

LES ANNALES FRANC-COMTOISES

NOUVELLE SÉRIE

LES

ANNALES

FRANC-COMTOISES

NOUVELLE SÉRIE

TOME XVI. — ANNÉE 1904

BESANÇON

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE JACQUIN

1904

UN CAPITAINE FRANC-COMTOIS

CHRISTOPHE DE RAINCOURT

Je ne sais si les qualités qui distinguent les Franc-Comtois se manifestèrent jamais avec plus d'éclat qu'au cours de la lutte qu'ils soutinrent contre la France dans la première moitié du XVIIe siècle : à aucune époque, en tout cas, la nation ne se montra plus attachée à ses franchises; aucun temps ne mit davantage en lumière tout ce qu'il y avait dans ce *verger d'honneur* (1) de foi, d'énergie, d'opiniâtreté même. On ne compte pas les généreux dévouements que suscitèrent alors la fidélité au souverain et l'horreur de la domination étrangère : il semble que le dernier des soldats de la cause de l'indépendance ait fait sienne cette réflexion d'un contemporain : « Dans la Bourgongne, mourir pour la conserver soubs la domination de nos roys, ce n'est pas mourir, mais vivre immortels (2). » Il y eut sans doute quelques défaillances individuelles : ces taches ne faisaient que mieux ressortir l'héroïsme de la masse des combattants. On se heurtait fréquemment aux effets de cette jalousie qu'un historien déclarait le vice de la nation (3), mais, « si la contrariété des caractères, la division des pouvoirs et l'opposition des intérêts nuisaient

(1) C'est le nom que Charles le Téméraire donnait au comté de Bourgogne ; il appelait, par contre, le duché une *dague de plomb*.

(2) Girardot de Nozeroy, *Le livre de la retraite*, p. 152.

(3) Id., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 134. Antoine Brun appelait de son côté l'envie et la médisance « deux maladies bourguignotes, » et Claude d'Achey écrivait à un des Chifflet : « Il y a long-

assez souvent aux opérations d'ensemble, chacun, livré à soi-même, tirait de son propre fonds des ressources étonnantes (1). »

Dieu invoqué sans relâche contre un ennemi qui ne rougissait pas de faire appel aux hérétiques; un siège victorieusement repoussé, suivi de la prise d'une foule de petites villes et de petits châteaux ; peu de batailles importantes, mais un grand nombre d'engagements qui ne décident rien; les troupes venues au secours de la Franche-Comté exerçant autant de ravages que les Français eux-mêmes ; les villages livrés aux flammes, les blés fauchés avant d'être mûrs par l'ordre impitoyable de Richelieu, la peste et la famine se joignant à la guerre pour dépeupler la province; mille expédients imaginés en vue de trouver des grains et de l'argent; telle est l'image confuse de ce qu'on appelle la guerre de Dix ans. A vouloir la raconter, on risque de se répéter, et le vrai moyen de s'en rendre compte est d'étudier isolément les personnages qui y ont pris part. Le président Boyvin (2) a eu de nombreux panégyristes : la vérité historique eût gagné à ce que quelques-uns d'entre eux n'entassassent pas hyperbole sur hyperbole pour exalter ce grand magistrat. Les campagnes du duc de Lorraine (3) ont été retracées par un écrivain doué de plus de présomption que de savoir réel (4) ; c'est un livre à refaire; mais M. Jules Gauthier a publié sur Brun (5) plusieurs études qui font

temps que l'envie et la médisance de Bourgongne a passé en proverbe. » Brun au prieur de Bellefontaine, Dole, 13 mai 1630 ; l'archevêque de Besançon au même, Besançon, 28 juin 1637. — *Mss. Chifflet* (Bibl. de Besançon), t. CXXX, fol. 90, et t. CXXXI, fol. 512.

(1) Hugon d'Augicourt, *La Franche-Comté ancienne et moderne*, t. II, p. 185.

(2) Jean Boyvin, président du parlement de Dole, fils de Jean Boyvin, procureur postulant au bailliage de Dole, et de Véronique Fabry.

(3) Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François, comte de Vaudémont, et de Christine de Salm.

(4) L'ouvrage intitulé : *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté (1634-1638)* est un exemple frappant des mécomptes que réserve la connaissance superficielle d'une époque; les erreurs les plus étranges s'y rencontrent pour ainsi dire à chaque page, et ce livre mériterait la palme de la confusion hâtive, si l'*Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France* n'existait pas.

(5) Antoine Brun, procureur général au parlement de Dole, puis plénipotentiaire de Philippe IV, roi d'Espagne, au congrès de Munster et ambassadeur auprès des États-Généraux, fils de Claude Brun, conseiller au parlement de Dole, et de Marie Dard.

pressentir l'intérêt du volume qu'il se propose de consacrer au célèbre procureur général; on a récemment mis au jour les notes que M. Philippe Perraud avait réunies sur Girardot de Nozeroy (1); j'ai moi-même écrit quelques pages sur le marquis de Conflans (2). Ce sont là, avec le marquis de Saint-Martin (3) et l'abbé des Trois-Rois (4), les principaux acteurs de la guerre de Dix ans. Au-dessous d'eux se mouvaient cependant une foule de personnages, ecclésiastiques, magistrats, capitaines, qu'il serait juste de tirer de l'oubli; c'est à l'un de ceux-ci que sont dédiées les pages qu'on va lire; l'amitié ne m'eût pas suggéré d'écrire la vie de Christophe de Raincourt, qu'il eût été à propos qu'un autre l'entreprît dans le but de montrer ce qu'étaient ces obscurs gentilshommes dont les exemples animent leurs descendants à tout sacrifier pour Dieu, pour le roi et pour la patrie (5).

I.

Originaire du village de Raincourt, la famille qui possédait la seigneurie de Fallon allait de pair avec les plus anciennes de la province. Un Guillaume de Raincourt avait été témoin, en 1180, d'une donation faite par Guy de Chaumont à l'abbaye de Cherlieu. En 1211, Payen de Raincourt fit don d'un arpent et demi de pré à cette même ab-

(1) Jean Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Girardot, avocat fiscal aux sauneries de Salins, et de Marguerite de Nozeroy.

(2) Guérard de Joux, dit de Watteville, marquis de Conflans, maréchal de camp et gouverneur des armées de S. M. Catholique au comté de Bourgogne, bailli d'Aval, fils de Nicolas III de Watteville, marquis de Versoix, et d'Anne de Joux.

(3) Jean-Baptiste de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron et seigneur de Montmartin, Vaudrey, etc., gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne, capitaine des gardes du cardinal infant, colonel d'un régiment de cavalerie pour l'empereur et général d'artillerie pour S. M. Catholique en Allemagne, fils d'Antoine de la Baume, comte de Montrevel, et de Nicole de Montmartin.

(4) Philippe-Emmanuel de Montfort, abbé de Lieu-Croissant, autrement dit des Trois-Rois, président des neuf commis à l'également du don gratuit des États, fils de Claude de Montfort, seigneur de Velleguindry, et de Jeanne Boutechoux.

(5) C'est la triple cause que le parlement de Dole exhortait le commandant d'une petite place à défendre courageusement. V. La cour à Boudot, Dole, 26 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 217.

baye. Pierre de Raincourt suivit en 1414 le duc de Bourgogne en Artois, sous la bannière d'Antoine de Vergy; plusieurs de ses descendants exercèrent les fonctions de bailli et gouverneur de Jonvelle; leur filiation prouvée remontait à Orry de Raincourt, qui vivait au milieu du XIVe siècle et fut enseveli, ainsi que son petit-fils, dans l'église Saint-Thiébaud de Jussey.

Peu de familles, on le voit, pouvaient se targuer d'une noblesse plus authentique. Ses membres n'occupaient cependant pas un rang en rapport avec la pureté de leur extraction : les grandes charges, les grands emplois n'étaient pas pour eux; étrangers au maniement des affaires, ils menaient une existence modeste, après avoir quelquefois passé de longues années sous les drapeaux du roi catholique sans atteindre un grade plus élevé que celui de capitaine. Il en était d'ailleurs ainsi de la plupart des gentilshommes franc-comtois, et un écrivain du XVIIe siècle les montre qui, « vivans aux champs de leurs rentes, du jour à la journée, contens de l'honneur de se pouvoir vanter pour être extrais de parens nobles ou soy disans telz (soit par titres achettez ou autrement), ne diffèrent des autres gens champêtres que par la prééminence à la procession de leur hameau, se soucians peu si leur nom est condamné à ne franchir le finage, pourveu que l'écusson de je ne sçay quelles armoiries mal blasonnées se puisse veoir annexé à une verrière de taverne, au bourg plus prochain, ou bien qu'on voye l'image de l'ayeul ou du grand père se gendarmer dans un tableau enfumé contre une vieille paroy (1). »

Cette noblesse « patritienne des champs, » le mot est du même auteur, fuyait le séjour des villes, où la large aisance de la bourgeoisie lui eût trop fait sentir la modicité de ses revenus (2); la vraie place de ses fils était aux armées; encore leur arrivait-il souvent de voir des soldats de fortune les y devancer dans la voie des honneurs (3). Une légitime considération n'en restait pas moins attachée à l'anti-

(1) Bonours, *Eugéniarétilogie, ou discours de la vraye noblesse*, p. 340.

(2) Il en était de même en France, où la plupart des gentilshommes éprouvaient la plus vive répugnance à se mêler à la vie des bourgeois. Cf. P. de Vaissière, *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, p. 176.

(3) Tel notamment ce Jean Varod, dit Gaucher, colonel d'un régiment impérial de mille chevaux, qui, après avoir fait ses premières armes sous le règne de Philippe II, roi d'Espagne, concourut au gain des victoires de la Montagne-Blanche (8 novembre 1620) et de Fleurus (30 août 1622).

quité de la race ; elle demeurait un objet d'envie pour les parlementaires fraîchement sortis de la roture, et c'était, ainsi qu'on l'a fait observer (1), cette chétive noblesse qui devait fournir à la Franche-Comté ses plus intrépides défenseurs, quand, sous Philippe IV, la France en entreprit la conquête (2).

Au commencement du XVIIe siècle, le chef de la maison de Raincourt était Claude de Raincourt, seigneur de Fallon et de Montarlot en partie, fils d'Étienne de Raincourt, seigneur de Fallon en partie, et d'Henriette de Lambrey : il avait épousé en premières noces Calvaire de Montarlot, veuve de Humbert de Saint-Loup, fille d'Étienne de Montarlot et de Marguerite de Maisières (3); devenu veuf, il s'était remarié à Françoise de Grammont, fille de Jean de Grammont, seigneur de Nommay, et de Françoise Despotot (4). Son fils Étienne devait mourir avant lui : capitaine de deux cents hommes de pied pour le service des archiducs Albert (5) et Isabelle-Claire-Eugénie (6), ses services lui avaient valu la capitainerie de Chatelneuf-en-Vennes. On connaît le procès qu'il intenta en 1613 aux habitants de Fallon. Propriétaire d'un pré appelé *le pré qu'on danse*, il prétendit que, d'après un usage immémorial, les jeunes gens étaient tenus de venir y danser le jour de la Pentecôte, sous peine d'une amende de soixante sols, et qu'avant de commencer la danse ils devaient lui offrir une

(1) J. Gauthier, *La vie de château en Franche-Comté au XVIIe siècle*, dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1901, p. 167.

(2) Il faut dire que, lorsque les troupes de Louis XIII envahirent la Franche-Comté, la plupart des grandes familles de la province étaient éteintes. « Il sembloit, dit un historien, que les François eussent traicté avec la mort pour faire cette si estrange abattue de noblesse. » Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 76.

(3) Calvaire de Montarlot donna le jour à un fils, Étienne, et à quatre filles, Claudine, Marguerite, Claude-Antoinette et Adrienne. De son second mariage Claude de Raincourt n'eut pas d'enfants.

(4) *Généalogie de la maison de Raincour au comté de Bourgogne* (Besançon, 1757, in-4), p. 24. Cf. Dunod de Charnage, *Histoire du comté de Bourgogne*, t. II, p. 494.

(5) Albert, archiduc d'Autriche, fils de Maximilien II, empereur, et de Marie d'Autriche. Ce fut le 7 mars 1598 que ce prince délivra à Étienne de Raincourt ses patentes de capitaine. V. Pièces justificatives, XLVIII.

(6) Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, gouvernante des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de Valois, sa troisième femme.

rose; les habitants de Fallon se reconnaissaient obligés de donner cette fleur, mais soutenaient que leur seigneur n'avait pas le droit de les forcer à danser, si cela ne leur plaisait pas. Il est vraisemblable qu'une transaction intervint avant que la justice eût à trancher ce singulier débat, car on ne trouve pas trace de celui-ci dans les minutes du bailliage de Vesoul (1).

Étienne de Raincourt épousa, le 17 mars 1600, Jeanne-Baptiste Tanchard, fille de Pierre Tanchard, seigneur de Bremondans, et de Jeanne de Villeneuve. C'est de ce mariage que naquit le capitaine dont j'entreprends d'écrire l'histoire (2), sans me dissimuler que celle-ci offrira forcément bien des lacunes. Avec Christophe de Raincourt, il ne s'agit pas, en effet, d'un de ces hommes de guerre à la Montluc, qui, après leurs campagnes, déposent l'épée pour prendre la plume : outre qu'il appartenait à une nation qui s'est toujours montrée plus jalouse de bien faire que de bien dire, sa courte carrière ne lui a pas laissé le temps de dicter ses souvenirs; nous ne savons de lui que ce que les contemporains nous apprennent, et pourtant je me figure que, s'il avait écrit ses mémoires, il n'aurait pas manqué de les ouvrir par une profession de foi aussi explicite que celle du vaillant défenseur de Sienne : « Il faut que nous tous qui portons les armes ayons devant les yeux que ce n'est rien que de nous sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour entreprendre et exécuter les grandes et hasardeuses entreprises qui se présentent à nous (3). »

Les premières années du jeune Christophe s'écoulèrent au château de Fallon, au milieu des paysans dont bon nombre partagèrent plus tard ses fatigues et ses dangers (4). Il alla sans doute de bonne heure aux Pays-Bas, qui étaient alors l'académie où les jeunes nobles du comté de Bourgogne faisaient leurs exercices, portant la pique ou le

(1) Guillaume, *Histoire des sires de Salins*, t. I, p. 333.

(2) J'ai inutilement recherché dans les registres paroissiaux de Fallon et de Bremondans l'acte de baptême de Christophe-Louis de Raincourt. Outre ce fils, Étienne de Raincourt et Jeanne-Baptiste Tanchard eurent encore une fille, Anne-Dorothée, qui prit le voile au monastère des Annonciades de Pontarlier.

(3) Montluc, *Commentaires*, t. I, p. 2.

(4) Sur la familiarité des rapports qui existaient à cette époque entre le seigneur du village et les paysans, je ne puis que renvoyer le lecteur à l'intéressant ouvrage de M. P. de Vaissière, *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, p. 113.

mousquet du simple soldat avant de gravir un à un les premiers échelons de la hiérarchie militaire (1); rien ne valait ce lent apprentissage du métier des armes, et « vieil capitaine de l'escole de Flandres » fut longtemps le plus bel éloge qu'on pût faire d'un officier. J'ignore sous les ordres de qui il servit et à quelles affaires il prit part. Son père étant mort, il hérita de la seigneurie de Fallon et épousa Barbe de Maisières, fille de Jean de Maisières, seigneur de Chaux, Fallon, Noires, etc., et d'Anne-Baptiste de Cambaron (2); nous avons son contrat de mariage (3), passé à Scey-en-Varais le 5 mars 1626 (4), dans lequel le sieur de Moustier (5) figure comme fondé de pouvoir de son aïeul paternel (6) et de sa mère. Jean de Maisières était mestre de camp d'un terce de Bourguignons et gouverneur de Frankenthal (7); il eut plus tard le gouvernement de Breda (8), et ce fut vraisemblablement au crédit dont il jouissait à la cour de Bruxelles que son gendre dut d'obtenir, le 14 juin 1631, le commandement d'une compagnie de deux cents fantassins (9).

Au commencement de l'année 1633, le comte d'Arberg (10) fut en-

(1) Les lettres de chevalerie de Louis de la Verne indiquent, entre cent autres, la filière que suivaient les jeunes gentilshommes pour arriver au grade de capitaine : je les ai publiées dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1884, p. 73.

(2) Barbe de Maisières étant parente de Christophe de Raincourt à un degré prohibé, il fallut obtenir une dispense du Saint-Siège.

(3) Pièces justificatives, I.

(4) Et non le 2 février, comme le dit à tort l'abbé Guillaume, *Histoire des sires de Salins*, t. I, p. 335.

(5) Philibert de Moustier, seigneur de Bermont, fils de Desle de Moustier, seigneur de Cubry, Bermont, etc., et d'Antide de Pra.

(6) Cette circonstance prouve que l'auteur de la *Généalogie de la maison de Raincour* se trompe, lorsqu'il avance que Claude de Raincourt mourut peu de temps après l'année 1601.

(7) Frankenthal, chef-lieu de district du cercle du Palatinat rhénan. Ce fut cette ville que l'Espagne échangea en 1654 contre la cité impériale de Besançon. Cf. Dr Ledoux, *Frankenthal au XVIIe siècle et en 1896*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs, année 1897, p. 37.

(8) Breda, chef-lieu d'arrondissement de la province de Nord-Brabant. Le pinceau de Velasquez a immortalisé la reddition de cette ville au grand Spinola; les Hollandais la reprirent le 7 octobre 1637.

(9) Pièces justificatives, II.

(10) Marc-François de Rye, comte d'Arberg, fils de Marc-Claude de Rye, marquis d'Ogliani, baron de Dicey, grand écuyer du duc de Savoie et gouverneur du Chablais, et de Chrétienne Madruce.

voyé en Franche-Comté pour lever douze compagnies d'infanterie et cinq compagnies de cavalerie; le comte de la Tour (1), le marquis de Varambon (2) et le capitaine Javain (3) y vinrent à la même époque pour le recrutement des trois régiments franc-comtois qui servaient aux Pays-Bas; ils eurent en peu de temps douze compagnies d'infanterie de deux cents hommes chacune; mais, bien qu'elles fussent sans armes, le maréchal de la Force (4) refusa de les laisser passer par la Lorraine (5), et ces troupes, ainsi que celles de Marc-François de Rye, restèrent sur les bras des gouverneurs du comté de Bourgogne jusqu'à ce qu'on pût les joindre à l'armée du duc de Feria (6). Après la mort de celui-ci, elles rallièrent l'armée que le cardinal infant (7) amenait du Milanais : l'infanterie bourguignonne se signala au siège de Ratisbonne (8); elle ne fit pas moins bien à la bataille de Nordlin-

(1) Jean-Jacques de la Tour Saint-Quentin, baron de Montcley, comte de la Tour, fils de François de la Tour Saint-Quentin, seigneur de Montcley, et d'Hélène de Busy, dame de Miserey.

(2) Claude-François de Rye de la Palu, marquis de Varambon, comte de Varax et de la Roche, seigneur de Balançon, Villersexel, Saint-Hippolyte, Rougemont, Amance, etc., bailli de Dole, fils de Christophe de Rye de la Palu, marquis de Varambon, et d'Éléonore Chabot.

(3) Cet officier avait été envoyé en Franche-Comté par Jean de Maisières pour y lever à sa place les hommes qu'il destinait à compléter son terce. Cf. Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 52.

(4) Jacques Nompar de Caumont, marquis, puis duc de la Force, maréchal de France, fils de François de Caumont, seigneur de Castelnau, et de Philippe de Beaupoil, dame de la Force.

(5) Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 45.

(6) D. Gomez Suarez de Figueroa, IIIe duc de Feria, IIe marquis de Villalba et premier comte de Zafra, gouverneur du Milanais, fils de D. Laurent de Figueroa, IIe duc de Feria, et de Da Isabelle de Cardenas. L'armée du duc de Feria avait pour mission de faire lever aux Suédois le siège de Constance.

(7) Ferdinand d'Autriche, cardinal archevêque de Tolède, gouverneur des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fils de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche.

(8) « Les Bourguignons.... firent l'impossible en ceste occasion; ils entrèrent mesme dans la ville par la bresche qu'on leur avoit assignée, qui estoit la moins acostable, et s'emparèrent d'une tour sur les murailles, à laquelle ceux de la ville ayans mis le feu, une partie de ces braves soldats fut estouffée, le reste se sauva au mieux qu'il put; deux capitaines y moururent glorieusement, et n'y a nulle doubte que si ces généreux guerriers eussent esté secondez, ils estoient maistres de la place. » *Le voyage du prince don Fernande, infant d'Espagne, cardinal,.... traduict de l'espagnol de Don Diego de Aedo et*

gen (6 septembre 1634) ; la cavalerie du comte d'Arberg et du comte de la Tour montra la plus brillante valeur dans cette mémorable journée (1). Sans pouvoir affirmer que Christophe de Raincourt se trouvait parmi les vainqueurs, j'incline à le croire ; ce qui me le fait supposer, c'est que, cinq jours après l'entrée du cardinal infant à Bruxelles, il fut nommé sergent major du régiment du comte d'Arberg (2) ; le prince aurait-il mis autant d'empressement à récompenser un capitaine qui n'aurait pas combattu sous ses yeux ? Le grade de sergent major venait immédiatement après celui de mestre de camp ; sa collation prouve en quelle estime le brave officier était tenu, et vifs sont mes regrets de n'avoir pas réussi à découvrir par quelles actions d'éclat il l'avait mérité.

Je n'ai pas été plus heureux en recherchant à quelle époque et pour quels motifs Christophe de Raincourt quitta les Pays-Bas. Peut-être fut-il appelé en ce temps-là à recueillir l'héritage de son aïeul paternel ; son retour en Franche-Comté peut aussi s'expliquer par la mort de son épouse, mais, aucun document ne donnant la date du décès de Claude de Raincourt et du décès de Barbe de Maisières, ce ne sont que de simples suppositions. Dans le courant de l'été de 1635, on le trouve établi à l'Isle-sur-le-Doubs en vertu d'ordres délivrés par les conseillers de Champvans (3) et Lampinet (4) ; il correspond de là avec le marquis de Conflans et le conseiller de Beauchemin ; il surveille attentivement la garnison française de Montbéliard (5) et empêche que les paysans du voisinage ne lui conduisent des grains ou du vin. Le comte de la Suze (6), qui commande pour le roi très

Gallart, conseiller et secrétaire de Sa Majesté, de la chambre de Son Altesse et receveur général de Brabant au quartier d'Anvers, par le s[r] Jule Chifflet, p. 119.

(1) *Ibid.*, p. 129 et 138. Le comte d'Arberg avait 450 chevaux et le comte de la Tour, 587. Le terce du premier comptait 720 hommes répartis en onze compagnies, et le terce du second, 840 hommes répartis en quinze compagnies.

(2) Le 9 novembre 1634. V. Pièces justificatives, XLVIII.

(3) Louis Petrey, seigneur de Champvans, conseiller au parlement de Dole, fils de Charles Petrey, auditeur à la chambre des comptes de Dole, et de Claudine Millet.

(4) Jean Lampinet, conseiller au parlement de Dole, fils de Pierre Lampinet, docteur ès droits, et de Jeanne Phœnix.

(5) Les Français occupaient Montbéliard depuis le 1er octobre 1633. Cf. P.-E. Tuefferd, *Histoire des comtes souverains de Montbéliard*, p. 510.

(6) Louis de Champagne, comte de la Suze, maréchal de camp des armées

chrétien à Montbéliard, en conçoit une vive irritation; il envoie au parlement de Dole une lettre dans laquelle il énumère ses griefs contre le brave soldat; il a été sur le point, dit-il, d'aller lui-même arrêter celui-ci au milieu de l'Isle-sur-le-Doubs (1).

J'imagine que les menaces de Louis de Champagne firent hausser les épaules au gentilhomme franc-comtois, lorsqu'elles lui furent communiquées. Il se montra plus sensible à l'information ouverte par les fiscaux du ressort de Baume à propos des droits dont il avait frappé certaines denrées pour subvenir aux réparations du poste confié à sa garde. Il ne lui fut pas difficile de prouver qu'on avait exagéré les choses, et que ses accusateurs étaient acquis en secret à la maison de Wurtemberg : « Je me glorifierai toujours, écrivit-il, de ce que les ennemis de nos princes se plaignent de moi (2). » La cour, à qui il demanda la permission de se retirer dans sa maison, s'empressa de répondre que l'ordre donné aux officiers de justice ne le concernait pas personnellement et l'invita à continuer de s'acquitter de sa charge avec le même zèle (3). Il obéit, et ce fut certainement à son activité et à sa vigilance que les terres voisines de Montbéliard durent de ne pas être plus sensiblement éprouvées par les incursions des Français.

Avec des antécédents militaires tels que ceux que je viens d'indi-

du roi et gouverneur de Montbéliard, fils de Louis de Champagne, comte de la Suze, et de Magdeleine de Melun. Le comte de la Suze mourut à Montbéliard le 5 octobre 1636.

(1) « Ce porteur a aussy quelque plainte à vous faire touchant ses chevaux qui luy ont esté pris, m'asseurant, messieurs, que vous luy en rendrés bonne justice, comme je ne doubte point, et aussy que vous ferés rendre quantité, d'autres objets et diverses choses qui ont esté retenues par un certain soldat qui se dit major commandant à l'Isle, lequel abuze fort de l'authorité qu'on luy a donnée, dont monsieur de Coursans me promit de vous escrire et empescha (pour vous dire la vérité) que je ne fus le quérir moy mesme pour vous l'envoier prisonnier et lors vous en demander la justice que j'en attends. » Le comte de la Suze à la cour, Montbéliard, 20 juillet 1635. Cf. Le marquis de Conflans et Girardot de Nozeroy à l'archevêque de Besançon et à la cour Baudoncourt, 27 juillet 1635; la cour au comte de la Suze, Dole, 28 juillet 1635; la cour aux officiers de Baume, Dole, 28 juillet 1635. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 184.

(2) Le sieur de Raincourt à la cour, l'Isle-sur-le-Doubs, 19 août 1635. — Pièces justificatives, III.

(3) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 21 août 1635. — Pièces justificatives, IV.

quer, il n'est pas étonnant que, l'année suivante, les gouverneurs du comté de Bourgogne aient songé au vaillant officier, quand il ne leur fut plus permis de douter des desseins de Louis XIII sur la province. Cinq jours avant que les régiments du prince de Condé (1) franchissent la frontière, ils chargèrent les fiscaux du ressort de Baume de lui dire de passer à Dole sans retard : « Vous manderez au sieur de Raincourt, écrivirent-ils, s'il n'a déjà pris parti auprès de monsieur le marquis de Conflans ou autre, de se rendre promptement en cette ville, afin d'y être employé selon les occasions et son courage (2). » Cette invitation parvint trop tard à Christophe de Raincourt, sans quoi l'historien du siège aurait eu à célébrer sa bravoure à l'égal de celle du capitaine de Grammont-Vellechevreux (3). Ne pouvant concourir à la défense des remparts imbus de l'esprit invincible du grand empereur Charles-Quint (4), il se rendit à Ornans, où le marquis de Conflans et le conseiller de Beauchemin assemblaient un corps d'armée : là se trouvaient déjà le marquis de Varambon, le baron de Scey (5), le prince de Cantecroix (6), le comte de Salenove (7), le baron de Wiltz (8), etc., qui, faisant taire leurs griefs contre le parlement de

(1) Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, fils de Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte de la Trémouille.

(2) L'archevêque de Besançon et la cour aux officiers de Baume, Dole, 22 mai 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 202.

(3) Claude-Antide de Grammont, seigneur de Vellechevreux, fils de Claude-Henri de Grammont, seigneur de Vellechevreux, et d'Anne d'Oiselay. Cf. Boyvin, *Le siège de la ville de Dole, capitale de la Franche-Comté de Bourgongne, et son heureuse délivrance*, p. 109, 183 et 201.

(4) Id., *op. cit.*, p. 115.

(5) Claude de Bauffremont, baron de Scey et de Clairvaux, seigneur de Chariez, Pusey, Rans, Aumont, Commenailles, etc., bailli d'Amont, fils de Guillaume de Bauffremont, baron de Scey et de Sombernon, et de Claudine de Villelume.

(6) Léopold-Eugène Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, prince de Cantecroix, fils de François-Thomas Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, comte de Cantecroix, et de Caroline, marquise d'Autriche.

(7) Charles-Emmanuel de Marmier, comte de Salenove, fils de Simon de Marmier, comte de Salenove, seigneur de Moissey, et de Louise de Montafier.

(8) Alexandre, baron de Wiltz, seigneur de Chemilly, Pusy, Breurey, Fleurey, etc., était originaire du Luxembourg; il s'était fixé en Franche-Comté par son mariage avec Louise d'Andelot, dame de Chemilly, veuve de Constantin, baron de Bollvillers.

Dole, ne pensaient, suivant le mot de l'un d'entre eux, qu'à « tous estre absolument Bourguignons (1). » Guérard de Watteville l'ayant chargé de lever un régiment d'infanterie, il repartit immédiatement pour l'Isle-sur-le-Doubs, et tel était le crédit dont il jouissait, que, « sans espérer autre chose que le pain simple de munition (2), » une foule de montagnards vinrent se ranger autour de lui : moins de quinze jours après, il put amener à Ornans quinze cents hommes bien armés, alors que l'effectif des régiments du prince de Cantecroix et du marquis de Varambon n'était que de trois à quatre cents hommes.

Avec les régiments du baron de Scey et du commandeur de Saint-Mauris (3), la troupe recrutée par l'ancien sergent major du régiment du comte d'Arberg constitua la principale force du marquis de Conflans, jusqu'au jour où celui-ci reçut deux mille fantassins (4) détachés de l'armée de Gallas (5). Elle dut voir, comme les autres corps, ses rangs s'éclaircir dans la marche de Salins à Besançon ; en arrivant à Palante, l'infanterie se trouva, on le sait, « diminuée des trois parts, car, comme elle estoit la pluspart de montagnards, ils s'estoient sauvez nuictamment passans par les montagnes et s'estoient retirez en leurs maisons, ne pouvans supporter la fatigue de coucher incessamment à la haye comme ils avoient tousjours faict (6). » Toutefois, beaucoup de déserteurs ne tardèrent pas à rejoindre leurs drapeaux, et, pendant le séjour de l'armée aux environs de Besançon, Christophe de Raincourt conçut le dessein de jeter du renfort et des munitions dans Dole. Apprenant par les lettres du procureur général (7)

(1) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 95.

(2) Id., *op. cit.*, p. 97.

(3) Jean-Baptiste de Saint-Mauris, commandeur de Malte, fils d'Alexandre de Saint-Mauris, seigneur de Lemuy, Montbarrey, etc., et de Dorothée Bouton, dame de Fay et de Bosjean.

(4) Ces deux mille hommes appartenaient aux régiments de Beck et de Grana, que commandaient les lieutenants-colonels Mora et Varadiso.

(5) Mathias, comte Gallas, feld-maréchal général des armées impériales, fils de Pancrazio Gallazzo et d'Annunziata Mercati.

(6) Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 117.

(7) C'était Antoine Brun que le conseil de défense avait chargé du soin de correspondre avec les chefs de l'armée de secours. Cf. J. Gauthier, *Le diplomate Antoine Brun au siège de Dole de 1636*, dans le *Bulletin historique et*

que les assiégés perdaient leurs meilleurs soldats dans les fréquentes sorties qu'ils faisaient, il conduisit à Fraisans six cents mousquetaires (1), dont deux cents, armés seulement de demi-piques, portaient chacun un sac de cuir rempli de poudre, et de là s'avança avec eux par la forêt de Chaux jusqu'à une lieue des lignes des assiégeants. Son projet pouvait réussir, mais le malheur voulut que, pendant qu'il épiait l'occasion d'entrer dans la ville, une sentinelle lâcha imprudemment un coup de mousquet ; la nuit fit croire à ses compagnons qu'ils avaient l'ennemi sur les bras ; saisis d'une terreur panique, ils s'enfuirent en désordre et leur chef ne parvint à les rallier qu'au sortir de la forêt (2).

Cependant Guérard de Watteville avait confié au vaillant gentilhomme la charge de surintendant des munitions de sa petite armée (3), qu'avait remplie jusqu'alors le sieur d'Accoste (4). Ce n'était pas une mince tâche que d'approvisionner de plomb, de poudre et de mèche les régiments campés autour de Besançon; Christophe de Raincourt s'y donna tout entier (5), et ses soins ne furent vraisem-

philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1902, p. 235.

(1) Girardot de Nozeroy ne parle que de « trois cens mousquetiers. » Le chiffre que je donne est celui de Boyvin.

(2) Suivant le conseiller de Beauchemin, Christophe de Raincourt aurait été « trahy par un de ses gens, qui, pour rompre l'entreprise qu'il estimoit trop hazardeuse, feignit l'approche de l'ennemy et fit lascher les coups aux sentinelles, d'où succéda une terreur panique qui dissipa bonne partie des soldats, sans que Raincour qui perdoit patience de ce désordre les pût ramasser, et s'estant retiré à Thoraise, où il les rallia, receut ordre de retourner, puisque son voyage estoit esventé. » Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 121. Cf. Id., *La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, p. 30; Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 218.

(3) Le 9 juillet 1636. V. Pièces justificatives, XLVIII.

(4) Intendant des biens confisqués du comte de Nassau, Jean d'Accoste n'avait accepté qu'à son corps défendant la charge de surintendant des munitions de l'armée de secours, comme le prouve la lettre qu'il écrivit de Quingey, le 15 mai 1636, à Girardot de Nozeroy. Sa fille Magdeleine épousa en 1638 Antoine Brun, veuf en premières noces de Marguerite Tissot. Cf. J. Gauthier, *Le ménage d'un ambassadeur d'Espagne au milieu du XVIIe siècle*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs, année 1900, p. 327.

(5) L'inventaire des papiers de Christophe de Raincourt mentionne plusieurs traités passés à ce sujet avec les députés des États et le munitionnaire Si-

blablement pas étrangers à l'offensive que prit le marquis de Conflans en attaquant Pontailler-sur-Saône (1). Ce bourg livré aux flammes, les troupes revinrent aux environs de Gray attendre l'arrivée de la cavalerie qu'amenait le baron de Lamboy (2). Quoi qu'on ait pu dire, le maréchal ne disposait pas de forces assez considérables pour faire lever aux Français le siège de Dole; s'il eût cédé à l'impatience de Brun, qui le pressait d'attaquer un des quartiers du prince de Condé (3), c'eût été, d'après Girardot de Nozeroy, « tout hasarder et tout perdre (4). » On se contenta donc d'envoyer les Croates (5) inquiéter les communications des assiégeants avec Auxonne, et ils s'acquittèrent de cette mission avec un tel bonheur que le grand maître de l'artillerie française (6) tenta en personne de mettre un terme à leurs hardis coups de main (7).

monney. En 1638, il lui était encore dû 24,000 livres pour fourniture de munitions.

(1) Le 28 juillet 1636. Cf. *Gazette de France* du 9 août 1636; *Mercure françois*, t. XXI, p. 145; Girardot de Nozeroy, *La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, p. 33; Id., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 122; Petrey-Champvans, *Lettre à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin, contenant une bonne part de ce qui s'est fait en campagne au comté de Bourgongne, pendant et après le siège de Dole*, p. 69; Boyvin, *op. cit.*, p. 223; Béguillet, *Histoire des guerres des deux Bourgognes sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. I, p. 137; J. Gauthier, *Documents pour servir à l'histoire de Franche-Comté*, dans l'Annuaire du Doubs de 1895, p. 59.

(2) Guillaume, baron, puis comte de Lamboy, seigneur de Dessener, Wintershofen, Cordeshem, etc., sergent général de bataille des armées impériales, commandait 2,500 chevaux détachés de l'armée de Gallas.

(3) V. Brun au marquis de Conflans et à Girardot de Nozeroy, Dole, 28 juillet 1636. — J. Gauthier, *Le diplomate Antoine Brun au siège de Dole de 1636*, p. 252.

(4) *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 120.

(5) Les Croates ou Cravates formaient la cavalerie légère des armées impériales.

(6) Charles de la Porte, seigneur de la Meilleraie, grand maître de l'artillerie et gouverneur de Nantes, fils de Charles de la Porte, seigneur de la Lunardière et de la Meilleraie, et de Claude de Champlais.

(7) Cf. La Meilleraie au prince de Condé, au camp devant Dole, 30 et 31 juillet 1636. — Arch. de Condé; *Gazette de France* des 9 et 16 août 1636; *Ibid.*, extraordinaire du 7 août 1636 : *La défaite de 500 Croates devant Dole, par les troupes du Roy; Mercure françois*, t. XXI, p. 144; Girardot de Nozeroy, *La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, p. 34; Id., *Histoire de dix ans de la Franche-*

Ce ne fut qu'après que le duc de Lorraine eut joint ses troupes à celles du marquis de Conflans qu'on se décida à marcher sur Dole. Le 11 août, l'armée s'avança à deux lieues du camp ennemi, d'où elle donna avis de son approche aux assiégés par trente-deux coups de canon : elle était forte de 8,000 chevaux, dont 1,500 Bourguignons, et de 6,000 fantassins, dont 800 Lorrains et 1,800 Allemands ; son artillerie consistait en seize pièces de campagne. Le 12, elle alla prendre position entre Authume et Rochefort : ce fut ce jour-là que le maréchal nomma Christophe de Raincourt mestre de camp du régiment qu'il avait levé (1). Le lendemain, le duc de Lorraine fut lui-même reconnaître la circonvallation avec le marquis de Conflans et le baron de Scey. Sur ces entrefaites, les coureurs de Forgacz (2) surprirent une lettre du vicomte de Chastellux (3), qui écrivait à son père que le prince de Condé n'avait plus d'espoir que dans les fourneaux de mine pratiqués sous un des bastions de Dole et dans l'intervention des députés suisses envoyés du camp dans la ville (4). On tint conseil pour savoir s'il fallait marcher à l'ennemi, ou se contenter de prendre un poste avantageux pour le harceler et lui couper les vivres. D. Gabriel de Toledo, résident du roi d'Espagne auprès du duc de Lorraine (5), se prononça en faveur du dernier parti ; il fut

Comté de Bourgogne, p. 124 ; Petrey-Champvans, *Lettre à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin*, p. 70 ; Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 225 ; Aubery, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 680 ; Béguillet, *Histoire des guerres des deux Bourgognes sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. I, p. 137 ; J. Gauthier, *Documents pour servir à l'histoire de Franche-Comté*, p. 59.

(1) Pièces justificatives, XLVIII.

(2) Le comte Adam Forgacz, palatin de Hongrie, commandait deux régiments de Croates.

(3) César-Philippe, vicomte de Chastellux, fils d'Hercule de Chastellux, comte de Chastellux, vicomte d'Avallon, et de Charlotte le Genevois.

(4) Sur les propositions faites par les députés des cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg, cf. L'archevêque de Besançon et la cour aux Treize Cantons, Dole, 12 et 17 août 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B. 203 ; *Gazette de France* du 23 août 1636 ; *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, t. V, part. II, p. 988, 990 et 996 ; Boyvin, *op. cit.*, p. 276 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 126 ; K. Maag, *Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der schweizerischen Eidgenossenschaft vom Tode Karls des Kühnen bis zum Frieden von Nymwegen (1477-1678)*, p. 78.

(5) D. Gabriel de Toledo y Avalos joua plus tard un certain rôle en France

appuyé par le baron de Lamboy, tandis que le marquis de Conflans déclarait qu'on ne devait pas donner aux Français le temps de se reconnaître. Le conseiller de Champvans soutint avec chaleur que se retirer après s'être avancé en quelque sorte contre les tranchées de l'enuemi serait ternir l'honneur du prince, qui n'avait pas fait cent lieues pour laisser prendre Dole sur sa moustache; son discours, à l'en croire, rallia tous les suffrages, et Charles IV donna l'ordre de se tenir prêt à combattre le lendemain (1).

Au sortir du conseil, Christophe de Raincourt fit voir au duc de Lorraine un endroit que l'ennemi ne pouvait défendre (2). Il sollicitait l'honneur d'être à l'avant-garde avec ses Bourguignons, quand on amena un trompette, qui, sous prétexte de réclamer quelques prisonniers, s'enquérait si le duc Charles (3) était au camp : « Recommandez-moi au sieur de Lambert (4), s'écria le prince, en attendant que j'aille le voir, l'épée à la main. On m'a ôté mon nom, mais, si les Français ne sautent dans la rivière, je me baptiserai demain dans leur sang (5). »

Tout se disposait donc pour l'attaque et il semblait que la journée du lendemain dût voir une sanglante action. Sur le soir, une formidable explosion mit toute l'armée en émoi; on vit une fumée noire et épaisse s'élever au-dessus du boulevard du Vieux-Château; c'était la mine qui venait de jouer. On sait comment ce dernier effort trompa les espérances des ingénieurs du prince de Condé : d'énormes quartiers de roc furent projetés à cent cinquante pas, mais la chemise du bastion tint bon; elle glissa tout d'une pièce le long du terrain,

pendant la Fronde. Cf. Retz, *Mémoires*, t. II, p. 413, 425 et 431; A. Chéruel, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, t. III, p. 787 et 811, et t. IV, p. 250, 256, 272 et 289; A. Canovas del Castillo, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 503.

(1) Petrey-Champvans, *Lettre à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin*, p. 79; Boyvin, *op. cit.*, p. 287; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 126.

(2) Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 127.

(3) Les Français affectaient de ne plus donner le titre de duc de Lorraine à Charles IV depuis que celui-ci avait abdiqué pour la forme en faveur de son frère Nicolas-François.

(4) Jean de Lambert, maréchal de camp des armées du roi, fils de Jean de Lambert, seigneur de la Filolie, et de Marguerite Robinet de la Serve, commandait le quartier établi dans le voisinage de la demi-lune de Besançon.

(5) Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine* (Bibl. de Nancy), fol. 141.

mettant à découvert une seconde muraille en quart de cercle, et, une fois dissipée, la fumée laissa voir aux assiégeants les soldats et les bourgeois, qui, le mousquet haut, les attendaient en silence derrière les parapets intacts. Une seconde mine ne produisit pas plus d'effet et, la brèche étant reconnue impraticable, les officiers firent rentrer les régiments dans leurs quartiers (1).

Au surplus, les ordres étaient déjà donnés pour abandonner une entreprise que, dans leur présomption, les Français avaient cru n'être que l'affaire de quelques semaines, sinon de quelques jours. Le 8 août, Louis XIII avait écrit au prince de Condé de lever le siège de Dole, si l'ouverture pratiquée par les fourneaux de mine ne permettait pas de donner l'assaut (2); la plus grande partie des troupes devaient se porter à marches forcées sur l'Oise, que menaçait déjà l'armée du cardinal infant (3); à la lettre du roi était jointe une lettre du cardinal de Richelieu, dépité de constater que la fidélité des Franc-Comtois à leur souverain surpassait celle des habitants du royaume à son maître (4). Au matin, on put voir des flammes s'élever sur divers points de la circonvallation : c'étaient les assiégeants qui mettaient le feu à leurs baraques. La journée du 14 août se passa en légères escarmouches : dans l'une d'elles, le marquis de Varambon eut son cheval tué sous lui et aurait été fait prisonnier si

(1) Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 282.

(2) Louis XIII au prince de Condé, Chantilly, 8 août 1636. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. V, p. 534. Cf. Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, t. III, p. 279.

(3) Dans les premiers jours du mois de juillet, les Espagnols avaient envahi la France, où ils s'étaient emparés sans peine de la Capelle et du Catelet. Cf. *Escrivense los progressos y entrada de Su Alteza del Señor Infante Cardinal en Francia por Picardia, en nueve de iulio deste año; y la retirada del exercito de Francia y sus coligados del Estado de Milan; y la valerosa y fuerte resistencia que hizo la ciudad de Dola in Borgoña al principe de Conde general de Francia en su assedio, con la respuesta de una carta que aquel parlamento y corte escrivio al referido principe.* Con licencia. En Madrid, por Maria de Quiñones. Año MDCXXXVI. Vendese en la Calle mayor en casa de Pedro Coello, en frente de San Felipe.

(4) « Pleust à Dieu que les sujets du roy fussent aussi affectionnés que ceux-là le sont à l'Espagne! » Richelieu au prince de Condé, Paris, 8 août 1636. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. V, p. 983.

le baron de Clinchamp (1) ne fût venu à son secours (2). Vers six heures du soir, le duc de Lorraine ne put se tenir de voir les préparatifs de retraite des Français sans tirer l'épée du fourreau. Se mettant à la tête d'un régiment d'infanterie lorrain : « Je vais, dit-il au conseiller de Champvans, vous ouvrir le chemin pour entrer chez vous et vous faire voir votre femme et vos enfants. » Des acclamations répondent aux paroles du prince ; les soldats de Christophe de Raincourt et de Claude de Bauffremont se pressent sur ses pas « avec d'autant plus d'ardeur et de passion qu'ils ont plus d'intérest à la cause et plus de désir de venger l'injure faite à leur patrie et de mettre leurs compatriotes en liberté (3). » Mais Guillaume de Lamboy accourt et représente au duc l'inévitable confusion des combats de nuit : il reste à peine quelques heures de jour ; on peut craindre que dans l'obscurité les Bourguignons et les Lorrains ne soient pris pour des Français ; n'est-il pas plus sage de faire, suivant le proverbe, un pont d'or à l'ennemi qui fuit ? Vainement Charles IV demande-t-il au sergent de bataille cinq cents mousquetaires allemands, se faisant fort d'emporter avec eux le quartier du sieur de Lambert : cette troupe lui est refusée. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il, faites ce que vous voudrez ; nous perdons une belle occasion. » Et, donnant de l'éperon à son cheval, il se retire du côté de Baverans (4).

C'est ainsi qu'à la faveur de la nuit les assiégeants purent évacuer leurs tranchées sans être inquiétés : les Dolois voulaient sortir, mais Louis de la Verne (5) les retint, de crainte qu'ils ne tombassent dans

(1) Charles de Mailly, baron de Clinchamp, fils d'Africain de Mailly, baron de Clinchamp, et d'Anne d'Anglure.

(2) *Deux chroniques franc-comtoises (1612-1789)*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IX, p. 220 ; Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 141 ; Petrey-Champvans, *Lettre à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin*, p. 78 ; Girardot de Nozeroy, *La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, p. 37 ; Id., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 128.

(3) Petrey-Champvans, *op. cit.*, p. 89.

(4) Forget, *op. cit.*, fol. 142 ; Girardot de Nozeroy, *La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, p. 38 ; Id., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 129 ; Petrey-Champvans, *op. cit.*, p. 90 ; Boyvin, *Le siège de la ville de Dole*, p. 292.

(5) Louis de la Verne, seigneur de Saulnot, fils de François de la Verne, seigneur de Saulnot, et d'Adrienne Thomassin. Mestre de camp d'un régiment

quelque embuscade. Pour mieux tromper les chefs de l'armée de secours, le colonel Gassion (1) fit jouer ses batteries jusqu'à une heure après minuit, pendant que ses régiments défilaient en hâte sur le pont de Crissey. L'aube du jour de l'Assomption éclaira la retraite de l'armée qui s'était flattée de prendre Dole de vive force : elle avait mis le feu à ses poudres, mais laissait dans ses forts une quantité considérable de boulets, d'outils, de provisions de toute sorte; faute de pouvoir réparer un essieu brisé, un de ses gros canons demeura abandonné à la montée de Saint-Ylie (2). Les Croates de Forgacz et les dragons de Mercy (3) eurent avec son arrière-garde un engagement assez vif auprès de Foucherans, mais, n'étant pas appuyés à temps par l'infanterie, ils ne purent l'empêcher de se jeter dans les bois (4). A deux heures de l'après-midi, le duc de Lorraine entra à

d'infanterie bourguignonne, Louis de la Verne avait été investi du commandement de Dole par les gouverneurs du comté de Bourgogne à la place de Joachim de la Tour, seigneur de Jousseaux. Cf. CHEVIGNY, *Response au* Siège de Dole *composé par le conseiller Boivin au parlement dudict Dole* (Bibl. nat.), fol. 80 v°.

(1) Jean de Gassion, maréchal de camp des armées du roi et colonel d'un régiment de cavalerie, fils de Jacques de Gassion, président au conseil souverain de Navarre et de Béarn, et de Marie d'Esclaux.

(2) Cette pièce, nommée *la Louise*, portait trente-trois livres de balle; les Dolois la ramenèrent dans leur ville, où elle resta jusqu'à l'évacuation de la province par les Français après la paix d'Aix-la-Chapelle. J. CHIFFLET, *Mémoires*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. V, p. 280.

(3) François, baron de Mercy, sergent général de bataille des armées impériales, était venu en Franche-Comté avec le duc de Lorraine. Tout le monde sait de quelle gloire ce grand capitaine se couvrit plus tard dans le commandement en chef des forces que l'Empire opposa à Guébriant, à Turenne et à Condé.

(4) Cf. L'archevêque de Besançon et la cour au cardinal infant, Dole, 19 août 1636. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 203; Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 23 août 1636. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXII, fol. 271; *Gazette de France* du 23 août 1636; *Mercure françois*, t. XXI, p. 146; FORGET, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 143; BOYVIN, *Le siège de la ville de Dole*, p. 295; GIRARDOT DE NOZEROY, *La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, p. 38; ID., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 129; PETREY-CHAMPVANS, *Lettre à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin*, p. 96; BUSSY-RABUTIN, *Mémoires*, t. I, p. 12; MONTGLAT, *Mémoires*, t. I, p. 134; DE LA MARE, *De bello Burgundico*, p. 11; AUBERY, *Histoire du cardinal duc de Richelieu*, p. 284; ID., *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 680; LOTICHIUS, *Rerum Germanicarum*

Dole, où il fut reçu comme un sauveur; l'archevêque de Besançon [1], le parlement et le magistrat vinrent lui rendre visite et le vicomte maïeur [2] lui offrit le vin d'honneur [3]. L'accueil fait au marquis de Conflans fut plus froid, car on lui reprochait de n'avoir pas secouru Dole aussitôt qu'il l'aurait pu [4]; il se vit même retirer le lendemain le commandement de ses troupes; personne ne se préoccupa des régiments qu'il avait levés, « si que l'infanterie de Bourgogne estant sans vivres et de plus sans chefs se dissipa, et à tous ces maux arriva de surcroît un autre que quelques personnes indiscrettes, au lieu de remercîment et bon accueil à la noblesse, l'offensèrent grièvement de paroles, et encore en mesme temps furent données récompenses aux Allemands, Croates et Lorrains, dont le seul Lamboy emporta quinze mille escuz, sans rien donner aux Bourguignons qui avoient plus fait que les autres et bien plus longtemps, et n'avoient eu solde ny argent aucun [5]. » Ingratitude coupable, qu'explique jusqu'à un certain point l'isolement dans lequel les Dolois avaient vécu pendant deux mois et demi et qui ne doit pas faire oublier la généreuse conduite de ceux dont un capitaine français a pu dire : « Jamais gens ne se sont si vaillamment

libri LXII, t. II, p. 395; Levassor, *Histoire de Louis XIII*, t. V, p. 165; le P. Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. II, p. 750; J. Gauthier, *Documents pour servir à l'histoire de Franche-Comté*, p. 60; E. Longin, *Documents inédits sur le siège de Dole*, p. 28; Id., *Un nouveau document sur le siège de Dole*, dans les *Annales franc-comtoises*, année 1903, p. 197.

(1) Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon et prince du Saint-Empire, abbé de Saint-Claude, de Cherlieu et d'Acey, prieur de Saint-Marcel, d'Arbois, de Gigny et de Morteau, maître des requêtes au parlement de Dole, fils de Gérard de Rye, seigneur de Balançon, et de Louise de Longwy. Ce vaillant prélat survécut peu à la délivrance de Dole, car il mourut à Courtefontaine, le 20 août 1636.

(2) Le vicomte maïeur de Dole était Jean-Baptiste de Saint-Mauris, docteur ès droits, fils de Pierre de Saint-Mauris, seigneur d'Augerans, et de Jeanne Malabrun. Il devait succomber aux atteintes de la peste le 6 octobre 1636.

(3) E. Longin, *Éphémérides du siège de Dole*, p. 90.

(4) Cet injuste reproche a été reproduit sous une forme adoucie par plus d'un auteur moderne. Cf. J. Gauthier, *Le diplomate Antoine Brun au siège de Dole de 1636*, p. 236.

(5) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 185. Dans *Le livre de la retraite*, p. 141, le même auteur montre aussi « plusieurs de la noblesse mal contens du peu de gré que les assiégés secourus leur avoient tesmoigné. »

défendus et n'ont témoigné tant de zèle pour le service de leur prince. Aussi ce peuple mérite une éternelle louange d'être sorti si glorieusement d'une affaire si difficile, dans laquelle il a acquis un honneur immortel (1). »

E. LONGIN.

(A suivre.)

(1) MONTGLAT, *Mémoires*, t. I, p. 135. Cf. J. GAUTHIER, *Poésies françaises et latines inédites sur le siège de Dole de 1636*, dans l'Annuaire du Doubs de 1899, p. 43.



UN

MASSACRE PENDANT LA GUERRE DE 1870

A ÉCHENOZ-LE-SEC

La tuerie dont j'ai l'intention de fixer ici le souvenir, bien que se rattachant à l'année terrible, n'est pas à vrai dire un épisode de la guerre de 1870. Ceux qu'atteignirent ce jour-là les balles ennemies n'étaient ni des soldats ni des francs-tireurs, ils ne tombèrent pas non plus victimes de représailles atroces, mais explicables ; leur massacre fut la distraction sanguinaire de soldats en bordée, dont la guerre avait débridé les sauvages instincts, et qui, se croyant tout permis en pays envahi, se passèrent la fantaisie de tirer sur des gens, comme chez eux, en d'autres temps, ils auraient cuvé leur vin en cassant des carreaux.

* * *

Le mardi 20 décembre 1870, une colonne prussienne partait de Vesoul en réquisition du côté de Filain. Au village de Vellefaux, trois soldats réussirent à quitter les rangs et, après avoir bu quelques verres chez les Garret et fait une pause au moulin Roussel, se dirigèrent sur Échenoz-le-Sec.

La première maison qui se trouvait alors à l'entrée du village était celle de J. Brocard. Elle fait face à ce château des Rochetaillée qui, à ce moment-là, dominait encore le village, mais que les Prussiens devaient brûler quelques jours après, et dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines.

Ils y entrèrent. Il était un peu plus de midi.

Comme le matin, des francs-tireurs, cachés dans les bois du

Ronvaux, avaient fait le coup de feu, et comme précisément on venait de rechasser vers la grande route un cheval qui, galopant sans cavalier et perdant son sang par une large blessure, avait descendu les prés et gagné le village, on crut que les trois Prussiens venaient pour cela, et avec eux quelques voisins entrèrent dans la maison.

Les Prussiens firent beaucoup de tapage dans la cuisine ; mais comme ils ne savaient pas plus de français que Brocard ne savait d'allemand, ils n'arrivèrent pas à faire comprendre ce qu'ils voulaient. Ils indiquèrent alors par signes, au maître de la maison et à son domestique, un jeune homme de Fontenois nommé Langrognet, qu'ils avaient à marcher devant eux. Ceux-ci s'imaginant que peut-être ils demandaient à parler au maire, se dirigèrent, ayant dans le dos les canons des fusils prussiens, vers la maison de ce dernier qui se trouvait presque à l'extrémité du village.

La femme de J. Brocard laissant à la maison ses trois enfants, âgés de cinq ans, trois ans et un an, les suivit à distance.

Près du puits Brocard, trois jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans, appuyés à la margelle, voulurent se permettre, avec l'insouciance de leur âge, de taquiner les Prussiens : « Francs-tireurs, leur criaient-ils, cachés par là, capout, francs-tireurs. » Un Prussien tout en riant les mit en joue, et tout en riant aussi fit feu. La balle heureusement leur passa entre les jambes. Ils comprirent alors que ce n'était pas le moment de plaisanter, et s'enfuirent à travers les jardins.

Ainsi commença cette traversée du village qui devait être marquée par de rouges traces de sang. Heureusement encore qu'à cette saison les gens de nos villages ont l'habitude de passer la vêprée, calfeutrés dans leurs poêles ; s'il y avait eu plus de monde dans les rues, on ne sait pas de combien de passants on aurait eu à relever les cadavres. Comme dans une fête foraine au jeu de massacre, les Prussiens prenaient pour cible tout ce sur quoi il leur prenait fantaisie de tirer. Le vieux Romain Baulard se trouvait sur le seuil de sa maison ; ils le visent, mais lui se gare et les balles n'atteignent que la porte. Au milieu du village plusieurs femmes sont mises en joue, et n'échappent à la mort qu'en rentrant précipitamment. Ils envoient une balle sur la vierge qui surmonte la fontaine, et déchargent quelques coups de fusil contre la porte de l'église.

Le maître d'école, avisé de ce qui se passe, renvoie les enfants qui

peuvent, en passant par les sentiers, regagner leur maison, et garde les autres avec lui.

Ajoutez à ce sifflement des balles un temps gris, sombre, bas, et vous comprendrez quel terrible après-midi ce fut, et pourquoi les gens qui l'ont vécu, lorsqu'ils en parlent, disent encore : « Quelle journée, mon Dieu, quelle journée! »

Les détails concernant la mort des victimes ont seuls aujourd'hui quelque intérêt.

*
* *

Au bas du Motey, dans la grange de chez Sautot, deux hommes battaient leur blé, c'était François Sautot, qui à ce moment-là était déjà presque aveugle, et Antide Marquis. Les coups alternés de leurs fléaux les avaient empêchés d'entendre le sifflement des balles. Les Prussiens s'approchent du père Sautot, et avec des gestes qu'ils voulaient rendre plus intelligibles que leurs paroles, lui intiment on ne sait quel ordre. « C'est pas la peine, leur dit Antide Marquis, il est aveugle. — Fourt! lui dit un des Prussiens. — Nix fourt, » répond Antide Marquis. A peine avait-il fait cette réponse qu'une balle lui traversait la poitrine de part en part, et sur la paille de son blé l'étendait raide mort. La sœur de l'aveugle, Jeanne-Étienne Sautot, qui, ayant entendu le coup, sortait, effrayée à la pensée qu'il pouvait être arrivé quelque malheur, ne dut son salut qu'à une circonstance providentielle. Une civière qui se trouvait appuyée contre le mur près de la porte d'entrée fit l'office de bouclier et arrêta la balle qui lui était destinée.

Satisfaits pour le moment malgré ce coup manqué, les Prussiens emmenèrent François Sautot, et malgré son infirmité, le joignirent aux deux hommes qu'ils faisaient déjà marcher devant eux, les maintenant dans la ligne droite avec la pointe de leurs baïonnettes.

Deux cents mètres plus loin, un des trois, le jeune Langrognet, commis de Joseph Brocard, croyant que c'était le cas de risquer le tout pour le tout, profita d'un moment de distraction des Prussiens et se sauva par un étroit sentier qui se trouve entre les maisons Brocard et Dupont.

Les Prussiens déchargèrent aussitôt sur lui plusieurs coups de fusil, mais sans l'atteindre. Le pauvre malheureux s'enfuit d'une

traite jusqu'à Velleguindry. Son évasion n'avait cependant réussi qu'à moitié; si les balles ennemies n'avaient fait que siffler autour de lui, la commotion qu'il en avait ressentie lui avait donné le coup de la mort. Étant revenu après la paix chez ses anciens maîtres, il dut quitter son service pour aller à l'hôpital, et mourut deux ou trois ans après.

Arrivés devant la fontaine du Mourillon, à la hauteur de la cour qui conduisait chez le maire, une femme, Jeanne Vougnon, descendait, allant à l'eau avec deux arrosoirs. Un des soldats lui fit signe de retourner, ponctuant son ordre d'une mise en joue. « Ça serait encore un peu fort, dit-elle en patois, que je ne pourrais pas seulement aller à l'eau. » Et comme le Prussien continuait à la tenir en joue, elle ajouta, toujours en patois: « Eh bien, puisque vous ne voulez pas que j'y aille, je m'en retourne. » Mais en même temps le Prussien appuya sur la gâchette et la pauvre femme reçut le coup de la mort : « Ouais ! dit-elle en s'affaissant dans son sang, en voilai une de cô ; coura vite quéri Mousieu le curé. »

Le meurtrier, s'approchant d'elle, lui souleva la tête, et dit : « Capout ! » puis, ajoutant encore à tant de cruauté, fit marcher avec les deux hommes qui leur servaient déjà d'otages le mari de la défunte qui était sorti pour recevoir le dernier soupir de sa femme assassinée.

Ainsi que Jeanne Vougnon en avait en tombant exprimé le désir, on était allé chercher M. le curé. Mais ce prêtre courageux eut beau se hâter, il arriva trop tard.

Dans cette maison si tranquille un quart d'heure auparavant, il y avait maintenant une morte et deux petites orphelines, dont l'aînée avait trois ans et la dernière onze mois.

Après cet assassinat, les trois Prussiens se séparèrent. L'un, prenant avec lui l'aveugle, enfila le chemin appelé « Vie du bois, » pour rejoindre la grande route. Comme ils passaient devant la maison de François Guillaume, celui-ci, qui se trouvait sur le seuil de sa porte, interpella son ami : « Hé ! mon pauvre François, mais où vas-tu ? mais qu'est-ce qu'il veut faire de toi. Jamais tu ne t'en tires; mais dis-lui donc de te laisser; s'il a besoin de quelqu'un avec lui, moi j'irai à ta place ; » et ayant fini par faire comprendre au Prussien qu'il était prêt à l'accompagner s'il consentait à laisser cet infirme au village, ils partirent les deux à travers les champs.

Les deux autres, chassant devant eux Antoine Vougnon, le mari de leur victime, et leur premier prisonnier, Joseph Brocard, allèrent jusqu'au bout du village sur le chemin qui conduit au Magnoray. Ici, comme dans un drame romantique où le grotesque ne perd jamais ses droits, se place un incident qui eût prêté à rire en des circonstances moins douloureuses. Antide Baugey, allant à l'eau, eut le malheur de se croiser, lui aussi, avec les Prussiens. Ils lui font signe de s'arrêter, il s'arrête; de déposer son arrosoir, il le dépose; de se mettre à genoux, il se met à genoux; de tenir les bras en croix, il tient les bras en croix; et lorsqu'ils se sont suffisamment amusés de lui, ils le renvoient sans lui faire d'autre mal.

Les deux soldats font alors faire demi-tour à leurs prisonniers, et revenant sur leurs pas, traversent à nouveau le village, mais cette fois sans incident.

Revenus à leur point de départ, ils font comprendre à Joseph Brocard qu'ils ont soif et qu'il faut qu'il aille leur tirer à boire. Celui-ci, peu soucieux de leur montrer sa cave, va chercher du vin dans une auberge voisine tenue par la Jeanne Baptiset. Un des Prussiens l'accompagne; son camarade l'attend devant la maison, gardant Antoine Vougnon, leur autre prisonnier. C'est à ce moment que le beau-frère de ce dernier qui, après avoir mis en sûreté les enfants de sa sœur, suivait le cortège depuis quelque temps, malgré les menaces et les mises en joue des Prussiens, guettant une occasion favorable et craignant plus pour le père de ses nièces que pour lui-même, réussit à le faire évader en le faisant passer par la grange de l'ancien cantonnier.

Les Prussiens, s'étant régalés, songèrent à partir. Ils ne voulurent pas s'en retourner seuls à leur cantonnement; et Joseph Brocard, contraint de les accompagner, dut recommencer sa voie douloureuse. L'aîné de ses enfants, âgé de cinq ans, s'attachant à lui, l'accompagna jusqu'à la croix qui se dresse à la croisée des routes; là, les prières de son père et les menaces des Prussiens le firent retourner.

Il était nuit.

*
* *

Le lendemain, les parents et amis, qui, pour calmer leurs inquiétudes accrues encore par l'insomnie de la nuit, allèrent aux nouvelles du côté de Vesoul, trouvèrent sur la route au coin du petit bois, à

douze cents mètres du village, un cadavre dans lequel ils eurent quelque peine, tant il avait subi d'injures, à reconnaître Joseph Brocard. Il avait au sommet de la tête un trou à y mettre le poing, les membres ne tenaient plus après le tronc que par quelques lambeaux de chair, et l'on reconnaissait qu'ils avaient été brisés à coups de crosse de fusil ; entre ses cuisses son sang s'était caillé en une large flaque noire : « il aurait été dévoré, m'a dit un témoin, par une bête féroce, qu'il n'aurait pas été plus défiguré ; » l'autopsie a fait constater qu'il avait reçu dix-sept blessures causées par les balles et par les coups de baïonnette.

Ce furent les filles de François Guillaume qui, parties à la recherche de leur père, rencontrèrent les premières ce cadavre. Cela ne fit que les confirmer dans leurs lugubres pressentiments, et il est facile de deviner avec quelle angoisse elles avancèrent sur cette route où à chaque détour elles craignaient de se heurter au cadavre de leur père. Il ne lui était cependant point arrivé de mal, et elles le retrouvèrent sain et sauf. Il a raconté qu'arrivés sur la grande route, ils avaient rejoint la colonne qui revenait de brûler le Rouvaux, où quelques francs-tireurs s'étaient abrités le matin ; que son Prussien avait alors donné aux chefs des explications où lui n'avait rien compris, mais qui n'avaient pas dû être très satisfaisantes, car il avait reçu à la suite une de ces corrections manuelles alors en usage dans l'armée allemande ; que quant à lui, on l'avait fait coucher à la caserne de Vesoul et renvoyé le lendemain sans lui faire aucun mal.

Les conseillers municipaux décidèrent alors d'avertir l'autorité prussienne de ce qui s'était passé ; l'adjoint Bonnamy, accompagné du conseiller Borey, se rendirent à la préfecture où était logé l'état-major allemand et exposèrent les faits. Les Prussiens les reçurent très poliment, écoutèrent leurs doléances avec attention, leur promirent que ces trois indisciplinés seraient punis avec la dernière sévérité, et leur ordonnèrent en attendant de faire porter les cadavres à la mairie et de ne pas donner de permis d'inhumer avant que leurs chirurgiens en soient allés faire l'autopsie.

Les actes de décès furent dressés au registre de l'état civil dans la forme suivante :

L'an mil huit cent soixante-dix, le vingt-un décembre, à huit heures du matin, devant nous Vougnon, Claude-Antoine, maire de

la commune d'Échenoz-le-Sec, sont comparus en la maison commune Louis Marquis, âgé de trente ans, cultivateur, et Claude-Louis Guillaume, âgé de quarante-cinq ans, les deux domiciliés à Échenoz-le-Sec, le premier fils et le deuxième beau-frère du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré qu'Antide-Apollinaire Marquis, âgé de soixante-deux ans, cultivateur, domicilié à Échenoz-le-Sec, y est décédé hier à trois heures du soir, ajoutant que le défunt était né au même lieu le vingt-trois juillet mil huit cent huit, fils de Jean-François Marquis et de Marguerite Henry, et époux de Barbe Prequin.

Après nous être assuré du décès nous avons aussitôt dressé le présent acte, que les comparants ont signé avec nous après lecture.

L'an mil huit cent soixante-dix, le vingt et un décembre, à huit heures et demie du matin, devant nous, Vougnon, Claude-Antoine, maire de la commune d'Échenoz-le-Sec, sont comparus en la maison commune Vougnon, Antoine, âgé de quarante-six ans, et Joseph Vougnon, âgé de quarante et un ans, les deux cultivateurs domiciliés à Échenoz-le-Sec, le premier époux et le deuxième frère de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Vougnon, âgée de quarante-deux ans, cultivatrice, domiciliée à Échenoz-le-Sec, y est décédée hier à trois heures un quart du soir, ajoutant que la défunte était née au même lieu le 15 août mil huit cent vingt-huit, fille de Hyacinthe Vougnon et de Marguerite Vougnon, et épouse d'Antoine Vougnon.

L'an 1870, le 21 décembre, à midi, devant nous.... sont comparus en la maison commune François Chaboz, âgé de quarante et un ans, cultivateur, et Jean-Claude Borey, âgé de trente-neuf ans, garde champêtre, les deux domiciliés à Échenoz-le-Sec, le premier cousin germain et le deuxième voisin du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Brocard, Joseph, âgé de trente-huit ans, cultivateur, domicilié à Échenoz-le-Sec, a été trouvé mort sur le territoire de ladite commune, à huit heures du matin, ajoutant que le défunt était né audit Échenoz-le-Sec le 19 janvier 1832, fils de Brocard, Pierre, et de Françoise Charrière, et époux d'Anne Chevaillier.

Sur les registres de la fabrique, l'acte de décès de Joseph Brocard n'a pas été dressé. Cette omission s'explique par l'émotion que le bon abbé Levain, si compatissant aux maux de ses paroissiens, avait ressentie devant une telle catastrophe.

Les Prussiens ne vinrent faire l'autopsie que le vendredi matin; l'enterrement eut lieu immédiatement après. Les trois cercueils furent placés l'un à côté de l'autre dans le transept, et nul en leur jetant de l'eau bénite ne put retenir ses larmes. Les cloches restèrent muettes, les Prussiens à ce moment-là n'autorisaient aucune sonnerie, craignant que cela ne servît de signe de ralliement. Le lendemain il n'y eut ni matines ni messe de minuit, et la fête de Noël, d'ordinaire si joyeuse, se passa tristement.

Quelques jours après plusieurs hommes d'Échenoz-le-Sec furent cités à Vesoul pour témoigner devant un conseil de guerre prussien, mais on n'a jamais su au village quelle punition avait été infligée à ces trois misérables, ni même s'ils avaient été punis.

*
* *

Le 12 juin 1871, le conseil municipal élu au mois de mai précédent votait une somme de 6,000 fr. à l'effet d'atténuer les charges de l'invasion. Pour obtenir l'approbation de ce crédit, le maire faisait remarquer à M. le préfet : « que l'état des enfants que la récente guerre venait de rendre orphelins s'élevait à cinq, tous en bas âge. »

Ce crédit fut approuvé et aussi un crédit supplémentaire voté quelque temps après; mais tout fut absorbé par les indemnités allouées aux propriétaires incendiés et à ceux qui avaient subi des réquisitions, et les familles des orphelins, qui heureusement étaient à l'aise, ne touchèrent pas un sou.

Aujourd'hui tous les gens qui passent près du petit bois se découvrent ou se signent devant une croix de fer assez modeste qu'une barrière en bois sépare du chemin et des champs circonvoisins. Sur le socle en pierre qui supporte cette croix on lit :

A LA MÉMOIRE
DE JOSEPH BROCARD
MORT LE 20 DÉCEMBRE 1870
A L'AGE DE 38 ANS
TUÉ PAR LES PRUSSIENS
POUR SA BRAVOURE
ET SON PATRIOTISME
REGRETTÉ DE SA FAMILLE
PRIEZ POUR LUI ! ! !

Mme Brocard aurait bien voulu faire élever cette croix vis-à-vis même de l'endroit où son mari avait été martyrisé, mais M. de Rochetaillée, à qui appartenait ce petit bois, tout en l'autorisant à y élever un monument, ne voulut rien lui vendre par acte notarié. Mme Brocard pressentant toutes les difficultés que pourrait lui attirer une simple autorisation verbale, acheta pour 10 fr., du sieur Lallemand, une parcelle de terrain et y fit élever un souvenir.

Si à trente-trois ans de distance j'ai pu reconstituer avec une assez grande précision de détails les événements de cette journée, c'est que les souvenirs et aussi les deuils en sont restés singulièrement vivaces.

Sur la médaille des vétérans sont gravés ces mots : *Oublier, jamais.* Aujourd'hui que la formule : « y penser toujours, n'en parler jamais, » inventée par le patriotisme de Gambetta pour mieux assurer, en l'ajournant, notre revanche, a définitivement endormi et comme narcotisé notre impatience, et qu'il est évident que nous nous inclinons devant le fait accompli, et qu'il ne nous manque plus guère que le courage d'oser le reconnaître, de ceux qui ont souffert et qui sont morts gardons au moins le souvenir.

Henri Moillot,
Curé d'Échenoz-le-Sec.

20 décembre 1903.





ARMAND MARQUISET

SOUS-PRÉFET (1820)

(D'après une miniature de C. Oudinot.)



SOUVENIRS D'ARMAND MARQUISET

L'avocat Curasson avait une réputation de gourmandise et de poltronnerie qui ne pouvait être comparée qu'à son talent de parole. Un jour qu'il était allé à la Chaudeau pour la liquidation Vautherin, il fit tellement honneur au déjeuner fort copieux qu'il eut, au milieu de la nuit, une indigestion des plus violentes. Surpris brutalement par le mal de cœur, il ne put parer à rien et se précipita à la fenêtre, sous laquelle se trouvait par malheur le char-à-bancs découvert de M. Accarier, le député de Gray, voiture qui était sortie la veille toute neuve et toute fraîche des ateliers de Maturel, le plus celèbre alors de nos carrossiers franc-comtois. On était en juillet. Pour éviter la trop grande chaleur, M. Accarier partit le lendemain longtemps avant le jour, mais il s'assit plein de confiance dans l'inondation qui avait envahi son siège et fut obligé à son arrivée de brûler tous ses effets et de faire changer l'étoffe des coussins. Je ne dirai pas qu'il rit beaucoup de l'aventure.

M. Curasson n'alla à Paris pour la première fois qu'en mars 1816. Il était fils du garde champêtre de Mont-sous-Vaudrey, petit bourg du Jura, et avait débuté dans le monde par être enfant de chœur à l'église cathédrale de Saint-Jean, à Besançon. Garçon vigoureux, aux épaules larges, à la poitrine puissamment développée, aux allures un peu gênées, un peu sauvages des montagnes du Jura; il avait une voix timbrée, retentissante, et bien qu'il beuglât parfois en chantant, il était devenu avec l'âge passionné pour la musique .Le jour de son arrivée à Paris, il se hâta donc, après avoir fait un bon dîner chez Grignon, de se rendre à l'Opéra. Arrivé un des premiers, il prit un billet d'amphithéâtre et alla se placer au centre de l'hémicycle, le dos commodément appuyé contre une des premières loges. On donnait *Œdipe à Colone*. Au premier morceau, des élégants et des

élégantes qui venaient d'entrer bruyamment dans la loge placée derrière notre avocat se mirent à causer tout haut sans la moindre gêne. Alors Curasson se retourna vers eux et leur dit avec une politesse toute naïve, toute provinciale : « Messieurs, j'arrive du fond de la « Franche-Comté pour entendre cette délicieuse musique de l'Opéra, « et vous m'empêchez de jouir du spectacle. De grâce, ayez la bonté « de vous taire. »

Les quatre jeunes gens, après avoir échangé un fin coup d'œil d'intelligence, inclinèrent la tête en signe d'assentiment et se turent. La demande avait été tellement suppliante que des gens bien élevés ne pouvaient manquer de l'accueillir. Mais les deux femmes étaient si jolies, leurs yeux si veloutés, si caressants, et puis l'herbe était si tendre, qu'un quart d'heure après, la recommandation du provincial était oubliée et que la conversation avait repris de plus belle ; des éclats de rire presque convulsifs vinrent même interrompre le chanteur Lays au milieu de son air *Du malheur auguste victime*, qu'il disait avec une si touchante expression. Trépignant d'indignation sur sa banquette ébranlée et ne pouvant plus y tenir, Curasson se lève furieux, et s'adressant aux interrupteurs, leur dit brusquement : « Foutre, Messieurs, je vous ordonne de vous taire ! » A cette apostrophe, la conversation cessa tout à coup et notre Franc-Comtois enthousiaste ne pensait déjà plus à cet incident lorsque tomba le rideau final ; mais, au moment où il mettait son chapeau pour sortir, un des jeunes gens de la loge lui frappa sur l'épaule d'une main vigoureuse et lui dit : « Monsieur, voilà ma carte, j'espère que nous nous reverrons demain. — Moi, Monsieur, vous revoir demain ? Oh ! foutre, non, vous m'avez bien trop embêté ce soir ! » La réponse était franche, les jeunes gens étaient de bon goût, ils rirent aux éclats et l'aventure n'alla pas plus loin.

En 1816, lorsque les gens bien pensants avaient la rage d'être de la garde nationale et de jouer aux soldats, M. Curasson se trouvait un soir de garde en même temps que moi au poste de la place Saint-Pierre, à Besançon. C'était un poste d'honneur. Comme notre camarade était d'une poltronnerie sans exemple, il se faisait toujours dire à l'avance à quelle heure de la nuit il serait de faction. Alors, sa soubrette, qu'il avait soin d'aller prévenir lui-même, arrivait à l'heure dite une lanterne à la main, se plaçait à côté de son maître et faisait

la même promenade que ce simulacre d'homme tant que durait la faction. C'était du plus haut comique.

M. Curasson a laissé trois enfants, deux filles et un fils; ils avaient pour mère une petite bossue grêle et disgracieuse, c'était une demoiselle Ethis, appartenant à une des meilleurs et des plus anciennes familles de Besançon. On la disait une très excellente et très digne femme.

Une des filles de M. Curasson, Mlle Elisa s'est laissé faire la cour par un réfugié italien qui lui donnait des leçons de langue italienne et qui a fini par l'épouser.

Je ferai remarquer à cette occasion que les réfugiés politiques, à quelque pays qu'ils appartiennent et qui sont venus chercher un asile en France à la suite des révolutions faites par eux dans l'intérêt de *parti démocratique*, sont tous marquis, comtes, vicomtes, barons ou chevaliers. C'est une contradiction que l'on trouve souvent dans la conduite des hommes d'Etat.

Quoi qu'il en soit, Mlle Curasson est aujourd'hui la comtesse de Francolini. Sa sœur est morte jeune et son frère Charles se tourna vers la magistrature, où ses débuts ne furent pas sans succès.

Dès l'année 1814, M. Curasson père ayant cru devoir entrer dans le parti royaliste extrême, son fils suivit plus tard le mouvement et lorsque arriva la révolution de juillet, ces deux grands seigneurs, fils et petits-fils d'un humble garde champêtre de village, montrèrent une aversion invincible pour le gouvernement de Louis-Philippe. Charles Curasson donna sa démission de substitut du procureur du roi et fit bientôt un mariage superbe en épousant Mlle Viney, de Saint-Loup, aussi remarquable par la grâce de ses manières que par la rondeur de sa dot qui se montait à 800,000 fr. en plus des forges importantes de Sémouse. Devenu possesseur de cette brillante fortune et de ces usines, M. Curasson se persuada qu'il pourrait les faire valoir lui-même, mais en commerce comme en industrie, l'intelligence et l'esprit ne suffisent pas; parfois même ils sont de trop. Entré dans une administration dont les détails lui étaient inconnus, dans un dédale dont il n'avait pas la clef, Curasson a fait, au dire de ses employés eux-mêmes, des manœuvres à contre sens, et son navire commercial, mal dirigé, a vogué au caprice des flots et a fini par faire un naufrage désastreux. Rien n'a pu être sauvé de cette magnifique fortune. Le

malheureux industriel serait réduit à une affreuse misère si un de ses amis, M. Louis de Vaulchier, ne lui avait donné une place dans les bureaux de l'administration du chemin de fer de Besançon à Dijon ; sa femme, en apprenant la ruine de ses enfants, est morte de chagrin quelques mois avant l'éclat de la catastrophe. Charles Curasson, d'un caractère doux et bienveillant, avait attiré à lui toutes les affections pendant son opulence, aussi les sympathies ne lui manquèrent jamais dans son adversité.

Cette anecdote fournit un sérieux enseignement. C'est toujours une grave inconséquence, une lourde faute que de changer de religion ou de caste. Si M. Curasson père, au lieu d'oublier ou de tâcher de faire oublier qu'il était *homme de peu*, comme disait si impertinemment l'aristocratique Saint-Simon, eût mis son orgueil à être le fils de ses œuvres, il pouvait à son aise devenir royaliste sans pour cela cesser d'être plébéien ; mais vouloir faire de la gentilhommerie à tout prix, c'est le comble du ridicule. Charles, héritant de tels principes, aurait continué la carrière qu'il avait choisie et qu'il aimait, il aurait conservé ses 50,000 livres de rente, sa femme qu'il adorait, et aucune position ne serait aujourd'hui dans nos pays plus heureuse, plus puissante que la sienne.

. . . .

Francis Wey est petit, bien découplé et portant haut la tête. Son regard est ferme, pour ne pas dire insolent ; un sourire de persiflage se promène habituellement sur ses lèvres, et ses moindres gestes annoncent une assurance voisine de la présomption. La masse un peu crépue de ses cheveux et ses moustaches abondantes semblent encore rehausser la hardiesse de sa physionomie ; il est parfaitement pris dans sa taille, ses membres sont bien faits ; il est fort vigoureux, non pas toutefois d'une force et d'une vigueur suffisante pour lui permettre de terrasser un homme de cinq pieds six pouces. C'est là précisément qu'est sa prétention, car, en général, nous voulons toujours faire ce que nous ne savons ou ne pouvons pas faire. Dites à un officier d'infanterie qu'il ne marche pas bien, il rira dédaigneusement ; dites-lui qu'il ne sait pas monter à cheval, la rougeur lui couvrira le front et il vous fera mettre l'épée à la main pour vous prouver qu'il est bon écuyer. J'ai eu un préfet bossu qui disait naïvement : « J'ai les épaules rondes ! » mais jamais il ne serait convenu qu'il avait une bosse.

Quand Francis Wey est en train de raconter, et il y est souvent par bonheur pour ceux qui l'écoutent, il y a toujours parmi ses nombreuses historiettes deux ou trois aventures qui lui sont personnelles et qui mettent en relief sa force herculéenne.

Un soir, au sortir du spectacle, il était foulé par un garde municipal qu'il avait étreint d'un poignet de fer et qu'il avait mis à la raison. Un autre jour qu'il se promenait sur les bords de la Seine, une barque chargée de femmes et d'enfants était emportée par un courant rapide ; il avait saisi brusquement la corde de la barque et l'avait arrêtée court au moment où elle allait chavirer. Une autre fois encore, un voyageur (et ce voyageur, bien entendu, était un colosse) avait voulu lui disputer sa place dans la diligence ; il avait pris, lui Wey, le querelleur par les épaules et l'avait jeté par la portière, les quatre fers en l'air.

Wey a ses manies, comme chacun de nous a les siennes ; sa nature, il faut le dire, est un peu âpre, un peu comtoise ; il était ainsi quand il était enfant, il était de même au collège, il n'était pas autrement quand il devint jeune homme. Les manières bruyantes dont on lui fait un reproche ne sont pas étudiées, elles tiennent à son caractère vif, bouillant et surtout à ce que l'éducation de famille n'est pas venue corriger en lui le côté défectueux de son caractère.

Je me souviens qu'un soir, après avoir dîné ensemble, nous étions allés voir le géant du *café de Mulhouse*. Il y avait seulement quelques personnes dans le salon d'attente. Le géant sortit tout à coup de derrière une portière placée au fond du salon ; il avait plus de sept pieds, c'était une masse de chair, flasque et stupide. Il se plaça au milieu de l'appartement, étendit horizontalement ses bras et nous engagea à passer dessous, ce que nous fîmes, Francis Wey en tête, avec une docilité des plus niaises et des plus risibles. Quelques instants après, lorsque le monstre se fut retiré derrière son rideau, plusieurs littérateurs connus entrèrent, poussés par la même curiosité que nous, Francis Wey courut aussitôt de l'un à l'autre avec l'air de la plus grande satisfaction : « Mon cher, cet homme est prodigieux ; j'ai passé sous son bras, le chapeau sur la tête ! » Et le pauvre Francis y aurait passé à cheval, en uniforme de carabinier, le casque en tête et l'aigrette par-dessus le marché.

Un autre soir nous dînions aux *Frères Provençaux* avec quelques

amis. Paul Courvoisier (1), chef d'escadron au 6e régiment de cuirassiers, dont chacun connait la taille formidable et la force, était au nombre des convives. Paul ne prend point de café, mais il remplace ce breuvage aimé par un et même par plusieurs verres de *brididi*, liqueur composée d'eau-de-vie et de curaçao. Notre commandant prend un verre ordinaire, le remplit d'eau-de-vie aux trois quarts et complète le reste du verre avec du curaçao. En voyant ce mélange bizarre Francis Wey dit à Courvoisier : « Commandant, ce que vous buvez là est donc bien bon? — C'est excellent, » répondit le cuirassier. « Eh bien, s'écria Wey, je vais faire comme vous. — Prenez garde, ajouta Paul Courvoisier, le *brididi* est une liqueur traîtresse, et quand on n'y est pas habitué, il peut faire mal. » Hélas ! notre commandant provoquait de la sorte, sans s'en douter, l'amour-propre de Francis, qui voulut prouver à l'instant même qu'il pouvait boire impunément comme un homme de cinq pieds huit pouces. « Les voltigeurs, dit-il à Paul, font campagne tout aussi bien que les cuirassiers. » Voilà donc Wey à la besogne ; mais il n'avait pas vidé le quart de son verre qu'il était gris, complètement gris. Son visage était d'une pâleur mate, une sueur abondante lui découlait du front ; tout en discourant, ses bras, ses mains et ses doigts étaient dans une agitation inquiète incessante, presque convulsive ; il soutint longtemps avec une logique des plus bouffonnes que la cravate de Charles Demandre, qui était à petites raies blanches sur un fond bleu, lui avait fait tourner le cœur et avait, seule, causé tout le malaise qu'il éprouvait. La sortie fut pénible. N'ayant pu avoir ce jour-là de cabinet à l'entresol, nous en avions pris un au second. Je me trouvai le premier et Francis était le quatrième dans l'ordre de sortie de notre petit salon. A peine étais-je arrivé au milieu de l'escalier que Wey, qui avait glissé sur les deux talons et qui s'était laissé choir lourdement, passa à côté de moi, raide comme une planche et filant avec la rapidité d'un navire qu'on lance à la mer ; il ne s'arrêta que sur le palier de l'escalier où un de ses bras s'engageant en dedans de l'un des pieds de la banquette placée là pour servir de halte aux dîneurs trop avinés, l'empêcha d'aller plus loin. Nous nous empressâmes aussitôt autour de lui ; il s'était relevé seul prestement et sa toilette n'avait pas

(1) Fils du garde des sceaux de Charles X.

éprouvé la plus petite avarie, son chapeau même ne semblait avoir été un peu dérangé et un peu déformé que pour donner à sa physionomie étonnée et à son œil démesurément hagard une expression si originale, si comique, que le fou rire qui nous prit à cette vue dura plus d'un quart d'heure.

Paul Courvoisier se chargea de reconduire Francis Wey et lui fit faire un long détour avant de le ramener chez lui, mais lorsque Wey fut devant sa porte rue Greffulhe, il ne voulut pas rentrer : « Que voulez-vous que je fasse, disait-il, dans cette maudite baraque qui n'est pas la mienne ? » et force fut à Paul de le reconduire sur le boulevard, où ils se promenèrent encore jusqu'à deux heures du matin, après quoi Francis, harassé de fatigue, demanda lui même à retourner à son domicile où, cette fois, il rentra sans observation.

Un soir, en arrivant à la maison où nous avions réuni quelques amis, Mme Francis Wey raconta fort gaiement quelques anecdotes qu'elle venait d'entendre dans un salon d'où elle sortait. « A propos, dit-elle, la jolie Mme L. est entrée d'une façon si bizarre que nous avons cru un moment qu'il n'y aurait pas assez de place dans la pièce pour y loger la croupe postiche qu'elle portait — Voyons, ma chère, s'écria Wey, contrarié de voir sa femme tourner en ridicule une de ses meilleures amies, voyons, est-ce que tu as l'habitude de laisser ton derrière dans l'antichambre quand tu entres quelque part ? »



LE
PALAIS GRANVELLE
AU COMMENCEMENT DU XVIII[E] SIÈCLE
DOCUMENTS INÉDITS (1)

Au cours de certaines études sur les événements de l'année 1709, j'ai rencontré ces documents, qui m'ont paru devoir intéresser assez particulièrement ceux des habitants de Besançon qui ont le bon goût d'aimer leur antique cité, et je me fais un plaisir de les offrir aux *Annales* d'une province à laquelle m'attachent moi-même de bons souvenirs personnels.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

Besançon, 29 janvier 1709.

M. de La Baume comte de Saint-Amour à M. Chamillart (2)
(Originale)

« MONSEIGNEUR,

« Je suis très mortifié de uous importuner d'une affaire particuliere dans le tems que uous en auez de plus importantes: je ne l'aurois pas fait si j'auois pu auoir iustice ailleurs. Uos bontés pour

(1) Extraits du dépôt des archives du ministère de la guerre, vol. 2168, pièces 7, 8 et 9.

(2) Ministre secrétaire d'État de la guerre : la province de Franche-Comté relevait de son département.

M. Émile Bourgeois, dans son livre intitulé : *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté* — dont la thèse, pour le dire en passant, est fort exagérée — a justement déploré (p. 91) que les papiers de l'intendance

moy et les dernieres graces que uous auez oblenus de Sa Maiesté pour mon fils me persuadent que uous me l'accorderay uolontiers en une occasion ou il s'agit de sauuer une maison de cinquante mil escus (1), ou le Roy, la Reine, monseigneur le Dauphin et une partie de la cour logèrent en l'an 1682. Sa Maiesté me fist l'honneur de me dire qu'Elle n'en auoit pas trouué une plus commode pendant son uoyage: dez lors elle fust destinée par ses ordres, expliquées de la part de M. de Louuois, pour le logement des gouverneurs du pays, qui l'ont occupé tres rarement. Auiourd'huy un grand nombre de personnes de toutes sortes d'estat s'en sont emparez dans un tems mesme qu'il ne m'est pas libre d'y demeurer; elle a failly d'être brulée deux fois. Lorsque ie m'adresse au magistrat, qui me paye la location, pour les faire sortir, atendu les risques que ie cours, ils [*sic*] me repond, comme uostre Grandeur le pourra connoistre par la declaration cy iointe qui m'a été signifiée de sa part, qu'il consent que ie mète dehors de ma maison tous ces particuliers; qu'il convient qu'elle est tres exposée; qu'estant destinée pour les gouverneurs du pays par ordre du Roy, il ne peut s'en mesler; qu'il faut s'adresser à la cour, puisqu'il n'y a ny contract ny bail par escrit. L'on m'a dit la mesme chose dans les autres iurisdictions, lorsque ie m'y suis adressé. Il est cependant du bien public qu'un palais d'un aussi grand prix, qui fais l'ornement de cette uille ne soit pas exposé chaque iour à estre bruslez. C'est donc à uous seul, Monseigneur, que ie puis auoir recours pour le sauuer; ie demande à uostre Grandeur la iustice que ie ne puis auoir ailleurs, par les raisons que i'ay l'honneur de vous representer.

« Je vous suplie de me faire sauoir si l'intention de Sa Maiesté est qu'un nombre infiny de gens remplissent ma maison sans uos ordres et sans aucune permission de M. de Talart (2), dans un tems que ie n'ay pas la liberté d'y demeurer. Ayez la bonté de m'accor-

de Besançon eussent été détruits par l'incendie de 1720 : heureusement, la partie la plus importante de la correspondance des intendants de cette province se retrouve aux archives de la guerre.

(1) Cette évaluation serait à comparer avec le prix que la municipalité de Besançon a mis à l'acquisition de la même maison en 1864.

(2) Le maréchal de Tallard, fait gouverneur de Franche-Comté en 1704, « à l'étonnement et au scandale de tout le monde. » (Saint-Simon, *Mémoires;* édition Boislisle, XII, 305, n. 5.)

der une lettre par laquelle il soit ordonné a tous ceux qui l'occupent, de quelle qualité qu'ils soyent, d'en sortir, s'ils n'ont des ordres de uostre Grandeur et un pouuoir de M. de Talart : vous sauueray par là ma maison. Adiouté s'il uous plait cette grace à toutes les autres que i'ay receus de vous.

« Je suis avec respect,

« Monseigneur,

« Votre tres humble et tres obeissant serviteur

« De la Baume comte de Saint-Amour.

« Besançon, ce 29 ianvier 1709. »

Besançon, 8 novembre 1708.

Copie de la signification par le magistràt de Besançon

A requête de Messieurs du magistrat de cette ville de Besançon, soit signifié à messire Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, en réponse de l'acte qu'il leur a fait signifier le jour d'hier [*sic*] 6e novembre, que mesdits sieurs du magistrat n'ont onné aucun logement à tous ceux qui sont dans le palais de Granvelle ; qu'ils souhaitent même qu'ils en fussent tous dehors, à cause des accidents de feu qui ont failli d'arriver, mais qu'ils n'ont aucune autorité en cette occasion pour les en mettre dehors, ni pour concourir à cet effet avec ledit seigneur, quelque inconvénient [*sic*], attendu que c'est par ordre du Roi et sur les lettres de feu Mgr de Louvois que cette maison est destinée au logement du gouverneur, qu'il faut s'adresser en cour. Fait à Besançon le 8e novembre 1708. »

[Cette copie est écrite de la main de M. de Saint-Amour et signée par lui.]

Besançon, 17 février 1709.

M. Le Guerchoys (1) *à M. Chamillart*

(Originale)

« Monsieur,

« La maison de M. le comte de Saint-Amour, au sujet de laquelle il a pris la liberté de vous écrire la lettre ci-jointe, que vous m'avez

(1) Intendant de Franche-Comté. Il signait ainsi : *Le Guerchoÿs*, comme on le verra au bas de cette lettre.

fait l'honneur de me renvoyer le 6 de ce mois, a toujours été destinée à loger le gouverneur de la Province. Du temps de M. le maréchal de Duras, elle était, de son agrément, occupée par M. le comte de Monicault, M[me] la comtesse de Peseux, un tapissier qui en est le concierge, et quelques autres particuliers. Aussitôt que M. le maréchal de Tallard fut nommé au gouvernement, M. de Rostaing, lieutenant de Roy de cette ville, lui écrivit pour savoir ses intentions à l'égard de ceux qui demeuraient dans cette maison : il lui fit réponse qu'ils pouvaient y rester jusqu'à ce qu'il vînt sur les lieux. Les choses en sont demeurées là, et les mêmes personnes qui étaient pour lors dans cette maison y sont encore aujourd'hui. J'ai fait entendre au comte de Saint-Amour qu'il devait s'adresser à M. de Tallard pour faire sortir de sa maison ceux qu'il jugera à propos : il en est convenu, et c'est la voie qu'il doit prendre incessamment. Vous jugerez qu'il n'est pas nécessaire que vous vous donniez la peine d'entrer sur cela dans aucune discussion.

« Je suis avec un profond respect,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le Guerchoys. »



MÉLANGES & COMPTES RENDUS

Un prélat d'ancien régime au XIXe siècle, sa famille et son groupe. **Le cardinal de Rohan-Chabot,** *archevêque de Besançon* (1788-1833), *par* Charles Baille. — *Un vol. in-12, 489 p. Perrin et Cie.*

Nous serions surpris si le livre de M. Baille que nous présentons aux lecteurs des *Annales* ne comptait pas parmi les succès littéraires de l'année 1904. Il aura pour lui l'intérêt du sujet ; il satisfera les plus difficiles par l'abondance et la sûreté de l'information, par la variété des points de vue, par la fermeté du style ; il n'est pas jusqu'à l'indépendance de pensée et la liberté de langage de l'auteur qui lui vaudra la sympathie de tous ceux qui estiment que l'on doit la vérité à tout le monde et que l'histoire n'est pas nécessairement un panégyrique.

M. Baille n'a pas isolé son héros du temps et du milieu où il a vécu. Il étudie en même temps *sa famille et son groupe ;* mais ce n'est point de sa part une précaution contre la pauvreté de son sujet. Sans doute le cardinal de Rohan-Chabot ne fut ni un grand génie par l'intelligence, ni un héros par le caractère ; mais si haut que l'ait fait monter sa naissance, il ne fut jamais déplacé. C'était le contraire d'un parvenu, et tel qui s'honore d'être le fils de ses œuvres pourrait apprendre de lui que la dignité n'est pas la morgue et que, pour tenir son rang, le tact du patricien vaut au moins l'intelligence de l'homme nouveau.

Dans son introduction, M. Baille raconte la romanesque histoire du mariage de Marguerite de Rohan, la fille de Henri, premier duc de Rohan, le grand rebelle protestant des premières années du XVIIe siècle, avec le jeune et beau comte Henri de Chabot, le chef de la maison de Rohan-Chabot, à laquelle appartenait le cardinal. Il expose les longs et singuliers procès qui accompagnèrent et suivirent cette

alliance, et résume l'histoire des deux branches rivales de la famille, les Rohan-Rohan et les Rohan-Chabot jusqu'à la Révolution.

Ce fut à la veille de celle-ci, le 19 février 1788, que naquit le futur cardinal Louis-François-Auguste de Chabot. Dès l'année suivante, l'enfant quitta la France avec son père pour ne rentrer avec lui qu'en 1800. Sous l'empire, les Rohan ne se rallièrent pas; ce fut sans l'avoir désirée et encore moins sollicitée (1) qu'Auguste de Rohan reçut en 1808 la charge purement honorifique de chambellan.

Il se résigna à cet honneur importun, ne pouvant le refuser sans danger pour lui et pour les siens. Aussi, lorsque les Bourbons revinrent sur le trône, n'avait-il rien à oublier ni à regretter de sa conduite. Il reprit naturellement à la cour la place que lui assurait sa naissance. Il était l'un des plus riches et des plus brillants gentilshommes du royaume, il avait le grade de colonel d'infanterie, et la mort de son père venait de faire de lui un duc et un pair de France lorsque, le 20 mai 1819, il entrait au séminaire de Saint-Sulpice. Il ne semble pas que cette détermination d'Auguste de Rohan ait surpris outre mesure le grand monde où il vivait. Sa profonde dévotion était bien connue; on savait quelle ineffaçable impression lui avait laissée au cœur la mort atroce de sa jeune femme; d'autre part, il faut le reconnaître avec M. Baille, le sacrifice n'était pas aussi dur qu'il semble au premier abord; en renonçant à quelques-unes des grandeurs acquises ou de celles qu'il pouvait encore espérer, Auguste de Rohan ne les abdiquait pas toutes, il restait duc et pair; il était du reste trop homme d'ancien régime pour ne pas douter que les hautes charges ecclésiastiques ne fussent dues à son nom et ne lui arrivassent bientôt. De fait, l'abbé de Rohan, ordonné prêtre le 1er juin 1822, était dès l'année suivante chanoine honoraire de la métropole, grand vicaire de Paris et siégeait à ce titre au conseil de l'archevêque.

Dès 1823, on songeait à lui pour le chapeau de cardinal; le pape Léon XII, alors à l'agonie, se montrait favorable, demandant seulement qu'on laissât *mûrir les vertus* du jeune abbé; l'année suivante, des intrigues politiques lui firent préférer le prince de Croï, premier

(1) M. Baille fait justice de la légende d'après laquelle — dans cette occasion en particulier — l'aristocratie aurait demandé les faveurs impériales. Dans le dossier des quarante chambellans créés en 1808, il n'y a pas trace de sollicitations de la part de leurs familles.

aumônier du roi; mais en 1828, le ministère Martignac le dédommageait en le nommant, à quelques jours d'intervalle, à l'archevêché d'Auch, puis à celui de Besançon, où il succédait à Mgr de Villefrancon (1).

Dès les premiers jours de l'arrivée du nouvel archevêque en Franche-Comté, apparurent les contrastes de sa nature. Le 4 février 1829, en franchissant les limites de son diocèse, il descendit de voiture, s'agenouilla et baisa pieusement et humblement la terre; le lendemain, le grand seigneur reparaissait, et c'est en carrosse de grand gala, avec cocher et valets de pied en livrée rouge, et son premier valet de chambre à cheval « avec l'épée au côté, les manchettes et le jabot de dentelles », qu'il faisait son entrée solennelle à Besançon. Mgr de Rohan trouvait son diocèse divisé, comme toute la France, en partis hostiles; il s'entendit naturellement avec les représentants du parti royaliste, les marquis de Grammont, de Vaulchier et de Moustier, le premier président Chifflet, le député Courvoisier; il fut plein de déférence pour le maréchal Moncey, dont les glorieux services imposaient le respect à tout le monde et qui, par ses grandes manières, était fait pour lui plaire; il ne se scandalisa point des allures et du langage soldatesques du brave général Marulaz; mais le parti libéral restait froid ou franchement hostile. Il faut dire que rien, dans le passé de l'archevêque, n'était fait pour le rassurer, et que ce dernier, lorsque la politique était en jeu, oublia plus d'une fois, avec la prudence que lui imposait son caractère, la courtoisie et le tact qui étaient sa grande séduction. Le clergé lui-même n'était pas unanime en faveur de son chef; je ne parle pas des protestations

(1) J'ai passé plus rapidement que je n'aurais voulu sur les premiers chapitres du livre de M. Baille; pour être complet, il faudrait suivre avec lui Auguste de Rohan dans les salons de la Restauration, au château des Tuileries, à l'Élysée, demeure du duc et de la duchesse de Berry, dans sa demeure seigneuriale de la Roche-Guillon, illustre désormais dans l'histoire des lettres françaises par la fastueuse hospitalité accordée à Montalembert, Lacordaire, Berryer, Lamartine et Hugo; il faudrait pénétrer avec lui dans l'arrière-loge de l'Opéra où agonisait, le 14 février 1820, le duc de Berry assassiné, assister, le 1er mai 1821, dans l'église Notre-Dame, au baptême du duc de Bordeaux et enfin l'accompagner en 1824 à Rome, où il fréquenta plusieurs mois dans les salons de l'aristocratie romaine, ami respecté de Mme Swetchine, de Mme Récamier, de la duchesse de Devonshire, et respectueux courtisan des reines déchues Hortense Bonaparte et Caroline Murat.

soulevées par les premières mesures, prises à la légère, du nouveau prélat, ni de l'effarement naïf des vieux prêtres franc-comtois, qui ne comprenaient pas « qu'on pût être vraiment bon prêtre ayant conservé tant d'usage et de savoir-vivre qu'en avait l'archevêque », ou que scandalisaient ces réceptions dans les grands salons de l'archevêché, ouverts aux notables et aux fonctionnaires, « qui étaient reçus avec *leurs dames et leurs demoiselles* ». C'étaient là des malentendus ou des préjugés qui cédèrent facilement à la franchise, à la bonne grâce et à l'impeccable correction du prélat. Mais d'autres adversaires étaient irréconciliables, c'étaient les derniers assermentés. Il faut lire dans M. Baille la lutte engagée avec leur chef, le chanoine Grappin. Dans ce duel singulier, toutes les avances du jeune archevêque échouèrent devant l'obstination du vieillard, qui eut encore sur lui l'avantage de lui survivre dix mois.

Pendant que Mgr de Rohan s'occupait de l'administration de son diocèse (1), les événements politiques se précipitaient; le ministère Martignac faisait place au ministère Polignac; la fortune du prélat semblait ne pouvoir que gagner à l'intrigue qui amenait au pouvoir ses coreligionnaires politiques, et à leur tête son ami d'enfance, le prince de Polignac. La moindre des imprudences du ministre néfaste qui allait conduire la monarchie à sa perte fut de demander et d'obtenir le chapeau de cardinal pour Auguste de Rohan, dont la nomination au siège archiépiscopal de Besançon avait déjà soulevé tant d'objections. Le 5 juillet 1830, le duc de Rohan était proclamé par le pape Pie VIII cardinal de la sainte Église romaine; le 13 du même mois, il partait pour Paris, où il devait recevoir le *berettino* du garde-noble, comte Mazzolani (2), et la barrette de l'ablégat aposto-

(1) A s'en tenir aux renseignements fournis par M. Baille, il faut reconnaître que cette administration était plutôt malheureuse au moins au point de vue artistique. Notons seulement à la cathédrale la disparition de la chaire de de pierre, qui, heureusement a été rétablie, la pose des vitraux du grand chœur qui y sont encore, hélas! et le projet de remplacer la chapelle du Saint-Suaire par un portail « style moyen âge, tel qu'on le comprenait en 1819. » Pour être juste, il faut ajouter que le cardinal fut plus heureux dans l'aménagement de son palais et que plusieurs des tableaux de premier ordre qui le décorent ont été donnés par lui.

(2) Parmi les erreurs que relève M. Baille au cours de son étude, la plus amusante peut-être au point de vue comtois est celle de Mgr Besson, qui, dans la vie de Mgr de Bonnechose, montre le nouveau cardinal recevant princière-

lique Chigi. La remise du *berettino* n'avait point encore eu lieu lorsque la révolution éclatait et que la royauté légitime disparaissait. Nul plus que le nouveau cardinal n'était frappé par la catastrophe dans sa fortune d'abord et dans ses espérances, et, ce qui le navrait davantage sans doute, dans ses affections intimes et dans les convictions de toute sa vie. Son désarroi fut profond ; à peine échappé aux émeutiers qui avaient été maîtres de lui pendant quelques heures, il n'osa rentrer dans son diocèse, ne sachant quel accueil il recevrait de ses ouailles, et se réfugia d'abord à Fribourg, puis à Nice, archevêque sans diocèse et ne sachant même s'il avait encore une patrie. La mort du pape Pie VIII permit au cardinal de se rapprocher du gouvernement de juillet. Avant de partir pour Rome, il avait demandé au ministre Sébastiani ses instructions, s'engageant à en faire usage « pour le service de la religion et l'honneur de la France. » Un premier service fut de contribuer à l'élection du cardinal Capellari, qui prit le nom de Grégoire XVI et dont le succès fut considéré comme une victoire pour la diplomatie française. Le 25 juillet 1831, l'ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, successeur de M. de Laféronnay, écrivait à Casimir Perier : « Je dois vous dire que le cardinal de Rohan se place très convenablement à mon égard. Il a parlé au pape dans les meilleurs termes et je lui dois une partie de la bienveillance particulière avec laquelle j'ai été accueilli. » Ce n'est pas tout, M. Baille nous révèle, en donnant à l'appui de curieuses lettres du ministre et de l'ambassadeur, que le cardinal fut mêlé, beaucoup plus qu'on ne l'avait cru jusqu'alors, à de secrètes négociations entre le gouvernement pontifical et celui de Louis-Philipppe. Pour ne citer qu'un fait, l'extrême importance que mit Casimir Perier à obtenir la condamnation par le pape des doctrines de l'*Avenir*, et la grande part que le cardinal, aidé de l'abbé Dupanloup, eut à cette condamnation, sont des révélations qui donnent à cette partie du livre de M. Baille le plus vif intérêt.

D'autres faits, malheureusement, retardèrent le moment où Auguste de Rohan consentit à donner son adhésion formelle à la nouvelle royauté en rentrant dans son diocèse. Il ne s'y décida qu'au

ment à Besançon le garde-noble Mazzolani, recevant en sa présence les félicitations de son diocèse et l'associant aux abondantes aumônes qu'il distribua à cette occasion. Le noble romain n'a jamais mis les pieds à Besançon.

printemps de 1832, cédant aux reproches de sa conscience et aussi aux instances de son pieux secrétaire, l'abbé Perrin, et de l'abbé Dupanloup. Le 24 juin 1832, il fit une seconde entrée à Besançon, moins solennelle que la première, presque furtive et à l'insu de ses amis comme de ses adversaires.

Ceux-ci revinrent bientôt de leur surprise ; profitant des indécisions du pouvoir central et de la faiblesse — sinon de la complicité — des autorités locales, ils organisèrent devant les fenêtres de l'archevêché un charivari qui dura quatre jours et tournait à l'émeute, lorsque l'intervention de la troupe et « quelques coups de crosse » firent rentrer dans l'ordre les hommes « nationaux ». Ces brutalités eurent leur effet habituel, elles rallièrent à l'archevêque insulté les indifférents et les adversaires honnêtes, si bien que lorsqu'il mourut, au début de l'année suivante, le 8 février 1833, les regrets furent unanimes et que, parmi les témoignages qui s'élevèrent en sa faveur, les plus louangeurs vinrent de ceux qui s'étaient mêlés ou qui avaient applaudi à ses insulteurs.

M. Baille, dans une des dernières pages de son livre, décrit ainsi la statue du cardinal, œuvre du sculpteur Clésinger père : « Sa statue « de marbre blanc le représente admirablement dans sa *cappa ma-« gna*, à genoux, les mains jointes et la tête légèrement inclinée à « droite par un mouvement suppliant et d'un caractère séraphique. « C'est toujours le duc de Rohan, mais celui des derniers jours, où le « grand seigneur, qui se révèle encore, le cède au bon et paternel « évêque, pénétré d'ardente piété et de résignation ; et c'est ce qui « fait de ce monument un chef-d'œuvre. »

Le Rohan que nous révèle M. Baille n'est pas seulement celui des derniers jours, c'est aussi celui de la jeunesse et de l'âge mûr ; il est plus varié et plus vivant, mais c'est bien le même au fond. Aux Tuileries, à Saint-Sulpice, à la Roche-Guillon, à Rome, comme à Besançon, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ce qui caractérise Auguste de Rohan, c'est précisément ce mélange de dignité naturelle et d'exquise candeur que le modeste sculpteur a su exprimer par une heureuse et unique inspiration de son ciseau, et que M. Baille met en lumière avec la science d'un érudit et l'autorité d'un historien.

A. B.

Le cardinal Gousset. Sa vie, ses œuvres, son influence, *par le chanoine* Gousset, *curé-doyen de Marnay. — Besançon, imprimerie Bossanne, in-8 de* **631** *pages, avec une phototypie.*

L'auteur de ce livre, M. le chanoine Gousset, curé de Marnay, ayant soumis son manuscrit à l'appréciation de l'Académie de Besançon, a reçu une récompense pour son travail. Bien que publiée trente-six ans après la mort du cardinal, cette vie ne viendrait peut-être pas encore trop tard si l'éminent archevêque de Reims n'avait eu déjà plusieurs biographes : M. l'abbé Besson, Mgr Faivre, protonotaire apostolique, M. l'abbé Lebœuf. Mais M. le chanoine Gousset a élargi son cadre en étudiant toutes les œuvres auxquelles le cardinal a pris une part directe ou éloignée, toutes les idées ou doctrines sur lesquelles s'est exercée son influence. Sa vie, dit Mgr Dabert, un de ses successeurs à Périgueux, est le résumé, la synthèse de l'histoire de l'Église de France pendant un demi-siècle. A ce point de vue, M. le curé de Marnay pouvait encore offrir une vie du cardinal Gousset au public. Il l'a écrite avec toute la piété d'un neveu et y a mis une grande abondance de détails. Il nous a paru, après un coup d'œil rapide, que quelques-uns de ces détails pouvaient être sacrifiés et que cette œuvre n'eût rien perdu à être élaguée dans quelques-unes de ses parties.

En somme, cette vie est plus qu'intéressante, elle est édifiante et on n'a qu'à gagner à sa lecture.

A. R.



CHRONIQUE

A la séance du 28 novembre de la Société d'émulation du Doubs, M. Jules Gauthier a parlé à ses collègues des pouillés ecclésiastiques du diocèse de Besançon. Rappelant le but et l'origine de ces recueils, il a signalé, comme étant le plus complet, celui qui est connu sous le nom de *Pouillé des Carmes*, et se trouve aujourd'hui aux Archives départementales. Mais il en est de beaucoup plus anciens, consistant en quelques notes écrites sur les marges ou sur les plats d'heures manuscrites. On y voit que les anciens décanats du diocèse répondaient aux divisions primitives de la Séquanie et que, les localités qui leur donnaient leurs noms ayant disparu, ils en ont pris d'autres. C'est ainsi que le décanat de Longevelle, village très riche en antiquités gauloises et romaines, est devenu celui de Rougemont, et que celui de Corre s'est transformé en celui de Faverney. De ces vieux pouillés on peut donc tirer des indications précieuses pour la géographie de temps très peu connus.

M. Gauthier a lu à la même séance une étude archéologique sur l'église de Saint-Maurice de Besançon, rappelant sa construction et ses restaurations successives et faisant ressortir le mérite artistique de quelques objets mobiliers de cette église.

A la séance du mercredi 16 décembre, M. l'abbé Paul Druot, curé de Voillans, a lu une étude complète et savante sur la voie romaine du Rhin, dans son parcours de Besançon à Clerval. Des relevés faits précédemment par plusieurs archéologues et des fouilles opérées sous les yeux de M. l'abbé Druot lui ont fait voir que le mode de construction de cette voie varie selon la nature du terrain, et lui ont permis d'en suivre exactement le tracé : à l'ouest de Grosbois elle s'écarte de la vallée du Doubs, en passant par Luxiol, Autechaux, Voillans, l'Hôpital-Saint-Lieffroy, pour la rejoindre vers Clerval.

M. Albert Girardot a communiqué une courte, mais intéressante notice sur le professeur Alexandre Vézian, ancien membre de la Société. Puis M. Jules Gauthier a décrit sommairement le bourg et le château de Marnay, pour prendre, en quelque sorte, possession d'un sujet qu'il se propose de traiter plus complètement.

A la fin de la séance, ont été élus comme membres honoraires : M. Philippe Berger, professeur au Collège de France, et M. Just Becquet, sculpteur bisontin. M. Thuriet, avocat général, a été élu président de la Société pour l'année 1904.

Le lendemain, à deux heures du soir, une nombreuse assemblée était réunie dans la grande salle de l'hôtel de ville pour la séance publique annuelle. Dans un discours très bien écrit, M. Francey, président, a rappelé le but de la Société d'émulation, et, après un juste hommage rendu aux membres décédés, a exposé les travaux des sociétaires pendant l'année 1903. M. l'abbé Rossignot, bibliothécaire de l'archevêché, a donné ensuite lecture de sa notice sur l'orientaliste Guillaume Pauthier, déjà lue au mois d'octobre et retenue pour la séance publique. M. Maire, capitaine d'infanterie coloniale, a lu, au nom de M. le commandant Almand, de Baume-les-Dames, le récit très attachant d'un voyage en Égypte. Le voyageur conclut que si nous avions mieux connu l'Égypte, les Anglais n'en seraient pas les maîtres ; qu'en tout cas nous y trouverons de grands exemples de développements coloniaux et de procédés d'administration. Pour clore la séance, M. Maldiney a fait une très intéressante conférence sur la photographie des couleurs. Après de longues et laborieuses tentatives, ce nouveau progrès de l'art photographique est presque réalisé ; l'auditoire n'a pu en douter, à la vue des belles et nombreuses projections qui ont été faites devant lui.

A sa première séance de l'année, 16 janvier 1904, la Société d'émulation a procédé à l'installation de son bureau. M. Francey remet ses pouvoirs à M. Thuriet, nouveau président. Celui-ci exprime ses craintes d'avoir une tâche plus difficile que celle de son prédécesseur par suite du départ du dévoué secrétaire de la Société, appelé à de nouvelles fonctions. Mais M. Jules Gauthier affirme que non seulement il reste Franc-Comtois par le cœur, mais qu'il le sera souvent par sa présence aux séances de la Société. M. le secrétaire lit ensuite un projet de règlement relatif au choix du bénéficiaire de la pension

Grenier. Ce règlement est, autant que le permettent les conditions des testaments des frères Grenier, calqué sur celui de l'Académie de Besançon concernant la pension Suard. Après quelques observations, il est adopté. Le premier pensionnaire ne sera nommé qu'en 1905, parce qu'on a dû capitaliser les intérêts de la somme léguée afin d'avoir une rente annuelle de 1,800 fr.

La parole est donnée à M. le vicomte de Truchi, qui lit une description finement écrite du château de Cicon. Ce manoir féodal, complètement ruiné vers la fin du XVIIe siècle, est bien plus remarquable par sa situation que par ses ruines, lesquelles ne consistent guère qu'en quelques terrasses et quelques pans de murs. Une grotte inexplorée est située dans le rocher, au-dessous du château ; l'imagination populaire se plaît à y enfermer des trésors gardés par la vouivre.

M. Jules Gauthier esquisse, en quelques paroles, la charmante figure d'une noble dame comtoise, Béatrix de Cusance, dernière descendante des Vergy. Elle épousa, après la mort du prince de Cantecroix, son premier mari, le duc Charles IV de Lorraine, et résida avec lui au château de Belvoir de 1637 à 1641. Elle mourut à Besançon au numéro 6 de la Grande-Rue. Elle fut une des bienfaitrices des Clarisses; sa pierre tombale et son cœur, renfermé dans une enveloppe d'étain, se trouvent actuellement dans le nouveau couvent des sœurs de Sainte-Claire, à Besançon.

* * *

A la séance de l'Académie de Besançon du 28 décembre, MM. Lieffroy et J. Gauthier ont lu des notices nécrologiques sur M. Eugène de Beauséjour et M. Ulysse Robert.

M. le chanoine Rossignot a donné lecture de son étude sur Hugues Ier, archevêque de Besançon, qui a été retenue, à titre de discours de réception.

A la séance du 21 janvier, M. Vaissier a donné lecture du rapport sur le prix Marmier, dont les conclusions ont été adoptées, et M. Boussey a lu des vers offerts par M. Grandmougin à l'Académie pour la séance publique de janvier.

Une nombreuse et brillante société était réunie dans la grande salle de l'hôtel de ville, pour assister à cette séance qui s'est ouverte

le jeudi 28 janvier, à deux heures du soir, sous la présidence de M. Boussey, en l'absence de M. Guillemin, président annuel.

M. de Lurion, secrétaire de l'Académie, a donné lecture du discours de M. le président, consacré au statuaire bisontin Jean Petit. Nul n'était mieux désigné que M. Guillemin pour étudier la vie laborieuse et modeste d'un artiste aussi remarquable. Son œuvre principale est la statue du cardinal de Granvelle. Les honneurs qu'il aurait dû recevoir, et qui l'ont fui, eussent été au-dessous de son mérite.

M. le chanoine Rossignot, curé de Sainte-Madeleine, a lu ensuite, d'une voix claire et bien timbrée, son étude sur Hugues I[er], archevêque et seigneur de Besançon. On ne peut, en quelques lignes, rendre compte d'une vie aussi bien remplie que celle de ce grand archevêque. L'Église de Besançon lui doit beaucoup, et il n'a pas moins fait pour la prospérité de la ville. Il fut le fondateur de l'église de Sainte-Madeleine, et à ce titre le nouvel académicien a voulu lui consacrer son discours de réception.

M. Boussey, au nom du président absent, a répondu à M. le chanoine Rossignot en rappelant tous les titres qu'il avait aux suffrages de l'Académie.

M. Vaissier a lu son rapport sur le concours ouvert pour le prix Marmier, qui n'avait point été décerné l'année dernière. M. Stephen Leroy a obtenu une récompense de 100 fr pour un travail sur la vallée de la Saône en tant que voie ouverte d'une part à la civilisation romaine et, de l'autre, aux invasions barbares. M. Gasser a reçu le prix Marmier de 300 fr. pour un travail archéologique, imprimé en partie et en partie manuscrit, sur le village de Mantoche. Il a étudié l'histoire de ce pays dans son sol, où il a trouvé le silex des temps préhistoriques, les chemins gaulois et des ruines romaines assez remarquables. Pour le moyen âge, il ne cite que quelques chartes sans importance.

La lecture de deux courtes poésies, *Impressions d'hiver*, envoyées par M. Ch. Grandmougin, a terminé la séance.

A l'issue de la séance publique, l'Académie a élu dans l'ordre des associés résidants :

MM. Hugues, chanoine Panier, Béjanin et Montenoise.

Dans l'ordre des associés correspondants franc-comtois :

MM. Chartran, artiste peintre; Gentil, directeur général du service de santé militaire;

Dans l'ordre des associés correspondants nés hors de la Franche-Comté :

MM. Pfister, maître de conférences à l'école normale supérieure; Dagnan-Bouveret, artiste peintre;

Dans l'ordre des associés étrangers :

MM. Guillaume Ritter, ingénieur à Neuchatel; da Cunha, conservateur de la bibliothèque royale de Lisbonne.

*
* *

Un congrès de la Jeunesse catholique s'est réuni à Besançon les 28 et 29 novembre derniers. La journée du samedi 28 a été remplie par des séances d'études auxquelles assistaient près de cinq cents jeunes gens. Diverses questions de mutualité y ont été traitées. Dans la soirée du même jour et le lendemain devaient se faire entendre deux orateurs aimés et connus des Franc-Comtois : M. Brunetière et M. de Mun.

Pendant une heure et demie, M. Brunetière a tenu sous le charme de sa parole vive, serrée et lumineuse, un auditoire nombreux et distingué. *L'action sociale du christianisme*, tel était le sujet de son discours. Avec une autorité incontestable et une impeccable logique, il a tracé le rôle des catholiques dans les circonstances actuelles, montrant que la solution des grands problèmes sociaux ne peut se trouver ailleurs que dans le christianisme.

Le dimanche, à onze heures, les congressistes venaient entendre la messe à la cathédrale et recueillir les conseils et les encouragements de Mgr Fulbert Petit. Enfin, à trois heures du soir, la vaste enceinte du Kursaal était comble. Deux mille personnes y avaient pris place pour entendre M. de Mun. Le grand orateur, obligé pour raison de santé à un trop long silence, retrouva ce jour-là toute son éloquence et toute son ardeur pour flageller l'hypocrisie des sectaires et faire ressortir leurs contradictions; il rappela aux catholiques qui l'écoutaient qu'ils devaient consacrer tous leurs efforts à la défense des humbles et au triomphe de la vérité.

De telles réunions sont de vrais événements; de telles fêtes de

l'esprit et du cœur ne s'oublient pas, et il faut remercier la Société de Saint-Thomas d'Aquin de nous les avoir procurées.

*
* *

Une des illustrations de la Franche-Comté, le peintre et statuaire Gérôme, est mort subitement à Paris, dans la nuit du 9 au 10 janvier dernier.

Jean-Léon Gérôme, né le 11 mai 1824 à Vesoul, était le fils d'un orfèvre de cette ville. Il eut pour premier professeur de dessin Claude-Basile Cariage, et les lecteurs des *Annales* savent quel reconnaissant souvenir il avait gardé des solides enseignements de ce modeste maître (1). Gérôme vint à Paris en 1841 et travailla dans l'atelier de Paul Delaroche, qu'il accompagna en 1844 en Italie. Il exposa pour la première fois au Salon en 1847. Il compléta son éducation artistique par des voyages en Tunisie, sur les rives du bas Danube, dans la haute et la basse Égypte, d'où il rapporta de nombreuses études.

Gérôme fut un artiste très laborieux et très fécond, en même temps que très personnel. C'était un amoureux du pittoresque, de l'élégance, de la grâce fine et distinguée; il avait en même temps le souci de la vérité archéologique, poussé jusqu'à l'extrême. Mais surtout c'était un classique par son respect absolu de la forme. Je crois que pour plusieurs raisons, Ingres ne l'aurait pas reconnu pour son disciple, et cependant nul peintre n'a professé et pratiqué plus rigoureusement que lui la célèbre devise du maître : *le dessin est la probité de l'art*. De ce respect de la forme vient la haine véhémente qu'il professait pour les écoles qui, à l'étude de *la ligne* ont substitué celle des *reflets* et des *vibrations de la lumière;* il explique aussi la vocation tardive que Gérôme se découvrit pour la sculpture : il se mit à l'étude de l'art grec — non du plus grand, il faut le dire, — et apporta dans ses originales imitations la même recherche du pittoresque, la même habileté technique que dans la peinture, avec des qualités artistiques peut-être supérieures.

Gérôme était professeur à l'École des beaux-arts, membre de l'Institut et grand officier de la Légion d'honneur.

(1) Voir l'étude de M. Gaston Coindre sur Claude-Basile Cariage, dans les *Annales franc-comtoises*, année 1899, p. 241.

Parmi ses toiles, les plus connues sont les suivantes : *Jeunes Grecs excitant des coqs ; Bacchus et Amour ivre ; Le siècle d'Auguste et la naissance de Jésus-Christ ; Ave, Cæsar, morituri te salutant ; Pollice verso ; Phryné devant le tribunal ; Le roi Candaule ; Les deux augures ; Alcibiade chez Aspasie ; Louis XIV et Molière ; Le prisonnier ; La réception par Napoléon III des ambassadeurs siamois ; L'Éminence grise ; Santon à la porte d'une mosquée ; Bain turc ; Vente d'esclaves ; La grande piscine de Brousse ; Œdipe*, etc.

Parmi ses statues, il faut citer *La danseuse au cerceau*, *Tanagra*, *Galatée et Pygmalion*, une *Bellone* en ivoire et bronze, les statuettes équestres de *Bonaparte en Égypte*, de *Tamerlan* et de *Frédéric le Grand*, *l'Aigle de Waterloo* et la *Joueuse de boules*, dont la maquette en cire est au musée de Besançon.

A cette nomenclature il faut ajouter une statue que l'artiste n'a jamais mise sous les yeux du public et qui compte parmi les meilleures qu'il ait faites : une *Douleur* qui surmonte, au cimetière Montmartre, la tombe de son fils.

*
* *

M. le commandant Grandin est mort à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 12 décembre dernier.

Né à Besançon le 1er novembre 1829, François-Léonce-Victor Grandin était le fils d'un colonel de cavalerie. Élève du Prytanée militaire de La Flèche et de l'École de Saint-Cyr, il avait fait sa carrière dans l'infanterie. Au moment où il prit sa retraite, il était commandant de recrutement et chevalier de la Légion d'honneur. Il s'était retiré à Rennes.

Le commandant Grandin était connu dans le monde des lettres ; depuis sa mise à la retraite, il avait écrit de nombreux ouvrages, biographies et récits militaires : *le Duc d'Aumale ; Bourbaki ; l'Amiral Jurien de la Gravière ; Jeanne d'Arc ; les Français en Italie ; Madagascar*, etc.

*
* *

Parmi les travaux publiés par la Société belfortaine d'émulation, dans son dernier bulletin, nous devons signaler une étude, tirée à part, de M. Dubail-Roy sur *La guerre de Bourgogne en 1474-1475*

et la part qu'y prirent les Belfortains. C'est un épisode de la lutte des Suisses contre les Bourguignons, au temps de Charles le Téméraire. Les éléments de ce récit sont empruntés à la chronique du chapelain bâlois Knebel, publiée en allemand en 1851 et traduite par M. Dubail-Roy. La guerre se termina par une bataille livrée aux environs d'Héricourt, dans laquelle tombèrent deux mille victimes.

Le même auteur publie un *Essai sur la comtesse de la Suze*, manuscrit de C.-P.-L. Deschamps, daté de 1840. Petite-fille de Coligny, Mme de la Suze joignait à une haute naissance une beauté remarquable et un esprit distingué. Ayant épousé le comte Georges de la Suze, seigneur de Ferrette et gouverneur de Belfort, elle demeura longtemps dans cette ville et s'y fit une espèce de cour. Elle eut une grande influence sur la société de ce pays par les grâces de son esprit, par son caractère romanesque — elle cultivait les muses et faisait des élégies — aussi bien que par le rang de son mari. Cette publication est d'un vif intérêt.

M. Dubail-Roy a fait aussi tirer à part la *Chronique belfortaine de l'abbé Schuler*, publiée par lui dans la *Revue d'Alsace*.

*
* *

Signalons également une plaquette de M. Julien Mauvaux, portant le titre de : *Rixes entre habitants de Montbéliard et d'Héricourt à la fin du XVIIIe siècle.* Dans cet opuscule, l'auteur fait le récit de certaines difficultés survenues entre les deux cités. Les habitants d'Héricourt, de concert avec ceux de Belfort, tentèrent de s'emparer de Montbéliard; mais leur projet ayant échoué, les sacs dont ils s'étaient munis pour y mettre les dépouilles de leurs ennemis furent remportés vides. De là le nom de *Traîne-sacs* donné aux gens d'Héricourt par les Montbéliardais.

*
* *

M. Léon Sahler vient de publier une très intéressante brochure sur *L'industrie cotonnière au pays de Montbéliard.* Il y étudie les origines et les développements d'une industrie qui est devenue prospère dans la contrée, et, dans des considérations générales, il examine la situation des patrons et des ouvriers ; il en dégage des conclusions mar-

quées au coin du bon sens et de la justice. Des détails de mœurs très instructifs font partie de cette étude.

*
* *

Notre collaborateur M. Prinet a inséré dans le journal *le Carnet* et publié en brochure un article d'un réel intérêt. C'est, sous le titre de *la Dinanderie (à propos de l'exposition de Dinant)*, l'histoire de l'industrie du cuivre et du laiton dans la ville de Dinant. — Du XIe siècle jusqu'à nos jours, cette industrie a fait la fortune et la gloire artistique de cette ville. Au mois d'août dernier, M. le bourgmestre de Dinant a organisé une exposition des produits les plus remarquables de « la dinanderie. » Cette exposition a été l'occasion de l'intéressant travail de M. Prinet.

*
* *

Nous venons de lire, avec un véritable intérêt, une biographie signée C. Sincère et intitulée : *Un Royaliste français au XXe siècle* (Paris, librairie du *Panache*, 42, rue du Bac, 1903, petit in-8 de VIII-91 p., avec un portrait à l'eau-forte. — Prix : 6 fr.). Le royaliste en question n'est autre que l'un de nos compatriotes, un « montagnon » de vieille race, M. Jean-Claude-Alfred Prost. M. Prost a abordé les genres littéraires les plus variés : l'histoire (avec, entre autres, *Le Marquis de Jouffroy d'Abbans, inventeur de l'application de la vapeur à la navigation*), la poésie, le théâtre, les beaux-arts, la polémique. M. Sincère nous apprend que M. Prost a en portefeuille des *souvenirs de la guerre de 1870-1871 ;* nous en appelons de tous nos vœux la publication prochaine qui, à en juger par l'aperçu qu'en donne le chapitre II de la présente brochure, offrirait pour la Franche-Comté le plus réel intérêt. Notons que notre compatriote a constitué chez lui, à Paris, une riche collection artistique où la famille royale de France occupe une place prépondérante.

*
* *

La librairie Plon-Nourrit vient de publier une nouvelle édition de la *Franche-Comté*, de M. Henri Bouchot (in-4 illustré de 16 dessins hors texte et de 270 dessins dans le texte par Eugène Sadoux). La première édition comprenait quarante-six planches d'une richesse

peu commune ; mais elle coûtait 60 fr. L'édition nouvelle se vend au prix, beaucoup plus abordable, de 20 fr. Les gravures dans le texte sont les mêmes, le papier est le même également ; toute la différence se trouve dans les planches hors texte. Il n'est pas utile de revenir sur ce volume dont les *Annales* ont rendu compte autrefois ; il suffira d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'édition à un bon marché relatif parue tout dernièrement. Les dessins du grand artiste qu'est M. Sadoux font de ce livre l'un des plus beaux que notre province a inspirés.

*
* *

Notons une plaquette signée B. C. et précédée d'une courte préface de M. R. de Gourmont : *Clésinger (1814-1883). Notice biographique. Catalogue des œuvres* (Paris, « l'Ymagier, » 71, rue des Saints-Pères, 1903, in-8 de 27 p., avec 5 dessins). Ceux qui connaissent l'ouvrage de haute valeur sur Clésinger publié en 1900 par M. Alexandre Estignard croiront reconnaître là un bref résumé dudit ouvrage. Quant au catalogue des œuvres de l'artiste, il est loin d'être aussi complet que celui donné avec tant de soin par notre très distingué compatriote ; il contient aussi quelques erreurs de dates. La brochure se termine par une intéressante bibliographie sur Clésinger.

*
* *

Le journal *le Temps* a publié récemment en feuilleton un roman de notre compatriote, M. Georges Riat, *le Village endormi*. Ce roman n'est autre chose que l'histoire de la substitution du bourg industriel et populeux d'Hérimoncourt au vieux village de Blamont, comme chef-lieu de canton. A une lutte d'influence politique, M. Riat a mêlé très habilement une intrigue entre deux jeunes gens et rendu ainsi son récit fort attrayant. Nous reviendrons sur ce roman quand il aura paru en volume.

*
* *

Dans le *Petit Français illustré*, qui se publie à Paris, chez l'éditeur Armand Colin, l'on trouvera un important article de Mme Henriette David-Sauvageot, intitulé : *Les Grandes Villes de France. Besançon* (numéros des 7, 14, 21 et 28 mars et 4 avril 1903). L'auteur, après avoir retracé succinctement l'histoire de la ville de Besançon,

en fait la description avec beaucoup d'exactitude. C'est assurément l'un des meilleurs articles qu'ait publiés ce très gracieux périodique. Mme Henriette David-Sauvageot n'est pas notre compatriote, mais son mari, distingué professeur trop tôt enlevé à la littérature, était un Franc-Comtois fort attaché à sa province d'origine, tout Parisien qu'il fût devenu. Nous ne résistons pas au plaisir de citer les quelques phrases du début de ce travail : « Il fait bon, dit l'auteur, visiter une ville du Jura ou du Doubs avec un vrai Franc-Comtois. De tous les natifs des provinces françaises, nul ne tient davantage à son pays, n'est plus curieux de le bien connaître, plus anxieux de le faire admirer. Le Franc-Comtois s'expatrie beaucoup pourtant. A Paris surtout, il envahit emplois et métiers. Mais à travers les péripéties de l'existence, en dehors de chez lui, il garde toujours son caractère primitif et d'ailleurs aspire au retour. C'est qu'une personnalité ferme, c'est que la volonté est le fond de son caractère, forte nature qui sait ce qu'elle veut, aidée par une grande souplesse d'esprit, et une rare habileté de main qui permet de se plier à toute besogne et d'y réussir. » — Est-il assez juste et assez joli, ce portrait, dites? — Très bien écrite, cette étude ne compte pas moins de douze colonnes grand in-8, illustrées de 7 gravures parfaitement choisies, fort bien exécutées et représentant des vues de Besançon et des environs.

⁂

Parmi les nombreux articles publiés sur notre compatriote M. Gérôme, l'éminent peintre et sculpteur, récemment décédé, il faut citer tout spécialement celui qui, sous les initiales A. B., a paru dans la *Revue universelle* du 1er février 1904 (Paris, librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, in-folio. — Prix : 0 fr. 75). Nous avons là tout d'abord une notice biographique détaillée, puis des anecdotes empruntées à divers journaux (le *Temps*, l'*Éclair*, le *Gaulois*), enfin un certain nombre de jugements sur l'œuvre du maître exprimés par Baudelaire, Maxime du Camp, W. Burger, Thiébault-Sisson, Fourcaud, Gustave Geffroy et Benjamin Constant. Ces pages fort intéressantes sont illustrées de trois portraits de Gérôme et de cinq reproductions de ses œuvres (peintures ou sculptures).



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Publications franc-comtoises (1)

(Les sommaires de revues ne comprennent que les articles se rapportant à la Franche-Comté)

Les Gaudes. *1er décembre 1903 :* — Chronique en zigzag : Fruits et céréales, etc. — *A. Jeanney :* Vieux souvenirs (suite). — *X :* La croix d'Arènes. — *H. Bouchot :* L'allée des noyers. — *H. C. :* Bibliographie. — Poésies par *L. Duplain* et *Ch. Grandmougin.*

16 décembre 1903 : — *Ch. Thuriet :* Page humoristique. Le paysagiste Fanart. — *A. Jeanney :* Vieux souvenirs. — *Ed. Cuenin et P. Voucet :* Le Mannequin. — Bibliographie, etc. — Poésies par *Ch. de Bussy* et *L. Duplain.*

1er janvier 1904 : — *P. Voncet :* Noël d'amour. — *A. Jeanney :* Vieux souvenirs. — *T. :* Lutte éternelle (traduit de l'italien). — Bibliographie, etc. — Poésies par *G. Strarbach, Ch. Grandmougin, Ch. Gros* et *L. Duplain.*

16 janvier 1904 : — Chronique en zigzag : Revue de commencement d'année : l'an 1904; le Radium; les rayons N; la Télépathie; M. Mirman et les décorations. — *Henri Bouchot :* Contes franc-comtois : La Bâbet. — *Alfred Guenin et Paul Voucet :* C'est un soldat. — Gérôme, notice biographique, etc. — Poésies par *Ch. Gros* et *A. Jeanneney.*

Revue viticole, agricole et horticole de Franche-Comté et de Bourgogne. *20 novembre 1903 :* — *Fr. Vuillermet :* Chronique. — La vente des vins et les caves syndicales des propriétaires vignerons de Bourgogne. — *L. Joué :* Les substances qui composent le moût du raisin. — *J. Rivoire :* L'année viticole. — Les bouilleurs de cru et le questionnaire du comice agricole de Lons-le-Saunier. — *J. Chatillon :* La campagne contre la grêle en Beaujolais. Etc.

20 décembre 1903 : — *Fr. Vuillermet :* Chronique. — *A. Jurie :* Danger d'une sève commune au sujet et au greffon. — *G. Curtel :*

(1) Toute publication dont un exemplaire a été déposé au bureau des *Annales franc-comtoises* est l'objet d'un compte rendu dans la revue ou d'une annonce dans le bulletin bibliographique.

Étude des vins de Bourgogne et de Franche-Comté. — *Ad. van den Heede :* Les nouvelles races de dahlias. — Etc.

La Haute-Saone agricole et sociale. — *Décembre 1903 :* — Chronique agricole. — Un peu de propagande. — Une nouvelle association. — La fertilisation des terrains (suite). — La vie de la plante. — La loi contre les bouilleurs de cru. — Les bouilleurs au conseil général. — Communications, etc.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saone. *Année 1902.* — *Docteur Bertin :* Histoire généalogique de la maison de Beaujeu-sur-Saône. — *Chevassu :* Viticulture ; compte rendu du congrès tenu à Lyon en novembre 1901.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation. *Année 1903.* — *Feltin :* L'Urbaire de Delle de 1667. — *C. P. L. Deschamps :* La comtesse de la Suze, publié par M. *Dubail-Roy.* — *Aug. Vautherin :* Fables en patois de Châtenois. — *Henry Bardy :* Les trois Guittard de Bellemagny. — *Bourquin :* L'ancien pont de la Savoureuse, à Belfort. — *Dubail-Roy :* La guerre de Bourgogne en 1474-75 et les Belfortains. — *Bonnaymé :* Contribution à la flore du territoire de Belfort.

II. — Revues de Paris et autres publications

Revue des Deux Mondes. *1er décembre 1903 :* — L'expédition de Mitylène (1901). Journal d'un officier de marine. — *Mrs Humphry Ward :* La fille de lady Rose (suite). — *René Pinon :* La question siamoise et l'avenir de l'Indo-Chine française. — *Arvède Barine :* La grande Mademoiselle. II. En attendant la mort de Mazarin. Louis XIV jeune, d'après ses mémoires. — *Ernest Seillière :* La religion impérialiste. I. La race et ses trois incarnations actuelles en Europe. — *Henri de Régnier :* Poésies. — *Jules Leclercq :* Au Spitzberg et à la Banquise. — Chronique.

15 décembre 1903 : — *Pierre Loti :* Vers Ispahan. — Lettres de *H. Taine* à F. Guizot et à sa famille. — *Pierre Leroy-Beaulieu :* Les relations économiques entre la France et l'Angleterre. — *Mrs Humphry Ward :* La fille de lady Rose. — *Ernest Seillière :* La religion impérialiste. II. Les capacités religieuses des trois races occidentales. — *Henry Lapauze :* Une Académie des beaux-arts révolutionnaire (1790-1795). — *François Coppée :* Poésie. Veillée de Noël. — *René Doumic :* Revue littéraire. Un séjour en Angleterre au début du XVIIIe siècle. — *T. de Wyzeva :* Revues étrangères. L'autobiographie d'un ouvrier allemand. — Chronique.

1er janvier 1904 : — *Pierre Loti :* Vers Ispahan (suite). — *Henry Bordeaux :* L'écran brisé. — Lettres de *H. Taine* à F. Guizot et à sa famille (fin). — *Général H. Frey :* L'entrée des alliés à Pékin (14, 15 août 1900). — *Ernest Seillière :* La religion impérialiste. III. Le christia-

nisme germanique. — *A. Dastre :* Questions scientifiques. Aurores polaires et orages magnétiques. — *René Doumic :* Revue dramatique. — *Camille Bellaigue :* Revue musicale. — Chronique.

15 janvier 1904 : — *Pierre Loti :* Vers Ispahan (suite). — *Georges Goyau :* L'Allemagne catholique entre 1800 et 1848. II. Romantisme et catholicisme. — *Ferdinand Brunetière :* Mélodrame ou tragédie ? A propos du *Dédale*. — *Vicomte Georges d'Avenel :* Le mécanisme de la vie moderne. Les grandes hôtelleries. — *Alphonse Bertrand :* L'art français à Rome. I. De Louis XIV à la Révolution. — *P. Banet-Rivet :* La matière pondérable et sa structure intime. — *** : Une école d'infirmières en 1903. Journal d'une élève. — *Jules Leclercq :* Au Spitzberg et à la Banquise (fin). — *Frédéric Plessis :* Poésie. Bois sacrés. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. Une femme de lettres anglaise du XVIIIe siècle : Fanny Burney. — Chronique.

LE CORRESPONDANT. *10 décembre 1903 :* — *Marcel Habert :* Trois ans d'exil à Saint-Sébastien (suite). — *Georges Noblemaire :* Les suppressions de traitements ecclésiastiques. — *Champol :* Sœur Alexandrine (suite). — *Ch. Marc des Granges :* La femme française, d'après la comédie contemporaine. I. La jeune fille. — *Paul Delay :* Les œuvres de préservation et de réhabilitation organisées par la magistrature et le barreau (suite). — *Vte de Miramon-Fargues :* Terre maternelle. — *H. de Lacombe :* Mgr Dupanloup et M. Gabriel Monod. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. Chronique politique.

25 décembre 1903 : — *Georges Bertrin :* De la criminalité en France dans les congrégations, le clergé et les principales professions. — *** : Comment se fera le partage du Maroc. — *Van den Berg :* En Autriche. L'héritier présomptif. — *Champol :* Sœur Alexandrine (suite). — *L. de Lanzac de Laborie :* Problèmes historiques. Empoisonnements et lettres de cachet. — *Vte de Miramon-Fargues :* Terre maternelle (suite). — *Louis Joubert :* Les œuvres et les hommes. — Chronique politique.

10 janvier 1904 : — *Mgr Mignot :* Critique et tradition. — *Fernand Engerand :* La conquête politique de l'ouvrier sous le second empire. — *Ch. Marc des Granges :* La femme française, d'après la comédie contemporaine. II. L'épouse et la mère. — *G. Saint-Savin :* Victoire d'âme. — *L. Fiedler :* Une institution modèle d'hygiène sociale. L'œuvre de Villepinte. — *Louis Arnould :* De l'action morale de la femme sur le travail des jeunes gens. — *A. Béchaux :* La vie économique et le mouvement social. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — Chronique politique.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. *Décembre 1903 :* — *J.-M. Duproix :* Un peintre philanthrope. George-Frédéric Watts. — *Eugénie Pradez :* Réparation (suite). — *Edmond Plauchut :* La protection des oiseaux utiles et l'instinct des animaux. — *Dr A. Jaquet :* L'éducation physique de la jeunesse (fin). — *M.-L. Tyssandier :* Impressions d'enfance (fin). —

Franz Rosen : Au pays. Nouvelle oberlandaise (fin). — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, des Pays-Bas, américaine, suisse, etc.

Janvier 1904 : — *Delines :* La Suède et les Suédois, d'après Léon Tolstoï fils. — *Eugénie Pradez :* Réparation (suite). — *Meriem Aicha :* La fièvre de l'or en Tunisie. — *Louis Leger :* Souvenirs d'un slavophile. Quelques types de détraqués et d'aventuriers. — *Dr Robert Odier :* Les progrès récents de la médecine. Le sérum antivenimeux. — *Mary Bigot :* Au club. Le grand incendie de Chicago. — *Ed. Tallichet :* Commencement de siècle. — *Kaethe Schirmacher :* Joern Uhl. Le roman du jour en Allemagne. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique, politique.

La Femme contemporaine. *Décembre 1903 :* — *J. Lagardère :* L'Église et la femme ; réponse à deux objections. — *Mano :* Le vrai féminisme. — *G. Frémont :* LÉglise catholique et la libre pensée dans leur lutte pour la culture intellectuelle de la femme. — *Max Turmann :* La vie sociale des femmes. — *Teeling :* Le mouvement féministe en Angleterre. — *J. Teincey :* Les Canadiennes devant le vote municipal de Montréal. — *H. Bolo :* La puissance de la femme par le dévouement. — *Mme Péronnet :* Bas bleu et cordon bleu. — *Michel Breney :* Causerie musicale, etc.

Janvier 1904 : — *J. Lagardère :* La Femme contemporaine : son but, sa méthode, son moyen d'action. — *F. Brunetière :* Les deux féminismes. — *G. Frémont :* A propos de la question biblique. — *P. Lapeyre :* D'où vient la diminution des mariages en France. — *Mano :* Le vrai féminisme (suite). — *P. Froment :* Les Françaises d'autrefois. — *G. de Veede :* Les œuvres féminines belges. — *Mme Péronnet :* Bas bleu et cordon bleu (suite). — Bulletin bibliographique.

Revue Bénédictine. *Octobre 1903 :* — *Laurent Janssens :* Léon XIII et Pie X. — *Henri Quentin :* Le martyrologe hiéronymien et les fêtes de saint Benoît. — *Germain Morin :* Un système inédit de lectures liturgiques. — *Ursmer Berlière :* Bulletin d'histoire bénédictine. — *Bruno Albert :* Consuetudines Sigiberti abbatis. — Analyses et comptes rendus.

Janvier 1904 : — *Germain Morin :* Un symbole inédit attribué à saint Jérôme. — *Maurice Festugière :* Questions de philosophie de la nature. — *Ursmer Berlière :* Les évêques auxiliaires de Cambrai aux xive et xve siècles. — *Germain Morin :* Nouveau fascicule des Anecdota Maredsolana. — *Jean Chapmann :* La restauration du Mont-Cassin par l'abbé Pétronax. — *Ursmer Berlière :* Bulletin d'histoire monastique. — Bulletin bibliographique.

Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon. *15 novembre 1903 :* — *L. Jarrot :* La Chambre des comptes

et l'érection d'un siège épiscopal à Dijon. — *E. Barbier* : Le théologal de Bossuet, Simon-Étienne Trouvé (suite). — Un panégyrique de Dijon au XVIIe siècle (suite). — Chronique.

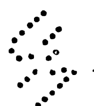
15 décembre 1903 : — *J. Thomas* : Inscriptions de deux cloches de l'horloge de Jacquemart à Dijon. — A propos du vitrail de sainte Paschasie. — *E. Barbier* : Le théologal de Bossuet (fin). — Un panégyrique de Dijon au XVIIIe siècle (suite). — Chronique.

MUSÉE NEUCHATELOIS. *Janvier-février 1904* : — *Philippe Godet* : Georges de Montmollin enseigne aux Gardes suisses. — *C. Perregaux* : La descendance des Matthey. — Lettre de bourgeoisie de La Chaux-de-Fonds pour Jacques de Stavay. — *Arthus Péaget* : Revues militaires à Neuchatel au XVe et au XVIe siècle. — *Ch. R.* : Ferdinand Richard. — *Wavre* : Silhouettes neuchateloises.

Le Gérant, F. CORNE.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

M. LE CHANOINE SUCHET



M. LE CHANOINE SUCHET

Le lundi 8 février 1904, s'éteignait doucement, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, l'un des prêtres les plus connus et les plus sympathiques du diocèse de Besançon. La bonté de M. le chanoine Suchet, aussi bien que les diverses situations qu'il avait occupées, lui avaient fait de nombreux amis. On l'a bien vu à la foule qui se pressait à ses obsèques.

Né à Pesmes, le 8 janvier 1819, il fut successivement, après de brillantes études, professeur au séminaire de Marnay, vicaire à Pontarlier, curé d'Amblans, près de Lure, professeur au collège Saint-François-Xavier, supérieur du séminaire d'Ornans, curé de la métropole de Saint-Jean et chanoine de cette basilique.

Nous ne voulons pas donner ici une biographie de M. le chanoine Suchet. La presse quotidienne locale, la *Semaine religieuse* qu'il dirigea, à deux reprises, pendant plusieurs années, l'Académie de Besançon dont il fut plusieurs fois président et dont il était le doyen d'âge, la Société d'émulation dont il était membre, ont parlé ou parleront de lui. Mais les *Annales franc-comtoises* lui doivent un souvenir et un hommage particuliers.

M. Suchet a fait l'histoire des anciennes *Annales* en donnant le programme des nouvelles. Fondées en 1864, sous l'inspiration du futur évêque de Nimes, M. l'abbé Besson, supérieur du collège Saint-François-Xavier, les *Annales franc-comtoises* fournirent une assez brillante carrière, mais leur existence ne fut pas de bien longue durée. Après sept années, elles disparurent au milieu des désastres de la guerre de 1870-1871. L'histoire et l'archéologie franc-comtoises y avaient été représentées par MM. Clerc, Besson, Ulysse Robert, Morey, Pingaud, Jules Gauthier, etc., le roman et la fantaisie par M. Chifflet et M. Sauzay; la poésie y fleurissait avec les vers de Richard-Baudin,

d'Al. de Saint-Juan, de Viancin, de Louis Mercier; la musique et la peinture y trouvaient aussi leurs interprètes. M. Suchet avait été lui-même un des collaborateurs les plus zélés et les plus féconds des *Annales :* ses articles sont au nombre de trente-cinq. On en verra la nomenclature à la fin de cette notice.

Si la revue disparut pendant l'année terrible, l'amour du pays, au milieu de toutes les calamités, demeura au cœur de M. Suchet, comme au cœur de tous les vrais Franc-Comtois. Aussi est-ce sous ce sentiment qu'avec plusieurs autres personnes, il forma, en 1889, un comité de direction pour faire revivre les *Annales*. Sans doute les recherches historiques et archéologiques ne sont pas du goût de tout le monde. M. Suchet le faisait remarquer en rapportant la parole d'une personne à qui on proposait un abonnement : « Je veux bien m'abonner, disait-elle, mais heureusement on n'est pas obligé de tout lire. » Cette personne avait du moins l'amour de la patrie comtoise.

Les anciennes *Annales* avaient mérité à plusieurs reprises les éloges de M. de Montalembert : « Je suis toujours très content des *Annales franc-comtoises*, écrivait-il. Il y a souvent du très bon, de l'excellent, et tout y est d'une qualité suffisante et honnête. De toutes les revues qui passent sous mes yeux, je n'en vois pas dont l'esprit soit meilleur et les travaux plus intéressants. » Les nouvelles *Annales* ne pouvaient qu'aspirer à soutenir la bonne réputation de leurs aînées.

« Sans s'interdire aucun sujet, les *Annales franc-comtoises* s'attacheront de préférence à tout ce qui regarde la Franche-Comté. Elles étudieront avec prédilection l'histoire religieuse et politique, la langue, les mœurs, les écrivains, les œuvres, les industries, les productions naturelles de notre petite patrie. Elles se donneront pour mission, non seulement de fournir à leurs abonnés des lectures agréables et instructives, mais encore de les tenir au courant du mouvement littéraire et scientifique en Franche-Comté.... Tel est notre but, tels sont nos projets. Les jeunes y apporteront un élément nouveau. Nous faisons appel à leur dévouement; nous leur offrons, dans cette revue, une place où pourront s'exprimer toutes les opinions libres. Nous leur demandons seulement de rester toujours fidèles aux trois grandes causes dont nous avons inscrit les noms au frontispice de notre œuvre; nous leur demandons de travailler avec nous *pour Dieu, pour la France et pour la Franche-Comté.* »

Ce programme, exposé par M. Suchet, est toujours celui des *Annales franc-comtoises*. Le vénéré chanoine l'a rempli aussi bien dans les nouvelles que dans les anciennes *Annales*. Sans doute il travailla beaucoup pour l'Académie de Besançon ; souvent il y fut chargé des rapports sur les concours d'histoire, et rien ne convenait mieux à ses aptitudes. Mais nous pouvons dire que les *Annales* eurent ses préférences. C'est là qu'il aimait à publier le résultat de ses études toujours solides et intéressantes sur notre province. Son style était sobre, précis et correct. On le lisait avec intérêt parce qu'il écrivait avec méthode et clarté. La somme de travail qu'il produisit est considérable.

En plus des articles qu'il donna aux *Annales* et de ses travaux pour l'Académie, M. le chanoine Suchet publia d'autres œuvres de plus ou moins longue haleine. Tels sont les ouvrages suivants : *Notice sur la vie de M. Courtois, curé de Pontarlier*, 50 p. ; *Saint Maximin, évêque de Besançon*, in-8, 100 p. ; *Manuel pour l'adoration perpétuelle du très saint Sacrement*, 456 p., 1878 ; *Notre-Dame de Besançon et du département du Doubs*, in-8, Jacquin, 1891, 166 p. ; *La cathédrale de Saint-Jean pendant la Révolution*, 55 p. ; *Chronique de la paroisse Notre-Dame de Besançon*, 1899, 36 p. ; *Notice sur l'église de Saint-François-Xavier*, 37 p. ; *Guide du visiteur de l'église Saint-Jean; Vie du vénérable P. Receveur, fondateur des Sœurs de la Retraite*, 408 p. ; enfin, son dernier ouvrage, *La chronique de l'église de Saint-Pierre*. M. Suchet collabora à plusieurs publications importantes : il a fourni quarante-sept pages de notes à l'auteur de *Notre-Dame de France*, M. le curé de Saint-Sulpice, et cent sept pages à M. Leroy, pour son *Histoire des pèlerinages de la sainte Vierge;* il prit une part considérable à la rédaction de la *Vie des saints de Franche-Comté*, publiée par les professeurs du collège Saint-François-Xavier. Il serait difficile de dire tout ce qu'il écrivit dans la *Semaine religieuse* pendant qu'il en eut la direction.

Nous demandons qu'à son exemple, les travailleurs se multiplient. Rien ne saurait mieux nous reposer des tristesses du présent que des études à la fois sérieuses et agréables. Si d'autres préoccupations prennent le premier rang dans les esprits, il ne faut pas abandonner des travaux d'où nous pouvons tirer d'utiles leçons et dans lesquels il y aura un regain de prospérité pour les *Annales franc-comtoises*.

A. Rossignot.

Bibliographie des articles publiés par M. Suchet dans les « Annales franc-comtoises »

PREMIÈRE SÉRIE

1864. Janvier. Découverte du château d'Autefeuille dans la vallée de la Loue, 5 pages.

1864. Mars. Dom Simplicien Gody, 10 p.

— Juin. Dominique Parrenin. Discours prononcé au Russey, 22 p.

1864. Août. Revue critique. Histoire de la seigneurie de Jonvelle, 2 p.

1864. Septembre. Le P. Jean-Baptiste de Bourgogne, 3 p.

— — Fleur des fables, par Ch. Toubin, 1 p.

— Novembre. Variétés historiques et anecdotiques, 3 p.

1865. Janvier. Le P. Receveur, aumônier de l'*Astrolabe*, 14 p.

— Mars. Histoire de Notre-Dame des Malades, à Ornans, 23 p.

— Avril. — (suite et fin), 14 p.

1866. Janvier. La Franche-Comté en 1698, 11 p.

— — Jacques Couthon, de Vuillafans, 3 p.

— Février. La Franche-Comté en 1698 (suite et fin), 10 p.

— Mars. Notre-Dame du Cordon bleu, 9 p.

— Juin. Mémoire sur les guerres de Franche-Comté, 1637-1638, 28 p.

1866. Juillet. Notre-Dame de Bellefontaine, 8 p.

— Octobre. Excursion historique et pittoresque en Franche-Comté, 12 p.

1866. Novembre. Excursion historique et pittoresque en Franche-Comté (suite), 9 p.

1866. Décembre. Excursion historique et pittoresque en Franche-Comté (suite), 11 p.

1867. Février. Les arts et métiers en Franche-Comté, 14 p.

— Avril. Bibliographie franc-comtoise, 4 p.

— Octobre. Les premiers fusils, 4 p.

— Décembre. Hugues de Chalon et les moyens moraux de Louis XI pour annexer la Franche-Comté, 6 p.

1868. Mars. Ferdinand de Rye, 22 p.

— Octobre. Balthazar Gérard, 18 p.

— Novembre. Balthazar Gérard (suite et fin), 13 p.

1869. Janvier. Le mystère de Saint-Vernier.

— Mars. Excursion historique et pittoresque en Franche-Comté, 19 p.

1869. Juin. Excursion historique et pittoresque en Franche-Comté (suite et fin), 10 p.

1869. Décembre. Henri Mouhot, 27 p.

1870. Février. Le concile de Besançon et la légende de saint Prudent, 10 p.

1870. Mars. Le pape et les chanoines de Besançon, 7 p.

— Juin. Notre-Dame de Franche-Comté, 20 p.

— Août-septembre. Sœur Marthe, 21 p. M. Lallemand, curé de Pontarlier, 3 p.

NOUVELLE SÉRIE

1890. Janvier-février. Article-programme, 4 p.

— Mai-juin. Armand de Pontmartin, 10 p.

— Juillet-août. Anecdotes et coutumes anciennes du val d'Ornans, 16 p.

1893. Mai-juin. Les anciennes corporations à Besançon, 20 p.

1894. Mai-juin. La vie d'un artiste, M. Paul Franceschi, 16 p.

1895. Juillet-août. Les châtellenies de Vuillafans, 15 p.

— Sept.-octobre. — (suite), 15 p.

1896. Mars-avril. — (suite), 20 p.

— Mai-juin. — (suite), 12 p.

1897. Mai-juin. — (suite), 10 p.

1898. Juillet-août. — (suite et fin), 12 p.

1901. Juillet-août. La ville de Quingey, 11 p.

— Sept.-octobre. — (suite et fin), 11 p.

1902. Mars-avril. Les almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, 1743 à 1793, 19 p.

HISTOIRE

DE

L'ŒUVRE DU « BOUILLON »

A DOLE

A l'heure où le peuple entend chaque jour affirmer que la solidarité, la charité, sont des idées nouvelles, il est utile de rendre publique, par des travaux historiques, la preuve du mensonge dont, par intérêt, on abuse les Français. Il leur faut l'histoire écrite d'après de vrais documents pour répondre à l'histoire faite selon le principe qu'un certain professeur en Sorbonne, M. A., osa, il y a quelques années, affirmer dans un congrès des sociétes savantes des départements : « Il faut bien se garder de publier des documents; il faut y prendre ce qui plaît et laisser le reste. » Ce honteux aveu, je l'ai entendu, et des journaux de l'époque l'ont publié. C'est dans ce but de « propreté » historique que, sur les conseils de mon maître vénéré Léon Gautier, qui fut, avec notre bienveillant et savant compatriote M. Jules Roy, mon guide à mon entrée à l'École des chartes, j'avais choisi comme thèse l'histoire des œuvres d'assistance à Dole. Ce travail était trop considérable pour pouvoir être publié intégralement, mais la bienveillance du comité des *Annales franc-comtoises* m'ayant ouvert les colonnes de cette intéressante et nécessaire revue, j'ai détaché cette page sur une des plus originales créations de la charité doloise, en réservant d'autres, plus curieuses encore peut-être, pour les donner aux lecteurs des *Annales*, si je ne me suis pas trompé dans mon appréciation sur la nécessité de cette campagne historique.

Depuis quand les pieuses dames de Dole se sont-elles réunies dans le but d'aider les malheureux ? La question reste sans réponse. L'association nous semble déjà fonctionner en 1611. Nous voyons, en effet, le 5 décembre de cette année, le conseil de ville statuer sur une demande de la compagnie des dames de la ville, qui, sur les conseils d'un prédicateur capucin, demandaient à être autorisées à faire une quête dans la ville, pour le soulagement des pauvres honteux. Le conseil, « pour plusieurs raisons, » dont aucune n'est exprimée dans la délibération, juge que la chose n'est pas expédiente, et charge le vicomte maïeur et M. de Marenches de prier le prédicateur d'inviter les dames à renoncer à cette entreprise (1).

En 1705, nous voyons (2) cette association désignée sous le nom de « congrégation. » Ses œuvres étaient des quêtes au profit des pauvres honteux, des enfants malades et des femmes enceintes, les services à rendre aux pauvres ; elle procurait en outre de l'ouvrage aux pauvres valides, consolait et secourait les malades et s'efforçait d'éviter les scandales en réconciliant les ménages mal unis. La congrégation était divisée en décuries, chaque décurie étant de service pendant un mois. « La principale des dames » de la décurie en exercice recevait chez elle une immense marmite : on y faisait chaque jour cuire des aliments que les pauvres venaient chercher à son domicile ou que l'on portait aux malades. Elle dirigeait ses compagnes dans l'exercice des œuvres charitables, et à la fin du mois, mettait au courant de la situation la principale des dames de la décurie qui allait entrer en exercice.

Cette association n'avait donc pas de siège particulier, puisqu'elle résidait chez l'une de ses membres, changeant chaque mois. Ses archives, si elle en avait, ont dû rester chez la dernière présidente, Mme de Monnier, née d'Arvisenet. La famille de Monnier s'est éteinte peu après dans la famille de Valdahon. Nous ignorons ce que seraient devenus ces papiers, s'il y en a jamais eu.

Un mémoire adressé en 1764 à l'administration, par la Charité de Dole (3), va encore nous donner quelques renseignements. Nous y

(1) Archives de Dole. Délibérations.
(2) Archives de l'Hôtel-Dieu de Dole, registre du Conseil de l'Hôpital général, 27 juin 1705.
(3) Archives de l'Hôtel-Dieu de Dole.

voyons en effet que les administrateurs de la Charité font, chaque dimanche, la quête pour cette œuvre à la grand'messe paroissiale de l'église Notre-Dame, excepté le jour de Noël, le jeudi saint, Pâques et la Pentecôte, « où le droit de quetter est abandonné aux dames de la ville qui font ces quettes pour subvenir, avec leurs pieuses libéralités, aux nécessités des pauvres malades auxquels elles font donner un bouillon, de la viande et du pain tous les jours de l'année. »

L'œuvre recevait aussi quelquefois des legs : c'est ainsi que Mme Daubert légua, le 18 avril 1756, 300 livres à « l'œuvre du Bouillon, » car c'est sous ce nom populaire que la congrégation des dames de Dole devait rester connue et que l'on désigne encore aujourd'hui les sœurs de Saint-Charles qui ont succédé aux charitables dames de Dole.

Mais la principale ressource était les cotisations que les dames faisant partie de l'association s'imposaient pour leur œuvre charitable; elles ne reçurent jamais aucune subvention officielle, ni de la ville de Dole ni de l'administration; jamais non plus elles ne possédèrent de biens-fonds, et nous n'avons pas trouvé trace qu'elles aient eu des rentes sur quelque particulier. C'était essentiellement une œuvre vivant au jour le jour; ce caractère, elle l'a conservé, même après la profonde modification qu'elle subit en 1769.

Le régime de la congrégation avait de nombreux inconvénients : beaucoup de dames désiraient s'occuper d'œuvres charitables, mais, pour divers motifs, ne pouvaient s'y donner entièrement; d'autres ne pouvaient, faute de place, ou pour quelque autre raison, recevoir chez elle la marmite des pauvres, où la foule des malheureux venait chaque jour chercher les aliments. Trouver des personnes qui, sous la direction de l'association, soutenues par la charité et la générosité de celle-ci, seraient chargées exclusivement des œuvres charitables dont s'occupait « le Bouillon, » tel est le problème que l'on cherchait à résoudre. En 1768, les dames de l'œuvre jetèrent les yeux sur les religieuses de Saint-Charles, de Nancy.

Le 3 décembre 1768, le conseil des dames de l'œuvre du Bouillon se réunissait chez la présidente, la marquise de Monnier, née d'Arvisenet, femme du premier président de la Chambre des comptes. De cette association étaient la marquise de Villevieille, née de Saint-Martin, la marquise de Froissard-Bersaillin, Mme Mayrot, née de

Fleury, Mme Bouhelier d'Audelange, femme du procureur général de la Chambre des comptes, Mme de Jallerange, née Dusillet; Mmes Jacquey, Buzon de Champdhivers, Matherot, de Maillac, de Brun, Dusillet, La Roche, la marquise de Froissard de Broissia, la marquise de Terrier-Montciel et Mme de Florimond s'étaient excusées (1).

Dès les 31 juillet et 14 août 1768, le conseil de ville, pressenti, avait donné son assentiment à l'installation des sœurs de Saint-Charles à Dole.

Le 3 décembre 1768, le conseil du Bouillon, assemblé, comme nous venons de le dire, décida définitivement de conclure un traité avec les sœurs de Saint-Charles.

Le 13 janvier 1769, par-devant le notaire Sinson, l'avocat André de Pirouel, avocat au conseil souverain de Lorraine, muni d'une procuration des dames du Bouillon, concluait un accord avec la supérieure et les religieuses de la congrégation de Saint-Charles de Nancy.

Il fut convenu que la congrégation enverrait à Dole trois sœurs, qui y exerceraient les œuvres charitables ordinaires des dames du Bouillon, en y joignant la préparation et la distribution des remèdes; les dames de Dole conservaient la direction et le souci matériel de l'institution. Elles s'engageaient à payer le voyage, le logement, la nourriture et les frais d'inhumation des sœurs envoyées à Dole, et à leur donner 75 livres par tête et par an. Il était convenu d'ailleurs que les sœurs ne soigneraient pas les riches, les ecclésiastiques, les incurables et les personnes atteintes de maladies honteuses.

Mme Marie-Jeanne-Gabrielle de Froissard de Broissia, chanoinesse de Poussay, la seconde des six enfants de Joseph-Ignace-François, marquis de Froissard de Broissia, chevalier de Saint-Georges et de Saint-Louis, chevalier d'honneur du parlement de Besançon, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie du Luc (Royal Picardie), et de Bonaventure de Belot de Villette, attacha le nom de sa famille à cette fondation charitable en léguant la somme nécessaire à l'acquisition d'une maison vaste et commode, où furent logées les sœurs, d'abord installées rue du Mont-Roland (2).

(1) Archives de Dole, n° 1447.
(2) Maison de M. le notaire Guillaume.

Dans la chapelle de la maison, on remarquait le seul objet curieux dont on ait gardé le souvenir : c'était un très beau christ en croix dû au pinceau du jésuite dolois Jean-Denis Attiret, une des rares œuvres restées en France de ce peintre qui passa presque toute sa vie aux missions de son ordre, en Chine, où il mourut en 1769.

A peine les sœurs étaient-elles installées dans leur maison que la Révolution survint.

Le 3 juin 1791, les sœurs étaient sommées de prêter le serment civique. Elles se présentèrent à la grand'messe le dimanche 5 juin. C'étaient les sœurs Félicité, Thiébaut et Boileau ; l'une d'elles prêta le serment au nom des trois, en ajoutant : « si la constitution n'a rien de contraire à tout ce qu'enseigne la sainte Église catholique, apostolique et romaine. » Les sœurs du « Bouillon » étaient fort utiles ; elles n'étaient pas, à proprement parler, pourvues de fonctions publiques ; l'administration et la ville ne furent pas tentées par leur modeste maison, seul bien-fonds qu'elles eussent à Dole, et l'on se contenta de ce serment. La maison ne fut même pas menacée comme bien national ; on la regarda comme la propriété d'une association de bienfaisance, n'ayant pas un caractère religieux, et, par suite, ne tombant pas sous le coup de la loi qui supprimait les confréries, même celles essentiellement charitables. On ferma les yeux sur les sœurs et on ne regarda que la congrégation des dames de la ville, laquelle n'avait qu'un caractère charitable et aucun caractère religieux.

Cependant, on mettait un peu la main sur la direction de l'œuvre. Le 6 avril 1792, l'administration de la « ci-devant confrérie de la Croix » fait un amendement de cent livres aux sœurs de Saint-Charles, pour les distribuer en aumônes, et de 20 livres 18 sols pour fourniture de remèdes aux pauvres. Mais on les invite, et à cette époque une invitation valait un ordre, à fournir, chaque premier vendredi du mois, la liste exacte de leurs pauvres (1). C'est la seule trace de vexations que nous trouvions à l'égard des sœurs pendant toute la période révolutionnaire.

Ainsi, tandis que les dames de la congrégation étaient pour la plupart emprisonnées et dépouillées de leurs biens et voyaient des

(1) Archives du bureau de bienfaisance de Dole.

deuils cruels ensanglanter leur famille, les sœurs passèrent la tourmente à peu près à l'abri des persécutions.

Une tradition de la maison dit même que, malgré la loi portée par l'Assemblée sur le costume ecclésiastique, elles n'abandonnèrent jamais le leur durant toute la persécution. Il est certain qu'elles durent néanmoins être privées de la consolation d'assister aux offices des prêtres fidèles, et même bientôt des constitutionnels; cependant, nous n'avons pas trouvé de délibération du conseil de Dole qui prescrive d'inventaire de leur chapelle ou une mesure quelconque relativement à l'exercice du culte chez elles.

En l'an X, le maire de Dole, Claude-Pierre Bouvier, rendant compte de son administration pendant l'année précédente (1), dit que l'établissement ne possède aucun fonds, qu'il ne subsiste que par la générosité des dames de la ville associées pour la bienfaisance et qu'il a eu le bonheur de conserver ses respectables directrices, malgré les persécutions dont elles ont été l'objet. Il exprime le regret que l'état des finances de la ville ne permette pas de répondre favorablement à une requête demandant une subvention pour la maison, et l'espérance que la générosité des Dolois continuera à soutenir une œuvre aussi nécessaire.

L'institution subsiste encore aujourd'hui, telle que lors de sa fondation, avec cette différence que l'on a adjoint aux sœurs de Saint-Charles quelques sœurs pour garder les malades. Cette louable initiative privée mérite d'être connue. Espérons que sa solide et ancienne constitution la préservera des persécutions actuelles et qu'elle restera encore longtemps comme un témoignage éclatant de la générosité des dames de Dole, qui doivent avoir à cœur de maintenir la fondation de leurs devancières.

P.-A. PIDOUX.

(1) Besançon, Daclin, an X, in-8.



ÉRECTION D'UNE PAROISSE

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION (1)

De toutes les communes du plateau de Vennes, Fuans était, vers la fin du XVIIIe siècle, la seule qui n'eût encore aucun édifice du culte. Cependant, elle n'était point la plus petite : elle avait, en 1780, 200 communiants (280 habitants environ). Placée sur une route très fréquentée, elle était une des principales stations du coche de Besançon à Morteau.

L'érection d'une paroisse à Fuans fut retardée par le fait d'une complication dont nous allons raconter les origines.

La première organisation paroissiale des communautés du val de Vennes

Le territoire, qui aujourd'hui compte cinq paroisses, Guyans-Vennes, Orchamps, Fuans, Luisans, Grandfontaine, ne forma d'abord (XIIe siècle) qu'une seule circonscription paroissiale. L'église se trouvait à un kilomètre environ du château de Vennes. Dédiée à saint Jean l'Évangéliste, elle était desservie par les religieux du prieuré de Sainte-Colombe, voisin de l'église.

De très bonne heure, mais à une époque qu'il est aujourd'hui impossible de préciser, Orchamps et Guyans eurent des chapelles de

(1) Les renseignements pour cette étude m'ont été fournis principalement par les archives de la commune de Fuans, par les papiers de la fabrique. Le pouillé du diocèse conservé aux archives départementales et l'Annuaire du Doubs pour 1846 m'ont donné aussi quelques détails. Enfin j'ai trouvé quelques renseignements dans les archives des mairies et fabriques de Guyans et d'Orchamps.

secours, où les chanoines réguliers, résidant habituellement à Sainte-Colombe, se transportaient pour les besoins des fidèles. Plus tard, quand les églises d'Orchamps et de Guyans furent devenues paroissiales, le titre de paroisse fut retiré à l'église de Vennes (1).

C'est la suppression de la paroisse primitive qui fut l'origine de la difficulté dont nous allons raconter l'histoire. A quelle circonscription (Orchamps ou Guyans) rattacher les deux communes de Fuans et Vennes? On imagina un expédient bizarre et compliqué qui devait durer plusieurs siècles.

Il fut convenu que les habitants de Fuans et de Vennes relèveraient à la fois des deux paroisses d'Orchamps et de Guyans, qu'ils contribueraient aux charges paroissiales des deux églises, mais seulement à mi-denier, qu'ils seraient libres, pour les sacrements, de s'adresser à l'un ou à l'autre des deux curés, d'assister aux offices dans l'une ou l'autre église, etc. En 1548, un acte constate encore cet état de chose . Il n'allait pas cependant sans difficultés.

Le cas, assurément rare, ne devait pas être exceptionnel au XVIᵉ siècle, puisque les Pères du concile de Trente jugèrent à propos d'ordonner aux évêques de supprimer, comme un abus, la situation des paroisses mal définies. Dans sa session XXIV, chapitre XIII (*De formatione*), le concile prescrit en effet aux évêques de répartir les populations en paroisses bien déterminées, afin que chacune ait son propre curé. « Mandat episcopis.... ut distincto populo in certas propriasque parochias, unicuique suum perpetuum et peculiarem parochum assignent, qui eas cognoscere valeat, et quo solo licite sacramenta suscipiant, etc. »

L'archevêque de Besançon essaya-t-il de faire exécuter la décision du concile? Il y fut poussé par les habitants.

En 1604, lors d'une visite pastorale, ceux-ci se plaignirent à l'archevêque de Corinthe, G. Simonin, *suffragant* de Besançon, de ne pas savoir quelle était leur paroisse et quel était leur vrai curé. L'archevêque de Corinthe ordonna aux curés d'Orchamps et de Guyans

(1) Dépouillée de son titre de paroisse, la chapelle de Sainte-Colombe, non seulement subsista, mais continua à attirer à certaines époques un grand concours de peuple. Le 10 juin en particulier, la fête de sainte Colombe s'y célébrait très solennellement jusqu'au XVIIIᵉ siècle; une foire annuelle se tenait auprès et durait plusieurs jours.

d'aviser aux moyens de remédier à la situation. Quelques années se passèrent sans que rien fût modifié. Enfin, en 1618, les deux curés imaginèrent l'arrangement suivant, que l'officialité homologua le 10 mai de la même année.

Entre Étienne Gurnet, curé de Guyans, et Jean-Baptiste Tinseau, curé d'Orchamps, il fut convenu :

1° Que les habitants des deux communautés seraient désormais sous la charge du curé de Guyans (1), que celui-ci serait seul chargé d'administrer les sacrements *nécessaires* et percevrait seul les droits et revenus curiaux provenant des deux communes ; 2° que les habitants de Fuans et de Vennes auraient le choix d'aller à l'une ou à l'autre église pour y assister aux offices divins ; 3° que le curé d'Orchamps recevrait du curé de Guyans, à titre d'indemnité, une somme annuelle de 56 francs (ancienne monnaie) ; 4° que les paroissiens ainsi desservis resteraient contribuables aux deux églises, à mi-denier.

Le but du décret du concile de Trente n'était évidemment pas atteint par cet expédient. Si, en effet, les habitants de Fuans et de Vennes ont un curé pour les sacrements, ils n'ont pas de *propre* curé pour les instructions, prônes, catéchismes, etc. L'intérêt matériel des deux communautés était d'ailleurs mal garanti et leurs charges mal réparties : on le verra mieux plus tard.

Défauts de l'expédient de 1618.

Dans les premiers temps qui suivirent l'arrangement de 1618, et tant que les communautés coparoissiales n'eurent pas à être taxées pour des contributions extraordinaires, tout alla assez bien. Mais quand des travaux à faire aux édifices du culte exigèrent des dépenses un peu plus considérables, les habitants de Fuans se plaignirent de contribuer aux deux paroisses. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ils élevèrent des réclamations énergiques et refusèrent de supporter les charges qu'on leur imposait. L'administration civile dut intervenir à plusieurs reprises.

En 1759, les habitants de Fuans et de Vennes se refusèrent à faire

(1) Ne in posterum incolæ locorum de Fuyans et de Vennes sub incerto pastore vagari cogantur.

à leur tour le service de *scabin* à Orchamps et à Guyans. M. de Déservillers, subdélégué au bailliage d'Ornans, consulté, conseilla de trouver un scabin à gages, *comme anciennement.*

En 1768, des réparations ayant été faites au clocher d'Orchamps, la commune de Fuans se refusa à payer sa contribution de 80 livres : on fit saisir les effets du fabricien Dromard. Les habitants de Fuans songèrent à se défendre ; ils consultèrent un avocat ; le professeur Seguin, cherchant l'origine de la situation singulière qui donnait lieu à ces contestations, constata qu'elle était contraire au droit canonique. Aucun procès, néanmoins, ne fut engagé ; un arrangement fut pris, sur les conseils de M. de Déservillers.

En 1776, la situation se tendit : la paroisse d'Orchamps réclama un arriéré de redevances pour 1774, Guyans pour 1775. Les habitants de Fuans se laissèrent assigner et envoyèrent leurs réclamations à l'intendant de la province, Lacoré, en même temps qu'ils firent consulter un jurisconsulte de Besançon, le professeur Grimont.

L'avis du professeur fut qu'ils devaient demander leur rattachement à une seule paroisse, celle d'Orchamps, ou bien encore solliciter l'érection d'une chapelle vicariale ou le relèvement de l'ancien titre paroissial de Vennes.

Personne, au pays, ne se souvenait, paraît-il, de cette paroisse de Vennes. On alla consulter les archives diocésaines. En vue de la procédure à entreprendre, et pour servir au cas de besoin, on demanda au prieur des Carmes de Besançon un extrait authentique du pouillé conservé en son couvent. « *Le pouillé atteste qu'il exista autrefois à Vennes une église paroissiale dédiée à saint Jean l'Évangéliste, donnée par l'archevêque Humbert à Lambert, prieur de Haute-Pierre (témoins, Pierre, abbé de Saint-Vincent ; Guichard, prieur de Saint-Paul, et Guillaume, archidiacre)* (1). »

(1) In pago de Venna, fuit alias ecclesia parochialis Sancti Joannis Evangelistæ quam Humbertus archiepiscopus dedit Lamberto, priori de Altâ Petrâ ; testibus, Petro, Sancti Vincentii abbate ; Guichardo, Sancti Pauli priore, Vuillelmo, archidiacono....

On croyait généralement que le titulaire de l'église de Vennes avait été saint Jean-Baptiste ; c'est pourquoi les habitants de Fuans le choisirent comme titulaire de leur chapelle et patron de leur paroisse.

Premier essai de rattachement exclusif des communes de Fuans et Vennes à une seule paroisse.

Cette fois, l'intendant essaya de rechercher la source des contestations et d'amener un arrangement qui les écartât pour l'avenir.

Le 6 mai 1777, il envoya l'ordre de réunir les assemblées générales des communautés qui composaient les paroisses de Guyans et d'Orchamps, et d'y délibérer sur la dépendance de Fuans et de Vennes : il ordonnait en même temps que les curés d'Orchamps et de Guyans assistassent aux assemblées, afin de donner leur avis.

Ainsi fut fait. Fuans déclara qu'il refusait de dépendre à la fois de deux paroisses, et décida de demander à l'officialité son rattachement exclusif à une seule.

Le 26 octobre, l'intendant, approuvant cette délibération, autorisait la communauté de Fuans à faire les démarches pour la réalisation de son vœu ; en attendant, il ordonnait de procéder à une nouvelle répartition des contributions échues, et de ne comprendre les communautés de Fuans et de Vennes qu'à demi-cotisation.

Avant de demander une décision à l'officialité, il n'était pas inutile de s'assurer du consentement des curés et des communes. Immédiatement on constata que ni le curé ni les communes dépendant d'Orchamps n'accepteraient que Fuans fût détaché de leur paroisse.

C'est alors qu'une intervention généreuse permit de songer à l'autre solution, savoir à la *dismembration* en paroisse séparée. Ce qui avait empêché jusqu'ici d'y penser sérieusement, c'était la dépense considérable et l'impossibilité de se procurer les ressources : car, nous l'avons dit, il fallait tout créer.

Premier projet d'érection d'une paroisse.

En ce temps-là, vivait à Guyans, avec ses sœurs, un vénérable prêtre, originaire de Morteau. Il s'appelait Ch.-Félix Roussel, et était depuis 1746 titulaire de la chapellenie de Sainte-Croix ou des Lambert (1),

(1) C'est dans la chapelle de Sainte-Croix ou des Lambert que fut déposé le tableau de Notre-Dame de Consolation en 1791.

fondée en l'église de Guyans. Les sommes constituant le revenu de la chapelle Lambert devaient à cette époque être payées par la communauté de Fuans. L'abbé Roussel, qui avait une certaine aisance, s'intéressa à la situation des paroissiens avec lesquels ses fonctions le mettaient en rapport. Il promit, pour faciliter la création d'une paroisse, de procurer le revenu de 350 livres nécessaire à l'entretien du prêtre. Dans le même temps, M. Clerc, curé de Guyans, promettait d'abandonner tous ses droits au profit du futur vicaire en chef de Fuans.

Ces propositions étaient trop belles pour qu'on laissât échapper l'occasion.

Le 26 juin 1779, les habitants de Fuans, revenant sur leur délibération de 1777, en demandèrent l'annulation et décidèrent de solliciter l'autorisation de s'ériger en paroisse.

Enfin, le 10 avril 1780, la communauté se réunit en assemblée générale pour affirmer l'unanimité à demander l'érection d'une église, et désigna quatre délégués pour traiter avec les paroisses de Guyans et d'Orchamps, pour plaider au besoin, afin de se faire décharger des contributions qu'on leur a payées jusqu'à ce jour.

C'était là, chacun le pressentait, la grosse difficulté : les communautés coparoissiales ne voulurent rien céder. Ce contretemps ramena la division parmi les habitants de Fuans. Pendant qu'un grand nombre furent d'avis de maintenir le projet de bâtir quand même une église, plusieurs furent d'un avis contraire : leur chef, dont le nom reviendra souvent, était Étienne-Joseph Magnin-Tochot.

Cependant les premiers, les plus ardents, continuent activement leurs démarches. Le 24 décembre 1780, M. l'abbé Roussel et ses sœurs passent l'acte de donation d'un capital de 4,000 livres et d'une rente au capital de 3,000 livres due par le baron de Maîche, à cette condition que la commune de Fuans n'entrera en jouissance qu'après la mort du donateur, et que la première pierre de l'église sera posée dans deux ans, et dans le village de Fuans, au lieu déjà indiqué. Le 18 janvier suivant, un certain nombre d'habitants réunis signent l'acceptation et soumettent le tout à l'archevêché.

Immédiatement (25 janvier 1781) Mgr de Durfort envoie sur les lieux reconnaître la situation et vérifier les allégations des habitants. Son commissaire délégué est le curé de Flangebouche, M. Gravier.

Dès le 30, l'envoyé de l'archevêque réunit la communauté de Fuans, les curés de Guyans et d'Orchamps, les fabriciens de Guyans, d'Orchamps, de Grandfontaine et du Luisans.

M. Gravier reconnaît la vérité des raisons données par les habitants de Fuans : la distance aux églises de Guyans et d'Orchamps est d'une lieue et plus ; Fuans a 200 communiants qui tous désirent un prêtre résidant ; le terrain indiqué est propre à l'emplacement d'une église. Le commissaire de l'archevêque demande ensuite l'avis des curés et des communes coparoissiales ; le curé de Guyans renouvelle l'abandon de ses droits ; le curé d'Orchamps tient à réserver les siens ; il s'en remet cependant à la décision de l'archevêque ; les fabriciens de Fournets et du Luisans désirent ne pas laisser augmenter les charges de leurs églises à l'égard d'Orchamps ; le fabricien d'Orchamps ne consent à l'érection d'une paroisse à Fuans que si on maintient tous les droits de son église.

Pendant ce temps, Étienne Magnin-Tochot, avec ses quelques opposants, n'est pas resté inactif. Obligé de reconnaître que la construction d'une église à Fuans est désirée de tous, il discute la question d'emplacement. Il la veut au mont de Fuans. Le jour même où le commissaire de l'archevêque est venu faire son enquête à Fuans, il a fait rédiger dans ce sens une protestation par le notaire Vuillier. Envoyée à l'archevêque avec le rapport du commissaire enquêteur, la protestation est transmise le 31 juin à l'officialité.

Cependant les mandataires de la commune pour l'exécution des délibérations de 1779 et 1780 se hâtent, sans attendre les dernières décisions de l'autorité diocésaine. Le 4 juillet 1781, ils achètent le terrain pour bâtir la chapelle : l'architecte Tournier, de Besançon, leur fournit des plans ; immédiatement ils font marché avec un ouvrier pour la maçonnerie du chœur. Avant le printemps de 1782, la première pierre est posée : c'était la condition mise par l'abbé Roussel à sa libéralité.

A la vue de cette activité, le groupe des opposants s'inquiète. Dès le 15 mars, ils envoient signifier de cesser les travaux. Il n'en est tenu aucun compte. Alors Ét.-J. Magnin-Tochot s'en va trouver un à un les signataires des délibérations de 1779 et 1780 et leur expose les motifs de son opposition : la dépense considérable et l'impossibilité de trouver toutes les ressources nécessaires, le refus des fabri-

ciens d'Orchamps de renoncer aux contributions de la communauté de Fuans. Bref, il les détermine le 31 mai 1782, au nombre de vingt-sept, à signer par-devant le notaire Vuillier un acte par lequel ils révoquent leur adhésion aux délibérations de 1779 et 1780, et demandent à l'intendant de réformer ses ordonnances par lesquelles il les approuvait. Cet acte est appuyé des consultations de deux avocats, Ordinaire et Besson.

Ceux qui persistent à vouloir bâtir une église répondent immédiatement aux raisons des adversaires dans une délibération du 23 juin, appuyée des consultations de deux avocats, Rainguel et Courvoisier, et de l'avis du curé de Guyans.

Ainsi l'autorité civile d'une part, l'autorité ecclésiastique d'autre part, sont saisies à la fois du différend qui divise les habitants de Fuans. L'officialité, à qui l'archevêque a transmis la protestation du 31 janvier 1781, ne l'a pas regardée comme fondée (14 août 1782).

Cependant, ni l'archevêque ni l'intendant n'ont tranché le débat. Al. Maillot et Aug. Jeannerot continuent à pousser les travaux : le 10 octobre 1782, ils font marché pour la charpente et la toiture du chœur. Ce ne sera pas riche : la couverture sera de bois, mais le chœur sera à peu près terminé pour l'hiver.

L'hiver se passe. Et.-Joseph Magnin-Tochot ne perd pas espoir et continue ses démarches et ses instances. En réalité, les bâtisseurs ne sont pas tout à fait en règle : ils travaillent un peu à leurs risques et périls; ils n'ont pas attendu toutes les autorisations nécessaires. Le 19 mars 1783, l'intendant envoie l'ordre d'arrêter tout travail à l'église de Fuans jusqu'au décret de l'archevêque autorisant l'érection de paroisse.

Reprise du projet de rattachement à la paroisse de Guyans.

Évidemment, la décision de l'intendant n'est pas une solution. La situation de Fuans au point de vue paroissial n'étant pas conforme aux canons, si on abandonne l'idée d'y créer une paroisse, si les projets de 1779 et 1780 sont regardés comme non avenus, il reste le vœu de 1777, par lequel les habitants demandent à être rattachés à une paroisse à l'exclusion de l'autre.

Reprenant donc le vœu de 1777, l'officialité porte, le 20 août 1783,

une sentence dans laquelle, annulant le traité de 1618, elle prononce le rattachement définitif de Fuans à l'église de Guyans.

Pour la communauté de Fuans, c'était un pis aller auquel elle se résignait, en attendant le moment de reprendre le projet d'église. Mais les communautés coparoissiales d'Orchamps, se prétendant lésées, n'acceptèrent pas la solution du tribunal diocésain. D'abord, le curé d'Orchamps et ses paroissiens se portèrent (31 août) opposants à la sentence du 20 août, parce que, dirent-ils, les formes canoniques n'ont pas été observées. La communauté de Grandfontaine fit de même opposition, parce que, dit-elle, elle n'a pas été consultée, et que ses intérêts sont lésés (7 sept.). Le Luisans, appelé à donner son sentiment, refusa de paraître dans l'affaire.

La paroisse de Guyans était intéressée au maintien de la sentence de l'officialité : elle demanda à être mise en cause et à faire plaider. Ainsi la fin de l'année 1783 et l'année 1784 se passèrent en échanges de mémoires, de réponses aux mémoires, enquêtes, plaidoyers devant l'officialité (5 mai 1784).

Enfin, le 3 juin 1785, un nouveau jugement est rendu. Ce jugement annule à la fois l'arrangement de 1618 et la sentence du 20 août 1783, et renvoie les parties devant l'archevêque pour qu'il détermine à quelle paroisse Fuans appartiendra. Provisoirement, les habitants seront desservis comme ils l'ont été à partir de 1618.

En somme, si on est revenu au point de départ, une chose du moins est constatée, c'est que la situation de Fuans au point de vue paroissial est irrégulière et ne peut être maintenue. C'est un pas vers la solution définitive : il faudra l'attendre encore près de trois ans.

Le décret de l'archevêque et son exécution.

Plusieurs de ceux qui s'étaient laissé entraîner à repousser le projet d'église ne tardèrent pas à se ressaisir. Au bout de quelques années, notamment en 1786, un bon nombre regrettèrent leur opposition.

Mgr de Durfort, qui n'attendait que le rétablissement du calme pour lancer son décret d'érection de paroisse, le signa le 22 février 1788. Considérant que le rapport du commissaire délégué Gra-

vier reconnaît la vérité des raisons données par les habitants de Fuans, l'archevêque autorise l'érection de leur paroisse, après que la chapelle sera reconnue convenable, fournie de linge et d'ornements en quantité suffisante, et que le cimetière sera trouvé décent et suffisamment clos : il assigne, pour dotation du desservant, la portion congrue fixée pour les vicaires par les édits royaux (350 livres), laquelle sera payée par les suppléants suivant leur soumission portée dans l'acte du 18 janvier 1781.

Le sieur Ferrod, curé de Laval, sera chargé de vérifier si les conditions sont remplies.

Cependant, aucune convention n'avait réglé le différend, que l'archevêque supposait apaisé. Pour trancher leurs difficultés intérieures, les habitants se réunirent en assemblée générale, le 7 mars 1788. D'abord, on convint que, pour les dépenses de l'église engagées jusqu'ici, il ne serait rien réclamé aux opposants qui avaient obtenu l'arrêt des travaux; que le traitement du desservant à nommer serait fourni par sept paroissiens, qui, d'ailleurs, en avaient déjà pris l'engagement (1). Pour le reste, c'est-à-dire pour les constructions à faire, les dépenses seraient supportées par la commune entière.

Cela fait, il restait à s'entendre avec les curés d'Orchamps et de Guyans.

Le 17 mars, MM. Guillot et Clerc furent convoqués à l'assemblée générale des habitants de Fuans. Le curé de Guyans, d'abord, renouvela l'abandon qu'il avait déjà fait de ses droits fixes et casuels, estimés à 48 livres. Le curé d'Orchamps déclare qu'il abandonnera aussi ses droits (37 livres environ), si l'officialité décide que la chapelle de Fuans dépendra d'Orchamps et fera partie de la paroisse, à cause, dit-il, des services que Grandfontaine pourra en recevoir. A cette condition, il abandonnera lui-même au curé de Guyans les droits qu'il a sur la communauté de Vennes. Séance tenante, le curé de Guyans accède au désir de son confrère d'Orchamps.

Immédiatement, on se remet à l'œuvre pour continuer les constructions. Un architecte d'Ornans, nommé Vorbe, prépare des plans et devis pour l'église et le presbytère; le 20 mai, le terrain pour la

(1) Alexis Maillot, Aug. Jeannerot, Cl.-Fr. Gaiffe, Fr. Rouzet, Alexis Vadam et Jean-Fr.-Xav. Gaume.

cure est acheté à M. de Trévillers; le 2 juin a lieu l'adjudication des travaux.

Enfin, M. Roussel et ses sœurs renouvellent (27 avril) leur donation d'un capital de 7,000 livres dont la nouvelle paroisse jouira après leur mort.

Il reste bien quelques difficultés à régler : c'est la Révolution qui les tranchera.

Les travaux marchaient le plus rapidement possible, tant on était impatient d'arriver au but. En attendant qu'il fût possible de recevoir un desservant à demeure, des prêtres voisins consentirent à inaugurer la paroisse en faisant quelques fonctions dans la partie couverte de l'église. Dès 1788, un mariage y est célébré et un baptême administré.

Enfin, au commencement de 1789, avant l'achèvement du presbytère, un desservant est nommé. Malheureusement, celui que l'archevêque trouva disponible était un homme dont la conduite, pendant la crise révolutionnaire, allait contrister les vrais catholiques.

De mœurs suspectes, il avait déjà, avant sa nomination à Fuans, inspiré des inquiétudes. Dès l'origine du schisme constitutionnel, il s'y jeta à corps perdu, prêta le serment schismatique sans restriction, le 6 février 1791. Peu de temps après (sept. 1791), il quitta Fuans pour la cure de Trepot. Il se nommait Melchior-Alexandre Oudot-Guerrissot.

Un ancien vicaire de Guyans, Cl.-J. Huot, de Laviron, obligé de quitter la cure de la Grange, parce qu'il avait fait le serment avec les restrictions catholiques, vint, sur le conseil de son ancien curé, l'abbé Clerc, essayer de réparer le scandale qu'avait donné le malheureux Oudot-Guerrissot. Ses efforts ne furent pas sans succès. Il y travailla jusqu'à l'arrivée de l'intrus de Guyans (mai 1792) (1).

La création de la paroisse de Fuans avait été laborieuse : ses commencements furent malheureux.

On avait fait de longs efforts, on venait de s'imposer de lourds sacrifices pour bâtir une modeste église. Pauvre, couverte en bois, elle est inachevée, le clocher ne s'élève encore qu'à 3m50 de hau-

(1) Revenu en secret pendant la Terreur, il y administra plusieurs fois les sacrements. Ce ministère à Fuans lui fut imputé à crime lors de son jugement et de sa condamnation (octobre 1793).

teur. La Révolution va la fermer et la dépouiller de ses ornements. Le presbytère (1) va être abandonné et vendu avant son achèvement. Et pendant que ces iniquités se commettent (ou se préparent), 1791, Orchamps réclame à la jeune paroisse, déjà épuisée, une contribution pour l'entretien de ses édifices paroissiaux !

Ce n'est qu'après le milieu du XIX[e] siècle que la paroisse de Fuans aura tout son développement. L'église, devenue beaucoup trop petite pour la population presque doublée, et trop peu convenable, fera place à une église plus magnifique, digne cette fois du peuple chrétien dont les pères avaient tant désiré avoir un prêtre au milieu d'eux.

HUOT-MARCHAND.

(1) C'est le presbytère actuel. Il fut vendu 1,020 livres et en valait, disait-on, le double.



UN CAPITAINE FRANC-COMTOIS

CHRISTOPHE DE RAINCOURT

(Suite)

II.

La dispersion des troupes du pays après la levée du siège de Dole est du nombre des événements sur lesquels la lumière n'est pas encore faite. Faut-il uniquement y voir un effet de l'insubordination des volontaires du marquis de Conflans ? Doit-on, au contraire, l'imputer à des ordres formels du parlement (1) ? Ce qui est certain, c'est qu'elle fut aussi complète que rapide : quand Guérard de Watteville dit adieu à son armée, à peine restait-il sous les drapeaux cent cinquante hommes d'infanterie bourguignonne. Abandonnés par leurs soldats, le baron de Scey, le marquis de Varambon et le prince de Cantecroix se retirèrent dans leurs terres. Christophe de Raincourt fit de même. Les gouverneurs du comté de Bourgogne ne tardèrent cependant pas à reconnaître la faute qu'ils avaient commise en n'utilisant pas tant de bonnes volontés : ce n'était pas au moment où la retraite du baron de Lamboy au bailliage d'Amont venait démentir les espérances éveillées par la prise de Verdun-sur-le-Doubs (2) qu'il

(1) V. Le baron de Scey à la cour, au camp impérial proche Champlitte, 2 octobre 1636. — C. Baille, *Le comté de Bourgogne de 1595 à 1674*, p. 111.

(2) Guillaume de Lamboy avait pris Verdun-sur-le-Doubs le 18 août 1636. Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 137; Petrey-Champvans, *Lettre à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin*, p. 97; De la Mare, *De bello Burgundico*, p. 12.

convenait de laisser la « délicieuse retraite de Cérès (1) » exposée à la licence sans frein des étrangers ; de la frontière de Montbéliard arrivaient en outre des plaintes continuelles contre les incursions des gens du comte de la Suze. C'est pourquoi l'on jugea nécessaire de remettre sur pied les troupes nationales, et, le 27 août, la cour donna commission à Christophe de Raincourt de lever en hâte un régiment de mille hommes (2) ; les quartiers accordés à ce régiment devaient commencer le 1er septembre ; les receveurs des terres de Granges, de Clerval et de Passavant étaient chargés de veiller à ce que chaque soldat reçût cinq sous et une livre et demie de pain par jour.

Le vaillant capitaine ne perdit pas de temps pour se prévaloir de sa commission, mais cette fois les montagnards du Lomont montrèrent peu d'empressement à répondre à son appel ; ceux qui avaient servi comme volontaires dans les régiments du marquis de Conflans et du marquis de Varambon se déclaraient exempts de prendre de nouveau les armes ; pour eux, comme pour les autres miliciens de la province, tout péril était conjuré par la délivrance de Dole.

La levée ordonnée par le parlement paraît d'ailleurs avoir été entravée par les fiscaux du ressort de Baume : Christophe de Raincourt se plaignait amèrement du mauvais vouloir de ces derniers, et la cour n'était pas loin de lui donner raison (3). A leur tour, les officiers de justice accusaient le mestre de camp de se mettre au-dessus des lois, et, avec une véhémence qui ne laisse pas d'être suspecte, imputaient à ses soldats toute sorte de forfaits, impiétés, vols, meurtres, etc. ; ils lui reprochaient aussi d'être mauvais ménager de l'argent du roi, n'ignorant pas que ce grief était le plus grave de tous aux yeux du parlement : « Le pauvre peuple, écrivait l'un d'eux, crie miséricorde ; il se demande s'il n'y a plus de justice au monde (4). »

(1) C'est le nom mythologique que Forget donne au bailliage d'Amont.

(2) Pièces justificatives, V.

(3) « Nous escrivons aux officiers de Baulme pour la continuation des quartiers du sieur de Raincourt, duquel nous avons tousjours entendu nous servir, et pource luy avons donné argent pour l'advence et ordre pour leur entretien, et sommes très mal satisfaits de l'empeschement que lesd. officiers de Baulme y ont apporté. » La cour à Matherot et à Brun, Dole, 11 septembre 1636. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 204.

(4) Le procureur fiscal de Baume à la cour, les Ougney, 20 septembre 1636. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 205.

Il est assez difficile de discerner ce qu'il y avait de fondé dans les récriminations passionnées dont quelques feuillets jaunis par le temps gardent la trace : au fond, ce n'était guère que l'éternel conflit entre la robe et l'épée. Un incident montre à quel point les esprits étaient montés de part et d'autre. Le 2 septembre, le procureur fiscal de Baume avait obligé un soldat à relâcher un villageois qu'il voulait enrôler de force. Deux ou trois jours après, il faisait charger avec les échevins de Clerval des munitions et du vin pour l'armée impériale, quand Christophe de Raincourt l'arrêta dans la rue et lui reprocha de contrarier le recrutement de son terce. Vainement essaya-t-il de se justifier; ses protestations ne firent qu'accroître la colère du bouillant gentilhomme : « Personne, s'écria celui-ci, n'a le droit de se mêler de ce que font mes soldats ; s'ils sont coupables, je suis là pour les punir. Au reste, ajouta-t-il, je ne reconnais ni officiers ni fiscaux; tenez-vous le pour dit. J'ai donné ordre à mes hommes de vous tuer, dans le cas où vous recommenceriez à les inquiéter; s'ils ne le font pas, je le ferai moi-même (1). » On juge de la frayeur du malheureux robin : plus que jamais il pressa le parlement d'envoyer un de ses membres sur les lieux pour procéder à une enquête et ne respira que lorsqu'il apprit que le conseiller Lampinet avait été chargé d'intervenir (2).

Pendant ce temps Christophe de Raincourt achevait de mettre sur pied son régiment : chaque soldat recevait trois francs au moment de son inscription sur les rôles d'une compagnie ; c'était ce qu'on appelait « l'escu du Roy. » Enrôler des hommes n'était pas tout ; il fallait les équiper, et on ne savait comment se procurer des armes ; Pierre de Loisy (3), qui avait abandonné le burin pour fournir des munitions à ses compatriotes, ne disposait plus que d'un petit nombre de mousquets (4); aussi ne pouvait-il être question de confier au nouveau terce

(1) Le procureur fiscal de Baume à la cour, les Ougney, 26 septembre 1636. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 206.

(2) La cour à Lampinet, Dole, 26 septembre 1636; la cour au procureur fiscal de Baume, Dole, 26 septembre 1636. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 206.

(3) Cf., sur le graveur Pierre de Loisy, orfèvre et maître de la monnaie de Besançon, J. Gauthier, *L'œuvre des de Loisy, orfèvres-graveurs bisontins du XVIIe siècle*, dans la *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, XVIIIe session, p. 509.

(4) « Mr de Raincour m'a mandé que sy j'avois des mousquetz et picques

la garde du pont d'Apremont, comme le demandait le procureur général (1). Le 11 septembre, la cour accorda à Christophe de Raincourt une prolongation de quartiers (2) et lui ordonna d'envoyer cent hommes au pont de Voujaucourt, dont, le 3, un heureux coup de main avait rendu le sieur d'Heppignies (3) maître (4). Le 19, quarante-cinq hommes allèrent occuper ce poste sous le commandement d'un alfère, mais ce détachement se comporta mal ; dès le lendemain de leur arrivée, dix-huit soldats s'enfuirent ; les autres désertèrent un à un, et, au bout de quelques jours, il n'en restait plus un seul (5). C'est que c'était le temps des labours et des semailles : pour des hommes arrachés de la veille à leurs travaux, le devoir militaire ne venait qu'après le souci de leurs biens.

L'indiscipline des recrues envoyées à Voujaucourt eut de lamentables conséquences : le 29 septembre, le pont fut repris par le comte de la Suze ; blessé d'une mousquetade dans le ventre, le sieur d'Heppignies fut fait prisonnier et conduit à Montbéliard, où la populace le maltraita cruellement (6). Au premier bruit de cette malheureuse

appertenantz à Messeigneurs du parlement, ou bien sy j'en avois qui soient à moy, qu'il les manderoit querre ou bien les viendroit prendre luy mesme, et qu'il me les feroit passer par V. S. et m'en feroit tenir compte.... Pour mon particulier, je n'ay plus qu'environ quarante mousquetz et n'en peux livrer davantage, mais je sçay personnages en ceste ville qui en ont. » De Loisy à la cour, Besançon, 25 septembre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 206.

(1) Matherot et Brun à la cour, Besançon, 13 et 15 septembre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 204.

(2) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 11 septembre 1636. — Pièces justificatives, VI.

(3) François de Valangin, seigneur d'Heppignies, fils de Claude de Valangin, seigneur de Mathay, et d'Anne de Brion.

(4) Le sieur d'Heppignies à la cour, Voujaucourt, 6 septembre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 204. Cf. Bois de Chesne, *Recueil mémorable*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation de Montbéliard, année 1855, p. 142.

(5) Le sieur d'Heppignies à la cour, Voujaucourt, 25 septembre 1636. — *Corr. du palement*. Arch. du Doubs, B 206.

(6) On le promena tout nu dans la ville, on lui jeta de la boue et des pierres, on lui donna la bastonnade au coin des rues, et il fallut que les officiers français l'arrachassent des mains des habitants. Cf. Le lieutenant de Baume à Brun, Baume, 29 et 30 septembre 1636 ; le même à Matherot et à Brun, Baume, 5 octobre 1636 ; Mme de Valangin à la cour, Sancey, 5 octobre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 206, 207 ; Brun,

affaire, Christophe de Raincourt envoya une compagnie au château de Mathay (1); il écrivit ensuite au parlement de Dole qu'il était nécessaire de mettre des gens de guerre à Saint-Hippolyte, à Pont-de-Roide, à Dampierre, à l'Isle-sur-le-Doubs, à Clerval, à Granges et à Gouhenans pour empêcher les courses de la garnison de Montbéliard ; à cette date, l'effectif de son régiment s'élevait déjà à sept cents hommes (2). Le 8 octobre, il reprit aux Français le pont de Voujaucourt et ne se retira qu'après en avoir rompu plusieurs arches (3). Le 11, on le voit à Besançon solliciter du conseiller Buson (4) la délivrance de mousquets et de piques pour ses recrues (5); Pierre de Loisy put lui fournir cinq cents armes à feu (6). De retour à Clerval, il reçut dans les derniers jours du mois une lettre de la cour lui enjoignant d'envoyer deux cents hommes à Lure (7) sous la conduite

*Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne (*Bibl. de Dole), fol. 7 v°; Bois de Chesne, *op. cit.*, p. 143; Duvernoy, *Éphémérides du comté de Montbéliard*, p. 360.

(1) Le sieur de Raincourt à la cour, Bremondans, 5 octobre 1636. — Pièces justificatives, VIII. Le détachement envoyé au château de Mathay s'y conduisit comme en pays ennemi; non contents « d'avoir prins et dissipé tous les meubles, grain, fourraige et vin, » les soldats finirent par brûler « les tonneaux, sommiers et planchers. » V. Mme de Valangin à la cour, Sancey, 18 janvier 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 210.

(2) Pièces justificatives, VII.

(3) Bois de Chesne, *Recueil mémorable*, p. 143. V. La cour au sieur de Raincourt, Dole, 12 octobre 1636. — Pièces justificatives, IX.

(4) Claude-Antoine Buson, conseiller au parlement de Dole, fils de Guillaume Buson et de Claudine Outhenin.

(5) « Le sieur de Raincour est en ceste ville qui m'a asseuré de la mort du comte de la Suse dans Mombéliard et m'a dit d'autre part qu'il avoit reprins le pont de Vougeaucourt et l'avoit ruyné, mesme rompu quelques arcades d'icelluy. Il m'a fait de grandes instances de luy faire donner des armes pour son régiment, mais je luy ay fait responce que je n'en avois aucune charge. Il dit que les ordres que V. S. luy ont donné de s'en faire fournir par les subjectz des terres où il a ses quartiers sont du tout inutiles, pource que lesd. subjectz n'en ont poinct, et, s'il y en a quelques pièces, tout y est rompu et gasté. » Buson à la cour, Besançon, 11 octobre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 207.

(6) La cour à Buson, Dole, 12 octobre 1636. — E. Clerc, *Jean Boyvin, président du parlement de Dole, sa vie, ses écrits, sa correspondance politique*, p. 87.

(7) Les Franc-Comtois avaient pris la ville de Lure le 20 septembre 1636, mais les Français, au nombre de cent cinquante, s'étaient retirés dans l'abbaye, que le colonel Solis vint assiéger quelques semaines plus tard avec un régiment détaché des troupes qu'amenait le marquis de Saint-Martin.

de son sergent major (1); cet ordre arrivait d'ailleurs trop tard, attendu que, le 20 octobre, les défenseurs de l'abbaye avaient capitulé (2). Bientôt après, on apprit que l'armée impériale était entrée en France, qu'elle avait emporté Mirebeau (3), et que, livrant aux flammes les villages de la Bourgogne, Gallas campait en vue de Dijon. A ces nouvelles en succédèrent d'autres qui montraient les envahisseurs battant en retraite après avoir inutilement assiégé Saint-Jean-de-Losne (4).

L'échec des Impériaux ne paraissait pourtant pas irréparable, quand, ses levées achevées (5), Christophe de Raincourt assistait, le 10 novembre, à la conférence tenue à Villersexel pour aviser aux moyens de chasser les Français du comté de Montbéliard (6) : on savait les habitants et la garnison à court de vivres et qu'un député du conseil de régence s'était rendu auprès du roi de France pour presser

(1) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 24 octobre 1636. — Pièces justificatives, X.

(2) Annales manuscrites des capucins du comté de Bourgogne, fol. 189. — Arch. de Sainte-Claire de Poligny. Cf. E. Longin, *Lure pendant la guerre de Trente ans*, p. 57.

(3) Mirebeau, chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon.

(4) Sur l'échec de Gallas devant Saint-Jean-de-Losne, cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 12 novembre 1636 : *Le siège levé devant S. Jean de Losne par Gallas, avec perte de huit cens Impériaux, et ce qui s'est n'aguères passé en Bourgongne; Mercure françois*, t. XXI, p. 110; Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 161; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 148; Richelieu, *Mémoires* (collect. Michaud), t. III, p. 83 ; La Valette, *Mémoires*, t. I, p. 225; Sirot, *Mémoires*, t. I, p. 283; Montglat, *Mémoires*, t. I, p. 137; Campion, *Mémoires*, p. 87; De la Mare, *De bello Burgundico*, p. 25; Aubery, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 713; Béguillet, *Histoire des guerres des deux Bourgognes sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. II, p. 76; Courtépée, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, t. V, p. 414 ; V. Ladey, *Relation historique du siège de Saint-Jean-de-Losne*, dans *Les deux Bourgognes*, t. III, p. 201 ; Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVI*e *et XVII*e *siècles*, t. III, p. 289.

(5) « Je parachève les monstres, armement et payement du régiment du sieur de Raincourt pour le mois d'octobre dernier. J'espère que ç'en sera faict pour demain ou mardy pour le plus tard. » Lampinet à la cour, Clerval, 9 novembre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 208.

(6) Le marquis de Varambon à la cour, Villersexel, 12 novembre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 208.

l'envoi des grains promis (1); mais, lorsqu'on connut l'état dans lequel était revenue l'armée de Gallas (2), force fut de confesser que le parti le plus sûr était de rester sur la défensive. J'ignore pourquoi il ne fut pas donné suite à la lettre par laquelle la cour mandait au mestre de camp d'envoyer cent hommes à Gray, deux cents hommes à Dole, et de jeter le surplus de son régiment dans Pesmes (3); cet ordre dut vraisemblablement être révoqué presque aussitôt. Au surplus, de nouveaux horizons s'ouvraient devant l'intrépide officier depuis un entretien qu'il avait eu avec le marquis de Conflans (4). Guérard de Watteville venait, en effet, de recevoir du cardinal infant des instructions lui prescrivant de prendre l'offensive en Bresse; il savait ce que valait l'ancien surintendant des munitions de sa petite armée; il l'avait vu à l'œuvre pendant la campagne qui avait abouti à faire lever le siège de Dole et se réservait de l'appeler auprès de lui pour frapper les coups décisifs.

J'ai raconté ailleurs l'opposition que le parlement de Dole fit aux desseins du maréchal (5): il me paraît inutile d'y revenir. Cette opposition, dans laquelle il entrait autant de jalousie que d'ignorance des vues secrètes du cardinal infant (6), eut pour conséquence de re-

(1) Cf. *Mémoire de Pierre Vessaux, de Montbéliard, sur ses négociations à la cour de France en 1633, 1636, 1637 et 1639*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 393.

(2) *Gazette de France*, extraordinaire du 19 novembre 1636 : *La honteuse fuite de Gallas, avec perte de huit mille de ses gens et d'une partie de son canon et bagage ; Ibid.*, extraordinaire du 28 novembre 1636 : *La chasse générale donnée au reste des troupes de Galas hors de la Bourgogne, où il a esté contraint de faire crever une partie de ses canons, enterrer les autres et se sauver en Allemagne ;* La Valette, *Mémoires*, t. I, p. 240.

(3) La cour au sieur de Raincourt, Salins, 14 novembre 1636. — Guillaume, *Histoire des sires de Salins*, t. I, p. 334. V. Pièces justificatives, XI.

(4) Lampinet à Boyvin, Clerval, 13 novembre 1636. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 208. Un mois auparavant, le maréchal aurait voulu faire venir le régiment de Christophe de Raincourt sur les bords de la Saône. V. Le marquis de Conflans à la cour, la Charité, 11 octobre 1636. — *Ibid.*, Arch. du Doubs, B 207.

(5) *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 13.

(6) « Le principal but estoit de réunir la Savoye et la Bourgongne par le pont de Grezin qui est sur le Rhosne, en la forme que ces deux provinces avoient esté du temps du roy Philippe II.... Le malheur fut que le marquis avoit esté obligé par serment de ne descouvrir ce desseing à personne, si que le parlement n'en sçavoit rien. » Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 142.

tarder la levée des troupes destinées à entrer en Bresse, en sorte que les Français eurent le temps de se remettre de l'effroi que leur avait causé l'invasion de l'armée impériale : lorsque la cour céda, le moment favorable était passé ; Gallas avait déjà pris ses quartiers d'hiver dans le bailliage d'Amont, et ni la prise d'Arbent (1) ni celle de Cuiseaux (2) ne devaient compenser l'échec de ses lieutenants devant Héricourt (3).

Pendant toute la durée du siège de cette dernière ville, Christophe de Raincourt n'avait cessé d'avoir les yeux ouverts sur les mouvements de la garnison de Montbéliard, cherchant à débaucher les soldats des régiments de Dannevoux et de la Suze au moyen de billets jetés dans la place et leur infligeant parfois de vertes frottées, quand ils se hasardaient à sortir (4). Il n'aurait pas demandé mieux que de se joindre avec une partie de ses hommes aux troupes du baron de Suys (5), mais des ordres formels l'obligeaient à demeurer à l'Isle-sur-le Doubs, où, ainsi qu'il l'écrivait, il lui fallait se garder à la fois de l'ami et de l'ennemi. Sa correspondance avec le parlement de Dole nous le montre arrêtant les bourgeois qu'il soupçonne d'intelligences avec les Français et cherchant à recouvrer les sommes dues pour l'entretien de ses soldats, tout en prenant la défense des villages qu'accablent de réquisitions le sieur de Moustier et le chevalier

(1) Arbent, village du département de l'Ain, arrondissement de Nantua, canton d'Oyonnax.

(2) Cuiseaux, chef-lieu de canton du département de Saône-et-Loire, arrondissement de Louhans. Le marquis de Conflans se rendit maître de Cuiseaux le 22 janvier 1637. Cf. Brun, *Manifeste au nom des peuples du comté de Bourgongne*, fol. 3 v° ; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 154 ; E. Longin, *op. cit.*, p. 66.

(3) *Gazette de France*, extraordinaire du 26 janvier 1637 : *La défaite de quatre à cinq cens Impériaux devant Éricourt, par le baron de Dannevoux ; Ibid.*, extraordinaire du 19 février 1637 : *Le siège levé honteusement par les trouppes de l'Empereur devant Éricour ;* Richelieu, *Mémoires*, t. III, p. 130 ; Bois de Chesne, *Recueil mémorable*, p. 143 ; Du Vernoy, *Véritable description du siège d'Héricourt*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation de Montbéliard, année 1856, p. 103.

(4) Le sieur de Raincourt à la cour, l'Isle-sur-le-Doubs, 16, 18 et 21 janvier 1637. — Pièces justificatives, XIV, XV et XVII.

(5) Ernest Suys, baron du Saint-Empire, seigneur de Nederveen et de Clingenlande, fils de Jacques III Suys, seigneur de Nederveen et de Clingenlande, et de Georgine de Lynden. Le baron de Suys commandait les troupes qui assiégeaient Héricourt.

de Moiron (1). Désolé de l'inutilité de ses efforts, il suppliait la cour d'envoyer un de ses membres pour prendre en main la cause des malheureux paysans : « Il importe, disait-il, de faire justice de tant de voleurs ; autrement Dieu ne saurait nous assister (2). »

L'heure de l'action allait cependant sonner pour lui. Le 27 janvier, il venait d'apprendre que les Impériaux avaient levé le siège d'Héricourt, quand il reçut une lettre par laquelle le parlement de Dole lui enjoignait d'envoyer sans retard la moitié de son régiment au bailliage d'Aval (3) : cet ordre avait été retenu à Besançon pendant quelques jours par les conseillers Buson et Lampinet, étonnés qu'on voulût ainsi affaiblir le corps qui défendait en quelque sorte les abords de la cité impériale (4), et ce n'était que sur une recharge de la cour (5) qu'ils s'étaient décidés à le transmettre au vaillant mestre de camp. Celui-ci s'empressa de faire partir les cinq plus fortes compagnies de son terce sous le commandement du sieur d'Annoires (6), son lieutenant-colonel : mal vêtues, mal chaussées, mais bien armées, elles présentaient un effectif de quatre cent quatre-vingts hommes (7) ; quatre compagnies de cavalerie s'acheminèrent en même temps qu'elles vers Lons-le-Saunier, où le marquis de Conflans concentrait ses troupes. Le surplus du régiment demeura réparti entre l'Isle-sur-le-Doubs, Granges, Saint-Hippolyte, Clerval et Mathay. Christophe de Raincourt vint lui-même à Besançon réclamer l'arriéré de la solde due à ses soldats, mais, après l'avoir touché (8), il ne retourna pas au

(1) Africain de Montaigu, seigneur de Moiron, chevalier de Malte, fils de Clériadus de Montaigu, seigneur d'Athoze, et d'Antoinette Gauthiot, dame de Bontavant.

(2) Le sieur de Raincourt à la cour, l'Isle-sur-le-Doubs, 21 janvier 1637. — Pièces justificatives, XVII.

(3) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 20 janvier 1637. — Pièces justificatives, XVI.

(4) Buson et Lampinet à la cour, Besançon, 23 janvier 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 211.

(5) La cour à Buson et à Lampinet, Dole, 24 janvier 1637 ; la cour au sieur de Raincourt, Dole, 25 janvier 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 211.

(6) Guillaume Perrot, seigneur d'Annoires, fils de Pierre-Louis Perrot, seigneur d'Annoires, et d'Antoinette d'Andelot.

(7) Le sieur de Raincourt à la cour, Besançon, 29 janvier 1637. — Pièces justificatives, XIX.

(8) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 30 janvier 1637. — Pièces justifi-

bailliage d'Amont; depuis longtemps son ambition était de servir sous les ordres de Guérard de Watteville, et, bien que, sur de nouvelles instances de Buson et de Lampinet, la cour lui eût ordonné de rester dans la vallée du Doubs (1), il ne crut pas possible de laisser ses recrues aller au feu sans lui.

Le 5 février, le renfort que le maréchal attendait pour entrer en campagne n'était pas encore arrivé au quartier général. « Ces cinq compagnies de M. de Raincourt, écrivait le procureur général, nous manquent bien à notre grande nécessité (2). » Et, dans une dépêche du même jour, il s'étonnait de voir ses confrères méconnaître que le péril le plus pressant était au bailliage d'Aval: « Outre qu'il y a beaucoup de troupes qu'on peut départir du côté de Montbéliard, disait-il, on n'a là en tête qu'une simple garnison de trois à quatre cents hommes disjointe et détachée de toutes les forces de France, et cependant on s'arrête toujours à y opposer, non seulement les étrangères, mais toutes les meilleures levées du pays, et ici peuvent se décharger les meilleures provinces de France, qui par effet se disposent à ne nous épargner pas (3). »

Ce ne fut que le 7 que les compagnies de Christophe de Raincourt arrivèrent à Lons-le-Saunier (4): dès le lendemain matin, on les dirigea sur Savigny (5), dont le marquis de Conflans jugeait à propos de se rendre maître; elles formaient le gros de l'infanterie du maréchal, qui avait dû laisser à Cuiseaux une garnison de six cents hommes pour prévenir un retour offensif de l'ennemi. Après les

catives, XX; la cour à Lampinet, Dole, 30 janvier 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 211.

(1) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 31 janvier 1637. — Pièces justificatives, XXI; la cour à Buson et à Lampinet, Dole, 31 janvier 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 211.

(2) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 5 février 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 211. Le 4 février, le conseiller de Beauchemin signalait le passage des compagnies de Christophe de Raincourt dans le val de Salins.

(3) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 5 février 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 147.

(4) « Le sieur de Reincour arriva hier avec la moitié de son régiment et a son ordre pour marcher demain avec les quatre compagnies de cavalerie tout fraischement arrivées. » Le même à la cour, Lons-le-Saunier, 8 février 1637. — Id., *op. cit.*, p. 157.

(5) Savigny-en-Revermont, village du département de Saône-et-Loire, arrondissement de Louhans, canton de Beaurepaire.

étapes que ces compagnies venaient de faire, quelques jours de repos n'eussent pas été inutiles, mais il importait de se hâter, si l'on ne voulait pas laisser aux défenseurs de Savigny le temps de recevoir des renforts; l'éveil leur avait été donné, deux jours auparavant, par un engagement inconsidéré du sieur de Chevigny (1); on assurait, d'autre part, que le duc d'Enghien (2) était à Chalon-sur-Saône et qu'un régiment d'infanterie et quatre compagnies de cavalerie étaient sortis de Bourg (3). Le procureur général voulut faire partie de l'expédition; jaloux du rôle que le conseiller de Beauchemin avait joué pendant l'investissement de Dole, il ne lui déplaisait pas de se montrer à son tour aux troupes. Celles-ci comprenaient six cents chevaux et six cents fantassins; la cavalerie était sous les ordres du baron de Boutavant (4); cinquante charrettes portaient les boulets, les échelles et les outils nécessaires à un siège; on avait demandé du canon à Poligny et Guérard de Watteville ne quitta pas Lons-le-Saunier sans conjurer la cour de lui envoyer promptement du renfort (5).

Il était deux heures de l'après-midi, quand, le 8 février, on arriva en vue de Savigny (6). Le sieur de Grosbois (7), qui commandait la garnison, avait fait élever des retranchements aux abords du village, que ses soldats occupaient en force; quelques cavaliers caracolaient sur les flancs de l'infanterie et le tambour battait sans relâche der-

(1) Charles-Jules Laborey, seigneur de Chevigny, fils de Léonel Laborey, seigneur de Byarne, et de Guillemette Bernard. V. le sieur de Chevigny au marquis de Conflans, Condamine, 7 février 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 153.

(2) Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, fils de Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, et de Charlotte de Montmorency.

(3) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 8 février 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 157.

(4) Marc de Montaigu, baron de Boutavant, seigneur de Charchilla, Vescles, Gevingey, etc., fils de Clériadus de Montaigu, seigneur d'Athoze, et d'Antoinette Gauthiot, dame de Boutavant.

(5) Le marquis de Conflans à la cour, Lons-le-Saunier, 8 février 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 154.

(6) J'ai dit ailleurs que le moulin de Condamine avait été emporté le 8 février. C'est une erreur : les soldats franc-comtois en avaient délogé l'ennemi le 7.

(7) Pierre de Ténarre, seigneur de Grosbois, fils de Humbert de Ténarre, baron de Ténarre, Montmain et Grosbois, et de Marguerite d'Amoncourt.

rière les barricades. Christophe de Raincourt alla reconnaître la position avec le sieur d'Antorpe (1), puis tous deux revinrent faire leur rapport au maréchal, qui voulut néanmoins se rendre compte par lui-même des obstacles à surmonter. Il fut résolu que l'infanterie aborderait les retranchements sur trois points différents; deux compagnies de chevau-légers appuieraient l'attaque à main droite; le reste de la cavalerie chercherait pendant ce temps à tourner le village.

Ces mesures arrêtées, le baron de Boutavant s'engage sans bruit dans un étroit vallon, où soixante pionniers lui frayent un chemin à coups de serpe et de hache; à peu de distance vient le marquis de Conflans avec Antoine Brun; l'arrière-garde est formée par la compagnie de chevau-légers du sieur de Cuse (2). Christophe de Raincourt harangue brièvement ses hommes: l'heure n'est pas aux longs discours; il faut montrer qu'on ne se laisse pas intimider par les bravades des Français. Puis il se met à leur tête, et telle est l'intrépidité avec laquelle cette petite troupe marche sur les barricades, les piques basses, qu'en moins d'une demi-heure elle déloge les ennemis de leurs retranchements; ils veulent se retirer au château, mais ils se heurtent aux cavaliers de Marc de Montaigu; celui-ci a opéré son mouvement tournant et la retraite est coupée aux fuyards. Le maréchal survient avec le reste de la cavalerie; toute résistance devient alors impossible; les Français, dont la plupart ne sont que des paysans armés à la hâte, jettent leurs mousquets et demandent grâce à genoux; mais les vainqueurs ne veulent rien entendre; ce n'est plus un combat, c'est une boucherie. Enfin le procureur général parvient à faire cesser le massacre; il arrache notamment à la mort un enseigne, deux tambours et huit soldats du régiment de Castelmoron (3); parmi les prisonniers se trouvent aussi quelques ecclésiastiques (4); tous déclarent que le sieur de Grosbois s'attendait de-

(1) Alexandre d'Emskerque, seigneur d'Antorpe, fils de Guillaume d'Emskerque et de Françoise de la Tour Saint-Quentin.

(2) Philibert Precipiano, seigneur de Cuse, fils de René-Ferdinand Precipiano, seigneur de Cuse, et de Marie de Moustier.

(3) Régiment levé par François Nompar de Caumont, seigneur de Castelmoron, fils de Jacques Nompar de Caumont, marquis, puis duc de la Force, maréchal de France, et de Charlotte de Gontaut-Biron.

(4) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 9 février 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 164.

puis l'avant-veille à être attaqué et la vérité de cette déclaration est attestée par un billet trouvé dans les poches d'un villageois tombé sous les coups des assaillants (1).

Sans perdre de temps, le marquis de Conflans fait investir le château. L'infanterie passe hardiment le premier fossé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et se loge sur la contrescarpe du second; Christophe de Raincourt fait coucher ses hommes à plat ventre, et, sous la protection de leur tir, les pionniers construisent vis-à-vis de la porte des épaulements pour les deux petites pièces d'artillerie qu'on attend de Poligny. Au bout de quelques instants, ordre est donné de cesser le feu, et un capitaine va de la part de Guérard de Watteville sommer le sieur de Grosbois de se rendre (2). La sommation rejetée, on recommence à faire parler la poudre, tandis que, la bride au bras, les cavaliers du baron de Boutavant surveillent les abords de Savigny. A trois heures du matin, le canon arrive; on le met immédiatement en batterie pour ne pas permettre à l'ennemi de reconnaître le faible calibre des pièces; au deuxième coup, une des cheminées du château s'écroule avec fracas (3). En même temps, une horrible clarté dissipe les ombres de la nuit : ce sont les maisons de Savigny et du Vernay qui brûlent; les soldats franc-comtois y ont mis le feu; attisé par un vent violent, l'incendie prend des proportions telles qu'à sa lueur les mousquetaires des deux partis se visent comme en plein jour. A six heures et demie, le maréchal envoie un de ses officiers porter une nouvelle sommation. Désespérant d'être secouru, le sieur de Grosbois consent cette fois à entrer en pourparlers; des otages sont échangés et on ne tarde pas à tomber d'accord sur les articles de la composition (4); la garnison obtient les honneurs de la guerre; elle sort avec armes et ba-

(1) Le sieur de Grosbois au procureur de Ratte, Savigny, 7 février 1637. — Id., *op. cit.*, p. 154.

(2) Le marquis de Conflans au sieur de Grosbois, du camp devant Savigny, 8 février 1637. — Id., *op. cit.*, p. 159.

(3) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 9 février 1637. — Id., *op. cit.*, p. 166; Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 4; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 155.

(4) Articles accordés par le marquis de Conflans au sieur de Grosbois, Savigny, 9 février 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 160.

gages, tambour battant, enseignes déployées, balle en bouche (1) et mèche allumée; quatre chariots sont accordés au commandant pour emmener ses meubles à Louhans (2), mais il doit abandonner ses approvisionnements et son artillerie (3) ; l'infanterie franc-comtoise entre au château et le marquis de Conflans peut annoncer à la cour que Savigny est terre d'Espagne (4).

III.

La prise de cette petite place eut un grand retentissement en Bourgogne et en Bresse (5), et le marquis de Thianges (6) crut plus que jamais Bourg menacé; six cents paysans que deux gentilshommes français amenaient au secours du sieur de Grosbois se hâtèrent de rebrousser chemin, pendant que le comte de Bussolin (7), qui, à la

(1) Cette expression vient de ce qu'au dix-septième siècle les soldats mettaient plusieurs balles dans leur bouche afin de pouvoir charger plus vite leurs mousquets.

(2) A leur retour de Louhans, les charretiers furent tués et leurs chevaux volés par les paysans de la Bresse. Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 4.

(3) L'artillerie du château de Savigny consistait en deux pièces de canon. Suivant Boyvin, le sieur de Grosbois aurait été « décapité à Chalon-sur-Saône pour avoir laschement rendu ce chasteau. » Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 6 mars 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXII, fol. 301.

(4) « Dieu a tellement favorizé l'entreprise que je vous escripvoy dernièrement, que Savigny est terre du roy d'Espagne et mens^r^ d'Anoire gouverneur avec trois cent hommes, force pouldre, de la mesche et du plomb. » Le marquis de Conflans à la cour, Lons-le-Saunier, 9 février 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 163. Cf. *Gazette de France* du 21 février 1637; Courtépée, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, t. V, p. 70.

(5) « Ce que j'ay faict à Savigny at succédé plus heureusement que l'on ne pouvoit espérer, l'entreprise ayant esté précipitée par des accidents. J'envoyerai la lestre à mons^r^ de Raincourt, qui fait munir et fortifier sa citadelle. Vous ne croiriés pas le bruict qu'elle faict par deçà. » Le marquis de Conflans à la cour, Lons-le-Saunier, 14 février 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 173.

(6) Charles Damas, marquis de Thianges, lieutenant de roi en Bresse, Bugey, Valromey, pays de Gex et comté de Charolais, fils de François Damas, seigneur de Thianges, et de Françoise de Dyo.

(7) Philippe-François de Joux, dit de Watteville, comte de Bussoleno ou Bussolin, fils de Guérard de Joux, dit de Watteville, marquis de Conflans, et de Catherine de Boba. Le comte de Bussolin commandait les troupes qui s'étaient emparées de Martignat le 4 février.

nouvelle du siège, était venu rejoindre son père sous les murs du château, retournait prendre le commandement de ses gens pour délivrer le sieur Duprel (1), investi par la noblesse du Bugey dans Martignat (2). Chargé à bon droit de fortifier Savigny, dont le commandement avait été donné à son lieutenant-colonel (3), Christophe de Raincourt s'excusa auprès du parlement de Dole de ne pas regagner l'Isle-sur-le-Doubs ; il fit valoir la nécessité de surveiller lui-même les travaux jugés urgents par le marquis de Conflans : « Mon honneur, écrivit-il, est engagé à mettre ce poste important en état de défense (4). » La cour le comprit et révoqua ses ordres précédents (5).

Guérard de Watteville aurait voulu plus : d'accord avec le procureur général, il insistait pour que les compagnies qui occupaient la vallée du Doubs descendissent au bailliage d'Aval (6) ; elles y seraient, selon lui, plus utiles qu'à la frontière du bailliage d'Amont; il était d'ailleurs à craindre qu'en l'absence de leur mestre de camp les sol-

(1) Antoine Duprel, seigneur d'Arloz, fils de Pierre Duprel et d'Antoinette Marchand.

(2) Martignat, village du département de l'Ain, arrondissement de Nantua, canton d'Oyonnax.

(3) « La place est telle au jugement d'un chacun qu'il a fallu du miracle pour l'emporter de cette sorte, à quoy chacun a bien travaillé, mais sur touts le sieur de Raincour, à qui on en a confié le gouvernement et au s^r d'Annoire sous luy. » Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 9 février 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 166.

(4) Le sieur de Raincourt à la cour, Lons-le-Saunier, 10 février 1637. — Pièces justificatives, XXII.

(5) « L'on n'eust pu s'imaginer que vous eussiez réussy de la sorte en vostre entreprise sur Savigny et encor avec si peu ou point de perte, nous semblant que n'en pouvez mieux confier la garde qu'au s^r de Raincourt pour tout plein de respectz qui rendent sa personne considérable, et ainsi sommes nous bien contants de révoquer l'ordre que luy avions donné de retourner à la frontière de Montbéliard. » La cour au marquis de Conflans, Dole, 12 février 1637. — Dans une autre dépêche, les membres du parlement se disaient « bien contants que le s^r de Raincourt demeure en le poste de Savigny, parce qu'il importe d'y laisser un brave homme et expérimenté comme il est. » La cour à Brun, Dole, 12 février 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 212. Cf. La cour au sieur de Raincourt, Dole, 12 février 1637. — Pièces justificatives, XXIII.

(6) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 8 et 9 février 1637 ; le marquis de Conflans à la cour, Lons-le-Saunier, 8 et 14 février 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 155, 157, 169 et 173.

dats ne se débandassent. Mais, préoccupée de l'arrivée du comte de Grancey (1) à Montbéliard, la cour ne se montra pas disposée à dégarnir les montagnes de troupes et crut faire assez en ordonnant au baron de Melisey (2) de rejoindre le maréchal avec son régiment et la compagnie de cavalerie qu'avait récemment levée le sieur de Montfort (3). Ce ne fut que sur de nouvelles instances d'Antoine Brun qu'elle finit par autoriser Christophe de Raincourt à faire venir à Savigny les cinq dernières compagnies de son terce (4). Tout le régiment devait être ainsi dans la main de son chef; les hommes qui le composaient avaient pour la plupart déjà porté les armes (5); les cadres en étaient nombreux, trop nombreux même, si l'on en croit une dépêche du conseiller Lampinet se justifiant d'avoir admis dans ses montres ou revues une proportion d'officiers triple de celle des autres corps (6).

Sur ces entrefaites, le roi des Romains (7) jugea utile de faire passer au comté de Bourgogne 3,000 chevaux que l'Alsace ne pouvait plus nourrir, et le sergent de bataille Mercy annonça l'arrivée prochaine de ces régiments. A cette nouvelle, les membres du parlement retirés à Besançon s'empressèrent d'écrire à Dole qu'il était indispen-

(1) Jacques Rouxel de Médavy, comte de Grancey, maréchal de camp des armées du roi, fils de Pierre Rouxel, baron de Médavy, et de Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey. Ce fut le 22 janvier 1637 que le comte de Grancey arriva à Montbéliard, dont Louis XIII l'avait nommé gouverneur après le décès du comte de la Suze.

(2) Antide de Grammont, baron de Melisey, seigneur de Courbessaint, le Saulcy, Servance, etc., fils d'Antoine de Grammont, seigneur de Melisey, et de Fernandine de la Roche.

(3) Louis-François de Montfort, fils de Claude-René de Montfort, seigneur de Fleurey, Coupelin, etc., et de Georgine de Thoires.

(4) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 16 février 1637. — Pièces justificatives, XXIV; la cour au marquis de Conflans, Dole, 16 février 1637; la cour aux officiers de Baume, Ornans, Salins, Poligny et Orgelet, Dole, 16 février 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 213.

(5) Il y avait aussi dans le régiment de Christophe de Raincourt quelques étrangers, Italiens ou Espagnols. V. E. Longin, *Journal d'un bourgeois de Dole (1637)*, p. 183.

(6) Lampinet à la cour, Besançon, 16 février 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 213.

(7) Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, fils de Ferdinand II, empereur, et de Marie-Anne de Bavière. Élu roi des Romains le 22 décembre 1636, il succéda à son père le 15 février 1637, sous le nom de Ferdinand III.

sable que Christophe de Raincourt revînt : « Il est homme de tête et d'action, dirent-ils, et les Français de Montbéliard le redoutent. Il n'y a que lui qui puisse défendre les montagnes contre les troupes étrangères dont on nous menace (1). » Ils conjurèrent aussi leurs confrères de maintenir à la frontière de Montbéliard les cinq compagnies qui s'y trouvaient encore, car il leur paraissait inadmissible qu'on laissât sans garnison Clerval, l'Isle-sur-le-Doubs, Baume et Granges (2), et ordre fut donné à la compagnie colonelle de rester à l'Isle-sur-le-Doubs, les villages de Rang, Mancenans, Courchaton, Geney, Etrappes, Médières, Orsans, Appenans, Faimbes, Arcey et Montenois devant concourir à son entretien avec la ville (3).

Cependant, sur l'invitation du marquis de Conflans, Christophe de Raincourt s'était décidé à repasser au bailliage d'Amont, dans le but d'amener plus promptement ses hommes en maintenant parmi eux la discipline que la cour lui recommandait (4) ; avant de partir, il avait confié le soin de mettre Savigny en état de repousser une attaque au sieur d'Annoires, qu'assistait de ses conseils l'ingénieur Tissot (5).

(1) « L'on nous a adverty ce matin que quelques cavalliers Allemandz avoient jà passé le Doubs auprès de Rang les Lisle et qu'ils avoient faict butin dans les montagnes. Il est du tout nécessaire, tant pour nous opposer aux François de Montbéliard que pour la garde des passages, que Mr de Raincour, qui est homme de résolution et d'exécution et redoubtey par lesd. de Montbéliard (selon que tous ceulx de la frontière nous en asseurent) retourne promptement par deçà. » Buson et Lampinet à la cour, Besançon, 15 février 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 212.

(2) « La présence dud. sr de Raincourt, ajoutèrent-ils, qui est parfaitement sçavant de l'estat de Montbéliard et des parties qu'il fault dresser sur la frontière pour arrester le cours des armes des François est entièrement nécessaire par deçà. » Les mêmes à la cour, Besançon, 16 février 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 213.

(3) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 2 mars 1637. — Pièces justificatives, XXVII ; la cour à Buson et à Lampinet, Dole, 2 mars 1637 ; la cour aux habitants de l'Isle-sur-le-Doubs, Dole, 2 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 213.

(4) Le sieur de Raincourt à la cour, Savigny, 19 février 1637. — Pièces justificatives, XXV.

(5) Jean-Maurice Tissot, maître extraordinaire à la chambre des comptes de Dole, fils de Pierre Tissot, de Pontarlier, venait d'être employé par le marquis de Conflans au démantèlement de Cuiseaux ; l'année précédente, il avait dirigé les travaux de fortification de Gray. Envoyé plus tard à Bleterans, il fit rendre précipitamment le château au duc de Longueville, dans les troupes duquel on le retrouve l'année suivante. Il a publié sous son nom la carte de

Le 26 février, le vaillant mestre de camp était à Besançon (1). et, le 3 mars, on le trouve à l'Isle-sur-le-Doubs, avertissant de là les habitants de Baume de se tenir sur leurs gardes : les cuirassiers de Gallas et les dragons de Lamboy s'étaient avancés jusqu'à Mancenans; il avait invité à dîner les principaux officiers, et le baron des Fourgs (2), lieutenant-colonel du régiment de Lamboy, ne lui avait pas caché le point sur lequel ils comptaient franchir le Doubs (3). Bien que le procureur fiscal de Baume lui représentât que son départ allait laisser les montagnes sans défense (4), son intention était d'emmener toutes ses compagnies, moins la colonelle (5). Il consentit néanmoins à renvoyer à Granges les cent vingt hommes qui s'y trouvaient précédemment ; la moitié de cette compagnie dut ensuite passer à Saint-Hippolyte. Les trois autres compagnies, dont l'effectif s'élevait à trois cents hommes, prirent, le 4 mars, le chemin du bailliage d'Aval (6) ; le 5, elles firent halte à Sancey pour toucher leur solde (7), et, le 9, leur chef était à Besançon, d'où il proposait au parlement de Dole de lever six cents fantassins pour la garde de la frontière (8).

Franche-Comté dressée par son beau-père Claude Vernier, et la bibliothèque de Vesoul possède de lui un curieux manuscrit intitulé *Comitatus Burgundiæ chorographica synomilia*, dont il existe plusieurs copies à la bibliothèque de Besançon.

(1) « Monsieur de Raincour arriva hier sur le tard et nous fit veoir l'ordre qu'il a de faire passer au bailliage d'Aval le reste de son régiment. » Buson et Lampinet à la cour, Besançon, 27 février 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 213.

(2) Nicolas IV, baron des Fourgs, seigneur de Mont, fils de Louis des Fourgs, seigneur de Mont, et de Marie Serrière, sa première femme.

(3) Le sieur de Raincourt au magistrat de Baume, l'Isle-sur-le-Doubs, 3 mars 1637. — Pièces justificatives, XXVIII, XXIX.

(4) Le procureur fiscal de Baume au sieur de Raincourt, Clerval, 3 mars 1637. — Pièces justificatives, XXX.

(5) Le même à la cour, Belvoir, 3 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 214.

(6) « Le sieur de Raincourt ne nous donnera point d'assistance, puisque toutes ses troupes marchent dois hier. » Le magistrat de Baume à la cour, Baume, 5 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 214.

(7) « Elles s'arrestent ce jourd'huy au Vaulx de Sancey, attendant leur payement. » Le procureur fiscal de Baume à la cour, Clerval, 5 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 214.

(8) Le sieur de Raincourt à la cour, Besançon, 9 mars 1637. — Pièces justificatives, XXX.

Tandis que l'intrépide officier s'efforçait ainsi de concilier les exigences de sa tâche primitive avec la nouvelle mission qui lui incombait, le marquis de Conflans préparait une expédition dont son fils avait conçu le dessein (1). Il s'agissait d'enlever aux ennemis le château de Cornod (2) : cette enclave française du comté de Bourgogne couvrait la route de Bourg, et le comte de Bussolin ne doutait pas de l'enlever de prime abord. Vainement le conseiller de Beauchemin fit-il savoir que le marquis de Thianges avait eu vent de l'entreprise ; vainement remontra-t-il que, dans ces conditions, le plus sage était de l'ajourner (3) ; Antoine Brun fut d'un avis opposé ; au conseil de guerre tenu le 10 mars, son éloquence entraînante triompha des hésitations du maréchal, qui aurait voulu attendre le matériel de siège qu'il avait demandé à la cour (4) ; on ne prit même pas le temps de recevoir les renforts annoncés, car l'état sanitaire des troupes inspirait des craintes (5), et, le 11 mars, la petite armée franc-comtoise, forte de 1,500 fantassins et 600 chevaux (6), quitta Lons-le-Saunier, non sans que des « pronostiques estranges (7) » ne fussent venus assombrir les cœurs (8). Le gîte d'étape était Orgelet : on en repartit le lendemain matin pour s'acheminer vers Cornod. En passant près

(1) Cf. Le comte de Bussolin au marquis de Conflans et à Brun, Martignat, 5 février 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 212 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 156.

(2) Cornod fait aujourd'hui partie du département du Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton d'Arinthod.

(3) Girardot de Nozeroy, *Le livre de la retraite*, p. 142.

(4) Id., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 157.

(5) « Le sieur de Raincour n'arrive point avec le reste de son régiment, non plus que le sieur de Velle avec sa compagnie de cavalerie. de quoy monsieur le marquis de Conflans se plainct fort, pource que nous sommes dans la presse maintenant, d'autant plus que le tier des troupes est atteint de maladie telle que j'appréhende qu'elle soit avantcourière de la peste qui s'est renouvellée à Sainct-Amour et nous a contraint d'abandonner et démanteller Cuiseau. » Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 10 mars 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 199.

(6) Ce sont les chiffres que donne Girardot de Nozeroy. La relation de la *Gazette de France* porte à 790 chevaux l'effectif de la cavalerie, sans compter les dragons.

(7) Brun à la cour, Orgelet, 13 mars 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 204.

(8) Au moment du départ le cheval de Guérard de Watteville s'abattit. L'épée s'étant brisée dans la chute, « le marquis sans s'esmouvoir prit cette cheutte et rupture d'espée pour présage de ce que succéda et passa outre pour ne se montrer superstitieux, » mais « la noblesse qui estoit auprès de luy prit aussi

du village de Cézia, le marquis de Conflans apprit que les compagnies de Christophe de Raincourt étaient arrivées dans le voisinage; il leur envoya dire de presser le pas pour le soutenir dans le cas où la supériorité numérique des Français l'obligerait à battre en retraite (1); puis il poursuivit sa route, en proie à de tristes pressentiments.

Il n'entre pas dans mon dessein de raconter de nouveau la désastreuse défaite du 13 mars 1637: elle porta un coup irréparable à la réputation que Guérard de Watteville s'était acquise par ses longs services, et on peut dire que cet échec pesa lourdement sur le reste de la campagne (2). Christophe de Raincourt ne prit pas part à l'action. Se conformant aux ordres reçus, il s'était établi en avant d'Arinthod, où il avait rallié les six compagnies de cavalerie que commandait le sieur de Saint-Germain (3). Toute la journée se passe dans une attente que rend pénible l'incertitude de l'issue du combat engagé à une lieue de là. A la tombée de la nuit, on voit arriver à bride abattue des cavaliers qui profèrent dans leur fuite ce cri sinistre: « Nous sommes trahis! Le pont a été livré aux Français (4)! » On apprend d'eux qu'au moment où l'assaut allait être donné au château, le mar-

ces deux choses à mauvaise augure. » GIRARDOT DE NOZEROY, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 157.

(1) ID., *Le livre de la retraite*, p. 33.

(2) « Jusques alors la réputation des armes de Bourgongne estoit grande et on faisoit en France estat de la bonne conduitte du marquis de Conflans qu'il avoit commencé long temps y avoit.... et ce malheur de Cornod procédé de peu d'ordre et mauvaise intelligence des chefs en présence du marquis le mit à mespris vers Tianges et les Bourguignons vers les François; outre que c'estoit quasi au commencement de la campagne, l'entrée de laquelle porte coup à tout le reste. » ID., *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 160. Cf. MONTGLAT, *Mémoires*, t. I, p. 178.

(3) Louis de Saint-Germain, fils de Denis de Saint-Germain, dit le Flamand, avait sous ses ordres, outre sa propre compagnie de chevau-légers, les compagnies du baron d'Arnans et des sieurs de Jousseaux, de Valay l'aîné, de Valay le jeune et de Beauregard. Son origine bressanne l'avait au début rendu suspect au parlement de Dole. V. La cour au marquis de Conflans, Dole, 23 septembre 1636. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 206.

(4) Les troupes du marquis de Thianges ne pouvaient attaquer les Franc-Comtois qu'après avoir passé la Valouse; or, « celuy qui avoit le pont en garde où estoit le passage de l'ennemy l'abandonna sans rendre combat et comme estranger a esté suspecté d'intelligence. » GIRARDOT DE NOZEROY, *op. cit.*, p. 158.

quis de Thianges a franchi la Valouse et mis en déroute la cavalerie; l'infanterie a fait meilleure contenance, bien que l'attaque inopinée de l'ennemi lui ait à peine laissé le temps d'allumer ses mèches, mais, prise à revers, elle a lâché pied à son tour, et la plupart des soldats du comte de Bussolin, du sieur de Champagne (1) et du sieur de Goux (2) sont tombés sous les coups des rudes paysans bressans; le canon est perdu (3); plusieurs officiers ont été massacrés sans pitié par ceux qui les avaient fait prisonniers; le maréchal est lui-même au nombre des morts. Sans se laisser troubler par ces nouvelles, Christophe de Raincourt fait prendre les armes à ses hommes; quelques soldats débandés se joignent à eux, et leur ferme attitude contient les escadrons français lancés à la poursuite des fuyards (4).

Quelle douleur n'éprouva pourtant pas le brave mestre de camp à la pensée que sa participation à la lutte aurait peut-être changé la face des choses ! Il lui fut dur d'être réduit à donner aux débris du corps expéditionnaire la possibilité de se reformer derrière lui, quand il aurait voulu combattre au premier rang. A chaque instant arrivaient des capitaines qu'on avait crus morts: leurs armes faussées et leurs vêtements en désordre témoignaient qu'ils avaient fait vaillamment leur devoir; tous s'accordaient à dire que, si la bataille avait été perdue, c'était faute d'avoir reconnu la marche des Français. Lorsqu'on se fut assuré que les vainqueurs ne songeaient pas à pousser leur pointe, on revint à Orgelet, où le comte de Bussolin et le pro-

(1) Henri de Champagne, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, fils de Philippe-Louis de Champagne et de Marguerite de Saint-Mauris Lemuy.

(2) Vincent Jacquinot, seigneur de Goux, trésorier général de Sa Majesté Catholique au comté de Bourgogne, fils de Claude Jacquinot, seigneur de Goux, président du parlement de Dole, et de Marguerite Demongenet.

(3) Ce canon, qui portait douze livres de balle, fut ramené par les Français à Bourg.

(4) Cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 26 mars 1637 : *La signalée victoire obtenue sur les Comtois par les troupes du Roy, où il est demeuré plus de douze cens des ennemis morts et quatre cens prisonniers;* Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 156; Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 5 v°; Id., *Responce à un certain libel diffamatoire et escrit injurieux distribué depuis un an en la cour de Bruxelles contre l'honneur et réputation du procureur général Brun*, fol. 10; Richelieu, *Mémoires*, t. III, p. 131; E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 96.

cureur général étaient déjà arrivés dans la nuit (1). Là, Christophe de Raincourt eut la joie d'apprendre que le marquis de Conflans avait échappé comme par miracle à une décharge faite sur lui par tout un escadron ennemi. Le vieux guerrier était fou de douleur : la conduite d'une partie de ses troupes le remplissait de rage et il se repentait amèrement de n'avoir pas suivi sa première inspiration (2). Toutefois il ne désespérait pas de prendre sa revanche ; pour le moment, le plus pressé était de défendre le bailliage d'Aval, et ce fut pour cela qu'il ordonna à Christophe de Raincourt de se jeter dans Lons-le-Saunier, pendant que lui-même courait à Besançon implorer le secours du duc de Lorraine. On mit aussi des gens de guerre à Orgelet et à Dortan, et quatre cents hommes furent envoyés à Saint-Claude (3).

E. Longin.

(A suivre.)

(1) Brun à la cour, Orgelet, 13 mars 1637. — E. Longin, *op. cit.*, p. 203.

(2) « Je reviens à ceste heure de veoir la plus grand poltronnerie que l'on aye jamais veu. Pour moy, je ne fus jamais d'advis de faire ceste entreprise ny moings de mener du canon dans ces montaignes. Cela me ferat saige. Je ne me veux plus gouverner par aultruy. Vous m'havez refusé du secours ; que s'il vous eust pleu de m'en envoyer, nous haurions la Bresse et ne serions pas esté battus. Patience. » Le marquis de Conflans à la cour, Orgelet, 13 mars 1637. — Id., *op. cit.*, p. 204.

(3) Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 14 mars 1637. — Id., *op. cit.*, p. 206.



MÉLANGES & COMPTES RENDUS

Correspondance de Le Coz, *évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine et archevêque de Besançon, publiée pour la Société d'histoire contemporaine par le* P. Roussel, *de l'Oratoire. T. II. Paris, Alphonse Picard et fils*, 1903, *in*-8, xv-521 *p.*

Le 22 mai 1802, l'archevêque Le Coz faisait son entrée solennelle dans la ville de Besançon ; le 3 mai 1815, il mourait en tournée de confirmation, au village de Villevieux, arrondissement de Lons-le-Saunier. C'est l'histoire de ces douze années d'épiscopat, racontée par lui-même, que nous trouvons dans le nouveau volume publié pour la Société d'histoire contemporaine par le P. Roussel, avec la collaboration de M. Pingaud.

Ce travail complète l'histoire du prélat dont l'épiscopat, dans le département d'Ille-et-Vilaine, fait l'objet d'un premier volume ; en outre, il est indispensable à quiconque voudra connaître l'histoire et particulièrement l'histoire religieuse de la Franche-Comté pendant la période du premier Empire et de la première Restauration. Le Coz était trop engagé dans la politique de son temps, il avait trop épousé les préjugés et les illusions du parti auquel il s'était attaché, pour que l'on puisse accepter toujours ses jugements sur les hommes qu'il a fréquentés et sur les événements dont il a été le témoin et souvent la victime. Mais sa vive intelligence, sa modération, sa sincérité, son désir évident d'être impartial donnent souvent à son témoignage une incontestable autorité.

En 1840, Mgr Graveron, évêque de Quimper, diocèse d'origine de Le Coz, s'exprimait ainsi sur le compte de ce dernier : « Mgr Le Coz était un évêque instruit, de mœurs sévères, charitable, bon administrateur, et auquel on n'a jamais rien reproché sauf l'erreur de son attachement à la constitution civile du clergé. » Ce jugement est juste et sera sans doute celui de l'histoire sur l'archevêque de Be-

sançon. Malheureusement, ce ne fut pas toujours celui de ses contemporains et de ses administrés. L'erreur constitutionnelle était si grave aux yeux d'un très grand nombre d'entre eux qu'elle leur ferma les yeux sur la valeur et les vertus de leur pasteur. Le livre que nous avons sous les yeux en fait foi; l'épiscopat de Le Coz ne fut guère qu'une longue lutte contre des préventions indéracinables et souvent d'inexcusables calomnies. Le Coz écrivait à Portalis en 1803 : « Mon diocèse est un malade dont je suis le premier médecin. » La première cause du mal était l'existence de deux clergés, les *assermentés* et les *insermentés*, que séparaient à la fois des convictions respectables et de profondes rancunes. Le Coz dépensa beaucoup de fermeté et de tact pour rallier les deux ailes de son armée. Elles restèrent sur le pied d'hostilité sourde, et dans ses derniers mois il eut la douleur d'assister à un redoublement d'attaques que favorisaient les événements politiques.

Le Coz s'était mis très rapidement au courant des affaires de son diocèse. Il connut et jugea bien vite non seulement les prêtres ses collaborateurs, mais aussi les populations confiées à sa direction spirituelle.

Le 2 novembre 1802, six mois à peine après son installation, il entretenait Portalis de la situation religieuse à Besançon.

« On vous a donné, lui disait-il, de fausses notions sur cette ville. Il y existe, il est vrai, un certain nombre d'intrigants qui se remuent, qui s'agitent en tous sens, pour troubler, pour brouiller, pour empêcher la réunion des prêtres et celle des citoyens, ou pour procurer, à eux et à leurs partisans, un triomphe exclusif que sollicite leur amour-propre, mais que repousse l'amour de la paix et de la concorde.

« Mais la masse, la très grande masse des citoyens, se rit ou s'indigne de toutes ces manœuvres que je vous dévoilerai quand vous voudrez. Des prêtres insermentés, en grand nombre et du premier mérite, m'en parlent eux-mêmes avec douleur, avec indignation. Il y a dans cette ville trois grandes églises d'ouvertes. Les dimanches et fêtes, il se dit dans chacune une vingtaine de messes, et le nombre des fidèles y est constamment très considérable. Pour vous dire en un mot une vérité importante que je vous prie de ne pas perdre de vue, il n'y a désormais à Besançon d'autres

ennemis de la paix religieuse que les ennemis mêmes du gouvernement. »

Il ajoutait à propos de la paroisse de la Madeleine :

« Le quartier dit de Sainte-Madeleine passe pour le quartier patriote par excellence. Un mot pour vous en donner une juste idée : on l'a longtemps appelé le faubourg Saint-Antoine de Besançon. Il est habité par des marchands, par des ouvriers, par beaucoup de vignerons, tous très attachés au culte. Le jour que j'officiai dans leur église, ils l'avaient, malgré ma défense, ornée d'une manière étonnante. Ils me vinrent prendre chez moi avec leur garde nationale et il me fallut me laisser reconduire de la même manière. »

La sollicitude de Le Coz ne s'arrêtait pas aux limites de sa ville épiscopale, elle s'étendait à tout son diocèse qui comprenait les trois départements franc-comtois. Nous en avons pour preuve sa correspondance avec les curés, les maires et tous les fonctionnaires de la région. Il la témoignait encore davantage par les visites pastorales que, malgré son grand âge et la difficulté des communications, il faisait tous les ans, et qui le conduisaient souvent dans les régions les moins abordables de la montagne. Nous savons déjà qu'il mourut au cours de l'une d'elles, à Villevieux. En 1808, il était tombé dans le Doubs avec sa voiture, avait failli périr, et le même jour, en arrivant à Mouthe, la roue d'un char de paysan lui avait passé sur les deux jambes, il avait continué sa route, prêchant et confirmant pendant dix jours, et, de retour à Besançon, avait dû s'aliter pendant un mois.

Les épreuves n'étaient pas toujours aussi rudes et se trouvaient souvent compensées par des satisfactions qui touchaient son cœur de pasteur. En 1805, il visita le nord de son diocèse et passa à Montbéliard, qui n'en faisait pas partie ; dans une longue lettre du 7 juin il rend compte de ses impressions :

« Voici quel a été, pendant six semaines, mon mode d'existence : ne pas coucher deux nuits dans le même lit ; partir à quatre ou cinq heures du matin ; s'embarquer dans un char à bancs, petite voiture à voie étroite, ouverte d'un seul côté, et dans laquelle on est rangé comme sur un sofa qu'on ferait aller dans la longueur. C'est la seule espèce de voiture avec laquelle il soit possible de voyager dans nos hideuses montagnes et par nos épouvantables routes, et notez qu'on n'y est guère à l'abri de la pluie, du vent

et du froid qui, presque sans interruption, règnent dans ces contrées.

« Après avoir fait trois, quatre, et quelquefois cinq lieues dans cet équipage brillant, qui, malgré la grande légèreté, exigeait souvent quatre chevaux, à cause de la rapidité des chemins raboteux et bordés de précipices, nous arrivons au village : heureux si nous eussions pu nous y rendre dans notre voiture ! Mais presque toujours le curé, son peuple, le dais, la bannière, la procession, venaient à un quart de lieue au-devant de nous. Il fallait là mettre pied à terre, prendre des habits pontificaux, et, la mitre en tête, le bâton pastoral à la main, cheminer lentement avec ce bon peuple, la garde nationale faisant des décharges, les tambours battant, les cloches sonnant, des centaines d'individus chantant, et Dieu sait quelle musique ! et le pontife distribuant à gauche, à droite, des bénédictions. »

Puis viennent les compliments à la porte de l'église, les prières, la messe, la confirmation de plusieurs milliers de personnes, précédée et suivie d'une instruction, le long et copieux repas obligatoire ; puis les demandes, les suppliques, les plaintes, les dénonciations, les justifications, les conférences avec les curés, les avertissements et les instructions commandés par les circonstances, et pour finir la journée, les visites aux magistrats du lieu.

« Le croiriez-vous, ajoute encore Le Coz. Les protestants m'ont comblé de témoignages d'estime, d'affection et de vénération ; mon itinéraire me faisait passer par Montbéliard : cette ville, qui renferme peu de catholiques, n'est pas de mon diocèse ; je ne voulais pas m'y faire connaître ; mais à un quart de lieue des portes, je vis au-devant de moi, avec le petit troupeau catholique, une multitude de protestants ; bientôt le canon ronfle, la municipalité presque toute protestante vient me complimenter à la portière de ma petite voiture ; on m'offre des rafraîchissements ; on me fait voir tout ce qu'il y a de beau dans la ville, et après une heure et demie de grandes politesses, on me reconduit à mon char à bancs, au milieu d'une multitude étonnante, qui me témoigne sa joie de « me voir : ces honneurs ne m'ont permis d'être qu'à dix heures du soir à Pont-de-Roide : ce nom vous donnera une idée du pays, dont les avenues sont vraiment raides. »

Même accueil et même surprise à Blamont, où les protestants se mettent à genoux pour recevoir sa bénédiction, et où il trouve l'occasion de rappeler le temps où les pères vécurent dans les mêmes sentiments de religion et d'appeler de ses vœux celui où les enfants et les neveux verront rétablir cette réunion.

La religion n'était pas la seule préoccupation de Le Coz. C'était un évêque comme les aimait Napoléon, et celui ci n'eut qu'à se louer de son zèle. Sa correspondance avec l'empereur et avec ses ministres, avec les fonctionnaires et les prêtres du diocèse, le montre attentif à servir la politique du maître dans une mesure qui dépasse peut-être ce qu'il devait à son caractère et à sa dignité. Il ne faut pas s'y tromper du reste ; ce que Le Coz aimait et admirait dans Napoléon, ce n'était pas seulement l'auteur du 18 brumaire qui avait délivré la France de l'orgie directoriale, ni le signataire du Concordat qui avait donné à l'Église une paix relative, ni le vainqueur de l'Europe qui éblouissait la France de sa gloire incomparable ; c'était aussi et avant tout le représentant de l'État. Pour employer un barbarisme — à la mode aujourd'hui comme la tournure d'esprit qu'il désigne, — Le Coz était étatiste par caractère et par conviction. A l'infaillibilité de l'Église, à laquelle il croyait, il aurait opposé volontiers celle de l'État. C'est par superstition pour ce dernier qu'il avait prêté le serment constitutionnel, qu'il refusait de se rétracter, et opposait à l'ultramontanisme ses convictions gallicanes. C'est pour la même raison qu'on le voit mêler à ses fonctions épiscopales des démarches qui auraient été plutôt du ressort de l'administration civile et de la police. L'admiration de Le Coz pour l'empereur résista à l'affaire du divorce, dont il avait tout d'abord accepté la nouvelle comme une manœuvre des ennemis du gouvernement ; elle résista à l'internement du pape Pie VII à Savone et à Fontainebleau ; elle résista encore, il faut le dire à son honneur, aux désastres de 1813 et des premiers mois de 1814 ; le 12 avril de cette dernière année, il écrivait à son collègue, l'évêque-sénateur Grégoire, et blâmait avec une juste sévérité la conduite du Sénat qui, le 2 avril, avait proclamé à l'unanimité la déchéance de l'empereur. Il ajoutait mélancoliquement et il répétait le même jour à Lanjuinais : *Sicut Domino placuit ita factum est. Sit nomen Domini benedictum.*

Le Coz se résigna donc ; l'État avait de nouveaux maîtres qui re-

çurent à leur tour ses hommages et ses protestations de dévouement. Il n'y était guère encouragé. La chute de l'empire amena naturellement contre lui un redoublement d'attaques : toutes les passions se donnèrent carrière ; on rappela ses fautes, on le calomnia en l'accusant d'avoir contribué par ses paroles et ses écrits à la condamnation de Louis XVI ; on annonçait tous les jours sa disgrâce et son départ de Besançon. Lorsqu'au mois d'octobre 1814, le comte d'Artois vint à Besançon, il refusa de recevoir l'archevêque, et de peur d'une incartade de la part de celui-ci, il fit mettre un gendarme à sa porte pour l'empêcher de sortir. Le Coz se défendit avec ardeur, et cette lutte fut sa grande préoccupation pendant toute l'année 1814. A l'entendre, Louis XVIII aurait dit sur son compte : « Il fut attaché à l'ancien gouvernement, il le sera encore plus au mien, » et Le Coz ajoutait : « *O grand et sage Roi, vous avez lu dans mon cœur.* » Quelques mois plus tard, le grand et sage roi était à Gand, et l'archevêque écrivait à Napoléon de retour aux Tuileries : « *Sire, vous êtes vraiment un homme prodigieux!* » (25 mars 1815). Il mourut le 3 mai suivant, un mois et demi avant Waterloo, qui l'aurait obligé encore une fois à changer l'objet de son culte et de son dévouement. Nous regrettons, en terminant ce compte rendu, de laisser nos lecteurs sous l'impression fâcheuse de la versatilité politique de Le Coz. Tout en la déplorant, il faut reconnaître qu'elle ne fut pas plus scandaleuse que celle de la plupart de ses contemporains, qu'il faut en accuser son temps plus que son caractère, et qu'enfin ses délicates fonctions lui imposaient des ménagements incompatibles avec une dignité intransigeante. A. B.

La Révolution dans la Haute-Saône, *par le docteur* Ph. Maréchal. — *Préface d'Arthur Chuquet, membre de l'Institut.* — *Paris, Honoré Champion*, 1903, *grand in-8 de* xxi-624 *p.*

Pour donner aux lecteurs des *Annales* une juste idée de l'intérêt du beau volume de M. Maréchal, nous ne pouvons mieux faire que d'énumérer les titres des treize chapitres qui le composent : Préliminaires de la Révolution en Franche-Comté. — Convocation des états généraux : les cahiers. — Les états généraux ; Assemblée consti-

tuante. — Assemblée législative. — La Convention; les élections. — Procès du roi. — Les comités. — Les conventionnels de la Haute-Saône en mission. — Missions dans la Haute-Saône. — La Terreur. — La guillotine dans la Haute-Saône. — Thermidor. — Le clergé et le mouvement religieux. — Conclusion.

En rendant compte du travail de M. Maréchal, la *Revue critique* (1), dirigée par M. Arthur Chuquet, y voit « plutôt un recueil de documents rassemblés par un amateur qu'une histoire à proprement parler. » Du moins, cet amateur a-t-il le triple amour de sa famille, de son pays et de son sujet, et faut-il lui savoir gré d'avoir mis à la portée de tous des pièces intéressantes enfouies jusqu'ici dans la poussière des archives.

Le même critique ajoute : « L'inexpérience de l'auteur se traduit de différentes manières, dans la méthode, dans les références, dans les jugements, etc.... » Nous ne savons si cet « etc. » désigne les lacunes; pour notre compte, nous regrettons que M. Maréchal n'ait pas insisté davantage sur la jacquerie paysanne qui éclata en juillet 1789 dans le bailliage d'Amont. « Les châteaux et les abbayes, nous dit-il, furent menacés, pillés, brûlés, et ce soulèvement de la Franche-Comté devint le signal d'un soulèvement semblable dans toutes les provinces de France. » Voilà de quoi éveiller, mais non satisfaire la curiosité des Franc-Comtois sur ces premières manifestations révolutionnaires dans leur pays. Un travail reste à faire qui s'intitulerait : *La peur en Franche-Comté, 1789*, et qui fournirait de curieux rapprochements avec l'étude que M. Pierre Conard vient de consacrer au soulèvement des paysans dauphinois à la même date (2).

Sauf pour quelques faits de l'histoire ecclésiastique, M. Maréchal ne dépasse pas la date du 9 thermidor. Il imite en cela Louis Blanc, et peut-être n'est-ce pas là le seul rapprochement à faire entre son œuvre et celle du célèbre historien démocrate. Depuis un demi-siècle que ce dernier a écrit son livre, de nombreuses études ont été consacrées à la Révolution; les conclusions en sont souvent contradictoires, et personne sans doute n'est tenu d'accepter les unes ni les autres; on est surpris cependant, après avoir lu les ouvrages de Qui-

(1) Numéro du 29 février 1904.

(2) Pierre Conard, *La peur en Dauphiné, 1789. Revue de Paris*, 15 janvier 1904.

net, Tocqueville, Taine et Sorel, de rencontrer dans un livre d'histoire des assertions tranchantes du genre de celles-ci :

« Dans ce terrible rôle de niveleurs, on a reproché à tort aux conventionnels de n'avoir été ni libéraux ni fraternels ; ne fallait-il pas ramener les hésitants par la crainte, briser les opposants par la terreur, pour forcer tout le monde à entrer dans la justice et dans le progrès ? Le *compelle intrare* a sa raison d'être en politique comme en religion. »

« Il faut avouer que la république, menacée de toutes parts, les républicains n'étant encore qu'en très faible minorité dans les provinces, n'aurait eu qu'une existence transitoire si la terreur n'était pas venue paralyser les résistances à l'ordre nouveau. La réaction thermidorienne peut être regardée en ce sens comme une faute par bien des républicains. La Convention toute-puissante allait pouvoir entrer triomphante, généreuse et paisible dans la phase organisatrice. Il fallait aller jusqu'au bout. »

Il y a là un singulier mélange d'erreurs et d'illusions qui ont été trop souvent réfutées pour que nous ayons à les discuter ici. Disons seulement que si nous louons les recherches et le travail de M. Maréchal, nous faisons sur les doctrines politiques auxquelles il aboutit des réserves que les lecteurs des *Annales* comprendront sans qu'il soit nécessaire d'insister. A. B.



CHRONIQUE

C'est une manifestation très intéressante, et à laquelle nous tenons à applaudir, que celle qui a eu lieu à Besançon sous le titre d'*Exposition franc-comtoise des arts de la femme*. Dans une salle longue et étroite, trop étroite mais bien éclairée, de ce vieux palais Granvelle, habitué dès longtemps à recéler les trésors des arts, avaient été rangés, aussi habilement que le permettaient les dimensions trop restreintes du local, une multitude d'objets de tous genres, tapisseries, broderies, dessins, miniatures, pastels, aquarelles, peintures, photographies, éventails, coffrets, reliquaires, missels, canons d'autel, reliures, vases et plats peints, potiches, émaux, coussins, sachets, paravents, meubles et panneaux décorés, ornements d'église, toutes choses dont l'infinie variété même était un charme, et qui toutes, sans exception, avaient été créées et exécutées par des mains féminines.

Qui a pris l'initiative de cette intéressante exhibition ? Quelques personnes dont les noms même n'ont pas été inscrits sur le catalogue et n'ont pas paru, que nous sachions, dans les journaux. En tout cas, l'idée n'en est point venue des régions officielles et sa réalisation n'a exigé aucune subvention des pouvoirs publics.

Assurément tous les objets exposés n'étaient pas de premier ordre. Les ouvrages de patience étaient certainement en bien plus grand nombre que les œuvres d'art. Et néanmoins tous les visiteurs que cette exposition a attirés pendant les quinze jours qu'elle est restée ouverte (du 1er au 17 mars) ont été unanimes à reconnaître qu'elle faisait grand honneur aux femmes de Franche-Comté. On savait bien déjà que beaucoup de jeunes filles et de femmes du monde avaient d'agréables talents, on connaissait même parmi elles de véritables artistes, on n'ignorait pas non plus que nos villes et même nos vil-

lages comptent beaucoup d'habiles ouvrières; on n'en a pas moins été agréablement surpris et presque émerveillé en voyant les résultats auxquels aboutissent les efforts de toutes, aussi bien de celles dont le labeur est inspiré par le seul désir de bien faire que de celles, plus dignes d'intérêt encore, qui travaillent en vue d'assurer leur existence et celle de leur famille. Pour toutes, d'ailleurs, le succès de cette exposition sera un encouragement, et nous espérons bien qu'un tel essai, si favorablement accueilli du public, est destiné à se renouveler. Peut-être même ne serait-il pas impossible d'organiser chaque année à Besançon cette sorte de salon des œuvres féminines ?.... Ce serait, en tout cas, une œuvre digne d'être tentée par les modestes autant qu'habiles initiatrices de l'exposition qui vient d'avoir lieu.

* * *

A la séance du samedi 10 février 1904 de la Société d'émulation du Doubs, sous ce titre : *La rentrée du parlement de Franche-Comté après l'exil de 1759*, M. Blondeau retrace dans un tableau pittoresque et animé l'accès de joie populaire qui accueillit le retour des trente magistrats exilés pour leur opposition au chancelier Maupeou. Son travail est une intéressante contribution à l'histoire de l'esprit public à Besançon quelques années avant la Révolution.

M. Vaissier, au nom de M. l'abbé Druot, absent, lit la seconde partie d'un travail sur *la voie romaine de Besançon à Mandeure*. M. Druot donne quelques renseignements sur le mode de construction des voies romaines et discute l'opinion de M. Stephen Leroy qui pense que deux voies conduisaient de Besançon à Mandeure : la première, par la rive droite du Doubs, passait par Voillans, la seconde, sur les plateaux, passait par Vellevans, Vellerot-lez-Belvoir et Lanthenans. L'opinion fortement motivée de M. l'abbé Druot est que cette seconde voie n'existait pas.

Le 26 mars, à la séance de la même Société, M. Gazier, bibliothécaire de Besançon, a lu une étude très documentée sur la maison natale de P.-J. Proudhon. Après avoir rappelé l'opinion de M. Beauquier, qui donne Proudhon comme l'enfant illégitime d'une fille de brasserie de la Mouillère, celle de Sainte-Beuve et d'autres qui ont accepté la moitié de cette erreur en fixant à Bregille la naissance du philosophe, M. Gazier, prouve par l'acte de naissance, celui du bap-

tême, puis par les dates de l'acquisition et du paiement de la maison paternelle, que Proudhon est sûrement né rue du Petit-Battant, n° 37.

Ensuite M. l'abbé Auguste Rossignot a lu une notice sur M. le chanoine Suchet, membre défunt de la Société.

Enfin M. J. Gauthier a fait la description de cinq tableaux du peintre franc-comtois Gresly, qui sont au musée de Dijon.

***

A la séance du 18 février de l'Académie de Besançon, M. Lombart a lu une étude sur le livre de M. Léon Sahler, intitulé : *L'industrie cotonnière au pays de Montbéliard et ses origines.*

A la séance du 16 mars, M. le docteur Baudin a lu une notice sur M. le docteur Lebon, et M. Pingaud une étude sur M. le chanoine Suchet.

***

Au banquet mensuel des Gaudes, du 3 décembre 1903, M. Henri Chapoy, qui présidait, a fait l'éloge de notre regretté compatriote Ulysse Robert. Il a raconté en particulier la part que ce dernier avait prise à la fondation de l'Association des Gaudes, dont le premier banquet eut lieu le 4 mars 1851, sous la présidence de Francis Wey.

Au banquet du 11 janvier 1904, M. A. Rambaud, qui venait d'être réélu à l'unanimité président annuel de l'Association, a fait l'éloge du peintre Gérome, dont il a très finement caractérisé le talent. M. Deville, président du conseil municipal de Paris, a pris ensuite la parole et, dans un discours fréquemment applaudi, a loué la Franche-Comté et les Franc-Comtois.

***

Mgr de Beauséjour, évêque élu de Carcassonne depuis bientôt deux ans, a reçu enfin de la direction des cultes avis de l'entérinement de ses bulles par le conseil d'État. Il a pris possession de son siège par procureur quelques jours après, et a été sacré le dimanche 20 mars, dans l'église de Vesoul où il fut baptisé, fit sa première communion et célébra sa première messe. A défaut de Mgr Petit, qui relève d'une grave maladie, le prélat consécrateur a été Mgr l'archevêque de Toulouse, métropolitain de Carcassonne. L'élu était assisté de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et de Mgr Dubillard, évêque de

Quimper, ses collègues au vicariat général de Besançon. La cérémonie a été très belle et les Vésuliens se sont montrés heureux et fiers de l'élévation de leur compatriote à la plus haute dignité ecclésiastique. Il était particulièrement touchant de voir la vénérable mère du nouvel évêque assister à son sacre.

*
* *

M. l'abbé Perrot, curé-doyen de Mandeure, vient de publier sous ce titre : *Mon village*, une brochure de propagande, in-12 de 62 pages, en vente à l'imprimerie Jacquin. Il a entrepris ce travail pour répondre à l'invitation de l'Académie de Besançon, qui avait mis au concours, il y a quelques années, l'étude d'un sujet important et bien actuel, *la dépopulation des campagnes en Franche-Comté*. La brochure de M. Perrot est écrite d'une plume facile et correcte; il y examine le fait, les causes, les conséquences et les remèdes de la désertion des campagnes. Le fait est éclatant, les causes sont complexes; les suites sont la dépréciation des terres, la démoralisation et l'affaiblissement des santés. Quant aux remèdes, ils sont d'autant plus difficiles à appliquer que les causes du mal sont plus nombreuses. Le curé et l'instituteur peuvent user de leur influence pour arrêter cet exode rural, l'association peut rendre la situation du paysan meilleure, des réformes fiscales sont nécessaires; mais c'est en usant de tous ces remèdes avec persévérance qu'on obtiendra quelque succès. M. l'abbé Perrot y aura contribué, autant que possible, par la publication de sa brochure. A tous ceux qui aiment leur pays, il appartient de coopérer à cette œuvre.

*
* *

Notre collaborateur, M. Alfred Marquiset, vient de publier, chez l'éditeur Charles, à Paris, un volume intitulé *La première levée*. Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en leur disant que ce volume est plein d'esprit et de gaieté; mais c'est souvent de l'esprit à la housarde et la gaieté en est parfois un peu folle. Il déridera les gens graves, mais il n'est pas fait pour la jeunesse.

*
* *

M. Gustave Gautherot, pensionnaire Suard, a fait paraître dans

la *Revue de Fribourg* (livraisons de septembre-octobre et novembre-décembre 1903) une étude intitulée : *La lutte d'une abbaye jurassienne contre la Révolution française. Bellelay de 1792 à 1798.* Ce travail est de nature à intéresser particulièrement les Franc-Comtois ; car un grand nombre de jeunes gens appartenant à notre province furent élevés dans le collège annexé à cette abbaye du Jura bernois, pendant les dernières années de l'ancien régime.

*
* *

Les journaux, à l'envi, répètent que l'illustre peintre et sculpteur Gérome était tout à fait Parisien. De mœurs, d'habitudes, c'est fort possible, mais, par la tournure de son esprit, il était bien resté Comtois, un de ces Comtois malins, capables de rendre plus d'un point aux natifs authentiques de la vieille Lutèce. En voulez-vous la preuve ? Lisez les *Notes et fragments de J.-L. Gérome* publiés par la revue *les Arts*, dans son numéro de février dernier (Prix : 2 fr. — Paris, Manzy et Joyant, 24, boulevard des Capucines). Pour apprécier les hommes, leurs œuvres, voire les caractères et aussi les préjugés de ses contemporains, Gérome n'y allait point par quatre chemins. Sa phrase apparaît un peu rocailleuse, comme notre sol, mais elle est claire, nette, et si ce qu'elle exprime n'est pas pour plaire à certains, du moins jette-t-elle une lumière particulière sur l'état d'âme de son auteur. Les anecdotes que l'on trouve dans ces *Notes et fragments* sont intéressantes, curieuses toujours, suggestives parfois. Ces pages du grand artiste sont précédées d'une courte introduction, signée de M. Frédéric Masson, où, à côté d'appréciations toutes de sympathie et d'admiration, nous remarquons le jugement que voici : « Cette sérénité, cette confiance en soi du bon maître, on la trouvera toute dans des notes autobiographiques qu'il nous avait dernièrement adressées et dont la publication est un devoir. Toute autre image que celle qu'il a ainsi tracée de lui-même serait fausse et controuvée. Gérome aimait à ce qu'on le montrât tout entier avec ses goûts, ses tendances et ses théories d'art. Celles-ci résultaient de ses longues études, de son œuvre immense, du légitime orgueil qu'il en avait pris. Elles doivent être reproduites telles quelles, lues avec le respect qu'il faut porter à ce bon travailleur, à cet être simple, qui incarna un type commun jadis parmi les artistes français, à présent

presque disparu. » — Les nombreuses gravures, reproduisant un choix des œuvres de notre compatriote, sont admirables, tout simplement.

*
* *

La troisième série des Positions des mémoires présentés à l'École normale supérieure pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie (sessions de 1900-1902) contient entre autres celles du mémoire de M. Lucien Febvre, intitulé : *La contre-réforme en Franche-Comté, ses éléments et son histoire, de 1567 à 1575.*

*
* *

On nous prie de signaler deux publications nouvelles sorties du pays de Montbéliard. L'une est la monographie d'une commune, Allenjoie (in-12, 42 p.), par H. Bardy; l'autre est la relation du voyage d'un médecin montbéliardais (Dr Ch.-E. Berdot) à la cour de Prusse, en 1775. Ce médecin accompagnait à Berlin la nièce de Frédéric II, mariée avec un prince de Wurtemberg.

*
* *

On remarquera dans le *Correspondant* du 10 février dernier un article de M. Michel Salomon, intitulé : *Un voyage romantique. Charles Nodier et Victor Hugo à Reims.* Il contient plusieurs lettres inédites de Nodier à sa femme, qui complètent le chapitre de *Choses vues* où son compagnon, le grand poète, a raconté à sa façon les fêtes du sacre de Charles X.

*
* *

Le Syndicat d'initiative du Jura va publier incessamment son Livret-Guide illustré du Jura, tiré à 40,000 exemplaires qui seront distribués gratuitement. L'appel adressé aux municipalités et aux particuliers a reçu le meilleur accueil. A quand la publication similaire projetée par le syndicat d'initiative du département du Doubs ?

QUESTIONS ET RÉPONSES

On lit dans les mémoires d'un bourgeois du Puy :

« En ce temps (1739) a esté conduit le sieur Courbes, chanoine de la cathédrale, à Saint-Goudin près Toulouse.... Ce chanoine est Franc-Comtois, qui avoit eu le canonicat du sieur de Jalavoux, donné par l'evesque à M. Denis Dalemenu, qui le jouit deux ou trois ans et feust dépossédé par ledit sieur Courbes qui avoit du roy le joyeux avènement ou indul. Ce Courbes estoit un visionnaire et un fol. »

(*Tablettes hist. du Velay*, t. VIII, p. 173 (1).

Que sait-on sur ce chanoine ? G.

*
* *

En 1736, Maupertuis fut accompagné dans son voyage scientifique en Finlande par M. Onthier, « savant et modeste prêtre du diocèse de Besançon » (*Magasin pittoresque*. 1855, p. 233).

Quels renseignements les lecteurs des *Annales franc-comtoises* peuvent-ils nous donner sur M. Onthier ? C. G.

(1) « Le 23e septembre 1740, la nouvelle est arrivée au Puy que le sieur Courbes, chanoine relégué, avoit eu son rappel. » (*Ibid.*)



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Publications franc-comtoises (1)

(Les sommaires de revues ne comprennent que les articles se rapportant à la Franche-Comté)

LES GAUDES. *1er février 1904 : — H. Bouchot :* La Bâbet (suite). — *A. Guenin et P. Voucet :* Au tir. — *A. Jeanneney :* Souvenirs. — *J. Buvilly :* Bibliographie. — Poésies par *R. de Montard, L. Duplain, G. Strarbach.*

16 février 1904 : — Pierrot : Chronique en zigzag. — *H. Bouchot :* La Bâbet (fin). — *Ch. de Bussy :* Il ne faut pas se vanter (conte). — *Alex. Vézian :* Le chanoine Suchet. — Poésies par *G. Strarbach, L. Duplain, E. Pennel.*

1er mars 1904 : — A. Guenin et P. Voucet : Heures d'hôpital. — *A. Jeanneney :* Conte du vieux temps. — Besançon sous la pioche : L'Hôtel national. — Exposition des arts de la femme. — Poésies par *L. Duplain, A. Duvant, G. Cunche.*

16 mars 1904 : — P. Voucet : La ruse d'un vieux jaloux. — *G. Strarbach :* Rêves du trottoir : Le petit poisson du Luxembourg. — *A. Marquiset :* La première levée; lettre-préface. — *Ch. Thuriet :* Le prédicateur et les brigands. — Exposition des arts de la femme (suite et fin). — Poésies par *L. Duplain, A. Jeanneney, G. Cunche, Mme L.-C. Gros.*

REVUE VITICOLE, AGRICOLE ET HORTICOLE DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BOURGOGNE. *26 janvier 1904 : — F. Vuillermet :* Chronique. — *G. Curtel :* Les défauts des vins (suite). — *A. Jurie :* Variations spécifiques de la vigne. — *A. Clerc :* La loi sur les sucres et les bouilleurs de cru. — *Dr Coras :* Perspectives de la campagne viticole. — *J.-B. Castelli :* Les engrais à employer, etc.

20 février 1904 : — F. Vuillermet : Chronique. — *G. Curtel :* Les défauts des vins (suite). — *A. Jurie :* Variations spécifiques de la vigne (fin). — *A. Clerc :* De l'orientation de la viticulture jurassienne. — *L. de Malafosse :* Les producteurs directs. — *Ch. Paris :* Un nouveau harnais viticole. — *Ch. Baltet :* Les ennemis du pommier. — *J.-B. Mercier :* Poligny et ses alentours.

LA HAUTE-SAÔNE AGRICOLE ET SOCIALE. *Février-mars 1904 : —* Réunion des bureaux. — Assemblées générales à Gray et à Vesoul. —

(1) Toute publication dont un exemplaire a été déposé au bureau des *Annales franc-comtoises* est l'objet d'un compte rendu dans la revue ou d'une annonce dans le bulletin bibliographique.

Chronique agricole. — Société mutuelle des retraites agricoles de la Haute-Saône. — Caisse régionale de la mutuelle incendie. — La fertilisation des terrains. — Le nitrate de soude au printemps, etc.

II. — Revues de Paris et autres publications

REVUE DES DEUX MONDES. *1er février 1904 :* — *Pierre Loti :* Vers Ispahan (suite). — *Édouard Rod :* Un vainqueur. — *Pierre de Ségur :* La journée de Nerwinde. — *Alphonse Bertrand :* L'art français à Rome. II. De la Révolution à nos jours. — *Alfred Rambaud :* L'isthme et le canal de Suez. — *Jean Dornis :* Le théâtre de M. G. d'Annunzio. — *Villetard de Laguérie :* La Corée. — *Camille Bellaigue :* La réforme de la musique d'église. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine.

15 février 1904 : — *Henry Houssaye :* La route de Sainte-Hélène. Les derniers jours de Napoléon en France. — *Pierre Loti :* Vers Ispahan (fin). — *René Pinon :* La lutte pour le Pacifique. — *Édouard Rod :* Un vainqueur (suite). — *** : L'évolution actuelle de la tactique. — *André Theuriet :* Poésies. — *Augustin Filon :* La nouvelle université de Londres. — *René Doumic :* Revue littéraire. Les *Métamorphoses* de Sainte-Beuve. — Revues étrangères. Le roman d'une reine. — Chronique.

1er *mars 1904 :* — *Henry Houssaye :* La route de Sainte-Hélène (suite). — *Édouard Rod :* Un vainqueur (suite). — *Émile Michel :* La critique d'art et ses conditions actuelles. — *** : L'évolution actuelle de la tactique (fin). — *Arvède Barine :* La Grande Mademoiselle (suite). — *Moireau :* La Grande-Bretagne et la suprématie maritime. — Une comédie de M. Verga : Du tien au mien. — *A. Dastre :* Revue scientifique. L'azur du ciel. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine.

15 mars 1904 : — *Un témoin :* Les derniers jours de Léon XIII et le conclave. — *Édouard Rod :* Un vainqueur (suite). — *G. Cavaignac :* L'Allemagne et Napoléon en 1813. — *Léonce Depont :* Poésies. — *Gaston Cadoux :* L'éclairage à Paris, à Londres et à Berlin. — *Pierre Leroy-Beaulieu :* Le Japon et ses ressources dans la guerre actuelle. — *Henri Bouchot :* L'exposition des primitifs français. — *René Doumic :* Revue littéraire. Une histoire du sonnet. — Revues étrangères. Un écrivain danois : M. Johannes Jœrgensen. — Chronique de la quinzaine.

CORRESPONDANT. *25 janvier 1904 :* — *René Lavollée :* Les nouveaux projets de loi sur la séparation de l'Église et de l'État. — *A. de Lapparent :* Quatre ans dans les glaces. — *Fernand Engerand :* La conquête politique de l'ouvrier sous le second empire (fin). — *G. Saint-Savin :* Victoire d'âme (suite). — *L. de Lanzac de Laborie :* Le dernier cardinal de Rohan. — *Louis Delmas :* Le mal du siècle. Nervosisme. Neurasthénie. — *Henry Bordeaux :* Études littéraires. Le règne de l'enfant. — Les œuvres et les hommes.

10 février 1904 : — *Mis de Vogüé, de Lacombe :* Léon Lavedan. — *Général Bourelly :* L'armée française au commencement de 1904. —

De Lapparent : La pluie et le beau temps. — *Fauvel :* La Corée. — *Saint-Savin :* Victoire d'âme (fin). — *Félix Klein :* Au pays de « la vie intense. » — *Dora Melegari :* L'évolution d'une âme. — *Michel Salomon :* Curiosités littéraires. Un voyage romantique. Charles Nodier et Victor Hugo à Reims. — *De Lanzac de Laborie :* Armand de Pontmartin. — Revue des sciences.

25 février 1904 : — *G. de Lamarzelle :* Pourquoi la troisième république n'a pas dénoncé le Concordat. — *René Pinon :* L'idée de responsabilité sociale dans l'éducation de la femme. — *P. Nourrisson :* L'assemblée générale du Grand Orient de France en 1903. — *Francis Marre :* Une mise au point. Le Japon industriel. — *Ernest Daudet :* Expiatrice. — *Général Bourelly :* L'armée française au commencement de 1904. — *Delibert :* En route pour Wladivostock. Croquis du Transsibérien. — *André Chaumeix :* Comment faut-il juger une œuvre d'art? — *Béchaux :* La vie économique et le mouvement social. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — Chronique politique.

10 mars 1904 : — *Vte de Chappedelaine* : Les finances de l'empire allemand et le particularisme. — Journal inédit du baron de Hubner. — *Albert Gigot :* Le socialisme municipal en Angleterre. — *De Lanzac de Laborie* : Le duc d'Enghien à Ettenheim. — *Ernest Daudet :* Expiatrice (suite). — *Fernand Laudet :* La rue à Rome. — *Ch. de la Roncière :* Curiosités historiques. Cuirassés français et japonais il y a trois siècles. — *Félix Klein :* Au pays de la vie intense (suite). — *Frédéric Plessis :* L'écolier (poésie). — *Henri de Parville :* Revue des sciences.

25 mars 1904 : — *Cte Albert de Mun :* La première étape. — *Francis Mury :* En Mandchourie. Les Khoungouses. — *** : Ce que coûtera la guerre russo-japonaise pour une campagne de six mois. — *A. de Lapparent :* La fièvre polaire. La dernière campagne de Peary. — *Albert Gigot :* Le socialisme municipal en Angleterre. — *Ernest Daudet :* Expiatrice (suite). — *Anatole Langlois :* Aux confins du désert de Syrie. — *Noël Clazan :* Les livres. Ouvrages d'histoire religieuse. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — Chronique politique.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. *Février 1904 :* — *Paul Stapfer :* L'art et la matière chez M. Anatole France. — *René Morax :* La tisseuse d'orties (conte). — *Philippe Godet :* Lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve. — *Käthe Schirmacher :* Joern Uhl. Le roman du jour en Allemagne (fin). — *Eugénie Pradez :* Réparation (suite). — *Michel Delines :* La Suède et les Suédois, d'après Léon Tolstoï fils (fin). — Chroniques parisienne, des Pays-Bas, russe, allemande, etc.

Mars 1904 : — *J.-M. Duproix :* Nicolas Beets et Camera obscura (suite). — *Eugénie Pradez :* Réparation (suite). — *Philippe Godet :* Lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve (suite). — *Alph. Bernoud :* La radioactivité de la matière. — *H. Pluvianne :* Deux Londoniennes dans un endéroun. — *Paul Stapfer :* L'art et la matière chez

M. Anatole France (fin). — *Maurice Maillard :* Nostalgie. — *Valentine Claudius Jacquet :* Un art préhistorique. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, américaine, suisse, etc.

La femme contemporaine. *Février 1904 :* — *Emiléine :* Aube de pontificat. — *F. Brunetière :* Les deux féminismes (fin). — *Schmid :* Carmen Sylva. — *Max Turmann :* La vie sociale et les femmes. — *Teeling :* Le féminisme en Angleterre. — *Jeanne Perrier :* Causerie de salon. — Etc.

Mars 1904 : — *P. Lapeyre :* D'où vient la diminution des mariages en France. — *Morel :* L'organisation du travail. — *Mme Péronnet :* Bas bleu et cordon bleu. — *C. Theiner :* Le féminisme en Autriche. — *L. Zeys :* L'ouvrière parisienne. — Poésies. — Etc.

Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon. *15 janvier 1904 :* — *L. Morillot :* Un pendant de la statue d'Antoinette de Fontette. — *E. Debrie :* La vie littéraire à Dijon au xviiie siècle (suite). — Chronique.

15 février 1904 : — *H. Couturier :* Des agglomérations humaines en Côte-d'Or (suite). — *L. Jarrot :* La poésie dans les Noëls de La Monnoie (fin). — Un panégyrique de Dijon au xviie siècle (fin). — Chronique.

15 mars 1904 : — *E. Barbier :* Le théologal de Bossuet (fin). — *E. Debrie :* La vie littéraire à Dijon au xviie siècle (suite). — Chronique. Questions et réponses.

Revue de Friburg. *Janvier 1904 :* — *H. Brémond :* La jeunesse de Thomas More. — *A. Roussel :* Un disciple de Lamennais : l'abbé Caron. — *L. Gabet :* L'irrigation dans l'Asie centrale. — *Monlaur :* La conversion de Gamaliel. — Chronique, etc.

Février 1904 : — *Émile Faguet :* Pascal amoureux. — *A. Roussel :* Un disciple de Lamennais (suite). — *H. Brémond :* La jeunesse de Thomas More (suite). — *V. Giraud :* Lettre inédite de G. Sand à Senaucour. — Chronique, etc.

Revue d'Alsace. *Janvier-février 1904 :* — *A.-M.-P. Ingold :* Grandidier liturgiste. — *A. Hanauer :* Les imprimeurs modernes de Haguenau. – *C. Hoffmann :* Les élections aux États généraux (Colmar-Belfort (suite). — *Lortet :* Soldats alsaciens (suite). — *Dr Ehrhard :* Correspondance entre le duc d'Aiguillon et Louis de Rohan. — *A. Gasser :* Les domaines de Colmar en 1813-1814. — Mélanges, etc.

Mars-avril 1904 : — *J. Wirth :* Fête patriotique à Colmar en 1804. *Mgr Chèvre :* Les suffragants de Bâle au xive siècle. — *Dr Ehrhard :* Correspondance entre le duc d'Aiguillon et Louis de Rohan (suite). — *Angel Ingold :* Jean d'Aigrefeuille (suite). — *A. Adam :* La congrégation de Notre-Dame de Saverne (suite). — *A. Linotte :* Échange de paroisses alsaciennes contre des paroisses franc-comtoises (1757-1782). — *De Latouche :* Souvenirs de 1815 (suite). — Variétés.

Le Gérant, F. Corne.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

SAINT-ANATOILE ET LA VIE RELIGIEUSE

A SALINS [1]

. . . .

Les manifestations extérieures du culte associaient à toutes les circonstances de la vie publique la religion.

. . . .

Sous les tilles de Saint-Anatoile, lugubre cortège : archers et sergents escortent un condamné « en pure sa chemise, » pieds nus, la corde au cou, qui porte un cierge énorme. Devant le portail clos barré d'une immense croix, l'amende honorable précédait le supplice, moines et pénitents psalmodient l'office des morts ; l'expiation accomplie, la foule, dégringolant les pentes, se précipitait au lieu du supplice.

Au parvis déserté, le calme renaît : promenade des *Enfants bleus ;* divertissement de clercs, turlupinant des choriaux en robe rouge à capuce.

La porte s'ouvre : poêle, falots, campane, c'est le sacrement des malades, porté à domicile. Puis un chapelain allait avec le goupillon exorciser les guêpes, les mulots dans les vignes ; bénir, musique en tête, le lit nuptial.

Autre jour, la prédication d'un capucin dans la chaire du cimetière fait cohue ; un manant, sans penser à mal, y assiste avec ses « gorys » que l'apôtre excommuniait, séance tenante, avec leur maître.

(1) Au moment où M. Gaston Coindre préparait son ouvrage sur Salins, il a donné aux *Annales franc-comtoises* un de ces fins dessins dans lesquels il excelle (Voir le numéro de juillet-août 1903). De cet ouvrage *qui va paraître* M. Coindre a bien voulu détacher encore quelques bonnes pages et une nouvelle illustration, pour en faire l'offre gracieuse aux lecteurs des *Annales.*

Le clocher, alors si pittoresque, était à toute heure retentissant. Les grosses cloches, fondues à Besançon — la *Brusle*, la *Matinaude*, la *Balenaude* — sonnaient en 1506 l'avènement de Charles-Quint; à toutes volées le décès de la veuve du roi de Castille. Matines, vêpres et grand'messes, obsèques, baptêmes, mettaient en branle les carillons aux baies des fenêtres — l'*Angelus* salinois, qui a conservé la singularité des trois tintements, sans l'accord final. En dehors de la tour, autres sonnailles : au-dessus de la porte, au chevet. En 1790, il y avait encore quatre cloches dont la plus grosse pesait 5,000 livres : furent celles-là mêmes qui fondirent en 1826 dans le foyer de l'incendie?

En 1636, le chanoine Merceret instituait une sonnerie de neuf coups pour les trépassés, à huit heures et demie du soir, tous les jours. Longtemps on sonna pendant les orages pour conjurer la foudre. Nous avons vu à Saint-Maurice les gardes-vignes salués par les cloches; à Saint-Anatoile, les Arquebusiers venaient prendre leur drapeau, tambour battant, la plume au vent, de couleur feu panachée de vert.

A toutes ces parades, les orgues neuves prêtaient leur fanfare; en 1466, un charpentier de Dole les avait montées, au collatéral de droite, sur une galerie, comme à Besançon, faisant retour au jubé qui lui donnait accès.

Cet instrument, fort en honneur au moyen âge, était de petites proportions et de ressources limitées : il se complète et se perfectionne (1). En 1602, on convertit les jeux de flûtes en *cornets* et *nasards;* en 1633, on y ajoute *voix humaines* et *cornets à bouquin* « à la façon nouvelle ». Le Chapitre donnait aux enfants de chœur des violes et des basses, achetait des cornets de fer-blanc, à la requête du surchantre, un serpent ou basson pour les intonations et accompagnements. A la fête patronale en 1639, les épinettes, mode récente, sont introduites à l'église; en 1653, au cortège du *Corpus*, marche de violons — certains vieillards se souvenaient d'avoir vu et entendu, aux processions de la Fête-Dieu, cinq violes près du dais. La maîtrise de Saint-Maurice en avait six, et, pour sa fête, mandait des musiciens de Dole.

(1) Voyez le médaillon des stalles et les miniatures des antiphonaires où l'on trouve maint portrait d'organiste et figurations d'orgues.

Au seizième siècle, le chanoine Poncet « menait la musique, » savant homme en composition, qui eut la fortune d'être nommé par le prince d'Orange Philippe de Nassau, son maître de chapelle.

La mélomanie était à son comble ; les artistes de passage faisaient fureur ; toutefois le patriotisme des amateurs interdisait à l'organiste, en 1576, « de jouer sur airs de chansons allemandes. » Au dix-huitième siècle, grande misère, on fêta sans musique le pauvre saint Anatoile qui, certes, n'avait pas inspiré au Chapitre ses spéculations malheureuses : le système de Law avait ruiné les finances de l'église, à ce point qu'il fallut renoncer aux gros cierges de cire, remplacés en 1760 par les *souches.*

En 1735, fut construite la tribune actuelle de l'orgue ; le vieil instrument du moyen âge avait filé sa dernière note — le nouveau s'inaugura en 1736 par quelques déceptions au début, expertises et procès — commandé à Nancy pour la somme de cinq mille livres ; le buffet payé sept cent cinquante livres à Denys Loyse de Vaux. Le curé Écoiffier dut rénover les jeux : parmi les organistes, citons le vieux musicien Roncaglio, dont le fils à Besançon continuait les traditions sévères.

Saint-Anatoile, cette noble basilique à laquelle l'évêque seul manqua pour s'enorgueillir du titre de cathédrale, en pratiquait les rites avec une splendeur liturgique, strictement imitée du cérémonial de notre métropole bisontine.

Dans les stalles siégeaient Messires et vénérables chanoines de l'insigne Chapitre, au nombre de douze, en dominos rouges fourrés de petit-gris (1). A l'archi-banc le PRÉVOT *primus inter pares* — le *Scholastre* ou primicier, chef des écoles — le *Surchantre*, coryphée de la maîtrise ; de rang inférieur, le *Vicaire* qui administrait la paroisse — les *familiers*, portant rochet et aumusse de poil d'écureuil — le *séchal*, trésorier — le *procureur* — le *scriba*, pointant les présences avec des méreaux ; puis *chirurgien*, chargé de faire, en belle couronne, la tonsure des enfants de chœur — *ciergier* — *sonneur* —

(1) En 1675, ils avaient obtenu du pape le même privilège que les chanoines de la métropole, de porter le vêtement de chœur du chapitre de Saint-Jean de Latran à Rome — le rochet et la cape violette doublée d'hermine. Ce fut le 2 février, veille de la fête patronale, qu'ils prirent possession de cet habit aux premières vêpres.

bacheliers, dont les fonctions étaient de porter la croix, l'encensoir (*accensier*) et de souffler l'orgue — les *choriaux*, renouvelés à l'époque de la mue.

Aux portes du chancel veillaient les *bedeaux* revêtus de casaques de hérauts blasonnées des armes du Chapitre : un lion d'or adextré de la crosse et de la mitre.

Dans cette enceinte se déployait, aux fêtes majeures, une pompe grandiose. Les archiprêtres en chasubles, les diacres en tuniques frangées, les chapiers escortaient l'officiant, sur deux files, rythmant les parcours symétriques de la figuration. Les bâtonniers, au pluvial de brocart, avec leurs masses émaillées d'or et d'azur, accomplissaient leur marche rituelle.

Les grands dignitaires faisaient choristes à l'Antienne, en chapes, debout devant l'autel. C'était un des privilèges du Chapitre de Saint-Anatoile d'envoyer tous les ans un de ses membres à la cathédrale de Besançon le jour de l'*Invention de saint Étienne*, où il était de droit deuxième choriste, assistant en chape à la procession, le petit bâton à la main. Un chanoine de Saint-Maurice, à la fête de *Saint-Jean devant Porte Latine*, faisait aussi le voyage, toutefois avec honneur moindre : il ne prenait pas l'ornement et, en habit de chœur, cape rouge et noire, au lieu de l'antienne ne chantait qu'une leçon à matines. Aux ostensions du saint Suaire, avaient le droit de figurer sur le *théâtre* un chanoine de ces deux collégiales, et un troisième, de Saint-Michel.

La Basilique de Besançon perpétuait cette ordonnance magnifique de l'office divin, qui fut l'enchantement de ma jeunesse ; jamais le cardinal Mathieu n'y eût renoncé — accablé par l'âge et la souffrance, on le vit, soutenu par deux lévites, y présider jusqu'à sa dernière heure.

. . . .

Sur les degrés du maître-autel s'étendait un tapis « tourquois », luxe dont la mode remontait aux croisades ; dès le quatorzième siècle, les tapis de Smyrne apparaissent dans les tableaux des primitifs. Les étoffes d'Orient furent taillées en chasubles et dalmatiques : damas brochés, lampas tissés d'or, fleuronnés, ramagés de feuillages et de chimères — satins épais où l'aiguille couchait en broderies plates, comme un émail soyeux, les merveilleuses histoires de la Légende



VIIIe TAPISSERIE



dorée — orfrois miniaturés à l'instar des marges d'un missel. — Des velours de Gênes, gros de Naples et brocarts à trame versicolore, relevés aux manches ou à la traîne de couleurs mordantes, parements de tabis citrin ou de taffetas orangé, revers de sinople aigrelet. Le galon était œuvre de fée, les passementeries d'un joaillier — et la somptuosité du vêtement ne le raidissait point, souple et drapé de plis miroitants.

Les documents, depuis les tapisseries du quinzième siècle jusqu'aux inventaires de districts en 1793, nous révèlent des ornements *bleus*, dont la couleur a cessé d'être liturgique en France (1).

En ces temps-là, on portait aussi des soutanes bleues : telle, sans retourner au moyen âge, celle de Bossuet dans le grand portrait de Rigaud.... des robes noires, écarlates ; les frocs bruns, les coules de laine blanche ; les plissés, les dentelles atténuaient l'harmonie des ors et de la pourpre. Des sandales du franciscain jusqu'au cothurne de l'officiant, c'était la variété des chaussures : mules, brodequins, souliers à la poulaine.... Calottes, aumusses, toques, capuchons, barrettes, bonnets pointus, coiffures cornues.... la mitre.

Cette magnificence attirait la foule si curieuse du spectacle que, pour lui faire plus large place, on avait échafaudé de galeries les bas côtés. Plus tard, des *bancs* furent cédés par le Chapitre aux bonnes familles, transmissibles à leurs descendants mâles, sans possibilité d'autre cession. Les principaux locataires des bancs, en 1780, étaient MM. de Germigney, de Chavanes, de Pontamougeard, Bommarchand, Patouillet, Bousson, Marmet, de la Garde, de Miserey, Quirot, etc....

Le chœur était interdit aux laïques, sauf privilèges rares : un Monsieur de Beauvezet, ayant eu la prétention d'y imposer d'autorité son fauteuil, dut se retirer devant l'attitude du clergé qui, plutôt que de le tolérer, eût transféré l'office à la grande chapelle du collatéral.

La clôture du jubé était fort gênante à la vue, et lorsque les tapis-

(1) En 1517, Me Cosme, médecin, donnait sa robe de docteur en soie jaune, au clergé de Saint-Anatoile, qui la revendit trente écus d'or au soleil.

En 1756, Mme Maistre faisait hommage à la sacristie de sa robe de noce en satin cramoisi broché d'or, qui fournit plusieurs pièces d'ornements.

Que sont devenus les beaux assortiments offerts au Chapitre, ainsi qu'un dais magnifique, par M. de Bommarchand, prévôt, en 1780?

Vieilleries !.... déprisées par qui devrait les sauvegarder.

series s'éployaient à la nef, le gros de l'assistance n'avait d'autre divertissement que les processions, prédications imagées — et intermèdes de certaines fêtes bizarres, qui montraient combien l'Église, indulgente aux humbles, souriante à leurs folies, était soucieuse de leurs distractions.

Ainsi, encore aujourd'hui dans les cloîtres bénédictins, la Saint-Placide, fête des novices, intervertit les honneurs, en donnant le premier rang aux derniers.

La *Fête des Fous*, dite du « Deposuit », avait la même origine : exaltant l'humilité ; et celle des *Innocents*, analogue, parodiant à rebours le cérémonial liturgique. La bouffonnerie de l'*Ane* qui, plaisamment, honorait la conversion du prophète Balaam — l'âne ! présent à la crèche, monture de Jésus.

La *Bergerette* ou offrande de l'Agneau pascal, l'ancienne danse des chanoines — amendée — simple procession autour des petites nefs, le jour de Pâques, au chant joyeux du *Regina cœli ;* le prévôt avait converti la redevance de l'agneau en une collation, après vêpres, de trois douzaines de petits pâtés.

A l'Épiphanie, *Adoration des Mages* « au naturel », précédés par l'étoile qu'une poulie manœuvrait sous la voûte. Le Jeudi saint, *Lavement des pieds ;* deux *Cènes* — les chanoines gratifiés de délicatesses « maigres » — les pauvres régalés de fèves à l'huile et au verjus.

La Mort, elle aussi, avait son coutumier : la pompe des grands obits.... services de rois et de pontifes.... en 1712, le lit de parade dressé à la commémoration du feu Dauphin. Les trois grand'messes successives, avec offrande, des funérailles ordinaires et les reconduites de la famille ; pour les personnes de marque le poêle était acquis à l'église, où il restait suspendu toute une année (1). A la Toussaint, les glas, vingt-quatre heures durant, ne cessaient : les paroissiens fournissaient le pain et le vin, ainsi qu'à Besançon, où je vis encore la tournée traditionnelle des sonneurs qui quêtaient à domicile le vin, dans de grands arrosoirs.

Des dévotes attardées à l'église, on dit chez nous vulgairement « qu'elles recouchent les saints » ; à Saint-Anatoile la tâche en eût

(1) La nappe du *pain bénit* était cadeau obligé.

été longue — vingt-sept autels dont la plupart avaient double patronage, et quels étranges patrons.... Saint Liboire guérisseur de la pierre ou calculs — les Trois Rois — les Sept saints — les onze mille vierges — Notre-Dame de Belle-Dilection — La Gésine de Notre-Dame. — *Sancta sanctorum* — *Ludovicus puerorum* — naïves effigies, représentations fantastiques.... tel ce saint Antoine, persécuté par des démons si effroyables que la terreur convulsionnait les femmes ; on dut le reléguer dans quelque endroit secret.

. . . .

L'église était un musée universel où l'art, sous toutes ses formes, émerveillait le peuple : joyaux, orfèvreries, reliquaires, ex-voto — triptyques mystérieux qui ne s'ouvraient qu'à leur jour — clôtures de chapelles treillissées de fer ou de cuivre, niches de saints filigranées d'argent — la grande lampe d'argent doré (Vœu du Magistrat en 1629, au plus fort de la peste) payée quatre cents livres à Perrey qui, gratuitement, y mettait tout son art, l'émaillant aux angles des armes de la Ville « avec une étoile contre la fumée » — et les tentures, cette histoire figurée des temps légendaires — attachés aux grilles des sanctuaires par une chaîne, les livres d'office, dont les fidèles à leur dévotion tournaient les pages enluminées — des vitraux le rêve lumineux et le vague symbole de leurs couleurs : l'azur des joies célestes, le rouge des flammes éternelles....

L'édifice n'est plus que le squelette, pour ainsi dire, de lui-même ; la pierre, débarbouillée de ses badigeons et de la crasse des siècles, évoque tout simplement l'aspect de l'architecture le jour où les maçons, leur œuvre terminée, cédèrent la place aux peintres. La polychromie était générale : les voûtes, champs et moulures, colonnes et chapiteaux comportaient un enluminage complet et varié. Les moindres détails rehaussés par le pinceau, dans un ensemble harmonieux concouraient à l'effet de ce tableau ébauché par les ouvriers de la pierre. Entre chaque pilier s'encadraient les tapisseries : voyez l'ingéniosité du raccord — les demi-colonnes simulées correspondent à chaque colonne réelle, se complétant ainsi par groupes de trois ; combinaison qui n'a sans doute jamais été remarquée [1].

(1) La hauteur des tapisseries correspond, en effet, à la naissance des arcs : dans l'ogive, au-dessus des tentures, les tribunes s'ouvraient comme des loges.

Cette décoration fut inaugurée vers les premières années du seizième siècle ; en 1501, le Chapitre déléguait à Bruges deux de ses membres pour en faire la commande : les chanoines Ferry Anel et Jean Jouffroy marchandèrent si consciencieusement que les quatorze pièces coûtèrent, non compris les frais de voyage, la somme de sept cent cinquante-six francs.

Quatre années suffirent à leur exécution ; car en 1505, les comptes du Chapitre portent en frais « avoir fourré de toile et fait les estaches « des tapisseries. » Jusqu'au dix-huitième siècle elles figurèrent au long de la nef, sans autre interruption que le temps de carême ; elles avaient alors leur réserve en une chambre touchant à la chapelle Belin. Lorsque l'emploi en fut démodé, on les prêta aux couvents ; puis réquisitionnées par la *Société populaire* pour abriter, pendant les guerres de la révolution, les voitures des soldats malades, elles se dispersèrent, et, sinon volées, se perdirent misérablement. Quelques débris, à Saint-Anatoile même, s'usèrent à de bas usages ; un fragment de la *sixième*, d'un mètre carré et plus, fut mis en vente à Salins en 1886.... d'autres morceaux se retrouveraient peut-être dans le commerce de la curiosité.

L'ensemble de ce décor, si intéressant par sa documentation authentique de la vie religieuse, militaire et civile au moyen âge, développait en quatorze sujets la légende de Saint-Anatoile. La *treizième* pièce, représentant un épisode du siège de Dole par Louis XI, a été donnée au musée des Gobelins par le collectionneur M. Spitzer : où ce juif avait-il pu l'acquérir ?.... Enfin, nous possédons la *huitième*. « Côment le corps saint anatboille après son t'pas fut porté et mis « en terre par les Rs du collège, chanoines et chapelains de « l'église de saint Sinphorien martr, et fut nômée saint anatboille « au dit lieu de Salins. VIII. » *et la douzième* « Comment la fontaine « du puis à mure fut pdue et côment par l'intercession de saint « anatboille duquel le chief fut devotmt porté audit puis fut recou- « vrée et sortit icelle fôtaine plus bas que pavât. XII. »

Ces deux panneaux sont l'honneur de notre pauvre Musée ; la conservation en est passable, du moins conviendrait-il de les éclairer de face : la lumière oblique fait saillir toutes les inégalités de la trame.

Les modes se précipitaient, tyranniques. Le *Jubé*, démoli à une époque qui n'a jamais été déterminée, disparut sans laisser aucune

trace — œuvre probable de menuiserie — ni souvenir de son caractère architectural. Il n'était plus là, et de longue date assurément, lorsque fut érigé en 1744 le fameux Baldaquin (1) que j'ai entrevu jadis avec ses colonnes torses et et la pompe triomphale de son couronnement : chef-d'œuvre de Claude-Étienne Duprel — le tabernacle était du sculpteur François-Ignace Besand. Le donateur appartenait à cette noble famille salinoise des Merceret qui, dès le treizième siècle, compta plusieurs de ses membres dans le collège canonial. Celui-ci s'était signalé par l'ardeur de ses opinions jansénistes : converti à l'orthodoxie romaine, il voulut élever ce monument en témoignage de son abjuration.

En 1780, on le peignit « en couleur de marbre » avec force dorures. Ce fut miracle que les stalles dont M. Merceret devait abhorrer la « barbarie » aient échappé à ses trop généreuses intentions; renouvelées alors, au goût du jour, par le sculpteur en vogue, elles auraient été détruites, à leur tour, par le zèle archéologique de M. Ecoiffier. C'est le sort, hélas! des mobiliers bourgeois qui ne se transmettent plus des ancêtres à leurs descendants.... la fantaisie en est plus étrange dans le domaine religieux de la tradition.

. . . .

Gaston Coindre.

(1) Sous ce nom on désigne généralement le grand autel de Saint-Pierre de Rome, dont l'ordonnance fut si souvent imitée.



UN POÈTE BRESSAN — GABRIEL VICAIRE

La Bresse ! La Bresse, notre ennemie du XVIIe siècle, notre sœur d'aujourd'hui, est, il me semble, à tous les points de vue, le prolongement de notre Franche-Comté. Voilà ce que j'eus l'audace d'affirmer dernièrement à mon excellent ami et confrère, M. Georges Vicaire, cousin du poète dont je vais essayer de parler, et qui dirige le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, si rempli du nom et de la collaboration de Charles Nodier.

Quand M. Georges Vicaire m'entendit annexer ainsi, idéalement, la Bresse à la Franche-Comté, il protesta avec une pointe de raillerie :

— Peut-être voulez-vous dire que la Franche-Comté est une continuation de la Bresse ?

— Nullement, répliquai-je. On ne peut guère, logiquement, annexer le plus au moins. Or, vous ne sauriez contester que la Bresse est, de beaucoup, le moins, comparativement à notre grande province.

Je tiens à vous rassurer : la querelle n'eut pas de suite fâcheuse.

Donc, n'est-ce pas, vous me donnez tous raison, Comtois, mes amis : la Bresse est bien, topographiquement au moins, une prolongation de la Franche-Comté vers le sud.

Et donc, toujours, son poète de haute marque, que fut Gabriel Vicaire, doit, dans ces conditions, vous intéresser. Il le mérite très amplement, d'ailleurs.

« Le plus délicieux de nos poètes contemporains, » comme le qualifie, sans nulle exagération, son biographe, M. Henri Corbel [1], est né le 25 janvier 1848, à Belfort, où son père était receveur de l'en-

(1) *Un Poète. Gabriel Vicaire (1848-1900)*. Paris, Tallandier, s. d., in-18 de 240 p., avec un portrait à l'eau-forte par Lalauze et une charge de Léandre.

registrement ; mais il s'est toujours affirmé comme Bressan. Ce qui se comprend : n'avait-il pas laissé sur cette terre voisine de la Comté, à Ambérieu, dans l'Ain, ses affections, ses souvenirs et ses intérêts de famille? Or, c'est bien cet ensemble, avec l'éducation des premières années, qui constitue dans l'esprit, dans le cœur et dans l'âme, ce que l'on peut appeler la petite patrie, cette petite patrie dont l'amour prépare et assure le dévouement à la grande.

Gabriel Vicaire fit ses études au lycée de Bourg (et les termina à Lyon). C'est à Bourg qu'il se révéla poète, à l'occasion d'une visite pastorale faite au lycée par l'évêque de Belley, en mai 1864 (1). Il avait alors un peu plus de seize ans.

Je n'ai pas l'intention de suivre Gabriel Vicaire à travers son œuvre poétique entière ; cela me conduirait trop loin. Du reste, M. H. Corbel a fait ce travail de telle façon que je ne pourrais que le résumer. Vicaire, en effet, a écrit treize ou quatorze volumes de poésies, sans compter ses *Études sur la poésie populaire, légendes et traditions*, dont il sera question à la fin de cette esquisse. Mais je voudrais faire connaître à nos compatriotes, au moins superficiellement, surtout par les *Émaux bressans*, ce délicat poète, à la fois religieux, railleur et un peu « gaulois, » et qui, en certaines de ses productions, me semble apparenté à notre Max Buchon, avec, cependant, un réalisme infiniment moins — comment dirai-je, parlementairement ? Ah ! ma foi, tant pis pour Buchon ! — infiniment moins brutal.

M. H. Corbel me paraît avoir assez bien caractérisé le talent de Vicaire : « Vicaire ne pose pas pour le petit saint. S'il s'écarte parfois des traditions orthodoxes, s'il nous présente un Père éternel un peu bonhomme, cela ne veut pas dire qu'il veuille ridiculiser la religion. Et pour quelques peccadilles et quelques hérésies légères, que d'actes de foi inspirés par des sentiments profondément religieux ! »

M. Georges Vicaire vient de rééditer, d'une façon luxueuse, à la mémoire de son cousin (2), ce chef-d'œuvre qui s'appelle *Émaux bres-*

(1) Voir cette poésie dans l'ouvrage cité de M. H. Corbel (p. 5-6). A ce moment, son père, devenu conservateur des hypothèques, habitait Mâcon, dans la maison qui appartint autrefois à Lamartine.

(2) Gabriel Vicaire est mort à Paris le 23 septembre 1900 ; mais ses cendres reposent dans le cimetière d'Ambérieu.

sans. La nouvelle édition se présente sous une couverture vert clair, le titre étant encadré de lignes d'or, alors que chaque page du livre est aussi ornée d'un joli encadrement rouge, bleu ou vert, rappelant les nuances des émaux de Bresse, fabriqués en vue des fiançailles. Il y a là nombre de pièces que « vierge ne doit lire, » à côté desquelles on trouve des choses comme celle-ci (*Noël*, II, p. 71-73) :

La Vierge mignonne endort, en chantant,
Son petit Jésus sur la paille fraîche.
Elle resplendit au fond de la crèche,
Comme un grand lis d'or au bord d'un étang.

Hélas ! le pauvret grelotte en ses langes.
Il pleure, et le vent qui vient des chemins
Glace méchamment ses petites mains,
Faites pour guider la troupe des anges.

Comment l'apaiser ? — Le bon saint Joseph
D'une voix très douce entonne un cantique ;
Et l'âne et le bœuf, sous l'auvent rustique,
Marquent la mesure en branlant le chef.

Mais qui vient là-bas ? Quel est ce cortège ?
Ce sont les bergers avec leurs troupeaux.
Ils entrent, vêtus de sayons de peaux,
Tout enguirlandés de flocons de neige.

« Salut, bonne dame, enfant merveilleux !
Si nous n'avons pas, comme les rois Mages,
De l'or, de l'encens, de belles images,
Pour vous réjouir le cœur et les yeux,

« Pauvres chevriers, perdus dans la plaine,
S'il nous faut pâtir, hiver comme été,
Regardez du moins notre pauvreté,
Ne méprisez pas nos bonnets de laine.

« Nous voilà, petits, tous à vos genoux.
Souriez un peu, soyez charitable.
Nous sommes aussi nés dans une étable.
Que vos jolis yeux s'arrêtent sur nous. »

Et se prosternant devant la madone,
Chacun lui présente un peu de pain bis,
Des roses, des noix, du lait de brebis,
Et c'est de grand cœur que cela se donne.

Aussi gracieux qu'un jour de printemps,
L'enfant a souri, disant : « Je vous aime ; »
Joseph et Marie ont souri de même,
Et le bœuf et l'âne ont paru contents.

Gabriel Vicaire aime à rire; il chante la bouteille et les paysans qui la vident joyeusement. D'aucuns, peut-être, estimeront qu'il rit un peu trop et qu'il plaisante (oh ! sans méchanceté aucune) des gens qui devraient, par leur caractère, être à l'abri de ses épigrammes. Mais ce qu'il aime sa province ! Il en a plein les yeux, plein le cœur. Voyez, par exemple, *le Pays natal*, où, un instant, il envie ceux qui, la bourse plus ou moins bien garnie, courent par monts et par vaux :

Quel pigeon n'est parfois las de son pigeonnier !

J'ai souvent envié, moi, pauvre casanier,
Qui n'ai vu que les toits de ma sous-préfecture,
Tous ces admirateurs de la grande nature,
Marchands de calicots, gens de lettres, boursiers,
Que juillet éparpille au travers des glaciers
Et ceux-là qui s'en vont au soleil d'Italie
Réchauffer tristement quelque antique folie,
Ces Anglais dégoûtés de vivre, ces blasés
Qui toisent Raphaël sans en être écrasés
Et traitent Michel-Ange en vieille connaissance.

O chefs-d'œuvre des arts, fleurs de la Renaissance,
Qui peut vous contempler sans fléchir les genoux ?

Ces désirs, il est vrai, de courir le monde, sont bien vite refrénés :

Mais quand le soleil donne, on est si bien chez nous !
C'est au chant des oiseaux que le matin m'éveille,
Et chaque jour s'achève à l'ombre de ma treille.

. . . .

Et la Bresse a pour nous je ne sais quoi de tendre
Et d'intime, qu'ailleurs on ne saurait trouver.
Allons, c'est dit, Bressan ; j'ai fini de rêver.
Sous mes rosiers fleuris, à côté de ma blonde,
Je finirai mes jours sans avoir vu le monde,
Heureux qu'un petit bois verdisse à l'horizon
Ou qu'une vigne grimpe autour de ma maison !

Comme fine fleur de poésie rustique, avec un petit air de chanson populaire, tel m'apparaît le fragment des *Émaux* intitulé : *Au bord de l'eau*. Je le cite intégralement :

En m'en revenant de vers chez mon père,
Vole au soleil d'or, vole, ma chanson,
En m'en revenant, derrière un buisson
Je vois Marion qui se désespère.

Elle regardait, le joli tableau !
Dans le vert Suran trembler son image.

« Galant, me dit-elle, oh ! que c'est dommage !
La clef de mon cœur est tombée à l'eau,

La clef de mon cœur est dans la rivière,
Elle flotte, flotte avec le courant.
Où la retrouver, le monde est si grand ! »
— Et je lui réponds de la chènevière :

« Donne-moi la main et sèche tes pleurs,
Je suis compagnon de la marjolaine !
La clef de ton cœur, nous l'aurons sans peine;
Le rosier d'amour est encore en fleurs.

Allons, si tu veux, jusqu'au bout du monde,
Mais ne partons pas sans nous embrasser;
Allons en chantant; nous verrons danser
Les vaisseaux du roi sur la mer profonde. »

— « Eh bien, qu'il soit fait comme tu voudras.
Partons, il est temps, le soleil se couche. »
— Et contre ma bouche elle met sa bouche,
Et sur mon épaule elle met ses bras.

Adieu donc chez nous, adieu donc la Bresse,
Adieu bois en fleurs et petits étangs !
Je ne reviendrai que dans cinquante ans,
Je m'en vais en guerre avec ma maîtresse.

Le poète a, de loin en loin, une note de tristesse. Cette tristesse déborde dans la *Belle Morte*, dédiée au macabre Maurice Rollinat. Je renonce à la reproduire, malgré sa touchante navrance, dans la crainte d'affliger par trop les âmes sensibles.

Il a aussi des envolées de sentiment religieux allié à une douce mélancolie. Dans ce genre, il faudrait citer *les Cloches du pays*, dédiées à Sully-Prudhomme. Mais quatre-vingt-quatre vers, c'est beaucoup. Je vais me borner à en détacher quelques-uns :

Combien je vous aime, ô voix argentines,
Cloches du pays, sœurs de mes vingt ans !
Ave Maria, laudes et matines,
Combien mon cœur bat quand je vous entends !

Aux jours bienheureux de ma prime enfance,
Quand j'étais encor timide et pieux,
Mon sommeil était sous votre défense,
Et vous me faisiez des rêves joyeux.

. . . .

Parfois nous disions ensemble un cantique;
Mon cœur s'inondait bientôt de clarté,
Le ciel s'entr'ouvrait; dans l'azur mystique,
Dieu m'apparaissait, plein de majesté.

La Vierge brillait plus qu'on ne peut dire
En robe couleur de fleur de pêcher ;
Jésus, souriant d'un divin sourire,
Me faisait du doigt signe d'approcher.

. . . .

Qui donc mieux que vous, ô bonnes chrétiennes,
Parlerait d'espoir aux hommes changeants ?
Vos tintements clairs, vos grêles antiennes
S'en vont droit au Dieu des petites gens.

Infiniment douce, infiniment tendre
Est votre chanson de chaque matin ;
Et moi, l'oublieux, rien qu'à vous entendre,
Je retrouve encore un peu de latin,

Un peu de latin de l'hymne à Marie
Que disait ma mère en vous écoutant,
A l'heure de paix et de rêverie
Où la lune rose était sur l'étang.

A côté de ces chatoyants *Émaux bressans*, j'ai sur ma table : *Au Pays des ajoncs. Avant le soir* (1). Ce volume a paru un an, jour pour jour, après la disparition de l'auteur, par les soins de son cousin Georges. La muse chrétienne en a inspiré une notable partie. Mais le « pays des ajoncs, » la Bretagne, est loin de nous ; elle m'intéresse moins que la Bresse. Et puis la province armoricaine a été si souvent chantée ! Ce n'est pas une raison pour que je néglige de vous donner une idée du recueil.

Je détache donc de la magnifique légende ayant pour titre : *Kéris*, les vers suivants :

— Fille du flot pervers, dit le prince, ô ma douce !
Je veux céans t'offrir un divertissement,
Il te plaira. Qu'on aille à Kéris seulement
Me querir crucifix et croix, tant qu'il en pousse.

Trois ribauds sont partis saccager les moutiers ;
Trois autres sont allés piller les sanctuaires.
Ils volent tout, flambeaux, coffrets et reliquaires,
Ils brisent tout, autels, tombes et bénitiers.

La canaille à ce jeu s'est assez divertie.
Chacun rentre suant, les bras lourds de butin,
Et voici qu'au milieu des hontes du festin,
En son ciboire d'or brille la sainte Hostie.

(1) Paris, Henri Leclerc, 1901, in-18 de II-239 p.

Dès que le prince rouge a vu le corps de Dieu :
— Joie à vous tous, dit-il encor, gloire au plus digne !
Il rit, grince des dents, bave, écume, trépigne,
Et dans ses yeux maudits tourbillonne du feu.

Il crache sur le pain consacré par le prêtre,
L'écrase sous sa botte à grands coups de talons.
Ceux de Kéris, pareils à de noirs étalons,
Bondissent dans l'orgie, autour du Maître.

Maudite soit la croix ! Maudit le Dieu vivant ! —
Et tous de se ruer sur la vaisselle sainte.
Le calice adorable, ils y boivent sans crainte ;
La cendre des vieux saints, ils la jettent au vent.

Et la danse reprend, nue, horrible, sauvage,
Les anneaux repliés comme un serpent qui fuit.
Ce qu'a vu son œil triste a fait pleurer la nuit,
Et l'ange de Bretagne a voilé son visage.

Soudain dans le ciel calme un éclair a couru.
Tout le palais chancelle et le tonnerre éclate.
Il passe des feux verts, une flamme écarlate :
Danseurs, danseuses, baladins ont disparu.

Ces beaux vers se poursuivent ainsi, dix-sept pages durant, sans nulle fatigue pour le lecteur empoigné, horrifié, car le poète raconte la destruction par la mer en furie de la ville impie de Kéris, la cité de Gralon et de saint Guennolé.

Je voudrais bien continuer mes extraits et vous montrer tout le charme qui se dégage de *Notre-Dame de clarté*, *Noël breton*, *Prise d'habit*, *le Noël du vagabond*, *la Prière* (à Notre-Dame de Fourvière) ; mais je dois me borner, et je ne tarderai pas à m'arrêter.

Toutefois, avant de terminer par les lignes dues à Vicaire *folk-loriste*, je tiens à présenter ici un dernier échantillon du talent du charmant poète que nous pouvons envier à nos voisins bressans. Parmi les chantres du clocher, nommez-m'en un, un seul, qui ait trouvé des accents vous allant mieux au cœur, tout droit. Que de gros, lourds, prétentieux et insipides in-8, sur lesquels s'étale le titre rebattu de *Poésies*, je donnerais pour ce simple morceau (l'avant-dernier des *Émaux bressans*), qui exprime si éloquemment l'amour du sol natal. Il s'adresse *A la Bresse :*

O mon petit pays de Bresse, si modeste,
Je t'aime d'un cœur franc ; j'aime ce qui te reste

De l'esprit des aïeux et des mœurs d'autrefois ;
J'aime les sons traînants de ton langage antique,
Et ton courage simple, et cette âme rustique
Qu'on sent frémir encore au fond de tes grands bois.

J'aime tes hommes forts et doux, tes belles filles,
Tes dimanches en fête avec leurs jeux de quilles
Et leurs ménétriers assis sur un tonneau ;
Tes carrés de blé d'or qu'une haie environne,
Tes vignes en hautains que jaunira l'automne,
Tes villages qu'on voit se regarder dans l'eau.

Tu n'as pas, il est vrai, ces allures hautaines
Qui frappent le vulgaire, et tes claires fontaines
Ne disent rien au cœur des foules, Dieu merci ;
Sur la harpe ou la lyre on t'a peu célébrée,
Mais telle que voilà, pauvre, simple, ignorée,
Sans atours ni façons, tu me plais mieux ainsi.

Pardonne, vieille mère à la face chenue,
Si, dans tes yeux si doux, lisant ma bienvenue
Et tout émerveillé du bruit de tes échos,
Rimeur improvisé, fol oiseau de passage,
Pour te ragaillardir, j'ai mis à ton corsage
Ce bouquet de bluets et de coquelicots.

Est-ce assez joli, dites, et comme sentiment et comme vers !

J'en ai fini avec le poète, que je quitte à regret. Voyons à présent le folk-loriste. Gabriel Vicaire a écrit pour diverses revues des études ou des articles qu'après sa mort M. Georges Vicaire a eu l'excellente idée de réunir en un volume auquel il a donné le titre de : *Études sur la poésie populaire. Légendes et traditions* (1). Tout d'abord, voici la *Poésie des paysans*, divisée en deux chapitres suggestifs : *L'Amour à la campagne* et *le Mariage à la campagne*. Il va de soi que les paysans dont l'auteur a voulu spécialement parler, comme les ayant vus de plus près, ce sont les paysans de la Bresse. Il ne les flatte pas outre mesure. Mais, après tout, comme ceux de Franche-Comté, de Bourgogne, de Bretagne, du Centre, du Midi et du Nord de la France ne diffèrent pas d'une manière sensible de ses modèles, il ne singularise pas autrement ceux-ci. « La vraie maîtresse du paysan, dit-il (p. 3), c'est la terre. Quoi qu'en disent les auteurs de pastorales, la galanterie n'est pas son fait, il n'est guère sentimental. S'il fait volontiers les doux yeux, c'est au champ voisin. Cette pièce

(1) Paris, Henri Leclerc, 1902, in-18 de II-263 p.

de sarrasin, ce bois feuillu, cette ouvrée de vigne, ce beau pré couleur d'émeraude, arrondiraient si bien son petit domaine ! »

Ne vous attendez pas davantage à des idylles à propos de « mariage à la campagne. » Si les jeunes gens savent compter, les jeunes filles connaissent aussi l'arithmétique. — « Qui a pu dire, s'exclame M. Vicaire (p. 24), qu'elles étaient sentimentales ! Sentimentales ! ah ! bien, oui ! Ce sont des gaillardes à tous crins qui visent au solide et que la poésie ne tourmente guère. Ne leur demandez ni rêveries mystiques ni invocations au clair de lune.... Parlez-leur plutôt d'un bon mari. »

Au fond, voilà qui est pratique, je dirai même sage. Et puis, n'en est-il pas ainsi, à certaines nuances près, parmi les citadins ? Donc, concluons : la grande majorité des humains est d'humeur positive. Il n'y a que les imprudents et les imprévoyants qui s'attardent aux clairs de lune, au bord des étangs ou sur les bois. On peut toutefois s'offrir ce luxe quand on est bien renté.... ou poète. Et même les poètes sont-ils tous des imprévoyants ? — Voyez Victor Hugo, par exemple : n'est-il pas devenu plusieurs fois millionnaire ?....

Je voudrais bien pouvoir insister davantage sur le reste de cet intéressant volume et vous dire, fût-ce même en courant, ce que l'on trouve dans ses autres divisions : *Les Prières populaires ; — La Poésie populaire et les Poètes français ; — Vieux Noëls ; — La Poésie populaire en Bresse et en Bugey*, etc. Mais je préfère vous laisser le plaisir de vous en rendre compte vous-mêmes. — Et afin de vous préparer à savourer une partie au moins de l'œuvre de ce « délicieux poète, » de cet attachant chercheur de choses tenant à l'âme populaire, je vous conseille de commencer par l'ouvrage si étudié de M. Henri Corbel.

Er.-Ch. Gaudot.



LE MÉDECIN TOURNET

PRISONNIER A BESANÇON DE 1680 A 1711

DOCUMENTS INÉDITS

Il est parlé, dans les *Archives de la Bastille* (1), des trois frères Tournet : un prêtre, un médecin, un soldat, originaires du Comtat Venaissin (2), coupables d'épouvantables sacrilèges, de sorcellerie, d'empoisonnements et de faux monnayage. Le prêtre fut brûlé en place de Grève, à Paris (3). Le plus jeune, le soldat, considéré comme ayant « moins d'esprit et de capacité que les autres, quoiqu'il ait travaillé avec eux, » fut libéré en 1682 (4). Il avait été emprisonné avec ses frères, en 1677, au Châtelet de Paris (5), puis, « pour la seconde fois, avec son frère, » le médecin, à Vincennes, le 12 août 1679 (6).

Le médecin fut conduit du château de Vincennes à la citadelle de Besançon, en janvier 1680 (7). Là, enchaîné au mur de son cachot, il s'adonna, de son propre mouvement, aux exercices d'une rigoureuse pénitence : « il se chargea d'haire et de cilice les plus sévères et s'im-

(1) Documents publiés par M. Ravaisson, t. IV, VI et VII. Les *tables des matières*, très fautives, distinguent mal les trois personnages en question.

(2) Les trois frères sont d'abord dits (*Archives....*, IV, 291) : « natifs d'Avignon » ; plus tard (*Ibid.*, VII, 45), on les fait originaires du « Cantal » ; il faut évidemment lire *Comtat*, au lieu de *Cantal*.

(3) *Archives....*, IV, 291, n. 1.

(4) *Archives....*, VII, 115 et 118.

(5) *Archives....*, IV, 291.

(6) *Archives....*, VII, 115 et 149.

(7) *Archives....*, VII, 149. — Voir ci-après la lettre de *M. de Saint-Géron à M. Voysin*, du 18 septembre 1710.

posa un jeûne presque perpétuel (1). » De dix sols qui lui étaient accordés « pour sa subsistance », il trouvait « les moyens d'en laisser plus de la moitié pour les pauvres, » gardant toutefois « l'air le plus serein et l'esprit plus tranquille qu'aucun homme puisse avoir dans la plus grande abondance (2). »

Touché de cette conduite et de ces sentiments édifiants, le Roi permit qu'on délivrât Tournet de ses chaînes et qu'on lui donnât une chambre plus commode (3), tout en recommandant les précautions nécessaires pour qu'il ne pût céder à la tentation de s'enfuir.

Le prisonnier était, disait-on, « sans contredit, un des plus habiles médecins du monde (4) » : aussi les privilégiés des environs étaient-ils fort empressés à le vouloir consulter : il devint un personnage très intéressant, et pour ainsi dire à la mode, si bien que Mme de Moncault, femme du major qui avait la charge des prisonniers, et nombre d'officiers lui faisaient visite chaque jour. Le Roi, en étant averti, fit écrire à M. de Moncault qu'il voulait bien que Tournet « eût quelque adoucissement dans sa prison, mais non qu'il vît qui que ce fût sans la permission de Sa Majesté (5). »

Le Roi avait permis à plusieurs de recourir aux soins de ce fameux médecin : à M. de La Fond, à la femme du comte de Grammont, qui commandait dans la province, et spécialement aux intendants Harouys, Bernage et Le Guerchoys : celui-ci reçut même de M. Chamillart l'autorisation de laisser qui il jugerait convenable s'adresser à ce savant prisonnier (6).

Voici maintenant les nouveaux documents que nous avons rencontrés aux archives de la guerre, au cours d'autres recherches :

(1) *Archives....*, VII, 149. *Mémoire sur les prisonniers de Besançon*, novembre 1691.

(2) *Archives....*, VII, 165. *Barbezieux à Moncaut*, 2 avril 1692.

(3) *Archives....*, VII, 165 et 168.

(4) Voir ci-après la lettre de *M. de Saint-Géron à M. Voysin*, du 18 septembre 1710.

(5) *Archives....*, VII, 168.

(6) *Archives....*, VII, 165, 179, 180, 181.

M. de Saint-Géron à M. Voysin (1)

A la citadelle de Besançon, ce 18 septembre 1710.

MONSEIGNEUR,

M. et M[me] de (*sic*) Guerchoys sont montés ici ce matin pour voir le médecin Tournet, qui est dans les prisons de cette place depuis plus de trente années, afin de consulter auprès de lui la maladie d'un fils unique qui leur reste, lequel est très en danger de mourir, si ce médecin, par sa grande habileté, ne le tire d'affaire. L'extrémité, toutefois, où cet enfant se trouve, a engagé M. et M[me] de Guerchoys de prier ce médecin qui est, sans contredit, un des plus habiles du monde, de venir chez eux pour le secourir plus promptement, à quoi il a eu bien de la peine à consentir, à cause de son grand âge, qui ne lui permet presque plus de marcher. J'ai cru, Monseigneur, ne pouvoir point refuser la chose à M. et M[me] de Guerchoys, d'autant que le major de cette place a un ordre de la cour entre les mains.... ce qui m'a déterminé, dans une occasion aussi pressante que celle-ci, à laisser aller le médecin Tournet chez M. de Guerchoys, accompagné du major de cette place, avec une escorte suffisante qui l'a conduit et ramené en toute sûreté dans sa prison.

J'ai l'honneur....

SAINT-GÉRON,
Lieutenant de Roi de la citadelle de Besançon.

Le Guerchoys à Voysin (2)

Besançon, 19 septembre 1710.

M. Chamillart ayant écrit, le 6 juin 1701, au sieur de La Prade, major de la citadelle de Besançon (3), qu'il pouvoit, en cas de maladie périlleuse de M. ou de M[me] d'Harouys, mener chez eux le médecin Tournet, pour tirer de ses avis les secours qu'on en pourrait espérer, ayant

(1) G. vol. 2244, n° 107.
(2) G. vol. 2241, n° 84.
(3) M. de La Prade était major de la citadelle de Pignerol lorsque cette place fut démantelée, en 1696, avant d'être rendue au duc de Savoie. Il eut à conduire de là, « un à un, » ses prisonniers aux îles Sainte-Marguerite, sous la garde de M. de Saint-Mars. Il devait avoir vu et connu le Masque de fer. Il avait ordre de correspondre directement avec le ministre, ce qui lui avait attiré « l'inimitié de ses supérieurs. » (*Archives*...., VII, 181, n° 2.)

réitéré la même chose en faveur de M. et de Mme de Bernage, le 22 d'octobre 1703, et mandé, par sa lettre du 20 juin 1708, qu'il vouloit bien s'en rapporter à moi de permettre de consulter ce médecin à ceux que je trouverois à propos, tout cela m'a persuadé que je pouvois, sous votre bon plaisir, le faire venir hier et aujourd'hui chez moi, pour voir mon fils qui est très malade et absolument hors d'état d'être porté à la citadelle comme on l'avoit déjà fait. Je vous supplie très humblement d'approuver ma conduite en cette occasion, où je vous paraîtrai apparemment plus pardonnable qu'en aucune autre....

LE GUERCHOYS.

La Prade, major de la citadelle, à Voysin (1)

A la citadelle de Besançon, 19 septembre 1710.

MONSEIGNEUR,

Monsieur l'Intendant ayant monsieur son fils unique à toute extrémité, les médecins de la ville ne connoissant pas son mal, ni ne sachant plus rien y faire, a demandé à M. de Saint-Géron de me permettre de lui mener chez lui le médecin nommé Tournet, qui est prisonnier dans cette citadelle. Comme j'ai un ordre de Monseigneur de Chamillard, du 22 octobre 1703, de mener ledit sieur de (*sic*) Tournet chez M. de Bernage, lorsque M. ou Mme de Bernage seraient malades à l'extrémité, et que vous m'avez fait l'honneur de me mander, Monseigneur, par une des vôtres, de Marly, le 26 juin 1709, que le Roi vouloit bien laisser la liberté à M. Le Guerchoys qu'il avoit de voir ledit médecin et faire voir à qui il jugeroit à propos, j'ai cru, Monseigneur, que vous ne trouveriez pas mauvais que je lui menasse comme j'ai fait pour voir M. son fils et pour donner ses avis. Je l'ai conduit dans le carosse de M. l'Intendant, accompagné de son hoqueton et de deux sergents et ne l'ai jamais quitté ; si j'ai mal fait, Monseigneur, je vous en demande très humblement pardon. Je vous promets, Monseigneur, que si vous ne le trouvez pas bon, je n'y retournerai de ma vie et je me brouillerai avec toute la terre. C'est l'assurance que j'ai l'honneur de vous donner, Monseigneur, et que, tant que je vivrai, j'exécuterai vos ordres au pied de la lettre, n'y ayant personne dans le monde qui y puisse être plus attaché ni qui soit avec plus de soumission et avec un plus profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA PRADE.

(1) G. vol. 2244, n° 106.

Saint-Géron à Voysin (1)

A la citadelle de Besançon, 22 septembre 1710.

. . . .

Comme les ordres de la cour ne portent point que le médecin Tournet peut coucher en ville, et que M. et Mme de (*sic*) Guerchoys ont obligé M. de La Prade, qui ne le quittoit point, de leur laisser coucher ledit médecin chez eux, à cause de l'état mortel où se trouve leur enfant, je suis bien aise de vous en donner avis, afin que si j'apprends que ce ne soit pas votre volonté, je sache à quoi m'en tenir dans une pareille occasion.

. . . .

SAINT-GÉRON,
Lieutenant de Roi de la citadelle de Besançon.

M. Le Guerchoys, reconnaissant, obtint bientôt que ce précieux prisonnier, accablé par l'âge (2), pût « se promener dans la citadelle et aller à la messe (3). »

Tournet était de ces savants que hantait le songe de la transmutation des métaux : M. de La Prade ne sachant pas pour quelle faute il était son prisonnier, celui-ci chercha à lui faire entendre que c'était pour avoir refusé de découvrir à M. de Louvois « le secret qu'il prétendait avoir de la transmutation.... » M. Chamillart désabusa M. de La Prade à cet égard, l'assurant « qu'il y avait eu d'autres raisons pour faire enfermer Tournet avec l'exactitude et la rigueur dont il l'avait été jusqu'à présent. » Le ministre ajoutait : « Il n'est pas possible de faire de l'or et de l'argent qu'avec des métaux de même qualité, et tout ce qui y ressemble n'est que de la fausse monnaie ; la proposition qu'il vous en a faite sur cela ne mérite pas d'être suivie (4). »

Cependant, quatre ans plus tard, M. Le Guerchoys se laissa persuader par le vieux savant, et M. Chamillart et le Roi par cet intendant, auquel le ministre adressa la lettre suivante :

(1) G. vol. 2244, n° 138.
(2) Voir ci-devant : *Saint-Géron à Voysin*, 18 septembre 1710.
(3) *Archives....*, VII, 184.
(4) *Chamillart à La Prade*, 12 juin 1707 (*Archives....*, VII, 180).

Voysin à Le Guerchoys (1)

21 juin 1711.

J'ai rendu compte au roi de la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 14 de ce mois, par laquelle vous me marquez que l'épreuve que le médecin Tournet a faite devant vous pour convertir le cuivre en argent a réussi (2). L'intention du roi est que vous continuiiez à voir vous-même le succès de ce travail, Sa Majesté ne jugeant pas à propos de s'en rapporter à ce que le sieur de La Prade en pourra dire. Il est bon que vous fassiez observer si ce médecin a quelques matières d'or ou d'argent dont il puisse se servir pour mêler avec sa prétendue poudre de projection : c'est assez la manière dont trompent ceux qui prétendent avoir trouvé la pierre philosophale. Il faudra prendre garde aussi que l'argent qui proviendra de ce travail soit bien éprouvé à la monnoie.

Nous ignorons la suite ainsi que la date de la mort du médecin Tournet, qui était, en 1711, depuis trente-deux ans prisonnier à la citadelle de Besançon.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

(1) *Archives....*, VII, 185.
(2) La table des matières du tome VII des *Archives....* porte : « Il échoue. »



UN CAPITAINE FRANC-COMTOIS

CHRISTOPHE DE RAINCOURT

(Suite)

IV.

Assise au pied du premier plateau du Jura, la ville de Lons-le-Saunier n'avait pas l'importance que sa position avancée conférait à Bletterans et l'on n'y entretenait point de garnison permanente, mais l'ennemi ne pouvait marcher sur Poligny, Arbois et Salins avant de s'en être emparé, et il était à présumer que c'était sur elle que porteraient les premiers coups. Elle ne se trouvait d'ailleurs qu'à une lieue de la frontière et, lorsqu'au mois de décembre le maréchal y avait établi le quartier de la cour (1), le conseiller de Beauchemin lui avait fait observer que cette place pouvait être surprise et forcée sans canon (2). Siège du ressort de Montmorot, elle comptait 500 feux, ce qui donnait une population d'environ 2,500 âmes (3). Son étendue ne différait pas sensiblement de ce qu'elle est aujourd'hui, mais une partie seulement de l'espace qu'elle occupait était entourée de murs.

« Ces murs, dit un auteur moderne, décrivaient un carré presque parfait dans lequel se trouvaient comprises la rue actuelle du Palais,

(1) On appelait au XVII° siècle le quartier général quartier du roi, *cuartel del rey*, ou quartier de la cour, *cuartel de la corte*.

(2) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 153.

(3) Tissot, *Comitatus Burgundiæ chorographica synomilia* (Bibl. de Vesoul), fol. 164 v°.

qui n'était alors qu'un étroit chemin de ronde, la rue du Commerce, la rue Saint-Roch, aujourd'hui rue Perrin, la rue des Cordeliers avec l'église et le couvent, les rues de la Grénèterie et Othenin, qui ont formé la rue du Collège, enfin les rues de l'Agriculture, de la Comédie et de Balerne. A l'angle nord-ouest de ce carré, dans lequel il était enclavé, et sur l'emplacement actuel de l'hôtel de ville, s'élevait le château, vaste et solide construction qu'une série d'incendies (le dernier remontait à l'occupation française de 1595) avaient malheureusement réduite à l'état de masures. Tel qu'il était, ce château pouvait encore tenir devant l'ennemi. C'était le principal boulevard de la ville.

« Cette enceinte était percée de trois portes principales, qui étaient la porte des Dames, ouverte sur la route de Besançon, la porte Othenin, située à l'extrémité de la rue du Collège, c'est-à-dire de la rue Othenin, et enfin la porte de l'Horloge, dont chacun ici connaît l'emplacement. Elle était flanquée çà et là d'un certain nombre de tours, parmi lesquelles il suffit de mentionner la tour du Canon, qui s'élevait juste à l'entrée de la rue du Palais, la tour des Cordeliers, vaste construction à cinq pans qui flanquait la partie sud-est, et la tour du Ravelin, située à l'angle nord-est. Un chemin de ronde de trois mètres régnait sur tout le pourtour des murailles et de larges et profonds fossés, qu'alimentaient les eaux de la Vallière, les renforçaient à l'extérieur.

« La construction de ces fortifications remontait à la seconde moitié du XIVe siècle. C'est assez dire que, malgré des travaux récents faits à la hâte, elles n'étaient plus en rapport avec les moyens d'attaque. Autre chose augmentait encore leur faiblesse, et dans une certaine mesure les rendait presque inutiles. La petite place forte était comme perdue au milieu de ses faubourgs. Au midi, un peu isolé par une large place marécageuse, était le faubourg Saint-Désiré, qui formait près d'un tiers de la ville ; à droite et à gauche, ceux de la Fusterie et du Louvatan ; au nord, celui des Dames, qui devait son nom au couvent de Sainte-Claire. L'enceinte restait dégagée seulement à l'est, mais de ce côté elle était dominée par le coteau de Richebourg et n'était pas plus forte qu'ailleurs. Elle était particulièrement faible sur les flancs du nord et de l'ouest, qui se trouvaient serrés de près par les maisons du dehors, et c'étaient précisément là

les parties naturellement exposées à la première attaque de l'ennemi (1). »

Ce fut le 15 mars que Christophe de Raincourt ramena à Lons-le-Saunier le détachement qui avait empêché la défaite de Cornod de se changer en déroute. Une compagnie de son régiment se trouvait déjà dans la ville. Ayant fait venir celle qui occupait Montaigu, il eut de la sorte 450 hommes sous ses ordres (2) ; c'était peu, et on comprend qu'il ait demandé au parlement de Dole l'autorisation de lever dans les montagnes cinq nouvelles compagnies (3). La place était d'ailleurs largement pourvue de plomb, de poudre et de mèche ; on attendait encore un convoi de munitions de Pontarlier ; il y avait du fourrage et de l'avoine en abondance, mais le blé était rare (4), et il était urgent de compléter les approvisionnements de grains, ainsi que d'évacuer les nombreux blessés du combat du 13 mars.

Le premier soin du brave mestre de camp, en prenant possession de son commandement, fut de se mettre en relations avec le magistrat, qui, le surlendemain de son arrivée, était venu lui rendre visite en corps et lui offrir quelques présents pour sa table (5). Des commis avaient été désignés, quinze jours auparavant, pour surveiller les réparations à faire aux murailles au moyen des emprunts contractés par la ville : partageant la manière de voir de l'ingénieur Tissot, Christophe de Raincourt leur déclara qu'il fallait immédiatement démolir les faubourgs des Dames et du Louvatan. Le conseil de ville

(1) A. Vayssière, *Le siège et l'incendie de Lons-le-Saunier en 1637*, p. 16. Cf. J.-B. Perrin, *Notes historiques sur la ville de Lons-le-Saunier*, p. 20 ; A. Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, t. III, p. 549.

(2) Le sieur de Raincourt à Brun, Lons-le-Saunier, 16 mars 1637. — Pièces justificatives, XXXIV. Cf. Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 14 mars 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 206.

(3) La cour au sieur de Raincourt, Dole, 15 mars 1637. — Pièces justificatives, XXXIII ; Brun à la cour, Bletterans, 21 mars 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 215.

(4) « Le s^r de Raincour est dedans Lons-le-Saulnier avec quatre cens cinquante fantassins ; il fait travailler incessamment aux réparations plus nécessaires, mais il n'y a aucun moulin dans la ville et pas de farine. Que si l'on luy envoye des grains en suffisance pour l'entretien de ses soldats, il promet de tenir bon et les habitans de le bien seconder. » Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 16 mars 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 215.

(5) Délibération du 17 mars 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

chargea le maïeur (1) de hasarder des remontrances : elles n'ébranlèrent pas la conviction du nouveau commandant ; il rappela que le procureur général avait déjà prescrit ces démolitions, ajoutant que, pour son compte, il ne répondait pas de la conservation de la place, si l'on n'y procédait pas. Les membres de la municipalité durent s'incliner : ils se contentèrent de demander que la démolition des deux faubourgs fût retardée et qu'elle n'eût lieu qu'en cas d'extrême nécessité. Christophe de Raincourt répondit qu'il ne voyait pas d'inconvénient à conserver les maisons de bois, qu'on pourrait rapidement détruire par le feu, mais que, pour certaines maisons de pierre, bâties à chaux et à sable, qui touchaient les murailles (2), leur rasement s'imposait, attendu qu'il faudrait plusieurs jours pour les jeter à bas : si l'ennemi survenait à l'improviste, il pourrait s'en emparer en quelque sorte sans coup férir et, à l'abri de leurs murs, incommoder grandement la défense (3).

Cette réponse ayant été rapportée au conseil de ville, on reconnut que Christophe de Raincourt avait raison ; le magistrat convoqua les habitants des bâtiments condamnés et les invita à démolir eux-mêmes leurs maisons. La consternation des malheureux bourgeois fut grande ; ils n'obéirent qu'à regret, après avoir retiré dans l'intérieur de l'enceinte leurs meubles et leurs provisions, et pas n'est besoin de dire quelle rancune ils gardèrent à l'instigateur de cette mesure (4). Il importait néanmoins de se hâter, car des lettres interceptées attestaient que les Français en voulaient à Saint-Amour, à Lons-le-Saunier et à Savigny (5) ; le 15 mars, une démonstration avait

(1) Le maïeur de Lons-le-Saunier était l'avocat Claude-François Bussenet. On peut voir la composition du conseil de ville à cette date dans A. Vayssière, *Le siège et l'incendie de Lons-le-Saunier en 1637*, p. 21.

(2) « Il y a quelques petites maisons entre l'église des Dames qui sont fort incommodes et est nécessaire de les faire abbattre, parce qu'elles abboutissent tout auprès du pont levys. » Le sieur de Raincourt à Brun, Lons-le-Saunier, 16 mars 1637. — Pièces justificatives, XXXIV.

(3) Délibérations des 18 et 21 mars 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(4) De nos jours, cette rancune a trouvé un écho inattendu dans un écrivain qui dit de Christophe de Raincourt que « ses insistances pour incendier les faubourgs avant l'approche de l'ennemi, ses manières hautaines envers le magistrat, sa rigueur à exiger la solde de ses troupes, le faisaient considérer comme un insupportable tyran. » A. Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, t. III, p. 561.

(5) « Un de mes amis dict qu'il sçait de bonne part qu'ils font leur compte

déjà été faite contre la dernière de ces places (1); dix jours plus tard, 500 chevaux ennemis enlevèrent deux quartiers de cavalerie à Courbouzon et à Montmorot (2); ils se portèrent ensuite sur Maynal, et, ne pouvant vaincre la résistance des habitants retranchés dans l'église, mirent le feu aux maisons du village (3); Beaufort et Digna furent également livrés aux flammes. Le duc de Longueville (4) était arrivé à Chalon; une armée française s'assemblait autour de Louhans; on la disait forte de 5,000 fantassins et 1,500 cavaliers, et, bien que Christophe de Raincourt crût ces chiffres exagérés en ce qui concernait l'infanterie, il ne s'en attendait pas moins à être bientôt attaqué.

Ce qui compliquait sa tâche, c'était que la peste régnait à Lons-le-Saunier. Un premier cas avait été signalé le 26 mars; en peu de jours le mal fit des progrès rapides et, pour empêcher les habitants de prendre la fuite, le magistrat se vit contraint de publier que quiconque sortirait de la ville sans permission serait condamné à une amende de deux mille livres, sans préjudice de la démolition de sa maison (5). Christophe de Raincourt envoya ses malades à Conliège sous la garde de quelques soldats; il pressa l'achèvement des travaux de défense et fit venir de l'Isle-sur-le-Doubs la compagnie colonelle de son terce afin d'avoir ainsi tous ses hommes sous la main.

de prendre Sainct-Amour en passant, Savigny en galoppant et volant sans s'arrester, et Lons-le-Saulnier pour se refreschir. » Beauregard à la cour, Saint-Amour, 21 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 215.

(1) « La nuit du 15e, trois mille chevaux et quelque infanterie sont venus approcher Savigny ; on a lasché quatre volées de deux canons y estans sur eux, et comme ils sont venus jusques aux nouveaux ravelins, on a faict une descharge de mousqueterie qui les a obligés à se retirer, bruslans en passant Condamine et un autre village de la terre. » Brun à la cour, Lons-le-Saunier, 16 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 215.

(2) « L'ennemy enleva hier le quartier de Courboson et de Montmorot, où il a mis le feu. L'un de nos capitaines n'avoit garde d'estre pris, puisqu'il estoit dans la ville de Poligny à passer son temps ; il n'avoit que huict maistres en sa compagnie. » Garnier à la cour, Poligny, 26 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 215.

(3) Le sieur de Raincourt à Garnier, Lons-le-Saunier, 27 mars 1637. — Pièces justificatives, XXXVII.

(4) Henri II d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, prince souverain de Neuchâtel et de Valengin, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Normandie, fils de Henri Ier d'Orléans, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague-Clèves.

(5) Délibérations des 26 et 27 mars 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

Les Français venaient, en effet, de franchir la frontière : le 29 mars, le duc de Longueville avait paru devant Saint-Amour, qu'occupaient 450 fantassins sous les ordres du sieur de Goux (1) et 50 cavaliers sous les ordres du capitaine de Beauregard (2) ; un premier assaut avait été repoussé (3), mais l'état des murailles ne permettait pas une longue résistance (4). Au premier bruit de l'invasion, le gouverneur du comté de Bourgogne (5) se hâta de faire descendre au bailliage d'Aval les troupes que le duc de Lorraine lui avait accordées : elles consistaient en quatre régiments de cavalerie et deux régiments d'infanterie ; le commandement en était dévolu au vieux baron de Watteville (6), qui, le 30 mars, les passa en revue à la place d'armes de la Muyre (7). Le 31, la cavalerie lorraine arriva à Lons-le-Saunier ; elle se logea au faubourg des Dames, où l'imprudence de

(1) Georges Jacquinot, seigneur de Velloreille, fils de Vincent Jacquinot, seigneur de Goux, trésorier général de S. M. Catholique au comté de Bourgogne, et de Guillemette Fauche. Un boulet de canon emporta cet officier sur la brèche de Saint-Amour.

(2) Le capitaine de Beauregard avait obtenu le commandement d'une compagnie de cavalerie après la levée du siège de Dole ; il passa plus tard aux Pays-Bas et fut tué à Rocroy.

(3) « Le 30e du passé l'ennemy fit quelques courses aux environs de Saint-Amour et parut en fort petit nombre, pensant tromper ceux du dedans et les attirer à une sortie. Mais enfin avant-hier il fit ses approches deux heures en nuict avec résolution de prendre la ville par escalade. Les eschelles furent posées en quatre endroits et nos gens les repoussèrent si vaillamment qu'ils y perdirent plus de trois cens personnes. » Garnier à la cour, Poligny, 2 avril 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 216.

(4) « Nous avons cinq cents pas de muraille qu'il ne faut que des eschelles de six pieds pour les monter et autant qu'avec des pioches l'on feroit tomber. » Beauregard à la cour, Saint-Amour, 21 mars 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 215.

(5) Jean-Baptiste de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron et seigneur de Montmartin, Vaudrey, etc., gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne, capitaine des gardes du cardinal infant, colonel d'un régiment de cavalerie et général d'artillerie pour S. M. Catholique en Allemagne, fils d'Antoine de la Baume, comte de Montrevel, et de Nicole de Montmartin. Le marquis de Saint-Martin s'était fait reconnaître comme gouverneur du comté de Bourgogne le 20 mars. V. Délibération du 21 mars 1637. — Arch. de Dole.

(6) Louis, baron de Watteville, fils de Jacques de Watteville et d'Ursule de Muhlinen.

(7) Elles pouvaient monter à 6 ou 700 chevaux et autant de fantassins. V. Garnier à la cour, Poligny, 1er avril 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 216.

quelques soldats alluma un incendie qui faillit se communiquer aux munitions déposées dans une tour voisine (1), et, le lendemain, alla prendre position en avant de Sainte-Agnès. Là, elle se heurta aux cavaliers détachés par le duc de Longueville du siège de Saint-Amour sous la conduite du vicomte d'Arpajon (2). On sait ce que fut ce combat (3) : au moment où la victoire semblait se décider en faveur des Lorrains, un de leurs escadrons tourna bride, en proie à je ne sais quelle terreur panique; les Français reprirent l'avantage; deux cornettes (4) et une paire de timbales tombèrent en leur pouvoir; le chevalier de Clinchamp (5) resta parmi les morts avec deux autres officiers supérieurs, et Lons-le-Saunier vit revenir en désordre les cavaliers qui étaient partis, le matin, pleins de jactance (6). Le

(1) « Il semble qu'il faille attendre des troupes de Lorraine autant de cruauté et de rigueur que de nos ennemis. Avant-hier à soir, elles mirent le feu au faubourg des religieuses de Lons-le-Saulnier et le bruslèrent entièrement. Et si Dieu n'eust donné du courage et de la résolution aux habitants de la ville pour y apporter du secours, il est sans doubte que le feu se fust jeté dans une tour où sont nos principales munitions de guerre, d'autant que lad. tour n'estoit distante et esloignée que d'environ vingt pas de la dernière maison où le feu fut esteint. » Garnier à la cour, Poligny, 2 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 216.

(2) Louis de Séverac, vicomte d'Arpajon, maréchal de camp des armées du roi, fils de Jean III de Séverac, vicomte d'Arpajon, et de Jacquette de Castelnau de Clermont-Lodève.

(3) Cf. Pantheret à Garnier, Château-Chalon, 2 avril 1637; le marquis de Conflans à la cour, Château-Chalon, 3 avril 1637; Garnier à la cour, Poligny, 3 avril 1637; le marquis de Saint-Martin à la cour, Besançon, 3 avril 1637; la cour au cardinal infant, Dole, 4 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 216; Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 3 avril 1637. — E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 211; *Gazette de France* du 11 avril 1637; *Ibid.*, extraordinaire du 14 avril 1637 : *La prise de la ville et chasteau de S. Amour et de celuy de Laubespin, avec la défaite de quatre régimens et l'enlèvement d'un quartier de l'ennemi, par le duc de Longueville;* Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 168; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 163; dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. III, p. 343.

(4) Ces étendards furent portés à Louis XIII par le major du régiment de Normandie, Pierre-Arnaud de Peyre, seigneur de Troisville. Cf. Le duc de Longueville à Richelieu, Saint-Amour, 5 avril 1637. — Affaires étrangères, *France*, t. MDLXXIX, fol. 156; *Gazette de France* du 18 avril 1637.

(5) Antoine de Mailly, seigneur de Clinchamp, chevalier de Malte, fils d'Africain de Mailly, seigneur de Clinchamp, et d'Anne d'Anglure.

(6) Quinze jours plus tard, il y avait encore de nombreux blessés dans la

2 avril, le marquis de Conflans faillit lui-même être surpris et dut reculer jusqu'à Château-Chalon, tandis que le vicomte d'Arpajon reprenait le chemin de Saint-Amour en incendiant sur sa route Gevingey, Cesancey, Chilly, Courbouzon, Vaux et Macornay (1).

Christophe de Raincourt fut obligé de faire appel à toute son énergie pour rassurer les habitants de Lons-le-Saunier, tout en réprimant les murmures des soldats, qui, logés dans des maisons aux trois quarts ruinées, se plaignaient de ne pas toucher leur solde (2). Bientôt on apprit que la ville de Saint-Amour avait été prise d'assaut, qu'après une courte défense le château s'était rendu et que les Français avaient, d'autre part, fait capituler la faible garnison du château de Laubespin (3). Plus que jamais Lons-le-Saunier crut à l'imminence d'un siège. On reprit néanmoins courage, quand, le 5 avril, arrivèrent des lettres du marquis de Saint-Martin et du marquis de Conflans enjoignant de préparer dix mille rations pour l'armée ; des commissaires eurent charge de faire couper des bois pour le chauffage des fours et la construction des corps de garde, et dès le lendemain les grains affluèrent dans la place (4).

Les mesures qui suivirent le combat du 1er avril prouvèrent qu'un diplomate espagnol (5) ne s'était pas trompé en annonçant que le roi

ville, et le marquis de Saint-Martin ordonnait au magistrat de faire rejoindre ceux qui seraient guéris. V. Délibération du 16 avril 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(1) *Gazette de France*, extraordinaire du 14 avril 1637.

(2) Délibérations des 3 et 4 avril 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(3) Cf. Garnier à la cour, Poligny, 7 avril 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 216 ; Grotius à Oxenstiern, Paris, 9 avril 1637 ; le même à la reine de Suède, Paris, 10 avril 1637. — *Epist.*, p. 315 et 316 ; Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 11 avril 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXII, fol. 306 ; *Gazette de France* du 11 avril 1637 ; *Ibid.*, extraordinaire du 14 avril 1637 ; Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 5 v° ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 162 ; Richelieu, *Mémoires*, t. III, p. 131 ; Montglat, *Mémoires*, t. I, p. 178 ; Bernard, *Histoire du roy Louis XIII*, t. II, p. 405 ; Wassenberg, *Florus Germanicus*, p. 434 ; Corneille Saint-Marc, *Tablettes historiques, biographiques et statistiques de la ville de Saint-Amour*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1868, p. 284 ; B. Prost, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IV, p. 61.

(4) Délibération du 5 avril 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(5) Ce diplomate était D. Gilio de Monroy y Zuniga, marquis de Castañeda, ambassadeur de S. M. Catholique auprès du roi de Hongrie.

voulait donner au comté de Bourgogne un gouverneur qui parlerait hors de ses dents (1) : les hésitations du parlement de Dole firent place à des ordres précis, et nul ne s'en réjouit plus sincèrement que Christophe de Raincourt. De bonne heure le marquis de Saint-Martin avait reconnu la nécessité de renforcer les troupes du pays des régiments qu'il avait amenés de Silésie (2). Lorsqu'il apprit la défaite de la cavalerie lorraine, il accourut à Poligny, où il eut une longue conférence avec le marquis de Conflans et le baron de Watteville (3) ; chemin faisant, il avait décidé le conseiller de Beauchemin à quitter sa maison de Montigny pour l'assister de ses conseils (4). Le 6 avril, une proclamation appela tous les habitants du bailliage d'Aval de dix-huit à cinquante ans à prendre les armes (5). Le 8, quelques cavaliers furent envoyés à Lons-le-Saunier pour calmer les alarmes de la bourgeoisie en faisant des patrouilles autour de la place (6). Cependant les troupes étrangères opérèrent leur jonction avec les troupes nationales à peu de distance de la ville, et le bruit de leur arrivée détermina le duc de Longueville à battre en retraite après avoir fait mine d'attaquer le château de Chevraux (7); Saint-Amour et Laubespin demeurèrent seuls occupés. Comme le général français avait paru vouloir se porter sur Orgelet, le marquis de Saint-Martin fit arrêter un officier coupable d'avoir abandonné ce poste (8),

(1) GIRARDOT DE NOZEROY, *op. cit.*, p. 161.

(2) Cf. Le marquis de Saint-Martin à la cour, Besançon, 1er, 2 et 3 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 216.

(3) Jean-Baptiste de la Baume séjourna à Poligny du 6 au 12 avril 1637.

(4) GIRARDOT DE NOZEROY, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 163; ID., *Le livre de la retraite*, p. 143.

(5) Proclamation du marquis de Saint-Martin, Poligny, 6 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 216.

(6) Délibération du 8 avril 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier. « Après avoir prins et pillé la ville et chasteau de Saint-Amour à discrétion, il (l'ennemi) a assiégé celluy de Chevraux, lequel n'est encore rendu, et menace fort Orgelet et Lons-le-Saulnier, lesquelz sont bien alarmez et demandent du secours de tous costelz. » Le marquis de Saint-Martin à la cour, Poligny, 8 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 216.

(7) « Hier, deux cens hommes de pied et cinquante chevaux firent mine de vouloir attaquer le chasteau de Chevraux et y furent tout le jour, mais ils se retirèrent à la nuit. » Le baron de Cressia à Garnier, Cressia, 14 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 216. Girardot de Nozeroy s'est trompé, quand il a placé à cette date la prise de Chevraux par le vicomte d'Arpajon.

(8) Cet officier était le capitaine Chrétien du Thauc, qui avait vaillamment

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

envoya un régiment de dragons polonais (1) garder le passage de Moirans, assigna divers quartiers au surplus de la cavalerie (2) et se rendit de sa personne à Clairvaux pour surveiller la construction de retranchements au pont de Poitte (3); après quoi il revint à Salins conjurer le duc de Lorraine de prendre le commandement en chef des troupes (4).

La retraite de l'armée française fut mise à profit par Christophe de Raincourt pour compléter les ressources de Lons-le-Saunier: c'est ainsi qu'il fit conduire au château deux cents mesures de farine et deux moulins à bras (5). Le magistrat, de son côté, contracta un nouvel emprunt de 3,000 fr. pour l'entretien des soldats : il fit sortir de la ville les étrangers, le peuple voyant partout des espions; des loges furent construites en dehors de l'enceinte pour les pestiférés. L'épidémie, en effet, sévissait toujours : on ne comptait plus les maisons barrées (6) et on avait dû fermer les rues de la Croix et de Balerne, que le fléau avait plus particulièrement visitées (7); il en était

concouru à la défense de Dole à la tête d'une compagnie d'infanterie levée par le magistrat. V. Garnier à la cour, Poligny, 9 avril 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 216.

(1) Le régiment logé à Moirans était celui du colonel Warlofski; il se couvrit de gloire, l'année suivante, au combat de Poligny (19 juin 1638) et au combat de Cernay (15 octobre 1638).

(2) La liste de ces quartiers se trouve jointe à une dépêche du conseiller Garnier du 18 avril 1637.

(3) « Sur l'advis que l'ennemi avoit dessein d'attaquer Orgelet, monsr le gouverneur arriva il y a trois jours au lieu de Clairevaux, où il fait travailler quantité d'Allemands pour fortifier les advenues du pont de Poitte. Quant aux gués et barques de la rivière d'Ain, tout est rompu. » « On continue tousjours les ouvrages au pont de Poitte. Avant de se rendre à Salins, où il se doit aboucher avec S. A. de Lorraine, monsieur le gouverneur a faict dresser le plan d'un fort qui commandera au pont. » Garnier à la cour, Clairvaux, 15 et 18 avril 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 216, 217.

(4) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 164. Cf. Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 174; dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. III, p. 343; E. Clerc, *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, t. II, p. 376.

(5) Délibération du 13 avril 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(6) La barre était la réclusion à laquelle étaient assujetties non seulement les personnes atteintes de la peste, mais encore celles qui avaient fréquenté des pestiférés.

(7) Délibération du 16 avril 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

de même à Arbois et à Poligny, où la peste avait déjà enlevé plus de cinq mille personnes (1).

Le répit accordé au vaillant capitaine ne fut pas d'ailleurs de longue durée. Après s'être emparé de Dortan (2), le duc de Longueville attaqua à l'improviste, dans la soirée du 18 avril, les dragons qui gardaient Moirans ; le bourg fut emporté et livré aux flammes (3) ; Charchilla subit le même sort et le marquis de Conflans dut abandonner les retranchements du pont de Poitte pour se replier sur Crilla, d'où il donna avis de cette surprise au gouverneur (4). Celui-ci se trouvait encore avec le duc de Lorraine : sans perdre un instant, il courut rejoindre Guérard de Watteville, pendant que Charles IV allait chercher ses troupes au bailliage d'Amont. Une circonstance que Girardot de Nozeroy nous fait connaître servit Jean-Baptiste de la Baume : « il avoit donné aux colonels d'infanterie bourguignonne défaits à Cornod nouveaux quartiers à Pontarlier, Poligny et Arbois pour refaire leurs régimens, qu'ils avoient depuis peu amenez en place d'armes à Pont-du-Navoy ; » rien ne lui fut donc plus facile que de porter ces régiments à Champagnole, « lieu fort et commode, assorty de rivières et de bois (5) ; » la cavalerie du marquis de Conflans les y avait déjà précédés.

Avec plus de résolution, le duc de Longueville aurait pu profiter de l'avantage qu'il venait de remporter pour se rendre maître de Saint-Claude, mais, apprenant qu'un régiment d'infanterie lorraine était entré dans cette ville, il préféra marcher sur Lons-le-Saunier et Savigny, dont les commandants s'apprêtèrent à se défendre en gens de cœur (6). Informé des desseins de l'ennemi, le marquis de Saint-

(1) Garnier à la cour, Poligny, 25 mars 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 215.

(2) Le 17 avril 1637. Cf. Le marquis de Saint-Martin à la cour, Salins, 19 avril 1637 ; Garnier à la cour, Champagnole, 22 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 217.

(3) *Gazette de France* du 2 mai 1637 ; Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 5 v° ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 164 ; E. Longin, *Documents inédits sur le siège de Dole*, p. 29.

(4) Le marquis de Conflans au marquis de Saint-Martin, Crilla, 19 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 217.

(5) Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 165.

(6) Le sieur de Raincourt à la cour, Lons-le-Saunier, 23 avril 1637. — Pièces

Martin s'avança à Château-Chalon. Ce fut là que le duc de Lorraine le vint retrouver, et « toutes les trouppes estans jointes se vit une armée autant belle que dez long temps en eut esté veue. Elle estoit composée de diverses nations, Allemans, Polonois, Irlandois, Lorrains et Bourguignons : le régiment d'infanterie polonoise estoit remarquable pour avoir combattu les Turcs en Valachie et les Suèdes en Allemagne : celui de Butler (1) l'estoit aussi, car le régiment de Coqueron (2) avoit esté réformé dedans : le colonel Valorsky estoit en réputation, Meers aussi (qui estoit filz naturel du fut président Richardot (3) et le ressembloit de corps et d'esprit), et entre les Lorrains Sainct-Belmont (4) estoit bon capitaine, le général de bataille Mercy estoit homme accomply, car outre sa valeur et science militaire il se faisoit bien entendre dans le conseil et estoit d'humeur accorte. L'armée tenoit tout le travers de Chastel-Chalon jusques à Toulouse et la teste estoit à Arlay (5). »

Ce fut au tour des Français de se défier de leur infériorité numérique : ils regagnèrent précipitamment les montagnes du Mâconnais, se contentant de laisser de forts détachements d'infanterie dans les bois qui séparaient la Franche-Comté de la France. On délibéra si l'armée les poursuivrait : le conseiller de Beauchemin opina chaleureusement pour qu'on ne leur donnât pas le temps de respirer,

justificatives, XXXVIII. Cf. Garnier à la cour, Champagnole, 27 avril 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 217.

(1) Tout le monde connaît le rôle que les dragons irlandais du colonel Walter Butler avaient joué, trois ans auparavant, dans le meurtre du duc de Friedland (25 février 1634).

(2) Le régiment de Cochrane était, comme celui de Butler, composé d'Irlandais.

(3) Jean Richardot, dit Grusset, président du conseil privé des Pays-Bas, fils de Guillaume Grusset et de Marguerite Richardot. Son portrait, par Rubens, est au musée du Louvre.

(4) Jean-Jacques de Haraucourt, seigneur de Saint-Baslemont, fils de Jacob de Haraucourt, grand gruyer de Lorraine, et d'Élisabeth de Reinach, sa seconde femme. Son épouse, Ernestine-Barbe d'Ernecourt, ne lui cédait en rien sous le rapport du courage ; elle s'habillait presque toujours en homme, et sa vie a été écrite sous le titre suivant : *L'Amazone chrestienne, ou Les aventures de Madame de S. Baslemont, qui a conjoint heureusement durant nos jours une admirable dévotion et la pratique de toutes les vertus avec l'exercice des armes* (Paris, 1678, in-12). Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. VIII, p. 218.

(5) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 166.

comme on avait fait l'année précédente (1), et, à la suite de la résolution prise dans le conseil de guerre, toutes les troupes quittèrent les riches coteaux du Jura (2) pour s'acheminer vers Bletterans. Arrivé là, le duc de Lorraine envoya le colonel Nicolas (3) reconnaître le pont de l'Estalet à la tête de mille chevaux. Cet officier trouva les chemins difficiles ; divers engagements lui firent croire les forces ennemies plus considérables qu'elles n'étaient en réalité, et, sur son rapport, Charles IV ordonna aux régiments de retourner dans leurs quartiers. Le marquis de Saint-Martin jeta dans Bletterans le comte de Bussolin avec quelques compagnies d'infanterie bourguignonne ; puis il revint aux environs de Lons-le-Saunier donner ses dernières instructions au marquis de Conflans, qu'il chargea de la défense du bailliage d'Aval, avant de regagner le bailliage d'Amont, que les vieilles bandes du duc de Weimar (4) s'apprêtaient à envahir (5).

E. LONGIN.

(A suivre.)

(1) « Je me souvenois de la faute que nous avions faicte d'abandonner Verdun et ne pas prendre Sainct-Jean-de-Losne et opinay sur ce avec un peu de chaleur pour esmouvoir le duc à cette entreprise. » ID., *op. cit.*, p. 166.

(2) « Le pays où estoit logée l'armée estoit fort abondant principalement en vin, que les paysans sans quitter leurs maisons fournissoient libéralement à leurs hostes, si que Mercy me dit un jour que ses soldats feroient comme le roy d'Angleterre qui voulut estre ensevely dans un tonneau de malvoisie. » ID., *op. cit.*, p. 167.

(3) Didier de Reims, dit Nicolas, seigneur de Saulxures, Housselmont, etc., fils de Charles Nicolas, seigneur de Lorry, Burnecourt, Arry, etc., et de Marie de Reims.

(4) Bernard, duc de Saxe-Weimar, fils de Jean, duc de Saxe-Weimar, et de Dorothée-Marie d'Anhalt. La France avait pris les régiments de ce prince à sa solde par le traité du 26 octobre 1635.

(5) Cf. Le sieur de Gouhelans à la cour, Gray, 23 avril 1637 ; le sieur d'Andelot-Tromarey à la cour, Gray, 24 avril 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 217 ; *Gazette de France*, extraordinaire du 23 avril 1637 : *La défaite de deux régimens Espagnols par les troupes du duc de Weimar ;* GRÜN, *Tagebuch* (Bibl. de Gotha), fol. 161 v°.



MÉLANGES & COMPTES RENDUS

Journal des campagnes du baron Percy, *chirurgien en chef de la Grande Armée (1754-1825), avec une introduction* par M. Emile. Longin, *et portrait en héliogravure. 1 vol. in-8. Paris, Plon-Nourrit,* 1904.

A côté des noms des généraux, l'histoire enregistre ceux des chirurgiens et médecins qui ont conservé les soldats pour les batailles, puis, après, sauvé de la mort, autant qu'il fut possible, d'innombrables blessés. Pendant les campagnes de la République et de l'Empire, parmi les chirurgiens, deux surtout ont conquis la reconnaissance des armées et de l'humanité : Larrey et Percy. Le premier eut la bonne fortune de servir toujours sous le rayonnement immédiat du soleil napoléonien et un plus brillant reflet en rejaillit sur le chirurgien en chef de la garde impériale. Si, après avoir rempli les mêmes fonctions aux corps moins favorisés sous tous rapports que l'élite, Percy ne jouit pas d'un renom aussi populaire, ceux qui le virent à l'œuvre n'hésitèrent jamais à proclamer que son caractère, son savoir, son dévouement, lui méritaient une célébrité au moins égale à celle de Larrey. « Le citoyen Percy » la possédait déjà en 1800 quand, à l'armée du Rhin, le divisionnaire Lecourbe le désignait au général en chef Moreau comme « le père et le soutien de la chirurgie militaire. » Jusqu'après Waterloo cette réputation fut ratifiée par l'opinion des militaires.

Pierre-François Percy était Franc-Comtois. Fils d'un humble chirurgien d'un petit village de la Haute-Saône, après ses études au collège, puis à l'université de Besançon qui lui décerna le diplôme de docteur, il était chirurgien d'un régiment royal de cavalerie et avait été quatre fois lauréat de l'Académie de chirurgie quand la Révolution lui offrit, dès 1792, les occasions de manifester sa valeur scienti-

fique et ses capacités d'organisateur. A sa mort, en 1825, il était honoré de tous ces titres : Inspecteur général du service de santé des armées, baron, commandeur de la Légion d'honneur, professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut et des principales Académies d'Europe. Mais vraiment toutes ces distinctions ne récompensaient qu'à peine justement les éclatants bienfaits de Percy, qui, pour être appréciés équitablement, réclameraient une comparaison entre les résultats de la direction des ambulances et les ressources rudimentaires dont il disposait, l'insuffisance de l'administration chargée de le seconder.

Au prix de quelles instances et de quelles luttes il parvint à faire décréter quelques améliorations ! A une tâche si utile il s'était voué corps et âme, avec un entêtement inlassable, de même que, sans aucune défaillance, il domina toujours ses fatigues et ses malaises tant qu'il voyait des malheureux à secourir, encore en 1815, à plus de soixante ans.

Tous ceux qui travaillent à mettre en relief les éminents services de notre illustre compatriote ont donc droit à la reconnaissance des Comtois. Depuis longtemps rien n'avait plus été publié sur l'œuvre de Percy quand M. Émile Longin nous livre un document capital, le Journal des campagnes (1) du chirurgien en chef de nos armées. L'érudit historien de la Franche-Comté au XVIIe siècle a interrompu un instant son étude des événements qui ont précédé et accompli la réunion de notre province à la France pour écrire, en préface au Journal, un substantiel exposé de la vie de celui qui naquit en 1754, dans cette maison de Montagney qu'habite aujourd'hui son biographe et où survit, entourée d'un culte respectueux, la mémoire du grand homme de bien. Mais M. Longin, fidèle à ses habitudes d'exacte précision, n'a voulu peindre qu'un portrait; il a rapporté l'histoire, sans hausser son style à un panégyrique. L'éloge ressort du reste, et avec assez d'évidence, des actes de Percy.

Ne fut-il pas le créateur des ambulances volantes qui, sans attendre comme autrefois la fin du combat, allèrent désormais sous le feu re-

(1) De 1799 et de 1800 en Allemagne ; de 1805, 1806, 1807 ; et en Espagne de 1808 et 1809. Les premiers cahiers sont perdus, ainsi que celui qui commence à Ulm et finit après Austerlitz. Ce qui reste fait vivement regretter les lacunes de ce mémorial, mais suffit amplement à faire connaître Percy.

lever et panser les blessés ? Là Percy donna toujours l'exemple à ses courageux confrères et se signala par maints traits de bravoure.

Au début de la campagne de 1800, n'eut-il pas une inspiration qui suffirait à sa gloire ? Alors il suggéra à Moreau de proposer à son adversaire, le général autrichien Kray, un traité d'inviolabilité des hôpitaux militaires, de neutralisation des malades, infirmiers, officiers de santé, matériel. A l'aurore du siècle qui devait réaliser bien plus tard cet inappréciable progrès humanitaire, le projet rédigé par Percy renferme tout le programme de la convention de Genève. L'initiative de notre état-major venait trop tôt et resta stérile. Ah ! si une croix rouge avait pu succéder aux armes meurtrières sur tous les champs de carnage depuis 1800 jusqu'après 1860, combien de victimes auraient été épargnées, combien de vies conservées !

On s'en rend compte avec une trop douloureuse certitude à la lecture de ces descriptions poignantes du lugubre spectacle au soir et au lendemain des journées même victorieuses d'Eylau, de Friedland. Mais si le tableau des horreurs de la guerre nous y est présenté dans un cadre plus concentré et plus affreux, combien d'autres scènes navrantes quoique moins sanglantes, l'auteur nous fait contempler ! Tortures de la faim, ravages des épidémies, martyre des blessés en de lointains transports, pillages, ruines, incendies, arrachent à Percy des cris de désolation, de compassion. Or, à mesure que nous suivons Percy, un autre sentiment nous saisit : plus notre émotion va croissant et plus grandit notre admiration pour le chirurgien. Car malgré la répétition incessante des effroyables méfaits auxquels il était condamné à assister, sa sensibilité ne s'émousse pas, son cœur reste aussi humain, son dévouement aussi zélé, son activité aussi bienfaisante.

Parfois, heureusement, d'autres épisodes nous accordent un moment de répit. Percy relate des événements historiques dont il fut le témoin, telle la réunion des souverains à Tilsitt. Il rapporte comme un sténographe tous ses entretiens avec Napoléon. Souvent il parle de ses désirs et de ses sollicitations pour le perfectionnement du service de la chirurgie de bataille, de ses démarches pour faire rendre justice à ses auxiliaires. Il note ses observations sur les pays qu'il traverse, sur leurs ressources, sur le caractère des habitants, sur les monuments.

Ce livre est ainsi riche en renseignements variés et sérieux. Il n'a pas été composé longtemps après les événements, comme beaucoup de mémoires rédigés par des hommes qui ont eu le loisir d'oublier ou ont été tentés par l'ambition d'accroître leur rôle. C'est au gîte d'étape que Percy inscrit chaque soir sur son petit cahier ce qu'il a fait, ce qu'il a vu, ce qu'il a pensé. Évidemment ces notes n'avaient d'autre but que de fixer pour plus tard, et pour lui seul, le souvenir de ses itinéraires et de ses actions, et n'étaient point destinées à être publiées, comme en témoignent leur rédaction fort simple, la ligne quotidienne sur les menus détails de l'existence personnelle. Nous y voyons la garantie de la sincérité de ce journal, et de la confiance qu'il impose aux curieux des choses de ces temps, aux grandeurs et aux misères à nulles autres comparables.

Tout en nous faisant plus intimement connaître Percy, M. Longin aura puissamment contribué à faire honorer un des meilleurs enfants de la Franche-Comté. En terminant sa notice, il nous fait encore espérer une autre glorification prochaine du grand Comtois, celle-ci par un de ses plus distingués successeurs à la tête de notre corps de santé militaire. M. Dujardin-Beaumetz, inspecteur général, depuis peu en retraite, a réuni d'abondants documents en vue d'une histoire complète de Percy et de ses travaux professionnels. Nous répéterons, après M. Longin, que personne ne possède au même degré la compétence et l'autorité qui bientôt rendront au chirurgien en chef de la Grande Armée un définitif hommage, aussi juste qu'éclatant.

E. L.

Programme d'études pour groupes ruraux et guide du conférencier agricole, *par l'abbé* Henri Quillet. — *Lyon, bureaux de la* Chronique du Sud-Est, *in-12 de* 103 *pages*. — *Prix :* 0 *fr*. 60.

M. l'abbé Quillet est un précurseur. Dès à présent, il taille la besogne, il élabore le programme, il arrête l'ordre du jour de « groupes ruraux » qui n'existent encore qu'en espérance. Mais il prévoit, il sait qu'ils existeront un jour, parce que leur création s'impose. Ce sont ces groupes, ces petites associations, qui seules pourront faire pénétrer de saines notions économiques et sociales dans les masses populaires. Le moment n'est-il pas venu de les organiser ? Ne som-

mes-nous pas assez régis et opprimés actuellement par l'incompétence universelle, par la stupidité universelle ? N'est-il pas temps de réagir ? Et quel est le moyen de réagir, si ce n'est de grouper en tous lieux les bonnes volontés et les intelligences d'élite ? C'est là ce que se disent tous les hommes qui sont en contact avec le peuple. M. l'abbé Quillet, lui, ne se contente pas de se dire cela ; il agit. On sait qu'il s'est fait dans notre pays l'apôtre des caisses rurales. Mais la caisse rurale, si excellente qu'elle soit, est une association toute spéciale. Il faut encore autre chose pour atteindre à l'âme populaire : il faut partout des cercles d'études, des groupements de jeunesse, et le moyen de les exciter à se former, c'est de leur montrer la belle tâche qui les attend, le champ magnifique qu'ils ont à exploiter.

L'*Enseignement agricole*, la *Famille*, l'*Association*, tels sont les titres principaux sous lesquels M. l'abbé Quillet classe les différents sujets qu'il propose à l'étude des groupes ruraux. Pour chaque sujet, il donne une sorte de canevas de conférence, et il le fait suivre d'indications bibliographiques. Chacun de ces programmes est un résumé très clair et très bien fait, dans lequel les idées maîtresses sont mises en relief. L'auteur s'y montre bien renseigné et « très ferré » sur toutes les questions dont il s'occupe ; on sent qu'il les a, le plus souvent, étudiées non pas seulement pour lui-même, mais pour les autres.

Ce petit volume sera, croyons-nous, très apprécié par toutes les personnes qui, par état, par situation ou par dévouement, ont à s'occuper des intérêts des populations rurales. Il s'adresse particulièrement aux ecclésiastiques, aux propriétaires, aux instituteurs et surtout à la jeunesse intelligente de nos campagnes. M. L.



LISTE

DES

ARTISTES FRANC-COMTOIS

ADMIS AU SALON EN 1904

Société des Artistes français

Peinture

ADLER (Jules), né à Luxeuil (Haute-Saône), élève de MM. Bouguereau, Tony Robert-Fleury et Dagnan-Bouveret.

12. — Les hâleurs.
13. — Paris ; — soir d'été.

BOUDOT (Léon), né à Besançon (Doubs), élève de Français.

230. — Pins maritimes au Cap d'Antibes.
231. — Étang de Franche-Comté.

CHARLEMAGNE (Claude-Pierre-Philippe), né à Gray (Haute-Saône).

387. — Port d'Alger ; — vu du phare de l'Amirauté.

CHARTRAN (Théobald), né à Besançon (Doubs), élève de Cabanel.

398. — Cérémonie du centenaire de Victor Hugo, au Panthéon.
399. — Portrait de S. Em. le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

GIACOMOTTI (Félix-Henry), né à Quingey (Doubs), élève de Picot.

795. — Portrait du marquis de V.... dans son uniforme de 1870.
796. — Portrait de Mme de L....

GIRARDOT (Georges-Marie-Julien), né à Besançon (Doubs), élève de M. Albert Maignan.

814. — Le silence des cloches.
815. — Pêcheurs à la main.

ISENBART (Emile), né à Besançon (Doubs), élève de Fanart.

941. — Après l'ondée ; — montagnes du Doubs.
942. — L'île des Moineaux ; — Besançon.

JAPY (Louis), né à Berne (Doubs), élève de Français.

959. — Les brumes de l'aurore.
960. — Marais de Sainte-Marie (Loire).

Lasibille (Mlle Madeleine), née à Besançon (Doubs), élève d'Eugène Claude et de MM. Jules Lefebvre et Tony Robert-Fleury.

1041. — Avant le marché; — nature morte.

Lobrichon (Timoléon-Marie), né à Cornod (Jura).

1150. — Les saisons.

Lombart (Maurice-Max), né à Pontarlier (Doubs), élève de MM. Enders, Jules Lefebvre et Tony Robert-Fleury.

1155. — Intérieur bressan; — étude.

Lumière (Claude-Antoine), né à Ormoy (Haute-Saône), élève d'Auguste Constantin, de Rapin, d'Antoine Vollon, de Mlle Juana Romani, et de MM. Antonin Mercié et F. Roybet.

1170. — Portrait de M. Paul Bertnay, homme de lettres.

Mayer (Constant), né à Besançon (Doubs), élève de Léon Cogniet.

1251. — La chute des feuilles.

Michel-Lançon (Edouard), né à Besançon (Doubs), élève de Ed. Baille, H. Lehmann et J. Machard.

1277. — Ecluse de la Monnaie.

Pointelin (Auguste-Emmanuel), né à Arbois (Jura), élève de Victor Maire.

1449. — Les prés-bois (Jura).
1450. — Combe moussue.

Signard (Claude), né Gray (Haute-Saône).

1642. — Le vieux chaudron.

Weisser (Charles-Louis-Auguste), né à Montbéliard (Doubs), élève de Gérôme et de M. A. Morot.

1831. — Un bon gardien.

Dessins

Adler (Jules), né à Luxeuil (Haute-Saône), élève de MM. Bouguereau, Tony Robert-Fleury et Dagnan-Bouveret.

1867. — Portrait du peintre Clément Brun; — dessin.
1868. — La vieille Catherine; — dessin.

Assignies (Albert d'), né à Montmirey (Jura), élève de M. Harpignies.

1880. — Le Paillon (environs de Nice); — aquarelle.

Boyer-Mennegay (Armand-Amédée), né à Montbéliard (Doubs).

1948. — Moulin en Bretagne; — aquarelle.

Breton (Joseph-Marcel), né à Besançon (Doubs), élève de Benjamin-Constant et de M. J.-P. Laurens.

1950. — Fœderis Arca; — aquarelle.

Denis (Amédée), né à Gray (Haute-Saône).

2073. — Eglise de Rochefort-en-Yveline (Seine-et-Oise); — pastel.

GUILLEMIN (Jules), né à Beaufort (Jura), élève de M. Bonnat.

2208. — Portrait de Mlle C.... ; — pastel.

JEANNOT (Joseph-Clément-Maxime), né à Ornans (Doubs).

2247. — Les hauts plateaux de Crozant, après la pluie ; — aquarelle.
2248. — Fin d'averse à Crozant ; — aquarelle.

JEUNET (Louis-François-Victor), né à Voiteur (Jura), élève de Jean Gigoux et de M. Paul Saïn.

2251. — Miniature.

MICHEL-LANÇON (Edouard), né à Besançon (Doubs), élève d'Ed. Baille, H. Lehmann et J. Machard.

2368. — Orpheline ; — pastel.

POINTELIN (Auguste-Emmanuel), né à Arbois (Jura), élève de Victor Maire.

2448. — Dans la montagne ; — pastel.

Sculpture

BECQUET (Just), né à Besançon (Doubs), élève de Rude.

2653. — Christ ; — statue, marbre.
2654. — Joseph en Égypte ; — statue, marbre.

BLANC (Charles-Sylvain), né à Besançon (Doubs), élève de MM. Salmson, Carlus et Thomas.

2680. — Portrait de M. C.... ; — buste, plâtre.

BLOCH (Armand-Lucien), né à Montbéliard (Doubs), élève de Falguière et de M. Mercié.

2682. — Portrait du docteur Borne, sénateur du Doubs ; — buste, bronze.
2683. — Étude ; — buste, plâtre.

GÉROME (feu Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul (Haute-Saône), élève de Paul Delaroche.

2922. — Corinthe ; — statue, marbre polychrome et bronze.
2923. — Ouvrier métallurgiste ; — statue, bronze.

GROSJEAN (Jules-Aimé), né à Vesoul (Haute-Saône), élève de M. Barrias.

2940. — Portrait de M. S...., conseiller général ; — buste, marbre.
2941. — Bon papa ; — statuette, bronze.

ISELIN (Georges), né à Clairegoutte (Haute-Saône), élève de MM. Hector Lemaire et Mercié.

2982. — Un vétéran ; — buste, bois.
2983. — A la meule ; — statuette, bois.

LÆTHIER (Georges), né à Besançon (Doubs), élève de M. Thomas.

3008. — Femme couchée ; — statue, plâtre.
3009. — Le père Bouriod ; — buste, plâtre.

SYAMOUR (Mme Marguerite), née à Bréry (Jura), élève de M. Antonin Mercié.

3305. — Recueillement; — groupe, plâtre.
3306. — Une vitrine contenant des statuettes et des médailles.

WEYL (Mme Jenny), née à Lure (Haute-Saône).
3373. — La petite à la cape; — buste, plâtre.

Gravure en médailles et sur pierres fines

GROSJEAN (Jules-Aimé), né à Vesoul (Haute-Saône), élève de M. E. Barrias.
3425. — Ma mère; — médaillon, bronze.

Architecture

PERRONNE (Edouard), né à Baume-les-Dames (Doubs), élève de M. Vaudremer.
3757. — Manufacture des biscuits Hanin.

WALTER (Jean-Georges), né à Montbéliard (Doubs), élève de M. Trélat.
3861. — Croquis de voyage en Bretagne (juillet 1903).

Gravure et lithographie

BORNET (Paul), né à Ranchot (Jura), élève de MM. Stéphane Pannemaker, Emile Sulpis et Léon Deschamps.
3919. — Six gravures sur bois.

BURNEY (Eugène), né à Mailley (Haute-Saône), élève de F. Gaillard.
3940. — Une gravure (burin).
3941. — Une gravure (burin).

MATHEY-DORET (Emile-Armand), né à Besançon (Doubs), élève de Lehmann et de M. Waltner.
4256. — Une gravure (eau-forte et burin).

MONTET (Désiré-Clément), né à Baudoncourt (Haute-Saône), élève de MM. Adolphe Gusman et Léon Rousseau.
4285. — Une gravure sur bois.

Art décoratif

GABRIEL-CLAUDE (M.), né à Lons-le-Saunier, élève de M. Alynn.
4691. — Une vitrine.

Société nationale des Beaux-Arts

Peinture

CHUDANT (Jean-Adolphe), né à Besançon.
270. — Le pont de Buthiers à la Sablière.
271. — Soir d'automne.

COURTOIS (Gustave), né à Pusey (Haute-Saône).

313. — Portrait de Mme A. M....
314. — Portrait de M. R. C....
315. — « Apollino. »

DELACHAUX (Léon), né au Lac-ou-Villers (Doubs).
367. — Portrait de Mlle Marie de la Rochefoucault.
368. — Profil (reflet dans une glace).
369. — Jeune fille à la fleur.
370. — Jeunes filles au puits.
371. — Marie et Germaine.
372. — Rêverie.

ENDERS (Jean), né à Besançon.
450. — Dans les vieux murs du cloître à Montbenoît (environs de Besançon).

GIRARDOT (Louis-Auguste), né à Loulans-les-Forges (Haute-Saône).
536. — Tétouan; cimetière israélite.
537. — Plage de Tanger (l'hiver), femmes du Riff se rendant au marché.
538. — La fuite en Egypte.
539. — Mauresque de Souanni (Maroc).
540. — Étude.
541. — Yamina.

Dessins

DELACHAUX (Léon), né à Lac-ou-Villers (Doubs).
1456. — M. le curé Sautereau (pastel).
1457. — Étude pour le tableau Marie et Germaine (dessin).
1458. — Jeune fille à la glace (dessin).
1459. — Nu (dessin).
1460. — Portrait.

ENDERS (Jean), né à Besançon.
1482. — Portrait de Mme *** (pastel).

GIRARDOT (Louis Auguste), né à Loulans-les-Forges (Haute-Saône).
1534. — Les bois et la plaine de Saint-André (près Troyes) (effet de neige) (crayons de couleur).
1535. — Saint-André (près Troyes) (crépuscule) (crayons de couleur).
1536. — Un coin de la côte d'Afrique (crayons de couleur).
1537. — Un coin de vallée (crayons de couleur).
1538. — Un coin des montagnes de Tétouan (crayons de couleur).
1539. — Au Maroc (crayons de couleur).

MUENIER (Jules-Alexis), né à Vesoul (Haute-Saône).
1685. — A l'affût de la bécasse (novembre) (aquarelle).
1686. — Jardin de grand'mère (aquarelle).

Architecture

LAMBERT (Théodore), né à Besançon (Doubs).
2382. — Tenture de velours avec frise (application drap) (application par Rusterholtz).
2383. — Couverture et planches en couleurs de l'ouvrage : *Le meuble et l'ameublement de style moderne en 1903.*
2384. — Couverture et planches en couleurs de l'ouvrage : *Meubles de salles à manger modernes, composés par Théodore Lambert.*
2385. — 2 consoles cuivre, glaces et galets.

CHRONIQUE

Besançon vient d'avoir encore sa petite exposition, et de celle-ci on peut dire qu'elle était bien « bisontine », puisque c'était une exposition horlogère.

On peut dire aussi qu'elle a été une révélation, car tout le monde croyait, sur la foi des historiens, que l'horlogerie avait été introduite à Besançon sous la Révolution, par Mégevand et ses compatriotes neuchâtelois. Et voilà que cette exposition d'anciennes pendules nous a révélé que, bien avant la Révolution, sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, Besançon possédait déjà d'excellents artistes en horlogerie, dont les œuvres soutiennent sans désavantage la comparaison avec celles des meilleurs fabricants parisiens.

C'est à M. Sandoz que revient l'honneur de cette découverte ; lui-même en a fait part au public dans une intéressante conférence, le jour de l'inauguration de l'exposition (8 mai).

Cette exposition a été organisée par la Société des amis des beaux-arts et arts industriels de Besançon. Sur un appel adressé au public par cette Société, beaucoup de personnes de la ville et des environs possédant des pendules anciennes voulurent bien s'en dessaisir momentanément, et ainsi ont pu être réunies, dans une salle du Kursaal, quatre-vingt-cinq pièces, toutes remarquables, dont une trentaine au moins ont été fabriquées à Besançon.

Très heureusement disposée par les soins de M. Boudot, président du comité d'organisation, cette exposition présentait d'un côté les pendules portant la marque de vieux « maîtres horlogeurs » bisontins ou franc-comtois, et de l'autre celles provenant des anciens fabricants de Paris ou autres villes. C'étaient, pour la plupart, des « cartels », décorés d'ornements de cuivre et de bronze ciselé, embellis quelquefois de fines peintures, d'incrustations ou de marqueteries.

Bien des visiteurs ont regretté l'absence d'un catalogue qui eût fourni quelques renseignements sur chacune des pièces exposées et eût pu être conservé comme un souvenir de cette curieuse exhibition. Mais des étiquettes indiquaient l'auteur, le style et le propriétaire de chaque pendule.

Le passage suivant, extrait d'un compte rendu de la conférence de M. Sandoz [1], indique les noms des principaux maîtres horlogeurs bisontins :

« Le premier est un nommé Mestregent, qui, vers 1690, construit une horloge pour une tour du monastère du Refuge. Son rôle est assez effacé. Mais en 1694 environ, la ville confie la restauration de ses horloges à deux maîtres horlogeurs, les frères Dumont, qui vont être les créateurs de cette industrie de la pendule artistique. En 1697, la municipalité, enchantée du résultat de leur travail, leur confère le titre de citoyen et les nomme en même temps échantillonneurs des poids et mesures. Ils construisirent, en 1704, l'horloge de l'hôpital.

« A cette époque, apparaissent d'autres horlogeurs : Bobillier, Pierre Paillard, et voilà la fabrication de la pendule qui s'établit avec le concours des maîtres artisans bisontins, modeleurs, fondeurs, ciseleurs, menuisiers, qui existaient à Besançon et dont la réputation était très grande. C'est ce qui explique la beauté du travail des cabinets de pendule de cette époque. Un peu après, vient un horlogeur d'origine suisse, La Resche. Toutes les pendules de ce maître sont de style Louis XIV. Avec les Paillard frères, les Chéret, les Joffroy, les Braillard, la pendule Louis XV à console plus élégante que celle des premiers maîtres, mais moins finement travaillée, fait son apparition.

« Les Barthelet, les Perrot, les Louvrier viennent ensuite dans la période de 1780 à 1800 avec leurs cabinets de style Louis XVI, mais en décadence sur les précédents.

. . . .

« Arrive 1793, et la colonie horlogère suisse qui apporte à Besançon l'industrie de la montre. Cette même année voyait s'établir le dernier des élèves des maîtres horlogeurs, L. Perron ; ce grand artiste fut le précurseur de la chronométrie. Avec ce dernier disciple des

(1) Ce compte rendu a paru dans le *Petit Comtois* du 9 mai 1904.

horlogeurs bisontins, s'était levée l'aurore de la fabrication du chronomètre à Besançon. »

Notre éminent compatriote, M. Henri Bouchot, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, récemment élu membre de l'Académie des beaux-arts, avait été délégué par le ministre de l'instruction publique pour venir présider l'inauguration de l'exposition. Une indisposition l'ayant obligé à retarder son voyage, il est venu néanmoins visiter officiellement l'exposition le jeudi 19 mai, et le soir un banquet lui a été offert par la Société des amis des beaux-arts.

*
* *

A la séance du 18 avril de l'Académie de Besançon, M. le marquis de Vaulchier a donné lecture d'un travail sur l'histoire du cardinal-archevêque de Rohan de M. Baille. Puis l'Académie a procédé à l'élection des commissions chargées d'étudier les travaux présentés aux concours d'éloquence et d'économie politique.

A la séance du 19 mai M. Guillemin, président annuel, a communiqué une étude sur le peintre Gérome qui sera lue à la prochaine séance publique. L'Académie a ensuite discuté et établi le programme des concours pour l'année 1906.

*
* *

La Société d'émulation du Doubs s'est réunie le samedi 14 mai, au palais Granvelle. A cette séance, M. Vaissier, conservateur du musée des antiquités, toujours à l'affût de ce qui touche à l'archéologie, a fait aux sociétaires une communication intéressante sur une sculpture gallo-romaine allégorique qui vient d'être trouvée à Besançon, dans un jardin avoisinant les glacis d'Arènes. Elle gisait dans une espèce de caveau qu'on pourrait prendre pour un tombeau, si les ossements qu'on y a trouvés étaient des ossements humains. M. Magnin a fait ensuite une conférence sur les *rouilles des céréales*, demandant qu'on l'aide à faire des recherches sur les diverses espèces de rouilles qui causent des dégâts dans le département. Son travail sera publié dans les Mémoires de la Société.

*
* *

Le mardi 29 mars ont eu lieu, à Poligny, les obsèques de M. Her-

mann Ligier, ancien préfet, trésorier-payeur général du Calvados, décédé subitement à Paris. Notre distingué compatriote se destinait d'abord à l'enseignement ; les événements de 1870 et l'amitié de la famille Grévy l'engagèrent dans la politique. Il fut successivement sous-préfet à Mirecourt, à Dole et à Meaux, préfet à Lons-le-Saunier, à Amiens et à Angers. La sincérité de ses convictions, la modération et la courtoisie de son caractère lui avaient gagné partout l'estime et la sympathie de tous ; c'était un lettré et un érudit ; il avait obtenu en 1880, à la faculté de Dijon, le titre de docteur ès lettres avec une thèse sur *La politique de Rabelais.*

*
* *

A l'imitation de la Société *Les Gaudes* qui réunit nos compatriotes habitant Paris, une société de Franc-Comtois résidant en Tunisie a été fondée, il y a deux ans, sous le nom de société amicale *La Franc-Comtoise*. Elle a pour président M. César Pellet, négociant. Un banquet réunit chaque année à Tunis tous ceux des sociétaires qui peuvent s'y rencontrer. Le samedi 12 mars dernier, ce banquet ne comptait pas moins de cinquante-six convives. M. Pichon, ministre résident général, accompagné de son chef de cabinet, M. Albert Pingaud, consul de France, a été placé à la table d'honneur. Le repas fut des plus gais et des plus animés : les souvenirs et le patois du pays n'y ont pas peu contribué. Plusieurs toasts ont été portés : on a vivement applaudi celui de M. Pichon assurant son concours moral à la Société et affirmant que, lorsqu'il le faudrait, ce ne serait pas seulement le résident, mais le Franc-Comtois qui « marcherait. »

*
* *

Notre collaborateur M. Pidoux a fait, au congrès d'histoire liturgique qui s'est tenu à Rome, à l'occasion du treizième centenaire de la mort de saint Grégoire le Grand, deux communications fort remarquées sur les anciens usages liturgiques du diocèse de Besançon.

Sa Sainteté le pape a daigné l'en récompenser ainsi que de l'hommage qu'Elle a bien voulu agréer de son *Histoire de la sainte Hostie miraculeuse de Dole,* en lui conférant par un bref du 9 avril la dignité de commandeur avec collier (1re classe de l'ordre) de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre de l'Éperon d'or.

Les chanoines de l'archibasilique de Saint-Jean de Latran ont aussi par acte capitulaire du 2 avril, suivant la faculté à eux concédée par Léon XIII, autorisé notre compatriote à porter dans les cérémonies religieuses la croix de ce chapitre.

***

M. René Poupardin vient de publier chez Bouillon, à Paris, une *Étude sur les deux diplômes de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Claude*. La conclusion de l'auteur est que ces deux diplômes ont été forgés postérieurement aux dates qui y sont mentionnées.

***

Outre le journal des campagnes du baron Percy dont il est rendu compte dans le présent numéro des *Annales*, notre collaborateur M. Émile Longin vient de publier les *Relations françaises du siège de Dole (1636)* (Dole, Chaligne, 1903) et *Un nouveau document sur le siège de Dole* (Besançon, Jacquin) ; les *Annales* avaient eu la primeur de ce dernier travail.

***

L'*Annuaire du Jura* (Besançon, Millot) contient deux études intéressantes : *un recueil des usages locaux ayant force de loi* et un travail de M. le sous-intendant C. Boissonnet sur *les contributions de guerre en Franche-Comté*. C'est le tableau des misères que la guerre a imposées à notre pays de 1595, époque de l'invasion de Henri IV, jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870.

***

Dans la *Revue d'Alsace* (numéro de mars-avril 1904) nous remarquons un article de M. A. Linotte sur les négociations qui ont eu lieu, de 1757 à 1782, pour l'échange de paroisses alsaciennes contre des paroisses franc-comtoises.

Porrentruy, lorsque les évêques de Bâle vinrent y résider, après la réforme protestante, était de leur domaine temporel, mais faisait partie, avec plusieurs paroisses voisines, du diocèse de Besançon. Par contre, le diocèse de Bâle s'étendait jusqu'à Saint-Hippolyte (Alsace). Cette fausse situation durait encore en 1757 ; elle ne prit fin qu'en 1782, après des négociations difficiles et plusieurs fois inter-

rompues. En vertu de cet échange, vingt paroisses passèrent du diocèse de Besançon dans celui de Bâle, sous la réserve des dîmes et droits temporels attribués aux archevêques. D'autre part, vingt-neuf paroisses démembrées des chapitres de Massevaux et d'Elsgau furent incorporées au diocèse de Besançon. Ce sont : Chavannes-sur-l'Étang, Estueffont, Lutran, Rougemont, Pérouse, Anjoutey, Brette, Saint-Côme, Angeot, La Chapelle, Felon, Vauthiermont, La Rivière, Saint-Germain, Reppe, Phaffans, Fontaine, Montreux-Vieux, Estaimbes, Chèvremont, Montreux-Jeune, Petit-Croix, Novillars, Montreux-Château, Brébotte, Grosne, Froidefontaine, Réchésy.

Ces paroisses, qui appartenaient primitivement au diocèse de Bâle, ont donc été annexées en 1782 au diocèse de Besançon. Après la Révolution, au moment de la formation des nouveaux diocèses, elles furent attribuées au diocèse de Strasbourg, qui comprit le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Si nous en exceptons Lutran, Brette, Saint-Côme, Estaimbes et Montreux-Jeune qui ont été annexées à l'empire allemand, toutes ces paroisses devaient revenir, après la guerre de 1870-1871, à leur ancien diocèse de Besançon.

*
* *

Nous ne faisons aujourd'hui qu'annoncer un travail historique de M. Léonce Pingaud, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Besançon. Ce travail vient d'être publié dans les numéros du 25 avril et du 10 mai du *Correspondant*. Il a pour titre : *Les Russes à Paris* (1800-1830), d'après des documents inédits. Il est inutile de dire que le savant professeur y a apporté, en même temps qu'une plume exercée et correcte, une critique exacte et éclairée. M. Pingaud ne pousse pas au delà du règne de Charles X sa revue des Russes venus en France, car du temps de Nicolas Ier, dit-il, le Russe à Paris ne fut plus qu'un être d'exception. Les *Annales franc-comtoises* reviendront sur cette savante et très intéressante étude.

*
* *

D'une excellente et petite brochure que vient de publier M. Parmentier, professeur à la Faculté des sciences de Besançon, sous ce titre : *Recherches sur la dépopulation des campagnes en Franche-Comté*, il résulte que, de 1880 à 1902, pendant une période de vingt-

deux ans, le Jura a perdu 16,930 cultivateurs, la Haute-Saône 17,434 et le Doubs 12,556. 46,917 habitants ont donc disparu de nos campagnes franc-comtoises depuis 1880. C'est une triste constatation que nous font faire les chiffres de M. Parmentier.

***

Dans le numéro d'avril 1894 de la *Revue de Fribourg*, notre compatriote, M. Léon de Tinseau, nous donne, en cinq pages, l'analyse d'une publication qui vient de paraître chez Plon et Nourrit. *En haut !* tel est le titre de ce que M. de Tinseau appelle un roman, roman d'un genre spécial qu'on n'a peut-être jamais abordé, nous présentant le tableau de deux amours qui se superposent, l'amour conjugal et l'amour divin. L'héroïne est une âme aimante et une âme mystique. La mort de son mari la ramène du protestantisme au catholicisme et du monde à Dieu. Elle se fait sœur de Charité et son dévouement, plein d'indulgence, nous fait aimer sa vertu. Ce roman a été vécu, car il s'agit simplement des *lettres de la comtesse Saint-Martial* (sœur Blanche, fille de la Charité) publiées par son frère, M. Léopold de Fischer.

***

Notre compatriote, M. le général Rebillot, a publié dans la revue *le Carnet* de mars 1904 (p. 275-283) un article sur *l'Unité d'origine des officiers* (avec un portrait du maréchal Niel).

***

Nous empruntons au *Journal des Débats* les détails suivants relatifs aux manuscrits de Cuvier :

« Les manuscrits de Cuvier, conservés à la bibliothèque de l'Institut, étaient restés jusqu'à présent, faute d'un catalogue détaillé, peu accessibles aux érudits. MM. Dehérain et Rébelleau viennent d'en faire un inventaire dont voici le résumé, d'après le *Journal des savants*. Les manuscrits de Cuvier se répartissent en trois groupes : Traités et mémoires — Cours — Rapports et éloges lus à l'Institut.

« Cuvier, de 1784 à 1788, fut élève de l'Académie Caroline de Stuttgart. Dès cette époque, il se livrait à son goût pour l'histoire naturelle, étudiait les animaux et les plantes et consignait ses observations dans des *Journaux* (*Diaria*) qu'il continua plus tard, pendant

son séjour en Normandie où il fut précepteur chez le comte d'Héricy. Ces journaux, à l'exception d'un seul, sont rédigés en latin, et illustrés de dessins coloriés. Ils constitueraient une source de premier ordre pour un historien qui voudrait étudier la formation d'un grand esprit comme celui de Cuvier. Arrivé à Paris en l'an III, Cuvier professa d'abord au lycée (l'Université libre, fondée par Pilâtre du Rozier), puis au Muséum et au Collège de France. Le Fonds contient une quantité considérable des solides matériaux qui servirent de substructum à cet enseignement public : notes de tout genre, carnets de cours, plans de leçons, discours d'ouverture, le tout illustré de temps à autre de dessins esquissés en marge. Au Collège de France, Cuvier traitait de préférence l'histoire des sciences ; on est émerveillé de l'abondance des notions recueillies par lui sur tous les savants depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle. Deux mois après la fondation de l'Institut, Cuvier en faisait déjà partie. D'abord secrétaire de la classe de mathématiques et physique, il devint en l'an II secrétaire perpétuel. Chargé, en cette qualité, de tous les rapports de sa classe et de tous les éloges historiques, il dut, en outre, rédiger pour l'empereur, en 1808, un rapport des plus considérables sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789. La plupart de ces travaux académiques ont été publiés. Il reste néanmoins, même dans ce troisième groupe, plus d'une chose inédite et digne d'attention. »

QUESTIONS ET RÉPONSES

Que signifie l'expression (usitée au XVIIIe siècle) *Jambes* à la comtoise ? C. G.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Publications franc-comtoises (1)

(Les sommaires de revues ne comprennent que les articles se rapportant à la Franche-Comté)

LES GAUDES. *1er avril 1904 : — A. Guenin :* Les cloches, conte de Pâques. — *A. Marquiset :* La première levée : La maternité. — *L. Monnier :* Ancien prospectus du vieux collège de Vesoul. — Petite chronique, etc. — Poésies par *E. Pennel, Louise Ch. Gros, G. Cunche, G. Strarbach, A. Duvaut.*

16 avril 1904 : — C. Cam : Le cabri hannetonné. — *A. Marquiset* : La première levée : L'éducation. — *Ch. Thuriet :* La statue de Victor Hugo donnée par la France à Rome, traduit de Carducci. — *P. Voucet :* La grillade, scène de ménage. — Poésies, par *A. Jeanneney, A. Duvaut, G. Strarbach, Ch. Gros, Goffel.*

1er mai 1904 : — Nos projets : Aux artistes et littérateurs comtois. — *C. Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers. — Léon Dromard. — *A. Jeanneney :* Mon ami Charlot. — Le poète Sébastien-Charles Leconte. — Les artistes franc-comtois au Salon. — Etc.

16 mai 1904 : — C. Le Bressan : Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *C. Cam :* La fin d'un arbre de la liberté. — *A. Jeanneney :* Mon ami Charlot (suite). — L'exposition des maîtres horlogeurs. — Tableau de la Légion d'honneur. — Les artistes franc-comtois au Salon (suite). — Poésies par *H. de Comté, L. Mercier, A. Duvaut, G. Cunche.* — Etc.

REVUE VITICOLE, AGRICOLE ET HORTICOLE DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BOURGOGNE. *20 mars 1904 : — F. Vuillermet :* Chronique. — *C. Potrat :* Nouveau mode de taille de la branche fruitière de la vigne. — *C. Bidot :* L'oïdium. — *A. Jurie :* Variations morphologiques des feuilles de vigne. — *De Malafosse :* A propos des producteurs directs. — *J. Teisse :* Utilité de la taille des arbres fruitiers. — *J. Dufour :* Taille lyonnaise. — *Ch. Paris :* A travers le concours général agricole. — *M. Perrod :*

(1) Toute publication dont un exemplaire a été déposé au bureau des *Annales franc-comtoises* est l'objet d'un compte rendu dans la revue ou d'une annonce dans le bulletin bibliographique.

La Franche-Comté pittoresque : Le couvent des Jacobins de Poligny. — Etc.

20 avril 1904 : — *F. Vuillermet :* Chronique. — *G. Curtel :* La falsification des vins. — *L. Picard :* Les engins grêlifuges à Nuits-Saint-Georges. — *Héron :* La valeur culturale des principaux hybrides. — *F. Vuillermet :* Chronique des jardins. — *M. Perrod :* La Franche-Comté pittoresque : Le couvent des Jacobins de Poligny (suite). — Etc.

5 mai 1904 : — *F. Vuillermet :* Chronique. — *J. Revol :* Les vignes doivent-elles être labourées ou non? — *A. Clerc :* De l'orientation à imprimer à la viticulture jurassienne (suite). — *J.-M. Guillon :* Influence des porte-greffes sur la qualité des vins. — *Héron :* La valeur culturale des principaux hybrides (suite). — *Van den Heede :* Culture des bégonias tubéreux. — *M. Perrod :* La Franche-Comté pittoresque : Le couvent des Jacobins de Poligny (suite). — Etc.

La Haute-Saône agricole et sociale. *Avril-mai 1904 :* — Réunion des bureaux et du comité d'initiative. — Chronique agricole. — Assemblée des Unions agricoles le 13 mars 1904. — Rapport de M. Louvot. — Le feu et la mutualité (suite). — Prix des scories. — Culture du vignoble. — Etc.

II. — Revues de Paris et autres publications

Revue des Deux Mondes. *1er avril 1904 :* — *Édouard Rod :* Un vainqueur (fin). — *Charles Benoist :* Le suffrage universel et l'évolution des partis politiques. — *T. de Wyzewa :* La jeunesse de Mozart. — *Eugène de Budé :* Napoléon III et le général Dufour, d'après une correspondance inédite. — Vte *Georges d'Avenel :* Le mécanisme de la vie moderne. I. Tapis et tapisseries. — *G. Bonet-Maury :* Les missions chrétiennes et leur rôle civilisateur. I. L'œuvre scientifique. — *Ch. Gailly de Taurines :* Une campagne en Belgique. La Montansier à Bruxelles. — *A. Dastre :* Revue scientifique. Les travaux récents sur la digestion de l'albumine. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine. — *Henri Wallon :* La loi sur l'enseignement libre au Sénat. — Bulletin bibliographique.

15 avril 1904 : — *G. Lenôtre :* Le retour de Varennes (juin 1791). — *Paul Perret :* L'arbre de science. — *Pierre de Coubertin :* L'Amérique française et le centenaire de la Louisiane. — *Ernest Cartier :* Léonce de Lavergne. Souvenirs personnels et documents inédits. — *Charles Guérin :* Poésie. — *G. Bonet-Maury :* Les missions chrétiennes et leur rôle civilisateur. II. L'œuvre morale et sociale. — *Firmin Roz :* Au pays de Galles. — *René Doumic :* Revue dramatique. *Oiseaux de passage* au théâtre Antoine ; *Le mannequin d'osier* à la Renaissance ; *L'esbroufe* au Vaudeville. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. Le dernier ouvrage de Leslie Stephen. — Etc.

1er mai 1904 : — Paul Bourget : Un divorce. — *** : Les transformations du Maroc. Le Makhzen. — *Comte d'Haussonville :* Mme de Maintenon et Mme de Caylus. — *A. Bossert :* Ernest Curtius, d'après sa correspondance. — *G. Lenôtre :* Le retour de Varennes (suite). — *René Pinon :* La guerre russo-japonaise et l'opinion européenne. — *Camille Bellaigue :* Revue musicale. Impressions grégoriennes dans Rome. — Etc.

15 mai 1904 : — Émile Ollivier : Premier conflit avec la Prusse : Le Luxembourg. — *Paul Bourget :* Un divorce (suite). — *Colonel de La Panouse :* L'organisation militaire. Le service de deux ans. — *Jean Ruinat de Gournier :* Les fiançailles de Bernardin de Saint-Pierre. — *Louis Paul-Dubois :* Gênes et Marseille. — *G. Lenôtre :* Le retour de Varennes (juin 1791) (fin). — *Mme Alphonse Daudet :* Poésies. — *René Doumic :* Revue littéraire. Le sentiment de la solitude dans la poésie moderne. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. L'autobiographie d'Herbert Spencer. — Etc.

1er juin 1904 : — Paul Bourget : Un divorce. — *Émile Ollivier :* La crise intérieure après Sadowa. — *Th. Bentzon :* Uu peintre du Japon. Lafcadio Hearn. — *** : A Toulon. — *Émile Michel :* Le musée du Louvre. — *Charles Lenthéric :* La traversée du Pas de Calais. Bac, pont ou tunnel ? — *Baron Hulot :* De l'Océan Atlantique au lac Tchad. Mission du capitaine Lenfant. — Etc.

Le Correspondant. *10 avril 1904 : — Bernard de Lacombe :* Comment on a pu tenter, il y a cent ans, une constitution civile du clergé. — *Arnold Muller :* La rentrée des jésuites dans l'empire allemand. — *Ch. de la Roncière :* La question de Terre-Neuve. — Journal inédit du baron de Hubner (suite). — *Ernest Daudet :* Expiatrice. — *L. de Lanzac de Laborie :* La diplomatie de Napoléon. — *Fénelon Gibon :* La suppression de l'enseignement congréganiste. — *Louis Passy :* Louis Wolowski et le Crédit foncier de France. — *Félix Klein :* Au pays de « la vie intense ». III. Buffalo et le Niagara. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — Chronique politique.

25 avril 1904 : Léonce Pingaud : Les Russes à Paris (1800-1830). — *Georges Sauvin :* Une ancienne colonie française. La Louisiane. — *Louis Gillet :* Nos maîtres d'autrefois. Les primitifs français. — *Henry Bordeaux :* La vie publique dans la littérature française contemporaine. — *Ernest Daudet :* Expiatrice (fin). — *H. Villetard :* Les fêtes de la musique liturgique à Rome. Le XIIIe centenaire de la mort de saint Grégoire le Grand. — *A. Béchaux :* Les faits économiques et le mouvement social. — *L. Dufougeray :* Les artistes pendant la Révolution. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — Etc.

10 mai 1904 : — Mis de Vogüé : Un dernier mot sur Villars. — *Léonce Pingaud :* Les Russes à Paris (1800-1830). II. L'empire et la Restauration. — *Geoffroy de Grandmaison :* Le second centenaire de Bourdaloue (13 mai 1904). — *Henri Ardel :* Le mal d'aimer. — *Jane*

Dieulafoy : Les Salons de 1904. — *Ch.-M. des Granges :* Les conventions du théâtre naturaliste. — *Félix Klein :* Au pays de « la vie intense ». IV. Péoria et Mgr Spalding. Saint-Louis et son exposition. Pittsburg et Carnegie. — *Ambroise Rendu :* Pour les femmes isolées. L'assistance féminine à Paris, en France et à l'étranger. — Etc.

25 mai 1904 : — *André Chéradame :* Les causes de la guerre russo-japonaise. Causes territoriales, morales et accessoires. Avec une carte. — *Augustin Leger :* Un homme d'État chrétien. William-Ewart Gladstone. — *Ph. Dunand :* Qui a fait juger, condamner, brûler Jeanne d'Arc? La réponse documentaire de l'histoire. — *Ch.-M. des Granges :* Les conventions du théâtre naturaliste. II. Les œuvres. — *Henri Ardel :* Le mal d'aimer. — *L. Fiedler :* Les écoles ménagères en Allemagne. — *Avesnes :* Première croisière. Notes et souvenirs de bord. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — Etc.

Bibliothèque universelle. *Avril 1904 :* — *A.-O. Sibiriakov :* La Mandchourie avant la guerre. — *Eugénie Pradez :* Réparation (suite). — *Philippe Godet :* Lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve (suite). — *M.-C. Habert de Ginestet :* Une vieille cité latine. Nettuno. — *J.-M. Duproix :* Nicolas Beets et Camera obscura (suite). — *René Morax :* Le miroir de Blancheneige, conte. — *Dr Machon :* Silhouettes argentines. Doña Maxima. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse. — Etc.

Mai 1904 : — *Ernest Naville :* Conclusion d'une étude des systèmes de philosophie. — *J. Hudry-Menos :* Ames cévenoles, roman. — *Philippe Godet :* Lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve (fin). — *J.-M. Duproix :* Nicolas Beets et Camera obscura (suite). — *M.-C. Habert de Ginestet :* Une vieille cité latine. Nettuno (fin). — *Eugénie Pradez :* Réparation (fin). — *A.-O. Sibiriakov :* La Mandchourie avant la guerre (suite). — Chroniques parisienne, italienne, des Pays-Bas, américaine, allemande. — Etc.

La Femme contemporaine. *Avril 1904 :* — *J. Lagardère :* La femme contemporaine, son but, sa méthode. — *Max Turmann :* La vie sociale et les femmes. — *Ctesse de Custine :* La femme moderne : La Japonaise. — *L. von Seefeld :* Portraits de femmes : Marie von Ebner-Eschenbach. — *P. Clésio :* L'impasse, roman. — *M. Brenet :* Causerie musicale. — *M. Montandon :* L'exposition comtoise des arts de la femme. — Poésies. — Etc.

Mai 1904 : — *X. :* Pourquoi M. Loubet n'est pas allé au Vatican. — *G. Guillot :* L'enseignement de l'histoire de l'art et la religion catholique. — *Ctesse de Custine :* La femme moderne dans notre hémisphère. — *Max Turmann :* La vie sociale et les femmes. — *Le Cholleux :* Les femmes aux expositions des beaux-arts. — *E. Horn :* La femme en Hongrie. — *L. Delau :* Mélanie l'aïeule. — *P. Clésio :* L'impasse, roman. — *Yü :* L'œuf de Pâques de Perlette. — Poésies. — Etc.

Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon. *15 avril 1904 : — Ch.-A. Begin :* Charles Poisot. — *H. Couturier :* Des agglomérations humaines en Côte-d'Or (suite). — *E. Debrie :* La vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle (fin). — *Plebeius :* Études de folklore bourguignon. Les leçons populaires de civilité puérile et honnête. — Questions et réponses.

Revue Bénédictine. *Avril 1904 : — D. Schuster :* Les ancêtres de saint Grégoire et leur sépulture de famille à Saint-Paul de Rome. — *D. Morin :* Une prière inédite attribuée à saint Augustin. — *D. Berlière :* Les évêques auxiliaires de Cambrai du XVIe au XIXe siècle. — *D. Festugière :* Questions de philosophie de la nature. — *D. Herwegen :* Les collaborateurs de sainte Hildegarde. — Bulletin bibliographique.

Revue de Fribourg. *Mars 1904 : — Ferd. Brunetière :* La Renaissance en Italie. — *Émile Faguet :* Pascal amoureux (fin). — *H. Savoy :* Le premier assyriologue suisse : Joseph Grivel. — *P. Girardin :* Chronique : Russie et Japon. — Etc.

Avril 1904 : — P. de Courson : Abbaye de Maigrange hors Fribourg. — *A. Bovet :* Saint Thomas d'Aquin et la vérité. — *Léon de Tinseau :* Là-haut. — *A. Garnier :* Le timbre-poste universel. — Etc.

Musée Neuchatelois. *Mars-avril 1904 : — Ch. Châtelain :* L'école d'autrefois dans le pays de Neuchâtel. — *P.-A. Perret :* Les événements de 1793 à la Sagne. — *Alph. Wavre :* Compagnie des cordonniers et tanneurs. — *A. Piaget :* Revues militaires à Neuchâtel au XVe et au XVIe siècle (suite). — Bulletin bibliographique. — *W. Wavre :* Œuvres inédites de H.-F. Brandt.

Revue d'Alsace. *Mai-juin 1904 : — H. Guerlin :* Une visite à J.-J. Henner. — *V. Henry :* Un plan de dialectologie alsacienne. — *Ch. Kœnig :* La vigne et le phylloxera en Alsace. — *H. Gendre :* L'église Saint-Martin de Colmar. — *De Latouche :* Souvenirs de 1815 (suite). — Variétés. — Livres nouveaux.

Le Gérant, F. Corne.

Besançon. — Imprimerie Jacquin.

LE MOUVEMENT POPULAIRE

CONTRE LES CHATEAUX EN FRANCHE-COMTÉ

(Juillet 1789)

D'APRÈS UNE RELATION INÉDITE

Lorsque, le 4 août 1789, l'Assemblée nationale vota la suppression des privilèges, l'abolition des droits féodaux, elle ne faisait que ratifier ce qui était déjà, dans plusieurs provinces, un fait accompli. Avant la fin de juillet, les campagnes avaient répondu à la prise de la Bastille par la destruction des archives et titres seigneuriaux ; en quelques endroits, par l'incendie des châteaux.

La Franche-Comté parut la plus ardente, et fut le théâtre des premières, sinon des plus grandes violences, à tel point qu'une bonne partie de la noblesse franc-comtoise crut devoir passer la frontière, pour se mettre en sécurité.

On comprend qu'au milieu du désordre, très peu d'entre les victimes aient eu l'idée de raconter les événements dont ils furent les témoins.

Il y en eut cependant.

Charles-Guillaume Vernier de Bians (1739-1810), seigneur d'Usier, Chilly, Chenecey et Mouchard, lieutenant des maréchaux de France, habitait, au mois de juillet 1789, la ville de Salins. Amateur d'histoire et de chronique locale, il observait attentivement, depuis la fin de 1788, l'état des esprits, recueillait et annotait tous les écrits imprimés en Franche-Comté depuis l'ouverture des États de Besançon. Très attaché à son ordre, il voyait avec beaucoup d'inquiétude se préparer le mouvement irrésistible qui allait aboutir à l'abaissement des ordres privilégiés et à la suppression des anciens droits.

Les événements allèrent plus vite qu'il ne pouvait le prévoir : avant la fin de l'année, c'en était fait de l'ancien régime. C'est alors qu'il entreprit de raconter la *Révolution*, ou du moins ce qui parvint à sa connaissance, dans un écrit qu'il intitula : *Mémoire de ce qui s'est passé en Franche-Comté, au mois de juillet 1789* (1). La présente étude n'est qu'un extrait du mémoire de Charles-Guillaume Vernier de Bians.

Les quinze derniers jours de juillet 1789 furent une période de grande agitation dans toutes les provinces : en quelques endroits, ce fut un véritable réveil de jacquerie.

Comment le paysan franc-comtois, ordinairement si calme et si doux, fut-il entraîné presque unanimement et dans le même moment à des violences dont on ne le croyait pas capable ? La campagne de presse menée pendant l'hiver et le printemps de 1789, le déluge de libelles répandus dans la province à l'occasion de l'élection des délégués aux assemblées bailliagères avaient éveillé, jusque dans les campagnes les plus reculées, le pressentiment que de grandes réformes étaient imminentes; plus tard, les nouvelles de Paris (serment du Jeu de paume, renvoi de Necker, prise de la Bastille) avaient accru l'effervescence. Mais tout cela n'aurait pas suffi à soulever les paysans à la même heure et à les porter aux destructions d'archives. Le mouvement de fin juillet 1789 fut le résultat d'une sorte de complot, des manœuvres habiles de quelques meneurs hardis.

Pendant plusieurs semaines, en effet, on vit, de village en village, passer des porteurs de nouvelles. Ils annonçaient que les États généraux allaient abolir les dîmes, cens, redevances de toute sorte; que le roi y consentait, mais que les paysans devaient seconder les pouvoirs publics en allant eux-mêmes demander la destruction des titres. On produisait des arrêts du conseil du roi autorisant ces violences.

Dans le bailliage d'Amont, le comité de Vesoul dut envoyer un

(1) Terminé le 1er septembre 1790, ce cahier de 152 pages fait suite à deux écrits un peu plus volumineux : *Mémoire sur les États de Besançon de 1788; Notes sur les ouvrages imprimés, sur les libelles parus en Franche-Comté, depuis novembre 1788 jusqu'à la fin de 1789.*

Ces papiers, que M. Stanislas de Bians a eu la grande obligeance de mettre à notre disposition, n'étaient pas destinés à la publicité, parce que l'auteur y a nommé quelques membres de la noblesse libérale dont il critique un peu amèrement l'attitude.

jour dans toutes les paroisses le signalement d'un homme porteur de faux ordres signés : Louis, pour autoriser à saccager les châteaux et les monastères. De même, entre Ornans et Pontarlier, la présence de colporteurs de fausses nouvelles fut constatée.

Cela ne suffisait pas encore. Pour armer les paysans et les rassembler, on leur fit croire que deux mille brigands, sortis des Vosges, arrivaient pour détruire les récoltes. « J'ai vu, dit l'auteur de notre mémoire, affichée à Pontarlier l'ordonnance de M. de Langeron (1), pour prendre les armes contre les brigands sortis des Vosges, à côté de l'affiche signalant la fuite de M. de Mesmay de Quincey (fin juillet). »

Les brigands vosgiens étaient un mythe (2); mais la nouvelle ainsi propagée avait suffi pour mettre en armes toute la province. On s'en servit contre d'autres ennemis.

Parcourons maintenant les bailliages de la province pour rapporter les divers incidents « parvenus à la connaissance » de l'auteur de notre relation.

Bailliage d'Amont

C'est dans le bailliage d'Amont qu'il y eut le plus de châteaux attaqués et détruits. La nouvelle de la prise de la Bastille paraît avoir donné le signal des premières violences (3).

« Les abbayes de *Luxeuil*, *Lure*, *Bithaine*, *les Trois-Rois*, *la Charité*, ont été attaquées par les paysans des environs, ont été pillées, dévastées; les archives brûlées ou emportées. Celle de Bithaine, dont l'abbé est M. Tinseau, a été détruite entièrement.... (18 juillet.)

(1) Parmi les sujets du duché de Vauvillers où commencèrent les violences, il se trouvait des Vosgiens. Ce furent les seuls qui entrèrent dans la province : peut-être s'en trouva-t-il parmi les assaillants des abbayes de Luxeuil et de Bithaine.

(2) L'attitude de M. de Langeron est vivement critiquée par l'auteur de notre mémoire, qui l'accuse d'avoir favorisé à Besançon l'émeute du 30 mars, et d'avoir contribué à propager la fausse nouvelle de l'arrivée des brigands vosgiens.

(3) Rougebaf prétend que ce fut l'explosion de Quincey : c'est une erreur. L'accident de Quincey avait eu lieu le dimanche soir 19. Or, c'est le 16 que la princesse de Bauffremont fut attaquée ; c'est le 18 que les abbayes de Lure, Bithaine et le château de Mollans furent saccagés.

« L'abbé de Luxeuil (Clermont-Tonnerre) a eu quelques meubles brisés dans les appartements dont le peuple s'était emparé.... L'évêque de Porrentruy lui a cédé une maison de campagne dans laquelle il s'est retiré.

« Les bénédictins de Luxeuil ont eu leurs caves pillées et dévastées, on a pris le blé dans leurs greniers.

« Les bénédictins de *Fontaine* ont été obligés d'abandonner leur maison et de se sauver. Cependant on n'a pas fait grand dégât chez eux : on s'est contenté de voler et de briser quelques objets. Un notaire du village de Fontaine, chargé des affaires du prieur (de Franchet, évêque de Rhosy), a été forcé chez lui; on lui a volé des billets, obligations, et pillé ses papiers.

« A *Vauvillers*, Mme la duchesse de Clermont-Tonnerre se trouvait dans son château; les paysans s'y sont portés, ont brûlé les archives, tous les titres, et brisé les meubles. Mme de Clermont, pour éviter leur fureur, a été deux heures cachée dans du foin et ses gens l'ont sauvée.

« A *Scey-sur-Saône*, Mme la princesse de Bauffremont a été (16 juillet) assaillie dans son château du Saucy, et obligée de se sauver en chemise, n'ayant eu le temps que de passer un cotillon ; ses gens lui ont amené une voiture avec peine, et elle s'est sauvée à Vesoul. Ses archives ont été brûlées, son château a été volé et saccagé.

« A *Charmoille*, le château (de M. Huot) a été démoli et rasé jusqu'aux fondements; les matériaux dispersés, et la place nettoyée pour en détruire les vestiges....

« A *Sainte-Marie*, le château de M. Lampinet n'a pas été rasé, mais les meubles ont été brisés, les toits, les escaliers détruits; on n'a laissé entiers que les murs....

« A *Saulx*, M. Vuilleret, conseiller au parlement, a eu sa maison de campagne forcée.... portes, fenêtres et toiture ont été fracassées....

« A *Noidans*, M. Calf a été insulté, quelques meubles ont été brisés.

« A *Mailleroncourt*, M. le président Terrier possède un château qu'il n'habite pas, qui ne renferme que les objets nécessaires pour un court séjour : meubles, portes et fenêtres ont été fracassés.

« A *Jasney*, M. de Mougenet, seigneur du lieu, a été forcé de faire

l'abandon de plusieurs droits et redevances. Les envahisseurs avaient avec eux un notaire qui a inséré dans l'acte que M. de Jasney faisait l'abandon de ses droits librement et de pleine volonté.

« Plusieurs autres seigneurs ont été également forcés à des actes d'abandon de droits, de cens, de bois, etc. (1). »

Quelques-uns résistèrent, et cependant ne furent pas insultés.

« A *Sorans et Fondremand*, les paysans s'étant présentés au château de M. de Sorans-Rozières, ont essuyé un refus énergique et se sont retirés. »

La fraction libérale de la noblesse avait joui à l'époque des élections aux assemblees bailliagères d'un instant de popularité. Aujourd'hui tout est oublié. Notre chroniqueur ne peut s'empêcher de railler un peu certaines victimes.

« Mme de Mailly, mère de M. de Château-Renaud, qui avait acheté des voix pour M. Durget, a été insultée grièvement et molestée par les paysans de sa terre de *Franchevelle*.... M. Durget aurait bien dû s'en souvenir.... De même Mme d'Esclans, mère du chevalier d'Esclans, n'a pas été exempte des insultes de ses sujets de la terre d'Esclans. »

Les membres du parlement furent toutefois l'objet principal des vexations et des insultes, à cause sans doute des arrêts de janvier, où ils s'étaient montrés défavorables aux vœux du tiers état.

On ne s'en prit pas seulement aux châteaux et aux titres, mais parfois aux personnes. Un grand nombre de gentishommes passèrent en Suisse, et y séjournèrent quelques semaines ou quelques mois (2).

(1) M. Vernier de Bians complète ses détails sur les violences commises au bailliage d'Amont par la citation suivante d'un mémoire de M. de Lally-Tollendal (janvier 1790, imprimé) :

.... « Mme *de Batilly*, de Frasne, forcée, la hache sur la tête, de donner ses titres et même sa terre ; Mme la *princesse de Listenay* (Bauffremont), forcée au même abandon, ayant la fourche au col, et ses filles évanouies à ses pieds ; le *marquis d'Ormesson*, paralytique, chassé la nuit de son château de Loulans, poursuivi de ville en ville, arrivant à Bâle presque mourant, avec ses filles désespérées ; le *comte de Montessu* et sa femme ayant pendant trois heures le pistolet sur la gorge, tirés de leur voiture pour être jetés dans un étang, lorsqu'un régiment qui passait les a sauvés ; le *baron de Montjustin*, suspendu pendant une heure et demie dans un puits, et entendant délibérer si on le laisserait tomber...., et le *chevalier d'Ambly*, arraché de son château, traîné dans son village, mis dans du fumier, après avoir eu les sourcils et les cheveux arrachés pendant qu'on dansait autour de lui.... »

(2) L'intendant de la province, Caumartin de Saint-Ange, pris de peur, se

« Le mois de juillet est le temps où les baigneurs se rendent aux eaux de Luxeuil. Il y avait beaucoup de monde, et plusieurs gentilshommes de la province. L'esprit de révolte et de proscription s'étant répandu parmi le peuple, tout le monde a abandonné les eaux, et plusieurs ont été obligés de prendre des précautions pour s'en aller. Les paysans des environs les attaquaient dans les villages entre Luxeuil, Lure et Vesoul. Ils pillaient les voitures, ils en ont même brûlé quelques-unes. M. l'abbé de Chavannes (de Boutechoux), prieur de Lanthenans et grand archidiacre de Saint-Jean, a été arrêté par les paysans du village de Saulx, qui ont brûlé et fracassé la voiture, en le menaçant de le tuer. Obligé de se retirer chez le curé, il y a passé la nuit, et a été ramené à Besançon sur un chariot par un paysan de Saulx, qui a bien voulu s'en charger. Plusieurs des baigneurs de Luxeuil ont essuyé les mêmes insultes sur la route et particulièrement dans ce village de Saulx. »

Bailliages de Dole, Salins, Lons-le-Saunier

Dans cette partie de la province, les campagnes furent assez calmes. Il n'y eut pas de châteaux saccagés et rasés. Quelques gentilshommes seulement furent menacés et insultés ; et, comme ailleurs, des archives furent brûlées.

Citons quelques noms.

« MM. du Champ et d'Hotelans (Broch), obligés de quitter Dole, parce qu'ils n'y étaient plus en sûreté, se retirèrent en Suisse en passant par Quingey. Ils y furent insultés. M. du Champ, n'ayant pu présenter un passeport qu'on lui demanda, fut retenu pendant quelque temps.

« Un peu plus loin, dans un bois près de Lizine, les deux voyageurs furent de nouveau arrêtés par quatre hommes armés et noircis, qui leur demandèrent d'où ils venaient, où ils allaient. On les laissa passer (24 juillet). C'était, paraît-il, un membre du parlement, M. Bourgon, qu'ils cherchaient.

« A *Salins*, M. le comte de Boutechoux, M. de Bancenel de By,

retira secrètement à Lausanne pendant quelques jours. Quoique flottant entre les partis, il était assez impopulaire.

M. Huguenet, chevalier de Saint-Louis, M. Tinseau, capitaine au corps du génie, furent menacés et insultés.

« Dans les villages du bailliage de Salins, quelques mouvements provoqués, comme ailleurs, à l'effet de détruire les archives, furent apaisés assez promptement.... Quelques paysans cependant demandèrent à voir les titres ; quelques-uns refusèrent de payer les dîmes. Aucune maison seigneuriale ne fut dévastée.

« Les paysans de la terre de *Montfort*, appartenant à M. le comte d'Eternoz, ambassadeur de France en Prusse, ont arrêté les papiers que l'on conduisait à Besançon. Ils ont pris et brûlé le livre des amendes, mais n'ont pas touché aux titres et terriers.

« A *Lons-le-Saunier*, la correspondance du député Vernier excitait le peuple contre le haut clergé, la noblesse et le parlement. Quelques gentilshommes qui se trouvaient dans les campagnes, aux environs de la ville, coururent quelque danger. M. Pajot de Gevingey, conseiller au parlement, qui était peu aimé et peu prudent dans ses propos, faillit être massacré. Arrêté par une populace nombreuse, il fut sauvé par quelques amis, qui ne parvinrent à le soustraire aux fureurs populaires qu'en le mettant en prison, où tous les jours on le montrait au peuple. Il y demeura trois mois (1). »

Le fils de M. de Gevingey, pour quelques propos contre Necker, faillit subir le même sort ; averti à temps, il put se sauver.

Bailliages d'Ornans et Pontarlier

A *Pontarlier*, le peuple « adhéra sans violence à l'impulsion donnée par l'Assemblée nationale. » L'invitation de M. de Langeron à prendre les armes contre les brigands des Vosges détermina la formation d'un régiment de gardes nationales dont M. de la Ferrière fut élu colonel. Les villages des montagnes eurent aussi leurs gardes nationales sous le commandement de M. de la Ferrière. Le château de Joux fournit des armes. M. de Langeron en donna aussi de l'arse-

(1) On prêtait à M. de Gevingey, comme à M. Bourgon, un propos tenu à l'occasion de la disette du blé, *qu'il fallait faire manger de l'herbe au peuple*. M. Bourgon fut en très grand danger, dut s'exiler. A Neuchatel, une servante lui apporta du foin sur une assiette pour son souper. Averti de ne pas séjourner dans cette ville, il se retira à Fribourg ; il y était encore en 1790.

nal de Besançon. Aucun excès toutefois ne fut commis, quoique les têtes fussent passablement échauffées.

« Des corps de garde furent établis pour visiter les passeports de ceux qui sortaient du royaume, parce que le bruit populaire s'était répandu qu'on avait formé à Versailles un complot contre le peuple ; qu'en conséquence, il y avait des gens proscrits, que ceux qui passaient en Suisse emportaient l'or du royaume par millions.... MM. le duc de Luxembourg, le prince de Guémené, le baron de Planta, n'ayant pas déclaré leurs noms et ayant paru embarrassés, furent arrêtés et gardés trois jours.

« Le 29 juillet 1789 paraît avoir été choisi pour soulever tous les villages des bailliages d'Ornans et de Pontarlier, sous le prétexte que les brigands sortis des Vosges, annoncés par les ordonnances de Langeron, s'avançaient pour brûler, voler, tuer, etc. Cette nouvelle, portée subitement depuis Ornans à Pontarlier, Morteau, etc., vers les deux heures après midi, a fait sonner le tocsin dans toute cette partie de la province. On a crié de prendre les armes, d'aller au secours de Vuillafans, Mouthier, etc., déjà brûlés et saccagés par les brigands qui s'avançaient de village en village. Dans le même moment les paysans de plus de quatre à cinq lieues ont été assemblés : quelques-uns ayant rapporté ce qui se passait, et qu'il n'était question que de brûler les titres des seigneurs, faire abattre ou arracher les girouettes, les marques de justice, etc., la crainte des brigands est disparue, les esprits ont été rassurés sur la crainte d'être assaillis. Mais les émissaires qui couraient le royaume avaient passé ; les paysans étaient assurés qu'il leur était non seulement permis, mais ordonné par le roi et les états généraux, de brûler les titres, attaquer les châteaux, etc.

« Cela flattait trop leur goût pour qu'ils ne s'y livrassent pas.

« Les sujets des terres de *Vuillafans*, *Châteauvieux* et dépendances se rendirent (29 juillet) chez le notaire Maillot, à Vuillafans, et le forcèrent avec menaces de leur donner les titres de plusieurs seigneurs dont il était dépositaire, comme chargé de leurs affaires. Le complot avait été arrêté la veille à Ornans : plusieurs gens d'Ornans firent brûler devant la porte de M. Maillot tous les titres et papiers saisis chez lui. La même populace se porta ensuite chez deux autres notaires, MM. Coste et Estignard, où elle se livra aux mêmes

excès. Les paysans demandèrent à ce dernier les terriers de la seigneurie de Maillot, appartenant à M. le comte de Scey, les minutes des titres du prieuré de Bonnevaux, de M. de Lavernay, de M. de Vaivre, etc. Mais les paysans ne brûlèrent pas les titres de la terre de Maillot, ils se contentèrent de les prendre et de forcer M. Estignard de se rendre au château de M. de Scey à Reugney pour leur remettre les titres et archives.

« Les paysans des villages de *Montgesoye*, *Lods*, etc., se sont assemblés à Chantrans, chez le notaire Bôle. Ils ont saccagé sa maison, brûlé les titres et papiers des seigneurs, et, l'ayant accusé d'avoir perçu des amendes injustement, comme juge et receveur de quelques terres, ils l'ont forcé à les rembourser sur-le-champ, et lorsque Bôle n'a plus eu d'argent à leur donner, ils lui ont fait faire des billets pour 600 à 700 livres.

« Les bénédictins de *Mouthier-Hautepierre* ont été attaqués (les 28 et 29 juillet) par les paysans des villages voisins (Montgesoye, Saint-Hippolyte, etc.), qui se sont présentés armés de fusils, haches, etc. ; ils ont enfoncé les portes du prieur et procureur et se sont fait donner les papiers qu'ils ont voulu. Le lendemain, les habitants du Val d'Usier, dans lequel ces moines ont des censes, y sont allés avec fusils et bâtons ; ils se sont fait donner les titres qui les concernaient ; ils en ont donné un reçu aux moines, mais ils ne les ont pas brûlés, et n'ont commis aucune effraction ni menace.

« Mme de Valdahon, fille de M. de Monnier, jadis premier président de la chambre des comptes de Dole, a eu son château de *Mamirolle* saccagé, parce que les paysans n'ont pu brûler ses archives. Comme elle faisait aussi enlever ses titres de la terre de *Valdahon*, les paysans ont arrêté ses gens et voitures, se sont saisis des papiers et les ont brûlés.

« Tous les paysans dépendant de l'abbaye de *Montbenoît* se sont ameutés et armés, puis ils ont député plusieurs d'entre eux à Pontarlier, demander à celui qui fait les affaires de l'abbé tous les titres et papiers, menaçant de brûler l'abbaye si on les leur refusait. Pour sauver la maison, on leur a donné les titres (31 juillet).

« Les paysans du prieuré de *Mouthe*, appartenant autrefois aux Jésuites, sont tous mainmortables ; ils se sont assemblés pour prévenir l'abolition de l'Assemblée nationale : ils ont commencé par

sonner le tocsin, et ils ont brûlé le livre de justice contenant les amendes prononcées et dues, ensuite ils ont démoli le prieuré. Puis ils ont fait dresser un procès-verbal par le notaire homme d'affaires du prieuré (et du complot), par lequel il est déclaré que tout cela a été fait par des brigands qui, étant armés et en force, ne leur ont pas permis de s'y opposer.

« Les moines de l'abbaye de *Sainte-Marie* (des Bernardins) ayant été menacés d'être attaqués et assaillis par les paysans des environs, leurs sujets et leurs redevables (28 juillet et suiv.), ayant demandé du secours à la ville de Pontarlier qui leur en avait refusé, ils en ont demandé au premier village de Suisse, qui leur en a accordé. Ce qui a empêché cette abbaye d'être pillée dans le premier moment. Ces moines sont dans une maison fermée et autrefois fortifiée : ils ont même de petits canons, ce qui aurait pu les mettre à l'abri des insultes. Malgré cela, les villages se sont assemblés, les têtes se sont échauffées, et la résolution a été prise d'attaquer l'abbaye et de la détruire. Trois communautés plus ardentes que les autres voulaient en particulier tout saccager. Les curés sages et quelques personnes ont parlementé et fait leurs efforts pour les détourner de ce brigandage. N'ayant pu réussir entièrement, ils ont négocié avec les moines pour éviter de plus grands maux. Une députation assez nombreuse de paysans est venue à l'abbaye, les moines les ont reçus et leur ont communiqué les titres qu'ils ont demandés. Ils se sont contentés de brûler le carnet des amendes et tenues de justice ; moyennant cela, il n'y a eu aucun dégât commis.

« Le curé de *Villayer* (Fertans), crut que dans ce moment de crise générale sur le renvoi des ministres, et de fermentation annoncée par les nouvelles, il était de son devoir de dire un mot des troubles de Paris, et d'inviter ses paroissiens à la paix et à la tranquillité. Il a osé dire que le roi avait eu vraisemblablement de bonnes raisons pour renvoyer M. Necker, que cela ne devait pas faire présumer des malheurs, que dans son royaume il pourrait bien trouver un homme capable de le remplacer ; et croyant que dans la chaire pastorale il pouvait alléguer un motif religieux, il ajouta qu'il fallait espérer que Dieu bénirait les vues et les efforts d'un homme de leur religion, etc. (19 juillet). Ce discours fait dans des vues de paix et de charité, que tous les curés auraient dû avoir sans esprit de parti, fut

remarqué et rapporté à Ornans. Il ne plut pas au peuple échauffé qui, dans le moment, délibéra d'aller attaquer le curé et dévaster la maison. Averti du complot, il s'absenta.... La populace arrivée chez lui, ne le trouvant pas, se contenta de quelques fractures. Le curé a été quelques jours hors de la paroisse, puis la rumeur s'est apaisée, et il en a été quitte pour la peur.

« M. Tinseau (1), averti à Besançon de se sauver, apprênd en arrivant dans sa terre d'*Amondans* qu'il n'y est pas en sûreté et que les paysans iraient chez lui le 26 juillet, pour insulter et pour démolir sa maison, saisir les titres, etc. Poursuivi de partout, il prend le parti de se réfugier en Suisse.

. . . .

« La nouvelle du 4 août et de ses fameux décrets, répandue dans la province par une lettre des deux députés du bailliage de Dole, (d'Épercy et Grenot), parut calmer l'esprit du peuple pour un moment, dans les campagnes du moins. Mais le peuple des villes est resté toujours ardent, s'assemblant tumultueusement les jours de poste, pour entendre les nouvelles de la correspondance établie par les députés. »

Nous n'avons pas prétendu donner dans ces quelques pages l'histoire des trois semaines (14 juillet-4 août) qui furent les dernières de l'ancien régime. Pour la compléter, il faudrait évidemment ajouter beaucoup de détails consignés ailleurs, raconter les mouvements populaires à Besançon, Vesoul (à l'occasion de l'explosion de Quincey),

(1) M. Tinseau, capitaine au corps du génie à Salins, fils et frère de conseillers au Parlement, membre de la chambre de la noblesse, auteur d'un *Mémoire de la noblesse au roi* et d'une *protestation contre la suppression des privilèges de la noblesse et des droits féodaux.*

M. Tinseau essaya de rentrer au mois de septembre 1789; il fut arrêté par la milice et les paysans d'Amancey.... Armés de fusils, pioches, bâtons, ils entourèrent la voiture dans laquelle étaient avec lui Mme Tinseau et Mlle Tinseau, sa sœur, et les arrêtèrent tous. Un coquin du village avait persuadé qu'il y avait 1,200 livres de récompense pour ceux qui arrêteraient M. Tinseau.... Après réflexion, liberté fut donnée à Mme et à Mlle Tinseau. M. Tinseau fut retenu vingt-quatre heures pendant qu'on référait au commandant de Langeron, qui ordonna de le remettre immédiatement en liberté.

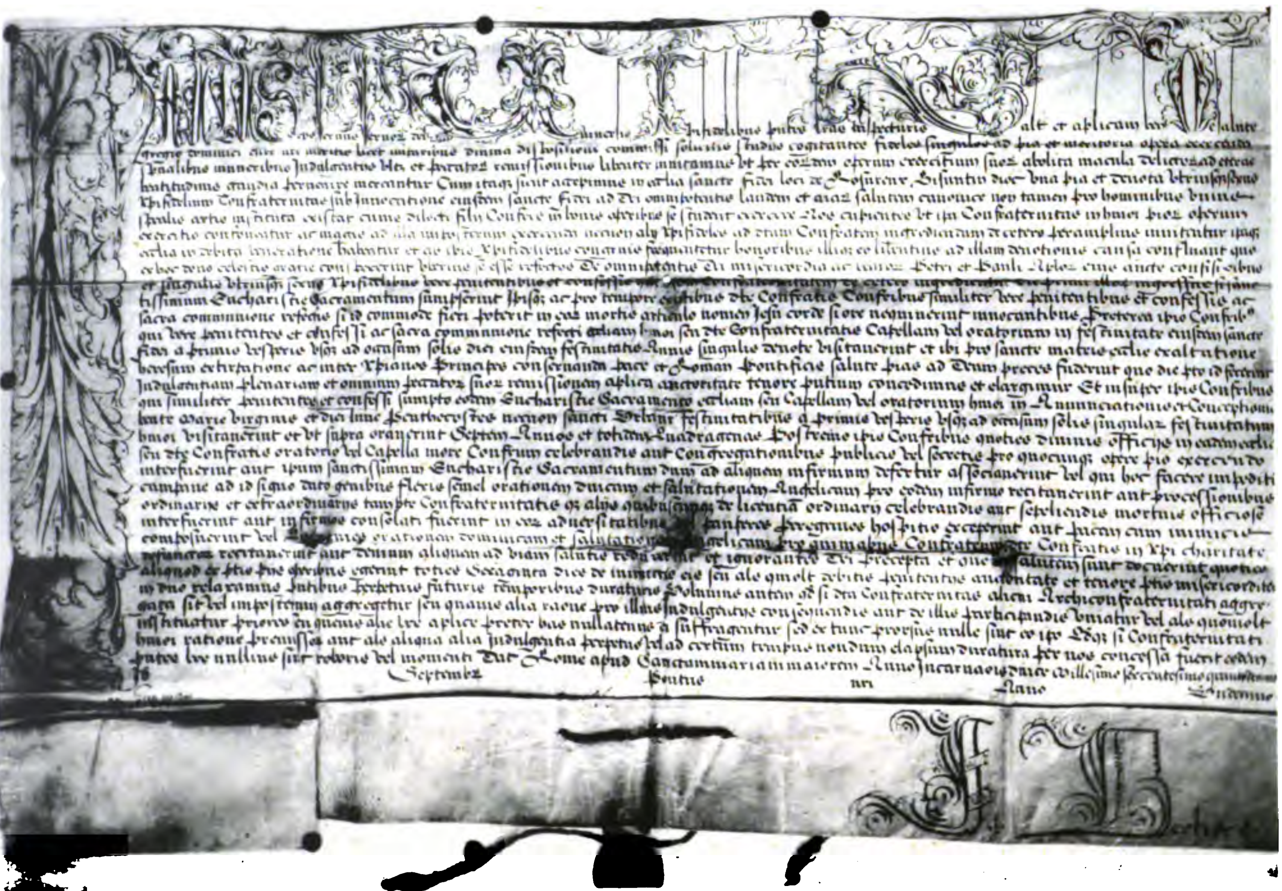
L'année suivante, les habitants d'Amancey n'avaient pas abdiqué leurs ressentiments contre M. Tinseau. Le 1er mai 1790, comme il traversait Amancey, un homme lui tira, à une minute d'intervalle, deux coups de fusil. L'auteur de l'attentat fut quitte pour faire quelques excuses.

Dole, Lons-le-Saunier, les événements arrivés dans le bailliage de Baume-les-Dames, et dans beaucoup de campagnes dont nous n'avons pas parlé, rapprocher le tout, et par la comparaison des dates, suivre la traînée de poudre qui communiqua l'incendie des Vosges au Jura.

Nous pensons, par les quelques extraits d'une relation inédite, avoir apporté une intéressante contribution au travail qui reste à faire.

Ch. Huot-Marchand.





BULLE DU PAPE PAUL V

EN FAVEUR DE LA CONFRÉRIE DE SAINTE-FOY, A ROSUREUX (1615)

BULLE DU PAPE PAUL V

EN FAVEUR

DE LA CONFRÉRIE DE SAINTE-FOY A ROSUREUX

Il est toujours utile de ne pas laisser dans l'ombre des documents tels que des bulles de pape; surtout quand ces bulles semblent s'être égarées en des villages perdus tels que Rosureux. La bulle dont nous donnons ici le fac-similé se trouve dans les archives paroissiales de Rosureux, canton du Russey (Doubs). Elle est toute d'intérêt canonique, et ne fait qu'énumérer la série des indulgences accordées en 1615 par le pape Paul V à la confrérie de Sainte-Foy, en l'église de Rosureux.

Elle accorde une indulgence plénière, sous condition de confession et communion, aux membres de la confrérie à l'article de la mort, s'ils invoquent le nom de Jésus; le jour de la fête de sainte Foy s'ils visitent l'église et y prient pour l'exaltation de l'Église, l'extirpation des hérésies, la concorde des princes chrétiens et le salut du souverain pontife.

Elle accorde aux mêmes membres une indulgence de sept ans et sept quarantaines, aux mêmes conditions, le jour de la fête de l'Annonciation et de la Conception, de la Pentecôte et de saint Urbain.

Enfin soixante jours d'indulgence pour diverses œuvres pies, telles qu'assistance aux offices de la paroisse, à une procession, accompagnement du saint Sacrement, visite d'un malade, réconciliation de deux ennemis, instruction d'un ignorant, etc.

La bulle ne mentionne en aucune façon les cérémonies intéressantes auxquelles donnait lieu le pèlerinage des montagnes du Doubs à sainte Foy de Rosureux, qui se fait encore aujourd'hui. Des ouvrages spéciaux ont étudié le culte de sainte Foy. Mentionnons celui de l'abbé Bouillet sur le culte de sainte Foy dans l'Europe occiden-

tale, et celui de l'abbé Bouchey sur le culte de sainte Foy au pays de Rosureux. Mais ni l'un ni l'autre ne sont assez complets ni assez critiques; et nous espérons que le nouvel ouvrage qui paraîtra bientôt sur ce sujet (1) comblera cette lacune et réagira contre ce vice de méthode.

P. CHARMOILLAUX.

TEXTE LATIN

Paulus episcopus servus servorum Dei, universis Christifidelibus praesentes litteras inspecturis, salutem et apostolicam benedictionem.

De salute gregis dominici curae nostrae, meritis licet imparibus, divinâ dispositione commissi, sollicitis studiis cogitantes, fideles singulos, ad pia et meritoria opera exercenda, spiritualibus muneribus, indulgentiis ultimis, et peccatorum remissionibus, libenter invitamus, ut per eorumdem operum exercitium, suorum abolita macula delictorum, ad aeternae beatitudinis gaudia pervenire mereantur. Cum itaque, sicut accepimus, in ecclesiâ Sanctae Fidei loci de Rosureux, Bisuntinae dioecesis, una pia et devota utriusque sexus Christifidelium confraternitas, sub invocatione ejusdem sanctae Fidei, ad Dei omnipotentis laudem et animarum salutem, canonice, non tamen pro hominibus unius specialis artis instituta, existat, cujus dilecti filii confratres, in bonis operibus se student exercere.

Nos cupientes, ut ipsa confraternitas in hujusmodi piorum operum exercitio confoveatur, ac magis ad illa in posterum exercenda, necnon alii Christifideles ad dictam confraternitatem ingrediendam de caetero per amplius invitentur, ipsaque ecclesia in debitâ veneratione habeatur et ab ipsis Christifidelibus congruis frequentetur honoribus, illique, eo libentius ad eam, devotionis causâ, confluant, quo ex hoc dono coelestis gratiae conspexerint uberius se esse refertos; de omnipotentis Dei misericordiâ ac beatorum Petri ac Pauli apostolorum auctoritate confisi, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus vere poenitentibus et confessis, qui dictam confraternitatem de caetero ingredientur, die primi illorum ingressus, si sanctissimum Eucharistiae sacramentum sumpserint, ipsisque ac pro tempore existentibus, dictae confraternitatis confratribus, similiter vere poenitentibus et confessis, ac sacrâ communione refectis, si id

(1) Par M. l'abbé Béliard, curé de Rosureux.

commode fieri poterit, in eorum mortis articulo, nomen Jesu, corde, si ore nequiverint, invocantibus.

Praeterea ipsis confratribus, qui vere poenitentes et confessi, ac sacrâ communione refecti, ecclesiam hujusmodi seu dictae confraternitatis capellam, vel oratorium in festivitate ejusdem sanctae Fidei, a primis vesperis usque ad occasum solis die hujus festivitatis, annis singulis devote visitaverint, et ibi pro sanctae Matris Ecclesiae exaltatione, haeresum extirpatione, ac inter Christianos principes conservandâ pace et Romani Pontificis salute, pias ad Dominum preces fuderint, quo die praefato id fecerint, indulgentiam plenariam et omnium peccatorum suorum remissionem, apostolicâ auctoritate, tenore praesentium concedimus et elargimur.

Et insuper ipsis confratribus, qui similiter poenitentes et confessi, sumpto eodem Eucharistiae sacramento, Ecclesiam seu capellam vel oratorium hujusmodi, in Annunciationis et Conceptionis beatae Mariae Virginis et diei lunae Pentecostes, necnon sancti Urbani, festivitatibus, a primis vesperis usque ad occasum solis singularum festivitatum hujusmodi visitaverint et ut supra oraverint, septem annos et totidem quadragenas.

Postremo, ipsis confratribus, quoties divinis officiis in eodem ecclesiâ seu dictae confraternitatis oratorio vel capellâ, more confratrum, celebrandis, aut congregationibus publicis vel secretis pro quocumque opere pio exercendo, interfuerint; aut ipsum Eucharistiae sacramentum, dum ad aliquem infirmum defertur associaverint, vel qui, hoc facere impediti, campanae ad id signo dato, genibus flexis semel orationem dominicam et salutationem angelicam pro eodem infirmo recitaverint, aut processionibus ordinariis et extraordinariis, tam praedictae confraternitatis quam aliis quibuscumque, de licentiâ ordinarii celebrandis, aut sepeliendis mortuis officiose interfuerint, aut infirmos consolati fuerint in eorum adversitatibus, vel pauperes peregrinos hospitio exceperint, aut pacem cum inimicis composuerint, vel qui quinquies orationem dominicam et salutationem angelicam, pro animabus confratrum dictae confraternitatis in Christi charitate defunctorum, recitaverint, aut devium aliquem ad viam salutis reduxerint, et ignorantes Dei praecepta et quae ad salutem sunt, docuerint, quoties aliquod ex praedictis piis operibus egerint, toties sexaginta dies de injunctis eis seu aliis quomodolibet debitis poenitentiis, auctoritate et tenore praedictis misericorditer in Domino relaxamus praesentibus, perpetuis, futuris temporibus duraturis.

Volumus autem, quod si dicta confraternitas alicui archiconfraternitati aggregata sit vel in posterum aggregetur, seu quâvis aliâ ratione, pro illius indulgentiis consequendis, aut de illis participandis,

uniatur, vel alio quomodolibet instituatur, priores seu quaevis aliae litterae apostolicae, praeter has, nullatenus ei suffragentur, sed ex tunc prorsus nullae sint eo ipso; quodque si confraternitati hujusmodi ratione praemissorum aut alias aliquâ aliâ indulgentiâ, perpetuo vel ad certum tempus nondum elapsum duratura per nos concessa fuerit eaedem praesentes litterae nullius sint roboris vel momenti.

Datum Romae, apud sanctam Mariam Majorem; anno Incarnationis Domini millesimo sexcentesimo quindecimo, idibus septembris, pontificatus nostri anno undecimo.



LE CLERGÉ FRANC-COMTOIS

A L'ASSEMBLÉE DE 1682

On a beaucoup écrit sur la trop fameuse assemblée de 1682, et cependant des obscurités subsistent encore dans l'histoire de cet événement à si graves conséquences. Pour la part qu'y prit en particulier Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, des erreurs se sont glissées dans un ouvrage cependant fort estimable de M. l'abbé Filsjeau (1) ; ces erreurs, maintenant passées dans le domaine public, ont été reproduites dans la vaste compilation de M. l'abbé Loye (2). Nous avons pu, à l'aide de documents, tirés tant des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale (3) que des archives du département du Doubs, éclaircir ce point de notre histoire religieuse locale et déterminer nettement le rôle du clergé franc-comtois dans cette assemblée.

La convocation de l'assemblée du clergé fut demandée au roi par une assemblée des évêques de France, tenue à l'archevêché de Paris, le 19 mars 1681. Les séances suivantes de cette même assemblée se tinrent les 1er, 2 et 8 mai. Ni l'archevêque de Besançon ni son neveu, François-Joseph de Grammont, ne siégèrent ou ne furent représentés à ces assemblées (4). Leur place ne s'y trouvait d'ailleurs pas. Besançon n'était pas réputé du clergé de France et ne siégeait pas aux assemblées du clergé.

(1) *Antoine-Pierre Ier de Grammont*, p. 131 à 134.
(2) *Histoire de l'Église de Besançon*, IV, p. 58.
(3) Une partie de nos documents nous a été communiquée par l'érudition aussi modeste que consciencieuse de M. l'abbé Octave Clément.
(4) Bibl. nat., nouvelles acquisitions françaises, 3227, f° 123.

Cependant, dans l'esprit de centralisation et d'autocratie qui, après avoir fait sa resplendissante grandeur, devait amener sa décadence, et, moins d'un siècle plus tard, précipiter la France dans un abîme de révolutions, Louis XIV voulut à cette assemblée extraordinaire réunir les évêques des diocèses récemment conquis.

C'est dans ce but qu'il adressa à l'archevêque de Besançon une lettre où la nouveauté de cette convocation est expliquée par ce fait que l'assemblée délibérera de choses spirituelles, et non, comme les autres assemblées du clergé de France, sur des questions de subsides à accorder au roi. Le 13 juillet 1681, en effet, Louis XIV adressait à Antoine-Pierre de Grammont une lettre dont voici les passages essentiels (1) : « J'ai accordé.... une assemblée extraordinaire de tout le clergé de mon royaume ».... « Pour le maintien des libertés de l'Église gallicane et de l'autorité des évêques dans leur diocèse, j'ai estimé nécessaire, dans cette occasion où il s'agit de matières purement spirituelles, d'y faire venir les députés des provinces, tant de l'ancien clergé de France.... que des provinces nouvellement conquises. » Cette lettre fut contresignée par Colbert. Une lettre de ce ministre accompagnait la lettre du roi et disait « que la convocation des députés de votre province n'est faite à cette occasion que pour donner leur avis sur des matières spirituelles, sans que cela puisse tirer à conséquence pour les assemblées qui se tiennent pour les décimes et autres affaires du clergé (2) ».

L'archevêque reçut cette lettre le 15 juillet et, dès le lendemain, M. Jobelot, archidiacre de Gray, la communiquait de sa part à l'insigne chapitre métropolitain. Le procès-verbal de cette communication se trouve en ces termes dans le registre des délibérations capitulaires (3) :

« Visis litteris per R. Gray [id est archidiaconus Grayacensis] exhibitis, illustrissimo ac Reverendissimo archiepiscopo directis pro convocatione cleri hujusce provinciæ petens idem R. Gray pro parte illustrissimi nominari commissos ad examinandum modum et rationem quibus fieri debeat dicta convocatio provincialis, et qua die

(1) Bibl. nat., nouvelles acquisitions françaises, n° 3237, f° 103.

(2) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Bibl. nat., fonds fr., 6657, f° 209.

(3) Archives du Doubs, G 209.

commodius et magis congrue, præfatique illustrissimi Domini mentem esse assignandam esse diem primam mensis septembris sequentis quam domini de capitulo etiam judicaverunt esse assignandam, et ad examinandum una cum commissis præfati illustrissimi Domini ritus et ceremonias in similibus convocationibus fieri consuetas, nominarunt D. D. Boudret et Philippe. » Ce procès-verbal est signé des chanoines :

Archidiacre de Gray, archidiacre de Salins, Boudret, Perrinot, Privey, d'Orival, Mareschal, Franchet, Laborey-Salans, Laborey-Chargey, Philippe, de Mesmay, Laborey-Charcillat, Jobelot-Franois, d'Orival-Mercey, Mairet.

Le mercredi suivant, 23 juillet, M. Jobelot communiqua au chapitre l'original de la lettre royale et MM. Philippe et Boudret rapportèrent qu'ils s'étaient mis d'accord pour la cérémonie avec les commis de l'archevêque ; pour une affaire aussi grave, le chapitre décide de renvoyer sa décision au 9 août, devant ce jour-là délibérer nonobstant les absences (1).

Entre temps, l'archevêque, trompé par le ton apparent de la lettre, croit devoir convoquer tous ses suffragants et en particulier l'évêque de Bâle, et aussi probablement celui de Lausanne (2). Il s'en ouvre à l'intendant Chauvelin et reçoit, par l'intermédiaire de celui-ci, le 25 juillet, une réponse de Colbert, qui nous montre bien que ce n'était pas une assemblée spirituelle que le roi voulait, mais bien une assemblée politique où il eût craint la présence d'un évêque qui ne fût pas son sujet et eût par là joui d'une indépendance redoutable. Si, en effet, les suffragants ne devaient point toujours suivre leur métropolitain aux assembléees du clergé national, pour des affaires temporelles (3), ou à peu près, il est de toute évidence qu'en matière spirituelle leur présence s'imposait. « L'archevêque de Besançon, écrit Colbert, ayant demandé si à la convocation de l'assemblée provinciale il devait appeler l'évêque de Bâle, les intentions du roi

(1) Archives du Doubs, G 209.
(2) Celui-ci n'est pas nommé dans le document.
(3) Les évêchés de Corse étaient suffragants de sièges italiens, de même ceux de Metz, suffragant de Trèves, Strasbourg, suffragant de Mayence, etc. Au contraire, Cambrai était métropolitain d'évêchés belges et flamands, et Besançon de Bâle et de Lausanne, etc.

sont qu'il convoque son assemblée provinciale pour la nomination des députés de Besançon et de Belley seulement » (1).

L'archevêque prit donc ses mesures en ce sens. Toutefois, on n'était pas bien fixé sur la composition que devait avoir l'assemblée : au chapitre, le 9 août, trente-sept chanoines étaient présents ; on agita la question de savoir si le chapitre assisterait en corps, ou seulement par commis, à l'assemblée du 1er septembre. La décision fut renvoyée au 20 août et les archidiacres de Gray et de Luxeuil eurent commission d'étudier, conjointement avec les chanoines Marlet et Philippe, laquelle de ces deux manières serait la préférable (2).

De nouvelles difficultés s'élevaient bientôt au sujet de la composition de cette assemblée, toute nouvelle pour le diocèse. Dès le 26 juillet, Colbert avait envoyé à l'intendant Chauvelin le procès-verbal de l'assemblée de la province de Reims ; les députés du deuxième ordre s'étaient plaints de n'avoir eu que voix délibérative ; aussi le ministre charge l'intendant d'avertir l'archevêque sur les moyens à prendre pour tourner la difficulté. Il devra l'avertir aussitôt après l'assemblée de ce qui s'y sera passé (3).

Le 10 août, c'est directement à l'archevêque que le roi envoie ses instructions. « M. l'archevesque de Besançon, étant nécessaire d'éviter toutes les difficultés et longueurs pour l'élection des députés.... je suis bien aise de vous faire savoir par cette lettre que j'estime nécessaire que vous appeliez à votre assemblée provinciale l'évêque de Belley, avec les abbés pourvus et nommés par moi et les ecclésiastiques constitués en dignité seulement, sans y joindre les chapitres entiers ni les curés dont le trop grand nombre pourrait produire les difficultés et les longueurs qui sont à éviter, et que vous vous conformiez en cela à ce que je désire de vous. Je ne vous ferai la présente plus expresse (4).

« Signé : Louis.

« Et plus bas : Signé : Colbert. »

(1) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Bibl. nat., fonds fr., 6657, f° 209.

(2) Archives du Doubs, G 209.

(3) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Bibl. nat., fonds fr., 6657, f° 223.

(4) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Ibid., f° 224.

Mais parmi les ecclésiastiques constitués en dignité, fallait-il entendre les doyens ruraux ? Le chapitre métropolitain s'y opposait. Le 26 août, il commettait le chanoine Philippe et l'archidiacre de Salins pour aller voir le marquis de Montauban et l'intendant et obtenir qu'ils empêchent la convocation des doyens ruraux. Il fut décidé, en outre, que le haut doyen du chapitre occuperait la première place après l'archevêque (1). Le 23 août, on communique au chapitre une requête que les doyens ruraux ont adressée à l'intendant pour obtenir leur convocation ; le chapitre décide d'y répondre en faisant valoir de nouveaux arguments (2).

Le 26 août, le chapitre décide qu'il se fera représenter par des commis et n'assistera pas en corps ; les commis furent les chanoines Franchet et l'archidiacre de Luxeuil. Ils reçurent des instructions écrites pour la défense des privilèges du chapitre (3), et le 29 août le chapitre leur donna procuration par-devant notaire. Le même jour, ils tinrent une réunion préparatoire avec les commis de l'archevêque (4).

L'assemblée eut lieu le 9 septembre (5). Elle s'ouvrit à huit heures du matin, par le chant du *Veni creator ;* on élut ensuite les députés, qui furent pour le premier ordre : Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon ; Pierre de Laurent, évêque de Belley ; et pour le deuxième ordre : Claude-Ignace de Laborey-Chargey, chanoine et théologal de la métropolitaine de Besançon, et François Parra, doyen du chapitre cathédral de Belley.

L'assemblée qui, suivant les instructions, se composait des évêques, abbés, députés des chapitres et ecclésiastiques constitués en dignité, ne manqua point de faire observer qu'elle ne voulait point être comprise dans le clergé de France et elle ne se sépara pas avant d'avoir déclaré et protesté que ladite députation ne puisse nuire ni « préjudicier aux droits, privilèges et exemptions du clergé desdits diocèses de Besançon et de Belley et sans qu'il puisse estre tiré à conséquence pour aucune union et dépendance du clergé de France pour raison du temporel. » Le procès-verbal fut signé : A.-P., archevêque de Besançon ;

(1) Archives du Doubs, G 209.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Loc. cit., f° 105.

Pierre, évêque de Belley ; Boisot, abbé de Saint-Vincent ; Parra, doyen de Belley. Ces quatre personnes étaient sans doute les seuls députés du premier ordre.

L'évêque de Belley profita de son séjour pour voir le saint Suaire, dont on lui fit une ostension extraordinaire, le 8 septembre, après la grand'messe (1), ainsi qu'il l'avait fait demander la veille au chapitre.

Nous ignorons si les doyens ruraux et les archiprêtres avaient siégé à l'assemblée ; ce n'était cependant pas le désir du roi, dont le ministre, le 12 septembre, écrivait à l'archevêque une lettre devenue inutile puisqu'elle arrivait après l'assemblée (2) : « J'ay rendu compte au Roy de la nouvelle difficulté que votre chapitre a fait de recevoir les archiprêtres dans l'assemblée provinciale que vous avez indiquée, et comme Sa Majesté a fait savoir ses intentions par sa lettre du 10 août dernier, sur la première difficulté qui avait été faite à l'égard des doyens ruraux, Sa Majesté se persuade que vous les avez pareillement suivies à l'égard des archiprêtres, lesquels peuvent et doivent être reçus dans vos assemblées, lorsqu'il s'agit de la discipline de votre diocèse, mais non pas dans une occasion comme celle où il s'agit de la députation à l'assemblée générale. C'est ce que Sa Majesté m'ordonne de vous faire savoir de ses intentions. »

Le 17 septembre, le chanoine Franchet rend compte au chapitre de l'assemblée de la province. Le chapitre a adressé au roi une lettre pour la sauvegarde de ses privilèges ; ou députera un chanoine à Paris dans le même but (3). Cependant, le 22 septembre, des tiraillements se font sentir entre le chapitre et l'archevêque, qui discute à ses chanoines le droit au titre de « Très illustres et révérends » ; le 21 septembre, on décide l'envoi de deux députés à Paris, puis le 31, M. de Laborey-Salans est seul désigné pour cette fonction. Il profitera de sa présence à Paris pour solliciter une indemnité au profit du chapitre, au sujet des nouvelles fortifications de la citadelle (4). Cette élection fut notifiée à l'intendant et au gouverneur. Le chanoine de Laborey reçut de ses confrères les instructions suivantes (5) :

(1) Archives du Doubs, G 209.
(2) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Loc. cit., f° 262.
(3) Archives du Doubs, G 209.
(4) Ibid.
(5) Reg. des secrétaires de la maison du roi. Loc. cit., f° 106.

« Instruction à M. le députez de la province de Besançon pour l'assemblée générale de Paris (1).

« La députation faitte par le diocèse de Besançon n'ayant esté que sur les lettres du Roy du 13 juillet dernier et paraissant peu conforme aux droits et anciens usages du diocèse, led. s^r députez empeschera autant qu'il pourra qu'on n'en tire aucune conséquence d'union ou de dépendance de ce diocèse avec l'ancien clergé de France, dans lequel led. diocèse n'entend point entrer par lad. députation. En cas de besoin led. s^r députez protestera.

« Que s'il estoit parlez dans lad. assemblée de nous unir à l'ancien clergé de France, led. s^r députez fera toutes les remontrances nécessaires pour l'empêcher, puisqu'il est du service de Sa Majesté que ce diocèse, à cet égard, demeure en l'estat où il est, pour les raisons connues aud. s^r députez et qu'il expliquera s'il est de besoin.

« Comme l'assemblée générale de Paris ne se fait que pour y traiter des moyens de pacifier les différends qui sont touchant la régale entre Notre Saint-Père le Pape et Sa Majesté, et pour réparer les contraventions aux décrets et concordats dans les affaires de Charonne et de Pamiers, s'il s'y traite de quelque autre matière qui puisse préjudicier aux droits, avantages, privilèges et estat présent de ce diocèse en quelque manière que ce soit, led. s^r commis s'excusera d'en délibérer, faute de pouvoir suffisant.

« Led. s^r commis rendra à Mgr l'archevêque et à Messieurs de l'illustre chapitre de Besançon tous les bons offices dont il sera capable, en rendant aux ministres la lettre qui lui sera donnée pour cette affaire.

« A l'esgard des frais de ceste députation, led. s^r députez se gardera de prendre aucuns deniers des agents généraux du clergé et ne consentira point que sa cotte soit comprise dans le répartement général qui se fera sur toutes les provinces du royaume, et en cas qu'il n'y soit point pourvu d'ailleurs, il demandera à Sa Majesté que ses frais soient levés sur ce diocèse à la manière accoutumée.

« Se confiant au surplus à la probité, prudence, zèle et affection dud. s^r députez. Par ordonnance : PHILIPPE. »

(1) Loc. cit., f° 106.

L'assemblée s'ouvrit à Paris solennellement le 1er octobre. Après deux séances préliminaires, la réunion générale fut renvoyée au 27 octobre. Elle s'ouvrit ce jour-là, dans l'église des Augustins. Nous ne pensons pas que ni l'archevêque ni le chanoine de Laborey aient assisté à ces séances. Il est vrai que leurs procurations y furent examinées le 1er octobre, immédiatement après celles de Paris, et qu'ils furent admis à représenter la province avec l'évêque et le doyen de Belley. En effet, bien que les procurations passées devant les notaires Billeret et Tornond fussent du 9 septembre 1681 (1), M. de Laborey était encore au chapitre le 31 octobre (2), où on le députa pour défendre à Paris les privilèges du chapitre ; il ne dut donc arriver à l'assemblée qu'après la Toussaint et nous verrons que Mgr de Grammont n'y vint jamais. Du reste, cela n'a rien d'étonnant ; les procurations des évêques de Lavaur, de Saint-Malo et de Glandève furent agréées le même jour, et cependant les procès-verbaux ne mentionnent l'arrivée de ces prélats que les 10, 13 et 17 octobre.

Le 30 octobre, l'assemblée nomme présidents l'archevêque de Paris et celui de Reims, qui sont les deux plus anciens métropolitains députés ; or Mgr de Harlay de Champvallon n'avait été intronisé qu'en 1670, et Mgr de Grammont eût été plus ancien s'il eût été présent, puisqu'il l'avait été en 1662.

Le même jour, quand il s'agit de répartir entre les provinces les frais de l'assemblée, c'est l'évêque de Belley qui prend la parole au nom du diocèse de Besançon ; cela démontre clairement l'absence de Mgr de Grammont (3).

M. de Laborey semble être arrivé peu après ; dans les séances suivantes, où l'assemblée se divise en commissions, nous le voyons nommé avec l'évêque et le doyen de Belley. Jamais on ne trouve le nom de Mgr de Grammont.

Le 3 février 1682 se tient l'assemblée qui pour le diocèse de Besançon avait le plus d'importance. On voulait en effet étendre le droit de régale aux diocèses qui n'étaient pas du clergé de France.

(1) Procès-verbaux et manuscrits. Archives nat., G8 664A.

(2) Archives du Doubs, G 209.

(3) Bibl. nat., nouv. acq. françaises, n° 3237, f° 107. On trouve un extrait prouvant que les droits de Besançon avaient été maintenus. Il est signé des secrétaires Courcier et Maucroix.

Les droits du diocèse étaient profondément menacés ; l'archevêque de Cambrai, un des prélats du clergé étranger, prend la parole contre la proposition. S'il eût été présent, Mgr de Grammont eût nécessairement pris la parole, au moins pour se rapporter aux raisons de l'archevêque de Cambrai ; c'est l'évêque de Belley qui, tout en reconnaissant son diocèse soumis à la régale, défend l'exemption de celui de Besançon, au nom de son métropolitain, et qui obtient gain de cause. C'est toujours d'ailleurs l'évêque de Belley qui prend la parole quand les intérêts du diocèse de Besançon sont en jeu.

Les 17, 18 et 19 mars, on discute les fameux « quatre articles » ou « libertés de l'Église gallicane. » Le 19, les quatre articles sont votés « par le sentiment unanime de toutes les provinces. » On n'aurait pu inscrire cette phrase au procès-verbal si, comme l'écrit M. Filsjean, Antoine-Pierre de Grammont, présent, n'eût pas voté la déclaration. Sa signature ne figure d'ailleurs pas au procès-verbal ; on n'y trouve que celles de l'évêque et du doyen de Belley et du chanoine « de la Bor (1). »

Pour compléter la correction de l'erreur des historiens de Mgr de Grammont, disons que ceux-ci ajoutent, ce qui, nous l'avons vu, est démenti par le procès-verbal, que le chanoine de Laborey ne signa pas la déclaration.

L'assemblée, répondant au bref *Paternæ caritati* qui annulait ses décisions relativement à la régale par une protestation délibérée le 11 avril, l'évêque et le doyen de Belley et le chanoine de Laborey se retrouvent parmi les signataires ; aucune mention de Mgr de Grammont (2).

L'assemblée, suspendue le 9 mai par le roi, puis définitivement clôturée par ordre du 29 juin, termine ses travaux, le 1er juillet, par une déclaration finale où elle censure vivement les actes du pape. Les trois députés de notre province ont encore signé cette déclaration (3).

Ainsi donc il est avéré que dans cette fameuse assemblée les deux députés du diocèse de Besançon tinrent une conduite différente.

1° L'archevêque n'y parut pas. Quel est le motif de cette absten-

(1) Archives nat., G8x664A, p. 943 à 948. La signature de M. de Laborey est à la page 957.

(2) Archives nat., G8x664A, fos 1083, 1085, 1087.

(3) Ibid., 1247, 1252.

tion ? Gérin (1) prétend qu'il fut excusé à raison de ses infirmités. Aucune mention de cette excuse ne figure dans les procès-verbaux ; il semble donc que Gérin a été induit en erreur et que l'archevêque, député de sa province, s'abstint de paraître, soit par désapprobation, soit par suite de ses multiples soucis dans un diocèse qu'il réorganisait, car il ne faut pas oublier qu'en 1682 Mgr de Grammont était encore dans la plénitude de son activité, soit que, n'ayant pas osé s'opposer à l'ordre du roi, il ait convoqué son assemblée provinciale, mais qu'il n'ait pas voulu prendre une part directe à un acte qu'il aurait considéré comme une atteinte grave aux privilèges de son diocèse.

2° Le chanoine de Laborey, au contraire, assiste aux séances et vote avec l'assemblée. Y a-t-il lieu d'en tirer des conséquences importantes sur l'état d'esprit du clergé comtois d'alors ? Nous ne le croyons pas : tout d'abord, un chanoine, député du deuxième ordre, n'étant point soutenu par la présence de son évêque, n'avait guère qualité pour faire opposition dans une assemblée de prélats, et il ne pouvait guère que suivre le mouvement, surtout que les deux autres députés de la province, dont l'évêque de Belley, allaient de l'avant dans cette direction pernicieuse ; et puis, il faut considérer que M. de Laborey appartenait à un chapitre, c'est-à-dire à un corps jaloux de ses prérogatives, les défendant pied à pied contre les évêques et même le pape, et jamais chapitre ne fut plus ardent à ce rôle que celui de la métropolitaine de Besançon. Le vote de M. de Laborey, c'était le dernier cri de l'indépendance du chapitre métropolitain, indépendance consacrée par plusieurs siècles et réglée par le Concordat germanique et qui, quelques années plus tard, allait sombrer lamentablement dans un pitoyable accord avec l'omnipotence de Louis XIV.

A. P.

(1) *Recherches historiques sur l'assemblée de 1682*. Paris, Lecoffre, 1870, p. 252.



A PROPOS DU « VIEUX SALINS »

L'auteur de *Mon vieux Besançon* a quitté un instant la ville soi-disant espagnole pour faire une excursion où les Comtois le suivront non moins volontiers : il a exploré le « Vieux Salins. » Ce chef-lieu de canton du Jura, ce long couloir à plusieurs branches, resserré entre le torrent et les montagnes couronnées du Belin et du Saint-André, a été aussi en quelque manière la capitale de la province. L'histoire classique l'a qualifié de *Burgundiæ caput ;* Boileau l'a placé entre Dole et Besançon, pour faire hommage de cette triple dépouille au conquérant de la Franche-Comté, et l'incendie qui l'a dévasté il y a quatre-vingts ans donne une valeur spéciale aux vestiges demeurés debout de son ancienne histoire. Ces vestiges, M. Gaston Coindre les a explorés une première fois dès 1862 ; en 1883, son œuvre artistique et littéraire avait déjà reçu sa première forme ; c'est seulement après un nouveau laps de vingt années qu'elle arrive au public. Les lecteurs des *Annales* ont eu à deux reprises un avant-goût de ce travail et connaissent notamment le tableau de la vie religieuse à Salins, autour de l'église Saint-Anatoile ; le livre les conduira un peu partout, à l'hôpital, à la saline, au collège, au quartier des vignerons, devant chacune de ces vieilles maisons qui gardent, au milieu du renouveau de la vie moderne, quelque chose de l'âme des ancêtres.

Le *Vieux Salins* porte ce sous-titre : *Promenades et causeries.* C'est dire qu'il constitue un album d'un genre à part, puisqu'ici la prose *illustre* le dessin, puisque l'artiste et l'écrivain ne font qu'un. Des compositions de M. Coindre, je ne saurais parler en juge compétent, ne pouvant que sentir comme tout le monde la vive impression de vérité finement rendue qui s'en dégage. Je me bornerai à recommander la curieuse série des quinze médaillons dispersés à travers les pages du livre et qui nous font connaître, par leurs spé-

cimens principaux, les délicates sculptures des stalles de Saint-Anatoile. Notre compatriote professe, et chacun de ses dessins en est la preuve, pour le passé monumental de son pays un respect, je dirai même une superstition peu susceptible de devenir contagieuse, dans notre temps surtout. La plume à la main, il dit leur fait aux barbares, quelque masque qu'ils empruntent. Il s'indigne contre le vandalisme, surtout quand il l'aperçoit avec les attributs de l'autorité publique. Il dénonce en passant ceux qui, en débaptisant les vieilles rues, s'imaginent frayer une voie nouvelle à l'esprit humain. De là à trouver que dans le présent les mœurs et les caractères dégénèrent comme le goût, il n'y a pas loin. On a accusé Charles Nodier de *misonéisme* sans que sa réputation en ait souffert. J'imagine que M. Coindre supporterait très allégrement de la part de certains lecteurs une accusation semblable, en homme qui ne sépare dans son culte de l'idéal ni la justice de l'art ni le bien du beau.

Dans ce livre, l'histoire a sa place, mais secondaire et présentée sous forme anecdotique et humoristique. M. Coindre a non seulement beaucoup vu, mais beaucoup retenu. Il a pénétré dans chaque maison, avec une curiosité que certaines personnes, m'a-t-on dit, ont regrettée, mais dont profiteront ceux qui, au pied des monuments, aiment à voir reparaître, dans le détail de leur existence intime, les familles et les individus d'autrefois. Il nous présente, au moins en silhouette et de profil, les Salinois qui, à des degrés divers, dans un rayon plus ou moins étendu, se sont fait connaître. Le nombre en est relativement considérable, car Salins, dans ses temps les plus prospères, n'a pas compté plus de 8,000 habitants. Beaucoup semblent s'être distingués par une originalité très prononcée; leur réputation a un goût de terroir, comme leur vin. Ceux qui se sont livrés à la politique se sont portés volontiers aux extrêmes. Tel au XVII[e] siècle Lisola, ce patriote exilé, ce publiciste errant, infatigable à écrire à l'adresse de l'Europe, pour la Franche-Comté, contre la France; tel pendant la Révolution Fenouillot, royaliste intransigeant, auteur de brochures imprimées à Neuchâtel, où il confessait en style badin sa foi politique ; assez faible d'ailleurs pour accepter de Napoléon un siège de magistrat, mais redevenu en 1815 inflexible contre les bonapartistes, de façon à continuer de rendre la justice au nom de Louis XVIII.

L'agent voyer Richardet personnifie ici les républicains de 1848. M. Coindre nous le montre parlant devant ses électeurs de « monter aux Thermopyles. » Si la tradition qu'on lui a transmise est rigoureusement exacte, il faut croire que le jour où Richardet coiffait le casque de Léonidas devant les vignerons, il *répétait* son unique discours comme député, celui du 10 août 1849, qu'on peut voir au *Moniteur*, entrecoupé de parenthèses telles que *Bravos ironiques*, *Hilarité générale*, etc. On y lira entre autres choses : « Je suis révolutionnaire, parce que la République est fille de la Révolution et que je suis fils de la République ; conséquemment, je dois aimer ma mère et ma grand'mère.... Quand l'étendard de la réaction se déploie, nous devons tous comme Socrate jurer de boire la ciguë pour le triomphe de la vérité. Nous déchirerons nos entrailles et, comme Léonidas, nous monterons aux Thermopyles pour combattre la tyrannie. » Ce réactionnaire inconscient, fidèle à Caton et à Socrate (pourquoi pas à Brutus comme ses *pères ?*), subit la proscription en 1851 et n'en resta pas moins oublié de ses concitoyens en 1870. Aujourd'hui ses excentricités oratoires permettent seulement de constater qu'il avait rapporté du collège quelques lambeaux d'histoire et de rhétorique. Quant à son passage dans les clubs salinois et à la tribune nationale, il fera songer à un mot digne peut-être d'avoir été prononcé à l'Académie de Pretin, mais sorti de la bouche d'une républicaine illustre, Mme Roland : « Quand les hommes s'assemblent, leurs oreilles s'allongent. »

La littérature et l'art, l'érudition et l'enseignement ont trouvé à Salins des représentants plus justement considérés que ceux de la politique. Dans cette petite ville où fut installée la première imprimerie comtoise et où naquit l'abbé d'Olivet, presque un grand homme au XVIIIe siècle, a vécu au XIXe un écrivain original, d'une rusticité voulue, Max Buchon, le poète réaliste, l'observateur méticuleux des mœurs de ses compatriotes, le révélateur du *Matachin* aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*. Beaucoup de professeurs y sont nés et y ont fait leur première éducation. Je lis dans une notice sur l'un d'eux : « Bien des hommes distingués sont sortis des collèges communaux, mais le petit collège de Salins mérite d'être remarqué entre tous par le nombre d'élèves de l'École normale qu'il a donnés à l'Université. Les uns et les autres.... n'ont réussi que par une force de volonté et de travail qui semble moins rare qu'ailleurs chez les élèves

de ce pays et aussi grâce à une aide mutuelle qui leur fait le plus grand honneur. » Pasteur dépend de ce groupe comme ayant habité Salins pendant sa jeunesse et Barbet s'y rattache en vertu de sa réputation acquise comme maître de pension à Paris. M. Coindre a croqué sur place (p. 232, 200, 265), d'après les souvenirs des contemporains, trois types caractéristiques de l'ancien monde universitaire, aujourd'hui côte à côte dans le cimetière, Bonvalot, Rolier, Considérant.

Bonvalot professa longtemps au lycée Charlemagne; c'était surtout un infatigable barbouilleur de papier, qui sema au hasard, dans sa prose et ses vers ultra-classiques, pour les oiseaux du ciel plus que pour les hommes, des idées qu'il croyait neuves. Il élabora un poème de la *Nature*, une *Théosophie*, un *Nouveau Décalogue*, etc. Comme à tant d'autres, l'ambition politique lui vint en 1848. Il sollicita sans succès les suffrages des Jurassiens et ne réussit qu'à se donner l'illusion d'être un homme de guerre à la tête d'une légion de la garde nationale parisienne. « Sa vieillesse désabusée peut-être fut aimable, » dit M. Coindre, qui ajoute non sans malice : « Officier de l'instruction publique à une époque où cette décoration n'était pas prodiguée aux danseuses et limonadiers, il n'arbora jamais son ruban violet. »

Rolier, à l'inverse de Bonvalot, n'a jamais passé pour un homme aimable, au contraire. C'était sans nul doute un excellent professeur, mais l'Université le connut surtout comme inspecteur général et lui fit la réputation d'un surveillant particulièrement incommode aux proviseurs, économes, etc. Cette nature de paysan jurassien présentait de singuliers contrastes. Rude de manières, facilement irritable, il ne ménageait ni ses inférieurs ni ses supérieurs. On le savait désintéressé, charitable, très délicat de sentiments à l'occasion, mais on l'attendait avec terreur là où il apparaissait pour ainsi dire le fouet à la main. On accusait ses tournées de n'être qu'une série d'embuscades et d'algarades inattendues. « Entraîné par son zèle pour découvrir la vérité, dit son biographe, il ne se montrait peut-être pas toujours assez difficile dans le choix des moyens pour y parvenir.... Un proviseur.... me disait qu'il sortait par la porte et rentrait par la fenêtre. La veille on l'avait accompagné jusqu'à la gare, il avait reçu, il avait fait les derniers adieux : le lendemain, de grand matin, il reparaissait au lycée. » A Salins seulement, où il revenait chaque année, on regardait, on saluait avec respect ce fils

de ses œuvres, heureux de reprendre un moment ses sabots et de suivre les vendangeurs, comme au temps de son enfance.

J.-B. Considérant appartient à une génération antérieure. Weiss l'a qualifié d'homme rare, capable d'acquérir par ses talents une réputation brillante. Nous ne voyons plus en lui à distance qu'un lettré à l'esprit orné et caustique, père par surcroît d'un utopiste célèbre. Sa carrière fut, au moins à ses débuts, assez agitée. Sans la Révolution, il fût sans doute demeuré à Salins, prêtre ou professeur de l'Oratoire, plus riche de connaissances que de foi et de piété. La Révolution le poussa aux armées, mais il n'y trouva ni gloire ni profit. Il parut rentré à peu près dans sa vocation lorsqu'en 1809, on le nomma secrétaire de l'Académie universitaire, à Besançon : encore ne tarda-t-il pas à donner sa démission et revint se mettre à l'ombre à Salins, derrière les murs de son collège. L'air natal lui semblait préférable en somme à toutes les fumées de l'ambition ; il était de la race de cet autre professeur jurassien, Philippe Perraud, qui ne voulait conquérir qu'à la Faculté de Besançon le titre de docteur ès lettres et assignait comme but suprême à ses désirs la place d'inspecteur d'Académie à Lons-le-Saunier. Considérant reçut en 1816, d'un gouvernement qu'il n'aimait guère, celle de régent d'humanités à Salins même. Au bout de quelque temps, on le fit passer en rhétorique, en lui octroyant un diplôme de bachelier ès lettres *honoris causa*, ce qui lui sembla le comble de l'humiliation. Dans une correspondance de lui qui m'a été obligeamment communiquée par M. le docteur Ledoux, on l'entend maugréer, se répandre en épigrammes violentes, en imprécations plus ou moins ornées contre les ultras, le parti-prêtre, tout ce qui contrariait les idées et les passions de sa jeunesse. Personnellement, que pouvait-il souhaiter ? Il jouissait d'une sorte de prééminence intellectuelle au milieu de ses concitoyens. A ses fonctions pédagogiques il avait joint celle de bibliothécaire, s'était fait maître de pension, dirigeait une imprimerie, et à travers ses occupations variées, élevait tant bien que mal sa famille : « Vous n'avez point d'enfants, écrit-il un jour à son correspondant bisontin, vous ne devinez pas les sollicitudes d'un père qui, dès le premier moment qu'il a reçu un enfant nouveau-né à son adresse, tremble que la nature ne lui ait octroyé un mauvais sujet ou un sot. Vous ne vous imaginez pas ses angoisses quand, après

vingt années de peines et d'ennuis, il voit ses craintes se réaliser. Voilà cependant notre position, nous autres planteurs de l'espèce humaine. Encore sommes-nous réduits à remercier Dieu, quand nous avons nourri une bête tout simplement, au lieu d'une bête féroce. »

J.-B. Considérant pensait alors à son fils aîné, surnommé par lui *bonhomme*, pour lequel il eût souhaité dans l'Université une carrière plus brillante que la sienne. *Bonhomme*, faute de talents et d'adresse, végéta dans d'infimes emplois et devait mourir régent au collège de Vendôme. Son cadet Victor, polytechnicien, officier du génie, abandonna les sciences exactes pour les rêveries sociales; il inventa le phalanstère, et a laissé la réputation d'un réformateur chimérique et généreux, qu'on n'eût pu qualifier ni de « bête féroce », ni de « bête tout simplement », bien qu'il ait été orné d'un attribut spécial et plaisamment classé dans le genre animal par les polémistes et les caricaturistes de 1848.

Une autre lettre de J.-B. Considérant est à citer. Elle a trait au fameux incendie du 27 juillet 1825. M. Coindre a emprunté le récit de cet événement à l'*Ermite en province*, Jouy, qui parcourait alors la région de l'Est et s'était renseigné auprès des témoins et des victimes. Voici ce qu'écrivait (3 août) le professeur-bibliothécaire, à peine sorti de la fournaise :

« *Olim Troja fuit*, mon cher camarade. Les trois quarts de Salins ne sont que charbons et décombres. Quelques édifices conservés, tels que l'hôpital, l'hôtel de ville, la saline, qui cependant a payé sa contribution, le collège et une partie des casernes sont tout ce qui reste debout dans le haut de la ville; ajoutez-y encore quelques maisons groupées autour de l'église Saint-Anatoile. Quant au reste, les propriétaires eux-mêmes ne reconnaissent plus que l'emplacement de leurs ci-devant domiciles. J'y suis pour un manoir, qui a représenté 7,000 livres à ma femme dans ses partages de famille, de sorte que si, conformément aux vœux des saints et saintes du temps présent, on m'expulse de l'Oratoire qui, sans moi, sans ma petite pension, au courage de laquelle je ne puis donner assez d'éloges, et surtout sans l'intrépidité de *bonhomme* qui, avec l'eau ou la hache, a coupé l'incendie cinq ou six fois sur les faîtes et les corniers de la comédie, ne serait à présent qu'une ruine, je serai de bivouac avec 1,700 ou 1,800 malheureux.

« On est encore, vous le pensez bien, dans le premier étourdissement, et après quatre-vingt-seize heures passées dans les flammes, la fumée et la poussière, on s'occupe à se débarbouiller et à se reconnaître. Dieu merci, mon éducation en matière de ravages vient d'être complétée. J'avais vu des villes prises d'assaut, où la philosophie du soldat n'avait pas laissé un effet, mais au moins les édifices subsistaient. J'avais vu une pauvre ville brûlée depuis longtemps ; c'était la solitude et le silence des antiques cadavres des cités du désert. Il me restait à voir un incendie général en exercice, je l'ai vu, je n'ai plus rien à désirer. Je puis chanter le *Nunc dimittis*.

« Adieu, mon cher camarade ; à part les fatigues et l'accablement physique, nous nous portons passablement, quoique respirant la vapeur embrasée qui s'exhale de ce sol de feu, assez semblable à celui que Milton donne à Satan pour se reposer après sa chute. Vous connaissez le capitaine Barbe ; il est venu avec les voitures de vivres que Dole expédiait à notre secours : Voilà, lui disais-je, une miniature de Moscou. — Oh ! vous êtes plus proprement exploités ; Moscou vous en redoit.... Mes sœurs ont perdu leur magasin, et mon frère jusqu'à ses outils de relieur.... »

Considérant n'ajoute pas ce que M. Coindre rappelle, qu'il laissa brûler sa maison afin de sauver la bibliothèque, dont il fut désormais, à tous titres, le conservateur. Ce Salinois, enraciné en quelque sorte au milieu des ruines, faillit être enlevé malgré lui à ce triste spectacle. Comme il continuait à narguer les hommes du pouvoir, on ne crut pouvoir mieux le punir de ses opinions hautement manifestées qu'en l'éloignant de son pays. Six mois après l'incendie, il recevait sa nomination au collège de Sarlat. Il regimba devant cet exil, que la bienveillance du recteur fit bientôt commuer en congé. Considérant put ainsi mourir et être enseveli, l'année suivante, au milieu des siens.

En ajoutant quelques traits aux esquisses à la plume de M. Coindre, je me suis laissé aller à l'imiter, à causer un peu au hasard et à faire causer les morts. Un seul mot encore sur la partie matérielle de l'ouvrage. On y reconnaît la main d'un collaborateur aussi expérimenté que discret, du « maître imprimeur » aujourd'hui disparu, M. Paul Jacquin, auquel l'auteur, par un sentiment délicat de gratitude posthume, a dédié son livre.

L. Pingaud.

UN CAPITAINE FRANC-COMTOIS

CHRISTOPHE DE RAINCOURT

(Suite)

V.

Nous voici arrivés au moment où le nom de Christophe de Raincourt va sortir de la pénombre pour s'inscrire en traits de feu dans les annales de notre province. C'est aussi le moment du « second, mais extrême péril, auquel nostre Bourgongne se rencontra, plus grand péril incomparablement que le premier, car au premier le prince de Condé prit nostre lion par la teste selon les ordres de Richelieu, sans se donner garde que Dole estoit forteresse pleine de gendarmerie et munitions ; mais à cette fois Richelieu changeant de main et corrigeant sa faute assaillit le lion par les flancs, par trois divers endroits esloignez l'un de l'autre (1). » Si la Franche-Comté ne succomba pas à cette triple attaque, elle en fut redevable aux habiles mesures de ses défenseurs, ainsi qu'à la lassitude qui s'empara de ses ennemis, quand ils virent que, pour vaincre l'obstination de ces « chiens enragés (2), » il fallait, suivant le mot d'un capitaine français, les abattre jusqu'au dernier à coups d'épée (3).

Quinze jours après la retraite de l'armée du duc de Lorraine, le vicomte d'Arpajon partit de Louhans à la tête de 5 à 600 chevaux

(1) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 174.

(2) C'est le nom que donnait aux Franc-Comtois une lettre interceptée au commencement de l'année. Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 3.

(3) Montglat, *Mémoires*, t. I, p. 129.

et de 1,000 à 1,200 fantassins et vint assiéger le château de Chevraux. Situé sur une hauteur d'un accès difficile, ce château avait été en partie détruit par le maréchal de Biron (1) en 1595 (2) : il n'en reste aujourd'hui que quelques pans de murs et les ruines des deux tours rondes qui flanquaient l'enceinte au sud-ouest. Les défenseurs n'étaient guère que quatre-vingts; ils avaient pour chef un simple sergent d'infanterie, Jean Simard, dont le marquis de Saint-Martin avait récemment reconnu la bravoure en lui délivrant des patentes de capitaine (3); à ce soldat de fortune était réservé l'honneur de prouver que

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud (4).

Le 16 mai, les Français mirent en batterie les deux pièces qu'ils avaient amenées, mais, bien qu'ils lâchassent plus de trois cents volées de canon contre l'endroit le plus faible de l'enceinte dans la journée du 17, ils ne réussirent qu'à écrêter le parapet. Le vicomte d'Arpajon commanda alors deux attaques pour le lendemain, l'une à la brèche, l'autre à la porte d'entrée, que couvraient deux tours carrées. Elles échouèrent l'une et l'autre : les robustes Franc-Comtois renversèrent dans le fossé les échelles appliquées aux murs; lorsque les grenades leur manquèrent, ils s'armèrent de briques, de carreaux ; ils firent rouler sur les Français des barriques et des quartiers de roc, et le pied de la muraille fut promptement dégarni d'assaillants. Vainement le feu fut-il mis à la porte : derrière les ais brûlés les soldats de Louis de Séverac trouvèrent une masse de

(1) Charles de Gontaut, duc de Biron, maréchal et amiral de France, gouverneur de Bourgogne et de Bresse, fils d'Armand de Gontaut, baron de Biron, maréchal de France, et de Jeanne, dame d'Ornezan et de Saint-Blancard.

(2) A. Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, t. II, p. 113. .

(3) « L'ennemy avoit assiégé le château de Chevraux, mais à l'approche de nos troupes il s'est retiré. J'ay donné institution de capitaine au sergent Symard pour avoir courageusement maintenu led. chasteau, en mesme temps que j'ay faict arquebuser quelques déserteurs de milice et mourir le praticien qui avoit vilainement rendu le chasteau de Laubespin. » Le marquis de Saint-Martin à la cour, Grozon, 2 mai 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 218.

(4) T. Corneille, *Le comte d'Essex*, acte IV, scène III. Un grand magistrat a dit à propos de la mort ignominieuse infligée à Jean Simard : « Ce n'est pas le gibet qui rend infâme, mais la cause. » Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 6 juin 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 3.

terre qui obstruait complètement l'entrée. Le général français prit alors les plus déterminés de ses hommes, qu'il lança de nouveau sur la brèche; les officiers venaient en queue pour brûler la cervelle à quiconque branlerait. Cette fois, l'assaut réussit. Jean Simard se retira dans le donjon, dont les Français firent sauter un pan de mur au moyen de la mine; il se réfugia ensuite dans une tour, où il continua de combattre jusqu'au moment où, voyant les siens débordés, il sauta par une fenêtre qui donnait sur des escarpements rocheux. En tombant, il se rompit une jambe et ce fut dans cet état que les ennemis le trouvèrent : tous ses compagnons s'étaient fait tuer plutôt que de demander quartier (1). Furieux d'une résistance qui lui coûtait un capitaine et quarante soldats tués, outre un nombre de blessés encore plus considérable, le vicomte d'Arpajon fit pendre le malheureux commandant avec un prêtre qui s'était rencontré dans le château (2).

On devine quelles alarmes l'attaque d'une place aussi voisine excita à Lons-le-Saunier. Christophe de Raincourt ne se troubla pas, car ses espions l'avaient exactement renseigné sur les forces de l'ennemi, mais les habitants ne mirent pas en doute qu'après avoir pris Chevraux le comte d'Arpajon ne vint les attaquer ; le bruit des canons français les remplit de crainte, et ce fut alors que, décimés par la peste (3) et tremblant à chaque instant de voir arriver les Français, ils résolurent de recourir à la protection d'en haut. Le 17 mai, les représentants de la cité s'assemblèrent dans l'église des Cordeliers, et là firent vœu qu'après la cessation de la guerre et de la peste deux

(1) « La résolution des assiégez y a paru en ce que la pluspart d'entr'eux se sont fait tuer plustôt que de se rendre. » *Gazette de France*, extraordinaire du 29 mai 1637 : *La prise du fort chasteau de Chevreaux, dans la Franche-Comté, par le vicomte d'Arpajoux*. Cf. Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 5 v° ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 163.

(2) Un contemporain raconte que les assiégeants ne firent de quartier à personne, « sauf au commandant et ung chapelain ; le premier s'estant voulu sauver fut tué et depuis pendu à une fenestre, et le chapelain pendu dans la court. » Le sieur d'Andelot-Tromarey au magistrat de Champlitte, Gray, 25 mai 1637 (Bibl. de Gray).

(3) Le 13 mai, l'échevin Duplan représentait que « la peste se rangraigeoit et croissoit de jour à aultre, » que partant il lui était impossible de vaquer à la visite des malades et des morts aux gages que lui avait alloués le conseil de ville. Un peu plus tard, il était lui-même barré. Délibérations des 13 et 14 mai 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

familiers de l'église de Saint-Désiré, deux cordeliers, deux capucins et deux membres du magistrat se rendraient à pied à Notre-Dame de Gray (1), y feraient dire une messe et y offriraient un tableau votif; ils promirent, en outre, s'il plaisait à Dieu de leur épargner les horreurs d'un siège, de s'abstenir à l'avenir de manger de la chair ce jour-là (2).

Le ciel parut entendre les prières des Lédoniens, car, trois jours après, on apprit que le vicomte d'Arpajon avait pris le chemin de Pont-de-Vaux pour rendre compte au duc de Longueville du succès de son expédition. Christophe de Raincourt rappela à Lons-le-Saunier deux compagnies qu'il en avait fait sortir par crainte de la peste (3) et demanda pour elles des logements. Le maïeur lui ayant représenté que les deux tiers des maisons étaient barrées, il consentit à ce qu'on construisît pour ses soldats des baraques, et des commissaires allèrent dans les montagnes acheter des planches dans ce but. On invita les villages voisins à fournir des corvées pour travailler aux fortifications; des grains furent tirés des châteaux du ressort; on songea même à établir un magasin de vins; enfin, à deux lieues à la ronde, tous les hommes qui avaient porté les armes depuis six mois furent mis en demeure de se rendre à Lons-le-Saunier avant le 15 juin (4). Ce dernier ordre émanait du marquis de Saint-Martin, qui s'apprêtait à enlever aux Français le pont de Voujaucourt pendant que le duc de Lorraine tiendrait tête à Bernard de Weimar; c'était la conséquence des résolutions prises au conseil de guerre tenu le 13 mai à Fraisans (5).

(1) Sur la dévotion de nos aïeux à la Vierge miraculeuse qu'on révérait dans la chapelle des capucins de Gray, cf. *Procession à Notre-Dame de Gray en 1631*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 485; *Votum emissum a reverendis ac illustribus dominis d. decano et canonicis ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ, die 28 mensis septembris anno 1636* (Besançon, 1636, in-fol.); le P. de Montépin, *Histoire abrégée des merveilles opérées dans la Sainte Chapelle de Notre-Dame de Gray* (Gray, 1757, in-12); l'abbé Villerey, *Essai historique sur le pèlerinage de Notre-Dame de Gray* (Besançon, 1864, in-12); E. Longin, *Vœu de Dole à N.-D. de Gray* (Dole, 1897, in-12).

(2) Pièces justificatives, XXXIX.

(3) Ces deux compagnies étaient la compagnie colonelle du régiment et la compagnie du sieur de Mont-Saint-Ligier.

(4) Délibérations des 28 mai et 1er juin 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(5) Sur ce conseil de guerre, cf. Petrey-Champvans et Buson à la cour,

La levée ordonnée par le gouverneur porta le nombre des défenseurs de Lons-le-Saunier à environ quinze cents hommes : les six compagnies de Christophe de Raincourt présentaient un effectif de six cents fantassins (1); la milice bourgeoise et les retrahants formaient le surplus de la garnison (2); tous, au surplus, étaient déterminés à faire courageusement leur devoir.

Cependant, stimulé par le cardinal de Richelieu, qui rêvait toujours de mettre la main sur les salines du comté de Bourgogne, le duc de Longueville se décida à envahir de nouveau le bailliage d'Aval; il avait sous ses ordres huit régiments d'infanterie; la cavalerie dont il disposait pouvait monter à 2,000 chevaux. Le 21 juin, il partit de Branges (3) et vint camper à deux pas de la frontière. Avant de franchir celle-ci avec le gros de ses troupes, il envoya le sieur de Guitry (4) à la découverte. Peu s'en fallut qu'un escadron du marquis de Conflans ne fût enlevé par cette reconnaissance (5) : il perdit une cornette et un guidon et laissa aux mains de l'ennemi la plus grande partie de ses bagages. Quelques coureurs poussèrent jusqu'à Lons-le-Saunier et se montrèrent près du couvent des Urbanistes. A leur

Besançon, 11 mai 1637; le marquis de Saint-Martin à la cour, Vaudrey, 13 mai 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 218; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 169.

(1) Cela résulte d'une déclaration du maïeur de Lons-le-Saunier portant que « le sieur colonel de Raincour se faisoit payer pour son estat major et pour chacun mois mille frans et pour huict planes de huict compagnies, y comprises les deux qui sont à Savigny, pour chacune quatre cens frans, et pour les soldartz d'une chacune compagnie trois cens douze frans dix sols, qui revenoit par mois le tout à six mille sept cens frans, sans comprendre deux mille cinq cens frans de vin que l'on délivre par chacun mois. » Délibération du 28 mai 1637. — Arch. de Lons-le-Saunier.

(2) M. Vayssière porte à 2,500 hommes le nombre des défenseurs de Lons-le-Saunier. C'est une erreur sur laquelle je ne crois pas devoir insister. Il est également faux que les forces du duc de Longueville s'élevassent à 20,000 hommes : elles n'atteignaient même pas la moitié de cet effectif; Christophe de Raincourt se persuadait même que le général français n'avait avec lui que 3,000 hommes.

(3) Branges, village du département de Saône-et-Loire, arrondissement et canton de Louhans.

(4) Philippe de Chaumont, seigneur de Guitry, maréchal de camp des armées du roi, fils de Jean de Chaumont, seigneur de Guitry, lieutenant général des armées du roi, et d'Anne de Champrond, dame de Villecoy.

(5) Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 28 juin 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 5.

vue, Christophe de Raincourt jugea le moment venu d'exécuter la résolution qu'il avait prise dès son entrée dans la ville : le faubourg des Dames fut incendié (1); on répartit la milice bourgeoise entre les différents points de l'enceinte; le mestre de camp assigna à chaque capitaine son poste de combat; un messager fut dépêché au parlement de Dole pour réclamer du secours (2) et les habitants des faubourgs furent invités à rentrer dans la ville.

Il était temps : dès le lendemain soir, les Français investissaient le château de Courlaoux, dont le commandant capitula dans la matinée du 23 juin, lorsqu'il eut vu le premier fossé comblé et que, sous la protection de leur artillerie, les assiégeants se disposaient à jeter des fascines dans le second (3). Le 24, le duc de Longueville établit son quartier général à Montmorot et alla lui-même reconnaître le flanc sud-ouest de Lons-le-Saunier. De ce côté, les Franc-Comtois occupaient le couvent des Capucins; retranchés derrière les murs de l'enclos, ils pouvaient difficilement y être forcés sans canon; leur feu commandait la plaine et rendait périlleuses les approches du faubourg de Saint-Désiré. Le général français ordonna qu'on les délogeât de ce poste avancé : les troupes désignées pour l'attaque se massèrent sous le coteau de l'Ermitage et des pièces furent mises en batterie près des sources salées; au sixième coup, une brèche fut ouverte dans les murs. Le régiment de Normandie (4) s'élança à l'as-

(1) B. Prost, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IV, p. 63.

(2) Nous n'avons pas la lettre de Christophe de Raincourt au parlement, celui-ci l'ayant immédiatement envoyée au gouverneur. V. La cour au marquis de Saint-Martin, Dole, 25 juin 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 219.

(3) *Gazette de France*, extraordinaire du 6 juillet 1637 : *La prise de trois chasteaux et de la ville de Lyon-le-Saulnier, avec trois enseignes gangnées sur les ennemis dans la Franche-Comté, par le duc de Longueville.* — Pièces justificatives, XLII; *Mercure françois*, t. XXII, p. 103.

(4) Normandie était le premier des *petits vieux :* c'est le nom qu'on donnait alors aux régiments entretenus à conduite, qui venaient après les *quatre vieux :* Picardie, Piémont, Champagne et Navarre. Son mestre de camp Achille de Longueval, seigneur de Manicamp, maréchal de camp des armées du roi, se trouvait à Colmar, dont Louis XIII l'avait nommé gouverneur, et le régiment était commandé par le sieur d'Espanelle, lieutenant-colonel, qui obtint plus tard une compagnie dans le régiment des gardes et périt au siège de Trino.

saut et fut accueilli par une grêle de balles; un enseigne tomba frappé à mort aux côtés de l'officier qui commandait les enfants perdus (1); un autre officier fut blessé près du canon. Toutefois la disproportion des forces était trop manifeste : Christophe de Raincourt envoya dire à ses soldats de se retirer, ce qu'ils firent après avoir mis le feu à la paille entassée à l'avance dans les bâtiments; deux corps de logis brûlèrent entièrement; il n'y eut que l'église et un corps de logis neuf qui échappèrent aux flammes. Sur le soir, le duc de Longueville vint voir la position emportée par ses troupes et permit aux religieux restés dans le couvent de rentrer à Lons-le-Saunier; le gardien des capucins (2) étant venu le trouver à Montmorot, il lui exprima ses regrets de l'incendie des bâtiments (3) et lui accorda une sauvegarde, ce qui n'empêcha pas le lendemain un détachement de cavalerie de piller les provisions de la maison de campagne des enfants de saint François (4).

Dans la nuit du 24 au 25, Christophe de Raincourt fit brûler les maisons restées debout dans les faubourgs des Dames et du Louvatan. Ce n'était pourtant pas de ce côté que les Français songeaient à assaillir la ville : leur objectif était le faubourg de Saint-Désiré, et le vicomte d'Arpajon eut ordre de s'en rendre maître au point du jour, pendant que le régiment d'Enghien (5) attaquerait une redoute

(1) Campion, *Mémoires*, p. 96.

(2) Ce religieux était le P. Gilbert Talbert, de Pennessières, qui, entré en religion le 13 janvier 1609, mourut à Besançon le 9 septembre 1642. Les annales manuscrites des capucins du comté de Bourgogne en parlent comme d' « un homme savant, adonné à l'oraison, doué d'une douceur et d'une vertu si exemplaire et tant estimé des séculiers que, passant par les rues, jusqu'aux dames se prosternoient en terre pour luy baiser les pieds. » — Arch. de Sainte-Claire de Poligny.

(3) « Le prince reçut fort humainement le R. P. gardien, tesmoigna qu'il regrettoit l'incendie du couvent, dit que Raincour estoit un mauvais homme de l'avoir fait brusler, que son dessein estoit de le conserver et y loger. » B. Prost, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IV, p. 64.

(4) M. Vayssière dit que les cavaliers français entrèrent à la Lième le 24 juin, mais les annales manuscrites des capucins du comté de Bourgogne rapportent que ce « fut le jeudy, lendemain de saint Jean-Baptiste. »

(5) Créé en 1622 pour le fils aîné du prince de Condé, le régiment d'Enghien avait été presque aussitôt cassé; reconstitué en 1635, cassé de nouveau en 1650, puis rétabli en 1667, il prit le nom de Bourbon en 1686. Ce corps avait fait partie, l'année précédente, des troupes qui assiégeaient Dole.

construite au-dessus des vignes, à l'entrée du faubourg de la Fusterie. Le faubourg de Saint-Désiré n'était pas fortifié, mais on y avait élevé des retranchements ; tous les endroits ouverts étaient fermés par de fortes palissades, et le mestre de camp avait envoyé sur ce point ses soldats les plus aguerris.

La nuit dut paraître longue aux malheureux Lédoniens, car le voisinage du danger cause souvent plus d'émotion que le danger lui-même; aucun d'eux ne parla néanmoins de se rendre; c'était pour leurs foyers qu'ils allaient combattre; les femmes et les filles s'étaient réfugiées au couvent des Cordeliers ; errantes dans les cloîtres ou prosternées au pied des autels, elles attendaient en silence que le bruit de la fusillade leur annonçât que leurs époux, leurs fils et leurs frères étaient aux prises avec l'ennemi. Quant aux soldats, ils étaient soutenus par la confiance qu'ils avaient en leur chef; les capitaines les encourageaient à se montrer dignes de ceux qui avaient défendu Dole ; bon nombre d'entre eux se souvenaient d'ailleurs du jour où ils avaient vu disparaître à l'horizon les derniers escadrons du prince de Condé.

Aux premières lueurs du matin, l'action s'engage brusquement. Le régiment d'Enghien s'empare sans grande peine de la position qu'il a été chargé d'enlever : tous les défenseurs de la redoute sont passés au fil de l'épée (1). Au faubourg de Saint-Désiré la résistance se prolonge davantage : le régiment de Normandie éprouve des pertes sensibles ; tous les officiers sont obligés de payer de leur personne pour entraîner les soldats (2). Assaillis de plusieurs côtés à la fois, les Franc-Comtois luttent avec l'énergie du désespoir, mais la valeur ne peut suppléer au nombre ; ils sont écrasés et un de leurs drapeaux tombe aux mains de l'ennemi (3). Alors ils mettent le feu aux maisons et battent en retraite. Deux barricades avaient été éle-

(1) Pièces justificatives, XLII ; *Mercure françois*, t. XXII, p. 103.

(2) Henri de Campion nous a conservé les noms de plusieurs capitaines du régiment de Normandie. Parmi eux se trouvait le chevalier Renaud de Sévigné, qui commanda plus tard, pendant la première Fronde, le célèbre *régiment de Corinthe;* « homme d'un esprit studieux, qui avoit beaucoup de lecture et qui, depuis son enfance, avoit toujours été dans la guerre ou à la cour », c'est lui que la spirituelle marquise appelle dans ses lettres à Mme de Grignan *mon bon oncle de Sévigné.*

(3) Pièces justificatives, XLII.

vées en avant du mur d'enceinte : c'est derrière cet obstacle qu'ils tentent de se reformer; malheureusement les flammes les y suivent et embrasent en un clin d'œil les baraques en planches qui ont servi de logement aux soldats. Les Français profitent du désordre que l'incendie jette parmi les défenseurs des barricades; ils refoulent ceux-ci dans la ville et se répandent ensuite dans le faubourg pour piller les maisons qui brûlent.

Cette première partie du drame s'est accomplie en moins de trois heures. Christophe de Raincourt ne peut plus se flatter de sauver Lons-le-Saunier, mais il entend faire son devoir jusqu'au bout : mêlés à la milice bourgeoise, ses hommes s'abritent derrière les remparts, d'où ils fusillent les assiégeants, pendant que les habitants s'efforcent d'éteindre le feu, qui du faubourg a gagné les premières maisons de la ville. Cependant le duc de Longueville fait mettre trois pièces en batterie vis-à-vis de la partie la plus faible de l'enceinte, et, de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, celle-ci n'endure pas moins de deux cents coups de canon. Le régiment de Rebé (1) a remplacé le régiment de Normandie : bien qu'atteint d'un coup de feu au bras, son mestre de camp reste sur le théâtre du combat; un de ses officiers reçoit à ses côtés une mousquetade dans la cuisse (2). A la fin, l'artillerie française ouvre dans les murs une brèche que les assiégés cherchent inutilement à réparer; le sieur de Guitry fait jeter des fascines dans le fossé ; tout se prépare pour l'assaut et il ne reste aux Franc-Comtois qu'à vendre chèrement leur vie : comment résisteraient-ils à des assaillants trois fois plus nombreux, que des régiments frais sont prêts à soutenir? Derrière eux l'incendie continue ses ravages et d'épaisses colonnes de fumée montent dans les airs. Voyant l'impossibilité d'arrêter les progrès du feu, Christophe de Raincourt fait dire à ses capitaines de rassembler leurs compagnies et de se retirer avec elles. Cet ordre ne peut s'exécuter sans que les Français remarquent un certain ralentissement dans le tir des assiégés : ils escaladent la brèche et pénètrent presque sans résistance dans la ville (3); s'orientant tant

(1) Régiment levé en 1635 par Philibert de Rebé, fils de Zacharie de Rebé, baron d'Amplepuis, et d'Isabeau Popillon.

(2) Pièces justificatives, XLII.

(3) « M. de Raincourt et les habitans ne pouvant plus tenir le faubourg y

bien que mal à travers les rues que les flammes changent en une véritable fournaise, ils se dirigent vers le château, dont on s'empresse de relever le pont-levis; dans leur précipitation à gagner cet asile, plusieurs habitants ont péri (1).

Alors commence une de ces scènes inoubliables où le fond de la bête humaine se montre dans toute sa hideur. « L'imagination, dit un historien, demeure frappée de terreur, en évoquant les figures sinistres ou affolées, les scènes de carnage et de pure sauvagerie, renfermées en ce seul mot : le *sac*. Tout le monde les connaît, elles ont traîné dans toutes les histoires, ces descriptions effrayantes de la triple folie combinée du vin, du sang et de la chair (2). » Ce qu'on a vu, deux ans auparavant, à Tirlemont (3), se renouvelle à Lons-le-Saunier. Sourds à la voix de leurs chefs, les vainqueurs se dispersent dans la ville, disputant à l'incendie les dépouilles des malheureux bourgeois; meubles, vêtements, ustensiles de ménage, tout leur est bon; c'est à qui, parmi eux, chargera ses bras de plus de butin. Soudain un cri retentit : « Aux Cordeliers! » La soldatesque vient d'apprendre que les habitants ont porté dans ce couvent leurs objets les plus précieux; elle s'y rue avec une véritable frénésie; elle enfonce les portes; les femmes et les filles sont déshonorées sous les

mirent le feu : il s'embrasa si horriblement qu'il prit aux tours et portes de la ville et de là aux maisons, et par la violence d'un vent survenant de moment à autre passa de rue en rue, de sorte que les habitans pour sauver leur vie furent contraints de quitter la place et se jeter aux mains des ennemis peu moins pitoyables que ce cruel élément. » Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 28 juin 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 5 v°.

(1) « Nous donnâmes, quand on s'aperçut que le feu prenoit à la ville, quoique la brèche ne fut guère praticable; mais Rincourt voyant tout en feu fit retirer les gens de guerre et les personnes les plus considérables dans le château; plusieurs se noyèrent dans les fossés en se pressant trop de passer sur le pont, et entr'autres la plus belle fille de la ville. » Campion, *Mémoires*, p. 96.

(2) Vte d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. III, p. 101.

(3) Au mois de juin 1635, les troupes françaises alliées aux Hollandais s'étaient emparées de la ville de Tirlemont, où elles avaient commis toutes sortes d'atrocités. Cf. Relacion verdadera de lo que ha passado en la villa de Terlimon por los dos ex^tos Frances y Olandes, ympressa el año de 1635 y traducida de frances en la lengua castellana por Ber^do de Zevallos y Arce. — *Mss. Chifflet*, t. LXIX, fol. 351; Le maréchal de Châtillon à Servien, du camp de Brassen, 14 juin 1635. — Aubery, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 487; Pontis, *Mémoires*, t. II, p. 142.

yeux de leurs maris et de leurs pères avec des raffinements de cruauté indicibles (1) ; vieilles ou jeunes, aucune n'échappe à la fureur bestiale des envahisseurs ; on viole, on tue pour le plaisir de tuer ; puis, le feu est mis au monastère et l'incendie étouffe les plaintes et les gémissements des victimes. De là, les soldats retournent aux Capucins, où ils brûlent le corps de logis neuf (2) et jettent au vent les reliques de l'église (3). Les officiers assistent, impuissants, à ces exécrables forfaits (4). Toute la nuit, les flammes montent vers le ciel, et, au matin, il ne reste guère d'une des plus jolies villes du bailliage d'Aval qu'un amas de ruines fumantes (5).

E. Longin.

(A suivre.)

(1) « L'ennemi ne laissa d'entrer à la faveur de l'embrasement, piller et saccager tout, spécialement aux PP. Cordeliers, où s'estoient retirés tous les principaux et les filles et femmes, et ne pardonna à aucune de ce sexe, vieilles ni jeunes, qu'il ne forçât, en présence des maris et pères, avec des cruautés et violences que les Turcs ne pratiquèrent jamais. » B. Prost, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IV, p. 64.

(2) Id., *op. cit.*, t. IV, p. 65.

(3) Les soldats français firent de même dans les autres églises ; « les autels, les sanctuaires, les chasses et les os des corps saincts ne furent non plus espargnez que les ballieures des hostelleries. » Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgogne*, fol. 6.

(4) « Les soldats ne trouvant point de résistance firent tous les maux dont ils se purent aviser, et le feu qui s'étendoit de tous côtés les rendoit encore plus licencieux. La plupart des femmes furent violées et les biens échappés au feu, pillés. Tout cela me fit une pitié que je ne puis exprimer, mais l'on ne pouvoit rien empêcher. » Campion, *Mémoires*, p. 97.

(5) Ce fut dans la nuit du 25 au 26 juin que la ville acheva de brûler. Les annales manuscrites des capucins du comté de Bourgogne placent à tort l'incendie des faubourgs « le 27 juin, jour de S[t] Jean et S[t] Paul ; » mieux informées, les clarisses de Poligny déclarent que la ville fut prise « le lendemain de S[t] Jean-Baptiste de l'année 1637. » *Annales de Sainte-Claire de Poligny* (publiées avec une introduction et des notes par M[me] Émile Longin), p. 12. Cf. Le duc de Longueville à Richelieu, Lons-le-Saunier, 27 juin 1637. — Affaires étrangères, *France*, t. MDLXXIX, fol. 159.



MÉLANGES & COMPTES RENDUS

Les oiseaux du chasseur, leurs mœurs, leur chasse, *par* Albert Blass. — *Paris, Hachette,* 1904, *in-8 de* 300 *pages.*

Pour mériter le titre de chasseur, il ne suffit pas de s'affubler d'un costume spécial, de s'armer d'un fusil et de battre la plaine en compagnie d'un ou de plusieurs chiens. Il y a chasseurs et chasseurs, et entre les uns et les autres, il peut y avoir autant de différence qu'il en existe entre un simple baigneur d'eau douce et un marin de profession.

Le métier de chasseur, pour réussir, exige la réunion de nombreuses conditions. Il faut faire acte d'intelligence, de ténacité, d'endurance, savoir diriger son chien, connaître à fond les mœurs du gibier, tirer avec sang-froid et à propos. Ce sont autant de qualités indispensables au chasseur, car si une seule fait défaut, le succès est compromis, et le succès seul fait le chasseur.

Le métier de chasseur ainsi entendu est donc l'un de ceux qui mettent en jeu le plus de facultés intellectuelles et physiques, et l'expérience nécessaire ne peut s'acquérir en une seule campagne, même avec les plus heureuses dispositions. Celui-là seul connaîtra toutes les ressources de cet art difficile qui s'y sera adonné dès sa première jeunesse.

M. Blass, notre compatriote, qui a su par une rare exception réunir en sa personne tant de qualités diverses, fait part aujourd'hui au public d'une expérience de quarante années de chasse. Habitant la campagne, initié à la chasse depuis l'âge où il a eu la force de porter un fusil, il connaît à fond les secrets de l'art cynégétique, et son récit est une bonne fortune pour ceux qui le pratiquent. Les années n'ont guère affaibli chez l'auteur cette ardeur juvénile, et en lisant ces pages vécues on voit tout le plaisir que l'auteur éprouve encore à

suivre son chien *coulant* une compagnie de perdreaux, à voir l'alouette *dalter* sur le miroir et à abattre une bécasse *passant* à la lueur crépusculaire d'un soir de printemps.

Un fervent admirateur de la nature, un patient observateur pouvait seul écrire un pareil livre. En sa compagnie les mieux instruits apprendront encore mille choses nouvelles, car malgré le proverbe connu, qui jette une juste défiance à l'égard de tant de chasseurs, on peut ajouter toute créance aux faits énoncés dans ce livre, qu'on pourrait intituler avec raison : *Guide du chasseur dans la Haute-Saône*. Lorsque les faits énoncés arrivent plus rarement et présentent moins de vraisemblance, M. Blass prend soin de documenter son récit et nous fixe à la fois sur les lieux et sur les dates.

A l'occasion, on découvre dans l'auteur un véritable poète. Il nous en fait lui-même l'aveu discret dans ces lignes où il nous explique tout le plaisir qu'il éprouvait jadis à aller dès l'aube à la passe de la bécasse : « Le sacrifice du sommeil matinal, écrit-il, était parfois pénible, mais mon tempérament de rêveur trouvait toujours, même en l'absence de la bécasse, une douce compensation à être témoin du réveil de la nature et des êtres animés. C'est là que j'ai constaté que l'alouette est la première à saluer l'aurore. »

L'ouvrage aura deux volumes et comprendra deux parties : 1° la chasse au chien d'arrêt ; 2° les chasses sans l'aide du chien.

Le premier volume, seul paru actuellement, traite de la chasse au chien d'arrêt en plaine, au bois et au marais. Il concerne la caille, la perdrix, la gelinotte, le faisan, la bécasse, la bécassine, le râle, la marouette, la poule d'eau et la foulque. Les alouettes ont un chapitre spécial plein d'intérêt pour tous ceux que passionne cette chasse si agréable à l'arrière-saison.

Ce premier volume a eu un plein succès, et au nom de tous les chasseurs nous saluons déjà avec joie la publication prochaine du volume suivant, qui décrira les chasses que l'on fait ordinairement sans chien, à l'égard des grives, ramiers, tourterelles, pies, oiseaux de proie, etc. L'ensemble constituera un véritable manuel de chasse pour tous ceux qui s'adonnent à cet exercice dans le genre ordinaire et simple de notre région, c'est-à-dire en terrain banal, hors des chasses gardées et repeuplées.

Une expérience déjà longue, appuyée de notes journalières, nous

a fourni sur cette matière des données assez précises qui concordent complètement avec le récit de l'auteur : aussi estimons-nous que cet ouvrage restera comme un sincère témoignage pour le temps où le gibier, devenu déjà si rare aujourd'hui, aura disparu complètement, et quand les espèces détruites ne figureront plus qu'à titre de curiosité dans les cabinets d'histoire naturelle. Ce temps n'est pas si éloigné qu'on pourrait l'imaginer, car, en dépit des apparences, l'État fait trop peu d'efforts pour la conservation du gibier.

Ajoutons que cet ouvrage a sa place marquée dans toute collection franc-comtoise, car le récit a pour théâtre la vallée de la Saône, et il intéresse tout spécialement la faune de la Franche-Comté.

Gaston DE BEAUSÉJOUR.

Relations françaises du siège de Dole (1636), *par* Émile LONGIN. — *Dole, Paul Chaligne,* 1903, *in*-8 *de* 95 *pages.*

Le siège de Dole de 1636 est surtout connu par les récits des Franc-Comtois acteurs et contemporains de l'événement, Boyvin, Petrey de Champvans et Girardot de Nozeroy. M. Longin, à qui nous devons déjà plusieurs études sur cette période héroïque de notre histoire, a pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de compléter son œuvre en publiant les articles que la *Gazette de France* a consacrés à la tentative de Richelieu pour mettre la main sur la Comté. La collection de la *Gazette de France* est rare, elle ne se trouve dans aucune des bibliothèques de la province, et nous devons remercier M. Longin de nous mettre sous les yeux les notes hebdomadaires par lesquelles le journal, protégé et surveillé par Richelieu, tenait au courant ses lecteurs des événements qui se passaient au comté de Bourgogne. Ce n'est pas que la physionomie du drame de 1636 soit modifiée sensiblement par cette publication ; mais les projets, les espérances, les fanfaronnades des assiégeants, puis leurs désillusions, leur déconvenue finale, y sont prises sur le vif ; c'est un tableau déjà connu, mais vu d'un point de vue nouveau et dont quelques détails sont mis en relief, si les grandes lignes n'en sont pas changées. Avec une abondance et une précision auxquelles il nous a depuis longtemps habitués, M. Longin accompagne le texte de la *Gazette* de nombreuses notes qui, sauf deux ou trois points où il avoue l'inutilité de

ses recherches, sont de nature à satisfaire, sur les personnages et sur les faits, les curiosités les plus difficiles. A. B.

L'infaillibilité du pape et le Syllabus : *étude historique et théologique, par* Paul Viollet, *membre de l'Institut, professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'École des chartes. — Besançon, Jacquin ; Paris, P. Lethielleux, in-8 de 115 pages. — Prix : 2 fr.*

En publiant cette brochure, qui se présente sous le patronage du Comité catholique pour la défense du droit et avec l'*imprimatur* de Mgr Petit, archevêque de Besançon, il semble que M. Viollet a voulu, je ne dirai pas convertir, mais amener à une plus juste appréciation de la doctrine catholique les hommes mêmes qui en sont les ennemis les plus acharnés, tels que MM. Trarieux, Louis Havet, Clémenceau, Franck Puaux, et même aussi peut-être M. le sénateur Delpech ! Nous souhaitons qu'il réussisse dans cette œuvre difficile. Du moins rend-il aux catholiques le service de réunir une collection de textes authentiques et de faits historiques qui donnent leur véritable sens à la définition de l'infaillibilité pontificale. Il apprend à ceux qui l'ignoraient que cette infaillibilité n'est pas une invention du concile de 1870, qu'elle est une tradition de l'Église, qu'elle a ses limites, dont l'histoire ecclésiastique fournit des preuves nombreuses et convaincantes, et que dans les termes où le concile l'à définie, elle laisse à la liberté des catholiques un champ assez vaste pour qu'ils n'aient rien à envier sur ce point à leurs adversaires. Il réduit à sa juste mesure la portée du *Syllabus*, que les ennemis du catholicisme ont exagérée en s'aidant souvent des imprudences de maladroits apologistes ; il démontre l'excellence du principe de la supériorité du spirituel sur le temporel, si souvent reprochée à l'Église catholique, et qui, si l'on veut bien y réfléchir, bien loin de lui être spéciale, lui est commune avec l'humanité tout entière ; il conclut enfin en commentant le mot de saint Paul aux Romains : *rationabile obsequium vestrum.*

On nous permettra d'ajouter une critique. Le public auquel s'adresse d'habitude M. Viollet est un public spécial, rompu aux diffi-

cultés des études historiques et juridiques. Peut-être, en écrivant sa brochure, n'a-t-il pas fait un effort suffisant pour modifier son mode d'exposition et mettre à la portée de la masse des lecteurs un livre utile à tous et qui, sur bien des points peut-être, ne sera compris que de quelques-uns. A. B.

Essai sur la vie et les œuvres de Christophe de Forstner (1598-1668), *humaniste et chancelier de la principauté de Montbéliard, par* E.-F.-P. Beaulieu (*fragments*). *Montbéliard, Imprimerie montbéliardaise*, 1903, *br. in-8*.

Le regretté Eugène Beaulieu avait laissé inachevées ses thèses pour le doctorat ès lettres. En même temps que M. Ch. Godard publiait la thèse française sous ce titre : *Les Gabelles sous Louis XIV*, chez M. Berger-Levrault, aux frais de la veuve de son ancien élève, M. Georges Lods insérait dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard* la partie rédigée en français de la thèse latine, en y joignant plusieurs documents inédits copiés aux Archives nationales par son ami Eugène Beaulieu. Un tirage à part a été fait ensuite. La brochure que nous analysons renferme quelques renseignements importants sur les relations de Forstner avec la cour de France, ses efforts pour maintenir l'indépendance du comté en réclamant à Louis XIII un traité de protection, un curieux projet d'annexion au comté des villes de Delle et de Belfort en 1634, la crainte que les bandes suédoises inspiraient aux Montbéliardais, et le projet du gouvernement français de rester possesseur de Montbéliard, pour mettre l'Alsace à l'abri des Espagnols, isoler plus complètement la Franche-Comté de l'Empire et en rendre la conquête plus facile.

C'est seulement par ce point que le travail de M. Beaulieu touche à l'histoire de la Franche-Comté. Les érudits qui s'occupent de celle de Belfort et de l'Alsace sauront apprécier la valeur des renseignements qu'il renferme.

Nous souhaitons que M. Georges Lods trouve les facilités nécessaires pour publier un jour une seconde brochure sur l'administrateur et l'humaniste que fut Georges Forstner. G.

CHRONIQUE

Bien que cette revue ait pour principe de ne pas s'occuper des choses de la politique, nous ne pouvons cependant faire autrement que de constater et de déplorer la tristesse et le deuil que jette en ce moment dans bien des cœurs l'exécution de la loi contre les congrégations enseignantes. Ces nombreuses écoles qui se ferment, ces pensionnats qui procèdent à leur dernière distribution de prix, ces religieux et ces religieuses qui s'apprêtent à prendre le chemin de l'exil, ces enfants qui versent des larmes sur le départ de leurs maîtres et de leurs maîtresses, tout cela est un tableau navrant et répand comme un nuage sombre au milieu des splendeurs d'un magnifique été.

De telles mesures, ordonnées au nom d'une « majorité » qui prétend représenter le pays, sont au contraire réprouvées par la grande majorité du pays. Quels hommes sont donc nos gouvernants ? De quel droit soumettent-ils leurs concitoyens à de telles épreuves ? Et quel bénéfice attendent-ils de ces persécutions ?.... Les pays étrangers vont s'enrichir du dévouement de tous ces religieux qui se prodiguaient sans compter à l'instruction des enfants du peuple. Les contribuables français, qui succombent déjà sous le fardeau formidable de leurs impôts, vont voir leurs charges encore aggravées par la nécessité d'établir de nouvelles écoles aux lieu et place de celles qu'on supprime. Les familles chrétiennes, principalement dans la classe pauvre, regretteront toujours les Frères et les « bonnes sœurs » et souffriront dans leurs sentiments intimes de ne plus pouvoir faire donner à leurs enfants l'éducation qui avait leur préférence.

Encore une fois, quel avantage peut résulter de tout cela ? On a donné comme prétexte à ces mesures le rêve d'une « unité morale » irréalisable, et elles ne peuvent en réalité avoir d'autre effet que d'ac-

croître les haines et les dissensions et de reporter à un avenir toujours plus éloigné le moment où la France trouvera enfin la paix, la seule paix dont puissent jouir les peuples ici-bas, dans la tolérance et dans la liberté !

* * *

L'Exposition des Primitifs français, qui a été organisée à Paris sous la direction de notre savant compatriote M. H. Bouchot, a révélé l'existence indépendante d'une école de peinture française aux XIVe et XVe siècles. Elle en a manifesté clairement le caractère propre, un réalisme sincère et discret, dont les mérites peuvent s'opposer sans désavantage à ceux de l'élégance italienne et de la somptuosité flamande. Mais si les qualités collectives des peintres français sont dès maintenant reconnues, bien des incertitudes subsistent en ce qui concerne les écoles provinciales, comme pour la plupart des attributions. Sans doute, les critiques, stimulés par l'actualité que l'Exposition vient de donner à ces questions, s'efforceront de rendre à chaque artiste et à chaque centre de production ce qui leur est dû. Ils nous apprendront, quelque jour, ce qu'il faut revendiquer pour notre Franche-Comté des peintures désignées aujourd'hui comme provenant d'une « école de l'est de la France. »

En attendant, nous avons eu plaisir à retrouver au pavillon de Marsan une œuvre qui a fait partie du patrimoine artistique de notre pays : les deux volets du triptyque donné à l'église de Marnay par Laurent de Gorrevod. Parmi les miniatures exposées dans une des salles de la Bibliothèque nationale, nous avons rencontré, non sans surprise, des armoiries comtoises, mêlées aux écussons auvergnats de l'Armorial de Guillaume Revel. N'y aurait-il point là un faux généalogique du genre de ceux que le trop célèbre J.-B. Guillaume a introduits, partout où il a pu, pour la plus grande gloire des familles qui lui étaient chères ?

* * *

L'Académie de Besançon a tenu sa seconde séance publique de l'année le jeudi 16 juin, dans la grande salle de l'hôtel de ville. L'assistance était choisie et relativement nombreuse, vu le jour et la saison, qui invitaient bien plus à la promenade qu'à l'étude.

Le président, M. Guillemin, a ouvert la séance par la lecture d'un

discours fort bien écrit, et d'une fine critique, sur le maître franc-comtois Gérome, peintre et sculpteur, décédé le 11 janvier dernier.

M. le docteur Baudin a pris ensuite la parole pour lire son rapport sur le concours d'économie politique. Un seul concurrent s'était présenté. Son mémoire sur « l'industrie du lapidaire en Franche-Comté » est la description exacte et intéressante d'un art qui n'est guère exercé que dans un coin du Jura. L'histoire et les procédés de cet art y sont parfaitement étudiés, mais l'économie politique n'y est abordée que dans le chapitre traitant des salaires. Bien que cette étude ne réponde qu'en partie aux conditions du programme, son auteur, M. Victor Noury, percepteur à Septmoncel, a obtenu de l'Académie une mention très honorable, avec une médaille de 200 fr. M. Guiraud, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Besançon, a prononcé ensuite son discours de réception. Bien que choisi hors de Franche-Comté, le sujet qu'il a traité n'en a pas moins vivement intéressé. C'était une promenade pittoresque et amusante au pays de Fra Diavolo, au cours de laquelle le jeune et savant professeur a raconté les derniers épisodes du brigandage en Italie.

Après la réponse de M. le président, la parole a été donnée à M. le chanoine Panier pour la lecture de son rapport sur le prix d'éloquence. Les concurrents avaient pris pour sujet de leurs études deux écrivains franc-comtois bien connus, Charles Nodier et Théodore Jouffroy. M. Léon Lambelin, étudiant à Dijon, ne nous a rien révélé de nouveau sur le premier ; M. Perrolaz, professeur de philosophie au collège de Baume-les-Dame, nous a donné une étude plus courte, mais plus solide et plus serrée sur le second. L'un et l'autre ont mérité une médaille de 150 fr.

*
* *

La Société d'émulation du Doubs s'est réunie le samedi 25 juin, au palais Granvelle, lieu ordinaire de ses séances. L'ordre du jour ne portait que sur un seul point : *Organisation du congrès des sociétés savantes de Franche-Comté.*

On sait que chaque année, depuis quatre ans, sous le nom d'*Association franc-comtoise*, se tient un congrès auquel sont conviés les membres des diverses sociétés savantes de la région. L'année dernière, cette réunion s'est tenue à Lons-le-Saunier, et il a été décidé qu'en 1904 elle aurait lieu à Besançon. La date du congrès a été fixée

au lundi 1er août. Les différentes sections (sciences, histoire et archéologie) et la séance générale trouveront place au palais Granvelle.

A la fin de la séance, M. Thuriet, président, a donné lecture de quelques pages d'un mémoire de M. le capitaine Jeanneney sur les sièges de Besançon. Ce travail, qui peut être bon au point de vue stratégique, ne nous a paru, dans ce qui en a été lu, apporter aucun élément nouveau à un sujet déjà amplement et savamment traité par M. le commandant Ordinaire dans son ouvrage sur les deux sièges de Besançon.

Le samedi 9 juillet, la Société d'émulation s'est réunie de nouveau pour traiter des dernières mesures à prendre pour l'organisation du congrès. Puis M. Jules Gauthier a fait une communication orale sur « une enseigne révolutionnaire du département du Doubs », retrouvée par lui en Bourgogne. Il s'agit d'une plaque emblématique d'environ un mètre de hauteur sur quatre-vingts centimètres de largeur, en tôle, portant, comme ornements au repoussé, un fer de pique ou de hallebarde, entouré de feuilles de laurier et surmonté du bonnet phrygien. Cette plaque s'emmanchait à une hampe et a été probablement portée comme enseigne dans quelques fêtes révolutionnaires. Reléguée dans les greniers de la préfecture, elle avait été emportée, dans son déménagement, par un préfet de 1848, et a été achetée à la vente mobilière faite après la mort de ce fonctionnaire. M. Gauthier émet le vœu que cet étrange objet soit placé au musée archéologique.

* * *

Parmi les ouvrages récompensés cette année par l'Académie française, nous signalons les suivants :

Le Roman d'un petit bourgeois, par M. Billot, qui obtient 500 fr. sur le prix Montyon, et dont les principales scènes se passent dans le Jura ;

Le cardinal de Rohan-Chabot, par M. Baille, qui obtient 500 fr. sur le prix Juteau-Duvignaux. Nous avons rendu compte aux lecteurs des *Annales* du savant travail de notre compatriote.

* * *

C'est un Bisontin, M. Becquet, qui a obtenu cette année la médaille d'honneur du Salon pour la sculpture. M. Becquet a été l'élève de

Rude; il eut une médaille de bronze à l'Exposition de 1878 et une médaille d'or en 1900. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1898. On a de lui au Luxembourg un *Saint Sébastien* et un *Ismaël*, un *Rude* au Louvre, un *La Bruyère* à l'Hôtel de ville, etc. Il a exposé au Salon de 1904 deux marbres : un *Joseph en Égypte* et un *Christ mort* qui comptera parmi ses créations les plus nobles.

Besançon possède plusieurs morceaux de M. Becquet : le *Doubs* de la promenade Granvelle; *Bonne femme comtoise*, au musée; *Sœur Marthe*, place de l'Hôpital; la statue de la place de Flore; *Saint Jean*, bas-relief de la façade de la cathédrale; *la Danse*, au Casino des bains; *La Moricière*, terre cuite au musée d'art décoratif; *Victor Hugo*, sur la place Granvelle. On doit encore à M. Becquet un *Saint Sébastien* et une *Vierge* à Saint-Ferjeux; une *Vierge* de bronze, à Notre-Dame du Chêne.

*
* *

Des travaux ont été récemment exécutés au lac de Chalain, près de Marigny, par une Compagnie d'éclairage électrique, pour mettre en communication ce lac avec la rivière d'Ain et y déverser une partie de ses eaux. Au cours de ces travaux, qui ont eu pour effet d'abaisser le niveau du lac, on a découvert des vestiges d'habitations lacustres, avec de nombreux objets préhistoriques, haches de pierre, pointes de flèches et de lances en silex, poinçons en os, cornes de cerfs, etc. On a aussi trouvé, enfouie sous les dépôts qui recouvrent les rives, une pirogue formée du tronc creusé d'un énorme chêne, mesurant 9^{m}35 de longueur sur 0^{m}75 de largeur ; la proue est terminée par une sorte d'éperon, tandis que l'arrière s'évase absolument comme dans les bateaux de construction moderne. Au fond et un peu sur l'arrière se trouve une ouverture carrée de huit centimètres de côté environ, fermée par un bouchon de chêne, et qui devait servir, selon toutes probabilités, à établir un mât.

C'est le plus grand et le plus beau spécimen du genre qui existe en France. On l'a transporté au musée de Lons-le-Saunier.

*
* *

La cartomanie qui sévit actuellement dans toute l'Europe a à son actif d'avoir occasionné la naissance, entre tant de nullités ou de sottises, de quelques intéressantes publications ; les curiosités et les

types locaux lui devront en particulier d'avoir été mis en lumière par des artistes doués souvent d'un talent très appréciable. Tel est le cas de la série de « scènes bisontines » éditées par la maison Delagrange et dues au crayon habile de Charles Ducat. Pleines de vie et de mouvement, pittoresques et réelles à la fois, ces scènes intéresseront tous les Comtois, qui souhaiteront de voir s'en continuer la publication.

*
* *

Notre collaborateur M. E.-C. Gaudot a parlé dans la dernière livraison des *Annales* du poète Gabriel Vicaire, dont les remarquables *Émaux bressans* ont été si luxueusement réédités au prix de 5 fr. par la librairie parisienne Henri Leclerc (in-18 de 288 p.). A ceux qui s'intéressent aux productions du charmant poète, nous signalons aujourd'hui une plaquette intitulée : *Livingstone*, écrite en 1875, à l'occasion d'un concours ouvert par l'Académie française et auquel Gabriel Vicaire avait pris part. Ce petit poème sur l'illustre explorateur anglais était resté inédit et il faut savoir gré à M. Georges Vicaire d'avoir mis au jour la jolie production de son cousin (Vendôme, impr. Empaytaz, in-12 carré de 12 p. Tiré à 100 exemplaires).

*
* *

Quelques jours de retard dans la publication du numéro de juillet-août des *Annales franc-comtoises* nous permettent de donner à nos lecteurs un compte rendu de la réunion des sociétés savantes de la province (Association franc-comtoise). Cette réunion s'est tenue au palais Granvelle, le lundi 1er août, sous la présidence de M. Thuriet, avocat général.

La séance s'est ouverte à neuf heures et, après quelques mots de bienvenue du président, les membres du congrès se sont divisés en trois sections qui se sont réunies en trois salles différentes pour entendre et discuter les travaux annoncés au programme. Ne pouvant donner l'analyse de tous ces travaux, nous en citerons au moins les auteurs et le titre.

Section d'archéologie

Communications :

M. Feuvrier. — 1° Production de photographies de la station lacustre de Chalain.

2° Découverte d'une fourchette de fondeur de l'âge de bronze, à Tavaux (nov. 1903).

3° Notes archéologiques sur Rochefort.

M. Fevret. — Spatule mérovingienne trouvée en décembre 1903 à Chaussin (Jura).

M. J. Gauthier. — L'art bourguignon et l'art comtois aux xve et xvie siècles.

M. l'abbé Brune. — Les statues de l'Ecole dijonnaise à la cathédrale de Besançon.

M. Girardot. — La cité lacustre récemment découverte à Chalain.

M. Grosjean. — Découvertes préhistoriques dans la cité lacustre de Clairvaux (Jura).

Section des sciences

M. Merle. — L'exploitation du minerai de fer dans la Franche-Comté.

Docteur Marceau. — Sur la structure du cœur des mollusques et celle des muscles adducteurs des acéphales.

M. Clémençot. — Dosage de l'acidité des moûts et des vins au moyen du calcarimètre Clémençot.

Section d'histoire

M. l'abbé Fromond. — Note sur un manuscrit franc-comtois récemment découvert, concernant l'histoire des Carmélites dans le duché et le comté de Bourgogne.

M. Pajot. — Note sur les limites entre le territoire des Séquanes et celui des Rauraques sous la domination romaine.

Note sur le fondateur et le nom de la ville de Bâle.

M. Prost. — Étude sur les États en Franche-Comté au xive et au xve siècle.

M. l'abbé Rossignot. — Un livre de raison franc-comtois au xviiie siècle.

M. l'abbé Perrod. — Moïse, évêque du Jura.

M. J. Gauthier. — La politique de la maison de Chalon, au xiiie siècle.

A onze heures et demie, le congrès s'était réuni en séance plénière, dans laquelle furent émis plusieurs vœux : invitation à toutes les sociétés et aux amateurs de déposer à la bibliothèque de Besançon

toutes les photographies présentant quelque intérêt documentaire sur la Franche-Comté (sites, monuments, mœurs, coutumes) ; rédaction du dictionnaire biographique franc-comtois, dont les éléments seraient centralisés et revus par la Société d'émulation du Doubs. A cette séance, le congrès a décidé que l'Association franc-comtoise se réunira l'an prochain à Belfort, sous la présidence de M. Philippe Berger, président de la Société belfortaine d'émulation.

La séance publique s'est ouverte à trois heures dans la grande salle du palais Granvelle. La température accablante et aussi les vacances commencées à cette époque ont empêché cette séance d'être suivie comme elle le méritait. Dans un discours fort bien écrit et très bien lu, M. Thuriet rappelle aux congressistes que ce palais dans lequel ils se trouvent réunis a été, sous les Granvelle, un musée dans lequel s'entassaient tous les trésors de l'art, qu'il fut pendant quelques jours la résidence de Louis XIV, pendant un certain nombre d'années celle du gouverneur de la province, et qu'enfin il donnait heureusement asile aux sociétés savantes. Il a quelques mots d'éloges délicats à l'adresse d'Ulysse Robert, type du Franc-Comtois laborieux et ami de sa province, et de M. Jules Gauthier, nommé récemment correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

La parole est ensuite donnée à M. Charles Sandoz, qui lit un mémoire très intéressant et très curieux sur la restauration de l'hôtel de ville. Il ne ménage pas ceux qui voudraient faire disparaître nos vieux monuments pour leur substituer des bâtisses modernes, banales et sans caractère artistique.

M. Fevret, professeur au collège de Dole, donne ensuite lecture d'un long travail sur le séjour et les opérations militaires de Jules César en Franche-Comté. Ce savant travail eût été mieux écouté s'il avait été moins long et lu par une température moins élevée.

M. Gaiffe, professeur au lycée Victor Hugo, a vivement intéressé son auditoire par la lecture de son mémoire sur un auteur dramatique comtois du XVIII[e] siècle, Arnoul Mussot, lequel a écrit de nombreuses pièces et pantomimes parlées qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais qui abondent en traits d'esprit.

M. Gazier, le jeune et savant bibliothécaire municipal de Besançon, fait au congrès une charmante communication sur notre compatriote Charles Nodier. Il s'agit d'un manuscrit récemment découvert, auto-

biographie de Nodier et œuvre de jeunesse, qui nous révèle son auteur sous des traits qui ne sont pas toujours édifiants. Mais on peut soupçonner Charles Nodier de s'être quelque peu calomnié. M. Gazier a traité avec beaucoup d'art ce sujet délicat.

Enfin, M. Charles Beauquier a quelque peu écourté une notice sur les conventionnels du Doubs : Seguin, Alexandre Besson, Vernerey, Michaud, Monnot et Quirot. D'ailleurs, le bruit de la rue et la voix un peu faible du lecteur n'ont pas permis de le suivre parfaitement.

Après la séance, les congressistes ont visité la bibliothèque et les musées. Le lendemain, mardi, ils ont vu la citadelle, la cathédrale, l'archevêché et, le soir, à trois heures, l'observatoire.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Les « jambes à la comtoise. » — L'expression *jambes à la comtoise* fut non seulement usitée au XVIIIe siècle, mais même, dans certaines familles, au XIXe. Je me souviens fort bien de l'avoir entendu employer. Elle ne flattait guère nos compatriotes ; de là probablement la désuétude où elle est tombée.

Pour qui observera attentivement la structure physique des Franc-Comtois, il est facile de discerner la grosseur des genoux de notre race et surtout leur direction de dehors en dedans. Tout au contraire de ceux dont les deux jambes forment une parenthèse au travers de laquelle un boulet serait tiré sans crainte de blessure, les genoux comtois se rapprochent l'un de l'autre, tant par leur grosseur que par leur direction, ce qui donne à notre marche une lourdeur que d'aucuns trouvent peu gracieuse, mais dont nous console l'aptitude à la marche la plus longue et la plus fatigante. Cette conformation était parfois exagérée, mais alors on disait plaisamment : « Un tel *bat briquet* en marchant. »

Comme complément curieux, j'ajouterai que, chez quelques quadrupèdes de notre province, certaines articulations tendent volontiers à se rapprocher outre mesure. Les chevaux de race comtoise ont souvent les jarrets trop rapprochés, ce qui détermine dans la marche une direction qui n'est plus parallèle à l'axe du mouvement général.

En langue sportive, on qualifie ces animaux de *clos de derrière*. En langage comtois, on les appelle tout simplement *jarretiers*. Au temps où l'on était moins pressé, tout en travaillant assez pour conserver à la patrie sa prospérité et son influence extérieure, le puissant courant commercial qui s'écoulait alors entre Lyon et Strasbourg était surtout convoyé par notre nombreux roulage. Ses chevaux, élevés dans la montagne du Doubs, autour de Maîche, ou dans celle du Jura, du côté de Nozeroy, traînaient, sans fatigue apparente, des poids de 2,500 à 3,000, sur nos côtes souvent abruptes. Quant à leurs conducteurs, ils venaient en grand nombre du pays jurassien nommé le Grandvaux, d'où le nom de Grandvalliers donné indistinctement aux conducteurs de notre roulage comtois. Je crois me rappeler que beaucoup de ces puissants traîneurs étaient *jarretiers* et que tous les Grandvalliers, marcheurs infatigables, étaient ornés de jambes à la comtoise. VAULCHIER.

Outhier. — La *Biographie générale* publiée par Firmin-Didot donne les documents suivants sur ce Franc-Comtois d'une honorable famille du Jura. Il est né le 16 août 1694, à la Charre-Jousserans, près de Poligny ; il est mort à Bayeux le 12 avril 1774. Après de bonnes études à Poligny, Dole et Besançon, il embrassa la carrière ecclésiastique. Nommé vicaire à Montain (Jura), il se livra avec un tel succès à son goût pour les observations astronomiques que l'Académie des sciences le nomma, le 1er décembre 1731, l'un de ses correspondants. Appelé à Paris, M. de Luynes, évêque de Bayeux, se l'attacha comme secrétaire. En 1735 il accompagna Maupertuis, chargé de prendre la mesure du degré au cercle polaire. C'est au retour de ses expéditions scientifiques qu'il rédigea son *Journal d'un voyage au nord fait en 1736 et 1737*, imprimé à Paris en 1744, avec dix-huit planches dessinées par l'auteur.

Je possède cet ouvrage assez rare. Il renferme, sur les usages religieux des Lapons et sur les travaux de Maupertuis, des détails intéressants.

La famille Outhier est actuellement représentée par Mme Guyenot et Mme Prost, née Outhier, mère de M. Prost, savant archiviste à Paris. Jules DUFAY.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Publications franc-comtoises (1)

(Les sommaires de revues ne comprennent que les articles se rapportan à la Franche-Comté)

LES GAUDES. *1er juin 1904 :* — *C. Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *A. Jeanneney :* Mon ami Charlot (fin). — M. Henri Bouchot à Besançon. — Le poète Sébastien Leconte. — Les artistes franc-comtois aux Salons (suite). — Poésies, par *L. Duplain* et *G. Strarbach.*

16 juin 1904 : — *C. Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux merciers (suite). — *E. T. :* Besançon et le département du Doubs en 1804 (d'après un annuaire de l'an XII). — Just Becquet, sculpteur bisontin. — *C. Le Bressan :* Le poète Sébastien-Charles Leconte. — Poésies, par *A. Guenin* et *P. Voucet.*

1er juillet 1904 : — *C. Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux merciers (suite). — *A. Guenin :* Mademoiselle Lucienne. — *G. Strarbach :* Le pompier de carton. — *E. T. :* Besançon et le département du Doubs en 1804 (d'après un annuaire de l'an VII). — *C. Gros :* Musée intime. — Poésies, par *Mercator, M. Galliot* et *G. Cunche.*

16 juillet 1904 : — *C. Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *C. Cam :* Le chant du sentier. — *E. T. :* Besançon et le département du Doubs en 1804 (d'après un annuaire de l'an XII) (suite). — Poésies, par *Ch. Gros, G. Strarbach, E.-C.-M., A. Duvaut, L. Duplain.*

REVUE VITICOLE, AGRICOLE ET HORTICOLE DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BOURGOGNE. *20 juin 1904 :* — *F. Vuillermet :* Chronique. — *P. Gervais :* Utilisation pratique des bouillies soufrées. — *J.-M. Guillon :* Influence des porte-greffes sur la qualité des vins (suite). — *Roy-Chevrier :* Sur l'état actuel de la question des producteurs directs. — *A. Clerc :* De l'orientation à imprimer à la viticulture jurassienne (suite). — *L. Pi-*

(1) Toute publication dont un exemplaire a été déposé au bureau des *Annales franc-comtoises* est l'objet d'un compte rendu dans la revue ou d'une annonce dans le bulletin bibliographique.

card : Les engins grêlifuges à Nuits-Saint-Georges (suite). — *C. Potrat :* Le chou de Bruxelles en culture dérobée. – *M. Perrod :* La Franche-Comté pittoresque : Le couvent des Jacobins à Poligny.

20 juillet 1904 : — *F. Vuillermet :* Chronique. — *P. Gervais :* Utilisation pratique des bouillies soufrées (fin). — *Roy-Chevrier :* Sur l'état actuel de la question des producteurs directs (suito). — *J.-M. Guillon :* Influence des porte-greffes sur la qualité des vins (suite). — *J. Durand :* L'acétate de cuivre en viticulture. — *G. Héron :* Renseignements sur la valeur culturale des principaux hybrides (fin). — *M. Perrod :* La Franche-Comté pittoresque : Le couvent des Jacobins à Poligny (fin).

II. — Revues de Paris et autres publications

Revue des Deux Mondes. *15 juin 1904 :* — *Paul Bourget :* Un divorce (suite). — *René Millet :* La lutte pacifique entre la France et l'Angleterre. — *Émile Ollivier :* Fêtes et points noirs. L'exposition universelle et l'entrevue de Salzbourg. — *P. Banet-Rivet :* L'évolution de l'industrie métallurgique. — *Camille Bellaigue :* Les époques de la musique. La renaissance française. — *Charles Benoist :* Comment on capte le suffrage et le pouvoir. La « machine ». — *Cesse Mathieu de Noailles :* Poésie. — *René Doumic :* Revue littéraire. Le centenaire de George Sand. — *T. de Wyzewa* : Revues étrangères. Un roman philosophique anglais. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine. — Bulletin bibliographique.

1er juillet 1904 : — *Paul Bourget :* Un divorce (suite). — *Albert Sorel :* Les alliés et la paix en 1813. I. Le traité de Kalisch. — *Anatole Le Braz :* Le drame dans l'épopée celtique. — *Raphaël-Georges Lévy :* Finances de guerre. Russie et Japon. — Une correspondance inédite de Sainte-Beuve. Lettres à M. et Mme Juste Olivier (suite). — *S. Meunier :* La physiologie de la terre. — *Firmin Roz :* Une bibliographie anglaise du roman historique. — *Camille Bellaigue :* Revue musicale. — Etc.

15 juillet 1904 : — *Louis XVIII :* Réflexions historiques sur Marie-Antoinette. — *Th. Bentzon :* Au-dessus de l'abîme. — *Albert Sorel :* Les alliés et la paix en 1813. II. Reichenbach et Tœplitz. — *Lieutenant-colonel F. de Broglie :* Comment rendre acceptable le service de deux ans. — Une correspondance inédite de Sainte-Beuve. Lettres à M. et Mme Juste Olivier (suite). — *Dauphin Meunier :* Lorenzaccio. — *Mlle Antonine Coullet :* Poésies. — *René Doumic :* Revue littéraire. Les religions civiles sous le Directoire. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. Une tragédie nouvelle de M. d'Annunzio. — Etc.

Le Correspondant. *10 juin 1904 :* — *** : Les deux plans de l'état-major japonais. Un premier plan livré aux Russes. Un second improvisé en cours de campagne. — *Henri Bordeaux :* Le centenaire de George Sand. Sa vie et son influence. — *Don Jaime de Bourbon :* En route pour

rejoindre Kouropatkine. Lettres inédites. — *Henri Ardel :* Le mal d'aimer (suite). — *Rouire :* L'avenir de l'Afrique au point de vue européen. — *Félix Klein :* Au pays de « la vie intense ». V. Le cardinal Gibbons à son retour du conclave. Chez le président Roosevelt. — *Baron J. Angot des Rotours :* Une tournée d'inspecteur des finances au XVIII[e] siècle. — *A. Béchaux :* La vie économique et le mouvement social. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — *Auguste Boucher :* Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

25 juin 1904 : — *Émile Ollivier :* Bazaine et la fin de l'expédition du Mexique. — *J.-C. Fitz-Gérald :* L'accord anglo-français sur Terre-Neuve, jugé par un Anglais. — *J. Arren :* Ce que devient l'enseignement laïque. Le témoignage des professeurs de l'État. — *Arthur de Ganniers :* La formation du soldat allemand. — *Henri Ardel :* Le mal d'aimer (suite). — *Louis Dedouvres :* La mère de l' « Eminence grise. » — *L. de Lanzac de Laborie :* Les récents ouvrages d'histoire militaire. — *Florentin-Loriot :* A Puvis de Chavannes (sonnets). — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — Etc.

10 juillet 1904 : — *Ferdinand Brunetière :* La renaissance du paganisme en morale. — *L. de Lanzac de Laborie :* La fin d'une institution centenaire. La suppression du concours général. — *Pierre Aubry :* Les idées de S. S. Pie X sur le chant d'église. — *Ch.-M. Widor :* La revision du plain-chant. — *G. Pradier :* Le Japon il y a quarante ans. Souvenirs d'un officier de marine. — *Henri Ardel :* Le mal d'aimer (suite). — *Édouard Gachot :* Le projet de descente en Angleterre en 1804. — *Félix Klein :* Au pays de « la vie intense. » VI. Une paroisse à Washington. Education de blancs et de noirs. Fêtes nationales (fin). — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — Etc.

25 juillet 1904 : — *V[te] de Meaux :* Souvenirs politiques. Les ministères Dufaure et Jules Simon. Le seize mai. — *J.-B. Piolet :* Les missions étrangères protestantes. — *Francis Marre :* L'instruction publique au Japon. — *Henri Ardel :* Le mal d'aimer (fin). — *V[te] de Montessus de Ballore :* Le monde des étoiles. — *C[te] Fleury :* La société parisienne en 1802, vue par une Anglaise. — *Avesnes :* Première croisière. Notes et souvenirs de bord. II. Les métropoles du sud. — *Lucie Félix-Faure :* Poésies. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — *Auguste Boucher :* Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. *Juin 1904 :* — *Édouard Rod :* Les idées politiques de Benjamin Constant. — *J. Hudry-Menos :* Ames cévenoles (suite). — *D[r] Robert Odier :* La lumière, son rôle biologique et thérapeutique. — *A.-O. Sibiriakov :* La Mandchourie avant la guerre (fin). — *J.-M. Duproix :* Nicolas Beets et Camera obscura (suite). — *Gottfried Keller :* Histoire de la petie Mérette. — *Ed. Tallichet :* Russie et Japon. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique.

Juillet 1904 : — *Ed.-M. Monod-Herzen :* Dans les Hautes-Alpes du Valais. — *Manuel Gouzy :* Pitié de femme (roman). — *Frédéric Barbey :* Un Vaudois à l'armée d'Espagne. — *J.-M. Duproix :* Nicolas Beets et Camera obscura (fin). — *Henri Sienkiewicz :* Les deux prairies, légende hindoue. — *Dr Robert Odier :* La lumière, son rôle biologique et thérapeutique (fin). — *J. Hudry-Menos :* Ames cévenoles (suite). — Chroniques parisienne, italienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique.

La Femme contemporaine. *Juin 1904 :* — Lettre du cardinal Merry del Val au directeur de la revue. — *Ctesse de Custine :* La femme moderne dans notre hémisphère. — *J. Lagardère :* Influence réciproque de la littérature sur les mœurs et des mœurs sur la littérature. — *L. Delau :* Portraits de femmes. — *L. Chabaud :* Justes lois. Le code de Hammourabi. — *H. de Gallier :* La charité au XVIIe siècle. — *P. Clésio :* L'impasse (roman). — Chronique dramatique. — Chronique musicale. — Etc.

Juillet 1904 : — *L. de Seilhac :* La Révolution prochaine. — *J. Lagardère :* L'éducation de la femme au XXe siècle. — Journal de Mlle Laure Frémont. — *M. de Rumford :* Rapport sur le sacrifice. — *Max Turmann :* La vie sociale et les femmes. — *Jeanne Paul-Ferrier :* Causerie de salon. — *Lena von Seefeld :* Un congrès féminin sous le patronage de Jeanne d'Arc. — *Ctesse de Custine :* La femme moderne dans notre hémisphère. — Chronique médicale. — Bulletin bibliographique. — Etc.

Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon. *15 mai 1904 :* — *J. Thomas :* Peintures murales de l'église Notre-Dame de Dijon. — *B. Gauthier :* L'église de Longvic, près Dijon. — Chronique. — Questions et réponses.

15 juin-15 juillet 1904 : — *Ph. Noirot :* Nicolas Rolin. — *J. Bourlier :* Le travail d'histoire moderne en province et le *Bulletin*. — *J. B. :* Une leçon de style. — *A. Monnot :* A propos de deux inscriptions : souvenir de l'ancienne abbaye de Rougemont. — Folklōre : Saint Médard. — Origine dijonnaise d'un dicton. — Pour les gourmets. — Chronique. — Questions et réponses.

Revue Bénédictine. *Juillet 1904 :* — *D. Germain Morin :* Un travail inédit de saint Césaire. — *D. John Chapman :* L'auteur du canon muratorien. — *D. Ursmer Berlière :* Les évêques auxiliaires de Tournay. — *D. Maurice Festugière :* Questions de philosophie de la nature. — *D. Hildephonse Herwegen :* Les collaborateurs de sainte Hildegarde. — Bulletin bibliographique.

Revue de Fribourg. *Mai 1904 :* — *E. Folletête :* De la prétendue infériorité des nations catholiques. — *P. de Courson :* La vénérable abbaye de Maigrange hors Fribourg (suite). — *Victor Giraud :* Histoire des variations du génie du christianisme. — *Alfred Esseiva :* Chronique.

Les associations agricoles en Belgique. — A travers les revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

Juin 1904 : — R. Schlincker : A la recherche d'une définition de la philosophie. — *E. Dévaud :* Un prêtre éducateur, M. le chanoine Horner. — *E. Folletête :* De la prétendue infériorité des nations catholiques (suite). — *Alf. Esseiva :* Chronique. Les associations agricoles en Belgique (suite). — A travers les revues. — Livres nouveaux.

Musée Neuchatelois. *Mai-juin 1904 : — F. Porchat :* Les premiers projets du monument David de Pury, à Neuchatel. — *Arthur Piaget :* Bulletin bibliographique. — *Emm. Junod :* Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchatel. Procès-verbal de la séance du 5 mai 1904. — Nécrologie : Alexis Dardel.

Juillet-août 1904 : — Ch. R. : Charles Monvert, 1842-1904 (avec portrait). — *Armand du Pasquier :* L'occupation de Neuchatel en 1806 et l'avènement du prince Berthier. — *W. Wavre :* Compagnie des cordonniers et tanneurs de Neuchatel (second article). — *Arthur Piaget :* Revues militaires à Neuchatel au xve et au xvie siècle (suite). — *W. Wavre :* Cimetière burgonde de Bel-Air (avec planche et croquis).

Revue d'Alsace. *Juillet-août : A. Hanauer :* Mœurs judiciaires et autres en Alsace vers l'an 1400. — *A. Adam :* La congrégation de Notre-Dame de Saverne (fin). — *J. Bourgeois :* Notice historique sur l'ancienne église paroissiale de Sainte-Marie-aux-Mines. — *Angel Ingold :* Jean d'Aigrefeuil (fin). — Livres nouveaux.

Le Gérant, F. Corne.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

MOÏSE, ÉVÊQUE DU JURA [1]

1742-1813

C'est une destinée singulière que celle de Moïse, évêque du Jura. Né sous l'ancien régime, y ayant vécu plus d'un demi-siècle, il a assisté, il a pris part à la révolution qui a amené un autre état social; puis, il est mort, après avoir vu, par un retour imprévu des choses, la défaite au moins partielle de ses idées et la destruction à peu près totale de son œuvre.

La raconter présenterait donc un intérêt particulier : que de personnages, que d'événements, que de principes, que de leçons peut-être, évoqueraient ces pages où se lirait le récit des années vécues par lui et où son nom reviendrait presque à chaque ligne !

On dit qu'il avait entrepris de le faire et que le manuscrit latin où, durant les soirs laborieux de sa retraite et de sa vie, il avait consigné à la fois ses souvenirs et ses sentiments, s'est perdu entre les mains d'inhabiles héritiers. C'est grand dommage, car on ne refera pas cette « Vie » désormais impossible : tant d'éléments d'information nous manquent ! Et les aurions-nous, qu'il nous faudrait deviner l'indéchiffrable énigme que tout homme reste pour les autres, y compris ceux qui le connaissent le mieux, et qu'il est souvent pour lui-même.

Quand un hasard heureux m'eut mis entre les mains, aux Archives du Jura, la correspondance de Moïse avec le Directoire du départe-

(1) M. Maurice Perrod a bien voulu résumer en quelques pages, pour les lecteurs des *Annales*, son savant et intéressant travail sur l'évêque constitutionnel Moïse. La biographie complète de l'évêque du Jura paraîtra prochainement chez Picard, 82, rue Bonaparte, à Paris.

(Note du Comité de rédaction.)

ment, mon premier soin fut de rechercher, pour le mieux comprendre, tout ce qui avait été écrit sur cet évêque, et comme ce tout était peu de chose, de tenter de m'instruire par moi-même et à l'aide des documents originaux.

Le résultat, la *Société d'Émulation du Jura* le publiera dans le prochain volume de ses *Mémoires* (1). Ce n'est pas une biographie; c'est une enquête, minutieuse et précise autant que possible, où les faits sont exposés dans leur ordre chronologique, tels qu'il a été permis de les connaître et sans aucunes réflexions sur le fond du sujet. Ce sont pour ainsi dire toutes les pièces d'un procès que chacun peut désormais instruire pour son propre compte, quitte à prendre ensuite la parole pour le réquisitoire ou le plaidoyer : je me bornerai à demander pour moi l'indulgence du jury, persuadé que je suis que la leçon de cette vie sort tout naturellement du récit des faits.

Veut-on cependant résumer la cause ? On le pourrait ainsi :

François-Xavier Moïse est originaire du Rozet, un hameau du village des Gras.

Le Val des Gras s'ouvre sur celui de Morteau, dans les hautes montagnes du Doubs, tout à côté de la frontière suisse. La route neuve qui conduit de l'un à l'autre s'élève en pente douce, au milieu des prairies, depuis les bords du fleuve; elle traverse le ruisseau de la Grand'Combe et s'engage entre les rochers, parmi les sapins ; puis elle débouche brusquement sur la vallée, en pleine lumière, en pleine vie.

Tant bien que mal, quelques maisons s'alignent de chaque côté du chemin et prennent toute la place; les autres ont dû grimper les pentes ; l'église, le cimetière, le presbytère, la maison d'école en sont : ils dominent ainsi le gros du village. Plus loin, plus haut, çà et là, dans chaque pli ou sur chaque arrêt de la montée faisant terrasse, d'autres habitations se réunissent à deux, trois ou quatre pour former un hameau souvent très éloigné des autres. Plus haut encore, c'est la forêt, la sapinière ; les arbres, tous pareils et serrés, font une ligne sombre, presque noire qui tranche sur le vert clair des pâturages en été, sur la neige en hiver, et sur le ciel par tous les temps.

(1) Et il en sera fait un tirage à part, en vente chez Picard et fils, 82, rue Bonaparte, Paris, 1 vol. in-8.

Qu'elles soient du village ou des hameaux, les maisons sont semblables : larges, carrées, avec rarement un étage ; elles abritent, sous le même toit à deux grandes pentes, l'habitation proprement dite, l'étable et les greniers ; à peine alentour un jardin tout petit, à cause de la rigueur du climat, mais des fleurs à toutes les fenêtres. Il n'y a pas encore bien longtemps que ces maisons étaient uniformément couvertes et garnies, sur leur face tournée au nord, avec des tuileaux de bois noircis et fendillés par la pluie, qu'on appelait des *bardeaux;* qu'elles dressaient invariablement à la place des tuyaux de tôle de maintenant, au-dessus de leur faîte, une large cheminée carrée en planches, le *tué*, fermée d'un couvercle à bascule qu'on manœuvrait de l'intérieur à l'aide d'une perche. Cette cheminée était tout simplement le plafond de bois de la cuisine qui allait ainsi percer le toit en se rétrécissant comme une pyramide tronquée. Au dedans, on suspendait à une poutre transversale la crémaillère ; sur les côtés, noirs de suie, les quartiers de lard et de *brésil*, ou viande séchée ; on brûlait les *bourrées* directement sous la marmite et la cuisine s'emplissait de la clarté des branches de sapin, de leur chalour et souvent aussi de leur âcre fumée. La chambre du poêle, cloisonnée de bois, s'ouvrait à côté, où logeait toute la famille.

Loin du centre du village, du côté opposé à l'église, beaucoup plus haut qu'elle, sous la crête du Larmont, à deux pas de la frontière suisse, c'est le hameau du Rozet, auprès d'une source, un des plus petits de tous ceux de la paroisse.

Le futur évêque du Jura y est né le 12 décembre 1742. Ses parents étaient de bons propriétaires cultivateurs, d'une vieille famille du pays, qui firent, on ne sait ni pourquoi ni où, instruire leur fils qui se destina à l'état ecclésiastique, tandis que sa sœur restait avec eux.

Sous-diacre en septembre 1765, diacre et prêtre à quelques jours d'intervalle, en mars 1766, il fut d'abord, mais peu de temps, vicaire dans une paroisse de la montagne. Puis il revint à Besançon pour continuer ses études théologiques, et nous l'y trouvons, le 2 février 1770, jour où il fut solennellement reçu à l'Université, en qualité de docteur en théologie, « coiffé du bonnet et ceint de la ceinture de soye, » après avoir prêté le serment selon « la formule du saint pape Pie IV. » Ses examinateurs avaient été le doyen J.-B. Bullet, aux ouvrages duquel il a collaboré par la suite, Georges Bullet, neveu du

précédent, et l'abbé L.-P.-H. Babey, qu'il devait retrouver plus tard, après le Concordat, avec lui, parmi les hauts dignitaires du diocèse reconstitué.

La même année, puis six ans après, Moïse concourût pour une chaire de théologie vacante à l'Université de Besançon. Classé une fois premier et une fois second, il ne fut pourtant pas nommé, on ne sait pourquoi ; mais l'archevêque, cardinal de Choiseul, l'avait dès 1770 nommé au collège royal de Dole, où le succès de son enseignement théologique fut si grand, dit-on, qu'il attira autour de sa chaire les élèves de Besançon à qui on n'avait pas voulu le donner pour professeur.

Pendant vingt ans, il mena à Dole une vie studieuse et sans éclat. Sa renommée, quelle qu'elle fût, ne dépassait pas un cercle restreint, et sa gloire atteignait seulement aux succès de collège. Néanmoins son érudition, son caractère entier, la correction un peu hautaine de son attitude, paraissent avoir imposé à ceux avec lesquels il vivait : il n'était que le premier parmi ses égaux, mais il était le premier.

Ses relations, sans être très étendues, allaient jusqu'à l'élite de la noblesse et de la bourgeoisie de l'endroit. Il était aumônier des dames Tiercelines. En somme, parmi le clergé de la ville et des environs, il faisait figure au premier rang ; c'était une manière de personnage.

On ne paraît pas, à l'époque, avoir soupçonné son orthodoxie. Peut-être le trouvait-on un peu janséniste et, comme tel, un peu dédaigneux du moyen âge et rêvant le retour de l'Église aux coutumes des premiers siècles. C'est qu'il l'était, très convaincu, et plus qu'on ne le pouvait supposer. Mais le prestige de son érudition couvrait tout, tel un pavillon redouté sur une marchandise de contrebande.

Comment fut-il désigné aux suffrages des électeurs du Jura, obligés d'élire un évêque ? c'est ce qu'on n'a jamais bien su. Déjà l'abbé Guillot, curé d'Orchamps et député à l'Assemblée nationale, avait été choisi, puis il avait refusé. Serait-ce P.-G. Ebrard, syndic du Directoire du département du Jura, qui aurait réussi à réunir les suffrages sur le nom de son ami Moïse ? Peut-être. Dans tous les cas, le 28 mars 1791, celui-ci fut choisi à la grande majorité des voix pour remplacer sur le siège de Saint-Claude Mgr de Chabot, qui avait déjà pris le chemin de l'exil.

Il accepta sans hésiter et partit presque sur-le-champ pour Paris

afin de s'y faire sacrer. Cette cérémonie eut lieu le 10 avril, dans la chapelle de l'Oratoire, par le ministère de Massieu, évêque de l'Oise, et de Seguin, métropolitain de l'Est.

Puis le nouveau prélat reprit la route de Dole, où il fut reçu solennellement, les cloches mises en branle et la ville illuminée, le 30 avril.

Quelques jours après, il était à Lons-le-Saunier, où il faisait son entrée solennelle revêtu des insignes épiscopaux et à la main la crosse qu'il venait de faire acheter d'occasion à la vente des effets dépendant de la succession de l'évêque d'Évreux, Mgr de Marnézia, mort à Lons, où il s'était depuis peu retiré.

Enfin, le 14 mai, il prenait possession de la cathédrale de Saint-Claude. Réitération de son serment civique, discours, chant du *Ça ira*, acclamations de la garde civique et concours du peuple toujours avide de spectacles nouveaux, rien n'y manqua. Mais le lendemain, il fallut se mettre à la besogne, et les jours difficiles, en attendant les jours mauvais, commencèrent.

Organiser tout un diocèse avec un personnel de hasard où fourmillaient les apeurés et s'agitaient les intrigants, s'imposer à des fidèles dont beaucoup ne savaient pas trop où s'orienter, résister aux entreprises persévérantes et parfois héroïques d'un clergé resté fidèle à Mgr de Chabot qui l'encourageait et le dirigeait du *lieu de son exil*, ce n'était pas facile. Il fallut, pour réussir en partie, toute l'habileté et toute la ténacité de Moïse.

Grâce à des démarches multipliées, à l'appui du Directoire du département, où son ami Ébrard le secondait puissamment, à des ordinations qui ressemblaient à celles de la primitive Église plus par la hâte avec laquelle elles étaient faites que par la valeur des sujets, les choses paraissaient s'arranger peu à peu, quand la législation commença à devenir plus tracassière et le vent à tourner décidément à la persécution.

Il fallut abandonner successivement bien des situations, cesser des cérémonies, quitter même les vêtements d'emprunt qui marquaient encore quelque chose de l'épiscopat, et l'on vit l'évêque du Jura en bonnet phrygien, en ceinture de soie bleue et rouge et en carmagnole dans les rues de Saint-Claude devenu Condat-Montagne.

Cette abdication extérieure ne devait pas suffire. Le proconsul Lejeune, qui semait la terreur sur son passage, faisait brûler les reli-

ques des *ci-devant saints,* fermer les églises et tomber les croix au carrefour des chemins, monta jusqu'à Condat dans les premiers jours de ventôse an II et Moïse fut arrêté sur son ordre le 24 (14 mars 1794), dans sa maison épiscopale.

Traîné à Lons-le-Saunier, enfermé avec les suspects, sommé d'abdiquer son titre d'évêque et de livrer ses lettres de prêtrise, il se contenta de résigner le premier, « parce qu'il le tenait de la nation ». Son refus de se *déprêtriser* le fit conduire à Besançon, et la chute de Robespierre arriva à temps pour lui éviter l'échafaud.

Avec la liberté, l'espoir lui était rendu de travailler de nouveau à la réalisation de ses idées, je veux dire à l'établissement d'une Église nationale dont il était l'intraitable défenseur.

Il se joignit aux *Évêques réunis* dont le chef était Grégoire, adhéra, des Gras, où il avait sa retraite, à leurs décisions, et des jours moins agités étant venus, il se remit en route à travers le Jura pour rétablir le culte catholique et constitutionnel.

On le retrouve, durant ces cinq années, un peu partout prêchant, confirmant, relevant les courages, rouvrant les églises. Si bien qu'il peut, en 1797, réunir à Arbois un premier synode où soixante-quatorze prêtres présents en représentaient quatre-vingt-quatorze autres, ce qui donne un chiffre de cent soixante-huit assermentés ayant repris leurs fonctions dans le diocèse du Jura.

Sur ces entrefaites, le métropolitain de l'Est, Seguin, ayant démissionné, les électeurs de Besançon font choix de Moïse pour le remplacer. Obligé de refuser autant par principe que pour des nécessités locales, celui-ci resta au diocèse de Saint-Claude, dont le centre était alors partout :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Le projet d'un second synode, tenu à Salins celui-là, échoue d'abord puis réussit ensuite, en 1800, de même qu'un concile métropolitain à Besançon quelques mois plus tard.

Moïse est l'âme de ces deux réunions. Il y parle, il y convainc, il y entraîne malgré l'opposition sourde que commencent de lui faire quelques curés, comme celui d'Arbois et celui de Dole. Puis, fort de cette adhésion de son clergé, pris dans la masse, il part pour le concile national de Paris (1801).

Là encore on le retrouve toujours sur la brèche, prêt sur toutes les questions, apportant à la solution de toutes les difficultés son incontestable érudition et l'ardeur de sa parole.

Mais le Concordat va être conclu. Les *Pères* de l'Église gallicane doivent se séparer. Ce ne sera pas sans avoir entendu une fois encore s'élever la protestation de l'évêque du Jura, dont la voix est comme le dernier écho laissé dans l'histoire par le schisme constitutionnel.

Rentré dans son pays, trop fier pour solliciter quelque chose, trop fier encore pour n'être rien, Moïse se retire chez lui avec le titre de chanoine d'honneur de Besançon, où il laisse son ami Le Coz pour archevêque.

Aux Gras, il resta trois ou quatre ans, exerçant autour de lui une influence assez considérable : lorsqu'il en partit, toutes les familles, sauf deux, avaient embrassé la cause de la révolution et du constitutionnalisme, et cela ne fait de doute pour personne que l'influence de l'ancien évêque avait été la cause principale d'un mouvement d'opinion aussi général, dont les conséquences se sont prolongées jusqu'à nos jours. Au sein de sa famille, il se montra constamment très respectueux des sentiments de sa belle-sœur restée attachée aux anciennes traditions politiques et religieuses, laquelle ne se gênait pas, d'ailleurs, pour dire à l'occasion que l'attitude de son frère l'évêque ne porterait pas bonheur à sa famille.

Rarement il monta en chaire. Pourtant, on cite de lui un sermon qu'il fit sur l'Église, d'après des idées bien connues.

Ses connaissances en médecine lui fournirent l'occasion de rendre d'importants services aux habitants du val de Morteau et ne contribuèrent pas peu à établir sa popularité. Le costume qu'il portait alors ne le distinguait pas de celui de ses compatriotes. Et souvent il a joui de la surprise des étrangers étonnés de trouver un paysan qui parlait avec une facilité et un choix d'expressions que ne donne pas toujours l'éducation la plus cultivée.

En 1806, il quitta Rozet pour Morteau, où il venait d'acheter une maison.

Il avait amené avec lui de Saint-Claude, ou acheté depuis, une certaine quantité de meubles, de tableaux, d'ornements d'église, de tapisseries et surtout une bibliothèque importante.

« Il vivait au sein d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie

qui faisait ses délices, lorsqu'il fut déchargé des soins et des travaux inséparables de l'épiscopat quand on veut, comme il le fit, en remplir tous les devoirs. Jaloux de répandre les lumières autant qu'il était avide d'en acquérir, il avait conçu le généreux projet de faire don de cette précieuse collection de livres rares à l'Académie universitaire de Besançon, si on y eût établi avant sa mort une faculté de théologie. Il eût ainsi concouru, en rendant communs à tous les membres de cet aréopage distingué les bons ouvrages qu'il avait recueillis, à former des savants dans toutes les branches des sciences humaines, mais surtout des théologiens et des canonistes. »

A sa mort, elle fut achetée par Labbey de Billy, mêlée à celle de cet érudit dont une partie est entrée dans le fonds de la bibliothèque publique de Besançon et le reste dispersé.

Il sortait assez rarement dans les rues et encore plus rarement au dehors. Sa mise était soignée. On ne le rencontrait jamais qu'en culotte et en souliers à boucles, avec des bas violets et un chapeau haut de forme.

Comme aux Gras encore, il était l'âme de ce qui restait du corps des prêtres constitutionnels plus ou moins soumis. « Il était leur ami, dit Grappin ; il n'était pas rare de le trouver environné, chez lui, de ces hommes de bien qui venaient prendre ses avis et lui soumettre leurs doutes. M. Moïse eut constamment pour eux, comme pour les indigents, les entrailles d'un père tendre; mais il voulait que ses aumônes ne fussent connues que de Dieu. Il menaçait même ceux qui avaient eu part à ses bienfaits, de ne pas les leur continuer, s'ils ne les ensevelissaient dans le plus profond silence, qu'ils n'ont rompu qu'après sa mort. »

Enfin, le dimanche 7 février 1813, au matin, sa nièce, qui tenait sa maison et habitait avec lui, en entrant dans la chambre du rez-de-chaussée au coin sud de la maison, chambre occupée aujourd'hui par un atelier, trouva dans le lit aux tentures rouges le vieil évêque foudroyé par l'apoplexie.

Avait-il prévu sa fin prochaine? Grappin dit « qu'il voyait la mort s'approcher avec la tranquillité que donne une conscience pure. Déjà il avait fait préparer sa tombe et témoigné le désir d'être inhumé dans le cimetière de la paroisse où il avait pris naissance, prévoyant que de l'esprit de parti pourraient naître des scandales dans celle où

il avait pris son dernier domicile. » Il est possible, mais rien ne le prouve, qu'il ait choisi la place de sa tombe au cimetière des Gras, mais sans plus. Surpris par la mort, il n'a pas laissé de testament.

Ses obsèques eurent lieu le mardi 9 février. « Deux prêtres seulement assistèrent à son convoi funèbre avec l'estimable curé des Gras : encore étaient-ils d'un canton voisin. La population entière des Gras, quoique divisée d'opinion, a suppléé ceux qui avaient oublié leur devoir, la charité, toutes les convenances, » dit encore son biographe. De fait, ses compatriotes vinrent au-devant de sa dépouille mortelle jusqu'à la limite de la paroisse. Le corps, pendant tout le trajet et toute la cérémonie religieuse, était à demi soulevé de la bière pour être rendu visible.

Sa tombe se trouve près de la porte latérale de l'église. Elle est dominée par une petite croix de fer croisée d'une crosse et d'une autre croix épiscopale. La pierre est très simple : elle porte au trait une mitre, une crosse et une croix à double croisillon et cette inscription remplie d'inexactitudes et qui montre que si les héritiers de l'évêque du Jura tenaient à perpétuer sa mémoire, ils ne connaissaient qu'imparfaitement sa carrière :

SOUS CETTE PIERRE EST INHUMÉ FRANÇOIS
XAVIER MOYSE NÉ AU ROZET LE 12 DÉCEMBRE 1742
PRÊTRE EN 1766, DOCTEUR EN THÉOLOGIE AU COLLÈGE DE
DOLE EN 1771, ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE EN 1790,
CHANOINE HONORAIRE DE LA MÉTROPOLE DE BESANÇON
OU IL ENSEIGNA L'HISTOIRE SACRÉE, LES LANGUES
GRECQUE, HÉBRAIQUE ET SYRIAQUE,
DÉCÉDÉ A MORTEAU LE 7 FÉVRIER 1813.
QU'IL REPOSE EN PAIX.
CE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ PAR
CLAUDE-FRANÇOIS MOYSE,
FRÈRE DU DÉFUNT.

Et depuis, l'évêque du Jura dort son sommeil dans la vallée où il était né et avait grandi et qu'il aimait toujours; le vent le berce qui tour à tour chante ou hurle dans les branches des sapins éternels; les pas des fidèles, le dimanche, frôlent au long du sentier sa pierre tumulaire sans gloire; il pourrait lui rythmer la fuite du temps,

comme lui aussi pourrait entendre les voix rudes chanter derrière le mur le vieux *Credo* catholique. A quelques pas de lui, dans la même paix, repose un des derniers curés de la paroisse qui n'a pas voulu qu'on mît sa tombe tout à côté de celle du « constitutionnel.... »

D'autres orages les feront-ils tressaillir tous deux au souvenir rajeuni des jours d'autrefois? Ce sera le cas de reprendre un à un les détails de cette vie, dont le compte après tout s'est soldé par néant, et de redire, en attendant le calme, ce vers de Virgile que Moïse lui-même citait un jour :

O passi graviora, dabit deus his quoque finem.

Maurice PERROD.



CATÉCHISME

DES BONS COUSINS CHARBONNIERS

INTRODUCTION

Les *Annales franc-comtoises*, en 1896, ont inséré une courte étude par moi consacrée aux Bons Cousins de Franche-Comté, et ornée de quelques gravures. Comme elles font appel à tout Comtois qui peut leur présenter des documents inédits relatifs à l'histoire de notre chère province, je me permets d'offrir la copie d'un catéchisme d'initiation à cette société.

Les Bons Cousins, qui du reste existaient dans les provinces voisines, furent très longtemps, en Franche-Comté, une de ces corporations d'ouvriers qui, à l'exemple des francs-maçons du XIIIe siècle, des compagnons du Devoir ou *Devoirants* (dont, par corruption, l'on a fait *Dévorants*), des *Gavots*, etc., essayèrent de faire durer une association de secours, utilisable même contre les seigneurs et le clergé, en lui donnant des rites particuliers et des signes de reconnaissance.

L'origine des Bons Cousins est légendaire : d'après certains catéchismes, ils furent fondés au VIIIe siècle par saint Thibaut ; et d'après d'autres plus récents, ils remontent à une corporation du temps de l'empire romain, les *lignarii* ou *lignaires*, c'est-à-dire les coupeurs de bois, qui auraient emprunté des Esséniens Lin, Ferréol et Ferjeux des signes, paroles et attouchements de reconnaissance, avec certains symboles, comme le bouc (celui qu'Aaron offrit pour les péchés du peuple hébreu) (1), l'échelle à onze degrés, les trois *échantillons* ou coups de hache sur une poutre de la cabane de tout initié, etc.

(1) Symbole du Christ.

Il est plus vraisemblable que les templiers auront fraternisé, lorsqu'ils dévièrent de l'orthodoxie, avec les Bons Cousins, qu'ils auront initiés tout au moins à quelques rites johanniques de l'Orient (1).

Les réunions étaient appelées *ventes* parce qu'elles se tenaient à l'occasion des foires.

A la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, quelques francs-maçons entrèrent dans l'association des Bons Cousins : c'est évidemment leur influence qui fit ajouter, aux deux grades primitifs d'apprenti et de maître, un troisième, celui de compagnon, et un quatrième, celui de fendeur (remplacé plus tard par celui de Parfait Sage de la vallée de Josaphat) (2).

Il me paraît toutefois certain que la plupart des Bons Cousins, même au XIXe siècle, n'étaient point francs-maçons. Ceux d'entre eux qui appartenaient à la franc-maçonnerie avaient la prétention d'unir les croyances catholiques à un symbolisme naïf et bizarre.

Un écrivain médiocre, J.-B. Dornier, a prétendu, dans son *Essai historique*, publié en 1836, que les associés ne se réunirent plus à la suite de l'invasion de 1814. Cette affirmation n'est pas acceptable. Après 1830, les Bons Cousins, dans notre province du moins, étaient en pleine prospérité.

En 1813, les Bons Cousins de la Chambre d'honneur de Gray étaient quarante et un membres payants et neuf associés libres non payants : l'élément bourgeois prédominait dans cette assemblée, où le sous-préfet figurait, ainsi que cinq autres fonctionnaires, qui y rencontraient une quinzaine de marchands, une demi-douzaine d'officiers en retraite et en activité, un avocat, quatre avoués, un industriel,

(1) *Le Delta*, manuscrit de 1854, à moi donné par M. Maurice Perrod en 1896.

L'instruction pour le grade d'Écossais dit que Salomon, pour retrouver en cas d'altération les vrais caractères du mot innominable, fit incruster sur un piédestal de marbre le *Delta* où le saint nom était gravé et qu'il recouvrit avec la pierre cubique. « Qu'est-ce que le Delta ? — Une lame d'or triangulaire où Hiram avait gravé, avec tous les ornements de l'art, les vrais caractères du mot innominable. — Que signifie ce triangle ? — Dans les grades moins élevés, il n'exprime qu'une science humaine, mais dans celui-ci, il en donne une toute divine, celle des trois principes du G.·. A.·. de l'univ.·. dont la triple essence est une, c'est-à-dire la Trinité représentée par le triangle. »

(2) *Recueil précieux de la charbonnerie des premiers temps*. — 1803 (*Annales franc-comtoises*, mars-avril 1896).

cinq propriétaires, cinq entrepreneurs de bâtiments, un tailleur, un perruquier, un amidonnier, un huilier, un professeur et M. le curé de Poyans. Ces braves gens étaient unis surtout par l'esprit de sociabilité, et se plaisaient à vider ensemble, aux jours de fête, quelques bouteilles de vin cacheté.

Cette renaissance de l'association devait être assez peu durable : vers la fin du règne de Louis-Philippe, des républicains de nos villes, qui s'inspirèrent des *carbonari* d'Italie, comme l'avaient fait déjà les *Charbonniers* de 1820, se firent affilier aux Bons Cousins, afin de pouvoir prendre part à leurs réunions dans les forêts (1). Pendant la seconde république, à la suite de vives discussions, les *montagnards* dominèrent dans plusieurs ventes et conspirèrent contre le prince-président. Il en résulta qu'avant même le 2 décembre, les préfets du Doubs et du Jura firent fermer indistinctement les ventes qui n'avaient pas voulu s'occuper de politique, aussi bien que celles qui s'apprêtaient à lutter pour la république démocratique et sociale. En 1852, les modérés se décidèrent à cesser leurs réunions, et le grand maître provincial de l'Est, climat de Franche-Comté, fit déposer les attributs et les outils dans une fosse, « sur l'ancienne place Doutouva ou d'Entoureva, au milieu de la forêt de Dole (2). »

Quelques *ventes*, dont faisaient partie des fonctionnaires, se reconstituèrent néanmoins ; mais après 1870, certaines d'entre elles, par exemple celle de Gray, finirent par se dissoudre, plutôt que de laisser la politique s'introduire dans leur sein (3).

Je ne voudrais pourtant pas affirmer qu'il n'existe plus de ventes de Bons Cousins en Franche-Comté : car un article de revue, en 1894, m'a révélé qu'il y en avait encore dans une province limitrophe.

L'histoire d'associations de ce genre ne peut être faite, parce que les documents font défaut au chercheur. Il en résulte qu'un vieux ca-

(1) « Les carbonari, dit Cantù, se reconnaissaient au moyen de cartes découpées et de mots d'ordre, qui étaient *Espérance* et *Foi*. Ils alternaient les syllabes de *cha-ri-té;* en se serrant la main, ils formaient avec le pouce les lettres C et N. » (*Hist. univ.*, t. XVIII, p. 418). Chaque *vente* comptait vingt membres, et les délégués de vingt ventes formaient une vente centrale.

(2) *Le Delta*. La cour de Besançon acquitta les Bons Cousins qui avaient émis des bons de circulation.

(3) Voir ma réédition de l'*Histoire de Gray*, par Gatin et Besson (1892, E. Perron, éditeur à Gray).

téchisme, malgré l'étonnante naïveté de son symbolisme, est précieux pour quiconque s'occupe du rôle de ces groupements secrets au milieu des sociétés contemporaines. C'est pour cette raison que nous avons voulu assurer sa durée par l'impression.

Certaines tournures de phrases, certains détails descriptifs, me permettent de faire remonter sa rédaction au XVIII[e] siècle ; mais le manuscrit me semble être une copie datant des premières années du XIX[e].

Les principales abréviations sont, par ordre alphabétique :

AV.·. (Avantage).

BB.·. CC.·. FR.·. Ch.·. (Bons Cousins Francs Charbonniers).

F.·. E.·. C.·. (Foi, Espérance, Charité).

FR.·. CH.·. (Franche Charbonnerie).

G.·. V.·. (Garde-vente).

G.·. M.·. des BB.·. CC.·. M.·. Ch.·. (Grand Maître des Bons Cousins Maîtres Charbonniers).

H.·. V.·. P.·. (Honneur, Vertu, Probité).

MM.·. CC.·. (Maîtres Charbonniers).

O.·. (Ourdon).

R.·. F.·. O.·. (Ronce, fougère, ortie).

R.·. C.·. (Respectable Cousin).

R.·. Ch.·. (Respectable Charbonnier).

V.·. (Vente).

Ch. GODARD (1).

(1) Tout renseignement complémentaire sera mis à profit.

J'ai déjà mentionné en 1896 les termes suivants : les verres s'appelaient *calices* ou *lampes*, puis *vans;* les bouteilles, *burettes* ou *flacons*, puis *rasses;* les assiettes et plats, *places à charbon*, puis *ételles;* la fourchette, *fourche à l'ourdon*, puis *aro;* les cuillers, *pelles;* le vin, *huile rouge*, puis *bon fasil* ou *fraizi;* l'eau, *huile blanche*, puis *mauvais fasil;* les liqueurs, *huile ardente*, puis *excellent fasil;* la miche, *meule à émoudre*, ou *à affiler;* un croûton, *mouchot* ou *mouchon;* le pain, *charbon;* la mie, *éponge;* un morceau de pain, *coin;* les mets, *remplissage;* le poivre ou le sel, *terre;* l'estomac, *banne;* les chaises, *troncs;* la table, *autel*, puis *place à charbon;* les nappes, les serviettes, *linge;* les chandelles, *cierges*, puis *étoiles*. Moucher la chandelle, c'est donner le feu; les couteaux sont des *haches*, *lances* ou *fourgons;* les chaises, *des troncs;* la table, *l'autel*. On voit que des termes ont été laïcisés.



UN CAPITAINE FRANC-COMTOIS

CHRISTOPHE DE RAINCOURT

(Suite et fin)

VI.

En s'enfermant dans le château, Christophe de Raincourt se proposait de donner au marquis de Saint-Martin et au marquis de Conflans le temps de venir à son secours ; il savait que les épaisses murailles de cette antique masure pouvaient braver le canon ; la toiture et les planchers s'étaient, à la vérité, effondrés depuis longtemps, mais les bâtiments n'en offraient que moins de prise à l'incendie ; il y avait d'abondantes munitions et les vivres permettaient de tenir quelques jours (1).

Par malheur le bruit de la prise de Lons-le-Saunier se perdit au

(1) Dès qu'il avait appris le siège de Lons-le-Saunier, le marquis de Saint-Martin avait voulu y courir, mais le duc de Lorraine l'en avait empêché. « Ceste place, plus importante que les aultres et munie de quelques ouvrages au dehors, pouvant par sa résistance donner temps et loisir de la secourir, ledict marquis par ordre de Son Altesse marcha avecq quelques troupes pour l'entreprendre ; mais estant à trois heures de Besançon où le gros le debvoit joindre, il reçut ordre de Son Altesse de faire alte, et, incontinent après, commandement de retourner, si bien que ceste ville demeurant sans secours, le gouverneur d'icelle s'y retira au chasteau susdit. » E. Clerc, *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, t. II, p. 377. Cf. Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 171.

milieu des alarmes qu'excitait la marche victorieuse du duc de Weimar. Le 21 juin, Jean-Baptiste de la Baume s'était bien emparé du pont de Voujaucourt (1), mais, pendant qu'il rejetait ainsi les Français dans Montbéliard, Bernard de Weimar faisait capituler Champlitte (2) et, le 22, ses régiments culbutaient au passage de la Saône les cavaliers de François de Mercy (3). A la suite du désastreux engagement de Ferrières-lez-Ray, tout le bailliage d'Amont parut ouvert à l'invasion; on eut les plus vives craintes pour Gray, et, quand on sut que, laissant de côté cette place, le duc de Weimar se dirigeait sur Besançon, le duc de Lorraine et le gouverneur s'empressèrent de se

(1) *Gazette de France*, extraordinaire du 31 juillet 1637 : *La retraite du marquis de S. Martin hors du comté de Montbéliard;* Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*. fol. 178 ; Bois de Chesne, *Recueil mémorable*, p. 146 ; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 171 ; E. Clerc, *op. cit.*, t. II, p. 378.

(2) *Gazette de France*, extraordinaire du 30 juin 1637 : *La prise de la Romagne et de Channite par le duc de Weimar ;* Le sieur d'Andelot-Tromarey au duc de Lorraine, Gray, 21 juin 1637 ; le même à Petrey-Champvans, Gray, 22 juin 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 219 ; Grotius à Oxenstiern, Paris, 25 juin 1637. — *Epist.*, p. 335 ; Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 28 juin 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 5 ; *Mercure françois*, t. XXII, p. 102 ; Forget, *op. cit.*, fol. 178 ; Brun, *Manifeste au nom des peuples de la Franche-Comté de Bourgongne*, fol. 6 ; Grün, *Tagebuch*, fol. 164 ; Richelieu, *Mémoires*, t. III, p. 142 ; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 172 ; B. Röse, *Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar*, t. II, p. 144 ; G. Droysen, *Bernhard von Weimar*, t. II, p. 282 ; E. Clerc, *op. cit.*, t. II, p. 378.

(3) *Gazette de France*, extraordinaire du 7 juillet 1637 : *La défaite de 17 régimens de cavalerie du duc Charles, avec la prise de la ville de Gys, par le duc de Weimar, ensemble la liste de la cavalerie du duc Charles, dont la plus part a esté défaite;* Briefve relation de la rencontre des armées du duc Charles et du duc de Weimar au passage de la rivière de la Saône, le 22 de juin 1637. — Affaires étrangères, *Lorraine*, t. XXX, fol. 71 ; Le sieur de Ronchaud à la Verne, Gray, 23 juin 1637 ; Petrey-Champvans et Brun à la cour, Besançon, 24 juin 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 219 ; Grotius à Oxenstiern, Paris, 3 juillet 1637. — *Epist.*, p. 338 ; Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 28 juillet 1637. — *Mss. Chifflet*, t. CXXXIII, fol. 5 ; Sublet de Noyers au cardinal de la Valette, Rueil, 3 juillet 1637. — Aubery, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. II, p. 53 ; *Mercure françois*, t. XXII, p. 105 ; *Theatrum Europæum*, t. III, p. 800 ; Wassenberg, *Florus Germanicus*, p. 439 ; Forget, *op. cit.*, fol. 182 ; Grün, *op. cit.*, fol. 165 ; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 175 ; Pufendorf, *De rebus Suecicis*, p. 290 ; Lotichius, *Rerum Germanicarum libri LXII*, t. II, p. 455 ; B. Röse, *op. cit.*, t. II, p. 145 ; E. Clerc, *op. cit.*, t. II, p. 378 ; G. Droysen, *op. cit.*, t. II, p. 282.

retrancher dans une forte position entre Arguel et Saint-Ferjeux, de manière à couvrir à la fois Besançon et Salins (1). C'était tout ce qu'ils pouvaient faire avec le petit nombre de soldats dont ils disposaient. Aussi, bien que le parlement de Dole n'eût pas perdu de temps pour les instruire de la situation critique de Christophe de Raincourt (2), laissèrent-ils ce dernier abandonné à ses seules forces, se contentant d'enjoindre au conseiller de Beauchemin de voir avec le marquis de Conflans ce qu'on pourrait faire pour défendre les autres villes du bailliage d'Aval (3).

Dans ces conditions, la reddition du château de Lons-le-Saunier n'était qu'une question de jours, d'autant plus que le duc de Longueville venait de voir son armée grossie des troupes que le comte de Guébriant (4) ramenait de la Valteline (5). Le 27 juin, celles-ci furent chargées d'attaquer Montaigu. Défendu par une compagnie d'infanterie, à laquelle s'étaient joints un certain nombre de retrahants, le bourg fit une vigoureuse résistance : toutes les avenues avaient été barricadées ; un officier et sept ou huit soldats ennemis furent tués aux premières approches, et, les défenseurs ayant mis le feu aux maisons en se retirant au château, il fallut attendre la fin de l'in-

(1) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 182. Cf. A. Castan, *Notes sur l'histoire municipale de Besançon (1290-1789)*, p. 135.

(2) La cour au marquis de Saint-Martin, Dole, 25 et 28 juin 1637 ; la cour au magistrat de Lons-le-Saunier, Dole, 26 juin 1637 ; la cour au marquis de Conflans, Dole, 26 juin 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 219.

(3) « Il me fâche de respondre aux deux vostres pour vous accuser la mauvaise nouvelle de la prise et embrasement de la ville de Lons-le-Saulnier, mais non pas du chasteau, qui se deffend encor courageusement, à ce que l'on m'escrit. Ne pouvant y aller en personne pour estre contrainct de faire icy teste à l'ennemy, j'y ay envoyé le s[r] de Beauchemin pour avec m[r] le marquis de Conflans mettre tous les ordres qu'ilz pourront pour le surplus des autres villes. » Le marquis de Saint-Martin à la cour, Besançon, 28 juin 1637. Cf. Le marquis de Conflans à la cour, Châteauvillain, 28 juin 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 219.

(4) Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, maréchal de camp des armées du roi, fils de Charles Budes, seigneur du Hirel et de Guébriant, et d'Anne Budes.

(5) A la suite du traité qu'elles avaient conclu avec l'archiduchesse Clauda, gouvernante du Tyrol, les Ligues grises avaient obligé les Français à évacuer la Valteline, et, s'étant arrêté dans la ville de Genève, le duc de Rohan avait confié au comte de Guébriant le soin de conduire ses troupes en France.

cendie pour amener le canon, qu'on mit seulement en position dans l'après-midi du 28. Les boulets ne firent d'ailleurs que blanchir contre les tours, ce qui détermina les assiégeants à tenter une attaque de vive force : un officier fut tué, plusieurs autres furent blessés, mais on s'empara d'un ravelin élevé devant la porte, et la garnison se rendit, lorsqu'elle vit attacher le mineur au pied du mur (1). Le lendemain, le château de l'Étoile fut emporté sans coup férir. Deux autres châteaux se rendirent également à la première sommation.

Le cercle se fermait de la sorte autour de Christophe de Raincourt, sans que de la part du marquis de Conflans aucune tentative fût faite pour le rompre. Les Français semblaient, au surplus, renoncer à prendre le château de Lons-le-Saunier d'assaut; ils se bornaient à échanger des coups de feu avec ses défenseurs, ayant reconnu leurs pièces d'un calibre trop faible pour ouvrir une brèche dans les murs; la faim, ils ne l'ignoraient pas, devait conjurer l'insuffisance de leurs canons. Cependant leurs bagages les avaient rejoints et leurs exploits se bornaient à piller les villages des environs de Lons-le-Saunier, comme s'il ne leur suffisait pas d'avoir frappé la ville d'une contribution de guerre de 80,000 livres (2) ; la discipline se relâchait de jour en jour; les régiments marchaient pêle-mêle et dans le plus grand désordre, si bien qu'une brusque attaque les aurait facilement défaits (3). C'est ce que comprit le conseiller de Beauchemin ; il avertit le gouverneur de ce que lui rapportaient ses espions, et, dès qu'on sut que le duc de Weimar s'éloignait de Besançon pour marcher sur Baume, on résolut de s'avancer à Poligny, mais à peine les ordres étaient-ils donnés pour cela que le duc de Lorraine les révoqua (4). Il

(1) *Gazette de France*, extraordinaire du 13 juillet 1637 : *La prise de la ville et chasteau de Montaigu, dans la Franche-Comté, par le comte de Guébriant; la prise de Savigni et de quatre autres chasteaux, au mesme païs de la Franche-Comté par le duc de Longueville; Mercure françois*, t. XXII, p. 107; Le Laboureur, *Histoire du mareschal de Guébriant*, p. 33.

(2) F. Guillermet, *Lons-le-Saunier, souvenirs et croquis*, p. 25.

(3) « Longueville méprisoit les masures où estoit Rincour, et son bagage s'estoit advancé pour marcher et toute son armée estoit pesle mesle, soldats et bagages ensemble, en totale confusion sans crainte de noz troupes, pource qu'elles estoient esloignées de huict lieues. » Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 171.

(4) Cf. Petrey-Champvans à la cour, Besançon, 5 juillet 1637 — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 220.

était d'ailleurs trop tard : l'épuisement de ses vivres avait contraint Christophe de Raincourt à capituler.

C'était, on s'en souvient, le 25 juin que le vaillant mestre de camp avait rompu derrière lui le pont-levis du château. Après avoir tenu six jours entiers, il comprit que l'humanité ne lui permettait pas d'exposer ses hommes aux horreurs de la famine. Le 1er juillet (1), il battit la chamade ; des otages furent échangés et le général ennemi accorda à la garnison les honneurs de la guerre. Le 2, 600 hommes sortirent du château, tambour battant, enseignes déployées, balle en bouche et mèche allumée, s'attendant à être conduits à Poligny, mais, dès qu'ils furent au milieu des régiments français, le duc de Longueville les fit désarmer ; on les réunit aux soldats faits prisonniers à Montaigu et on les mena devant Savigny, dont le prince allait former le siège (2). Quand, le 6 juillet, Savigny se fut rendu (3), tout le régiment fut conduit à Chalon, où on l'embarqua sur la Saône. En vain Christophe de Raincourt protesta-t-il contre ce manque de foi : il lui fut répondu que son lieutenant-colonel et lui avaient simplement stipulé que leurs soldats seraient remis sur les terres du roi d'Espagne, sans faire mention de la Franche-Comté ; que, par conséquent, on ne violait pas le texte des capitulations en les dirigeant sur le Roussillon. De fait, les infortunés Franc-Comtois durent tra-

(1) Je crois pouvoir assigner cette date à la capitulation du château de Lons-le-Saunier, car elle est annoncée dans une lettre du 3 juillet 1637 ; Girardot de Nozeroy dit bien que « Rincour se maintint huict jours et plus dans ses masures », mais Campion réduit cette durée à cinq ou six jours.

(2) « Monsieur de Raincourt a esté contraint de rendre le chasteau de Lons-le-Saulnier à composition par le manquement de munitions de gueule. Lad. composition a esté fort honorable : ils sont sortis bagues sauves, tambour battant, mesche allumée, mais aussi tost qu'ils ont esté dehors, les François les ont désarmés et menés avec eux contre Savigny, où ils ont mis le siège ; l'on dit qu'ils veulent les mestre sur un basteau et les envoyer sur mer. » Le maïeur de Poligny à la cour, Poligny, 3 juillet 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 220.

(3) « Monsieur le duc de Longueville a pris Savigny, qu'il avoit assiégé le 2e du passé, et la garnison, qui estoit de deux cens hommes, a eu la mesme composition que celle de Lons-le-Saulnier : s'estans rendus à la charge d'estre conduits dans les terres du Roy sans en spécifier aucune, on croit qu'ils seront pareillement embarqués sur la Saône pour dez là estre conduits dans le comté de Roussillon. » *Gazette de France*, extraordinaire du 13 juillet 1637. Cf. Pièces justificatives, XLII ; *Mercure françois*, t. XXII, p. 109.

verser toute la France avant d'arriver à Perpignan, déguenillés et mourant de faim (1).

Cette fourberie (il n'est guère possible de se servir d'un autre terme) entache la mémoire du duc de Longueville, et il n'est pas douteux qu'elle n'ait été la conséquence d'ordres venus de Paris. Plusieurs capitaines français la blâmèrent : à plus forte raison n'auraient-ils pas consenti à faire subir au commandant de Lons-le-Saunier le sort du malheureux Simard, comme le cardinal de Richelieu le souhaitait (2). Au surplus, le dernier mot resta aux Espagnols : l'année suivante, deux des régiments français qui assiégeaient la ville de Saint-Omer ayant été faits prisonniers dans un fort, on se prévalut de ce qu'ils avaient uniquement demandé à être remis sur les terres du roi de France pour leur faire traverser les Pays-Bas et le Luxembourg avant de les rapatrier (3) ; Richelieu s'en plaignit, mais il lui fut répondu que le sieur de Manicamp (4), qui commandait le fort du Bac, n'avait rien précisé dans sa capitulation (5) : *patere legem quam ipse tulisti.*

(1) Campion dit du régiment de Raincourt « qu'on l'envoya embarquer en Guienne et de là passer le détroit de Gibraltar, pour l'envoyer à Final en Italie », mais c'est là une erreur.

(2) « M. de Longueville a pris Lons-le-Saunier, qui a souffert qu'on fist bresche. Le gouverneur qui estoit dedans, se voyant extraordinairement pressé, a mis le feu dans la ville, qui estoit pleine d'abondance de toutes choses. Plus de 200 habitans ont esté bruslés par ce malheureux homme. Il s'est retiré au chasteau et aussy tost a envoyé demander à traiter, ce qui luy a esté refusé. Je croy que M. de Longueville en voudra faire un exemple, comme la raison le requiert. » Richelieu à Louis XIII, 1er juillet 1637. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. V, p. 799.

(3) Ce fut, en effet, pour venger Christophe de Raincourt que Piccolomini infligea ce traitement aux défenseurs du fort du Bac : « Subactos per agrum Luxemburgensem solerti consilio in Galliam reverti jussit, cum ipsi haud ita pridem Raincurtium nobilem tribunum in Sequanis, Ledone Salinensi cui præerat eductum pactumque ut suis Burgundionibus redderetur, post varios per Galliam anfractus traductum cum suis per omnium ora, secundo Rhodano per mare Ligusticum tandem in ducatum Mediolanensem exposuissent. » J. Chifflet, *Audomarum obsessum et liberatum anno MDCXXXVIII*, p. 161. Cf. Richelieu au cardinal de la Valette, 19 juillet 1638. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. VI, p. 80.

(4) Achille de Longueval, seigneur de Manicamp, fils de Philippe de Longueval, seigneur de Manicamp, et d'Isabelle de Thou.

(5) Aux reproches que le cardinal lui adressa de Péronne, le 30 août 1638,

VII.

Avec la reddition du château de Lons-le-Saunier se termine la carrière militaire de Christophe de Raincourt en Franche-Comté. Jusqu'ici nous avons pu le suivre en quelque sorte pas à pas, grâce aux récits de nos historiens complétés par la correspondance du parlement de Dole. A présent, on est la plupart du temps réduit à de pures conjectures : son nom ne reviendra que de loin en loin dans les dépêches de la cour et sa mort même ne sera guère connue que par ce qu'en dit la *Gazette de France*.

Le vaillant mestre de camp fut-il conduit à Perpignan avec son terce ? Girardot de Nozeroy l'affirme (1), mais ce qui en fait douter, c'est qu'on voit son lieutenant-colonel revenir à Dole immédiatement après la capitulation de Savigny (2) et que, d'autre part, on découvre dans l'inventaire de ses revenus une somme de 600 fr. prêtée, le 10 juillet, aux habitants de Bremondans (3). S'il alla en Espagne, il ne dut pas y rester longtemps : ses intérêts le rappelaient en Franche-Comté (4), et, bien qu'il n'eût plus de commandement effectif, il chercha encore à être utile à sa patrie.

A la fin du mois de novembre, il se trouvait auprès du marquis de Saint-Martin, qui l'envoya reconnaître les quartiers du duc de Weimar dans le val de Delémont (5). Son rapport, confirmé par une

sur son manque de foi envers le commandant du fort du Bac, Piccolomini répondit : « Ho usato con lui quello che ho visto usato con noi altri molte volte, et particolarmente verso il sr de Rincourt all' hora commandante à Lons-li-Saunier nella Borgogna Contea; faciendolo girare tutta la Francia y Piemonte fu mandato à Milano contro le capitulationi ch' erano di retirandarlo al suo paese. » Piccolomini à Richelieu, du camp près de Cambrai, 5 septembre 1638. — *Mss. Chifflet*, t. LXIX, fol. 283.

(1) *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 171.

(2) Le sieur d'Annoires mourut à Dole le 11 juillet 1637. V. Délibération du 12 juillet 1637. — Arch. de Dole.

(3) Inventaire dressé après le décès du sieur de Raincourt, Besançon, 16 juillet 1637. — Arch. du château de Fallon.

(4) Le même inventaire nous apprend que les 29 et 30 novembre 1637 les habitants de Landresse empruntèrent à Christophe de Raincourt 500 francs à 7 %. C'est aussi le taux de la rente de 2,700 francs consentie, le 3 novembre 1637, par le colonel Vernier.

(5) « Suivant la résolution de Son Altesse de Lorraine, l'armée s'advancera

reconnaissance ultérieure du colonel Meers, prouva que le quartier général ennemi était à la merci d'un coup de main : « il n'estoit pas si fort, dit Girardot de Nozeroy, qu'il ne peut estre enlevé avant que les autres le peussent secourir, car si bien ils n'estoient pas guières distans, toutesfois il failloit faire des circuits et les chemins d'hyver estoient difficiles, si que Meers à son retour fit rapport au marquis qu'il se faisoit fort avec son seul régiment d'enlever le quartier de Weymar, et, si on luy donnoit des gens, qu'il les enlèveroit tous d'un mesme temps (1). » Jean-Baptiste de la Baume s'empressa de donner avis au duc de Lorraine de la négligence avec laquelle l'ennemi se gardait, et ce prince, dont une grave maladie venait de mettre les jours en danger (2), consentit d'abord à ce qu'on assaillît Seignelégier (3) pendant la nuit, mais presque aussitôt il se ravisa et défendit aux troupes de sortir de leurs cantonnements. Ce fut en vain que le marquis de Saint-Martin l'alla trouver avec le colonel Meers au château de Belvoir : il persista à soutenir que la prétendue négligence de Bernard de Weimar était un piège, craignant de voir s'engager une action générale à laquelle son état de faiblesse ne lui aurait pas permis de prendre part, et « ainsi fut perdue, dit un contemporain, la plus belle occasion qui se soit jamais présentée, car Weymar a souvent confessé qué qui fût venu l'assaillir comme Meers pourjettoit on eût pu enlever ses quartiers tout d'un temps (4); » il n'avait, en effet, avec lui que 3,500 hommes; la plupart des chevaux

contre le duc de Veimar, qui est fort foible, et le jour de mon départ mr de Raincourt fut jà envoyé pour cognoistre de quelle part l'on les pourroit attaquer plus commodément. Que s'ils laissent escouler ceste occasion, il ne nous faut plus rien attendre de bon d'eux. » Petrey-Champvans à la cour, Besançon, 7 décembre 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 228.

(1) *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, p. 218.

(2) Sur la maladie de Charles IV au château de Belvoir, cf. Petrey-Champvans à la cour, Ornans, 22, 26 et 27 novembre et 3 décembre 1637. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 227, 228; Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine*, fol. 195 ; Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 219; le P. Bedel, *La vie du très révérend Père Pierre Fourier, dit vulgairement le Père de Mataincour*, p. 408 et 448.

(3) Seignelégier, chef-lieu du district des Franches-Montagnes, canton de Berne.

(4) Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 220. Par une singulière confusion de souvenirs, le conseiller de Beauchemin place en 1638 la maladie du duc de Lorraine et son refus de consentir à l'attaque des quartiers du duc de Weimar.

de la cavalerie avaient péri et les soldats étaient réduits à se nourrir de racines (1).

L'armée répartie en quartiers d'hiver, Christophe de Raincourt revint mettre ordre à ses affaires domestiques. Son intention était d'aller prendre le plus tôt possible le commandement de son terce, que le gouvernement espagnol avait fait conduire en Italie. Ce fut alors qu'on songea à lui pour une mission auprès du gouverneur du Milanais (2). La campagne précédente avait prouvé la difficulté de tenir tête aux Français; les ressources de la province en hommes et en argent s'épuisaient dans une lutte par trop inégale; on était obligé de hausser le prix du sel pour payer les troupes auxiliaires (3); celles-ci se comportaient d'ailleurs dans les cantonnements qui leur avaient été assignés comme en pays ennemi. C'est pourquoi le parlement se repentait amèrement d'avoir rejeté les propositions du prince de Condé après la levée du siège de Dole; tout son espoir était dans le rétablissement de la neutralité entre les deux Bourgognes (4); il se flattait de l'obtenir par l'entremise des Treize Can-

(1) Cf. GRÜN, *Tagebuch*, fol. 184; B. RÖSE, *Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar*, t. II, p. 395; G. DROYSEN, *Bernhard von Weimar*, t. II, p. 366.

(2) D. Diego Mexia Felipez de Guzman, marquis de Leganés, fils de D. Diego Velasquez Davila Mexia de Obando, comte d'Uceda, et de Dª Leonor de Guzman, sœur du comte-duc, gouverna le Milanais de 1635 à 1641.

(3) C'était à ce moyen qu'on avait recours en cas de nécessités urgentes. Cf. La cour au marquis de Saint-Martin, Dole, 7 janvier 1638 ; la cour aux officiers des sauneries, Dole, 17 janvier 1638; le marquis de Saint-Martin et la cour aux députés des États, Dole, 18 janvier 1638. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 230.

(4) La neutralité établie en 1522 entre le duché de Bourgogne et le Bassigny, d'une part, le comté de Bourgogne et la cité impériale de Besançon, de l'autre, avait été successivement renouvelée en 1527, 1542, 1544, 1549, 1552, 1555, 1562, 1580, 1595, 1600 et 1610. Violée par Louis XIII en 1636, elle n'aurait dû expirer, aux termes du dernier traité, que le 29 juillet 1638. SAAVEDRA, *Noticias del tratado de neutralidad entre el condado y ducado de Borgoña*. — *Mss. Chifflet*, t. CLXXXVIII, fol. 142; J.-J. CHIFFLET, *Recueil de traittez de paix, trèves et neutralité entre les couronnes d'Espagne et de France*, p. 332; LÉONARD, *Recueil des traitez de paix, de trève, de neutralité, de confédération*, etc., t. IV; DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. V, p. 378; dom PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. IV, p. CDXXIII, CDXXV et CDXXXI; A. DUBOIS DE JANCIGNY, *Recueil de chartes et autres documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté sous les princes de la maison d'Autriche*, p. 155; A. CHÉREAU,

tons et venait d'envoyer à cet effet le surintendant des sauneries en Suisse (1); mais le cardinal infant paraissait peu disposé à autoriser cette négociation; il fallait, pour traiter, un pouvoir du roi d'Espagne, et le gouverneur du Milanais semblait plus à même que qui que ce fût de faire revenir les ministres de son maître des impressions que la cour de Bruxelles leur avait données.

On conçoit que, dans ces conditions, le départ de Christophe de Raincourt pour l'Italie servit à souhait les vues du parlement. L'intrépide défenseur de Lons-le-Saunier fut chargé de représenter au marquis de Leganés l'état désespéré du comté de Bourgogne. Un certain chanoine Castelet (2) s'était déjà offert à solliciter l'envoi de subsides : le gentilhomme franc-comtois eut ordre d'appuyer ses démarches; des instructions concertées avec le marquis de Saint-Martin lui furent remises dans ce sens; il devait en outre s'efforcer d'obtenir que son régiment fût renvoyé en Franche-Comté.

Avant de se mettre en route, Christophe de Raincourt voulut régler la dévolution de ses biens aux trois enfants qu'il avait eus de Barbe de Maisières. « Considérant, ainsi qu'il le dit lui-même, les grands périls et dangers que les personnes employées en charges et offices de guerre et qui voyagent en estranges pays courent et d'ailleurs qu'un chacun doit rendre le tribut à nature, quoy que l'heure de la mort soit incertaine, » il dicta son testament au notaire Tinseau (3), de Besançon, le 12 février 1638.

Arrêtons-nous un instant devant les dispositions suprêmes du vaillant officier : c'est en quelque sorte son adieu à tout ce qu'il a

Journal de Jean Grivel, seigneur de Perrigny, contenant ce qui s'est passé dans le comté de Bourgogne pendant l'invasion française et lorraine de 1595, p. 164.

(1) Jean d'Accoste avait été nommé surintendant des sauneries le 19 janvier 1637. J'ai publié une partie de ses négociations en Suisse dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1888, p. 161. Cf. *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, t. V, part. II, p. 1068, 1071, 1078, 1082, 1087, 1100, 1102, 1103 et 1107.

(2) Au commencement de l'année précédente, François Castelet se trouvait déjà à Milan, d'où il demandait qu'on lui fît obtenir du cardinal infant une pension sur quelque bénéfice. V. le marquis de Conflans à la cour, Lons-le-Saunier, 5 février 1637. — E. LONGIN, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 147.

(3) Antoine Tinseau, greffier de la cour archiépiscopale de Besançon.

aimé, sa mère, ses enfants, sa patrie. On trouvera cette pièce plus loin (1), mais il convient néanmoins de l'analyser brièvement.

Après avoir recommandé son âme à Jésus-Christ, à la glorieuse Vierge, au glorieux saint Christophe, à tous les saints et saintes du paradis, Christophe de Raincourt élit sa sépulture dans l'église de Fallon, s'il vient à mourir au comté de Bourgogne; sinon, peu lui importe où ses restes reposeront. Il veut qu'immédiatement après sa mort cent francs soient distribués aux pauvres. Il lègue la même somme aux églises de Fallon et de Leugney, afin que chaque mois une messe basse soit dite pour le repos de son âme. Sa mère doit avoir l'usufruit de tous ses biens, comme tutrice de ses enfants mineurs Jean (2), Jérôme (3) et Anne-Louise (4); à son défaut, la tutelle de ceux-ci sera déférée à Philibert de Moustier. Il institue son fils aîné, Jean, héritier universel de ses biens. Le puîné, Jérôme, devra se contenter de la somme de 7,000 fr. qui lui sera payée au jour de son mariage; s'il se fait prêtre, on lui servira une pension annuelle de 600 fr. à partir du décès de sa grand'mère; son frère aîné devra en outre l'entretenir, lui, son valet et ses deux chevaux, jusqu'à ce qu'il ait obtenu un bénéfice ecclésiastique suffisant. Quant à Anne-Louise, il lui est légué une somme de 8,000 fr. payable au jour de son mariage; si elle entre en religion, elle n'aura droit qu'à la moitié de cette somme. Christophe de Raincourt n'oublie pas sa belle-sœur Anne de Maisières; il veut qu'elle soit entretenue sur son héritage, à condition qu'elle aidera sa mère à élever ses enfants. Enfin, prévoyant le cas où son héritier universel décéderait avant d'avoir l'âge de tester, il lui substitue son fils Jérôme, et, à défaut de celui-ci, sa fille Anne-Louise. Si tous trois viennent à mourir sans avoir pu tester,

(1) Pièces justificatives, XLIII.

(2) Jean de Raincourt, seigneur de Fallon, épousa, par contrat passé à Dole le 15 mai 1648, Anne-Marcelline du Tartre, fille de Jean-Charles du Tartre, seigneur de Chilly, commissaire général des armées de S. M. Catholique au comté de Bourgogne, et de Catherine de Salins, dame de Vincelles, sa première femme. Son fils Guillaume obtint en 1719 l'érection des terres de Fallon, Bournois, Leugney et Bremondans en marquisat sous le nom de Raincourt.

(3) Jérôme de Raincourt se fit religieux et devint réfecturier du prieuré de Gigny. B. Gaspard, *Histoire de Gigny*, p. 415.

(4) La *Généalogie historique de la maison de Raincour* ne dit pas si Anne-Louise de Raincourt se maria, ou si elle entra en religion; peut-être survécut-elle seulement de quelques années à son père.

la succession passera à Louis et Jean de Maisières, ses beaux-frères, et, si ceux-ci n'ont pas d'enfants légitimes, à leurs sœurs Louise, Prospère et Anne, à charge pour celui qui recueillera ses biens de relever son nom et ses armes (1).

Rien, on le voit, de plus simple que cet acte de dernière volonté, rien aussi de plus conforme aux idées du temps. La grande préoccupation du testateur est d'assurer la perpétuité du nom, du patrimoine : de là les substitutions qu'il dicte d'une voix ferme, ainsi que la défense d'aliéner aucun de ses fonds pour l'acquittement de ses legs. Sa fortune était d'ailleurs modeste. Outre la seigneurie de Fallon, il possédait à Bremondans un domaine qui lui venait de son aïeul maternel. Le 30 janvier 1637, il avait acheté à Besançon, pour la somme de 4,000 fr., une maison de la rue de la Lue : c'est là qu'on trouvera après sa mort quelques vieux vêtements, une épée, un lit, un vieux carrosse, une aiguière d'argent, une coupe, une boîte à épices, deux salières et une demi-douzaine de cuillers du même métal (2). Les constitutions de rente qu'il avait passées, soit à des particuliers, soit à des communes (3), s'élevaient à 14,700 fr., produisant un revenu annuel de 830 fr.

VIII.

Christophe de Raincourt dut quitter la Franche-Comté peu de jours après avoir remis son testament au notaire Tinseau : c'est du moins ce que fait supposer la date de la première lettre qu'il écrivit au parlement de Dole pour rendre compte de sa négociation (4). Le

(1) Raincourt porte de gueules à la croix d'or accompagnée de dix-huit billettes de même, dix en chef et huit en pointe.

(2) Pièces justificatives, XLVIII.

(3) Les communes auxquelles Christophe de Raincourt avait prêté des sommes variant entre 700 et 50 francs étaient les suivantes : Pierrefontaine, Bremondans, Servin, Chaux-lez-Passavant, Domprel, Épenouse, Vellerot-lez-Vercel, Belmont, Landresse, Vellenans, Courtetain et Salans.

(4) Le sieur de Raincourt à la cour, Milan, 9 mars 1638. — Pièces justificatives, XLIV. Cette dépêche porte en marge la mention : « Receue le 25 mars. » Le 5, le parlement de Dole supposait le gentilhomme franc-comtois parvenu au terme de son voyage. Cf. La cour au sieur de Raincourt, Dole, 5 mars 1638 ; la cour au marquis de Leganés, Dole, 5 mars 1638 ; la cour au chanoine Castelet, Dole, 5 mars 1638. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 232.

marquis de Leganés lui fit le meilleur accueil; il lui accorda 20,000 écus pour les premiers besoins de la province et assura qu'il ne tiendrait pas à lui que le pouvoir de traiter du rétablissement de la neutralité ne fût concédé; on dépêcha immédiatement un courrier en Espagne, où le chanoine Castelet avait déjà envoyé les mémoires de la cour traduits en italien. En terminant sa lettre, Christophe de Raincourt disait : « Tout est disposé pour la campagne et j'espère que nous sortirons dans sept ou huit jours. Les desseins de monsieur le marquis sont grands. Dieu les favorisera, s'il lui plaît (1). »

La campagne s'ouvrit encore plus tôt que le vaillant mestre de camp ne le pensait. Dès le 12 mars, les troupes espagnoles entrèrent dans la Lomelline et investirent le fort de Brême (2). Située à peu de distance du confluent du Pô et de la Sesia, cette place n'était primitivement qu'un méchant bourg, mais, deux ans auparavant, le duc de Savoie (3) l'avait fortifiée pour servir de boulevard au Piémont et au Montferrat contre le Milanais; elle était flanquée de cinq bastions couverts de demi-lunes (4); les fossés qui l'entouraient étaient profonds et elle aurait pu tenir longtemps, si le gouverneur (5) avait eu soin de réparer les brèches que les gelées de l'hiver avaient faites dans les remparts (6). Le 13, une tentative des Français pour jeter des gens de guerre dans la place leur coûta soixante soldats et plusieurs officiers : deux cents hommes parvinrent néanmoins à renforcer la garnison. Le 15, le marquis de Leganés vint au camp et

(1) Pièces justificatives, XLV.

(2) Brême, village de la province de Pavie, circondario de Lomellina, compte aujourd'hui 2,270 habitants.

(3) Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, et de Catherine d'Autriche. Ce prince était mort le 7 octobre 1637.

(4) *Suite du véritable inventaire de l'histoire de France*, p. 517.

(5) Le gouverneur du fort de Brême était le sieur de Montgaillard, « soldat gascon, qui d'une basse naissance s'étoit avancé par la faveur du maréchal de Créqui. » LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII*, t. V, p. 491.

(6) Montgaillard commit en outre l'imprudence de laisser les habitants du voisinage entrer librement dans le fort pour acheter les marchandises qu'y avaient déposées quelques marchands français. Aussi le marquis de Leganés « sotto pretesto di far comprar di quella mercantia da suggetti intendenti, face riconoscer lo statto di quel forte. » GUALDO PRIORATO, *Historia delle guerre di Ferdinando II e Ferdinando III, imperatori, e del rè Filippo IV di Spagna, contro Gostavo Adolfo, rè di Suetia, e Luigi XIII, rè di Francia*, p. 491.

montra une vive satisfaction des mesures prises par ses lieutenants; il jugea cependant qu'il importait avant tout d'empêcher les assiégés d'être de nouveau secourus; c'est pourquoi il ordonna de suspendre les travaux d'approche pour achever les lignes de communication des divers quartiers; le poste le plus important fut confié aux Bourguignons de Christophe de Raincourt, soutenus par quelques compagnies d'Espagnols (1).

L'armée française qui occupait le Piémont et le Montferrat était sous les ordres du maréchal de Créqui (2) : c'était, dit un contemporain, « un des plus grands personnages et des plus expérimentés capitaines qu'eût la France (3). » Dès qu'il apprit l'investissement de Brême, il partit de Turin avec quelques régiments pour essayer de secourir la place. Arrivé sur les bords du Pô dans la matinée du 17 mars, il descendit de cheval et, s'appuyant contre un arbre, examina à l'aide d'une lorgnette les retranchements des assiégeants. Les vêtements rouges des gens qui l'entouraient attirèrent l'attention d'un canonnier ennemi; cet homme se douta que l'officier qui se tenait en avant du groupe était un personnage considérable et pointa avec soin sur lui une pièce de douze livres de balle; le boulet emporta le bras gauche du maréchal, l'atteignit en pleine poitrine et l'étendit roide mort (4). Cette perte jeta la consternation parmi les Français, qui renoncèrent à attaquer les lignes des Espagnols; elle ne tarda pas, d'autre part, à être connue des assiégés, dont elle abattit le courage; foudroyés par l'artillerie du marquis de Leganés, ils tentèrent une sortie, mais elle fut vigoureusement repoussée.

Le 18 mars, la circonvallation se trouva achevée et on reprit les

(1) *Relation de tout ce qui s'est passé au siège et prise de Breme par les armes du Roy Catholique Philippe IV, sous la conduite du marquis de Leganez, gouverneur et capitaine général pour S. M. en l'Estat de Milan, le 27 mars 1638*, p. 11.

(2) Charles de Blanchefort, duc de Lesdiguières, marquis de Créqui et de Canaples, maréchal de France, fils d'Antoine de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin, et de Chrétienne d'Aguerre.

(3) Bassompierre, *Journal de ma vie*, t. IV, p. 247.

(4) Le boulet alla ensuite se loger dans l'arbre auquel était adossé le maréchal; après la prise de Brême, le marquis de Leganés le recueillit et le conserva curieusement. Gualdo Priorato, *op. cit.*, p. 493. Cf. *Gazette de France* du 27 mars 1638; le P. Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. III, p. 135.

travaux d'approche. Le 25, les tranchées arrivèrent au chemin couvert ; la place fut sommée et tout se disposait pour un assaut général, quand, dans la matinée du 26, le sieur de Montgaillard demanda à capituler. Le marquis de Leganés lui accorda les honneurs de la guerre, et le 27 mars, à midi, 1,127 fantassins et 30 cavaliers sortirent du fort, emmenant avec eux environ 400 malades ; 140 soldats escortaient les bagages ; les officiers avouèrent avoir perdu par le feu de l'ennemi 200 hommes (1). On trouva dans la place une grande quantité de munitions, et ce succès fut célébré à Milan par des fêtes brillantes, tandis que, pour amoindrir leur échec, les Français se bornaient à l'annoncer en ces termes : « Lundi dernier, la nouvelle arriva de la perte de Brême, village dans le Milannez, fortifié par les nostres depuis deux ou trois ans (2). »

Après la prise de Brême, le régiment de Christophe de Raincourt regagna les quartiers qui lui avaient été assignés : quelques instances que fît le parlement de Dole pour qu'on le renvoyât en Franche-Comté, le gouverneur du Milanais ne pouvait se priver des services d'une troupe dont il venait d'apprécier à son juste prix la valeur (3). Au reste, tout le mois d'avril et une partie du mois de mai se passèrent sans qu'on tentât rien de part ni d'autre. Le marquis de Leganés méditait de frapper un nouveau coup : renforcée d'un régiment de cavalerie et de deux régiments d'infanterie, son armée était supérieure aux forces que commandait le cardinal de la Valette (4),

(1) *Relation de tout ce qui s'est passé au siège et prise de Breme par les armes du Roy catholique Philippe IV*, p. 15.

(2) *Gazette de France* du 10 avril 1638. Pour avoir trop promptement rendu le fort de Brême, Montgaillard eut la tête tranchée à Casal ; quatre des capitaines qui servaient sous lui furent, d'autre part, dégradés de noblesse. Cf. Gualdo Priorato, *Historia delle guerre di Ferdinando II e Ferdinando III, imperatori, e del ré Filippo IV di Spagna contro Gostavo Adolfo, ré di Suetia, e Luigi XIII, ré di Francia*, p. 493 ; Bassompierre, *Journal de ma vie*, t. IV, p. 247 ; Nani, *Historia della republica veneta*, t. I, p. 487.

(3) « J'ay présenté à mons[r] le marquis de Leganés les lettres que V. S. Ill[mes] luy ont escrit, l'ayant supplié d'envoyer le régiment de mons[r] de Raincour avec un aultre des Espagnols ou Italiains en Bourgongne, mais il n'est pas possible, comme j'escriray plus amplement, quand j'auray parlé audit s[r] de Raincour, lequel est en quartier, mais je ne sçay là où. Toutesfois je l'attends de jour à aultre. » Castelet à la cour, Milan, 8 avril 1638. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 233.

(4) Louis de Nogaret de la Valette, cardinal, fils de Jean-Louis de Nogaret

mais il convenait d'attendre le résultat des négociations entamées avec la duchesse de Mantoue (1) avant de se mettre en campagne. Ce ne fut qu'au milieu de mai que les troupes espagnoles se concentrèrent autour de Valenza (2); pour donner le change aux Français sur ses desseins, le marquis de Leganés envoya deux partis vers Trino et vers Casal (3); puis, le 26, il investit soudainement Verceil (4). La place était forte : de nombreux ouvrages extérieurs couvraient ses douze boulevards, mais, avec les habitants en état de porter les armes, le nombre de ses défenseurs n'atteignait même pas deux mille hommes (5). Dès le lendemain, la tranchée fut ouverte; on éleva des barricades et des redoutes tout autour de la ville; 3 à 4,000 paysans de la Lomelline furent mis en réquisition pour achever la circonvallation; le général espagnol s'établit à un demimille de la place, à l'église de San Bartolomeo; les Bourguignons eurent la garde des lignes qui allaient de cette église aux rives du Cervo (6).

A la nouvelle de l'investissement de Verceil, la duchesse de Sa-

de la Valette, duc d'Épernon, colonel général de l'infanterie française, gouverneur de Guyenne et de Gascogne, et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale. Le cardinal de la Valette avait été nommé lieutenant général de l'armée d'Italie, le 7 avril 1638, en remplacement du maréchal de Créqui.

(1) Marie de Gonzague, veuve de Charles II de Gonzague-Clèves, duc de Rethel et de Mantoue, fille de François IV de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, et de Marguerite de Savoie.

(2) Valenza, ville du Piémont, sur la rive droite du Pô, appartenait alors aux Espagnols; le duc de Savoie et le maréchal de Créqui l'avaient inutilement assiégée deux ans auparavant.

(3) Trino se trouve dans la province de Novare. Casal était la capitale du Montferrat.

(4) Verceil, en italien Vercelli, est situé sur la rive droite de la Sesia, à peu de distance du confluent de cette rivière et du Cervo.

(5) « Il marchese di Dogliani stato eletto governatore in questi anni di guerra haveva di presidio il reggimento Loreno di S. A. R. commandato dal Sig. di S. Martino, il reggimento di M^r di Maroles, il reggimento delle militie del Canavese del S^r conte Martino S. Martino, e le militie del Biellese del S^r conte di Copliè, che in tutto co' cittadini atti alla spada erano mille sette cento. » *Relatione dell' assedio e resa di Vercelli dell' anno MDCXXXVIII* (Bibl. de Verceil), fol. 1 v°.

(6) Gualdo Priorato, *Historia delle guerre di Ferdinando II e Ferdinando III, imperatori, e del rè Filippo IV di Spagna contro Gostavo Adolfo, rè di Suetia, e Luigi XIII, rè di Francia*, p. 505.

voie [1] manifesta l'irritation la plus vive : se rappelant que Victor-Amédée considérait cette place comme la clef de ses États du côté de Milan, elle résolut de la secourir sans délai ; le 5 juin, elle partit de Turin et arriva, le 6, à Crescentino [2]. Les troupes du cardinal de la Valette ne purent se mettre en marche que deux jours plus tard. Le 9, les deux armées se joignirent dans la plaine de la Vertola : l'effectif de l'infanterie pouvait être de 8,000 hommes et celui de la cavalerie de 4,000 chevaux. Digne fille de Henri IV, Christine de France voulut elle-même les passer en revue : accompagnée de ses filles d'honneur montées sur des haquenées, du cardinal de la Valette, du comte de Candale [3], du comte de Guiche [4] et des principaux gentilshommes de sa cour, elle se fit porter en litière découverte sur le front des régiments ; avant de reprendre le chemin de Crescentino, elle parcourut les rangs et exhorta les officiers et les soldats à délivrer la ville où reposaient les restes de son époux ; sa vue, ses paroles excitèrent chez tous le plus grand enthousiasme [5]. Dans la soirée, on arriva en vue des retranchements des Espagnols ; la circonvallation était achevée ; « on ne pouvoit rien voir de mieux fait [6] », et, après avoir reconnu l'impossibilité de forcer les lignes des assiégeants sur ce point, on résolut de secourir Verceil en passant par le Milanais.

Ce ne fut qu'avec une extrême lenteur que les troupes franco-piémontaises cheminèrent, à la suite de cette résolution, dans un pays

(1) Christine de France, veuve de Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, fille de Henri IV, roi de France, et de Marie de Médicis.

(2) Crescentino, ville de la province de Novare, circondario de Verceil, sur la rive gauche du Pô.

(3) Henri de Nogaret de la Valette, dit de Foix, comte de Candale, lieutenant général des armées du roi, fils de Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, colonel général de l'infanterie française, gouverneur de Guyenne et de Gascogne, et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale.

(4) Antoine de Gramont, comte de Guiche, depuis duc de Gramont et maréchal de France, fils d'Antoine, comte de Gramont, et de Louise de Roquelaure, sa première femme.

(5) « Dès là chacun ne demandoit qu'à aller promptement chercher les ennemis et à les combattre. » LA VALETTE, *Mémoires*, t. II, p. 31. Cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 25 juin 1638 : *La généreuse résolution de Madame de Savoye, haranguant à la teste de son armée, qui s'achemine au secours de Verceil ; Mercure françois*, t. XXII, p. 33.

(6) LA VALETTE, *op. cit.*, t. II, p. 37.

entrecoupé de canaux et couvert de rizières : le 14 juin, elles passèrent presque à la nage le Cervo grossi par les pluies (1); le 15, elles franchirent la Sesia sur un pont et, le 16, elles arrivèrent à peu de distance de Verceil. Le 17, toute l'armée marcha en bataille contre les retranchements ennemis : les Espagnols refusèrent de sortir de leurs lignes, et leur canon contraignit les assaillants à se retirer. Malgré l'opposition de la plupart des lieutenants de Madame Royale, le cardinal de la Valette aurait voulu tenter dès le lendemain de jeter des renforts dans Verceil, mais l'hésitation avec laquelle les détachements désignés pour ce coup de main prirent les armes fit différer l'entreprise, et ce ne fut que dans la soirée du 19 que deux régiments piémontais et deux bataillons français, ayant pour mot de ralliement *Jesus*, *Maria*, passèrent à gué la Sesia et marchèrent pendant quelque temps dans l'île que cette rivière forme avec le Cervo sans être découverts ; lorsque les Espagnols les aperçurent, ils continuèrent à avancer sans faire feu ; leur résolution imposa tellement aux défenseurs des retranchements que ceux-ci lâchèrent pied ; trois fausses attaques achevèrent de jeter le trouble parmi les assiégeants, et, après avoir franchi le Cervo, les deux bataillons français et un des régiments piémontais réussirent à entrer dans la place au point du jour : leur effectif s'élevait à environ deux mille hommes (2).

Cette action, dont le bruit fut grand et qui valut au cardinal de la Valette les félicitations de Richelieu (3), ne fit que retarder la capi-

(1) « Les officiers se dépouillèrent les premiers et, s'étant jettés dans l'eau, toute l'armée les suivit gaiement ; l'eau leur alloit jusqu'aux aisselles et, pour surmonter sa rapidité, une partie des gens de pied se tenoient serrés par troupes pour rompre le courant de l'eau ; les autres se tenoient dix ou douze fermement à une pique pour faire le même effet. M. le cardinal, monté sur un grand cheval, étoit au milieu de l'eau durant le passage de l'infanterie, secourant lui-même et menant par la main ceux qui étoient ébranlés par l'impétuosité du courant ; il avoit aussi quinze ou vingt gentilshommes bien montés autour de lui, qui faisoient le même office. » ID., *op. cit.*, t, II, p. 40.

(2) Exactement 1,952. Cf. *Relatione dell' assedio e resa di Vercelli dell' anno MDCXXXVIII*, fol. 8 ; *Gazette de France*, extraordinaire du 2 juillet 1638 : *Le secours donné à la ville de Verseil en Piedmont par le cardinal de la Valette ; Mercure françois*, t. XXII, p. 35 ; *Suite du véritable inventaire de l'histoire de France*, p. 517 ; RICHELIEU, *Mémoires*, t. III, p. 285 ; LA VALETTE, *op. cit.*, t. II, p. 57 ; MONTGLAT, *Mémoires*, t. I, p. 249.

(3) « L'action du secours de Verseil donne une telle réputation aux armes du roy, met ses affaires en sy bon estat, et vous acquiert tant d'honneur et de

tulation de Verceil de quelques jours. Je n'ai pas à raconter ici le siège ; on en peut lire les détails dans les écrits du temps (1). Quand, le 5 juillet, la garnison sortit, emmenant avec elle le corps du feu duc de Savoie, il y avait plusieurs semaines que Christophe de Raincourt avait trouvé dans un engagement la mort glorieuse du soldat (2). Je ne saurais dire exactement quel jour il périt (3) : le hasard m'a seul fait découvrir qu'un coup de mousquet termina sa carrière (4). Ce qu'il est aisé d'imaginer, c'est la douleur que ses

réputation tout ensemble, qu'il m'est impossible de vous représenter la joie extraordinaire que j'en ressens. » Richelieu au cardinal de la Valette, Rueil, 2 juillet 1638. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. VI, p. 56.

(1) Cf. Du Plessis, *Mémoires*, p. 363 ; Gramont, *Mémoires*, p. 249 ; Bernard, *Histoire du roy Louis XIII*, t. II, p. 418 ; Siri, *Memorie recondite*, t. VIII, p. 592 ; Gualdo Priorato, *op. cit.*, p. 509 et 511 ; Wassenberg, *Florus Germanicus*, p. 475; Nani, *Historia della republica veneta*, t. I, p. 488 ; Levassor, *Histoire de Louis XIII*, t. V, p. 497 ; le P. Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. III, p. 136.

(2) « Monsieur de Chantran aura porté en Bourgongne la mauvaise nouvelle de la perte que nous avons fait de mons[r] le colonel de Raincour, ce que m'a esté fort sensible encore pour les intérests de la Bourgongne. Noz gens tiennent tousjours assiégé Vercelli et comme ces jours passez l'ennemy a fait par un stratagème entrer dans la place quelque petit nombre de soldats, cela a retardé un peu l'affaire, mais n'empeschera pas que la place ne tumbe entre les mains des Espagnols, selon que nous espérons. » Castelet à la cour, Milan, 23 juin 1638. — *Corr. du parlement*. Arch. du Doubs, B 236. Cf. *Gazette de France*, extraordinaire du 21 juillet 1638 : *Ce qui s'est naguères passé en Italie*. — Pièces justificatives, XLVII.

(3) Le *Mercure françois*, t. XXII, p. 37, donne à entendre que Christophe de Raincourt fut tué vers le 25 juin, mais on vient de voir que le 23 sa mort était déjà connue à Milan. Tout me porte à croire qu'il périt avant l'entrée du secours dans la place, en entraînant ses soldats à l'assaut dont le manuscrit de la bibliothèque de Verceil fait mention en ces termes : « Ad un hora di notte fece (Leganés) attaccare una tenaglia dagli Allemani, e l'altra da Spagnuoli e Borgognoni, quali dopo essere con gran mortalitá rigettati tre volte.... l'occuparono. » *Relatione dell' assedio e resa di Vercelli dell' anno MDCXXXVIII*, fol. 6.

(4) « En l'an 1636, le fut s[r] de Raintcour eut ordre de lever en ce pays et comté de Bourgongne un terce ou régiment d'infanterie, lequel ayant esté mis en pied quelques mois après fut envoyé en Italie, et comme luy déposant y avoit prins party, mesme en la compagnie du fut s[r] de Mont-Saint-Ligier, l'un des capitaines dud. régiment, il marcha par ce moyen avec led. régiment, qui fut mené et conduit au siège de Vercel en Piedmont, où led. fut s[r] de Raintcour receut un coup de mousquet qui luy fit finir ses jours, ce qu'estant arrivé l'on bailla la charge et commandement dud. terce ou régiment au s[r] ba-

hommes ressentirent de la perte d'un tel chef; bien des larmes durent couler, lorsque le curé de Fallon (1) récita sur sa tombe les dernières prières; on le regretta vivement dans l'entourage du marquis de Leganés, et l'affliction ne fut pas moins vive en Franche-Comté à la nouvelle de son trépas (2).

Qui dira maintenant où repose la dépouille mortelle du capitaine que les balles avaient épargné dans vingt combats? J'ai inutilement cherché à le découvrir (3) : sa poussière est obscurément mêlée à cette terre d'Italie arrosée depuis lors du sang de tant de vaillants Franc-Comtois (4), et aucun monument, aucune inscription n'y conserve le souvenir de sa bravoure. Quel lit funèbre vaut cependant pour un soldat celui du champ de bataille? C'est bien celui qui convenait à Christophe de Raincourt; l'intrépide mestre de camp devait finir ainsi, et je me représente ses compagnons d'armes s'écriant dans la suite, comme le vainqueur de Denain apprenant la mort du maréchal de Berwick : « Cet homme a toujours été plus heureux que nous. » Sujet dévoué du roi catholique, il est tombé, les armes à la main, au moment où la victoire semblait de nouveau sourire à l'Espagne : s'il lui avait été réservé de vieillir dans ses terres, il aurait connu les rivalités, l'incurie, les défections secrètes qui prépa-

ron de Vuateville. » Déposition de Pierre Cour, de Mancenans, dans l'enquête ouverte au sujet du testament militaire de Chrétien du Thauc en faveur d'Antoine-François de Crosey. Jacques Sauvageot, de Mancenans, soldat de la compagnie colonelle du régiment de Raincourt, dépose sur ce point dans les mêmes termes. — *Procureur*. Arch. du Doubs, B 110, fol. 137 et 138 v°.

(1) Simon Estevenot, curé de Fallon, remplissait en Italie les fonctions de chapelain ou aumônier du régiment.

(2) La mort de Christophe de Raincourt n'était pas encore connue en Franche-Comté le 21 juin, car ce jour-là Mancie Tanchard, veuve en secondes noces de Jacques Lescot, de Pontarlier, faisait donation de tous ses biens à son neveu par un acte conservé dans les archives du château de Fallon. En premières noces, Mancie Tanchard avait épousé Guillaume de la Verne, co-seigneur à Mandeure, fils de Nicolas de la Verne et de Françoise de Blicterswick. Le testament de Christophe de Raincourt fut publié à l'officialité de Besançon le 9 juillet 1638.

(3) Bien que mes recherches n'aient pas abouti, je tiens à remercier ici M. le comte Eugène de Maistre, M. le colonel Cesare Jaccio et M. l'ingénieur Vialla de l'empressement avec lequel ils ont bien voulu les seconder.

(4) Qu'il suffise de rappeler le brave général Cler, tué à l'attaque de Magenta (4 juin 1859). Ses compatriotes et ses amis lui ont érigé une statue sur une des places publiques de la ville de Salins.

rèrent la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, et son patriotisme en aurait été profondément affecté. Honorons en sa personne « les braves Bourguignons qui ont érigé des trophées de leur invincible courage en différentes provinces de l'univers (1). » Les circonstances ne lui ont pas permis de se placer au premier plan ; ni dans les conseils ni dans l'action son rôle n'a été très considérable ; il n'en mérite pas moins d'être cité avec distinction parmi les défenseurs du comté de Bourgogne ; Philippe IV n'eut pas de serviteur plus fidèle, et ce n'est pas seulement à ceux qui portent son nom qu'incombe le devoir de conserver pieusement la mémoire de sa vie et de sa mort.

E. LONGIN.

(1) *Le voyage du prince don Fernande, infant d'Espagne, cardinal*, p. 181.



POÉSIES

LE SIRE DE JOUX

Dur aux malheureux en servage,
Avare d'or et de bijoux,
Fourbe, paillard, cruel, sauvage,
Tel était le sire de Joux.

Sa passion immodérée
Pour chaque forfait révoltant
Faisait qu'à travers la contrée
Il était craint comme Satan.

En ces âges que je vénère
— Encore un usage perdu —
Le Très-Haut voulait d'ordinaire
Que le vice fût confondu.

Il avait dès lors dû maudire
Ce démon méritant le feu
Afin de lui prouver son ire
Dont l'autre se souciait peu,

Car le sire, fier de sa chance,
S'imaginait presque immortel,
A l'abri de toute vengeance,
Entre les murs de son castel.

Or, un jour de folie extrême,
Qu'il sortait pour un coup honteux,
La herse tomba d'elle-même
Et coupa son cheval en deux.

N'ayant pas entendu la chute,
Il continua posément,
Sans se douter une minute
De ce bizarre événement,

Mais après si fâcheuse histoire,
Il est permis de pressentir
Qu'un souverain besoin de boire
Chez le coursier se fit sentir.

A la source la plus voisine
Il se précipita d'un trait,
Et, semblant y prendre racine,
Se mit à boire sans arrêt.

Devant telle soif exhibée
Par cette carcasse debout,
L'eau claire d'un bout absorbée
Ressortait vite à l'autre bout ;

Aussi, malheur pour la prairie
Qui s'abreuvait à cet endroit,
La source fut bientôt tarie
En moins de temps qu'on ne le croit.

Et minée en son existence,
La belle source au pur cristal
Recoule par intermittence
Depuis ce fait original.

Quant au coursier à chaude haleine,
On l'entend parfois respirer,
Dans la nuit noire, par la plaine,
Cherchant à se désaltérer ;

Et la légende transmissible
A des effets particuliers,
Car cette soif inextinguible
S'est étendue aux cavaliers.

Alfred Marquiset

LA ROUTE ROYALE

Des terrains qui jadis se couvraient de broussailles
Une route aujourd'hui vient traverser l'endroit,
Aux tempêtes des jours, de Paris à Versailles,
Deux siècles ont passé sur les pavés du roi.

Louis à l'horizon des époques finies,
Dans le couronnement de tous les grands projets,
Semble attendre au milieu de sa cour de génies
Les hommages flatteurs qu'apportent ses sujets.

Ce sont les courtisans et les seigneurs de marque,
Pomponnés et frisés, en galant appareil,
Accourant s'infuser les façons du monarque,
Comme les fleurs des champs s'infusent du soleil.

C'est, le front chiffonné d'influences moroses,
La douce Lavallière au charme enjolivant,
Qui foule à pas légers le chemin plein de roses
Avant de rencontrer le chemin du couvent.

Fervent du Tapis-Vert dessiné par le Nôtre,
Le comte de Lauzun, véritable frelon,
Près des filles d'honneur vole de l'une à l'autre,
Donnant des rendez-vous au bosquet d'Apollon.

D'Aguesseau, qui survient, en son sillage entraîne
Lamoignon solennel et sévèrement mis ;
Puis Condé, Luxembourg, Villars, Créquy, Turenne,
Se pressent escortés de drapeaux ennemis.

Et voici Montespan. De sa main effilée
Elle frôle et patine, exquise d'abandon,
Les volants de sa robe offerte par Langlée,
Tout en questionnant l'évêque de Condom.

Des carrosses dorés qui défilent sans trêve,
Tantôt conduits par Mars et tantôt par l'Amour,
Jaillissent tout à coup, tels des éclairs de rêve,
Ton profil, Parabère, ou tes yeux, Pompadour.

Puis Marie-Antoinette, en chaise, expérimente
Le merveilleux effet de coiffure-bateau,
Coiffure empanachant sa tête si charmante
Qu'un souffle sacrilège emportera bientôt.

Favorites, roués, le temps vous poétise !
Vos habits à rubans, vos jupes de linon,
Ont été caressés d'un vent de mignardise
Des bords fleuris du Tendre au Petit-Trianon.

Le songe est terminé. Sur les pavés qu'émaille
Depuis ces deux cents ans votre éclat coutumier,
Circulent maintenant, dans un bruit de ferraille,
Des tombereaux massifs qui portent du fumier.

Alfred Marquisét.

IL FAUT L'AIMER

La loi divine impose à chaque créature
Ses fonctions et tous nous avons des devoirs,
Les animaux et l'homme attestent ces vouloirs
Aussi bien que la fleur, la bestiole obscure.

Les eaux cachent un monde actif en leurs miroirs,
Les oiseaux font leur nid et les bois leur parure,
Le soleil nous réchauffe et ton charme, ô nature,
Emplit nos yeux de joie et nos âmes d'espoirs !

O mère, il faut t'aimer, afin que ton exemple
Soit fécond ! Je voudrais élargir tous les cœurs,
Les gonfler d'un amour qui calme les douleurs !

Alors, tel qu'un pieux fidèle au seuil d'un temple,
Chaque homme verrait Dieu, souverain maître et roi,
A travers ta beauté, l'adorerait en toi !

PLUS HAUT

Sans me plaindre j'ai pu, dans l'air raréfié,
Gravir les hauts sommets, mais ma dernière étape
Plus rude m'a brisée et mon souffle s'échappe
Douloureux, car, d'en bas, je n'ai rien oublié:

Ni la main qui caresse en jouant et qui frappe,
Ni les lâches menteurs auxquels j'avais crié
Mon mépris, ni celui qui, devant moi plié,
Hors de ma vue en son manteau d'orgueil se drape.

Et je comprends qu'il faut monter, monter encor :
Plus haut l'oubli viendra ! J'aurai dans la lumière
Chaude trempé mon âme et séché ma paupière....

Et, malgré la douleur, dans la poussière d'or
Du soleil, détachée et calme je m'élève,
Souriant à la mort qui va fixer mon rêve !

LE SOMMEIL

Le sommeil, c'est l'oubli des rumeurs de la terre,
C'est le sublime essor dans le grand champ divin
Du rêve où la fleur bleue ouvre au bord du ravin
Ses yeux en exhalant son âme de mystère,

Où dans des coupes d'or coule un merveilleux vin
Qui grise sans danger, où la vie est prospère,
La passion fragile et la haine éphémère,
Les êtres se cherchant et s'agitant en vain.

Il passe tour à tour dans ce champ de mirages
Des monstres, des géants, d'adorables visages
Qui glissent aux clartés d'un mystique soleil.

Homme que la douleur guetta dès ta naissance,
Vois dans le rêve un don d'admirable clémence
Et bénis Dieu, semeur auguste du sommeil !

EN PLEURANT

Aux grands jours de l'été, quand la terre au soleil
Etale les splendeurs de sa beauté féconde
L'éclat de l'astre en feu rejaillit sur le monde
Où tout plonge en un bain d'or fluide et vermeil.

L'homme sent le bienfait de ce bain qui l'inonde
De clarté chaude après un hivernal sommeil ;
Son corps comme son âme, heureux de ce réveil,
Voudrait jouir sans fin de la lumière blonde.

Mais les réveils sont courts, tout est court ici-bas :
La nuit va revenir plus longue et plus obscure.
Alors, jetant un œil d'envie à la nature

Que l'hiver engourdit mais ne ruine pas,
L'homme dont ces retours ont flétri la jeunesse
Se détourne en pleurant de la furtive ivresse.

LE TEMPS

O temps, arrête-toi !.... La vie est douce encore,
Si clair est le soleil, si belles sont les fleurs,
La nature étalant son prisme de couleurs !
Oh ! laisse-nous jouir de la prochaine aurore !

Le vieillard n'entend rien et ne voit pas nos pleurs,
Il marche sans arrêt vers un but que j'ignore
Et dans sa course ailée il entraîne et dévore
Tout : vie, amour, jeunesse, espoir, joie et douleurs !

La lutte est impossible et la révolte vaine :
En regardant passer le messager de Dieu,
Comment ne pas penser à l'éternel adieu ?

Adieu, quand l'air apporte un parfum de verveine,
Quand le printemps fleurit, quand nous sentons le ciel
Si loin.... et là, tout près, des sourires de miel ?...

ISOLEMENT

Mon âme n'est pas faite à la taille des âmes
Qui vivent à leur aise en de restreints milieux,
Que ne tourmente pas l'immensité des cieux ;
Ames de grands enfants, frêles âmes de femmes,

Ames du plus grand nombre où le mystérieux
Fac-similé divin disparaît sous des trames
Grossières, où jamais, dans ces foyers sans flammes,
L'idéal ne pénètre en bonds capricieux.

Et je reste isolée, en contemplant la foule,
Car dans ce vaste espace où mon âme se roule,
Il ne m'est pas donné de rencontrer de sœur....

Qu'importe ! En vols fréquents je bondis et m'élève
Vers le ciel où bientôt j'irai vivre mon rêve ;
Et mon isolement ne va pas sans douceur....

Comtesse E. de Grivel.





JEAN-LÉON GÉROME

1824-1904

(Extrait d'une gravure de l'*Illustration*)

GÉROME

En donnant aujourd'hui le portrait du grand artiste franc-comtois Gérome, nous rappelons aux lecteurs des *Annales* que, dans la chronique du numéro de janvier-février de l'année courante, nous avons esquissé la vie et indiqué les œuvres principales de notre éminent compatriote.

D'autre part, nos lecteurs savent qu'à la séance publique du mois de juillet dernier de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, M. Guillemin, président annuel, a consacré à Gérome une étude importante qui paraîtra dans le prochain volume des Mémoires de l'Académie et qui ne laisse rien à dire d'essentiel sur l'homme et sur l'artiste que nous avons perdu au mois de janvier dernier.

Aussi nous contentons-nous aujourd'hui d'emprunter à un journal parisien les lignes suivantes qui sont le commentaire exact du portrait que les lecteurs des *Annales* ont sous les yeux :

« Son teint bistré, son œil noir et rieur, sa joue maigre à peine couturée de quelques rides, son allure dégagée, son pas élastique, sa taille mince, donnaient au passant l'illusion tout au plus de la cinquantaine. Sur sa moustache en croc, ses cheveux drus, l'âge avait pourtant jeté sa neige, mais on l'eût cru poudré à frimas tant l'ensemble était resté jeune, tant l'homme apportait d'énergie à s'affirmer vivant par des actes. A soixante-dix-neuf ans, il restait en possession de toute sa verve, il n'avait rien perdu ni de son ardeur au travail ni de ses facultés créatrices. Il était de ceux sur qui le temps n'a pas de prise et qu'il n'abat qu'à la condition de les foudroyer, comme les chênes. » (*Illustration*, 16 janvier 1904.)

MÉLANGES & COMPTES RENDUS

Simon de Villerslafaye et sa réponse au livre de Jean Boyvin sur le siège de Dole, *par* Émile Longin, *ancien magistrat, correspondant de l'Académie royale d'histoire. Dole, Paul Chaligne,* 1904, *br. in*-8, 58 *pages.*

L'érudit collaborateur des *Annales franc-comtoises* analyse et critique la *Response par le sieur de Chevigny, gentilhomme bourguignon, sur le Siège de Dole, composé par le conseiller Boivin au parlement dudict Dole.* Ce manuscrit est à la Bibliothèque nationale, fonds français, nº 5142. Auteur d'un ouvrage sur la milice romaine, et intendant de la place d'Auxonne, ce personnage prétend avoir gagné à la cause du roi Louis XIII le sieur de Gâtey et le chevalier de Treilly (1); et il est bien prouvé qu'il intrigua auprès de quelques Dolois. L'emphase et la partialité de sa réponse à Boyvin sont jugées sévèrement par M. Longin.

« Il nous faut faire effort, dit celui-ci, pour concevoir un temps où la pensée de cesser d'appartenir à l'Espagne inspirait autant d'horreur qu'en éveillerait la perspective d'être annexé à la Prusse.... » Il rappelle avec raison que cette aversion s'explique par l'antipathie des Comtois, catholiques rigides, à l'égard des rois de France, qui toléraient le calvinisme et s'alliaient à ces luthériens d'Allemagne dont les pillages avaient laissé en Franche-Comté de si mauvais souvenirs. Mais il aurait pu signaler, avec Gollut, une cause spéciale d'aversion des Comtois à l'égard de la domination des rois de France : c'est que ceux-ci faisaient payer à leurs sujets des tailles arbitraires, tandis que les rois espagnols ménageaient la Comté. Il est certain que beaucoup de guerres ont eu à la fois des causes religieuses, des causes politiques et des causes économiques : de notre temps, une cer-

(1) Sœur Renée de ou du Treillis, auteur de biographies manuscrites des visitandines de Gray, et favorable au parti des *dauphins* ou de Louis XIV au temps des derniers sièges de la ville, était de cette famille.

taine école attribue même à ces dernières une importance exagérée. Ceci n'excuse pas les Comtois d'avoir donné asile aux parents de Ravaillac et approuvé hautement son crime

Bref, la valeur historique de ce manuscrit est assez médiocre; et la gloire de Boyvin ne souffrirait en rien de sa publication *in extenso*.

Le biographe de Lisola termine par quelques lignes patriotiques : « Ces anciens écrits, dit-il, n'ont plus qu'un interêt historique, et c'est ce qui permet de les étudier sans que personne se méprenne sur la pensée qui préside à cette étude »

Nous souhaitons que M. Longin publie l'ouvrage définitif qu'on est en droit d'attendre de lui sur cette époque, qu'il connaît dans le dernier détail. Ch. GODARD.

Joseph TOUHYARD : **Les infinies**. *Gray, Bouffaut frères*, 1904, *in*-18 *de* 150 *pages*.

M. Joseph Touhyard, après avoir inséré quelques pièces de vers dans le *Supplément littéraire* de la *Presse grayloise*, a publié deux plaquettes : *Futures romances*, *Les Émois poétiques*, puis le volume dont nous avons à rendre compte.

Tailleur à Gray, M. Touhyard a le malheur de n'avoir jamais fait une rhétorique. On s'en aperçoit dès l'abord. Si l'inspiration est sincère, l'expression laisse trop souvent à désirer : les obscurités, les impropriétés, les incorrections, déconcertent au milieu d'une pièce dont le début promettait beaucoup. Le poète, par exemple, chante hugotiquement le calme du soir :

> Calme imposant, rêveur, farouche, dont émane
> Un charme caressant pour le fébrile organe.

Qu'est-ce que ce fébrile organe? Il semble que pour M. Touhyard la rime ne soit pas une esclave, mais une servante-maîtresse : ceci est à déplorer d'autant plus que le poète aura trente ans l'année prochaine. Il dit de son adolescence :

> J'étais celui qu'emplit le rêve,
> Qui va, dans les choses vivant,
> Et dont le cœur en onde crève
> Pour un parfum qui flotte au vent....

Nous comprenons que le cœur se gonfle comme une onde, mais non pas qu'il crève en onde.

L'auteur dit un peu plus loin :

Ce qui me torturait ou me comblait de rage,
Comme ce que j'avais à pleurer de meilleur,
Tout, j'ai tout fait partir, en mon divin carnage,
Vers le ciel noir, dont luit la fleur....

Si M. Touhyard disait qu'il a laissé fuir ses souvenirs dans l'espace étoilé, on le comprendrait : mais ici encore il faut accuser la servante-maîtresse qui lui a soufflé à l'oreille le mot *carnage*.

Appréciez cette épithète donnée au cœur :

O cieux attendrissants ! vous êtes le vrai baume,
La coupe où vont puiser les sentiments déçus,
Où le rêve expirant revoit son cher fantôme ;
Qui charme le regard et donne un cœur Jésus.

Que M. Touhyard ne soutienne pas qu'on peut dire « un cœur Jésus. »

Non, non, non, non, non, non ! je ne veux pas me rendre....

Pourtant, en cherchant avec soin dans ce livre, il est possible de trouver des pages agréables, qui plaisent, et où rien ne détonne. Citons par exemple :

TRIPLE SOURIRE

Tout tendrement dressé sous l'azur matinal,
Un pur bluet sourit d'un sourire idéal,
Et qui semble admirer l'immensité bleuie....
Non loin de lui s'entr'ouvre, autre plante éblouie,
Pareil à quelque bouche amoureuse qui luit,
Un frais bouton de rose, encor tout plein de nuit,
Et qui sourit de même à l'incommensurable.
Et le ciel éclairé, le grand ciel adorable,
Tout ému de ce double et disparate aveu,
Hésite entre ce rose aimable et ce doux bleu,
Ne sachant pas laquelle épand le plus de grâce
Des deux fleurs en train de sourire à son espace,
L'une comme une lèvre et l'autre comme un œil.
Il ne peut que leur rendre un sourire d'orgueil !....

On pourrait encore rencontrer dans ce livre plus d'une jolie pièce. Que M. Touhyard comprenne qu'un excellent baryton ne peut jouer le rôle d'un ténor ; qu'il daigne se soumettre à la loi du travail, devenir époux et père, puisqu'il dit lui-même,

Au seuil de mon été quelque astre va *m'éclore*

et il pourra trouver sa note personnelle, laisser à la postérité des poésies d'un ton moins surélevé, mais de plus franche allure. Les principes élémentaires de la charité nous obligent d'engager fraternellement M. Touhyard à ne pas se figurer qu'il remplacerait avantageusement son aiguille par sa plume. Ch. GODARD.

CHRONIQUE

Les deux mois qui viennent de s'écouler ont été deux mois de vacances, lesquelles se sont ouvertes, selon l'usage, par des distributions de prix. Ces cérémonies, aimées par les élèves studieux, parce qu'ils y reçoivent la récompense de leur travail, sont impatiemment attendues de tous, parce que pour tous elles sont le signal du repos. Elles ont eu cette année, dans nos écoles libres, un caractère particulier de tristesse, étant le moment des adieux des Frères et des Sœurs à leurs élèves. Ceux-ci ne retrouveront plus les maîtres dévoués qu'ils aimaient comme des pères : les uns sont partis pour la terre d'exil, les autres ont quitté leur maison et l'habit qu'ils aimaient, pour continuer ailleurs leur œuvre de dévouement. Les écoles se rouvriront les unes à la date fixée, les autres avec quelques jours de retard afin de pouvoir satisfaire aux exigences légales et administratives. Mais pour la reconstitution de ces écoles, on ne saurait se passer de la coopération des parents à qui appartient, tout d'abord, l'éducation de leurs enfants.

Les discours de distributions de prix ont été presque tous composés de conseils et d'adieux ; d'autres ne sortaient pas de la banalité ordinaire. M. Armand Weil a prononcé, à la distribution des prix du lycée Victor Hugo, un curieux discours sur l'*argot des écoles*. Bien que l'Université soit la gardienne du beau langage, dit-il, et des formes pures, l'argot s'y est introduit. Il n'est donc pas le privilège des vagabonds et des chemineaux ; le collège a son argot comme la caserne et les ateliers. M. Weil, étudiant certaines formes de ce langage, nous fait voir qu'elles sont nées du besoin de traduire par des images les noms inexpressifs et décolorés des êtres et des choses. C'est ainsi qu'on appelle irrévérencieusement le collège la *boîte*, le *bahut*, le *bazar ;* on y *bûche*, on y *pioche*, on y *potasse*.

Pistons, *fagots*, *cornichons*, *flottards*, *crabes* et *phoques*, *cagneux* et *taupins* s'y coudoient. Les origines de ces expressions et d'une foule d'autres nous sont données; elles sont curieuses, mais cela excuse-t-il la tolérance trop grande des maîtres eux-mêmes pour un tel langage, et s'accorde-t-il bien avec l'enseignement des *humanités ?* Heureusement qu'on laisse de côté cette langue en quittant le collège.

*
* *

Comme nos écoliers, les sociétés savantes se reposent, et n'ayant rien à dire de celles de la province, notre chronique n'en sera que plus courte. Toutefois, la mort et la politique ne chôment pas.

Nous avons à enregistrer la mort de M. Louis Prétet, très connu des artistes, car bien qu'il n'eût jamais manié le crayon ou le pinceau, il tenait une place considérable dans le monde des arts. En 1881, il devint commissaire général de la Société des artistes français et, en cette qualité, il présidait chaque année à l'organisation du Salon; il le faisait avec un goût sûr et une amabilité parfaite.

Né à Besançon en 1849, il commença ses études médicales, mais cédant à son attrait, il devint l'ami de Courbet, de Rapin et les suivit dans leurs pérégrinations artistiques en Franche-Comté. Il organisa, à Besançon et ailleurs, plusieurs expositions qui révélèrent sa compétence et attirèrent l'attention sur lui. En 1879, il fut nommé sous-commissaire des expositions au ministère des beaux-arts; deux ans après, il devenait commissaire de la Société des artistes français. Officier d'Académie en 1875, il devint, en 1888, officier de l'Instruction publique, et en 1889, à l'occasion de l'Exposition universelle, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Un autre artiste, M. Auguste Fanart, fils de l'éminent paysagiste Antonin Fanart, a suivi de près M. Prétet dans la tombe. Il était à la fois peintre et musicien. On a de lui quelques toiles, mais c'est la musique qui avait ses préférences. L'année dernière, il avait été nommé, au concours, professeur de violon à l'école municipale de musique. A peine put-il enseigner pendant quelques mois : après plusieurs alternatives de mieux et de rechutes, malgré l'air pur des sapins, il succomba à Longemaison, le 18 août dernier, à l'âge de trente-six ans. Par son testament, M. Auguste Fanart a légué à la

ville de Besançon une collection importante d'objets d'art et de tableaux venant de son père; à l'école municipale où il fut professeur, ses instruments de musique, ses partitions et un capital dont la rente formera un prix annuel qui doit être décerné à un élève pauvre et méritant de cette école.

*
* *

Un mouvement préfectoral important a eu lieu au mois de septembre. Voici les nominations concernant la Franche-Comté.

M. Roger, préfet du Doubs, est nommé préfet de la Loire-Inférieure.

M. Godefroy, préfet de l'Yonne, est nommé préfet du Doubs.

M. Maringer, préfet de la Haute-Saône, est nommé préfet du Calvados.

M. Fleury, administrateur du territoire de Belfort, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

M. Milleteau, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet de la Haute-Saône.

M. Coyne, sous-préfet de Belley, est nommé sous-préfet de Gray.

M. Lecomte, sous-préfet de Gray, est nommé sous-préfet de Senlis.

M. Simoneau, sous-préfet de Sisteron, est nommé secrétaire général de la Haute-Saône.

M. Tainturier, sous-préfet de Castellane, est nommé sous-préfet de Montbéliard.

M. Stromeyer, sous-préfet de Poligny, est nommé, sur sa demande, conseiller de préfecture de Seine-et-Oise.

M. Maestracci, conseiller de préfecture de la Gironde, est nommé sous-préfet de Poligny.

M. Schmidt, sous-préfet de Roanne, est nommé administrateur du territoire de Belfort.

A propos du nouveau préfet du Doubs, nous lisons dans l'*Indépendant auxerrois* les lignes suivantes :

« M. Robert Godefroy, préfet de l'Yonne, est nommé avec avancement à la préfecture du Doubs. Il va quitter notre cité de vingt mille habitants pour l'importante ville de Besançon, qui en compte soixante mille.

« M. Godefroy avait été nommé à Auxerre le 31 mars 1899, par M. Charles Dupuy. Il venait du Tarn et remplaçait M. Masclet.

« Depuis son arrivée dans notre ville, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur et élevé à la deuxième classe personnelle.

« M. Godefroy laissera dans tout le département de l'Yonne le souvenir d'un ferme républicain, et à Auxerre, celui plus particulier d'un homme d'une correction parfaite, accessible à tous et fort obligeant.

« Il administra avec fermeté et dignité. Et pour son personnel, c'était un chef juste et bon.

« Il sera vivement regretté.

« En lui adressant ici nos respectueux compliments pour l'avancement si justifié qu'il reçoit, nous tenons à lui exprimer les regrets que causent son départ et celui de Mme Godefroy qui, elle aussi, s'était créé tant de sympathies dans notre ville. »

*
* *

Les lacs du Jura sont riches en souvenirs des temps préhistoriques. Dès 1869, M. Jules Le Mire faisait part à l'Académie de Besançon, dans un intéressant mémoire dont elle vota l'impression, de ses découvertes dans le lac de Clairvaux. M. Grosjean, reprenant ce travail et le complétant par les résultats obtenus depuis cette publication, présentait au dernier congrès des sociétés savantes (Association franc-comtoise), un rapport sur la cité lacustre de Clairvaux (Jura). Or, voilà que cette année même des découvertes non moins importantes viennent d'être faites dans un autre lac, celui de Chalain.

A la suite de la sécheresse et surtout des travaux entrepris par l'*Union électrique* pour alimenter la rivière d'Ain, les eaux de ce lac ont baissé de cinq ou six mètres au-dessous de leur niveau normal. Une pirogue creusée dans un tronc d'arbre en a été retirée par les soins de la Société d'émulation du Jura et déposée dans une des salles du musée de Lons-le-Saunier. Les *Annales* en ont donné la description dans leur dernier numéro. Une nouvelle pirogue préhistorique vient d'apparaître sur les bords du lac, il y a quelques semaines; piquée sur pointe dans une boue crayeuse et fragile, son extraction a paru d'abord très difficile, mais un éboulement considérable s'étant produit, les recherches ont été interrompues. De nombreux objets sont sortis de ces fouilles : hachettes en pierre, pointes

de flèches et de lances en silex, poinçons en os, cornes de cerf, poteries grossières, en un mot tout le mobilier des populations primitives de ces lieux.



M. Pingaud, qui a déjà si bien raconté la vie et les travaux de Castan, vient encore de consacrer à cet autre érudit comtois que fut M. le chanoine Suchet une notice digne de lui.

Dans tous le cours de sa longue vie, au milieu de tous les emplois qu'il a remplis, M. Suchet n'a pas cessé de s'intéresser à l'histoire de la Franche-Comté, et c'est surtout l'écrivain et l'historien que M. Pingaud a voulu dépeindre. Il l'a fait comme M. Suchet lui-même eût aimé qu'on le fît. « Dans les nombreuses biographies sorties de sa plume, il s'est montré, dit M. Pingaud, très sobre d'éloges, et par le simple exposé des faits a su recommander les mérites de ses compatriotes. »

Au simple exposé des faits, qui convenait pour M. Suchet mieux que pour beaucoup d'autres, M. Pingaud n'a pu cependant se défendre d'ajouter le témoignage ému de l'élève pour son ancien maître, du collègue et de l'ami pour le vénéré doyen de l'Académie de Besançon.

La notice de M. Pingaud, extraite des Mémoires de l'Académie et publiée à l'imprimerie Jacquin, est suivie d'une bibliographie des œuvres de M. Suchet.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Publications franc-comtoises (1)

(Les sommaires de revues ne comprennent que les articles se rapportant à la Franche-Comté)

LES GAUDES. *1er août 1904 : — Claude Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers. — *C. Cam :* Lointains souvenirs de vacances. — *E. T. :* Besançon et le département du Doubs en 1804 (suite). — *A. D. :* A l'école des beaux-arts de Besançon. — Poésies, par *G. Strarbach, G. Cunche, A. Duvaut.*

16 août 1904 : — Claude Le Bressan : Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *E. T. :* Besançon et le département du Doubs en 1804, d'après un annuaire (fin). — *A. Guenin* et *P. Voucet :* On s'couche pas avant l'appel ! — Congrès des sociétés savantes (association franc-comtoise.) — Poésies, par *A. Jeanneney, L. Duplain, H. Pauthier, H. de Comté.*

1er septembre 1904 : — Claude Le Bressan : Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *G. Gazier :* Manuscrit autobiographique inédit de Charles Nodier. — *A. Guenin* et *P. Voucet :* Sans pitié ! — *Weil :* L'argot des écoles (discours). — Concours pour la décoration de la boîte de montre. — Poésies, par *G. Strarbach, A. Duvaut, H. Pauthier, A. Jeanneney.*

17 septembre 1904 : — Louis Laloy : Forces russes. — *Claude Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *A. D. :* Le lieutenant-colonel Derrieu. — *Weil :* L'argot des écoles (fin). — Poésies, par *C. de Bussy, Mme Charles Gros, G. Strarbach.*

REVUE VITICOLE, AGRICOLE ET HORTICOLE DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BOURGOGNE. *Août 1904 : — Fr. Vuillermet :* Chronique. — *J. Roy-Chevrier :* Sur l'état actuel de la question des producteurs directs (suite). — *L. de Malafosse :* Black-rot et producteurs directs. — *C. Chenivesse :* Le vin pur (discours au congrès de Rome). — *J.-M. Guillon :* Influence

(1) Toute publication dont un exemplaire a été déposé au bureau des *Annales franc-comtoises* est l'objet d'un compte rendu dans la revue ou d'une annonce dans le bulletin bibliographique.

des porte-greffes sur la qualité des vins (suite). — *L. Picard :* Les engins grêlifuges et appareils de prévision des orages à Nuits-Saint-Georges (suite). — *E. Zacharewicz :* Moyen de combattre les insectes et maladies des plantes maraichères. — *Vilmorin-Andrieux :* Les nouveaux haricots pour 1904. — *F. Vuillermet :* Chronique horticole. — *C. Potrat :* La Raiponce.

Septembre 1904 : — *Fr. Vuillermet :* Chronique. — *J. Roy-Chevrier :* Sur l'état actuel de la question des producteurs directs (suite). — *J.-M. Guillon :* Influence des porte-greffes sur la qualité des vins (suite). — *B. Fallot :* Quand faut-il vendanger ? — *J. Roy-Chevrier :* Ampélographie : Pinot blanc. — *Ad. Van den Heede :* Culture de la verveine. — *C. Chaillot :* Sur l'attachage des fruits. — *Fr. Vuillermet :* Chronique agricole. — *L. Baille :* Excursions aux cascades du Hérisson et au lac de Bonlieu (Jura).

La Haute-Saône agricole et sociale. *Août-septembre 1904 :* — Réunion des bureaux et du comité d'initiative. — Changement du siège social. — Chronique agricole. — Le Crédit agricole. — Le Mérite agricole. — Façons culturales après la moisson. — Cultures dérobées d'automne. — Les semailles d'automne : le blé. — La vigne et la prochaine récolte. — Causerie viticole. — Défauts des vins (suite). — La cueillette des fruits. — Causerie sur le bétail. — Fabrication et conservation du beurre. — Le reboisement. — Hygiène des animaux. — Carnet de la fermière. — Communications et conseils. — Le mouvement syndical. — Annonces. — Foires. — Halles et marchés.

II. — Revues de Paris et autres publications

Revue des Deux Mondes. *1er août 1904 :* — *Th. Bentzon :* Au-dessus de l'abîme (fin). — *Ferdinand Brunetière :* L'éloquence de Bourdaloue. — *Albert Sorel :* Les alliés et la paix en 1813. III. Les bases du traité de Francfort. — Une correspondance inédite de Sainte-Beuve. Lettres à M. et Mme Juste Olivier. — *René Pinon :* La Chine et les puissances européennes (1894-1904). — *Charles Benoist :* Le travail dans la grande industrie. V. La filature et le tissage. — *A. Dastre :* Revue scientifique. Études nouvelles sur la greffe des plantes. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine. — Bulletin bibliographique.

15 août 1904 : — *Marcel Prévost :* La princesse d'Erminge. — *Étienne Lamy :* Le gouvernement de la défense nationale. La conquête de la France par le parti républicain. — *Gaston Rageot :* Herbert Spencer et la philosophie de la vie. — *Arvède Barine :* La Grande Mademoiselle. IV. Vers l'amour. — *Maurice Talmeyr :* Histoire d'un collier. — *Arthur Raffalovich :* Une banque allemande. David Hansemann et la société d'escompte. — *René Doumic :* Revue littéraire. La renaissance du roman social. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. A propos d'une nouvelle

biographie de Titien. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine. Histoire politique. — Bulletin bibliographique.

1er septembre 1904 : — *Marcel Prévost :* La princesse d'Erminge (suite). — *Georges Goyau* : L'Allemagne catholique entre 1800 et 1848. III. Les publicistes catholiques et la sainte alliance. — *Henri de Regnier* : Poésies. — *Étienne Lamy :* Le gouvernement de la défense nationale. La conquête de la France par le parti républicain (suite). — *Le comte Vay de Vaya et Luskod :* A travers la Mandchourie. Notes de voyage. — *Edmond Courbaud :* Les maisons de campagne romaines sous la république et l'empire. — *A. Dastre* : Questions scientifiques. La stature de l'homme aux diverses époques. — *Camille Bellaigue :* Revue musicale. La musique d'église au théâtre. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine. Histoire politique. — Bulletin bibliographique.

15 septembre 1904 : — *Marcel Prévost :* La princesse d'Erminge (suite). — *J. Bourdeau :* Au congrès d'Amsterdam. — *Georges Goyau :* L'Allemagne catholique entre 1800 et 1848. IV. L'Église et les États protestants. L'affaire de Cologne. — *J. Charles-Roux :* La marine marchande russe. I. Les grandes compagnies de navigation. — *Louis Gillet :* L'art siennois. A l'occasion d'une exposition récente. — *Eugène Tavernier :* A propos de l'université populaire. — *Gustave Schlumberger :* Une révolution de palais en l'an 1042 à Byzance. — *René Doumic :* Revue littéraire. Condorcet et la Révolution. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. Le sixième centenaire de la naissance de Pétrarque. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine. Histoire politique. — Bulletin bibliographique.

Le Correspondant. *10 août 1904 :* — *Marcel Dubois :* La question du Maroc. — *Vte de Meaux :* Souvenirs politiques. Les ministres du seize mai et leurs adversaires. — *J.-B. Piolet :* Les missions étrangères protestantes. II. — *A. de Dorlisheim :* La Durmellière. I. — *Marc Hélys :* La plus ancienne des résidences souveraines en Europe. Le Vatican. — *Louis Michon :* L'ébauche du gouvernement parlementaire sous la première Restauration. — *Ctesse d'Estienne d'Orves :* Un nouveau livre de Mgr Dupanloup. La vie de Mgr Borderies. — *A. Béchaux :* La vie économique et le mouvement social. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — *Auguste Boucher :* Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

25 août 1904 : — *Vte de Meaux :* Souvenirs politiques. La victoire de Gambetta et la fin du ministère du 17 mai. — *G. Le Bidois :* Les idées morales au théâtre (1903-1904). — *Don Jaime de Bourbon :* A l'armée de Mandchourie. Lettres inédites. II. — *Marcel Lauwick :* L'exposition du petit outillage à Gand. — *Dorlisheim :* La Durmellière. II. — *Avesnes :* Première croisière. Impressions et souvenirs de bord (fin). — *L. de Lanzac de Laborie :* Huguenots et ligueurs. — *Bonne du Montet :*

Souvenirs inédits. — *Un témoin :* La famille Mokrani et l'insurrection algérienne de 1871. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — *Auguste Boucher :* Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

10 septembre 1904 : — *Ernest Judet :* Le commandant Hourst. — *E. Hourst :* Dans la Chine centrale. De Shang-Haï à Tchong-King par les rapides du Yang-Tsé. — *Général Canonge :* Le sentiment religieux dans l'armée de Crimée. — *J.-E. Berge :* Le relèvement économique de l'Espagne. — *Dorlisheim :* La Durmellière. III. — *Paul Delay :* Les colonies de vacances. — *A. de Saporta* : Un prédécesseur des Joanne et Bædeker au XVII[e] siècle. — *Jean Guiraud :* Le dernier brigand politique de la Basilicate. Carmine Donatelli Crocco. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — *Auguste Boucher :* Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

25 septembre 1904 : — *André Chéradame :* Russie et Japon. A propos de l'évolution de la guerre. — *E. Hourst* : Dans la Chine centrale. II. La révolte au Sé-Tchouen. Au secours des Européens. — *C[te] de Hübner :* Un ambassadeur autrichien à Paris sous Napoléon III. Les prodromes de la guerre d'Italie. — *C. Marchand* : La religion à Londres. — *Dorlisheim :* La Durmellière. IV (fin). — *Arthur Raffalovich :* Parmi les ouvriers de Chicago. — *Anatole Le Braz :* Le théâtre du peuple en Basse Bretagne. — *Armand Barthe :* Deux sonnets. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — *Auguste Boucher :* Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

La Femme contemporaine. *Août 1904 :* — *Léon de Seilhac :* La révolution prochaine. — *Jean Teincey :* L'âme canadienne. — *J. Lagardère :* L'éducation de la femme au XX[e] siècle. — *C[tesse] de Custine :* La femme moderne dans notre hémisphère. — *Clotilde Drillien :* L'éducation dans la famille. — *Lena von Seefeld :* Échos du congrès international de Berlin. — Association catholique internationale pour la protection de la jeune fille. — *M[me] Charles Péronnet :* Jeunes filles à marier. — Journal de M[lle] Laure Frémont. — *Pierre Clesio :* L'impasse. — *R. Le Cholleux :* Les femmes aux expositions des beaux-arts. — *Michel Brenet :* Causerie musicale. — *L. S. :* Chronique théâtrale. — *Ch. Grandmougin :* Poésies. — Autour du féminisme. — Revue des périodiques. — Revue des livres.

Septembre 1904 : — *Edward Montier :* Hommage à Pie X, anniversaire de son couronnement. — *Boyer d'Agen :* La politique de Pie X. — *J. Lagardère :* L'éducation de la femme au XX[e] siècle. — *Max Turmann :* La vie sociale et les femmes. — *C[tesse] Roger de Courson :* Un anniversaire. — *C[tesse] Olga :* Expulsée. — *Renée Pingrenon :* Congrès de Berne. — *Charlotte Pitou, Paul de Pitray, Edward Montier, A. Reynaud, Marcel Beaudrey :* poésies. — Journal de M[lle] Laure Frémont (suite). — *Louis Chabaud :* Le singisme. — *Pierre Clesio :* L'im-

passe (suite). — Bulletin bibliographique. — Autour du féminisme. — Revue des périodiques. — Revue des livres.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. *Août 1904 : — Henri de Varigny :* Qu'est-ce que la matière ? — *J. Hudry-Menos :* Ames cévenoles (suite). — *Frédéric Barbey :* Un Vaudois à l'armée d'Espagne (fin). — *Henry Aubert :* La poésie d'hier. — *Édouard Monod-Herzen :* Dans les Hautes-Alpes du Valais (fin). — *Manuel Gouzy :* Pitié de femme (suite). — Chroniques parisienne, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique.

Septembre 1904 : — Michel Delines : Le diable et le satanique dans les littératures européennes. — *Manuel Gouzy :* Pitié de femme (suite). — *Raymond Guyot :* Mme de Staël et la police du Directoire. — *Henry Aubert :* La poésie d'hier (fin). — *Fanny Byze :* Marguerite d'Autriche et l'église de Brou. — *J. Hudry-Menos :* Ames cévenoles (suite). — *Ed. Tallichet :* Japon et Russie. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, américaine, scientifique, politique.

REVUE D'ALSACE. *Septembre-octobre 1904 : — Rod. Reuss :* Idylle norvégienne d'un jeune négociant strasbourgeois. — *J. Bourgeois :* Notice historique sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Louis à Sainte-Marie-aux-Mines (fin). — *C. Hoffmann :* Les élections aux états généraux (Colmar-Belfort), suite. — *A. Gasser :* L'agriculture, l'industrie et le commerce à Soultz. — Le maréchal Lefebvre, d'après une nouvelle publication.

Le Gérant, F. CORNE.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

LA PREMIÈRE COMMUNE COMTOISE

MORTEAU AU XIIe SIÈCLE

Vers le milieu du XIIe siècle, commence, dans le comté de Bourgogne, le mouvement d'affranchissement des serfs et la désagrégation du régime féodal. Las d'être soumis, corps et biens, à la bonne ou à la mauvaise volonté du seigneur, les serfs comtois, suivant l'exemple donné dès le XIe siècle par les communes d'Italie d'abord, du nord de la France ensuite, se groupèrent et luttèrent contre leurs maîtres pour l'indépendance de leurs biens et la liberté de leurs personnes. Ils aboutirent presque partout à des traités contenant l'énumération de leurs droits et de leurs devoirs. Ce ne sont pas, à vrai dire, des chartes communales; en réalité, ces traités ne sont que des réglementations des droits féodaux et des améliorations de la condition servile.

En 1188, les habitants du val de Morteau et de Fuans, sujets de l'abbaye clunisienne de Morteau, déléguèrent auprès du frère Hugues, prieur de l'abbaye, trois des leurs : Étienne Dodo, Girard de Morteau et Narduin de Fuans, pour présenter leurs doléances et réclamer en particulier la suppression de la taille. Le prieur reconnut légitimes leurs revendications et fit avec eux un compromis. Ce traité, avec quelques autres documents qui le complètent et l'éclairent, a heureusement échappé aux Suédois qui, en 1639, détruisirent la ville de Morteau et presque toutes ses archives, et nous a été conservé dans le « livre noir (1), » qui est une sorte de cartulaire de la ville de Morteau.

(1) Le « livre noir » est conservé aujourd'hui à la mairie de Morteau.

Le traité de 1188 est intéressant à plusieurs titres. C'est le premier traité passé dans le comté de Bourgogne entre un seigneur et ses serfs. En effet, si Besançon, dès 1147, avait réussi à se débarrasser de la taille (1), aucun document n'avait sanctionné ce premier succès communal ; le diplôme de 1180, qui règle pour cette même ville le droit de succession, fut une concession de l'empereur Frédéric-Barberousse, non ratifiée par l'archevêque seigneur de la ville (2) ; et il en est de même du diplôme accordé par le roi des Romains, Henri VI, et qui nous est resté, mais falsifié, sous le nom de sentence de Mayence (3). Le traité de 1188 précède aussi les nombreux actes d'émancipation accordés au cours du XIIIe siècle par les comtes de Bourgogne de la branche cadette (4).

Et il est d'autant plus remarquable que ce traité soit le premier en date, qu'il s'est fait dans une commune rurale et dépendant d'un seigneur ecclésiastique. Les paysans, en effet, ont été d'ordinaire les derniers à revendiquer leurs droits d'hommes libres, et les gens d'église, les derniers à les reconnaître. A part Morteau, ce sont les principales villes du comté de Bourgogne, Auxonne en 1229 (5), Salins en 1249 (6), qui obtinrent de leurs seigneurs laïques Étienne et Jean de Chalon les premières et les plus complètes chartes d'affranchissement. Les Bisontins, qui luttèrent un siècle et demi pour leurs franchises, ne purent jamais obtenir de l'archevêque, leur seigneur, leur charte communale (7).

Dans le comté de Bourgogne, l'émancipation communale a eu deux actes : affranchissement de la terre d'abord, de la personne ensuite. C'est exactement l'inverse du mouvement féodal. Les seigneurs avaient conclu de la possession de la terre à la possession des personnes, le propriétaire s'était fait souverain. La logique de ce système voulut que la personne redevînt libre quand la terre fut affran-

(1) Voir sur ce sujet Castan, *Origines de la commune de Besançon.*

(2) Archives départementales, cartulaire de l'archevêché. G. 69.

(3) Dunod, *Histoire de l'Église de Besançon.*

(4) A. Dey, *Étude sur la condition des personnes*, etc., table des Chartes communales de Franche-Comté.

(5) Pérard, *Recueil de pièces*, p. 412.

(6) Guillaume, *Histoire des sires de Salins*, t. II, preuves, p. 11.

(7) Voir aussi la Charte de Neuchatel (Suisse), de 1214, dans Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchatel.*

chie, et que le seigneur cessât d'être souverain quand il cessa d'être propriétaire. Le traité de 1188 marque le premier degré de l'évolution communale.

La taille, à partir de 1188, est supprimée dans le val de Morteau et le transfert des terres serviles est rendu possible par héritage et par vente. Par ce fait, les serfs de l'abbaye deviennent vrais propriétaires de la terre qu'ils cultivent. Progrès considérable, jusqu'ici le serf n'était qu'un tenancier, sa terre appartenait au seigneur. Conclusion : le seigneur se jugeait maître des revenus de sa terre et, sous le nom de *taille,* il prenait de ces revenus ce qui lui plaisait. Autre conséquence : le serf mort, ses fils ou les membres de sa famille, c'est-à-dire, aux termes du droit comtois (1), ses fils, frères, oncles et neveux reprennent sa succession ; ce sont en somme des générations de valets ; mais le serf mort sans héritier, la terre, comme à une fin de bail, retourne au seigneur ; c'est là le droit de mainmorte. Pour la même raison, le serf ne pouvait vendre une terre qui était censée ne lui point appartenir. Tel était dans sa logique et sa rigueur le droit féodal. Cet état de choses ne dura pas longtemps ; bientôt le serf se considéra comme propriétaire de la terre en oubliant la première donation, et dès qu'il le put, il fit supprimer la taille, la mainmorte et les droits de vente ; ce jour-là, il eut ses titres de propriété.

Mais à Morteau, en 1188, ce droit de propriété eut encore des restrictions. Et tout d'abord la taille ne fut abolie que sur les terres déjà érigées en menses ; ceux qui viendraient encore demander des concessions de terre paieraient la taille comme auparavant, sans préjudice des autres droits féodaux. Ainsi, le traité de 1188 n'était pas fait pour les nouveaux venus, mais seulement pour les vieux serviteurs.

La taille elle-même, pour ceux qui en sont dispensés, est remplacée par un impôt dégressif sur la propriété mobilière, c'est-à-dire, pour cette population rurale, sur le bétail, et en particulier le bétail de trait et d'engraissage. Les animaux de trait, bœufs, vaches, chevaux, paient trois sous de monnaie estevenante par tête, mais quatre têtes ne paient que six sous. Pour les animaux d'engraissage, le serf paiera une somme proportionnée à son gain, dont le taux sera fixé par le prieur. Il faut remarquer, en outre, que les pauvres ne

(1) Voir le diplôme de Frédéric-Barberousse déjà cité.

paient rien, celui qui ne possède qu'une vache est exempt de redevance.

Là ne se bornaient pas les redevances dues au seigneur, il y en avait d'autres encore connues sous le nom de *consuetudines* ou « coutumes, » dont la principale était la dîme payée en nature. Au temps des récoltes, les agents du prieur parcouraient le pays avec des chariots ou des barques, pour recevoir leur part. Ici encore les pauvres ne payaient rien, et étaient pauvres tous ceux qui pouvaient porter sur leur dos leur avoir.

Le droit de succession et celui de vente étaient aussi limités. Ne devait hériter que l'héritier direct qui habite avec son parent et le nourrit ; sinon, la succession retourne à l'église de Morteau et l'héritier évincé n'a qu'un droit de préférence pour racheter la terre. Il semble par là que la pieuse abbaye ait voulu donner une sanction positive au quatrième commandement du Décalogue qui ordonne d'assister ses parents.

Pour ce qui est des ventes, le prieur, qui doit toujours en être averti, sous peine de confiscation, a droit de préférence; en outre, la terre ne peut être vendue qu'aux habitants du val. Et l'on peut remarquer ici, comme en plusieurs autres articles du traité de 1188, la préoccupation du seigneur d'éviter l'introduction dans le val d'étrangers qui eussent échappé à sa souveraineté. C'est pour la même raison qu'une femme qui se marie hors de Morteau ne peut plus rien y posséder et que dans la législation des dettes, un étranger ne peut exproprier un habitant du val.

Ainsi, la propriété est libre en principe, mais, en fait, l'usage en est limité. Elle était assez libre cependant pour que les Mortuassiens réclamassent ce qui en était la conséquence logique : l'indépendance de leur personne. Mais sur ce point leurs doléances furent peu écoutées.

Sous le régime féodal, la sujétion de la personne apparaît sous trois formes principales : la corvée, le service militaire, la soumission au seigneur juge de tous les différends. Après le traité de 1188, les serfs de Morteau restèrent corvéables, soldats et justiciables du seigneur, sauf quelques légères améliorations dans les coutumes judiciaires.

Des corvées dues au prieur de Morteau, nous n'en connaissons qu'une : au temps de la fenaison, tout laboureur devait à l'abbaye

une journée de travail. Le service militaire était dû, non au prieur, seigneur pacifique qui, pour se défendre, usait de l'excommunication, mais au gardien de la seigneurie qui, en échange de sa protection, pouvait lever des soldats et avait aussi un droit, assez vague d'ailleurs, de haute justice. Les comtes de Neuchatel, voisins de l'abbaye, en furent les gardiens attitrés.

La charte de 1188 atténue le droit de justice en le précisant. A la coutume, toujours un peu flottante, et sans garantie contre les mauvaises humeurs du juge, fut substituée une loi écrite obligatoire pour le juge lui-même. Et tout d'abord, il est désormais permis de regimber contre les sentences du prieur, mais c'est pour se voir citer devant le tribunal de l'archevêque de Besançon, ou devant un jury formé d'hommes de jugement sain, pris parmi les habitants. Puis il est établi un tarif des amendes. Voici quelques prix : un adultère coûte soixante sous; une blessure neuf sous; une injure trois sous; celui qui fraude sur l'impôt déboursera cinq sous; le voleur et le traître perdent tous leurs biens, l'homicide n'a que le droit d'implorer la miséricorde du juge.

Cet établissement d'une juridiction d'appel, formée éventuellement d'habitants de Morteau, et cette codification de coutumes, limitent le droit de justice du seigneur et déjà laissent entrevoir les chartes libérales du XIII[e] siècle où prévaudra ce principe, que le Code civil n'a pas encore, que nul ne peut être emprisonné s'il ne doit être jugé le jour même, et où sera introduit le système des jurys pris dans le peuple lui-même. Déjà le prieur s'engage à s'entourer de notables pour juger sans appel; attendons un peu, cette coutume prendra force de loi, ce jury de consultation deviendra un vrai tribunal, ses membres deviendront les champions des serfs contre le seigneur, et avant même la charte d'affranchissement, ils seront le conseil des prud'hommes et les premiers magistrats de la commune. Ce fut du moins ce qui arriva dans la plupart des communes comtoises.

Ainsi le prieur de Morteau relâche un peu de son droit sur les personnes; et comme s'il avait prévu que ses anciens serfs pourraient bientôt se révolter contre lui, en homme prudent il a condamné d'avance leurs tentatives. Quiconque fera injure au prieur, à sa famille monastique, à ses agents, a lésé son autorité et mérite un châtiment exemplaire.

Les habitants du val de Morteau ne furent pas des audacieux. Ce traité, si lourd encore pour eux, et qui laisse subsister le régime féodal tout entier, fut cependant leur charte fondamentale. Ils l'observèrent plusieurs siècles; au xve siècle, les ducs de Bourgogne de la troisième race le ratifièrent sans l'atténuer, et il n'y eut que quelques difficultés d'interprétation du texte. Un procès porté devant le comte de Neuchatel en 1436, porté en appel devant le parlement de Dole en 1450, se contenta d'en préciser quelques termes sans le modifier.

Et c'est ainsi que les habitants du val de Morteau, les premiers à donner le signal du mouvement communal, furent les derniers à le suivre. On ne saurait comparer ce traité de 1188 aux chartes plus connues de Neuchatel, d'Auxonne, de Salins, de Besançon, pour ne citer que les principales. C'est que Neuchatel, Auxonne, Salins, Besançon étaient des villes pleines d'une population nombreuse, riche, groupée et active, plus forte dans ses revendications que les pauvres paysans éparpillés à travers les pâturages de la vallée du Doubs et les montagnes impraticables de cette partie du Jura. Et c'est pourquoi Morteau resta longtemps paisible, tandis que dans les villes la classe ambitieuse et turbulente des bourgeois se développait et, suivant la théorie chère à Augustin Thierry, préparait le tiers état qui a fait la Révolution française. Pendant que les serfs de Morteau labouraient leur sol avec des bœufs payant le cens, les bourgeois, à Besançon et en bien d'autres villes, se groupaient et, au nom de la souveraineté issue du peuple, combattaient la souveraineté que les seigneurs tenaient de traditions effritées et d'ancêtres trop lointains. La lutte entre les hommes nouveaux qui avaient conquis la terre par leur travail, et ceux dont les pères avaient conquis le pays par leur épée, avançait à son dénouement, et un siècle après le traité de 1188, en bien des villes du comté de Bourgogne, la cloche communale sonnait librement à son beffroi.

Eugène Charmoillaux.



PERCY

Les hommes, comme les livres, ont leur destin : il en est que les plus éminents services ne parviennent pas à sauver de l'oubli ; à mérite égal, tous ne frappent pas au même degré l'imagination populaire, et il faut un certain concours de circonstances pour qu'en peu de temps la nuit ne se fasse pas sur une légitime renommée. C'est ainsi que tout le monde connaît Larrey, tandis que personne, ou presque personne, ne songe à retrouver les traits de Percy, son devancier et son émule, dans la mâle figure du chirurgien que Gros a représenté, au premier plan de la bataille d'Eylau, pansant un cavalier russe sous les yeux de l'Empereur.

Si nous étions plus soucieux de nos gloires, nous n'aurions pas attendu qu'on découvrît le journal des campagnes de Percy (1) pour rendre hommage à celui que Thiébaud, le mordant Thiébaud, appelait « le premier chirurgien militaire du monde (2), » car, devançant son siècle, ce fut, à bien des égards, un précurseur, et une de ses inspirations aurait dû rendre son nom immortel. Au début de la campagne de 1800, il proposa à Moreau de conclure avec le général autrichien Kray une convention analogue à celle qui était intervenue en 1743 entre le duc de Noailles et lord Stair ; cette convention, dont nous avons le texte, renferme en substance les bienfaits de la convention internationale de Genève ; les hôpitaux devaient être déclarés inviolables pendant toute la durée de la guerre ; les officiers de santé,

(1) *Journal des campagnes du baron Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée (1754-1825)*, publié d'après les manuscrits inédits avec une introduction par M. Émile Longin. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1904, in-8 de LXXVII-537 pages, un portrait en héliogravure et un fac-similé d'autographe.

(2) *Mémoires*, t. III, p. 512.

les blessés et les malades n'auraient en aucun cas été retenus prisonniers et une escorte aurait même été fournie aux militaires convalescents pour les conduire, eux et leurs effets, jusqu'aux avant-postes de l'armée à laquelle ils appartenaient. Que de maux eussent été évités, si, soixante ans avant la fondation de la Croix-Rouge, le grand savant avait pu faire triompher ses idées !

I.

Né à Montagney-lez-Pesmes [1], le 28 octobre 1754, Pierre-François Percy était le sixième enfant d'un modeste chirurgien de village qui avait servi pendant quelque temps dans le régiment de Tallard-infanterie. On eût bien étonné ses parents, si, lorsqu'ils s'opposaient à ce qu'il embrassât la carrière paternelle, on leur eût prédit qu'il serait un jour membre de l'Institut et baron de l'Empire ; que les académies étrangères s'honoreraient de le compter parmi leurs associés ; qu'il dirigerait le service sanitaire d'armées destinées à entrer en triomphe à Vienne, à Berlin et à Madrid, et que la reconnaissance du soldat lui décernerait le titre naïvement pompeux de *père de la chirurgie militaire*. Tel était pourtant l'avenir réservé au jeune Franc-Comtois qui, quelques années plus tard, quittait sa province pour se rendre à Paris, après avoir brillamment obtenu le grade de docteur en médecine à l'université de Besançon.

A Paris, Percy trouva dans la personne du célèbre Louis un protecteur et un ami dont il garda toute sa vie le plus profond souvenir. Son peu de fortune l'ayant contraint de s'engager dans la gendarmerie de France, il fut nommé, en 1776, aide-major à la compagnie écossaise de ce corps d'élite, puis, en 1782, chirurgien-major du régiment de Berry-cavalerie. A Lunéville, à Béthune, à Strasbourg, il se livra avec ardeur à l'étude : de hardies opérations attirèrent l'attention sur lui ; son nom ne tarda pas à être avantageusement connu, et les prix qu'il remporta dans les concours ouverts par l'Académie royale de chirurgie furent si nombreux que cette compagnie se vit dans l'obligation de l'inviter à ne plus se mettre sur les rangs pour ne pas

(1) La *Grande Encyclopédie* place, je ne sais pourquoi, Montagney en Savoie.

décourager les autres concurrents par une supériorité trop évidente.

1789 trouva Percy chirurgien en chef de Flandre et d'Artois. Quand la France déclara la guerre à l'Autriche, il avait trente-sept ans, et sa réputation de savant et de praticien n'était plus à faire. Envoyé d'abord à l'armée du Nord en remplacement du vieux Sabatier, il passa ensuite à l'armée de la Moselle, puis à l'armée du Rhin, à l'armée du Danube et à l'armée d'Helvétie ; Lückner, Kellermann, Pichegru, Moreau, Jourdan, Masséna, Lecourbe apprécièrent hautement ses talents, son dévouement, sa bravoure ; nul ne s'exposait plus volontiers au feu ; il fut blessé trois fois, et la peinture murale qui fait l'ornement de l'escalier par lequel on monte à la salle d'honneur du Val-de-Grâce conserve le souvenir de l'intrépidité avec laquelle, à Mannheim, il chargea sur ses épaules un officier blessé et le ramena sur la rive gauche du Rhin en franchissant un pont de bateaux battu sans relâche par douze pièces de canon. Plus méritoire est encore le courage dont il fit preuve en organisant avec un de ses collaborateurs l'évasion de trente et un émigrés condamnés à mort par une commission militaire, alors que, deux jours auparavant, on avait fusillé dix personnes convaincues d'une tentative de ce genre.

On peut dire que Percy ne s'appartint plus à partir de 1792 : il fut tout entier aux soldats blessés ou malades, qu'il regardait comme ses enfants. Pour apprécier l'étendue de sa tâche, il faut se rappeler que la Révolution avait détruit l'organisation sanitaire de l'ancienne armée royale ; les ambulances n'existaient guère que sur le papier ; il n'y avait ni tentes ni matériel de couchage ; la charpie, le linge, les caisses d'instruments faisaient défaut ; on refusait aux officiers de santé les chevaux et les voitures nécessaires pour se transporter sur le théâtre de l'action et c'était à pied et sac au dos que la plupart d'entre eux suivaient les troupes. Point d'infirmiers militaires. Nulle sécurité pour les hôpitaux, dont le personnel se recrute au hasard. Tout est réellement à improviser, mais la généreuse activité de Percy ne connaît pas de bornes. Plus d'une fois, il est vrai, il lui arrive de se heurter à un mauvais vouloir qu'il stigmatise en termes violents : « A voir, dit-il, l'indifférence, le sommeil léthargique de tous les gens à la tête des affaires, lorsqu'on leur parle d'hôpitaux, on croirait qu'un malade, qu'un blessé cesse d'être un homme, quand il ne peut plus être un soldat. » Il n'en crée pas moins les ambulances mobiles

appelées à relever les blessés pendant l'action avec une rapidité jusqu'alors sans exemple, et remplit son devoir sans s'inquiéter des criailleries de ceux dont il a raillé l'outrecuidance dans un de ses écrits, en posant les questions suivantes à un chirurgien de troisième classe : « Quel est le chef auquel il doit obéir dans le grand nombre d'individus qui s'attribuent le droit de commander? Quelles sont les questions qui lui ont été faites en différents temps par les visiteurs, examinateurs, commissaires, inspecteurs, agents, délégués et mandataires de toute espèce, qui tour à tour ont convoqué, rassemblé, harangué, exhorté, menacé les officiers de santé sans jamais leur avoir rien appris (1) ? »

Cependant la réputation de Percy attire autour de lui une foule de jeunes gens jaloux de s'instruire et de se distinguer sous un tel maître. Prompt à s'oublier lui-même, il prend énergiquement la défense des chirurgiens placés sous ses ordres contre les commissaires des guerres, et c'est l'origine de ses démêlés retentissants avec un corps dont l'incurie n'a trop souvent d'égale que l'arrogance. Il a d'ailleurs conscience de ce qu'il vaut et, lorsqu'on lui adresse des observations imméritées, « l'indépendance d'un caractère dont la fierté et l'élévation ont été rarement égalées (2) » lui dicte la réponse suivante : « Citoyen, veuillez apprendre au ministre de la guerre, à l'insu, mais de la part de qui on ne cesse de m'adresser les reproches les plus impertinents, que ce chirurgien en chef de l'armée du Rhin, qu'on a affecté dans la lettre du 23 floréal, dont vous venez de me donner communication, de ne désigner que par son titre, s'appelle *Percy*, nom que la bassesse ne souilla jamais, que la lâcheté n'atteignit pas encore et que les admonestations ridicules de quelques commis sottisiers ne parviendront pas à obscurcir. Dites-lui aussi que ce nom odieux seulement aux méchants, aux pervers, aux superbes, survivra peut-être à bien des noms auxquels l'intrigue, une faction ou le hasard ont donné une célébrité éphémère. Ne lui laissez pas ignorer que celui qui

(1) *Réponses du citoyen Percy, chirurgien en chef de l'armée de la Moselle, aux questions épuratoires qui lui ont été proposées par la Commission de santé séante à Paris*, p. 43.

(2) J. Bergounioux, *Le baron P.-F. Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée, et son Journal de campagne*, dans la *France médicale* du 10 octobre 1904.

le porte est au-dessus de toutes les menaces ; qu'il a prouvé plus d'une fois que nul pouvoir ne tenterait impunément de l'humilier ; qu'il n'a besoin ni du ministre ni de ses bureaux ; qu'il a une conscience, une fortune et une réputation qui le rendent indépendant ; et que si, pour être utile, il supporte avec patience les travaux de la guerre, il est bien décidé à la faire aux sots et aux insolents qui oseront le régenter ou chercheront à l'avilir (1). »

Professeur à la Faculté de médecine de Paris et inspecteur général des hôpitaux, Percy ne peut manquer d'être distingué par le Premier Consul, qui l'appelle au camp de Boulogne et le crée d'emblée officier de la Légion d'honneur. Le projet d'invasion de l'Angleterre abandonné, c'est sur les bords du Danube qu'il lui faut courir comme chirurgien en chef de la Grande Armée : après avoir été témoin de la capitulation d'Ulm, il entre à Vienne avec l'Empereur ; il s'y consacre à l'organisation des hôpitaux militaires et peu s'en faut qu'il n'arrive trop tard pour assister à la bataille d'Austerlitz et prodiguer ses soins aux blessés de cette mémorable journée. De retour en France, il rédige avec l'ancien médecin en chef du corps expéditionnaire d'Amérique une importante instruction sur la santé de la Grande Armée. Bientôt l'occasion s'offre à lui d'appliquer les mesures indiquées dans cet écrit : la Prusse déclare la guerre à la France ; Auerstædt et Iéna voient anéantir en un seul jour le prestige des victoires de Frédéric II et les troupes françaises entrent sans rencontrer de résistance à Berlin. Ensuite c'est la Pologne avec son rude climat, ses forêts de sapins, ses fondrières : quelques misères que Percy ait endurées auparavant, elles ne sont rien en comparaison de celles qui l'attendent dans ce triste pays. « Quelle saison, quel pays pour faire la guerre ! écrit-il dans son journal intime. N'importe, il faut marcher : je n'ai que ce qui est sur mon corps, rien que ma chemise, ma paire de bottes, mon mouchoir ; n'importe, il faut marcher ; où je tomberai, on m'enterrera (2). »

La campagne de 1807 voit le grand chirurgien se surpasser lui-même ; il est à Eylau, à Heilsberg, à Friedland ; pendant le séjour de l'Empereur à Osterode, il obtient l'autorisation de se rendre au

(1) Mindesheim, 6 prairial an VIII (26 mai 1800).
(2) *Journal*, p. 107.

siège de Dantzig, et c'est sous les murs de cette place qu'il apprend à la fois son élection à l'Institut (1) et sa nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur. A Tilsit, il assiste à l'entrevue de Napoléon et d'Alexandre ; les souverains étrangers l'accueillent avec les plus grands égards, mais sans que les fumées de l'orgueil lui montent au cerveau. Parvenu au comble des honneurs, c'est à son vieux père qu'il songe (2) et il se demande ce que dirait l'humble chirurgien de village s'il voyait son Pierre-François en relations avec les premiers potentats du monde. « Je suis loin d'être accessible à l'orgueil, écrit-il après ce retour vers ses modestes origines. Je suis bien plus susceptible d'étonnement, et comment ne serais-je pas surpris et presque honteux de la réputation que j'ai acquise, de la bienveillance universelle qu'on m'accorde, du rang auquel je me trouve élevé, de la fortune que j'ai faite, enfin de ce que je suis et de ce qu'on me croit? Le ciel a béni mes travaux ; j'ai rempli en honnête homme et en citoyen zélé mes devoirs et ma tâche ; sans intrigue, sans moyens indignes de l'homme délicat, je suis parvenu. Loin d'avoir les talents de feu J.-L. Petit, j'ai eu sa simplicité et son amour pour notre art, et, tout en cherchant les petits, les grands m'ont recherché (3). »

En 1808, nous trouvons Percy en Espagne, où il lève et équipe à ses frais un bataillon de soldats d'ambulance. Il quitte la péninsule l'année suivante, profondément indigné des scènes de violence et de pillage dont il a été témoin, et l'état de sa santé l'oblige à céder à Heurteloup la direction du service sanitaire de la Grande Armée. Napoléon ne l'oublie cependant point; par un décret daté de Schœnbrünn, il le crée baron de l'Empire, lui assigne cinq mille francs de rente sur les biens de la Poméranie suédoise et lui octroie « de ces armoiries ridiculement symboliques comme on en fabriquait alors (4). » En annonçant un peu plus tard cette distinction à une de ses sœurs, le grand

(1) Percy fut élu membre de l'Académie des sciences, le 4 mai 1807, en remplacement de Lassus. Après sa mort, l'Institut lui donna pour successeur le célèbre Dupuytren.

(2) Le père de Percy était mort le 17 mars 1785; on peut voir dans l'église de Montagney le monument que ses enfants ont érigé à sa mémoire.

(3) Les éditeurs du journal de Percy ont donné, entre la page 328 et la page 329, un fac-similé de ce passage des carnets.

(4) L. de Lanzac de Laborie, *Les récents ouvrages d'histoire militaire*, dans le *Correspondant* du 25 juin 1904.

chirurgien ne perd rien de sa modestie ordinaire : « On vous aura dit, écrit-il, que Sa Majesté avait daigné me nommer baron avec une dotation de cent mille francs.... Voilà un garçon de Montagney qui a fait passablement son chemin. Dites à notre mère, et rien qu'à elle, que son Pierre-François est baron de l'Empire et chevalier de la Couronne de Bavière, etc., mais que cela ne l'empêchera pas d'être Pierre-François, fils du pauvre Claude Percy (1). »

La première Restauration respecta la situation officielle de Percy; Louis XVIII le prit comme chirurgien consultant et, trois fois par semaine, l'ancien aide-major de la compagnie écossaise dut se rendre auprès du vieux monarque, avec qui le fin lettré qu'il était se plaisait à faire assaut de citations dans la langue d'Horace. Ce fut à cette époque que douze mille blessés étrangers abandonnés sans secours aux environs de Paris lui furent redevables de leur salut par la promptitude avec laquelle il les transporta et les secourut dans les abattoirs en construction de la capitale : l'empereur de Russie et le roi de Prusse reconnurent son dévouement en lui envoyant les insignes en brillants de Sainte-Anne et de l'Aigle-Rouge. Vinrent les Cent Jours : Percy ne put résister à l'appel de l'Empereur le pressant de reprendre son poste d'honneur et d'abnégation ; le collège électoral de la Haute-Saône l'ayant envoyé au Corps Législatif, il n'y parut que deux fois et rejoignit bien vite l'armée. Napoléon s'en souvint à Sainte-Hélène, quand, après lui avoir légué la somme de 50,000 francs, il le chargea de dresser avec Cambronne, Larrey et Émery l'état des soldats mutilés ou grièvement blessés à Ligny et à Waterloo. Par contre, au retour des Bourbons, les ennemis de l'illustre savant cherchèrent à le rendre suspect au pouvoir, et tel fut leur acharnement que le roi et le duc de Berry, colonel-né du régiment dans lequel Percy avait autrefois servi comme chirurgien-major, furent obligés d'intervenir pour faire cesser les tracasseries mesquines de la police ; on avait été jusqu'à transformer son cabinet d'armures antiques, dans les délations adressées au comte Decaze, en un arsenal susceptible de fournir des armes au faubourg Saint-Antoine.

Mis à la retraite sous la seconde Restauration comme inspecteur en chef du service de santé des armées, le noble vétéran ne fut pas

(1) A Mme Wadeleux, 7 janvier 1810.

appelé à faire partie du conseil de santé, réorganisé par l'ordonnance royale du 10 janvier 1816. Il partagea dès lors ses loisirs entre les séances de l'Institut et l'embellissement du domaine rural qu'il avait acquis aux environs de Meaux, continuant de collaborer activement au grand *Dictionnaire des sciences médicales*, auquel il fournit plus de cent articles : « pour les écrire, il pouvait puiser, à pleines mains, dans le trésor des connaissances que sa mémoire si sûre avait amassées au cours de ses vastes lectures et surtout dans les faits innombrables que la guerre avait, pendant vingt ans, soumis à son observation pénétrante et sagace (1). » Il vécut encore dix ans, entouré de l'estime, ce n'est pas assez dire : de la vénération universelle. La mort ne le surprit point, car il l'avait trop souvent affrontée sans peur sur les champs de bataille, et ce fut avec une sérénité admirable qu'il s'éteignit, le 18 février 1825, au moment où ses amis et ses collègues se réjouissaient de célébrer, quelques mois plus tard, le cinquantième anniversaire de son doctorat en médecine.

II.

Tel est l'homme dont Flourens a dit : « Ses écrits resteront à jamais comme un des plus beaux monuments que la science ait élevés à l'humanité (2). » Quand il formulait ce jugement, l'éminent secrétaire de l'Académie des sciences songeait uniquement aux recherches par lesquelles Percy a doté la chirurgie d'instruments, de méthodes et de procédés inconnus jusqu'à lui ; il avait bien eu entre les mains son journal, mais il ne paraît pas y avoir attaché autant d'importance qu'à ses mémoires scientifiques. C'est pourtant ce journal qui vaut un regain de notoriété au glorieux prédécesseur de Larrey : M. Émile Longin, à qui appartient actuellement la maison natale de Percy, a eu la bonne fortune de le retrouver en Égypte, où l'avait emporté un petit-neveu du grand chirurgien, et il l'a publié en le faisant précéder d'une attachante introduction. Il a déjà été rendu compte de

(1) J. Bergounioux, *Le baron P.-F. Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée, et son Journal de campagne*, dans la *France médicale* du 10 octobre 1904.

(2) *Éloge historique de Pierre-François Percy*, dans les *Mémoires* de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, t. XIII, p. XLIX.

cet ouvrage dans la revue, mais l'article élogieux que M. le docteur Ledoux lui a consacré n'en donne pas une idée complète, et il n'est peut-être pas inutile d'y revenir.

On n'a malheureusement pas les notes prises par Percy pendant ses premières campagnes; elles ont été détruites ou égarées. Les campagnes de 1799, de 1800 et de 1805 ne sont représentées que par une transcription partielle. Mais pour celles qui suivent les lacunes sont peu importantes ; le journal ne remplit pas moins de douze petits cahiers brochés, de trente à quarante pages chacun, pouvant facilement tenir dans la poche d'un vêtement; le dernier cahier s'arrête brusquement à la date du 28 janvier 1809. Les circonstances les plus critiques n'empêchaient pas Percy de recourir à son carnet : « on le voit, dit M. Longin, écrire en plein air, sur ses genoux ou sur un caisson d'artillerie dont il se fait un pupitre; le plus souvent, c'est au lit, à la lueur d'une lampe fumeuse ou de quelque cierge pris dans une église; jamais il ne se sépare de ce muet confident et laisse rarement passer un jour sans grossir son bagage de souvenirs(1). »

C'était pour lui seul, en effet, que le chirurgien en chef de la Grande Armée traçait à la hâte ces croquis d'ambulance et de bivouac; maint détail intime, familier, prosaïque même, l'atteste surabondamment. Ces notes quasi quotidiennes n'étaient pas destinées à voir le jour, et elles n'en sont que plus précieuses : par leur spontanéité, par leur précision, par leur franchise, elles constituent un des documents les plus importants que nous possédions sur les campagnes de Napoléon. Le journal de Percy montre ce que la plupart des écrivains militaires laissent ordinairement dans l'ombre; il peint au vif l'existence du soldat impérial en campagne (2); il fait toucher du doigt l'incroyable insouciance, sinon les malversations des commissaires des guerres et flétrit avec une énergie et une chaleur communicatives l'abandon dans lequel l'intendance laissait le service de santé. Une feuille étrangère signale de plus dans ces récits une note toute moderne au

(1) Introduction, p. LVII.

(2) Sous ce titre : *Le soldat impérial* (Paris, Plon-Nourrit et Cie), M. Jean Morvan vient de publier un ouvrage que tout le monde devra lire. Comme documentation, et je m'empresse d'ajouter : comme intérêt, rien ne surpasse ces deux volumes; c'est une véritable synthèse de tout ce qui a paru sur les armées de Napoléon, et, pour ma part, je n'hésite pas à ratifier sans réserve la plupart des conclusions de l'auteur.

meilleur sens du mot (*his note is quite modern, and modern in the best way*), et déclare qu'ils méritent une place à part dans la littérature des guerres de l'Empire (1).

Observateur attentif et sagace, Percy sait rendre ce qui l'a frappé; il a souvent le trait pittoresque et son journal abonde en particularités intéressantes sur les contrées qu'il a traversées. La bonté, Thiébaud l'a proclamé, fait le fond même de son être; aussi les villes saccagées et les champs dévastés lui inspirent-ils une compassion profonde; c'est sans peine qu'il s'associe à la tristesse de ses hôtes, dont il gagne promptement la confiance par sa scrupuleuse probité. Son cœur saigne de ne pouvoir soulager toutes les misères dont il est témoin : « O spectacle déchirant ! s'écrie-t-il après Iéna; suis-je encore condamné à te voir longtemps? »

Que sont toutefois les souffrances des habitants des pays occupés par l'armée française en comparaison de celles des malheureux blessés? C'est à ceux-ci que Percy se dévoue corps et âme ; jamais son zèle ne se refroidit; jamais non plus, chose plus rare, il ne se blase sur les maux du soldat; il a vraiment des entrailles de père pour les infortunés qu'on apporte à l'ambulance ou qui gisent sur un grabat d'hôpital; il veut qu'on laisse aux blessés autrichiens le portrait de femme dont la vue les console, *carissima imago bene amatæ*, et sa délicatesse morale va jusqu'à réprimander sévèrement les chirurgiens qui se servent du terme de *gigots* en parlant des membres qu'ils viennent d'amputer.

C'est là ce qui distingue ces notes des mémoires que Larrey a laissés : le chirurgien en chef de la Grande Armée et le chirurgien en chef de la garde rivalisent d'abnégation et de conscience dans l'accomplissement du devoir professionnel, mais le premier a une tendresse d'âme que ne possède pas le second; ses souvenirs ont aussi quelque chose de plus personnel, de plus ému, de plus vivant. Sans nulle prétention littéraire, ce journal renferme des pages d'un réalisme puissant, et, n'en déplaise aux gens sensibles qui assimilent l'impression qui s'en dégage à celle que donne une *corrida de toros*, il faut en entreprendre la lecture dans l'intérêt même de l'humanité. Louis XIV

(1) *Daily-Chronicle* du 17 mars 1904. Cf. H. Weber-Lutkow, *Der Vater der Militärchirurgie*, dans la *Frankfürter Zeitung* du 27 avril 1904.

vieillissant s'accusait d'avoir trop aimé la guerre. N'avons-nous pas tous été plus ou moins comme le grand roi ? Or, les récits de Percy nous en apprennent plus sur l'horreur des hécatombes humaines dont Napoléon porte la responsabilité devant l'histoire que toutes les veules déclamations des congrès de la paix. C'est de la clinique morale, a-t-on dit (1). Le mot est juste et, pour en saisir la justesse, il suffit d'ouvrir le volume au hasard.

C'est Eylau.

« Une multitude de chefs de corps et d'officiers de marque avaient péri. Le massacre était affreux, et nos chirurgiens ne pouvaient suffire à l'affluence des blessés. Le feu avait pris à plusieurs maisons de la petite ville d'Eylau, au-dessous de laquelle nous étions. Le bruit de l'artillerie, la fumée de l'incendie, l'odeur de la poudre, les cris des blessés qu'on opérait, tout ce que j'ai vu et entendu ne sortira jamais de ma mémoire.... J'ai trouvé le service chirurgical de nos hangars en pleine activité, mais quel service ! Des jambes, cuisses et bras coupés, jetés avec les corps morts devant la porte; des chirurgiens couverts de sang; des infortunés ayant à peine de la paille pour eux et grelottant de froid ! Pas un verre d'eau à leur donner; rien pour les couvrir; le vent soufflant de toutes parts sous les remises dont le soldat enlevait les portes pour former son bivouac à quelques pas de là.... La garde a bivouaqué. Nos chirurgiens, gelés, ayant à peine un peu de pain noir avec des pommes de terre pour leur souper et ayant passé la nuit devant un feu de bivouac, étaient déjà à faire des pansements et des amputations. Pendant qu'ils se sacrifient, on leur vole leurs chevaux, effets, épées, et jusqu'au chapeau. Rien n'égale l'égoïsme, la fureur rapace et l'inhumanité des soldats : on marche sur les cadavres; on foule aux pieds les membres coupés; on entend les hurlements des blessés, à qui on retranche douloureusement un membre, et on n'en va pas moins son train; chacun, occupé de soi, cherche sa vie, court pour ramasser un peu de fourrage, un peu de vivres. On ose même enlever aux pauvres blessés la paille que nous leur avons procurée, et il faut faire faction pour empêcher qu'on ne place des chevaux parmi eux et qu'on ne les écrase sous les

(1) L. Humbert, *L'envers de la guerre, d'après les Mémoires du baron Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée*, dans la *Revue moderne de médecine et de chirurgie*, février 1904.

pieds de ces animaux.... J'ai vu les officiers qui avaient été chargés de recueillir les corps des généraux, colonels et officiers de marque : ceux de mes meilleurs amis étaient entassés les uns sur les autres et la plupart horriblement défigurés.... Partout il y a des blessés. Trois cents Russes sont rassemblés dans l'église de la ville, à côté de notre logement. Ce matin, on a retiré vingt cadavres de ce lieu infect, où ces misérables sont serrés comme des harengs dans une tonne et où ceux qui ne sont pas blessés font un feu terrible, dont la fumée épaisse étouffe tout Français qui essaie de pénétrer dans ce repaire. Il a été jusqu'à présent impossible à nos chirurgiens de porter le moindre secours à ces gens-là, tant ils sont pressés et entassés, et tant la fumée de leurs feux rend obscure la pauvre église : ils brûlent bancs, cloisons, orgues, autel, tout enfin. Pour retirer un cadavre de cette église, il faut faire rouler à terre un vivant qui s'est placé et étendu sur le mort afin d'avoir moins froid (1). »

C'est Dantzig.

« Les tranchées sont teintes de sang; il y règne un silence lugubre; chacun semble y attendre la mort. Le soldat se tient coi, rarement debout; il se couche dans des niches pratiquées dans la terre qui sert de parois au boyau; il cherche à se mettre à couvert de la pluie et des boulets et balles de l'ennemi, mais les obus et les éclats de bombes viennent le trouver partout. Il n'y a pas de jour qu'il n'en périsse ou qu'il n'y en ait de blessés : une compagnie se croit très heureuse lorsque, dans les vingt-quatre heures qu'elle passe à son tour à la tranchée, elle ne perd que deux ou trois hommes; aussi les régiments s'affaiblissent-ils d'une manière effrayante; c'est une vie dont il est impossible de se faire une idée (2). »

C'est Friedland.

« J'ai visité une grande maison rouge, à une portée de canon du terrain où était l'Empereur. Le devant de la maison était jonché des cadavres de nos blessés arrivés mourants à l'ambulance; dans la chambre au rez-de-chaussée, près et derrière la porte, était un monceau de membres coupés; le sang ruisselait de toutes parts; les cris, les gémissements, les hurlements des malheureux qu'on apportait sur

(1) *Journal*, p. 163, 166, 170, 172 et 175.
(2) *Ibid.*, p. 236.

des échelles, des fusils, des perches, etc., de ceux qui demandaient à être opérés tout de suite, de ceux qu'on opérait; ces accents de la douleur et du désespoir; ce tableau déchirant de misère, d'infortune, de souffrance, que présentait cet asile du courage malheureux, tout cela était fait pour émouvoir et, quoique depuis seize ans je ne voie autre chose, je ne puis m'habituer à ces scènes effroyables. Il n'y avait partout que des chirurgiens, et point d'employés ni d'infirmiers; les camarades des pauvres blessés donnaient à boire à quelques-uns; mais la plupart criaient la soif, sans pouvoir être soulagés. Presque tous étaient sur la terre ou sur le pavé (1). »

Mêmes horreurs en Espagne, où l'indiscipline des troupes ne connaît plus de bornes.

« Miranda, dit Percy, a été horriblement pillé par nos gens; trois maisons sont encore en feu. Nos soldats ne furent nulle part plus avides de butin, ni plus atroces dans leur brigandage; ils ont saccagé partout, violé dans les églises les tombeaux, brûlé les autels, volé les ornements et les vases sacrés; ce spectacle fait horreur. J'ai vu couler le vin à grands flots, et le soldat, ivre ou courant s'enivrer, entrer dans les caves jusqu'à mi-jambe; farine, blé, orge, meubles, tout y a passé; on entretient les feux des bivouacs avec des cadres dorés, des balustrades, des devants d'autel, et chacun s'indigne à cette vue, sans oser réprimer de si exécrables actions.... Les expressions manquent pour peindre les horreurs, les excès abominables dont la soldatesque s'est souillée à Burgos, le jour et le lendemain de son entrée en cette ville justement célèbre, et qui, sans ce brigandage, nous eût fourni abondamment tout ce qui nous aurait été nécessaire. Les moines et les premiers habitants ont fui épouvantés; le soldat, écumant de rage et n'écoutant plus la voix de ses chefs, s'est jeté comme une lave dévorante dans les églises, dans les maisons, dans les couvents; il n'a rien épargné; les tabernacles, les sacristies, les meubles, les planchers, les tombes, tout a été brisé, arraché, levé, déplacé pour chercher de l'or et des bijoux.... Nous faisons tout ce qu'il faut pour être abhorrés (2). »

Que dire maintenant des hôpitaux, où trop souvent l'avidité de cer-

(1) *Journal*, p. 290.
(2) *Ibid.*, p. 403, 407 et 444. V. *Boletin de la Real Academia de la Historia*, mai 1904.

tains directeurs trouve moyen de réaliser des profits honteux sur les aliments et les remèdes ? Que dire surtout des évacuations qui suivent la plupart des grandes batailles ? C'est par centaines qu'on charge les malheureux blessés sur des chariots découverts ou qu'on les entasse dans des bateaux justement qualifiés par le soldat de cimetières ambulants. A Burgos, Percy allait monter à cheval pour suivre le quartier général, quand il voit arriver plus de quatre-vingts voitures de blessés et de malades. « Il y avait cinq jours que la plupart n'avaient quitté la charrette qui leur servait de moyen de transport et de lit ; leur paille était pourrie ; quelques-uns avaient sous eux un matelas qui était sali du pus de leurs plaies et de leurs excréments ; ils étaient couverts de lambeaux de tapisserie, de rideaux, de pièces de damas, de mauvais draps de paysan, etc. Nous les avons descendus, non sans peine, poursuit Percy, et, plusieurs ayant besoin d'aller à la selle, il a fallu les tenir suspendus pour leur en donner la possibilité ; ces manœuvres bien pénibles et excessivement dégoûtantes ont duré près de deux heures ; c'était une puanteur insupportable. Les plaies n'avaient pas été pansées depuis quelques jours ou l'avaient été légèrement ; plusieurs étaient déjà gangrenées.... O douleur ! ô honte ! il n'y a rien pour coucher ces pauvres gens, pas même une paillasse, pas même de la paille. Les matelas qu'ils ont apportés nous ont heureusement servi pour une partie, leurs lambeaux et guenilles aussi. Il a fallu débarrasser une chapelle où les tombeaux avaient été ouverts ; ceux-ci refermés, nous avons enlevé les bancs, la chaire à prêcher, et trente blessés ont été déposés, les uns sur des planches avec une poignée de paille pourrie ou un matelas qui leur appartient, et les autres sur le pavé. Point de linge, point de chandelles, point de vivres. Il n'y a pas eu moyen de renouveler un pansement, de réchauffer ces malheureux ; nous avons attendu jusqu'à neuf heures du soir, espérant qu'il nous viendrait quelques secours, mais nous n'avons vu personne ; on est seulement venu pour compter les victimes de la plus coupable imprévoyance, de la plus barbare insouciance ; on a fait un rapport numératif à M. l'intendant, et voilà tout (1). »

(1) Cette page avait déjà été citée par C. Laurent, *Histoire de la vie et des ouvrages de P.-F. Percy*, p. 191.

Cette page lugubre fait toucher du doigt l'indifférence de la plupart des commissaires des guerres à l'égard des blessés ; elle est en même temps la justification des efforts incessants de Percy en faveur de l'autonomie du corps médical, dont il aurait voulu voir les cadres organisés sous le nom de *chirurgie de bataille;* par suite de la subordination des officiers de santé à l'intendance, la direction des hôpitaux leur échappait et ils ne pouvaient que combler à force de dévouement les lacunes d'un service que Napoléon lui-même déclarait au-dessous de celui des nations étrangères. Que de pages semblables seraient à citer, parmi celles que le grand chirurgien a consacrées à la peinture des déplorables abus de l'administration !

« C'est là, dit M. Longin, l'envers de la gloire, et il ne faut pas craindre de le montrer. Dans l'ardeur du combat, on ne prend pas garde aux pauvres diables qui se tordent, sanglants et mutilés, sur le sol ; le bruit de la fusillade et la voix du canon couvrent leurs appels ; leurs camarades passent au pas de charge à côté d'eux, et, à la fin de la journée, les acclamations qui saluent le général vainqueur empêchent d'entendre les cris des blessés et le râle des moribonds. Mais, quand les ombres du soir sont descendues sur le champ de bataille, une immense plainte s'élève dans la nuit ; elle monte jusqu'aux pieds du trône de Dieu ; le souverain juge compte les foyers en deuil ; il retire sa main, et le monde, qui s'étonne de la chute rapide des conquérants, ne se doute pas que le torrent qui emporte leurs empires est fait des larmes des veuves et des mères (1). »

III.

On trouve dans le journal de Percy d'autres peintures que celles que peuvent faire soupçonner les désolantes citations qui précèdent : le chirurgien en chef de la Grande Armée n'est pas tellement ab-

(1) Introduction, p. LVIII. « A la collection des mémoires que nous ont laissés les braves militaires du premier Empire, il manquait, dit un critique, le témoignage des chirurgiens qui ont sculpté avec leurs petits outils l'envers de notre gloire. Nous le possédons aujourd'hui dans le Journal du baron Percy, un livre de bonne foi, un livre précieux que les amis de la paix devraient répandre à profusion. » P. D'ARMON, *L'envers de la gloire*, dans le *Signal* du 29 avril 1904.

sorbé par son service qu'il ne trouve le temps d'étudier les mœurs des habitants chez qui il loge, et sa curiosité toujours en éveil nous vaut plus d'une description intéressante. Il sait voir et il sait conter; « le style est alerte et agréable; la phrase, tournée avec aisance, porte la marque du XVIII[e] siècle (1). » Il est bien aussi du XVIII[e] siècle finissant par son amour très sincère et très réel de la nature, et si, comme on l'a fait remarquer, le *garçon de Montagney* se trahit par l'attention constante qu'il prête aux diverses productions du sol, c'est le contemporain de Jean-Jacques Rousseau que révèle le plaisir qu'il éprouve à entendre le chant des oiseaux, à voir l'alouette « faire le Saint-Esprit » ou la terre « entrer en amour. »

D'autre part, le rang que Percy occupe le met en relations avec les grands aussi bien qu'avec les petits, et ce qu'il rapporte de l'empereur de Russie, du grand-duc Constantin, du roi et de la reine de Prusse, est réellement à retenir. Je me permets de signaler les audiences que Napoléon lui accorde; elles sont transcrites avec une fidélité singulière, et tel entretien, qui ne remplit pas moins de sept à huit pages, donne l'impression d'une sténographie.

L'illustre savant n'est pas, tant s'en faut, un détracteur de l'Empereur; plus que personne, il subit l'ascendant de celui-ci, et, lorsque exténué par les quintes de toux, les mauvais gîtes, les longues étapes, il chemine à la suite de l'armée dans les sables aveuglants de la Prusse ou les boues glacées de la Pologne, il lui suffit, pour reprendre courage, de s'entendre interpeller familièrement par le maître. Il déclare que l'Empereur vaut à lui seul toutes les administrations. « Quelle tête ! quel corps ! » s'écrie-t-il à la vue de l'activité que Napoléon déploie dans la formidable partie engagée contre les souverains coalisés. Je doute néanmoins que son livre soit fort goûté des écrivains qui travaillent à faire revivre la légende impériale; il montre trop à quel prix ont été achetées les victoires

De ce fléau de Dieu, dont l'exécrable orgueil
Couvrit le monde entier de carnage et de deuil (2).

Tout au soin de ses malades, Percy ne se permet pas de sonder ce

(1) P. Caron, *Le journal du baron Percy*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* du 15 octobre 1904.
(2) V. de Laprade, *Pernette*, épilogue.

qu'il appelle « les grandes destinées que l'Empereur prépare à l'Europe ; » il est prêt à suivre le grand homme jusqu'au bout, et pourtant on surprend chez lui des moments de doute : « Quel bonheur, lui arrive-t-il d'écrire, que celui qui ne peut s'établir que sur des monceaux de morts ! » Il célèbre en plusieurs endroits la sollicitude de Napoléon pour les blessés, mais, à tout prendre, les questions posées au sujet de ces infortunés paraissent moins trahir une compassion réelle pour leurs souffrances que le désir de savoir combien d'hommes les régiments peuvent encore mettre en ligne. Rien, dans tous les cas, qui ressemble à l'émotion du général en chef de l'armée du Danube disant, après avoir donné ses ordres pour attaquer les Autrichiens : « Le cœur me bat toutes les fois que je signe de tels écrits. De combien de malheureux je signe l'arrêt de mort ! » Belles paroles, qu'il faut savoir gré à Percy de nous avoir conservées : elles honorent Jourdan à l'égal des victoires de Wattignies et de Fleurus.

Pour revenir au journal qui fait l'objet de cet article, une incontestable autorité s'attache à ses assertions, et on a eu raison de proclamer que ces notes écrites sans aucune arrière-pensée de publicité « suent » la vérité et la bonne foi (1). Elles vengent en outre le chirurgien en chef de la Grande Armée d'une injuste accusation portée contre lui par Larrey. Dans une de ses fiches, le chirurgien en chef de la garde dit, à propos du général d'Hautpoul atteint, à Eylau, d'un coup de feu qui avait fracturé l'os de la cuisse : « La blessure était un cas d'amputation. Je proposai l'opération qui ne fut pas approuvée par M. Percy et par suite refusée par le général. Il fallut se contenter d'un pansement ordinaire. Ce fut son arrêt de mort. D'Hautpoul mourut le troisième jour (2). » Or, on lit dans le journal de Percy, à la date du 8 février 1807 : « Le sénateur et général d'Hautpoul est arrivé dans un traîneau, ayant une fracture comminutive à quelques travers de doigt au-dessus du genou. M. Larrey achevait de le panser lorsque j'ai appris ce cruel accident. Le général voulait, en me serrant la main, qu'on défît l'appareil pour que je visse sa blessure; M. Larrey se préparait à cet acte de complaisance, mais je n'y con-

(1) Cᵗ de Sérignan, *Quelques figures mal connues de la Révolution et de l'Empire*, dans la *Chronique des livres* du 10-25 juillet 1904.

(2) P. Triaire, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire (1768-1842)*, p. 413.

sentis point et répétai plusieurs fois au blessé que mon collègue était digne de toute sa confiance. » Le lendemain, l'Empereur interroge le chirurgien en chef de la Grande Armée : « Le général d'Hautpoul s'en tirera-t-il ? — J'aime à le croire, Sire ; il est dans un château à deux lieues d'ici et m'attend ce matin. — Vous ne pourrez pas y aller ; vous vous devez à tous et non pas à un seul. Pourquoi ne lui avez-vous pas amputé la cuisse (1) ? — C'est mon confrère Larrey qui l'a vu et pansé, et il m'a dit qu'il y avait beaucoup de chances pour la conservation du membre (2). » Ce n'est donc pas Percy qui a déconseillé l'amputation, et je fais le lecteur juge entre celui qui loue spontanément un collègue dont les empiétements ne laissent pas que de lui inspirer parfois de la mauvaise humeur, et celui qui, au moyen d'une petite note perfide, cherche après coup à rejeter sur autrui la responsabilité de la mort de l'héroïque commandant des escadrons de fer de la garde.

Tout ce qui était intrigue ou calcul répugnait d'ailleurs à la franche nature de notre illustre compatriote, et son journal en est la preuve. « Il est impossible de lire ces pages, dit M. le général Canonge, sans éprouver une admiration profonde pour le courage, la conscience, l'abnégation, l'amour du devoir et la bonté totalement exempte de faiblesse de Percy (3). » C'est un grand homme de bien ; c'est aussi un caractère ; à une extrême simplicité de mœurs s'allie en lui une dignité, une noblesse dont sa physionomie est le reflet. Inaccessible à l'intimidation, il est resté jusqu'à la fin de sa carrière tel qu'à l'époque où, sous le coup des menaces des bureaux de la guerre, il écrivait : « Le dépit, ainsi qu'on s'en est lâchement flatté, ne me fera pas donner ma démission. On me révoquera peut-être. Je m'y attends, sans le désirer ni le craindre ; mais alors ce ne sera pas moi qui aurai enlevé aux infortunées victimes de la guerre leur ami, leur soutien, leur consolateur (4). »

On n'avait sur Percy, en dehors des éloges historiques bien ou-

(1) Sur la tendance de Larrey à toujours amputer, cf. J. Morvan, *Le soldat impérial*, t. II, p. 367.

(2) *Journal*, p. 162 et 168.

(3) *Gaulois* du 26 avril 1904. Cf. J. Devallée, *Journal des campagnes du baron Percy*, dans la *Gazette de Liège* des 2, 9 et 16 octobre 1904.

(4) Bâle, 26 prairial an VII (3 juin 1799).

bliés de Silvestre, de Thomassin, de Pariset, de Ristelhuber et de Flourens, que la biographie de Laurent, son propre neveu. L'introduction placée en tête du journal complète celle-ci sur plusieurs points (1). M. Longin nous apprend du reste que M. Dujardin-Beaumetz, ancien inspecteur en chef du service de santé, prépare une histoire détaillée de la vie et des œuvres de son illustre prédécesseur : nul, à coup sûr, n'a plus de compétence pour l'écrire ; elle achèvera de faire connaître Percy, et, quand elle aura paru, personne n'hésitera plus à confesser qu' « il est peu de vies plus utiles, plus généreuses, plus irréprochables que celle de ce chirurgien en chef de la Grande Armée (2). » On n'a effectivement pas exagéré son mérite en disant sa personnalité si haute devant la postérité qu'il faut remonter jusqu'à Ambroise Paré avant de retrouver son pareil sur la liste des chirurgiens militaires (3), et, pour rappeler le mot d'un autre critique, ce n'est pas seulement la Franche-Comté, c'est la France tout entière qui peut être fière de le compter au nombre de ses enfants (4).

François de Fondremand.

(1) Quelques critiques ont jugé cette introduction trop longue ; par contre, dans une de ses causeries littéraires de l'*Univers*, M. Edmond Biré la propose comme modèle à tous les futurs éditeurs de mémoires. Il s'y est néanmoins glissé deux ou trois légères erreurs. Ce n'est pas la mère, mais la sœur de Mme Percy qui avait épousé l'intendant militaire Berger, créé sous la Restauration baron de Castellan. Bordeaux et Montjay-la-Tour sont deux hameaux distincts de la commune de Villers-Vaudey. Enfin M. Longin est-il bien certain que la première nomination de Percy dans l'ordre de la Légion d'honneur soit du 12 juillet 1804 ?

(2) H. Welschinger, *Le journal du baron Percy*, dans le *Journal des Débats* du 31 mai 1904. L'*Autorité* du 15 juin 1904 a reproduit en entier cet intéressant article.

(3) J. Bergounioux, *Le baron P.-F. Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée, et son Journal de campagne*, dans la *France médicale* du 10 octobre 1904.

(4) J. de Baudoncourt, *Percy*, dans la *Vérité française* du 30 juin 1904. Parmi les périodiques qui ont consacré des comptes rendus plus ou moins longs au journal de Percy, on peut encore citer le *Boletin de la Real Academia de la Historia* de Madrid, le *Journal du ministère de l'instruction publique* de Saint-Pétersbourg, la *Revue d'histoire diplomatique*, la *Révolution française*, la *Chronique médicale*, le *Bulletin critique*, le *Polybiblion*, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, etc.



CATÉCHISME

DES BONS COUSINS CHARBONNIERS

Ouverture de la V∴

Pour travailler régulièrement, il faut être placé dans une forêt ou dans la baraque d'un B∴ C∴ Ch∴ nommée chambre d'honneur. L'entrée de l'une et de l'autre doit regarder le nord; aux quatre points cardinaux seront placées les inscriptions suivantes :

Au levant, h∴ v∴ p∴

Au nord, B∴ C∴ C∴

Au midi, R∴ F∴ O∴

Au couchant, F∴ E∴ C∴

Au levant de l'emplacement, sera placé ou figuré un fourneau en feu.

Chaque B∴ C∴ C∴ sera muni d'une hache; il sera décoré de rubans d'une aune de longueur; le premier bleu, le second rouge, le troisième noir; ils seront attachés à la troisième boutonnière de l'habit; il aura la tête découverte. Avant d'ouvrir la V∴, les BB∴ CC∴ réunis nommeront un chef et deux G∴ V∴

Le chef élu prend place derrière l'*écot* ou tronc d'arbre; les deux G∴ V∴ doivent être à l'entrée de la V∴, un à droite et l'autre à gauche; les BB∴ CC∴ se placent sur deux lignes, formant deux O∴; le chef frappe un coup dans ses mains; les BB∴ CC∴, armés de leurs haches, décorés de leurs rubans, se mettent à l'ordre.

D. Le chef. Mon B∴ C∴ 1er G∴ V∴, quel est votre devoir (1) ?

(1) Le garde-vente est aussi appelé *assistant* dans les catéchismes les moins anciens.

R. Le premier G.·. V.·. C'est de mettre la V.·. à couvert, en plaçant des *abrivents* (1) pour assurer les avenues, et écarter les *guêpiers* (2).

Le chef. Faites votre devoir.

Le G.·. V.·. sort, emmenant avec lui les abrivents, à qui il recommande de ne laisser approcher qui que ce soit sans avoir reçu d'eux le mot de passe et celui de V.·., et en cas de résistance, il leur ordonne d'appeler du secours. Il rentre et dit :

R.·. C.·. les abrivents sont placés, les guêpiers écartés, et la V.·. suffisamment abritée.

D. Le chef au premier G.·. V.·. Mon B.·. C.·., tous ceux qui sont ici présents sont-ils BB.·. CC.·. ?

R. C'est un de mes devoirs d'y faire attention, et la sûreté de la V.·. en dépend.

D. Le chef. Mes BB.·. CC.·. 1er et 2e G.·. V.·., voyez chacun sur votre O.·. si tous ceux qui y sont placés sont BB.·. CC.·., en exigeant d'eux les signes, paroles et la touche.

Les G.·. V.·. exécutent cet ordre, en rendent compte en disant : R.·. C.·., tous ceux ici présents sont BB.·. CC.·.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., pourquoi sommes-nous réunis ?

R. C'est pour ouvrir la V.·.

D. Le chef. Mes BB.·. CC.·., êtes-vous d'avis que la V.·. soit ouverte ?

Tous font le signe en levant ou en présentant la hache ou l'*enchantillon* (3). Alors le 2e G.·. V.·. place les cinq assiettes.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., quel âge avez-vous ?

R. Un âge.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 2e G.·. V.·., quand doit-on ouvrir une V.·. ?

R. A la fine aiguille.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., quelle heure est-il ?

R. Le point du jour.

(1) Claies.
(2) Profanes.
(3) Morceau de bois présentant trois entailles.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 2e G.·. V.·., quel temps fait-il ?

R. Le soleil est levé.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., pourquoi le soleil est-il levé ?

R. Pour éclairer nos travaux et l'O.·.

Le chef frappe trois coups égaux sur la terre avec son pied, et trois avec sa hache sur le tronc d'arbre, et crie : à l'av.·. — à l'av.·. — à l'av.·. —, puis fait trois pas en avant, le doigt du milieu de la main droite allongé et présenté horizontalement, tous les autres fermés, et dit : « Mes BB.·. CC.·. ayant un âge qui est celui de la force pour le travail, le soleil est levé pour éclairer l'O.·.; il est temps d'aller au travail; c'est pourquoi, mes BB.·. CC.·., je vous déclare que la V.·. est ouverte. »

Il retourne à sa place et frappe un av.·. avec les deux G.·. V.·.

Tous les BB.·. CC.·. répondent trois fois : « Bien travaillé, mes BB.·. CC.·., » en frappant des mains par — (1) ; les ouvriers se placent au signe du repos, la cognée sur le bras gauche, le manche longeant le corps et la cuisse.

L'on s'occupe alors des travaux à l'ordre du jour, ou de l'instruction, ou de tout ce qui peut être relatif au bien de l'ordre en général ou de la V.·. en particulier; et s'il y a des réceptions on s'en occupe ; ce qui a lieu de la manière suivante.

Réception d'apprentif B.·. C.·. Ch.·.

Le B.·. C.·. qui présente un guêpier, après avoir préalablement obtenu l'assentiment de la V.·., qui sera consultée à cet effet, lui bande les yeux à l'entrée de la forêt, et le conduit ainsi jusqu'au premier abrivent, auquel il le confie ; il vient à la V.·., fait le signe et dit : « R.·. C.·., je présente le nommé N. pour être admis aux mystères de la respectable Ch.·., si vous l'en croyez digne. »

Le chef dit : « 1er G.·. V.·., voyez si l'aspirant est disposé à subir les épreuves indispensables auxquelles on doit le livrer. »

Le premier G.·. V.·. se rend près de l'aspirant, l'interroge, et vient rendre compte au R.·. C.·. de sa réponse.

Le R.·. C.·. fait numéroter les BB.·. CC.·. sur les deux O.·., puis

(1) Un seul coup.

il les fait disposer en silence, et il nomme un B.·. C.·. pour faire voyager l'aspirant (1).

Le conducteur de l'aspirant le fait passer près des BB.·. CC.·. qui travaillent, et garde avec lui le silence le plus parfait.

Quand il a été suffisamment éprouvé, le conducteur avance avec lui à dix pas de la V.·., frappe du pied et crie à l'av.·. -, --, ---, et dit : « S'il y a des BB.·. CC.·. dans la forêt à portée de m'entendre, je les prie de venir à mon secours (2). »

Le R.·. C.·. envoie un G.·. V.·. pour reconnaître celui qui demande du secours.

Le G.·. V.·. sort et crie à l'av.·. -, --, ---, et dit : « J'ai entendu la voix d'un B.·. C.·., je viens savoir ce qu'il veut de moi et quel secours il demande. » Le conducteur fait le signe et répond : « C'est un guêpier qui désire faire partie de la société des BB.·. CC.·., et comme je ne puis seul lui procurer cet av.·., je suis entré dans cette forêt pour demander du secours. »

Le G.·. V.·. vient rendre compte au R.·. C.·.

Le R.·. C.·. réunit tous les BB.·. CC.·. qui sont au dehors de la V.·., en frappant un av.·. -, --, ---, en disant : « S'il y a quelques BB.·. CC.·. dans cette forêt à portée de m'entendre, je les prie de venir à mon secours, car j'en ai grand besoin. »

Les BB.·. CC.·. disséminés, comme il est dit, répondent par ordre de numéros et l'un après l'autre ; le n° 1 à l'orient, le n° 2 à l'occident, et ainsi de suite, frappant un av.·. -, --, ---, et disent : « J'ai entendu la voix d'un B.·. C.·. qui demande du secours ; je viens savoir ce qu'il désire de moi ; je lui apporte du bois, des feuilles et de la terre pour construire, feuiller et terrer un fourneau. »

Chaque B.·. C.·., après cette réponse, s'approche de la V.·., et lors

(1) Il est convenable que les BB.·. CC.·. se placent à vingt-cinq ou trente pas de la V.·. en formant un cercle ; ils frapperont contre les arbres sans mot dire, pendant tout le cours des voyages. — Var. Le répondant, avant d'appeler le premier garde-vente, et arrivé à l'arbre cornier, demande au récipiendaire s'il persiste à vouloir être initié.

(2) Variante. Le répondant dit à la V.·. « R.·. C.·., j'ai présenté le guêpier N. Son admission aux épreuves a été décidée. Il se trouve à l'arbre cornier et il est privé de la lumière ». Le R.·. Ch.·. fait demander au guêpier s'il se sent le courage de supporter les épreuves. Après la réponse, il fait dépouiller celui-ci de ses *métaux*.

de son arrivée, le R.·. C.·. lui dit : « Bien travaillé, mon B.·. C.·. : prenez place à l'O.·. »

Lorsque tous les BB.·. CC.·. sont réunis, le R.·. C.·. dit : « Mes BB.·. CC.·., il s'est présenté un guêpier qui désire faire partie de notre société : je vous ai frappé un av.·. pour avoir votre avis : le connaissez-vous bien? Est-il prudent, sage, discret, et digne d'être admis dans la respectable Ch.·. (1)? et s'il n'y a point de réclamation contre son admission, veuillez manifester votre consentement à la manière accoutumée. »

Le signe d'approbation se donne en présentant en avant la hache ou le bras allongé.

Le chef dit : « Mes BB.·. CC.·., nous ne sommes pas en nombre suffisant pour délibérer sur une matière de cette importance : je vais frapper de nouveau un av.·. pour faire venir tous les BB.·. CC.·. qui sont dans cette forêt. »

Pendant que le R.·. C.·. tient ce discours, tous les BB.·. CC.·. sortent de la V.·. dans le plus grand silence, et vont se replacer au cercle où ils étaient précédemment.

Le R.·. C.·. frappe alors un av.·. en élevant la voix.

Quand il a cessé, tous les BB.·. CC.·. simultanément répondent comme il a été dit plus haut, en s'approchant précipitamment de la V.·.

Lorsque les BB.·. CC.·. sont réunis dans la V.·., le R.·. C.·. envoie un G.·. V.·. pour amener l'aspirant à l'entrée. Le conducteur se présente en V.·., fait le signe, place son chapeau abouché sur les deux poignets, qu'il tient croisés devant lui, le droit sur le gauche (2).

D. Le chef. D'où venez-vous, mon B.·. C.·. ?

R. De mon O.·.

D. Où allez-vous?

R. A la V.·. (*ou :* « A la chambre d'honneur », si l'on travaille dans la baraque d'un B.·. C.·.).

D. Qu'y venez-vous faire?

R. Vaincre mes passions, travailler et m'instruire.

(1) Charbonnerie.

(2) Manière de faire le signe de la croix en bénissant à la mode orientale. Ici, c'est le signe de la soumission à recevoir les liens de l'association des Bons Cousins.

D. Le chef. Qu'apportez-vous de votre O.·. ?

R. Du bois, de la terre et des feuilles pour construire, feuiller et terrer un fourneau.

D. N'apportez-vous rien de plus ?

R. F.·. E.·. C.·. à tous mes BB.·. CC.·. de cette respectable V.·. (ou chambre d'honneur).

Le chef répond : « Bien travaillé, mon B.·. C.·. Venez prendre place à notre O.·. »

Alors le deuxième G.·. V.·. introduit le récipiendaire ; on lui lave les mains, et il reste à l'entrée, mais dans l'intérieur de la V.·.

Le chef lui adresse alors telles questions qu'il croit convenables, lui fait les exhortations qu'il juge à propos, les épreuves morales analogues à son caractère, à sa vie privée, et même exige de lui tels aveux ou promesses qu'il juge nécessaires ; après quoi le deuxième G.·. V.·. le fait passer près du fourneau en feu, et l'approche aux pieds des cinq assiettes, et il le fait mettre à genoux sur le linge, les mains croisées à la jointure des poignets, la droite sur la gauche, la tête découverte et baissée.

Dans cet état, le R.·. C.·. lui fait prêter son obligation en ces termes :

« Je promets et engage ma parole d'honneur de ne jamais révéler à aucun guêpier les secrets des BB.·. CC.·., de ne jamais attenter à l'honneur de leurs femmes ni de leurs filles, de n'en jamais recevoir aucune parmi nous, de prêter à tout B.·. C.·. tous les secours qui dépendront de moi, et de ne jamais faire de passages (1) sans être accompagné de trois BB.·. CC.·. au moins.

« Dieu me soit en aide. »

Après l'obligation prononcée, le deuxième G.·. V.·., sur l'ordre du R.·. C.·., lui donne la lumière (2), et le récipiendaire reste à genoux.

Le R.·. C.·. lui fait l'explication des cinq assiettes et des autres objets qui sont devant lui ; ensuite de ce, l'invite à se choisir un parrain.

Lorsque le nouvel initié a choisi un parrain, celui-ci s'approche

(1) Réceptions de profanes.
(2) Enlève son bandeau.

de son filleul, et fait serment de l'instruire et guider dans la nouvelle carrière qu'il vient de s'ouvrir. Il lui place la couronne près du cœur, en lui disant qu'elle doit y rester neuf jours, pendant chacun desquels il doit réciter cinq *Pater* et cinq *Ave;* il le décore de ses rubans, et le conduit ensuite au chef, qui lui apprend les signes, paroles et attouchements à l'aide desquels il peut se faire reconnaître.

Après avoir donné l'accolade au nouvel initié, le R.·. C.·. l'envoie aux deux G.·. V.·., qui exigent de l'initié les signes, paroles et attouchements, et lui donnent l'accolade.

Le parrain le place ensuite à la tête de l'O.·. de gauche et lui procure pinte et pain.

Un des BB.·. CC.·. prononce un discours sur le premier passage, ensuite on fait l'instruction.

Discours pour le premier passage

Maintenant que vous avez l'av.·. d'augmenter le petit nombre des élus qui composent notre respectable société, le trouble imprévu, mon cher B.·. C.·. nouvel initié, le trouble imprévu, dis-je, qu'avaient porté dans votre âme les bruyantes approches des MM.·. Ch.·., attirés par les cris de secours, vient enfin de faire place au calme le plus doux, et à la plus parfaite sécurité. Cette course précipitée, cette arrivée tumultueuse, doivent être pour vous un exemple de la prompte exactitude avec laquelle nous devons remplir nos engagements.

Tous les points de nos obligations sont sacrés ; le seul cas de maladie peut nous empêcher de voler au secours de nos frères.

Quant aux secrets, si le zèle n'est pas suffisant pour couvrir nos mystères d'un voile impénétrable aux guêpiers, la probité, l'honneur, la crainte même, nous osons le dire, la crainte des châtiments réservés aux coupables, ne viendrait-elle pas à notre secours ; et le glaive de la justice divine n'est-il pas continuellement suspendu sur la tête de ces monstres qui déshonorent leur espèce (1) ? Aussi cette vengeance, disposée en tout temps pour notre commune défense, ne

(1) Le couteau sur le cœur, la hache sur le cou, symbolisent, dans la réception au grade d'Écossais, la vengeance divine prête à éclater sur celui qui n'a pas sacrifié ses passions.

cesse d'avoir le bras levé contre les malheureux qui manquent à Dieu et à eux-mêmes, en violant la parole d'honneur qu'ils ont donnée dans la posture la plus humiliante, et avec la plus grande liberté.

Animé d'un mépris souverain contre les déplorables sarcasmes des guêpiers qui pourraient chercher à nous surprendre, nous sommes également sans crainte contre les traits calomnieux qu'ils s'efforcent de lancer sur notre noble et vénérable association : qu'ils soient punis de leur sotte curiosité par un silence éternel, qui rendra toutes leurs attaques vaines.

Notre respectable société tire son origine des apôtres mêmes. Ces dignes ambassadeurs de l'Être suprême [1], après avoir reçu l'Esprit-Saint qui vint les éclairer dans leurs missions évangéliques, une fois dispersés en diverses contrées, se virent bientôt en butte aux plus cruelles persécutions, souvent obligés, pour s'y soustraire, de se retirer dans les forêts afin d'instruire et baptiser en liberté ceux qu'ils avaient éclairés des lumières de la foi : ces innocentes retraites furent sans doute les premiers temples où ils offrirent le saint sacrifice, que l'on nous représente encore chaque jour sur les autels de Celui qui est notre Rédempteur.

Le feu de l'Esprit-Saint, qui dirigeait leurs paroles et leurs actions, passa bientôt dans le cœur de leurs prosélytes ; quelques-uns, désirant vivre d'une manière plus intime, jetèrent les premiers fondements des BB.·. CC.·., et établirent les mêmes cérémonies que nous venons d'observer à votre égard.

Nos sages institutions, à l'imitation de nos saints patrons, qui n'administraient le baptême qu'à ceux qui étaient vraiment touchés de la justice de leur doctrine, avec la foi la plus sincère, voulurent que le désir, joint aux autres bonnes qualités dont il faut nous répondre pour ceux qui veulent avoir l'av.·. d'être admis, nous fussent la principale marque d'un aspirant [2].

Ils convinrent entre eux de certains signes et d'un attouchement au moyen desquels ils pussent se reconnaître même pendant la nuit, et se prêter au besoin quelques secours.

(1) Style du XVIIIe siècle.

(2) On sait que, dans la primitive Église, les profanes n'étaient pas admis à la dernière partie de la messe, et que les catéchumènes étaient regardés comme profanes.

Ces zélés protecteurs de leur troupeau naissant firent part de cet innocent stratagème à leurs ouailles, pour se reconnaître parmi les infidèles, et se soustraire à leurs persécutions : ce sont les mêmes armes dont nous nous servons envers les guêpiers, et qui depuis tant de siècles ont invariablement passé jusqu'à nous ; en un mot, toutes nos actions et nos préceptes n'ont d'autre règle que d'être le modèle des vertus. Puissions-nous avoir l'av.·. d'imiter celles de nos saints patrons, afin que nous devenions dignes d'être un jour dans la chambre d'honneur éternelle du grand maître des BB.·. CC.·. ! Ainsi soit-il !

Instructions pour le premier passage

D. Où avez-vous été passé ?

R. Sur un linge, au milieu d'un bois, dans une forêt, sur une place à charbon, par trois BB.·. CC.·.

D. Qu'avez-vous remarqué ?

R. Cinq assiettes, bien posées et bien dressées au pied d'un tronc d'arbre.

D. Qu'est-ce qui couvrait ce tronc d'arbre ?

R. Le ciel.

D. Que signifie ce tronc d'arbre ?

R. La rondeur du monde.

D. Quelles sont les cinq assiettes ?

R. Le linge, l'eau, le feu, le sel et le Christ.

D. Que nous représente le linge ?

R. Celui qui a servi à me recevoir, à m'essuyer et m'envelopper lorsque je suis venu au monde.

D. Que nous représente l'eau ?

R. Celle qui a servi à me laver et purifier de la tache originelle.

D. Que nous représente le feu ?

R. Celui qui a servi à me sécher, et à nous éclairer dans nos premiers engagements.

D. Que nous représente le sel ?

R. Celui qui m'a rendu chrétien.

D. Que signifie le Christ ?

R. Celui qui m'a racheté.

D. Quelle est la mère des cinq assiettes ?

R. Les fonts baptismaux.

D. N'avez-vous rien remarqué de plus ?

R. J'ai encore vu un mouchoir blanc, une aiguille et du fil, du bois, de la terre, des feuilles, une couronne d'épine blanche et des rubans.

D. Que nous représente le mouchoir blanc ?

R. Celui qui a servi à recevoir N.·.-S.·. J.·.-C.·. en venant au monde.

D. Que nous représentent l'aiguille et le fil ?

R. L'aiguille nous représente le travail auquel s'est occupée la sainte Vierge ; et le fil, celui qu'elle a filé.

D. Que signifie le bois ?

R. La principale matière à construire un fourneau.

D. A quoi servent les feuilles?

R. A feuiller un fourneau.

D. A quoi sert la terre ?

R. A couvrir un fourneau.

D. Que nous représente la couronne d'épines?

R. Les peines et fatigues des BB.·. CC.·. en ce monde, et leur récompense en l'autre, par les mérites de N.·.-S.·. J.·.-C.·., qui le premier a porté cette couronne.

D. Pourquoi cette couronne d'épine blanche?

R. Pour vous marquer la candeur, la pureté et l'innocence des BB.·. CC.·.

D. Qu'avez-vous reçu quand vous avez été passé B.·. C.·.?

R. Des rubans, une couronne, des signes et des attouchements.

D. Que signifient les rubans ?

R. Les attributs de la Ch.·. et les habillements de tout B.·. C.·.

D. De quelle longueur sont-ils?

R. D'une aune chacun.

D. Pourquoi cette égalité de longueur?

R. Pour faire connaître que tous les BB.·. CC.·. sont francs et égaux entre eux.

D. De quelles couleurs sont ces rubans ?

R. Bleu, rouge et noir.

D. Que nous représentent ces trois couleurs?

R. Le bleu nous représente la fumée du fourneau, le rouge le feu et le noir le charbon.

D. Êtes-vous apprenti Ch.·.?

R. L'envie m'en est passée (*ou :* Je peux faire du charbon avec le consentement de mes maîtres).

D. Pourquoi avez-vous porté neuf jours votre couronne ?

R. Pour marquer le désir que j'ai eu d'être B.·. C.·., et l'envie que j'ai d'en suivre exactement les règles.

D. Où doit être cette couronne?

R. Sur le cœur, le plus près possible.

D. A quoi devez-vous vous occuper pendant votre neuvaine?

R. A l'étude de la règle et du métier des BB.·. C.·.

D. Quel est le devoir d'un apprenti?

R. C'est de travailler à faire du charbon, de s'instruire et d'écouter les maîtres.

D. Que nous représente le premier passage?

R. La naissance et le baptême qui nous font passer du néant à la vie.

D. Que nous rappelle ce premier passage?

R. Il nous rappelle notre naissance et à quoi nous devons songer pendant notre vie.

D. Quel est le premier acte du passage?

R. C'est de présenter celui qui désire être B.·. C.·.

D. Que représente cette présentation?

R. L'enfant présenté pour être baptisé.

D. Quel est celui qui a donné ce qu'il n'avait pas à celui qui n'en avait pas besoin ?

R. C'est saint Jean, lorsqu'il donna le baptême à Notre-Seigneur J. C.

D. Quel jour a-t-il été baptisé?

R. Le jour des Trois Rois, ou trois miracles.

D. Qu'avez-vous remarqué quand on vous a présenté?

R. J'ai entendu des paroles et un frappement de mains qui m'étaient inconnus.

D. Quelles sont ces paroles ?

R. A l'av.·. -, --, ---,.

D. Comment se faisaient ces frappements de mains?

R. Par une fois, -, --, ---,.

D. Qu'ont apporté ceux qui vous ont reçu ?

R. Du bois, de la terre et des feuilles.

D. Que signifient ces trois choses?

R. Les présents des Rois Mages.

D. Pourquoi les ont-ils apportés?

R. Le bois, pour construire et cuire un fourneau; les feuilles, pour le feuiller, et la terre pour le couvrir.

D. De quoi a été fait le premier charbon?

R De racines de fougère et d'orties.

D. A quoi a-t-il servi?

R. A forger les anniaux de la Vierge (1).

D. De quoi étaient ces anniaux?

R. De métal.

D. De quel métal?

R. Je me soumets : dites-le-moi, je vous le dirai.

D. Que signifie l'index présenté horizontalement?

R. La fine aiguille, ou le point du jour.

D. Que signifie-t-il en faisant trois pas en avant?

R. L'entrée de la V.·. ou de l'O.·.

D. Que signifie-t-il courbé et en rétrogradant?

R. La sortie de la V.·.

D. Que signifie le signe d'apprenti?

R. Le coq ou le têtet du fourneau.

D. Que nous représente un chapeau?

R. Le fourneau couvert.

D. Que signifie-t-il renversé?

R. Le fourneau vide.

D. Que représente la corne d'un chapeau?

R. L'entre ou le courant d'un fourneau.

D. Que signifient les ailes?

R. Les abrivents.

D. Que signifient les crochets?

R. Les sergents des abrivents.

D. Que signifie le doigt placé dans le chapeau?

R. La perche du fourneau.

(1) Anniau, forme du XVIIe siècle, qui est restée dans le patois.
Variante.... « en métail, dans la ville d'Antioche. » — Je suppose qu'on devait répondre autrefois : « De ronce, de fougère et d'ortie. »

D. Que signifie un chapeau un peu abaissé?

R. Le fourneau affaissé.

D. Que signifie un trou fait avec le doigt au milieu d'un chapeau?

R. Le feu que l'on donne au fourneau.

D. Quelle est la plus haute enseigne d'un B.·. C.·. Ch.·.?

R. C'est la fumée.

D. Ce signe est-il toujours certain?

R. Pas toujours; mais il est sûr qu'il n'y a point d'habitation de B.·. C.·. où il n'y ait de la fumée.

D. Quelle est la plus basse enseigne d'un B.·. C.·. Ch.·.?

R. C'est la place à charbon.

D. Que signifie la couleur noire d'un chapeau?

R. Le fasil (1).

D. De quelle manière doit être coupé le bois?

R. En enchantillon, surtout le têtel.

D. Combien vaut le bien d'un Ch.·.?

R. Soixante-six livres trois deniers.

D. En quoi consiste le bien d'un Ch.·. ?

R. En une baraque, un four, un jardin et la touche.

D. Combien vaut la baraque?

R. Vingt livres.

D. Combien vaut le jardin ?

R. Seize livres.

D. Combien vaut le four ?

R. Trente livres.

D. Combien vaut la touche ?

R. Trois deniers.

D. Combien valent les trois deniers ?

R. Trois dizaines : valeur pour laquelle fut vendu Notre-Seigneur.

D. Que nous représentent-elles ?

R. Les trois personnes de la sainte Trinité.

D. A quoi sert la touche ?

R. A révoquer (2) tout guêpier, et à reconnaître tout B.·. C.·.

(Lorsqu'un B.·. C.·. fait une question dont on ne sait pas la ré-

(1) Braise légère, terme employé dans le sens de vin. Synonyme de *fraisi* (rouge comme la fraise).

(2) Repousser.

ponse, il faut dire : « Je me soumets »; et en même temps il faut toucher le linge (1).)

D. Que nous représente l'acte de soumission ?

R. Celle de Notre-Séigneur envers la sainte Vierge et saint Joseph et celle des apprentifs envers les MM.·. BB.·. CC.·.

D. Que croît-il dans le jardin d'un B.·. C.·. ?

R. Du persil, du cerfeuil et de la nezillotte (2).

D. Pourquoi ces trois herbes de préférence ?

R. Pour marquer la sobriété, la tempérance et la frugalité d'un B.·. C.·.

D. A quelle heure la soupe d'un B.·. C.·. doit-elle être prête ?

R. A toute heure, parce qu'il peut arriver des BB.·. CC.·. dans chaque moment.

D. Quel en doit être l'assaisonnement ?

R. Le travail.

D. Que signifie un brin de bois arraché, et ses racines en haut ?

R. Que si tous les bois étaient plantés de même, il n'y aurait point de BB.·. CC.·.

D. Un B.·. C.·. attaqué, avec quoi frappe-t-il un guêpier ?

R. Avec sa hache.

D. Où le frappe-t-il ?

R. Entre les deux yeux, sur le crâne.

D. Et s'il fuit ?

R. Entre les deux épaules.

D. A quelle distance ?

R. A vingt-cinq pieds ou quinze pas.

D. Quels sont les trésors des BB.·. CC.·. ?

R. La force, la cognée et la touche.

D. A quoi servent les signes ?

R. A confirmer la réception de tous les BB.·. CC.·. et à honorer saint Thiébaud, créateur et patron de la Fr.·. Ch.·.

D. Pourquoi dites-vous cinq *Pater* et cinq *Ave* pendant votre neuvaine ?

(1) Var. : « Pour figurer la soumission de Notre-Seigneur envers la sainte Vierge et saint Joseph. »

(2) Var. : Dou piairci, dou çarfeu et de lai naizillotte.

R. Pour honorer la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Que nous représentent les cinq assiettes ?

R. Les fonts baptismaux (1).

D. D'où êtes-vous ?

R. D'une V.·.; on peut dire laquelle.

D. Qui êtes-vous ?

R. Habitant de l'univers.

D. Où êtes-vous ?

R. Entre le ciel et la terre.

D. Qui est votre père ?

R. Le ciel, objet de tous les désirs des BB.·. CC.·.

D. Qui est votre mère ?

R. La terre.

D. Qui est votre parrain ?

R. (On montre le pouce.)

D. Quels sont les témoins ?

R. (On montre les deux doigts à côté du pouce.)

D. Qu'est-ce qu'un apprentif doit à son parrain ?

R. Pinte et pain pendant neuf jours.

D. Combien vous en a-t-il coûté pour être reçu ?

R. Des rubans.

D. Qui vous a instruit ?

R. Mon parrain, qui m'en a fait une étude particulière pendant neuf jours.

Clôture de la V.·. d'apprentif

Le chef frappe trois coups égaux sur la terre ; tous les BB.·. CC.·. se mettent à l'ordre.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., quelle heure est-il ?

R. L'entrée de la nuit.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 2e G.·. V.·., quand doit-on fermer une V.·. ?

R. Lorsque le soleil est couché.

(1) Variante Voir plus haut : la mère des cinq assiettes, ce sont les fonts baptismaux.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., quel temps fait-il?

R. La lune est levée.

D. Le chef. Mon B.·. C.·. 1er G.·. V.·., avertissez les abrivents que je suis dans le dessein de fermer la V.·.

Le premier G.·. V.·. avance au bas des cinq assiettes, élève sa hache à la hauteur de la poitrine, le taillant tourné vers lui, et la place sur l'épaule gauche, tenant le manche de la main droite (1); le chef frappe un coup; le G.·. V.·. sort et frappe hors de la V.·. un av.·. et dit: « A moi, mes BB.·. CC.·. abrivents! »

Les abrivents, ayant entendu ce cri, frappent trois coups égaux sur la terre, et avancent à la voix du G.·. V.·.

Celui-ci leur dit: « Mes BB.·. CC.·., notre chef est dans le dessein de fermer les travaux; c'est pourquoi je vous ai frappé un av.·. de ralliement. »

Ils rentrent ensemble dans la V.·., faisant le signe, et se mettent à l'ordre.

Le G.·. V.·. reprend sa place; les abrivents restent à côté de lui, à l'entrée de la V.·.

D. Le chef. Mes BB.·. CC.·. abrivents, pourquoi la lune est-elle levée?

R. Pour nous éclairer et nous aider à retrouver nos baraques pour y prendre du repos.

Le chef. Mes BB.·. CC.·., puisque la lune est levée, la journée est terminée; il est temps de quitter nos travaux.

Il frappe trois coups sur la terre. Les G.·. V.·. les répètent. Tous les BB.·. CC.·. placent leurs haches sur l'épaule gauche, tenant le manche de la main droite. Le chef fait passer le mot d'ordre par sa droite; il fait trois pas en avant, le doigt du milieu recourbé, et en rétrogradant de trois pas, il dit: « BB.·. CC.·., la V.·. est fermée. »

Le deuxième G.·. V.·. lève les cinq assiettes, pendant que le premier fait circuler le tronc des pauvres. Le chef et les deux G.·. V.·. frappent un av.·. Les BB.·. CC.·. répondent, en frappant dans leurs mains: « Bien travaillé! » trois fois; puis ils font le signe.

Le chef frappe de nouveau trois coups, accompagné des deux G.·.

(1) Signe de l'écharpe dans la franc-maçonnerie.

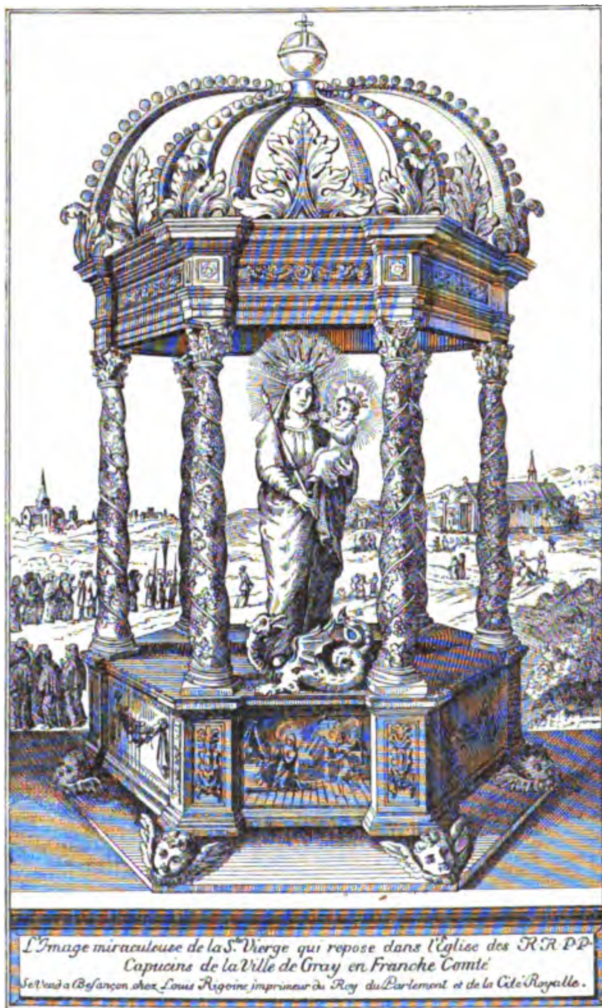
V.·.; ils élèvent leur hache à la hauteur de la poitrine, et la placent sur l'épaule gauche.

Le chef termine en disant : « Retirons-nous en paix et tranquillité, et rentrons dans le sein de la société profane : jurons d'y porter le bon exemple, ainsi que la paix dans nos familles. A l'av.·., mes BB.·. CC.·. »

Les BB.·. CC.·. répètent ensemble :

A l'av.·., R.·. C.·.

(A suivre.)



L'Image miraculeuse de la S.te Vierge qui repose dans l'Eglise des R.R.P.P.
Capucins de la Ville de Gray en Franche Comté
Se Vend a Besançon chez Louis Rigoine imprimeur du Roy du Parlement et de la Cité Royalle.



MÉLANGES & COMPTES RENDUS

Notre-Dame de Gray. Étude sur la vie religieuse à Gray depuis 1620, *par l'abbé* VILLEREY, *curé-doyen de Gray, chanoine honoraire de Besançon. Publiée par le chanoine Louvot, son successeur. — Paris, Amat; Besançon, veuve Marion*, 1904, *in-18 de* XII-318 *p.*, 7 *planches.*

En 1864, un vicaire de Gray avait publié, avec l'approbation de S. E. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, une brochure intitulée : *Essai historique sur le pèlerinage de Notre-Dame de Gray.* Placé, dix-huit ans plus tard, à la tête de l'importante paroisse de Gray, sa dévotion envers Marie lui inspira la pensée de reviser et de compléter son premier travail : il se mit à l'œuvre en 1888, et ni peines ni démarches ne lui coûtèrent pour ériger un monument définitif avec l'aide de M. Charles Godard, actuellement professeur d'histoire au lycée du Puy, qui, à la même époque, avait entrepris de donner au public une nouvelle édition de l'*Histoire de la ville de Gray*, par MM. les abbés Gatin et Besson.

La mort n'a pas permis à M. le chanoine Villerey de publier le résultat de ses recherches, mais un des premiers soins de son successeur a été de faire imprimer cette importante contribution à l'histoire religieuse du diocèse, en formulant le souhait que les fidèles de Gray la conservent comme un souvenir de famille pour s'animer à marcher vaillamment sur les traces de leurs aïeux.

Par cette publication M. le chanoine Louvot a bien mérité de la religion et des lettres. Au rebours, en effet, de tant de livres qui ne tiennent pas ce que leur titre promet, l'ouvrage de M. le chanoine Villerey dépasse de beaucoup en intérêt ce qu'on s'attend à rencontrer dans les écrits du même genre. C'est bien, comme l'indique le

sous-titre, une étude de la vie religieuse à Gray depuis les premières années du XVIIe siècle. Or, pendant longtemps, la vie religieuse se confondit tellement avec la vie municipale que retracer l'une, c'est pour ainsi dire raconter l'autre. Prières publiques, processions, vœux solennels, fondation de couvents, établissement de confréries, fêtes en l'honneur de la canonisation d'un saint, tout cela avait, aux yeux de nos ancêtres, une importance que nous ne comprenons plus guère; nous inclinons aujourd'hui à restreindre les manifestations de notre foi à l'intérieur de nos foyers et de nos églises; il n'en est pas moins vrai que cette piété vive, ardente, au grand jour, a fait longtemps l'originalité et la force de notre Franche-Comté.

Le premier chapitre de l'ouvrage de M. le chanoine Villerey est consacré aux origines de la dévotion à Notre-Dame de Gray, y compris l'enquête canonique de 1623; les deux suivants sont relatifs à l'extension de cette dévotion à l'époque où, pour parler comme nos pères, les Franc-Comtois se glorifiaient d'appartenir à la douce domination de la très auguste maison d'Autriche. Ce sont assurément les plus intéressants du livre, car, au XVIIe siècle, Notre-Dame de Gray eut en quelque sorte le caractère d'un sanctuaire national; les États de la province le reconnurent en votant 400 fr., en 1629, pour l'entretien perpétuel d'une lampe allumée devant l'image miraculeuse qu'on vénérait dans le couvent des capucins; innombrables furent les guérisons et les grâces obtenues dans ce lieu bénit; les pèlerinages collectifs se multiplièrent et, à deux reprises différentes, la ville de Dole, capitale du pays, fit hommage à Notre-Dame de Gray d'un *estaud*, ou cierge de cire enroulé sur lui-même, de la dimension de son enceinte, pour s'acquitter d'un vœu fait par son magistrat.

Après la réunion de la Franche-Comté à la France, nos villes semblent avoir désappris le chemin de Gray. Toutefois l'afflux des pèlerins isolés ne se ralentit pas et, en 1689, un miracle éclatant, authentiqué par le premier pasteur du diocèse à la suite d'une information juridique, vint imprimer une impulsion nouvelle à la dévotion envers Celle dont les supplications sont toutes-puissantes sur son divin Fils. Ce ne fut qu'au XVIIIe siècle que la ferveur des habitants de Gray parut diminuer; le rire sardonique de Voltaire avait retenti sous les lambris dorés du salon de la comtesse d'Autrey; la philosophie raillait les miracles, et, en 1776, les capucins enlevaient, par respect hu-

main, tous les *ex-voto* qui attestaient les faveurs sans nombre obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Gray.

La Révolution dispersa les religieux et ferma leur chapelle; les tableaux qui ornaient celle-ci furent vendus à l'encan, mais la statuette miraculeuse échappa à la destruction; quand le culte put être de nouveau célébré en public, elle fut déposée à l'église paroissiale; on fêta solennellement le deuxième centenaire de la première guérison opérée par Notre-Dame de Gray, et la dévotion envers la Reine du ciel prit un nouvel essor au sein des redoutables épreuves du choléra et de l'invasion étrangère. Si, au lendemain de nos désastres, Gray ne vit pas accourir dans ses murs des foules telles que celles qu'un vif élan de repentir et d'amour conduisit alors à Notre-Dame du Haut et à Notre-Dame de Mont-Roland, ses habitants n'en invoquèrent pas moins avec ardeur la Vierge à qui leurs ancêtres avaient prodigué les hommages, et le livre de M. le chanoine Villerey est pour lui susciter de nouveaux dévots dans l'industrieuse cité qui prit jadis pour devise : *Faveat Deipara urbis tutela.*

Il était presque impossible que de légères erreurs ne se glissassent pas dans un ouvrage de cette dimension. Nous croyons devoir en signaler ici quelques-unes en vue d'une nouvelle édition. Ce ne fut pas le 6 décembre 1640, mais le 9, que Pierre Fourier rendit son âme à Dieu (p. 56). Le saint général de la congrégation de Notre-Sauveur n'avait pas amené avec lui des religieuses de la congrégation de Notre-Dame et des chanoinesses de Saint-Augustin, mais seulement des religieuses de la congrégation de Notre-Dame (p. 46). Le siège de Gy ne fut pas levé par le marquis de Tavannes le 14 août 1640, mais le 15 (p. 55). Les terres de Chatenois, de Saulx, de la Villeneuve, etc., ne furent érigées en marquisat qu'au début du XVIII[e] siècle : ce ne fut donc pas le marquis, mais le commandeur de Saint-Mauris, qui appuya en 1641 les démarches du P. Marmet relatives à l'érection d'une confrérie de Notre-Dame Libératrice; le gouverneur de Salins n'appartenait pas d'ailleurs à la famille de Saint-Mauris Chatenois (p. 57). Dire qu'après la guerre de Dix ans la population de la Franche-Comté avait diminué de plus d'un tiers est rester au-dessous de la vérité (p. 59). Ce n'était pas l'alphère, *alferez*, qui portait l'enseigne des compagnies d'infanterie; ce soin regardait l'*abanderado* (p. 82). Loin d'être un « titre donné alors aux femmes mariées d'un

rang distingué (p. 257), » l'appellation de *mademoiselle* était celle dont se devaient contenter les femmes des docteurs ès droits et des docteurs en médecine. Il semble qu'il y ait un désaccord entre l'attestation de la page 314 et la rédaction de la page 155; on ne voit pas immédiatement quelle statuette l'auteur du livre tient pour authentique. Ajoutez à cela quelques rares fautes d'impression, comme *Suchault* au lieu de *Sachault*, *de Mongin* au lieu de *Demongin*, *Cervin* au lieu de *Servins*, etc.

Ce sont là des négligences bien compréhensibles et qui ne diminuent en rien le mérite de pages où circule un souffle à la fois patriotique et religieux. L'exécution typographique fait honneur aux presses de M. Gilbert Roux; il est seulement fâcheux, à notre avis, qu'on ait choisi pour l'introduction un caractère qui jure avec celui du reste de l'ouvrage. Un beau portrait de M. le chanoine Villerey est en tête du volume; celui-ci renferme de plus six autres planches de valeur inégale. De nombreuses notes indiquent les références : pas une assertion qui ne soit ainsi corroborée par un document précis. On lira avec intérêt les pièces justificatives qui sont données à la fin; les éditeurs ont inséré parmi elles plusieurs cantiques d'une facture déplorable; ils y avaient leur place marquée à titre de souvenirs des fêtes célébrées en l'honneur de Notre-Dame de Gray, et ce n'est la faute ni de M. le chanoine Villerey, ni de M. le chanoine Louvot, si la plupart de nos chants en langue vulgaire sont d'une odieuse banalité. Enfin le livre se termine par les exercices d'une neuvaine à l'image miraculeuse, qui achèvent de faire de cette publication un ouvrage aussi édifiant qu'instructif.

E. L.

L'impôt progressif en France, *par* Jules Dufay. — *Paris, Guillaumin,* 1904, *gr. in-*8 *de* 152 *pages.*

Peu de questions nous semblent plus douteuses que celle de l'impôt progressif. De prime abord, rien ne paraît plus juste que son principe. « Il paraît rationnel et juste, comme le dit M. Dufay, que le minimum indispensable à la vie doit être exempt d'impôt et que le surplus peut être atteint dans une proportion plus forte à mesure que s'élève la richesse du contribuable. »

C'est fort bien, mais, avec l'application, commencent les difficultés. Quel est d'abord le minimum indispensable à la vie? Dès qu'on l'estime un peu trop haut, l'impôt n'est plus assez productif.

Puis, comment déterminer le surplus de chaque contribuable? M. Dufay trouve la chose fort simple. « C'est le contribuable, dit-il, qui déclare lui-même son revenu. S'il s'y refuse, la commission lui propose un chiffre, et s'il le trouve exagéré, il donne tout simplement le détail de ses revenus. Qu'y a-t-il là d'arbitraire ?.... »

Qu'y a-t-il là d'arbitraire? Mais tout y est arbitraire. Le contribuable est placé entre son intérêt et son devoir légal. C'est déjà très fâcheux que la loi le mette dans cette situation. Et, soit qu'il ne fasse pas de déclaration, soit qu'il en fasse une, même sincère, le voilà en lutte avec.... la commission. Qu'est-ce que cette commission? Un tribunal auquel manque la première qualité necessaire à un tribunal, l'impartialité.

Cette commission est composée de fonctionnaires, qui tiennent à montrer leur zèle envers l'État, de contribuables, intéressés à se dégrever eux-mêmes en rejetant le fardeau sur les autres, peut-être même aussi d'adversaires politiques, de voisins jaloux, de concurrents commerciaux.... Et voilà ceux à qui vous voulez que je découvre les secrets les plus intimes de mes affaires, ceux à qui vous donnez le droit de me taxer *ad libitum*, sans contrôle, sans recours sérieux !....

M. Dufay nous assure pourtant que ce système fonctionne en Suisse sans difficulté et presque à la satisfaction générale. Nous voulons bien le croire. Mais c'est à se demander si nos voisins les Suisses ne sont pas faits autrement que nous !

Quoi qu'il en soit, la brochure de M. Dufay mérite d'être lue, non seulement à raison de l'intérêt, très actuel d'ailleurs, que présente le sujet, mais encore et surtout à cause de la façon claire, loyale et franche dont l'auteur soutient sa thèse. Ceux mêmes qu'il ne réussira pas à convaincre seront bien forcés de rendre hommage à ses intentions. On sent qu'il n'a qu'un souci, celui de la justice; qu'un désir, celui de soulager les petits et les pauvres.

Ajoutons seulement qu'il a pu céder aussi à une sorte de coquetterie de famille. « En 1776, nous dit-il, un avocat, Pierre-François Boncerf, mon grand-oncle, premier commis au ministère Turgot, venait

de faire paraitre un petit livre qui eut, à cette époque, un grand retentissement, intitulé : *Inconvénients des droits féodaux.* Grand émoi dans la classe privilégiée de l'époque. Le procureur général au Parlement prononce un réquisitoire énergique, et le livre, quelques jours après, est brûlé par la main du bourreau sur le grand escalier de la Cour de justice. »

Nous comprenons que M. Dufay se plaise à marcher sur les traces de son illustre parent. Mais lui, du moins, n'est pas exposé à voir brûler son livre ; il pourra seulement être amené à le brûler lui-même, plus tard, lorsqu'il devra subir l'impôt qu'il aura recommandé. M. L.

Le Village endormi, *par* Georges Riat. — *Librairie Fontemoing, 4, rue Le Goff, Paris. Un vol. in-16 écu.*

Ce roman, que les *Annales* ont annoncé dans leur numéro de janvier-février, a été publié en feuilleton dans le journal *le Temps* avant de paraître en volume. Les Franc-Comtois aimeront à le lire, parce que son auteur est un enfant du pays et que son sujet a pour scène un des sites les plus pittoresques de nos montagnes du Doubs. Sous les noms d'Apremont et de Remoncourt se cachent, en effet, les deux villages de Blamont et d'Hérimoncourt qui ont été en lutte, il y a quelques années, pour la possession du titre de chef-lieu de canton. Apremont est le village endormi : fier de ses vieilles murailles, de son château et de son histoire, il se complaît dans son passé, et l'esprit qui y règne, pas plus que sa position sur un plateau, ne favorise le mouvement industriel qui s'est étendu dans la contrée. Remoncourt, au contraire, ne date que d'hier, mais des usines tumultueuses animent son vallon et l'esprit démocratique y a développé les idées modernes ; en vingt ans il a triplé sa population. La lutte d'influence qui s'est élevée entre les deux villages n'est donc pas une fiction, puisque l'un a conquis, au détriment de l'autre, le titre qu'il ambitionnait.

Le théâtre de la lutte, ses péripéties et son résultat sont donc choses réelles qui ont été pour M. Riat un thème dont il a habilement tiré profit. Les descriptions de l'auteur, venant d'un observateur attentif et amoureux de la belle nature, sont pleines de vérité et

de charme. Ici c'est l'artiste qui parle, et M. Riat, qui depuis quelque temps s'applique avec succès à la critique d'art, semble avoir dérobé aux peintres qu'il étudie les pinceaux avec lesquels il nous peint la verdure, la flore, les crêtes abruptes et le ciel de nos paysages comtois. C'est là surtout qu'il excelle.

Les mœurs des paysans et des ouvriers sont peut-être moins bien décrites ; mais M. Riat, en laissant dans l'ombre les défauts de ses compatriotes, a voulu, sans doute, ménager leur susceptibilité. Si ce sentiment a empêché l'auteur du livre de donner à ses portraits toute la vigueur et tout le relief qu'ils comportaient, peut-on fortement l'en blâmer ?

Sur ce fond, qui est vrai, M. Riat a brodé une intrigue amoureuse qui n'est point sans charme. Un critique a dit que cette idylle pourrait tout aussi bien avoir pour théâtre les forêts de la Louisiane ou les rochers de l'île de France, et que ses personnages pourraient s'appeler René et Atala, Paul et Virginie ; mais le sentiment qui anime les deux héros n'est-il pas partout le même ? Ce critique reconnaît d'ailleurs que la peinture qu'en fait l'auteur est toute suave, et qu'elle a le charme et le parfum d'un premier amour, qu'elle nous délasse délicieusement de tous les incestes, adultères, rapts et apologies de la passion à la mode dans les romans contemporains. Indiquons en quelques mots la marche de l'intrigue.

M. Fleury, maire d'Apremont, a fiancé sa fille Suzanne à Pierre Ozanne, jeune agrégé d'histoire, fils du maire de Remoncourt ; mais la lutte d'intérêt politique s'engage entre les deux villages et vient mettre la brouille entre les deux familles. Le bonheur des deux enfants risque fort d'y sombrer. Le village de Remoncourt triomphe, et le maire d'Apremont, irrité des procédés de son rival, va sacrifier l'avenir de sa fille à son ressentiment. Dans son désespoir, la douce et pure enfant invente un mensonge ingénieux, qui porte au cœur du père un coup cruel, mais qui obtient enfin la réalisation de tous ses vœux.

Qu'il y ait des imperfections dans ce roman, que les situations des personnages ressemblent trop à des *trucs* inventés à plaisir, notre jeune romancier, vu son inexpérience, ne s'en étonnera pas. Nous considérons son œuvre comme un délassement à des études plus graves, mais il faut reconnaître que, malgré ses défauts, ce roman

est très attachant et qu'il s'en dégage un grand charme ayant pour cadre la nature riante et pittoresque d'un coin de la chaîne du Lomont.

Les lecteurs du *Village endormi* trouveront dans ce volume de M. Riat les qualités d'observation et d'un style, à la fois clair et imagé, qui ont fait le succès de son premier ouvrage, *L'âme du pays*.

A. R.

Émilie de Sainte-Amaranthe (*les chemises rouges, le demi-monde sous la Terreur*), *par* Henri D'ALMÉRAS. — *Société française d'imprimerie et de librairie*, 15, *rue de Cluny*, *Paris*.

« La Révolution française à travers l'âme féminine » pourrait être le titre de la plupart des écrits que nous lisons actuellement sur cette époque. Le théâtre nous a montré la faveur qu'obtenait le travail de M. Paul Hervieu dans *Théroigne de Méricourt*, et voici que M. Henri d'Alméras, dans ses *Romans de l'histoire*, passe également en revue les grandes figures féminines de la Révolution, ou plutôt synthétise en ces grandes figures tout l'intérêt de la vie troublée de ce temps-là. Son dernier volume, consacré à *Émilie de Sainte-Amaranthe*, intéressera plus particulièrement les lecteurs de cette revue, parce que la famille de l'héroïne a habité longtemps Besançon, ce qui a donné l'occasion à l'auteur de parler — avec une exactitude discutable — de la société bisontine d'alors. L'existence de Mme de Sainte-Amaranthe fournit à M. d'Alméras les plus piquantes anecdotes, et sa plume hardie, mais toujours scrupuleuse du fait historique, trouve dans cette vie d'aventures le thème du plus passionnant des romans.

A. D.

CHRONIQUE

En ce temps d'interviews, les journalistes sont de plus en plus indiscrets et il est de plus en plus difficile de leur échapper. M. Tavernier, rédacteur de la *Dépêche*, a demandé à quelques-uns de nos compatriotes que désignait à son choix leur science ou leur talent.... tout simplement quel avait été l'emploi de leurs vacances. Les réponses sont arrivées assez nombreuses pour remplir pendant plusieurs jours les colonnes du journal, assez variées et assez spirituelles pour en charmer les lecteurs et récompenser M. Tavernier de son indiscrétion. Grâce à ce dernier, nous connaissons les goûts de quelques-uns de nos compatriotes de marque. Nous savons surtout dans quelle mesure le travail et le repos se partagent leurs loisirs. Ce qui semble bien dominer dans la psychologie du Franc-Comtois en vacances, c'est l'instinct et le besoin du déplacement. Sauf deux ou trois exceptions, chacun tire de son côté. Celui-ci va jusqu'à Munich où l'appellent les musées et sa famille; celui-là va chercher sur les bords de la mer un coin solitaire où il puisse mettre au point un roman depuis longtemps esquissé; un troisième va se retremper à Paris, voir et entendre ce qui se fait; un autre, dans une ville d'Auvergne, devient observateur et fait des études de psychologie comparée; pour un autre encore, le repos n'est qu'un changement de labeur ou la préparation d'un travail nouveau. En somme, les résultats de l'enquête sont intéressants; elle peut donner matière à réfléchir, à rêver surtout, et suivant qu'on aime à regarder derrière ou devant soi, on peut se demander ce qu'auraient été les réponses, si la question avait été posée il y a cent ans, et ce qu'elles seront dans un siècle, si M. Tavernier fait des élèves.

*
* *

La rentrée de la Cour d'appel de Besançon a eu lieu le 17 novembre, dans la grande salle du Palais de justice.

Conformément aux récentes prescriptions du ministre de la justice, elle s'est faite avec très peu de solennité.

On voyait encore au fond de la salle le vide laissé dans la boiserie par le tableau du Christ qui a été enlevé, comme on sait, par les ordres du même ministre.

M. l'avocat général Baradez a lu un rapide éloge des membres de la Cour décédés dans l'année, MM. Cardot, conseiller honoraire, Munschina, conseiller, et Lejay, greffier en chef; les avocats ont prêté serment, et l'audience a été levée.

*
* *

Le 3 novembre dernier a eu lieu la séance solennelle de rentrée de l'Université, sous la présidence du nouveau recteur, M. Ardaillon. Ce dernier, après avoir fait en quelques mots l'éloge de son prédécesseur et de l'administration de celui-ci, a parlé des conditions faites aux Universités par la nouvelle loi militaire, et invité les professeurs à collaborer avec les sociétés d'études de la ville et de la province.

Puis MM. Magnin, doyen de la Faculté des sciences; Suffren, secrétaire, au nom de M. Colsenet, doyen de la Faculté des lettres, et Prieur, directeur de l'École de médecine et de pharmacie, ont rendu compte de la situation des services dont ils ont la direction.

M. Prieur a fait, en outre, l'éloge de M. le professeur honoraire Bruchon, et exprimé les regrets que sa mort a laissés à ses anciens collègues et élèves.

Après la proclamation des prix obtenus à l'Observatoire, M. Guiraud, chargé du discours d'usage, a entretenu ses auditeurs de l'histoire de l'ancienne Université du comté de Bourgogne.

Après avoir rappelé comment un premier essai d'établissement d'enseignement supérieur dans le couvent des Franciscains de Gray n'avait pas abouti par suite des malheurs des temps, il a rapidement esquissé les principaux traits de l'histoire de l'Université de Dole, qui reçut, en 1422, sa charte d'organisation du pape Martin V, et qui lui resta fidèle jusqu'au bout, même après que la toute-puissante

volonté de Louis XIV l'eut transférée à Besançon par lettre patente du mois de mai 1691.

Nos Universités, récemment reconstituées, n'ont guère que le nom de commun avec celles de l'ancien régime. Rien peut-être n'en marque mieux la différence que le contraste de l'origine et des attributions de leurs recteurs.

M. Guiraud a insisté, dans la deuxième partie de son discours, sur l'élection, les fonctions, les droits et les charges des anciens recteurs. En rappelant que ceux-ci étaient choisis parmi les étudiants, nous aurons dit suffisamment combien ils différaient à tous les points de vue des fonctionnaires distingués que le ministre de l'instruction publique désigne pour présider aux travaux de nos Facultés, et qui le plus souvent viennent faire à Besançon un court apprentissage des fonctions plus élevées auxquelles on les destine.

En terminant, M. Guiraud s'est félicité de la concorde qui existe entre la population comtoise et l'Université; il voit une preuve de cette concorde dans l'empressement qu'ont mis les notabilités du pays à s'inscrire parmi les amis de cette dernière, et certain de la ferme volonté du nouveau recteur de procurer « l'honneur, l'avantage et les libertés » du corps dont il est le chef, il l'a assuré du concours unanime des fonctionnaires placés sous ses ordres.

*
* *

On a inauguré, le 6 novembre dernier, au cimetière de Meudon, le monument élevé à la mémoire de notre compatriote, le peintre Jules Machard, et dû au sculpteur Crauk. M. Émile Gebhart, de l'Académie française, a prononcé à cette occasion un émouvant discours dont voici la péroraison : « Nous aimions Machard pour cette passion de l'idéal qui fut sa gloire et son tourment. En ce doux rêveur, nous aimions aussi un bon et simple fils de la vieille France. C'était un Français de la frontière et, vous le savez, aux extrémités de la patrie, on garde des deuils et des enthousiasmes que la fuite des années et même les changements de siècles ne peuvent effacer. Rappelez-vous l'une de ses dernières œuvres, cette Alsace-Lorraine désespérée qui s'enveloppe, sur son rempart en ruines, du drapeau tricolore. Alsace-Lorraine, je le veux bien; mais, hélas! Messieurs, c'est peut-être aussi la France! »

*
* *

Dans le courant de l'automne, l'ornementation de la basilique de Saint-Ferjeux a reçu un important complément. Cinq statues de marbre représentant le Christ et les apôtres ont été placées dans les niches de la façade. Elles sont dues au ciseau de M. Just Becquet, l'artiste bisontin bien connu, qui, ainsi que le savent les lecteurs des *Annales*, a obtenu, au Salon de cette année, la médaille d'honneur. S'inspirant d'une tradition qui remonte peut-être jusqu'à Phidias, l'auteur a donné à saint Luc les traits de son propre visage.

Le même artiste a sculpté sur place le vaste fronton de pierre qui sépare les deux tours du portail; il a représenté, en se conformant aux traditions du vieil art chrétien, les personnages de la sainte Trinité. Enfin, le tympan qu'encadrent les voussures de la porte principale a reçu également son motif décoratif. La Vierge, assise sur un trône, y est représentée tenant sur ses genoux le modèle de la basilique; à gauche, sont agenouillés saint Ferréol et saint Ferjeux.

*
* *

La Société d'émulation du Doubs s'est réunie le 19 novembre dernier. M. Thuriet, président, a donné un compte rendu sommaire du cinquième congrès de l'Association franc-comtoise qui s'est tenu à Besançon le 1er août 1904. Les *Annales*, dans leur numéro d'août, ont fait connaître à leurs lecteurs les travaux de ce congrès : il est inutile d'y insister.

La parole a été donnée ensuite à M. le docteur Ledoux, qui a lu une excellente notice sur son confrère M. le docteur Bruchon. La modestie de celui-ci ayant interdit tout éloge sur sa tombe, il convenait que la Société d'émulation donnât un souvenir à celui qui fut son président et qui, au milieu des graves et nombreuses occupations de son état, s'intéressait vivement à ses travaux. M. le docteur Ledoux rappelle les études remarquables de M. Bruchon sur la contagion de la tuberculose, mais il peint surtout avec une grande délicatesse les sentiments élevés de cet homme de bien, en même temps que les douleurs qui vinrent affliger ses dernières années.

Notre jeune bibliothécaire, M. Georges Gazier, a lu ensuite un mémoire sur les évêques constitutionnels du Doubs. Après l'ouvrage de

M. Sauzay sur la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, il semble qu'il n'y avait plus rien à dire sur ce sujet, mais M. Gazier ayant eu entre les mains la correspondance de Moyse, du P. Roy et d'autres prêtres assermentés, a pu nous présenter ces hommes sous un jour nouveau. Seguin, timide par caractère, donna sa démission par défiance de lui-même. Moyse, évêque du Jura, fut élu par le conseil presbytéral pour le remplacer, mais cette élection ne fut point approuvée. Demandre, curé de Saint-Pierre, accepta, non sans crainte, la charge épiscopale. Les négociations auxquelles cette démission et ces élections successives donnèrent lieu offrent un intérêt que M. Gazier a su faire ressortir.

La correspondance de ces prêtres révèle en eux certaines vertus, mais elle peut être considérée comme un plaidoyer *pro domo ;* les éloges qu'ils s'adressent et les sentiments qu'ils expriment n'excusent pas leur obstination dans le schisme.

*
* *

A la séance de l'Académie de Besançon du 17 novembre, M. de Lurion, secrétaire perpétuel, a communiqué de la part de M. Max Prinet, membre honoraire, une étude sur Jean Vuillemin, médecin et poète d'Arbois au XVIe siècle.

Dans la même séance, M. le chanoine Rossignot a lu une notice nécrologique sur M. le chanoine Rigny, ancien curé de Saint-Pierre de Besançon et membre de l'Académie.

*
* *

M. le chanoine Rigny, décédé à Purgerot le 15 mai dernier, était un des anciens collaborateurs des *Annales franc-comtoises.*

Né à Theuley (Haute-Saône), le 20 novembre 1826, il passa son enfance à Tincey, où son frère était instituteur. Avec les leçons de l'école primaire, il reçut celles d'un jeune prêtre aveugle qui lui enseigna les éléments de la grammaire latine. Ses études achevées aux séminaires de Luxeuil, de Vesoul et de Besançon, il fut ordonné prêtre en 1850.

C'était l'année même où s'ouvrait le collège Saint-François-Xavier. M. Rigny y entra comme professeur de huitième, occupa successivement toutes les chaires jusqu'à celle de seconde, et n'en sortit qu'à la dernière heure, quand cet établissement fut cédé aux Eudistes

(1893). Aumônier du pensionnat de Saint-Ferréol pendant un an, curé de Vauvillers pendant onze ans, il fut nommé à la cure de Saint-Pierre en 1885. Professeur, aumônier, curé, M. Rigny remplit toutes ses fonctions avec autant de zèle que de succès. En 1887, l'autorité diocésaine reconnaissait ses bons services en lui donnant le camail de chanoine honoraire et, quelques années plus tard, en 1895, il entrait à l'Académie de Besançon. Pendant ses vacances, il a fait, avec quelques-uns de ses élèves, de longs voyages, en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne. Il en a rapporté, avec des souvenirs qu'il rappelait volontiers, de nombreux croquis, achevés plus tard, des monuments qu'il avait vus. Son pinceau, aussi habile que son crayon, a enluminé de fort jolis ouvrages et fait même des tableaux de plus grandes dimensions. Il imitait avec talent l'art du XIIIe et du XIVe siècle.

M. Rigny écrivait volontiers le compte rendu des cérémonies auxquelles il avait assisté, et la biographie de ses amis ; il a aussi publié quelques études et quelques discours. Il a donné à la nouvelle série des *Annales franc-comtoises* un discours prononcé à Quingey pour l'inauguration de deux tableaux religieux (année 1892, p. 169), et un résumé des *Voyages du baron de Tricornot* (année 1894, p. 325). Il a collaboré à la *Vie des saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collège Saint-François-Xavier, et à celle de *Mme Jacoulet, fondatrice de la congrégation de la Sainte-Famille.* Cet ouvrage fut publié d'abord sans nom d'auteur; puis, en une seconde édition, avec la signature de Mgr Besson.

M. Rigny a dû laisser des notes pour une histoire de Vauvillers et de Saint-Remy qu'il voulait composer. Dans son discours de réception à l'Académie, il a parlé de *la Vie et des œuvres de l'abbé Devoille*, son vieil ami, entré comme lui au collège Saint-François-Xavier en 1850.

La perte à peu près complète de la vue et des forces fut une épreuve à laquelle M. Rigny n'a pas résisté. Il s'est survécu ; et après une retraite de deux ans sur sa paroisse de Saint-Pierre (1901-1903), il est allé à Purgerot attendre la mort.

*
* *

Nous avons appris la mort de M. Charles Rance de Guiseuil. Né à

Salins en 1815, il embrassa la carrière de la magistrature. Lorsqu'il prit sa retraite, il y a vingt ans, il occupait depuis de nombreuses années un siège de juge au tribunal de Lons-le-Saunier. Ses loisirs se partagèrent dès lors entre la charité, dont il avait toujours pratiqué les œuvres avec beaucoup de zèle, et les belles-lettres. Il est l'auteur de plusieurs travaux historiques dont le dernier, *Histoire des chapelles de l'église de Dole*, lui valut naguère les éloges de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Décédé à Dole, où il demeurait, le 8 novembre dernier il a été inhumé à Salins.

*
* *

L'Académie française a tenu, le 24 novembre dernier, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Hervieu.

M. Boissier, secrétaire perpétuel, a lu le rapport sur les concours de l'année 1904. Nous rappelons que deux de nos compatriotes ont été récompensés : M. Charles Baille, pour son *Histoire du cardinal de Rohan-Chabot*, et M. Dauphin-Meunier, pour son étude intitulée : *Mirabeau; lettres à Julie.*

M. Hervieu a prononcé ensuite le discours sur les prix de vertu. Deux de ces derniers, de la valeur de 1,000 fr., ont été décernés à des Franc-Comtoises : M[me] Dubouchet, de Mouthier-Hautepierre, et M[me] Clarisse Patay, de Lons-le-Saunier.

*
* *

Notre compatriote, M. Léon Gauthier, a publié, dans la *Revue des études juives* (tome XLVII, numéro d'avril-juin 1904, et tome XLIX, numéro de juillet et septembre de la même année), la première partie de l'*Histoire des Juifs dans les deux Bourgognes*. C'est, croyons-nous, le sujet de la thèse qu'il a soutenue à la sortie de l'École des chartes, pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe.

*
* *

Le dernier volume du Catalogue général des manuscrits de la bibliothèque de Besançon vient de paraître. Il contient, dans des numérotages séparés, les inventaires de la collection Droz, du fonds de l'Académie, des collections Dunand, Baverel et Duvernoy. La table

générale, qui le termine, ne remplit pas moins de quatre cent quatre-vingt-quatorze pages.

*
* *

M. Etienne Joliclerc vient de publier, chez Perrin, un volume intitulé : *Joliclerc, lettres d'un volontaire de la République*, et précédé d'une longue et intéressante préface de M. Funck-Brentano.

Après leur publication dans un journal parisien, les lettres de Joliclerc ont déjà été signalées à nos lecteurs (livraison de septembre-octobre 1903, p. 321). Leur auteur, blessé en 1796, se retira dans son village de Froidefontaine et y mourut, à l'âge de soixante-cinq ans, en 1832.

*
* *

A travers ma vie, tel est le titre sous lequel viennent de paraître (chez Champion, éditeur à Paris, et à l'imprimerie Jacquin, à Besançon) les souvenirs de M. Armand Marquiset, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier le piquant intérêt par les extraits que nous en avons publiés. Le volume est précédé d'une préface du petit-neveu de l'auteur, M. le comte Alfred Marquiset. Nous en rendrons compte dans la prochaine livraison des *Annales*.

*
* *

M. Maurice Forien, architecte, a été élu, le 22 novembre, président de la Société des amis des beaux-arts et des arts industriels de Besançon, en remplacement de M. Léon Béjanin, décédé.

*
* *

M. le docteur Joseph Bertin, auteur de l'*Histoire généalogique des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône*, et M. Ch. Godard, professeur d'histoire au lycée du Puy, nous prient de faire connaître qu'ils recherchent les lettres d'Edmond Bour, le célèbre mathématicien graylois, pour en faire la publication.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Publications franc-comtoises (1)

(Les sommaires de revues ne comprennent que les articles se rapportant à la Franche-Comté)

LES GAUDES. *1er octobre 1904 : — Claude Le Bressan :* Histoire d'une chienne et de deux anciens merciers (suite). — *Cam :* Le chant de la glèbe. — *L. Laloy et Claude Le Bressan :* Willy. — Hommage au sculpteur bisontin Just Becquet. — Bibliographie, etc. — Poésies, par *Charles Gros, Alfred Marquiset, Dr L. Chapoy.*

16 octobre 1904 : — Claude Le Bressan : Histoire d'une chienne et de deux merciers (suite). — Notice sur Victor Guillemin. — *M. Gaiffe :* Un dramaturge bisontin au XVIIIe siècle : Arnould Mussot. — Chanson de route et grandes manœuvres. — Poésies, par *Henri de Comté, Gaston Strarbach, H. Gauthier-Villars, Claude Margelle.*

1er novembre 1904 : — Claude Le Bressan : Histoire d'une chienne et de deux merciers (suite). — *Alfred Marquiset :* Le serviteur orthodoxe. — En vacances, par *H. Bouchot, H. Pauthier, Georges Riat.* — Petite chronique. — Poésies, par *Albert Duvaut, Louis Duplain, Ch. Grandmougin, Car.*

16 novembre 1904 : — Claude Le Bressan : Histoire d'une fille de ferme et de deux anciens merciers (pour faire suite à l'histoire d'une chienne et de deux anciens merciers). — *Alf. Marquiset :* En vacances. — *C. Cam :* Pluie d'or. — *Charles Sandoz :* L'hôtel de ville. — Poésies, par *A. Jeanneney, Albert Duvaut, H. Pauthier.*

REVUE VITICOLE, AGRICOLE ET HORTICOLE DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BOURGOGNE. *Octobre 1904 : — Fr. Vuillermet :* Chronique. — *G. Curtel :* La durée de la cuvaison. — *J. Roy-Chevrier :* État actuel de la question des producteurs directs (suite). — *L. Mathieu :* Principes de pressurage. — *G. Curtel :* Observations sur quelques pratiques vinicoles. — *L.-A. Girardot :* Note sur la cité lacustre de Châlain (avec 3 figures).

(1) Toute publication dont un exemplaire a été déposé au bureau des *Annales franc-comtoises* est l'objet d'un compte rendu dans la revue ou d'une annonce dans le bulletin bibliographique.

Novembre 1904 : — Fr. Vuillermet : Chronique. — *J. Roy-Chevrier :* État actuel de la question des producteurs directs (fin). — *De Malafosse :* Résultats d'une excursion viticole. — *J.-M. Guillon :* Sur l'influence des porte-greffes sur la durée des greffes. — *Lector :* Mon vieux Salins, par M. Gaston Coindre.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE. — *Quatrième série, n° 3 :* Liste des membres de la Société. — Procès-verbaux des séances. — *Dr Guillaume :* La télégraphie sans fil. — *Gasser :* Étude sur trois érudits franc-comtois. — *Chavanne :* Culture des betteraves fourragères. — *Chavanne :* Rapport sur l'amélioration des reproducteurs de la race bovine. — *Émile Longin :* Saint Pierre Fourier en Franche-Comté (première partie).

II. — Revues de Paris et autres publications

REVUE DES DEUX MONDES. *1er octobre 1904 : — Marcel Prévost :* La princesse d'Erminge (fin). — *Étienne Lamy :* Le gouvernement de la défense nationale. La conquête de la France par le parti républicain (suite). — *Alfred Fouillée :* Les fausses conséquences morales et sociales du darwinisme. — *Arvède Barine :* La Grande Mademoiselle. V. Le roman avec Lauzun. Le drame. — *J.-Charles Roux :* La marine marchande russe. II. Les bassins et les ports. Réformes et lois nouvelles. — *François de Witt-Guizot :* La politique de l'unité morale. — *Véga :* Poésies. — *Édouard Rod :* Un nouveau volume d'Ada Negri : *Maternité.* — *A. Dastre :* Revue scientifique. Les nains devant la médecine. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine.

15 octobre 1904 : — Cte Charles de Moüy : Souvenirs d'un diplomate. Récits et portraits du congrès de Berlin. I. Les origines et la constitution du congrès. — *Ferdinand Brunetière :* L'œuvre de Pierre de Ronsard. — *Étienne Lamy :* Le gouvernement de la défense nationale. La conquête de la France par le parti républicain (fin). — *Jean Saint-Yves :* La route s'achève. — *** : Le ministère perpétuel. — *Cte Vay de Vaya et Luskod :* En Mandchourie et en Corée. Notes de voyage. — *René Doumic :* Revue littéraire. Shakspeare et la critique française. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. La fille du poète Vincenzo Monti. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine.

1er novembre 1904 : — Maurice Barrès : Les bastions de l'Est. — *Cte Charles de Moüy :* Souvenirs d'un diplomate. Récits et portraits du congrès de Berlin. II. Les séances et le traité. — *Jean Saint-Yves :* La route s'achève (suite). — *Robert de la Sizeranne :* L'esthétique des tombeaux. — *Auguste Moireau :* Les inscrits maritimes et les grèves récentes. — *T. de Wyzewa :* La jeunesse de Mozart. II. Les premiers voyages (1762-1763). — Vte *de Borrelli :* Poésie. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine.

15 novembre 1904 : — Ernest Daudet : Autour d'un mariage princier. Récits des temps de l'émigration. I. L'ami du roi. — *Henri Moissan :* Les relations de la chimie minérale avec les autres sciences. — *Jean Saint-Yves :* La route s'achève (suite). — *Jules Roche :* L'impôt sur le revenu. Le système des signes extérieurs. — *Léonce Depont :* Poésies. Soirs douloureux. — *René Pinon :* L'œuvre des Américains aux Philippines. — *Général Hardy de Périni :* Devant Sébastopol. Souvenirs de la guerre de Crimée. — *René Doumic :* Revue dramatique. *La Déserteuse* à l'Odéon; *L'Escalade* à la Renaissance; *Maman Colibri* au Vaudeville. — *T. de Wyzewa :* Revues étrangères. Deux romans anglais. — *Francis Charmes :* Chronique de la quinzaine.

Le Correspondant. *10 octobre 1904 : — Jacques Piou :* Comment se défendre. — *P. Pisani :* L'Église et le divorce. Les procès en nullité de mariage devant les tribunaux ecclésiastiques. — *Henry Cochin :* Le jubilé de François Pétrarque. — *** : L'effort accompli par la Russie. Étude militaire. — *Alexandre Amilhau :* Sécularisée. — *François Descostes :* Joseph de Maistre inconnu. Venise; Cagliari; Rome (1797-1803), d'après des documents inédits. — *Gaëtan Guillot :* Les inventeurs de la gravure sur bois. — *Paul Mimande :* Le Mamoul. Impressions de l'Inde. I. — *Apolline de Gourlet :* Deux polytechniciens. Auguste Comte et Alphonse Gratry. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — *Auguste Boucher :* Chronique politique.

25 octobre 1904 : — François Coppée : Trois poètes. — *J.-F. Régamey :* Ce que vaut l'Alsace. L'évolution de son patriotisme. — *G. de Lamarzelle :* Un roman à thèse. *Un divorce*, par Paul Bourget. — *Pierre de Nolhac :* L'art de Nattier. — *Léon Barracand :* Amour oblige. — *M*[is] *de Nadaillac :* Les Japonais chez eux. — *V*[te] *Combes de Lestrade :* La succession de Lippe. Question de droit germanique. — *Paul Mimande :* Le Mamoul. Impressions de l'Inde (suite). — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — *Auguste Boucher :* Chronique politique.

10 novembre 1904 : — Marcel Dubois : Le Maroc et l'accord franco-espagnol. — *L. de Lanzac de Laborie :* La vie religieuse à Paris, du coup d'État de brumaire à la promulgation du Concordat (1799-1802), d'après des documents inédits. I. — *Henry Bordeaux :* Les origines du journalisme. A propos d'une prochaine publication. — *Francis Mury :* Trois ans de négociations avec le Siam. Le nouveau traité (avec une carte). — *Léon Barracand :* Amour oblige. II. — *C. d'Arjuzon :* Le troisième anniversaire du dix-huit brumaire. Visite du Premier Consul et de M[me] Bonaparte au Havre, d'après des documents inédits. — *Paul Mimande :* Le Mamoul. Impressions de l'Inde (fin). — *C. Hartey :* Ames de soldats. I. La gamelle; II. L'anarchiste. — *Félix Jeantet :* Poésie. — *A. Béchaux :* La vie économique et le mouvement social. — *Henri de Parville :* Revue des sciences. — *Auguste Boucher :* Chronique politique.

25 novembre 1904 : — Le Thibet, la Russie et l'Angleterre. — *Édouard Gachot :* Le centenaire du 2 décembre 1804. Le couronnement de Napoléon. — *Général Bourelly :* Le nouveau programme d'admission à Saint-Cyr et la réforme de l'École. — Quelques lettres de L. Cornudet et de Ch. de Montalembert. — *Bernard de Lacombe :* Les origines de la Réforme en France, à propos d'une nouvelle publication. — *Léon Barracand :* Amour oblige. — *Max Turmann :* Les catholiques italiens. Leur organisation à Bergame. — *Gaston Varenne :* L'évolution des styles dans l'art appliqué et le style moderne. — *Édouard Trogan :* Les œuvres et les hommes. — *Auguste Boucher :* Chronique politique.

LA FEMME CONTEMPORAINE. *Octobre 1904 :* — *Léon de Seilhac :* La Révolution prochaine. — *Pierre Froment :* L'ouvrière aux États-Unis. — *Alphonse Germain :* Portraits de femmes. — *Renée Pingrenon :* Le Congrès de Berne (suite). — *R. Le Cholleux :* La femme aux beaux-arts. — *Marcel Montandon :* Aux salons de Munich. — *Ctesse de Custine :* La femme moderne dans notre hémisphère. — *Testis :* La Semaine sociale de Lyon. — *Pierre Clesio :* L'impasse (suite). — *C. Mano :* Un problème social au théâtre. — Bulletin bibliographique.

Novembre 1904 : — *Renée Pingrenon :* La théorie et la pratique de l'article 213 du Code civil. — *Mathilde Zeys :* La vie européenne au Maroc. — *Max Turmann :* La vie sociale et les femmes. — *Gabriel d'Azambuja :* Les petites dots. — *Armand Praviel :* Portraits de femmes : une poétesse gasconne. — *Saint-Elme :* L'éducation pratique. — *Joseph de Pesquidoux, Paul de Pitray, Gaston Strarbach :* Poésies. — *Yu :* Un jour de la Toussaint. — *Pierre Clesio :* L'impasse (suite). — Les programmes et l'action. — A nos collaborateurs et collaboratrices. — Bulletin bibliographique.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. *Octobre 1904 :* — *Paul Stapfer :* Un grand philosophe religieux du XIXe siècle : Pierre Leroux. — *J. Hudry-Menos :* Âmes cévenoles (roman) (suite). — *Fanny Byse :* Marguerite d'Autriche et l'église de Brou (suite et fin). — *Albert Schinz :* L'âme d'un peuple. — *Hippolyte Buffenoir :* Jean-Jacques Rousseau jugé par Grétry. — *Manuel Gouzy :* Pitié de femme (suite). — *Michel Delines :* Le diable et le satanique dans les littératures européennes (suite). — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse. — Bulletin littéraire.

REVUE BÉNÉDICTINE. *Octobre 1904 :* — *D. Ursmer Berlière :* Les évêques auxiliaires de Tournai (suite). — *D. John Chapman :* Clément d'Alexandrie sur les Évangiles et encore le fragment de Muratori. — *D. Germain Morin :* Une nouvelle théorie sur les origines du canon de la messe romaine. — *D. Hildephonse Herwegen :* Les collaborateurs de sainte Hildegarde. — *D. Maurice Festugière :* Questions de la philosophie de la nature. — Bulletin d'histoire bénédictine. — Bibliographie.

REVUE D'ALSACE. *Novembre-décembre 1904 : — A. Hanauer :* Konigshofen. — *Mgr Chèvre :* Les suffragants de Bâle au XVI[e] siècle. — *Rod. Reuss :* Idylle norvégienne d'un jeune négociant strasbourgeois. — *Aug. Gendre :* Documents divers sur la chapelle de Houbach. — *A. Gasser :* L'agriculture, l'industrie et le commerce à Soultz. — *De Latouche :* Souvenirs de 1815 (suite). — *Engel :* Soldats alsaciens : De Hegel, lieutenant-colonel aux Indes françaises. — Bibliographie : Livres nouveaux. — Tables.

MUSÉE NEUCHATELOIS. *Septembre-octobre 1904 : — Pierre Bovet :* Le premier enseignement de la philosophie à Neuchatel, 1731. — *Ch. Robert :* Un mémoire du chancelier de Montmollin sur sa disgrâce. — *W. Wavre :* Compagnie des cordonniers et tanneurs de Neuchatel (suite et fin). — *H. G. :* La fête de Noiraigue. — *Philippe Godet :* Deux vues de Neuchatel (avec planches). — Nécrologie.

REVUE DE FRIBOURG. *Octobre 1904 : — Maurice Masson :* La poésie de Lamartine et son principe d'évolution. — *Lucien Paté :* Deux sonnets. — *Paul de Courson* : La vénérable abbaye de la Maigrauge (fin). — *G. de Reynold :* Jean-Jacques Rousseau et ses contradicteurs. — *J. Dalemont :* Chronique. L'enseignement professionnel. — A travers les Revues. — Notes et nouvelles.



TABLE DES MATIÈRES

1re livraison. — Janvier-Février

I. Un capitaine franc-comtois. — Christophe de Raincourt, par M. E. Longin 5

II. Un massacre pendant la guerre de 1870 à Échenoz-le-Sec, par M. l'abbé Henri Moillot 26

III. Souvenirs d'Armand Marquiset 35

IV. Le palais Granvelle au commencement du xviiie siècle (documents inédits), par M. Hyrvoix de Landosle 42

V. Mélanges et comptes rendus 46

Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833), par *Charles Baille* (A. B.). — Le cardinal Gousset: Sa vie, ses œuvres, son influence, par le *chanoine Gousset* (A. R.).

VI. Chronique 53

VII. Bulletin bibliographique. 64

2e livraison. — Mars-Avril

I. M. le chanoine Suchet, par M. A. Rossignot 69

II. Histoire de l'œuvre du « Bouillon » à Dole, par M. P.-A. Pidoux 74

III. Érection d'une paroisse à la veille de la Révolution, par M. Huot-Marchand 80

IV. Un capitaine franc-comtois. — Christophe de Raincourt (suite), par M. E. Longin 92

V. Mélanges et comptes rendus 114

Correspondance de Le Coz, par le *P. Roussel* (A. B.). — La Révolution dans la Haute-Saône, par le *docteur Ph. Maréchal* (A. B.).

VI. Chronique. — Questions et réponses 122

VII. Bulletin bibliographique 129

3e livraison. — Mai-Juin

I. Saint-Anatoile et la vie religieuse à Salins, par M. Gaston Coindre 133
II. Un poète bressan. — Gabriel Vicaire, par M. Er.-Ch. Gaudot. 142
III. Le médecin Tournet, prisonnier à Besançon de 1680 à 1711 (documents inédits), par M. Hyrvoix de Landosle 151
IV. Un capitaine franc-comtois. — Christophe de Raincourt (suite), par M. E. Longin 157
V. Mélanges et comptes rendus 170
Journal des campagnes du baron Percy, par M. *Émile Longin* (E. L.). — Programme d'études pour groupes ruraux et guide du conférencier agricole, par *l'abbé Henri Quillet* (M. L.).
VI. Liste des artistes franc-comtois admis au Salon en 1904. . 175
VII. Chronique. — Questions et reponses 180
VIII. Bulletin bibliographique 188

4e livraison. — Juillet-Août

I. Le mouvement populaire contre les châteaux en Franche-Comté (juillet 1789), d'après une relation inédite, par M. Ch. Huot-Marchand 193
II. Bulle du pape Paul V en faveur de la confrérie de Sainte-Foy à Rosureux, par M. P. Charmoillaux 205
III. Le Clergé franc-comtois à l'assemblée de 1682, par M. A. P. 209
IV. A propos du « Vieux Salins », par M. L. Pingaud 219
V. Un capitaine franc-comtois. — Christophe de Raincourt (suite), par M. E. Longin 226
VI. Mélanges et comptes rendus 237
Les oiseaux du chasseur, leurs mœurs, leur chasse, par *Albert Blass* (Gaston de Beauséjour). — Relations françaises du siège de Dole (1636), par *Émile Longin* (A. B.). — L'infaillibilité du pape et le Syllabus, par *Paul Viollet* (A. B.). — Essai sur la vie et les œuvres de Christophe de Forstner, par E.-F.-P. Beaulieu (G.).
VII. Chronique. — Questions et réponses 224
VIII. Bulletin bibliographique 252

5e livraison. — Septembre-Octobre

I. Moïse, évêque du Jura, 1742-1813, par M. Maurice Perrod. 257
II. Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers, par M. Ch. Godard 267

III. Un capitaine franc-comtois. — Christophe de Raincourt (suite et fin), par M. E. Longin 271
IV. Poésies : Le sire de Joux. La route royale, par M. Alfred Marquiset. — Il faut l'aimer, Plus haut, Le sommeil, En pleurant, Le temps, Isolement, par Mme la comtesse E. de Grivel 292
V. Gérome 299
VI. Mélanges et comptes rendus 300

Simon de Villerslafaye et sa réponse au livre de Jean Boyvin sur le siège de Dole, par *Émile Longin* (Ch. Godard). — Les infinies, par *Joseph Touhyard* (Ch. Godard).

VII. Chronique 303
VIII. Bulletin bibliographique 308

6e livraison. — Novembre-Décembre

I. La première commune comtoise : Morteau au XIIe siècle, par M. Eugène Charmoillaux. 313
II. Percy, par M. François de Fondremand 319
III. Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers (suite), par M. Ch. Godard 338
IV. Mélanges et comptes rendus 355

Notre-Dame de Gray. Étude sur la vie religieuse à Gray depuis 1620, par *l'abbé Villerey* (E. L.). — L'impôt progressif en France, par *Jules Dufay* (M. L.). — Le Village endormi, par *Georges Riat* (A. R.). — Emilie de Sainte-Amaranthe, par *Henri d'Alméras* (A. D.).

V. Chronique 363
VI. Bulletin bibliographique 371

Le Gérant, F. Cornu.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

ANNÉES 1889-1904

DE LA

NOUVELLE SÉRIE DES ANNALES FRANC-COMTOISES

A

Abbans-Dessous. Une chapelle de l'église d'—, V, 221.
Accidents. Indemnités en cas d'—, X, 281. + Accidents dans le Jura pendant l'été de 1890, chr., II, 407.
Acey. Manuscrit de Pierre Guillaume à l'abbaye d'—, I, 550. + Histoire de Notre-Dame d'—, C. R., X, 443.
Saint-Acombe. Légende de —, I, 60.
Adieux à Paris (poésie), IX, 379.
Affiches de la Compagnie P.-L.-M., chr., IV, 323.
Afrique. L'— du Sud et ses mines, II, 355.
Agar. Les origines de la tragédienne —, C. R., IX, 439.
Agathange. Le P —, curé de Saint-Désiré, chr., X, 227.
J. de Sainte-Agathe et J. Gauthier. Obituaire du chapitre métropolitain de Bes., chr., XIV, 244.
Agriculteurs. Les — en F.-C., chr., XIV, 249.
Agriculture. L'organisation professionnelle dans l'—, chr., V, 75. + Les syndicats f.-c. d'—, chr., IX, 458. + La crise de l'— et la population rurale en F.-C., X, 353. + Centenaire de la Société d'— du Doubs, chr., XI, 375. + Guide du conférencier agricole, C. R., XVI, 173.
Aïeules. Aux — (poésie), VI, 377.
Aigremont. Notre-Dame d'— (légende), IV, 385.
Aimer. Il faut l'— (poésie), XVI, 295.
Aïn dokkara. L'— (Les eaux sahariennes), V, 448.
Varin d'Ainvelle (Amédée). Souvenirs des manœuvres 1894. + Anneau de mariage. + Le bonheur (poésies), VIII, 45. + A mon cheval (poésie), X, 431.
Ajoie et F.-C. en 1789, I, 310.
Album. France —. Arrondissement de Bes., chr., V, 404. + Album du commerce et de l'industrie f.-c., chr., VII, 72.
Alesia. Une fantaisie sur —, C. R., X, 59.

Alexandre III. Le czar —. Sa mort, chr., VI, 466.
Allain (Eugène). + Pline le jeune et son temps, C. R., X, 381. + Pline le jeune avocat, chr., XI, 452.
Allard (Le commandant). La télégraphie sans fil, chr. + L'électricité de la Loue à Bes., chr., XII, 232.
Allenjoie. Monographie d'—, chr., XVI, 127.
Allumettes chimiques. Leur invention en F.-C., chr., V, 72. + Sauria, leur inventeur à Dole, chr., XIII, 387.
Almanachs historiques de F.-C., chr., XIV, 59. + XIV, 87. Les almanachs socialistes, IV, 478.
D'Alméras (Henri). Émilie de Sainte-Amaranthe, C. R., XVI, 362.
Alpin. Bulletin du club —, chr., XV, 316.
Alsace. Revue d'—, chr., XI, 379.
Alsatia sacra, C. R., XII, 150.
Aluminium. L'—, chr., III, 311. + L'— découvert à Bes., chr., IV, 71.
Amaranthe. Émilie de Sainte-—, C. R., XVI, 362.
Amator. Reliques des saints— et Viator, VI, 123.
Amaudru (Noël). L'abbé de Watteville (roman), IX, 381.
Ambon. L'— de la cathédrale de Bes., chr., X, 142.
Ame. Du fond de l'— (poésie), C. R., VIII, 378. + L'— du pays, C. R., XV, 177.
Amédée VIII de Savoie. Dot de sa femme, chr., XI, 309.
Amérique. Origine du nom de l'—, chr., XIII, 134.
Amour. Paroles d'— (poésie), C. R., V, 469.
Saint-Amour en F.-C., 1636-1678, VII, 301.
Guillaume *de Saint-Amour.* Son testament, III, 230. + L'Université et les ordres mendiants au XIIIe siècle, C. R., VII, 365.
Pierre *de Saint-Amour*, XIV, 313.
Amours. Les — rurales (conte), C. R., V, 162. + Primes — (poésie), X, 37 6.
Saint-Anatoile. Son histoire, VIII, 16. + Saint-Anatoile et la vie religieuse à Salins, XVI, 133.
Andigné. Mémoires du général d'—, C. R., XIII, 125.
Anecdotes et coutumes du val d'Ornans, II, 279.
Angelus. L'— (poésie), XIII, 48.
Angleterre. Deux révolutions d'—, C. R., IV, 69.
Annales. Les anciennes et les nouvelles — f.-c., I, 5. + Leur rôle dans la presse périodique, chr., V, 68. + Leur sixième année, VI, 69. + Leur programme en dix ans, XI, 5. + Les — f.-c. en 1901, XIII, 5.
Annales. Les — gauloises, chr., III, 396.
Sainte-Anne. La chapelle de — (Grand-Crosey), III, 138.
Anneau de mariage (poésie), VIII, 46.
Annuaire de Bes., C. R., I, 102. + III, 142. + V, 468.
Annuaire du Jura, chr., XIV, 184.
Saint Anselme (Les grands philosophes), C. R., XIV, 50.
Antéchrist. Le règne de l'Église avant l'—, C. R., IV, 231.
Anthologie de l'enfance, C. R., V, 472.
Antichristianisme. L'— contemporain, chr., XV, 124.
Antiquaires. Société des — de F.-C., chr., XV, 65.
Saint-Antoine. Église — de Nozeroy, XIII, 28.

Antraigues. Le comte d'—, C. R., V, 54.
Appels. Quatre — (poésie), VIII, 49.
Appui mutuel. Société f.-c. à Paris, chr., XV, 125.
Aquatintes. Les — (poésie), C. R., I, 257.
Arbitrage. L'— entre patrons et ouvriers, chr., VI, 467.
Arbitre. La volonté et le libre —, chr., VII, 73.
Jeanne *d'Arc*, C. R., III, 389. + Au théâtre, chr., III, 474. + Son panégyrique, VI, 209. + Sa fête à Bes., chr., VI, 238. + Ses compagnons, chr., IX, 459. + X, 48.
Archéologie. Congrès d'— en F.-C., chr., III, 228. + III, 305. + V, 108. + VII, 145. + IX, 66.
Archives historiques, artistiques, littéraires, chr., I, 549. + Nationales et départementales, I, 454. + Du Doubs (dons aux —), I, 455.
Arcier. Les eaux d'—, chr., VI, 240. + XV, 188, 253.
Arçon. Le Michaud d'— à Gibraltar (1782), chr., II, 321.
Ardoin-Dumazet. Une armée dans les neiges, C. R., VI, 310. + A travers le Jura, C. R., XII, 219 ; XIII, 55.
Argot. L'— des étrangers, chr., IV, 237. + Des écoles, chr., XVI, 303.
Arles et Vienne. Le royaume d'—, C. R., III, 218.
Armée. Histoire des régiments français, chr., VII, 73.
Armorial du bibliophile, III, 183.
Arnoux. L'abbé — en Cochinchine, VIII, 415.
Arquebuse. Les chevaliers de l'— à Dole, C. R., IX, 299.
Art. Musée. Expositions d'—, chr., X, 452. + XV, 318. + 320. + XVI, 122.
Artis (P.). La marraine de Victor Hugo, chr., XIV, 185.
Artistes f.-c. aux expositions, aux salons, I, 353. + 546. + II, 321. + 325. + III, 231. + IV, 238. + V, 243. + VI, 232. + VII, 211. + VIII, 218. + IX, 226. + X, 214. + XI, 224. + XII, 225. + XIII, 188. + 261. + XIV, 174. + XV, 179. + XVI, 175. + XIII, 135.
Aryénis (drame), C. R., III, 301.
Assemblée provinciale de F.-C., chr., I, 261. + II, 72.
Assemblée législative (la droite), II, 437.
Assemblée. Le clergé f.-c. à l'— de 1682, XVI, 209.
Assistance. L'— publique à Dole au XVIe siècle, IX, 5.
Association des intérêts de Bes., chr., II, 315. + Protestante pour les questions sociales, chr., II, 319.
Assurance en cas d'accident, X, 281.
Aubriot (Hugues). Thèse sur —, chr., XIV, 249.
Audiat (Gabriel). La littérature avant et après le mariage, chr., XIII, 132. + L'âme d'une chanson, chr., XIII, 195.
Aumale (duc d'—). Félicitations à son retour d'exil, I, 166. + Histoire des princes de Condé, I, 273. + Sa mort, chr., IX, 232. + Sa vie, C. R., X, 57. + A Bes., X, 63. + 64. + Ses biographies, C. R., X, 441. + Chr., XIV, 122.
Austerlitz (poésie), IX, 434.
Autet. Le village d'—, C. R., IV, 70.
Autriche. Voyage en —, I, 89.
Auxonne. Feu de joie à — pour la conquête de F.-C., IX, 358.

B

Babet. La — (poésie), X, 202.
Babrius. Quelques fables de —, VIII, 157.
Bailliage. Le — présidial de Vesoul, C. R., VIII, 453.
Baille (Charles). Le baron de Staël, VII, 229 + Le comte de Laubespin, C. R., VIII, 215. + Souvenirs sur Mgr de Ségur, VIII, 237. + L'attentat de Poligny et Bismarck, VIII, 427. + Le cardinal de Rohan, IX, 49. + Souvenirs d'Édouard Grenier, IX, 200. + L'invasion à Poligny (1870), chr., IX, 460. Souvenirs d'Armand Barthet, XI, 9. + Le peintre J. Machard, chr., XIII, 66. + Réception de Montalembert à l'Académie, chr., XIII, 390. + Souvenirs d'Édouard Grenier, chr., XIV, 122. + Notes sur M. et Mme de Staël, chr., XIV, 185. + Le cardinal de Rohan-Chabot, C. R., XVI, 46. + Récompensé à l'Académie, chr., XVI, 245.
Baille (Édouard). Le peintre —, chr., I, 349. + Ses débuts, VI, 405. + Ses œuvres au cabinet des estampes, chr., XIII, 135.
Bailly (A.). Jean Save (roman), chr., XV, 68.
Bains. Les — de la Mouillère, C. R., III, 469.
Balivernes rimées, C. R., XII, 466.
Balkan. Le — slave et la crise autrichienne, C R., X, 209.
De Ballay. Son évasion de l'île de Ré, chr., III, 74.
Ballons. Les — à Bes., chr., XII, 312.
Baluze (Étienne), C. R., XIV, 170.
Baradez. Éloge de Beccaria, chr., X, 450.
Barante. Souvenirs du baron de —, chr., IV, 154.
Bardy (H.). La commune d'Allenjoie, chr., XVI, 127.
Baron (H.). Sa vie, ses œuvres, C. R., X, 138.
Barré (O.). La vallée de la Saône, chr., XIII, 65.
Barret (L'abbé). Le combat de Cussey (1870), C. R., VIII, 450.
Barthet (Armand). Le poète —, chr., X, 66. + Souvenirs sur —, XI, 9.
Bascoul (L'abbé). Vie de Mgr Besson, C. R., XV, 52.
Bassot. Le peintre Ferdinand —. Sa mort, XII, 314.
Bataille (Frédéric). La terre du froid, C. R., I, 256. + Ses poésies, chr., IV, 150. + Choix de ses poésies. Fables de la jeunesse, C. R., V, 229. + Son prix à l'Académie, chr., V, 317. + Anthologie de l'enfance, C. R., V, 472. + Le vieux miroir, XII, 223. + Nouvelles poésies, chr., XII, 395.
Baudin (et Jeannot). Bes. en 1888, C. R., II, 68. + En 1898, C. R., XI, 298. + Leur Annuaire, C. R., I, 162. + III, 142. + V, 468.
Baudin (le docteur). Les bains de la Mouillère, C. R., III, 469.
Baume-les-Dames. Légendes de —, I, 57 et 231. + L'abbaye de —, chr., II, 76.
Baume et Cusance. Leurs origines, I, 61.
Baume-les-Messieurs. La grotte de —, chr., VI, 158 et 241. + XIII, 198.
Baumont. L'abbaye de Luxeuil, chr., VI, 470.
Bazar de Charité. Incendie du —, chr., IX, 232.
Beaudrey (L'abbé). Chemin faisant (poésie), XI, 145.
Beaufort. Ruines du château de —, chr., VII, 360.
Beaujeu. Anciennes monnaies de —, C. R., X, 380. + Monographie de —, C. R., XIII, 129. + Chronique de —, C. R., XIII, 187. + Généalogie de la

maison de —, C. R., XIV, 300. + XV, 368. Les — en Bourgogne, C. R., XV, 368.

Beauquier. Blason populaire de F.-C., C. R., IX, 220. + Traditions populaires en F.-C., chr., XI, 156. + Les paysages f.-c., chr., XIII, 387.

De Beauséjour (Eugène). Le bailliage de Vesoul, C. R., VIII, 453. + Documents inédits sur la seigneurie de Grandvelle, C. R., XI, 371. + Mort de —, chr., XV, 185.

De Beauséjour (Gaston). La citadelle de Bes. sous Louis XIV, IV, 329. + Mémoires de l'abbé Lambert, VI, 227. + Pesmes et ses environs, C. R., VIII, 53. + La peinture moderne à Genève (1896), VIII, 289. Comptes rendus, VII, 63. + XII, 299. + XVI, 237.

De Beauséjour (Mgr). L'église abbatiale de Luxeuil, I, 29. + La bibliothèque de l'abbaye de Luxeuil, chr., I, 349. + Rapport sur les conférences de Mgr Besson, V, 20. + Compte rendu, II, 232. + Sa nomination à l'évêché de Carcassonne, XIV, 187. + XVI, 124.

Beccaria. Éloge de —, chr., X, 450.

Béohaux (A.). Les revendications ouvrières, C. R., VI, 462. + Conférence sur le socialisme, chr., VI, 469.

Beck. Le siège de Belfort (1870), chr., VII, 73.

Becquet (Just.). Médaillé au Salon (sculpture), chr., XVI, 245.

Belfort. L'histoire militaire de —, C. R., II, 157. + — et ses environs, chr., III, 314. + Échos du siège de — (1870), chr., VII, 73. + Les hôpitaux de —, C. R., VIII, 210. + La Société d'émulation, chr., X, 69. + Promenades aux environs de —, C. R., X, 211. + — pendant la guerre de Trente ans, C. R., XIII, 326. Expédition des habitants de — contre Montbéliard (1792), II, 29.

Bellelay. Lutte de l'abbaye de — contre la Révolution, chr., XVI, 126.

Belvoir. Jean de Cusance et la dame de —, II, 141. + Histoire de —, C. R., IV, 225.

Bénéfices ecclésiastiques aux XVIe et XVIIe siècles, C. R., X, 210.

Dom P. *Benoît*. Le haut Jura au Ve siècle, II, 91. + Histoire de la terre de Saint-Claude, chr., II, 411 et 474. + IV, 306. + Sécularisation de l'abbaye de Saint-Claude, C. R., IX, 61.

Berdot. Le docteur — à la cour de Prusse (1775), chr., XVI, 127.

Bergier (L'abbé). Lettres de — à l'abbé Trouillet, chr., III, 473. + Lettres inédites de —, IV, 193. + — à Versailles, VIII, 393.

Bergier. Le chanoine —. Sa mort, chr., II, 165.

Bernadotte. Napoléon et les Bourbons, C. R., XIII, 181.

Saint Bernard. Son huitième centenaire, chr., III, 303. + Discours prononcés, C. R., III, 468. + — et le château de Fontaines, C. R., VII, 134.

Saint-Bernard. De Pontarlier au —, X, 389.

Bernard. Le général —, XIII, 81.

Bernard de Saintes. Un conventionnel en mission. Réunion de Montbéliard à la France, C. R., I, 69.

Berthaud. L'abbé —, docteur ès lettres, chr., IV, 476.

Bertin (Le docteur J.). La mainmorte au moyen âge, C. R., IX, 225. + Droit coutumier pour le serf, C. R., XI, 68. + La F.-C. autrichienne. Château de Savigny, C. R., XI, 69 + Jean de Ray, C. R., XII, 64. + Beaujeu, C. R., XIII, 129. + Le siège de Vellexon, C. R., XIII, 255. + — récompensé à l'Académie de Dijon, chr., XIV, 183. + Généalogie de la maison de Beaujeu, C. R., XIV, 300. + XV, 368.

Bertot. Guide du cycliste en France, C. R., VIII, 64.

Bertrand (Alexandre). Les albums à la bibliothèque de Bes., chr., XIII, 197.

Besançon en 1888, C. R., II, 68. + — en décadence, II, 117. + Les bains, chr., IV, 317. L'affaire de — sous le Directoire, C. R., VI, 394. + — Revue, chr., VII, 143. + Catalogue de la bibliothèque de —, chr., IX, 151. + — sous le premier empire, chr., X, 66 et XI, 144. + Histoire municipale de —, C. R., X, 438. + Démographie de — (1898), C. R., XI, 298. + Mon vieux —, XI, 433. + XIII, 65 et 126. + Hôtel de ville de —, chr., XI, 451. + — ou Dole capitale de F.-C., chr., XIII, 388. + Guide de —, chr., XIII, 389. + — et ses environs, C. R., XIV, 113.

Besson (Mgr). A sa mémoire (poésie), I, 66. + — fondateur des Annales f.-c., I, 82. + Ses œuvres (4e série), C. R., II, 65. + Ses poésies, chr., II, 76. + Son buste au collège Saint-François-Xavier, chr., II, 320. + Un chapitre de sa vie, II, 337. + Sa vie par Mgr Gilly, C. R., II, 481. + — et la ville de Nimes, chr., III, 313. + Ses conférences, V, 20. + Sa vie, C. R., XV, 52. — et l'abbé Gatin, Histoire de Gray, V, 155.

Besson (André). Vœux de Noël (poésie), VII, 206.

Besson (Charles). Les fables de Babrius, VIII, 161. + Balivernes rimées, C. R., XII, 466.

Besson (Édouard). Sa mort, chr., V, 74.

Besson (Le P. Hyacinthe), peintre, chr., III, 71.

Bête. La — et l'homme, chr., X, 227.

Betsiléo. Au pays —, XIV, 18.

Sainte-Beuve. Lettres de —, chr., XV, 377.

Bible. La — dans Racine, C. R., IV, 465. + Une — du XIIIe siècle à Bes., chr., XIII, 268.

Bibliographie. Sociétés, congrès de —, IV, 401. + 467. + V, 5. + 121. + VII, 140. + X, 143.

Bibliophile. Questions d'un — f.-c., C. R., IV, 223.

Bibliothèque de Bes. Objets d'art lui venant de l'architecte Paris, chr., II, 489. + Ses incunables, C. R., V, 465. + Son catalogue, chr., IX, 151.

Bibliothèque des écoles. C. R., VII, 435.

Bibliothèques. Manuscrits des — de France, C. R., IX, 293.

Bicyclettes Peugeot à l'exposition de 1900, XII, 288.

Bidal. A l'abbé Faivre (poésie), II, 402. + Récits du père Noé, C. R., V, 161.

Bigandet (Mgr). La mission de Birmanie, C. R., II, 483.

Billard (L.). Les carmes de Dole, chr., X, 227.

Billot récompensé à l'Académie, chr., XVI, 245.

Biot. Souvenirs du colonel —. C. R., XIII, 377.

Biré (Ed.). Mémoires du général d'Andigné. C. R., XIII, 125.

Birmanie. La mission de —, C. R., II, 483.

Bisaïeul. Le — (poésie), III, 458.

Bisontin. Journal d'un — (1815), XIV, 201.

Blanc. Notice sur le procureur général —, chr., I, 263.

Blanchot (L'abbé). Notre-Dame d'Acey, C. R., X, 443.

Blason populaire f.-c., C. R., IX, 220. + Le — en F.-C., chr., XV, 123.

Du Bled (Victor). Les causeurs de la Révolution, C. R., I, 74. + Prix qui l'a récompensé, chr., I, 349. + Mmes de Coigny et Lauzun, chr., I, 550. + Le prince de Ligne, C. R., II, 306. + Les orateurs de droite à l'Assemblée législative, II,

437. + Orateurs et tribuns, C. R., III, 147. + Les comédiennes de la Cour, chr., III, 477. + La société française avant et après 1789, C. R., IV, 137. + La comédie de société au XVIIIe siècle, C. R., V, 159. + Monographie de la F.-C., chr., V, 240. + Histoire de F.-C., chr., V, 317. + La société française du XVIe au XXe siècle, C. R., XII, 145. + XIV, 240.

Bloch (Armand), sculpteur, chr., III, 396.

Blondel (Georges). Péril économique et commercial, chr., XIII, 196.

Boillot (L'abbé), curé de la Madeleine. Sa mort, chr., VI, 155.

Du Bois-Melly. Les droits féodaux à Genève, chr., II, 315.

Boissard. L'antiquaire-faussaire —, chr., XI, 309.

Boissonnet (Le sous-intendant). Communautés religieuses en F.-C. avant la Révolution. Enseignement primaire dans le Jura, chr., XV, 124. + Contributions de guerre en F.-C., chr., XVI, 184.

Boiteux (L'abbé) (Helbey). Registres paroissiaux de Sancey, XIII. 337. + Curé et paroissiens il y a cent ans, chr., XV, 190 et 313.

Bollandistes. Supplément aux —, époque mérovingienne, C. R., VI, 67.

Bolot (Louis). Les campagnards des environs de Lure, chr., XV, 258

Bonaparte à Bes., chr., XII, 473.

Boncerf. Portrait historique, XIV, 219.

Bonheur. Le — (sonnet), VIII, 47. + Au petit — (poésie), C. R., XIII, 185.

Bonjour. Renseignement sur le janséniste —, chr., XIII, 268.

Bonne (Henri).La protection du travail national, chr., VIII, 457. + Vagabondage et mendicité, chr., XII, 471.

Bonvalot (Gabriel). Son prix de 1,000 fr., chr., I, 349.

Boppe (Le commandant). La légion portugaise, C. R., IX, 447.

Borgnis-Desbordes. Le général — et le colonel Humbert, C. R., VIII, 448.

Borne (Le docteur), député, chr., XII, 159.

De Bornier. Eloge de Xavier Marmier, V, 240.

Dom Bosco, C. R., V, 306.

Bossanne (Henri). Le peuple (poésie), C. R., V, 63.

Bossuet. Son monument à Meaux, chr., XI, 153. + XII, 154. + Travaux et livres relatifs à —, chr., XII, 75.

Boston. Une partie de —, II, 45.

Botrel (Théodore) à Bes., chr., XII, 153.

Bouche close (roman), C. R., I, 441.

Bouchot (Henri). Contes f.-c., chr., I, 349. + La F-C., C. R., II, 61. + Esprit mondain de la Restauration, chr., V, 242. + Un ancêtre de la gravure sur bois, C. R., XIV, 239. + La F.-C., chr., XVI, 61.

Bouclans. Hommage de — à Ed. Clerc, chr., VI, 397.

Bougauld. Le médecin — (1650), IV, 409.

Bougnon. Le docteur — (1727-1799), C. R., VIII, 57.

Bouilines. Les —, V, 418.

Bouillet (L'abbé). Le culte de sainte Foy, chr., XV, 68.

Bouillon. L'œuvre du — à Dole, XVI, 74,

Boukay (Maurice). Chansons rouges, C. R., XI, 367.

Boulard. Le général —, V, 289.

Boullet. Biographie de J.-A. —, chr., XIII, 66.

Bour (Edmond). Ses lettres ? chr., XVI, 370.

Bourbaki. Le général —, C. R., X, 57.

Bourget (Charles). Les amours rurales, C. R., V, 162. + La Pivoine, C. R., V, 467.

Bourgogne. Le comté de — l'Empire au moyen âge, chr., I, 167. + Girardot de Nozeroy et la — délivrée, VII, 394. + A travers la —, C. R., IX, 445. + Les comtes de — (régime communal), C. R., X, 440. + La guerre de — (1474), chr., XVI, 59.

Bourmont. Le comte de — à la citadelle de Bes., chr., IV, 150 et 443.

Bournand. Le pasteur —, C. R., VIII, 61.

Bourquard (Le chanoine). Le Christ d'après l'Evangile, chr., X, 304.

Bousson (Elie). Histoire de Cernans, C. R., I, 540.

Boutades (poésie), C. R., VIII, 144.

Bouvier. Le professeur —, chr., XIV, 243.

Bouvière. Le trou de la —, I, 234.

Bovet (Alfred). Ses autographes, C. R., I, 158.

Boyer (Georges). Atlas orogéologique du Doubs, C. R., I, 445. Sa mort, chr., IV, 236.

Boyvin. Jean —, chr., VIII, 227. + Villerslafaye et le siège de Dole, C. R., XVI, 300.

Boyvin (Sœur Dorothée), XV, 151.

Brants (Victor). Jean Richardot, chr., XIV, 63. + Richardot (évêque d'Arras), XIV, 121.

Brémont (Le P.). Notice sur — ? chr., XI, 75.

Brenet (Michel). Claude Goudimel, X, 173.

Brésard. L'abbé Marc —, chr., IX, 76.

Bressan. Un poète —, XVI, 142.

Bretegnier. Le peintre Georges —, C. R., V, 52.

Bretigney. Les gueux de —, II, 148.

Bréviaire. Le — de Salins, X, 338.

De la Brière. Ferry Carondelet à Rome (1550), C. R., VI, 228.

Brouillards. Les — (poésie), I, 527.

Bruchon. Le docteur —, chr., XVI, 366.

Brück (Paul). William Herschel, III, 321. + L'univers visible, IV, 5. + Théories cosmogoniques, V, 81 + Réminiscences musicales, V, 209.

Brûlés. Les — de Villers-le-Sec, I, 241.

Brun. Antoine — au siège de Dole, chr., VII, 68.

Brun (Ernest). Les Echos, C. R., XII, 220. + XII, 146.

Brun (Xavier). Violettes du Jura (poésie), chr., XIV, 249.

Brune (L'abbé). L'ordre du Saint-Esprit, C. R., V, 153.

Brunetière. Discours sur Victor Hugo, chr., X, 140. + — et le P. Gaudeau. Le besoin de croire, chr., XI, 74. + L'action sociale du christianisme, chr., XVI, 57.

Bry. Jean de —, préfet du Doubs, chr., X, 144.

Buchon (Max). Les brouillards (poésie), I, 527. + Hommage de Salins à —, chr., IX, 312.

Buchot. Vie de Philibert —, chr., XI, 455.

Buin. La fête du —, I, 232.

Buis. Notre-Dame des — (poésie), chr., II, 166.

Burgondes. Cimetières et stations —, C. R., XV, 114.

Burlet (Le chanoine). L'abbé Marc Brésard, chr., IX, 76.

Busson (L'abbé). Instructions aux domestiques, C. R., V, 232.

C

Cabanès (Le docteur). Napoléon jugé par un Anglais, XIII, 258.
Cadastre. Frais de réfection du —, C. R., III, 391.
Cahiers et vœux f.-c., I, 79. + 166.
Caïn (Drame), C. R., II, 484.
Caisse rurale. Fondation d'une —, VI, 134.
Calendrier. Le — républicain à Montbéliard, III, 415.
Calhiat (Henry). La Mère Thouret (sœur de Charité), C. R., IV, 463.
Calixte II. Sa jeunesse, son épiscopat, I, 465. + Son bullaire, chr., I, 551. + Sa politique, sa vie privée, II, 456. + Histoire et bullaire de —, C. R., III, 55.
Campagne. Notre — (poésie), IV, 457.
Campenottes (poésies montbéliardaises), C. R., VI, 464.
Canada. Colonisation française au —, C. R., IV, 139. + Émigration d'une famille f.-c. au —, C. R., VI, 144. + VII, 136.
Cancoillotte. La — (poésie), XIII, 179.
Canon. Le vieux — (poésie), VI, 455. + — Tua contre la grêle, C. R., XII, 305.
Capucins. Fermeture du couvent des — de Bes., chr., XV, 184.
Caractère. Le — des F.-C., chr., XII, 315.
Carême. Le — de Mgr Touchet, chr., I, 260.
Cariage. Claude-Basile (1798-1875), XI, 241.
Carmes. Les — de Dole, chr., X, 227.
Carnot. Le Président — à Bes. (1890), chr., II, 238. + Sa mort, chr., VI, 314.
Caron (R.). Le crédit agricole et les baux en F.-C., IV, 41.
Carondelet (Ferry). Ambassadeur à Rome, C. R., VI, 228. + Ferry et Jean —, chr., XIII, 263.
Carondelet (Jean). Son portrait, chr., IX, 155. + 236. + X, 299.
Carrau (Ludovic). Le professeur, — chr., I, 169.
Carswelle (Lady), C. R., V, 233.
Carte géographique de M. Mabyre, chr., IX, 155.
Cartes postales, chr., XVI, 246.
Cartographie f.-c., C. R., VIII, 137.
Cartouches. Les dernières —, C. R., V, 461.
Castan (Auguste). La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude, chr., I, 549. + Le portrait du cardinal Odescalchi, chr., II, 489. + Sa mort, IV, 294. + 319 + Incunables de la bibliothèque de Bes., C. R., V, 465. + — et la F.-C., VI, 5. + — Voyageur et critique d'art, VIII, 5. Biographie de —, chr., VIII, 69. + Manuscrit sur la guerre d'Italie (1526), IX, 442. + Histoire municipale de —, C. R., X, 438. + Bes. et ses environs, C. R., XIV, 113. + Le square —, XV, 191.
Castan. Le général —, XIII, 392. + XIV, 123.
Castellane. Le maréchal — en F.-C., chr., VII, 444.
Casuel d'un curé de campagne au XVIIe siècle, XIII, 361.
Catéchisme. La leçon de — (poésie), II, 400.
Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers, XVI, 338.
Cathédrale. Guide du visiteur à la — de Bes., chr., XIV, 374.
Catholicisme et protestantisme à Montbéliard, C. R., VII, 63.
Caucase. Du — aux Indes, chr., I, 349.
Caudrillier. La trahison de Pichegru, chr., XII, 394.

Causeurs. Les — de la Révolution, C. R., I, 74. + Chr., I, 349.
Cavaliers. Les — du premier Empire, C. R., IV, 310.
Caverot. Le cardinal —, C. R., III, 211.
Cécité. Causes de la —, chr., VII, 139.
Céramique. La — en F.-C., chr., XI, 75. + 235. + 380.
Cercles catholiques d'ouvriers, chr., V, 166.
Cère (Émile). Le Jura en traîneau, chr., XIV, 123.
Cernans. Histoire de la paroisse de —, C. R., I, 540.
Cetty (L'abbé). Ses œuvres en Alsace, chr., XIII, 131.
Chagey. Restauration du culte catholique à —. VI, 245.
Chaire. Éloquence de la — en F.-C., C. R., IX, 383.
Chaleur. La — en juillet 1900, chr., XII, 309.
Chalon. Philibert de — au sac de Rome (1527), XIII, 7.
Chalon. Son tableau des F.-C. illustres, chr., XIV, 373.
Chambornay-les-Bellevaux. Dallage à —, chr., XIII, 386. + Fouilles à —, chr., XV, 65.
Chambre des comptes. La — de Dole, C. R., IV, 396.
Chamouton (L'abbé). Le P. Agathange, curé de Saint-Désiré, chr., X, 227. L'abbé Chère, chr., XV, 65.
Champagnole et ses environs, C. R., XII, 222.
Champlitte. Jean Richardot, ministre belge, né à —, chr., XIV, 63. Monnaie de —, C. R., XII, 64.
Champoté. Vin de — et vignes de Charles-Quint, IV, 383.
Champs. Les — de la Croix, I, 236.
Champvans. Guigue de —, XII, 165.
Chansons du village, C. R., II, 158. + — du Canada et de F.-C., IV, 280. + — royalistes de 1815, VIII, 349. + 402. + — bonapartistes de 1815, VIII, 406. + — poudrées, C. R., IX, 300. + — rouges, C. R., XI, 367. + L'âme d'une —, chr., XIII, 195.
Chant. Le — grégorien, VIII, 225.
Chapitre. Obituaire du — métropolitain de Bes., chr., XIV, 244.
Chapoy (Henri). La ligue contre l'athéisme, chr., I, 550. + La soixante-dixième année de Pasteur, IV, 451. + Les relations franco-russes, chr., VI, 470. + L'Histoire contemporaine au palais de justice, chr., VII, 72. + Les compagnons de Jeanne d'Arc, C. R., IX, 459, + X, 48. + Les F.-C. au XIXe siècle, XV, 375.
Chapoy (Le docteur Léon). L'école de médecine de Bes., C. R., II, 477. + —, nommé directeur de l'école de médecine de Bes., chr., IX, 459.
Chapuis (E). Trois légendes jurassiennes, chr., IV, 154.
Charaux (Ch.). Pensées sur l'histoire, C. R., I, 346.
Charbonniers. Catéchisme des —, XVI, 267, + 338.
Chardonnerets. Le nid de —, C. R., IV, 391.
De Chardonnet. La soie artificielle, chr., II, 77. + La télégraphie sans fil, XII, 49.
Charge. Pour la — (1808), poésie, VIII, 206.
Charité. La — en F.-C., chr., II, 82.
Charles-Quint. Ses droits au duché de Bourgogne, III, 154. + La vigne de —, IV, 383.
Charles le Téméraire. Son invasion en Suisse, chr., XV, 189.
Charmoillaux (Eugène). Morteau au XIIe siècle, XVI, 313. + Procès de parois-

siens contre curé (xvi[e] siècle), XV, 283. + Bulle de Paul V à la confrérie de Sainte-Foy, XVI, 205.

Charnage (G.). La messe de Lacusson, chr., XIV, 121. + Saint-Lupicin, C. R., XIV, 171.

Charquemont. Les exilés de —, III, 376.

Chasse. La — et le gibier, chr., IX, 385. + La — en F.-C., chr., XIV, 374.

Chasseur. Le — (Clerval), III, 138. + Les oiseaux du —, C. R., XVI, 237.

Chassignet, Le général de —, chr., IX, 70.

Châtaignier. Les charpentes de — en F.-C , chr., XII, 70.

Chatard. L'Ermite du, — II, 148.

Château-Chalon. L'abbaye de —, C. R., V, 391.

Château-Greyet. Sa destination, chr., XIV, 307.

Châteaux. Mouvement populaire contre les — en F. C., (1789), XVI, 193.

Châtellenies. Les — de Vuillafans, VII, 248.

Chatelneuf. Le plateau de — avant le moyen âge, C. R., I, 344. + Objets anciens trouvés à —, chr., XIV, 183.

Chaudane. De — au Rizoux, C. R., VI, 151.

Chauffard. Le règne de l'Eglise avant l'Antéchrist, C. R., IV, 231.

Chemin faisant (poésie), XI, 145.

Chêne. Le — (poésie), IX, 436. + Le — du diable, IV, 382. + Le — Marie, I, 237.

Chenot (A.). Critique de l'ouvrage : Le protestantisme au pays de Montbéliard, chr., II, 81. + Le protestantisme à Montbéliard pendant la Révolution, chr., II, 489. + Histoire religieuse de Montbéliard pendant la Révolution, chr., X, 455.

Chère. L'abbé —, chr., XV, 65.

Chérot (Henri). Trois éducations : Condé, chr., VIII, 462. + Saint Pierre Fourier, C. R., IX. 394.

Cheval. A mon — (poésie), X, 430.

Chevalier. L'abbé —. Ses études historiques, chr., XII, 75. + Vie de Mgr Rivet, chr., XV, 127. + 173.

Chien et loup (Comédie), I, 140.

Chifflet. La dynastie érudite des —, chr., I, 547.

Chipon (Maurice). Indemnités en cas d'accident, X, 281. + Comptes rendus, II, 68. + III, 295. + — (et Pingaud). Campagnes du colonel Pion des Loches, C. R., I, 252.

Choisy-le-Roi. Monument de Rouget de l'Isle à —, chr., XIV, 249.

Chomton (L'abbé). Saint Bernard et le château de Fontaines, C. R. VII, 134.

Choppin (Le capitaine). Vie de Pajol, II, 411.

Choses passées (sonnet), II, 152.

Chronique. La petite — comtoise, chr., IV, 154.

Chuquet (Arthur). La jeunesse de Napoléon, C. R., IX, 450. + X, 292. + XI, 143.

Cid. La querelle du —, C. R., VI, 459.

Cigale. Reine —, III, 255.

Cimetière. Le — de mon village (poésie), IX, 380.

Cinquantenaire des écoles libres, chr., XII, 475.

Cippes chrétiens de Luxeuil, IX, 289.

De Circourt (Albert). La maison de Saint-Mauris en F.-C., chr., VII, 74.

De Cissey. Le 14[e] corps allemand dans les Vosges (1870), VIII, 387.

Citadelle. La — de Bes. sous Louis XIV, IV, 329. + Bourmont à la — de Bes., IV, 443.

Civils. Rivalités entre — et militaires à Gray (1609), chr., XV, 64.
Civria. L'abbé de Branges de —, XV, 297.
Cizel (L'abbé). A l'évêque de Nimes (poésie), I, 66. + La croisade noire, I, 331. + Le chanoine Gainet, II, 378. + Comptes rendus, III, 55. + VI, 307, 309. Sa mort, chr., VIII, 152.
Sainte-Claire. Annales de —, C. R., VI, 457.
Claironnées (poésies), C. R., XV, 120.
Clarisses. Les — en Bourgogne, C. R., II, 232.
Saint-Claude. Bibliothèque de l'abbaye de —, chr., I, 549. + Histoire de l'abbaye de —, chr., II, 411. + 474. + IV, 306. + Sa sécularisation, C. R., IX, 61. + Diplôme de Charlemagne à l'abbaye de —, chr., VII, 139. + XVI, 184. + La cathédrale de —, C. R., VI, 393. + — et ses environs, C. R., III, 66. + Le secret d'une mort à —, IX, 364. + — et son tramway, chr., XII, 159. + L'incendie de —, C. R., XIV, 368.
Claudet. Max —. Sa mort, chr., V, 317.
Claudine (poésie), X. 377. + — l'orgueilleuse, XII, 298.
Clerc. Hommage de Bouclans à Édouard —, chr., VI, 397.
Clergé. Le — f.-c. à l'assemblée de 1682, XVI, 209.
Cléry. Le premier président Robinet de —, chr., V, 167.
Clésinger. Le sculpteur Aug. —, chr., X, 299. + XII, 217. + XVI, 62.
Clichy. L'église française de — et Montbéliard, II, 202.
Climat. Le — et la santé, chr., III, 72.
Cloche. La — vivante (poésie), XI, 63. + Une — f.-c. du xve siècle, chr., XIV, 61. + Cloches anciennes dans le Jura, chr., I, 169. Au son des — villageoises (poésie), C. R., XIV, 172.
Clorivière. Le jésuite de —, chr., IV, 477.
Club alpin. Son congrès à Bes., chr., VI, 396.
Code pénal français et italien, chr., II, 487.
Codex lugdunensis, chr., VII, 443.
Coffin (L'abbé). Compte rendu, XI, 65.
Coignet (Mme). Victor Considérant, C. R., VII, 290.
Coigny. Aimée de — (Une vie d'amour), chr., XIV, 184.
Coindre (Gaston). Claude-Jules Grenier, peintre, X, 153. + Claude-Basile Cariage, XI, 241. + Mon vieux Besançon, XI, 433. + XIII, 65 et 126. La place du Rondot Saint-Quentin, XII, 431. + Jules Machard, XIII, 145. + Salins, C. R., XV, 245. + Saint-Anatoile et la vie religieuse à Salins, XVI, 133. A propos du Vieux Salins, XVI, 219.
Coldre. Saint-Étienne de — (poésie), XV, 358.
Sainte Colette. Documents inédits sur —, chr., II, 80. + — et les Clarisses en Bourgogne, C. R., II, 232.
Coligny. Généalogie des sires de —, VII, 123.
Collège. Un — f.-c. au xvie siècle, C. R., I, 542. + — de Granvelle à Bes., chr., X, 65. + — Saint-François-Xavier. Sa disparition, chr., XIII, 391. + Les écoles et le — de Salins, X, 400.
Colombot (Le chanoine). Le R. P. Grégoire de Vesoul, C. R., VIII, 209.
Combat. Après le — (poésie), XII, 143.
Combe. Mémoires du colonel —, XII, 321.
Comédie. La — de société au xviiie siècle, C. R., V, 159.
Comédiennes. Les — de la Cour, chr., III, 477.

Commerce. Péril du —, chr., XIII, 196. + L'industrie et le — en F.-C., au xviii[e] siècle, IV, 161.

Commissions révolutionnaires (1793-1794), IX, 126.

Comté. La société La —, chr., XIV, 62.

Comtés. Le P. —, Jésuite, et le bréviaire de Salins, X, 338.

Comtois. Le vieux — (poésie), IV, 219. + Au pays — (poésie), VI, 230.

Concours agricole de Bes. (1893), chr., V, 312.

Condé. Histoire des princes de —, C. R., I, 273. + Le grand —, chr., VIII, 462,

Conégliano. Le duc de —, chr., XIII, 332.

Conférences de M. Touchet à Saint-Jean (1890), C. R., II, 163. + III, 151. + V, 166.

Congés, promenades et séjours, C. R., VIII, 307.

Congrégations. Loi contre les — enseignantes, chr., XVI, 242.

Congrès de la jeunesse catholique à Bes. (1898), chr., X, 303. + 449. + XI, 308. + XVI, 57. + — scientifique international catholique, chr., II, 324. + — des sociétés savantes à Bes. (1840), C. R., III, 148. + De F.-C., chr., XI, 302. + A Dole, chr., XI, 372. + A Gray, chr., XIV, 301. + A Montbéliard, chr., XIII, 328. + A Nancy, chr., XIII, 193. + A Paris, chr., VIII, 227. + X, 224. + XIV, 801

Conquête de la F.-C. et Fribourg, chr., XV, 64.

Considérant (Victor-Prosper). Sa mort, chr., VI, 73. + Sa vie, C. R., VII, 290. + — magnétiseur, C. R., VII, 363. + — en Belgique, chr., VII, 369. + — Son monument à Salins, chr., XIII, 330.

Consolation. Acquisition du séminaire de —. Image de Notre-Dame de —, chr., XI, 153. + Association, bulletin des anciens élèves de —, chr., IX, 152. + XIII, 198. + XIV, 186.

Conspiration royaliste à Bes. (1796), chr., III, 70.

Contées. Franches —, C. R., XII, 304.

Contemporains. Dictionnaire des —, C. R., III, 470. + IV, 231. + VI. 68. + Les — MM. Gousset, Gerbet, V. Hugo, chr., VII, 147.

Contes amoureux, chr., XIII, 389. + — f.-c., chr., I, 349.

Contre-réforme en F.-C., chr., XVI, 127.

Corda. Documents judiciaires avant 1790, C. R., VI, 391.

Cordier. L'industrie fromagère dans le Jura, chr., XV, 190.

Corneilles. Les — du Quin, I, 240.

Cornette. Beau — (poésie), VIII, 48.

Corneux. L'abbaye de —, C. R., XII, 65. + Chr., XI, 378.

Corot. Le peintre —, chr , IX, 149.

Corporations anciennes d'arts et métiers, à Bes., V, 173.

Cosmogonie. Théories de —, V, 81.

Cosmopolitisme. Nationalisme et —, chr., XIII, 58.

Côte-Brune. Le manoir de —, II, 144.

Coton. L'industrie du — à Montbéliard, chr., XVI, 60, en F.-C., XVI, 124.

Cottin (Paul). Mirabeau et la marquise de Monnier, chr., XV, 189. + 366.

Coulanges (Fustel de —). Sa vie, ses œuvres, chr., II, 487.

Coulon (Auguste). Sa thèse à l'École des chartes, chr., V, 167.

Cour des comptes. La — de Dole, chr., IV, 150.

Courbes. Le chanoine —, chr., XVI, 128.

Courbet. Son buste au musée, chr., II, 322. + Son déjeuner, chr., III, 313. Sa tombe, chr., VI, 471. + Sa vie, chr., IX, 76, 138.

Courbet (E.). Michel de Montaigne, C. R., XII, 58.
Courtaux. Sonnets f.-c. inédits (XVIIe siècle), C. R., IV, 459.
Courtépée (L'abbé). Son voyage en F.-C. en 1759, chr., II, 76.
Cousins. Association des bons —, chr., VII, 224. + VIII, 72. + 77. + Leur catéchisme, XVI, 267. + 338.
Coutenot (Le docteur). La fièvre typhoïde, C. R., IV, 62. + Le docteur Bougnon (1727-1799), C. R., VIII, 57. + — Sa mort, chr., XIII, 63.
Coutumier. Droit — au moyen âge (pour les serfs), C. R., XI, 68.
Couvents en F.-C. avant la Révolution, chr., XV, 124.
Le Coz. Un évêque assermenté, C. R., XI, 65. + 222. Documents sur —, chr., XIV, 248. + Correspondance de —, C. R., XVI, 114.
Craquelins. Les —, II, 146.
Cravanche. Les grottes de —, II, 392. + III, 226. + VII, 145.
Crèche. La — représentée à Paris, I, 81. + La — et les jacobins, chr., XV, 265.
Crédit. Le — agricole et les baux en F.-C., IV, 41.
Crélier. L'abbé —, chr., I, 264.
Saint-Crépin. Confrérie de — à Dole, VI, 360.
Crépuscule (poésie), XI, 295.
Créqui. La dame d'Esdiguières de — ? chr., XI, 75.
Cretin. Son concert à Bes., II, 223.
Crise. La — agricole et la population en F.-C., X, 353.
Croisade noire, I, 331.
Croisés. Le chant des — (poésie), IX, 434.
Croix. Les champs de la —, I, 236. + — énigmatique, chr., VI, 400. + — de fer (Vendée, 1793), XIII, 289. + — de paille (poésie), XII, 297. + Œuvre de la — rouge, III, 40. + VII, 141. + Légende de la — qui vire, XI, 330.
Crosey. L'ours de —, II, 472.
Crucifix. Le grand —, I, 64.
Cubry. La vouivre de —, IV, 211.
Cucuel (Charles), chr., IV, 73.
Cuivre. L'industrie du — à Dinant, chr., XVI, 61.
Culte. Apologie du — catholique, chr., XV, 63.
Curé. Procès de paroissiens contre —, XV, 283 + — et paroissiens, il y a cent ans, C. R., XV, 313.
Cusance et Baume, I, 61. + Notre-Dame de —, I, 228. + Jean de — et la dame de Belvoir, II, 141.
Cussey. Le combat de —, C. R., VIII, 450.
Cuvier. Ses manuscrits, chr., XVI, 186.
Cycliste. Guide du — en France, C. R., VIII, 64.

D

Daguet. Mort de l'abbé —, chr., VIII, 230.
Dame. Notre — de Mai (poésie), I, 247. + — de Bes. et du Doubs, C. R., IV, 146.
Dannreuther. Lettre de N. Pithou sur les frontières de France et Lorraine au XVIe siècle, chr., XIV, 64.
Daudet (Ernest). Évasions sous le Consulat et l'Empire, chr., VII, 296. + Le duc d'Aumale, C. R., X, 441. + Conjuration de Pichegru, C. R., XIV, 369.
David. Le peintre — à Bes., chr., II, 489.

David-Sauvageot. Ennemis d'enfance, C. R., IV, 57. + Les grandes villes de France (Bes.), chr., XVI, 62.
Debedey. L'abbé —, curé des Chaprais, chr., VII, 142.
Décadence et fêtes de Bes., chr., II, 314.
Décentralisation. Vœu du conseil général, chr., VII, 367. + — en F.-C., suivant M. Beauquier, chr., XIV, 179.
Dechelettes. Vie du cardinal Caverot, C. R., III, 211.
Décrets de 1880 contre les ordres religieux et magistrats, IV, 237.
Dejean. Vie de Pasteur, chr., II, 490
Delacroix (Frédéric). Une intrigue de Sophie de Monnier, chr., III, 476. + Les procès de sorcellerie au XVII[e] siècle, C. R., VI, 150.
Delfour. La Bible dans Racine, C. R., IV, 465.
Dellard. Le général —, V, 289.
Déluge. Localisation du —, chr., XI, 74.
Demesmay (C.). Le sculpteur —, chr.. II, 243.
Démographie de Bes., chr., IX, 73.
Saint-Denis. Histoire du château de — et de Scey-en-Varais, C. R., II, 403.
Dentiste. Le Chinois —, chr., XIV, 186.
Dépopulation et fonctionnarisme, chr., IV, 154. + — des campagnes, XVI, 125. + 185.
Déprez (Eugène), ses thèses de doctorat ès lettres, chr., XIV, 249.
Désarmement. Napoléon III et le —, chr., XI, 233.
Deschamps (Gaston). Victor Hugo, chr., X, 456.
Descostes (François). Joseph de Maistre avant la Révolution, C. R., V, 457.
Desjardins (Arthur). P.-J. Proudhon, C. R., VIII, 211. + X, 5.
Désormais (poésie), XV, 360.
Destremau (A.). Le jour des morts en Bretagne (poésie), C. R., V, 453. + L'Ermitage de Saint-Valbert (poésie), VI, 379.
Devosges. La famille —, chr., XIV, 307.
Deys d'Alger. Leur correspondance avec la France, chr., II, 409.
Diairi. Le — (Almanach de Montbéliard) (1902), chr., XIV, 64.
Diamants. Strass et —, C. R., II, 309.
Diane. La — ou l'heure du réveil, chr., IV, 154.
Diavolo (Fra), chr., XVI, 244.
Dictionnaire illustré des contemporains, C. R., IV. 230. + — biographique du Doubs, C. R., X. 213.
Dies iræ et Proudhon, chr., IV, 322.
Dijon. Bulletin d'art de —, chr., XI, 378.
Dijon (*Hippolyte*). La cathédrale de Saint-Claude, C. R., VI, 393.
Dinant. L'industrie du cuivre à —, XVI, 61.
Diplomatique. La paléographie et la —, XIII, 88.
Discailles (Ernest). Le socialisme français, chr., VII, 369.
Dites-moi si toujours (poème), X, 378.
Divorce. Les chants du — (poésies), C. R., IV, 312.
Dlugosz (P). François de Lisola, XII, 100.
Documents inédits sur la F.-C., C. R., XIII, 51.
Dole. Les écoliers à — au XVI[e] siècle, I, 385. + La chambre des comptes de —, C. R., IV, 74. + L'Université de — et les Flamands, chr., IV, 155. + Hisoire de —, C. R., V, 304. + Exposition nationale de — 1894, chr., VI, 238. +

Siège de —, C. R., VIII, 384. + X, 309. + XV, 197. + XVI, 184. + 239. + 300. + L'assistance publique à — au xvie siècle, IX, 5. + — et ses environs, C. R., X, 380. + Les œuvres de charité à —, chr., XIII, 64. + — ou Besançon capitale, chr., XIII, 388. + Les chapelles de Notre-Dame de —, C. R., XV, 59. + Le bouillon à —, XVI, 74.

Dolet. Histoire de Jean — I, 228.

Dolois. Les — conspirateurs (1710), XII, 333.

Domestiques. Instructions aux —, V, 232.

Saint Dominique. Vie de —, C. R., XI, 448.

Donzel. Le peintre Charles —, chr., II, 164.

Donzelot. Le général —, XIV, 259. + chr., XV, 63. + Son nom au temple d'Isis, chr., XV, 126.

Dordor. Henriette — et ses sortilèges, chr., II, 322.

Dorfeuille. Chr., IV, 155.

Dornier (Charles). Ses poésies, chr., XV, 376.

Doubs. Atlas orogéologique du — I, 445. + Les bords du — (poésies), IV, 220. + Formation du département du —, chr., XI, 152. + Le — contaminé, chr., XII, 310. + Le Doubs et la Loue communiquant, chr., XIII, 331.

Doumic (René). Littérature cosmopolite, chr., XII, 71.

Dragon. Le — de Lorraine (poésie), VI, 453.

Dreyfus (Le docteur). L'horlogerie à Bes., C. R., II, 311.

Dreyfus. L'affaire —, chr., VII, 67.

Drochon. Les pèlerinages français de la sainte Vierge, C. R., III, 63.

Droit. Enseignement du — en F.-C., III, 116. + A Bes., chr., IX, 454.

Drouhard (Le chanoine). Théodore Jouffroy d'après Ollé-Laprune, XI, 55. + Compte rendu, V, 226.

Droz. Le conseiller —, chr., II, 160. + Les lettres à l'abbé Grandidier, VII, 178.

Droz (Joseph). Notice sur —, chr., XV, 321.

Druhen. Le docteur Ignace —, chr., VII, 216.

Drumont (Édouard). Mon vieux Paris, C. R., VI, 229.

Dubail-Roy. La grotte de Cravanche, chr., VII, 145. + Saint-Remy et la famille de Rosen, C. R., XI, 223. + De Faverney à Belfort, C. R., XII, 222. + Belfort pendant la guerre de Trente ans, C. R., XIII, 326. + La guerre de Bourgogne à Belfort (1774), chr., XVI, 59.

Dubillard (Mgr), nommé évêque de Quimper, chr., XII, 67.

Dubuisson. En zigzags à travers la Bourgogne, C. R., IX, 445.

Ducat. L'architecte Alfred —, chr., X, 146. + Un service funèbre à Saint-Ferjeux pour —, chr., X, 302.

Ducellier (Mgr) au congrès bibliographique, V, 16. + Sa mort, V, 253.

Duchesne (L'abbé) et le catalogue de nos évêques, chr., III, 153. + Ses études sur saints Romain, Lupicin, Eugende, chr., X, 304.

Dufay (Jules). Documents sur Outhier, chr., XVI, 251. + L'impôt progressif en France, C. R., XVI, 358.

Dumas (Le capitaine). Campagne de l'Est (1870), C. R., III, 293.

Dunod. Le jésuite — et l'aumône générale à Bes., chr., I, 550. + XI, 456.

Dunod de Charnage. Sa mort, chr., III, 396.

Duparchy (L.). Les sépultures de Mont-Roland, V, 369.

Duplain (Louis). La Loire (poésie), C. R., V, 62.

Dusillet et Victor Hugo. chr., VIII, 67.
Duvernoy (Charles). Montbéliard au xviiie siècle, C. R., IV, 227.

E

Eau changée en vin, IV, 384.
Ecclésiastique. La vie — à Montbéliard au xviiie siècle, C. R., VIII, 132.
Échenoz-le-Sec. Un massacre à — (1870), XVI, 26.
Échos. Les — (poésie), C. R., XII, 146. + 220.
École. Les maîtres d'— à Gray avant 1789, XIV, 5. + — normale de Vesoul, chr., XIV, 121. + Les — de Salins jusqu'en 1820, X, 400. + Les — en F.-C., au moyen âge, XI, 104. + Départ des frères des — chrétiennes, chr., XVI, 303.
Économies. Les — à faire, XV, 349.
Éducation. La jeune fille à l'école de Jeanne d'Arc. X, 226. + — de la jeunesse par le prêtre (ses dernières instructions), chr., X, 227.
Église. L'— et la science, IV, 249. + Séparation de l'Église et de l'État à Montbéliard (1793-1801), C. R., X, 54. + L'— et les origines de la Renaissance, C. R., XIV, 47. + Histoire de l'— de Bes., chr., XV, 65. + C. R., XV, 249.
Élection du président de la république, chr., XI, 147. + — sénatoriales, chr., VII, 438. + IX, 233. + 311. + XII, 155. + XV, 61. + 185 + — législatives, I, 449. + 545. + V, 401. + IX, 73. + 152. + 388. + 458. + X, 220. + XII, 313, + XIV, 178. + — à Pontarlier (le musulman), IX, 156. + — au conseil général. chr., VII, 367. + — municipales, chr., VIII, 224. + XII, 229.
Électricité. Transport de l'— de la Loue à Bes., chr , XII, 232.
Éloquence. L'— religieuse en F.-C., IX, 383.
Émancipation. Une — à Gray en 1717, C R., V, 456.
Émigration française au Canada, C. R., VII, 136.
Empereur. L'— (drame), chr., V, 478. + La maison de l'—, C. R., IX, 440.
Émulation. Mémoires de la Société d'— du Jura, C. R., IX, 65. + Société d'— à Gray, chr., IX, 457. + A Belfort, chr., X, 69.
Ermite. L'— du Chatard, II, 148.
Enders. Don des œuvres d'Édouard Baille aux estampes, chr., XIII, 135.
Ennemis d'enfance, C. R., IV, 57.
Enseignement. La liberté d'—, chr., XI, 71. + XVI, 245. + Cinquantenaire de la liberté d'—, XII, 475. + — primaire dans le Jura, chr., XV, 124. + A Gray avant 1789, XIV, 5. + En F.-C., à la fin de la Révolution, chr., VIII, 74. + L'— à Bes. jusqu'au xvie siècle, C. R., XIII, 254. + — supérieur des jeunes filles, chr., XIII, 63.
Epamanduodurum. Fouilles à —, chr., XIV, 120.
Épée. A mon — (chanson), VII, 205.
L'Épée (H.). Notice sur Sainte-Suzanne, C. R., V, 161.
Saint Ermenfroi. Légende de —, I, 63.
Ermite. Fontaine de l'—, II, 230.
Escadron. L'— (poésie), X, 202.
Espiard. L'abbé —, fondateur de l'Académie de Bes., chr., III, 225.
Espiney (Ch. d'—). Dom Bosco, C. R., V, 306.
Saint-Esprit. Histoire de l'ordre du —, C. R., V, 153.
Esquisses provinciales, chr., XI, 455.
Est Campagne de l'—. Une armée dans les neiges (1870), C. R., VI, 310.

Estignard. Les œuvres de Ch. Nodier, I, 484. + Portraits f.-c., C. R., II, 66. + Le parlement de F.-C., C. R., III, 460. + IV, 66. + 314. + Xavier Marmier, C. R., V, 301. + Jean Gigoux, C. R., VIII, 55. + Courbet, chr., IX, 76. + 138. + H. Baron, C. R., X, 138. + Clésinger, C. R., XII, 217. + Paris (A.), C. R., XV, 57. + Les — du district d'Ornans, chr., XV, 375.

Estocade (poésie), VI, 452.

État. Séparation de l'Église et de l'— à Montbéliard (1793-1801), X, 54.

Rabaut de Saint-Étienne. Le pasteur —, C. R., V, 470.

Être suprême. Le culte de l'— à Montbéliard, II, 287.

Étude (poésie), XII, 295.

Étudiants en médecine. Leur année à la Faculté, chr., VI, 467.

Eustache. La légende du frère —, II, 468.

Eutcher (Le P.). Chronique de Beaujeu, C. R., XIII, 187.

Euvrard. La télégraphie optique, chr., III, 476. + Guerre de 1870. Première armée de l'est, C. R., VII, 208.

Expiation. L'— ou la légende du sculpteur, IV, 429.

Exposition. Artistes f.-c. à l'— (1889), I, 446. + En 1900, XII, 288. + 380. — universelle, XII, 468. + XIII, 58. + Les F.-C. aux — artistiques de Paris (1902), chr., XIV, 119. + — des beaux-arts à Bes. (1893), V, 307. + (1894), chr., VI, 396. + XIV, 250. + 281. + — des arts de la femme, chr., XVI, 122. + — horlogère, chr , XVI, 180. — de l'alimentation et de l'industrie, chr., V, 397.

Exil (poésie). A propos de Victor Hugo, XI, 353.

Évadé. L'—, pièce en un acte, VI, 343.

Évangile. L'— et le temps présent, C. R., IX, 448. + Chr., XIII, 198.

Évasions sous le Consulat et l'Empire, chr., VII, 296.

Saint-Ève. Un rendez-vous littéraire en F.-C. au XVIIIe siècle, VI, 54.

Évêques. Grands — de France au XIXe siècle, chr., IV, 237. + Catalogue des — de Bes. suivant l'abbé Duchesne, chr., III, 153.

F

Fables. Les — de l'école et de la jeunesse, C. R., V, 229.

Fâchée. La grotte de la —, I, 240.

Faivre. A M. l'abbé — (poésie), II, 401. + 402. + Sa mort, chr., V, 240.

Faivret et Feuvrier. Fouilles à Tavaux, chr., XIV, 373.

Fanart (A.), peintre et musicien, chr., XVI, 304.

Faralicq (René). Victor Hugo pendant l'exil (poésie), XI, 353.

Faucogney. Siège de — (1674), chr., XI, 309.

Fauteuil. Le — de Gargantua, I, 238.

Faux. L'homme à la —, XII, 423.

Faverney. De — à Belfort, C. R., XII, 222. + La sainte hostie de —, chr., XIII, 199.

Favrot (L'abbé). Histoire de Scey-en-Varais, C. R., II, 403.

Faye (Marchandon de la —). L'abbaye de Château-Chalon, C. R., V, 391.

Febvre (Lucien). La contre-réforme en F.-C., chr., XVI, 127.

Fédération. La fête de la — (1790), chr., II, 78. + En F.-C., C. R., II, 310. La — (ancienne France et Révolution), C. R., VIII, 133. + Part prise par les F.-C. dans les —, chr., II, 161.

Fées. La grotte des —, III, 139.

Feloutot. Le — de Crosey, III, 137.

Feltin. Florimont, C. R., X, 439.

Félure d'âme (roman), chr., XIII, 66.

Féminisme. Le — chrétien (Revue), chr., IX, 389. + Le —, C. R., IX, 452.

Femme. La — contemporaine (Revue), chr., XV, 374.

Femmes. L'instruction des — en F.-C. avant 1789, III, 161.

Fénétrange. Le dernier seigneur de —, chr., VI, 318.

Fenoz. Le puits —, III, 447.

Saint-Ferjeux. Construction de l'église de —, chr., XIV, 124. + Statues du portail, chr., XVI, 366.

Saints Ferréol et Ferjeux. Relation primitive des —, V, 409. + Origines de l'église de Bes., VIII, 330. + Apostolat des —, C. R., XII, 306.

Ferry (L'abbé). Mgr Besson et la ville de Nimes, chr., III, 313.

Fêtes et décadence de Bes., chr., II, 314. + — à Bes. en 1893, chr., V, 236. + En 1898, chr., X, 296.

Feu. Au coin du — (poésie), I, 532. + — de joie à Auxonne pour la conquête du comté, IX, 358. + Sous le — (poésie), XIV, 298.

Feuvrier (Julien). Les écoliers à Dole au xvie siècle, I, 385. + Un collège f.-c. au xvie siècle, C. R., I, 542. + Le capitaine Puffeney, III, 24. + Notes sur Dole, C. R., V, 304. + La restauration du culte à Chagey (1740), VI, 245. + L'assistance publique à Dole au xvie siècle, IX, 5. + Les chevaliers de l'Arquebuse à Dole, C. R., IX, 299. + Feu de joie à Dole pour la conquête de la Comté, IX, 358. + Dole et ses environs, C. R., X, 380. Les Mairot (livre de raison), chr., XIII, 389. + Fouilles à Tavaux, chr., XIV, 373. + Rivalités entre civils et militaires à Gray en 1609, chr., XV, 64. + Stations burgondes à Chaussin, etc., C. R., XV, 114.

Fianarantsoa. De Tananarive à —, XIII, 11. + XV, 91.

Fick (E.). Mémoires de Luc Geizkofler, C. R., V, 392.

Fied (Patornay du —). Livre de raison pendant l'émigration, VII, 24.

Fidix (Just). De Pontarlier au Saint-Bernard, X, 389.

Fièvre. La — typhoïde, C. R., IV, 62.

Figurey (Ernest). Odes d'Horace en vers français, C. R., I, 164.

Filsjean (L'abbé). L'abbé Arnoux, missionnaire, VIII, 415. + Antoine-Pierre Ier de Grammont, IX, 425. + Chr., X, 298.

Fitsjean (P.). Port-Tarascon sous la Restauration, XI, 341.

Fitz-James (Duchesse de —). Terrier de Monciel, chr., XI, 234.

Fleurs de l'âme (poésie), XI, 294. + — sans parfum (poésie), C. R., IX, 445. — de Saint-Georges (poésie), I, 154.

Fleury (Le comte). Souvenirs du colonel Biot, C. R., XIII, 377.

Fleury-Bergier (Célestin). Sa mort, chr., VII, 442.

Florimont. Histoire de —, C. R., X, 439.

Fondremand (François de). Percy, XVI, 319.

La Fontaine et la magistrature, chr., XIII, 386.

Fontaine (Prosper). L'art chrétien en Italie, C. R., X, 207.

Fontaine. La — de l'Ermite, I, 230. + La — des malades, I, 237.

Fontaine-Française. Bourg, église et château de —, C. R., IV, 138. + Histoire de —, C. R., IV, 395. + Une journée à —, C. R., IV, 399.

Fontaine (Théodore). Souvenirs d'un prisonnier de guerre (1870), C. R., IV, 393.

Force. La — (poésie), XV, 361.
Forêt. La — (Vendée, 1793), XII, 337.
Forêts. Société forestière de F.-C. à Champagnole, XV, 317.
Forien (Maurice), élu membre de la Société des beaux-arts, chr., XVI, 370.
Forneron (H.). Le suicide de Pichegru, chr., II, 244.
Forstner (Christophe). Sa vie, C. R., XVI, 241.
Fouché et Ch. Nodier, chr., XIII, 264.
Foulon. Le cardinal —. Sa mort, chr., V, 75.
Fourier (Le bienheureux Pierre —). Ses reliques, chr., VII, 444. + Deux vies du —, C. R., IX, 294. + — et la F.-C., X, 30. + Vie du —, chr., X, 144. + C. R., 205. + XI, 161.
Fourier (Ch.). Deux volumes sur —, chr., II, 410. + Ses disciples f.-c., chr., VIII, 313. + ? IX, 77. + Leurs ouvrages, chr., IX, 77.
Fournier. La spéléologie, chr., XI, 453. + Dans le Jura, C. R., XII, 62. — Son cours de géographie, XIII, 134. + Les eaux de la Loue, chr., XIV, 58. + La Tectonique du Jura, chr., XIV, 187. + Les sources du Jura, chr., XV, 257.
Fournier (P.). Le royaume d'Arles et de Vienne, C. R., III, 218.
Fournier-Sarlovèze. Le château de Rigny, chr., XIV, 185.
Foursin (P.). La colonisation française au Canada, C. R., IV, 139.
Sainte Foy. Le culte de —, chr., XV, 68. + Bulle de Paul V à la confrérie de — à Rosureux, XVI, 205.
Fraipont (G.). Les montagnes de France (Jura et F.-C.), C. R., X, 55.
France. La — coloniale, C. R., V, 300. + Relations franco-russes, chr., VI, 470. + La — pittoresque, C. R., VII, 65. + Une brouille entre la — et Genève, chr., VII, 75. + Chute de l'ancienne —, C. R., VIII, 133.
France (Jeanne). Les patriotes du Jura (1814-1815), XV, 375.
Franceschi. Paul —, VI, 165.
Franc-Comtois célèbres à Paris, C. R., III, 464. + Caractère des —, IV, 462. Les — annexés ennemis de la France, chr., VI, 399. + 472. + VII, 224. + Les — au XIXᵉ siècle, XV, 375.
Franc-Comtoise. La — (société), à Tunis, chr., XVI, 183.
Franche-Comté. La — et l'Ajoie en 1789, I, 310. + La — par Henri Bouchot, C. R., II, 61. + La — dans le dictionnaire illustré, chr., II, 168. + Monographie de la —, chr., V, 240. + La — comique (Zaza), V, 441. + La — dans les annales de géographie, chr., VI, 241. + 398. + La — et la Gazette de France (1668-1674), VI, 385. + La — à l'Exposition universelle, XII, 440. + La — dans la géographie pittoresque, chr., XIII, 331. + La — espagnole, chr., XV, 316. + La —, chr., XVI, 61.
Franches contées, C. R., XII, 304.
Frémont (l'abbé). La liberté d'enseignement (sermon), chr., XII, 71.
Fribourg. Livre d'or du pensionnat de —, C. R., V, 65. + 233.
Froid. La terre du —, C. R., I, 255.
Fromagères. Sociétés — de F.-C., C. R., VIII, 306. + — dans le haut Jura, chr., XV, 190.
Fromages. Les — à l'Exposition, XII, 440.
Froment (Pierre). L'affaire Padelewski, C. R., VIII, 59.
Fromont (Jeune clerc). Notice sur — ? chr., XI, 75.
Frontière franco-suisse pendant la Révolution, III, 81. + — de France et Lorraine au XVIᵉ siècle, chr., XIV, 64.

Fuans. Notre Dame du Mont à —, chr., XIII, 389. + Érection de la paroisse de —, XVI, 80.

Fuster (Ch.). Du fond de l'âme (poésie), C. R., VIII, 378.

G

Gabet (V.). Sociétés fromagères en F.-C., VIII, 306.

Gagelin. Fête des saints — et Marchand à Saint-Jean, chr., XIII, 57.

Gagneur (M.). Sa mort, I, 452. + Mme V. —. Sa mort, chr., XIV, 124.

Gaillard. Le graveur F. —, chr., II, 77.

Gainet (L'abbé). Le livre de M. J. Simon : La religion naturelle, C. R., II, 65. + Mort de —, chr., II, 378.

Gallas. Champs de —, chr., III, 75.

Gamache. Le saut de —, I, 439.

Gambs. Le chapelain —, C. R., V, 470.

Saint-Garadoz, IX, 317.

Gargantua. Le fauteuil de —, I, 238.

Garnier (L'abbé). La voix du vent (poésie), VIII, 50.

Garnier, favori de Gontran, roi de Bourgogne, I, 58.

Gascon (R. E.). Histoire de Fontaine-Française, C. R., IV, 395.

Gasparin. Notice sur Mme de —, chr., I, 548. + Ses œuvres, chr., II, 161.

Grasser (A.). Fouilles à Mantoche, chr., XIV, 122. + Les Montbéliardais au Maroc au XVIIIe siècle, XV, 205.

Gasté. La querelle du Cid, C. R., VI, 459. + Scarron dans la querelle du Cid, C. R., XII, 149.

Gâteau. Le — des Rois (légende), V, 193.

Gatin (Les abbés — et Besson). Histoire de Gray, C. R., V, 155.

Gaudeau (Le P.). Étude sur la conférence de M. Brunetière : Le besoin de croire, XI, 74.

Gaudes. Prix donnés par l'association des —, chr., V, 319. + VII, 142. + Le dîner des —, chr., X, 71 + Les — à Rouen, chr., XII, 235.

Gaudot (E. C.). L'armorial du bibliophile, III, 183. + Les F.-C. célèbres à Paris, C. R., III, 464. + Rouget de Lisle et la Marseillaise, IV, 368. + Dellard et Boulard (généraux), V, 289. + La F.-C. comique (Zaza à Paris), V, 441. + Une évasion du fort de Joux, VI, 100. + V. Hugo F.-C. malgré lui, VI, 438. + Les F.-C. ennemis de la France (enterrés la face contre terre), VII, 224. + Pasteur entrevu dans l'image, VII, 426. + Élection du musulman de Pontarlier, chr., IX, 156. + Les F.-C. à l'Exposition de 1900, XII, 288. + 380. + 440. + Pasteur d'après un livre récent, XIII, 232. + Autour du centenaire de V. Hugo, XIV, 106. + Un poète bressan : Gabriel Vicaire, XVI, 142. + Comptes rendus : II, 236. + III, 63. + 64. + 218. + 292. + 293. + 465. + IV, 57. + 58. + 140. + 223. + 310. + 393. + V, 65. + 233. + 391. + 461. + VI, 65. + 229. + 310. + 311. + 387. + 391. + 393. + 458. + 459. + VII, 65. + 208. + 210. + 290. + 361. + 363. + 433. + 435. + VIII, 61. + 62. + 64. + 135. + 137. + 142. + 211. + 451. + IX, 141. + 221. + 223. + 294. + 381. + 439. + 442. + X, 55. + 59. + 441. + XI, 300. + XII, 149. + 219. + 307. + XIII, 55. + 258. + XIV, 52. + 113. + 369. + XV, 246.

Gaudy. Le sénateur —, VII, 368.

Gaume. Le libraire —. Sa mort, I, 169.

Gautherot (G.). Le général Bernard, XIII, 81. + La république de Moutiers-Grand-Val et la Révolution, XV, 136. + Une abbaye contre la Révolution, chr., XVI, 125.

Gauthier. Le statuaire Ch. —, chr., III, 73.

Gauthier (J.). Ses catalogues f.-c., chr., III, 154. + Abjuration de cent cinquante protestants de 1686 à 1688, chr., III, 74. + La fabrication du papier en F.-C., chr., V, 238. + La cartographie f.-c., C. R., VIII, 137. + — chevalier de la Légion d'honneur, chr., XI, 375. + La sainte hostie de Faverney, chr., XIII, 199. + Iconographie de Granvelle, chr., XIV, 122. + — (et J. de Sainte-Agathe). Obituaire du chapitre métropolitain de Bes., chr., XIV, 244.

Gauthier (L.). Portraits du XIXe siècle (poètes et romanciers), C. R., VI, 458. — Sa thèse à l'École des chartes, chr., XII, 159.

Gauthier-Villars. Toussaint Louverture au fort de Joux, chr., XIII, 331.

Gayraud (l'abbé). L'antichristianisme contemporain, chr., XV, 124.

Gazes métalliques, industrie de Dole, chr., XIII, 392.

Gazette de France. La — et la F.-C., IX, 241. + XI, 385.

Géant. Le — du Dessoubre, III, 450.

Geizkofler. Mémoires de Luc —, C. R., V, 392.

Genève. Une brouille entre la France et —, chr., VII, 75. + Exposition de — en 1896 (peinture), VIII, 289.

Genevois (Henri). Les dernières cartouches, C. R., V, 461.

Genvresse. Les progrès de la science, chr., VII, 438.

Géologie. La — en F.-C., chr., II, 76. + 160. + IX, 64.

Géographie. La — de l'Est, C. R., VII, 65. + Société de — de Neuchatel, C. R., VIII, 382. + Carte de M. Mabyre, chr., IX, 155. + Cours de — à l'Université de Bes., chr., XIII, 134. + — militaire de Langres, etc., chr., XV, 258.

Saint-Georges. Fleurs de — (poésie), I, 154.

Gérard (F.). Les mobiles de la Gironde (1870), C. R., XV, 246.

Gérard (Jules). Recteur. Sa mort, chr., X, 69.

Gérard le Roux. Le peintre — de Dole, chr., II, 322.

Gérardin (Jean). Une invasion lorraine en F.-C., VII, 81. + Les bénéfices ecclésiastiques aux XVIe et XVIIe siècles, C. R., X, 210.

Saint Germain. Légende de —, I, 57.

Gérôme. Étude sur le peintre —, chr., II, 167. + XIII, 331. + Sa mort, chr., XVI, 58. + Ses écrits, chr., XVI, 63. + Son caractère, chr., XVI, 126. + Sa vie, XVI, 299. + — sculpteur, chr., XVI, 243.

Saint-Gervais. La schola de — à Bes., chr., XI, 230. + 149.

Ghardaia. Entre — et el Goléa, VI, 448.

Gide (Ch.). Charles Fourier, chr., II, 410.

Gigoux. Le peintre Jean —, chr., VII, 70. + C. R., VIII, 55. + 135.

Gilly (Mgr). Un chapitre de la vie de Mgr Besson, II, 337. + Vie de Mgr Besson, C. R., II, 481.

Girardot (Le docteur). L'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze, C. R., I, 160. + Trois dépôts suprajurassiques, chr., I, 264. + Notes sur Châteauneuf, C. R., I, 344. + Géologie de la F.-C. septentrionale, C. R., IX, 64.

Girardot de Nozeroy. Étude sur —, C. R., XIII, 53. + Son livre de retraite, C. R., XIII, 184.

Giraud (C.-M.), médecin et poète, chr., IV, 151.

Giraud. Carnet de campagne du commandant —, C. R., XI, 142.
Giraud. Le P. Louis —, chr., XII, 395.
Girod (et Massenot). L'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze, C. R., I, 160.
Girod (P.). Les sociétés chez les animaux, C. R., III, 216.
Gironde. Les mobiles de la — (1870), C. R., XV, 246.
Glaser. Le chimiste Christophe —, chr., II, 318.
Gnomiques. Poésies —, C. R., III, 295.
Goailles. Le saut de la Pucelle à —, VII, 157.
Godard (Ch.). Le nouveau collège de Gray, I, 539. + La municipalité de Gray (XVe-XVIIIe siècle), III, 361. + Les Bons Cousins, chr., VII, 224. + Le cahier du capitaine Grisey (1799-1813), VII, 277. + Les Bons Cousins Charbonniers, VIII, 77. + Les Incommunicants, chr., VIII, 388. + Fourier et ses disciples? chr., IX, 77. + Fernand Papillon, IX, 393. + Le district d'Uzerche, chr., XI, 156. + Le P. Benoît de Jandel, chr., XI, 235. + Dolois conspirateurs (1710), XII, 333. + La cancoillotte (poésie), XIII, 179. + Les maîtres d'école à Gray avant 1789, XIV, 5. + Les intendants sous Louis XIV, XIV, 114-119. + Thèses de doctorat, chr., XIV, 119. + Les sciences physionomiques, chr., XIV, 184. + Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers, XV, 267. + Villerslafaye, Boyvin et le siège de Dole, C. R., XV, 300. + Les économies d'après Sentupéry, XV, 349. + Comptes rendus, III, 470. + IV, 70. + 139. + 230. + 280. + 312. + 395. + VI, 68. + 464. + VII, 66. + 136. + VIII, 59. + 60. + 210. + 211. + 216. + 447. + 448. + IX, 225. + 452 + X, 380. + XI, 367. + 368. + XII, 64. + XIII, 129. + 255. + XIV, 170. + 300. + 366. + XVI, 301.
Godet (Ph.). Autographes du cabinet de M. A. Bovet, C. R., I, 158. + Histoire littéraire de la Suisse française, C. R., II, 154.
Goléa. Entre Ghardaïa et el —, VI, 448.
Golfut (Louis). Plaidoyer pour Gray (1584). Une lettre de Ch. Nodier, I, 322.
Gondy (Claudius) dans le *Pays comtois* (Revue), XIII, 390.
Gontran, roi de Bourgogne, et son favori Garnier, I, 58.
Gonzel d'Ornans, sa vie, chr. IV, 72.
Goudimel. Claude —, X, 173.
Gounand (Le docteur) —, médaillé, chr., III, 73.
Gousset (l'abbé). Vie du cardinal Gousset, C. R., XVI, 52.
Grammaire. La — et Voltaire, C. R., I, 338.
Grammont. Antoine-Pierre Ier de —, IX, 425. + Son 200e anniversaire au séminaire, chr., X, 297. + Sa vie, chr., X, 298.
Grandidier (l'abbé). Lettre de Droz à —, VII, 178. + Lettres de — à D. Grappin, chr., X, 304. + Lettres de D. Grappin à —, C. R., X, 444. + Les correspondants de —, C. R., XI, 369.
Grandin (le commandant). Le général Bourbaki, le duc d'Aumale, C. R., X, 57. + Carnet du commandant Giraud, C. R., XI, 142. + Mort du —, XVI, 59.
Grandmougin (Ch.). Les chansons du village, C. R., II, 158. + Drames : Caïn. Les serfs du Jura, C. R., II, 484. + Aryénis, C. R., III, 301. + L'Empereur, chr., V, 478. + Visions chrétiennes (poésie), C. R., XI, 446. + Choix de poésies, C. R., XII, 219. + Esthétique musicale, C. R., XII, 387. + L'entrée à Jérusalem (poésie), chr., XIII, 198. + Contes amoureux, chr., XIII, 389. + Pour la patrie (poésies), C. R., XIV, 241. + Sonnet à —, chr., XIV, 248. + — à l'académie de Metz, chr., XV, 320. + Promenades. Les pierres sonnantes, chr., XV, 379.

Des Granges (J.-M.). Poésies : Vere novo. Trahit sua. Choses passées. Un soir. Sur la montagne, II, 151 à 153. La Fête-Dieu. La prière. Les morts, III, 209. Le sémite VII, 60. + Sonnets, X, 134.

Granvelle (Perrenot de —) et l'expédition de Charles-Quint à Tunis, chr., II, 77. + — et les Pays-Bas, C. R., I, 444. + Son histoire, chr., IV, 74.

Granvelle (le cardinal de —). Étude sur le —, chr., III, 312. + Son monument à Bes., chr., VII, 221. + IX, 303. + Sa correspondance, chr., VII, 296.

Granvelle. Iconographie des —, chr., XIV, 122.

Granvelle. Palais — au XVIIIe siècle, XVI, 42.

Granvelle. Documents inédits sur la seigneurie de —, C. R., XI, 370.

Grappin (dom). Ses lettres à l'abbé Grandidier, chr., X, 71, 304. + X, 444.

Gratien. Maître — (roman), chr., V, 167.

De la Gravière. L'amiral Jurien —. Les gueux de mer, chr., III, 477.

Gravure. Un ancêtre de la — sur bois, C. R., XIV, 239.

Gray. Plaidoyer de L. Golfut pour —, I, 322. + Le nouveau collège de —. C. R., I, 539. + La municipalité de — du XVe au XVIIIe siècle, III, 361. + Annuaire de l'arrondissement de —, C. R., IV, 68. + Histoire de —, C. R., V, 155 + Une émancipation à — en 1717, C. R., V, 456. + La Société d'archéologie, etc., de —, chr., VII, 145. + La Société d'émulation de —, chr., IX, 457. + L'Université de —, chr., XI, 235. + Album de —, C. R., XI, 368. + Une émeute à — au XVIIe siècle, XII, 35. + Monument aux soldats morts, XIII, 267. + L'hôtel de ville de —, chr., XIII, 268. — Enseignement primaire à — avant 1789, XIV, 5. + Notre-Dame de — (Vœu de Dole), C. R., IX, 299. + Son culte suivant l'atlas Marianus, chr., XV, 259. + Son histoire, chr., XV, 379. + XVI, 355.

Grégoire. Le R. P. — de Vesoul, C. R., VIII, 209.

Grégoire et l'Église constitutionnelle d'Alsace, C. R., VIII, 211.

Grêle. Canons contre la —, C. R., XII, 305.

Grenier (Claude-Jules). Le peintre —, X, 153. + XI, 379.

Grenier (Ed.). Théâtre inédit, C. R., I, 340. + Ses souvenirs littéraires, chr., IV, 477. + VI, 387. + IX, 200. + Ses poésies, chr., VII, 68. + Helvétie (poésie), chr., VII, 443. + Sa mort, chr., XIV, 57. + Œuvre poétique d' —, XIV, 69. + Souvenirs d' —, chr., XIV, 122.

Grenier. L'abbé Maurice —, chr., XIII, 388.

Grenier (Le docteur). Son élection à Pontarlier, chr., IX, 156.

Gresset Le général —, chr., XII, 73.

Grèves. Les —, chr., XI, 450.

Grévy (Jules). Sa mort, chr., III, 393. + Monument à —, chr., VI, 466.

Grézel (L'abbé). Par ici la sortie, C. R., V, 393.

De Grezes (P.-H.). La vie de saint Vernier, I, 352.

Grisey. Cahier du capitaine — (1799-1813), VII, 277.

Grizez-Droz (Jules). Heures de mélancolie, C. R., IV, 399.

De Grivel (comtesse). Le cardinal de Rohan d'après M. Ch. Baille, IX, 49. Poésies : La Chine. Au fond de tout, IX, 436. + La loi du travail, XI, 428. + Saint-Étienne de Coldre. Le mensonge. A mes tout petits. Désormais. Pourquoi j'écris. La force, XV, 358. + Il faut l'aimer. Plus haut. Le sommeil. En pleurant. Le temps. Isolement, XVI, 295.

Grognard. Souvenirs d'un vieux —, III, 24.

Grosjean (Jules). Sa mort, chr., XIII, 390.

Grotte. La — de l'Ermite, III, 451. + La — de la Fâchée, I, 240.

Grozon. L'église de —, chr., V, 238.
Gruey. Le directeur de l'observatoire —, chr., XIV, 375.
Guerre. La — et la paix, d'après l'Église, V, 259. + Les méthodes de la — actuelle, chr., VIII, 231. + Contributions de — en F.-C., chr., XVI, 184. + Préliminaires de la — de Cent ans, chr., XIV, 249. + — de Dix ans à Dole, chr., XIV, 62. + A Bes., chr., XV, 124.
Guerre (de 1870-1871). Campagne de l'Est, C. R., III, 293. + La — par de Moltke, C. R., III, 465. + Invasion, IV, 58. + Première armée de l'Est, C. R., VII, 208. + — franco-allemande, C. R., VIII, 62. + L'armée de l'Est, C. R., VIII, 142. + Le XIV[e] corps allemand dans les Vosges, chr., VIII, 387. + Bibliographie de la —, C. R., IX, 141. + Campagne de l'Est, C. R., IX, 223. + Bes. en 1870-1871, chr., XIII, 65. + Les mobiles de la Gironde, C. R., XV, 246. + Lettres d'un volontaire de l'armée du Rhin, chr., XV, 321.
Gueux. Les — de Bretigney, I, 148. + Les — de mer, chr., III, 477.
Guichard (Paul). Les exilés de Charquemont, III, 376.
Guichard (L'abbé). Recherches archéologiques sur Pupillin et Arbois, chr.. II, 409. + L'église de Grozon, chr., V, 238.
Guide pratique de Bes., chr., XIII, 389. + — à la cathédrale de Bes., chr., XIV, 374.
Guignard (Fernand). Les agriculteurs en F.-C., chr., XIV, 249.
Guignard (Léon) à l'Académie des sciences, VII, 144.
Guildo. Les pierres sonnantes de — (poésie), chr., XV, 379.
Guillaume de Saint-Amour, chr., VII, 144. + XV, 116.
Guillaume (J.). Le saint Suaire de Bes., chr., XIV, 250.
Guillaume (P.). Manuscrit de —, moine d'Acey, chr., I, 550.
Guillemin (V.). Poésies : L'amour du beau, I, 156. + Harmonies, I, 248. + A un poète. Les petits, VI, 140. + Sentiments et pensées, C. R., VII, 433. + Pays natal, X, 287.
Guinée. Voyage en — française, chr., X, 301.
Guiraud (Jean). Saint Dominique, C. R., XI, 448. + Ses prix à l'Académie, chr., XI, 455. + XIV, 180. + 372. + Le protestantisme à Montbéliard d'après le pasteur Viénot, XIII, 73. + 141. + L'Église et les origines de la Renaissance, C. R., XIV, 47.
De Guiseuil (Ch.). Saint Yves. Son culte en F.-C., VII, 417. + Les chapelles de Notre-Dame de Dole, C. R., XV, 59. + Mort de —, chr., XVI, 368.
Guyétant. L'avocat —, chr., IV, 237.
Guyon (Louis). Son temps, chr., XI, 456.

H

Haine. Plus fort que la —, C. R., III, 297.
Halévy (Ludovic). Invasion de 1870-1871, C. R., IV, 58. + Harmonies (psésies), I, 248.
Haut. En — (roman), chr., XVI, 186. + Plus — (poésie), XVI, 296.
Havre. Du — à Marseille, C. R., III, 66.
Helbey (Louis Boiteux). Registres paroissiaux de Sancey, XIII, 337. + Curé et paroissiens il y a cent ans, chr., XV, 190. + 313.
Helvétie (poésie), chr., VII, 443. + XII, 144.
Hennequin (E.). Quelques écrivains français, chr., II, 490.

Héricourt. Rixe entre — et Montbéliard (xvIIIe siècle), chr., XVI, 60.
Hérimoncourt et Blamont, chr., XVI, 62.
Hérisson. Le — et les lacs du Jura, XII, 401,
Hermine (roman), C. R., IV, 145.
Herschel (William), III, 321.
Hesse. Jean —. Son prix à l'Académie, chr., XI, 455.
Histoire. Pensées sur l'—, C. R., I, 346. + Une page d'— (décrets de 1880 contre les religieux), chr., IV, 237. + Société d'— contemporaine, VI, 100. + Société d'— et d'archéologie à Gray, chr., VII, 145. + — de l'Eglise de Bes,, chr., XIII, 388.
Hiver de 1890-1891, chr., III, 67.
Hollænder (Alcuin). Voyage d'une ambassade suisse en France (1557), chr., IV, 477.
Horace. Les odes d'— en vers français, C. R., I, 164. + 168.
Horbourg. Le comté de —, chr., I, 352.
Horlogerie. La fabrique d'— de Bes., II, 311. + L'— en F.-C., chr., II, 316. + Centenaire de l'— à Bes., chr., V, 313. + 396. + L'— à l'Exposition de 1900, XII, 288. + Concours de gravure et d'ornementation, chr., XIII, 135. + 266. + Exposition d'— à Bes., chr., XVI, 180. + Horloges solaires en F.-C., chr., XI, 75.
Hôtel de ville de Bes., à restaurer ou démolir, chr., XV, 125.
Hugo (Victor). Sa plaque commémorative à Bes., chr., II, 81. + — dans les immortels de F. Vallotton, chr., VI, 319. + — F.-C. malgré lui, VI, 438. + — galant, chr., VII, 223. + — et Dusillet, chr., VIII, 67. + Discours de Brunetière sur —, chr., X, 140. + Études sur —, chr., X, 456. + — en exil (poème), XI, 353. + Statue de — à Bes., chr., XIII, 135. + Exposition pour le centenaire de —, chr., XIII, 197. + Autour du centenaire de —, XIV, 106. + Le centenaire de —, chr., XIV, 117, 303. + La marraine de —, chr., XIV, 185. + Maison natale de —, chr., XIV, 250. + 305. — et Pasteur (numéro des *Gaudes*), chr., XIV, 305. + — pleurant la mort de sa fille, chr., XIV, 305. + — à Granvelle (poésie satirique). chr., XIV, 305. + — législateur, chr., XIV, 372. + — chrétien ? chr., XV, 67. + — et Ch. Nodier à Reims, chr., XVI, 127.
Humbert. Le général Borgnis-Desbordes et le colonel —, C. R., VIII, 448.
Humbrecht (L'abbé). Les hôpitaux de Belfort, C. R., VIII, 210.
Humeur. L'— inquiète, C. R., VII, 66.
Huot (Léon). Les Jurassiennes (poésies), C. R., V, 395.
Huot-Marchand (L'abbé). La paroisse de Fuans, XVI, 80. + Mouvement populaire contre les châteaux en F.-C. (1789), XVI, 193.
Hyèvre. Le crucifix de —, II, 466.

I

Iconographie des pèlerinages f.-c., chr., I, 167.
Illustrations. Les — f.-c. (tableau), chr., XIV, 373.
Imprimerie. L'— à Bes., ses débuts, chr., IV, 321. + Le bréviaire de Salins, X, 338.
Impôt. L'— et les théologiens, VII, 373. + L'— d'un paysan f.-c. sous l'ancien régime, C. R., XII, 460. + L'— progressif en France, C. R., XVI, 358.
Incommunicants. Les —, chr., VIII, 463. + 388.

Incunables. Les — de la bibliothèque de Bes., C. R., V, 465.
Indemnités en cas d'accident, X, 281.
Industrie. L'— à Bes. au XVIIIe siècle, IV, 161. + Album de l'— f.-c., chr., VII, 72. + Musée d'art et d'— à Bes. (1898), chr., X, 452.
Infaillibilité. L'— pontificale et le Syllabus, C. R., XVI, 240.
Infamie. Signes d'— au moyen âge, C. R., I, 536. + II, 410. + III, 312.
Infanterie. Le combat d'—, III, 219.
Infinies. Les —, XVI, 301.
Influenza. L'—, chr., II, 75. + L'— en F.-C., chr., VI, 154.
Ingold (L'abbé). Grégoire et l'Église constitutionelle d'Alsace, C. R., VIII, 211. + Lettres de Dom Grappin et de l'abbé Grandidier, chr., X, 304. + Alsatia sacra, C. R., XII, 150.
Initiative. Syndicat d'— du Jura, chr., XV, 318. + Du Doubs, chr., XV, 374.
Inquisition. L'— à Bes., chr., III, 313.
Inscription funéraire d'un Séquanais à Vienne, chr., XIII, 267.
Instruction. L'— des femmes en F.-C. avant 1789, III, 161. + — primaire dans le Jura pendant la Révolution, C. R., IX, 397.
Intendants. Les — sous Louis XIV, C. R., XIV, 114.
Intérieur rustique (sonnet), I, 156.
Invasion de 1870-1871, C. R., IV, 58. + — à Poligny, chr., IX, 460. — lorraine en F.-C., VII, 81.
Inventaire des richesses d'art en France, C. R., III, 292.
Isenbart. Le peintre — médaillé, chr., III, 227.
Isolement (poésie), XVI, 298.
Italie. L'art chrétien en —, C. R., X, 207.
Ivoire. De la côte d'— à Konakry, chr., XIII, 196.

J

Jacquard. Le géologue Auguste —, chr., VII, 71.
Jacquemard. Histoire d'un vieux personnage, —, IV, 178.
Jacquemardade. La — de Bizot, C. R., XIII, 378.
Jacquemet. Mgr —, évêque d'Amiens, chr., IV, 234. + 236.
Jacquin. La nouvelle imprimerie —, chr., V, 76. + Paul —, chr., XIV, 257.
Jambes. Les — à la comtoise, chr., XVI, 187 ? + 250.
Jandel. Le P. Benoît de —, chr., XI, 235.
Jansénisme. Le — en F.-C., chr., XI, 156.
Jantet. Histoire de Jougne, chr., XIV, 374.
Japon. Les grands côtés du —, II, 417.
Japy (Louis). Exposition de peinture de —, chr., XIII, 67. + Ses paysages, chr., XV, 125.
Jardins. L'art des —, C. R., XII, 303.
Saint-Jean. La cathédrale de — pendant la Révolution, chr., XII, 393.
Saint Jean-Baptiste de la Salle. Fête de — à Bes., XIII, 57.
Jeanjacquot. Le P. —, jésuite, chr., IV, 153. + C. R., VI, 460.
Jeanneret (Léon). Poésies : Fleurs sans parfum, C. R., IX, 445. + La cloche vivante, XI, 63. + Nos mères, XI, 141.
Jeannerot (G.). Les princes de Condé, par le duc d'Aumale, I, 273. Mort de —, chr., II, 89. + Notice sur —, II, 241.

Jeannin. L'abbé —, curé de Notre-Dame, chr., X, 454.
Jeanningros. Le général —, chr., XIV, 124.
Jeannot (et Beaudin). Besançon en 1888, C. R., II, 68. + — médaillé, chr., III, 73. + Annuaire de Bes., C. R., III, 142. + V, 468. + XI, 298.
Jérusalem. Pèlerinage d'un prêtre f.-c. à —, IX, 413. + — Aller et retour, C. R., IX, 447. + L'entrée à — (poésie), chr., XIII, 198.
Jésuites. Les — de Bes. et l'affaire d'Ancier, chr., IX, 153.
Joanne. La F.-C. dans le dictionnaire —, chr., VI, 318.
Jobelet. Le chanoine —, chr., XV, 259.
Joliclerc. Lettres d'un volontaire de l'armée du Rhin, chr., XV, 321. + Lettres d'un volontaire de la république, chr., XVI, 370.
Joly (L'abbé). Traduction de saint Jean Chrysostome, chr., III, 311.
Jolyet (Ch.). L'argot des étrangers, chr., IV, 237.
Jolyet (J.-B.). Souvenirs de 1815, XV, 377.
Joseph. Mossieur —, pièce en un acte, V, 126.
Jouffroy (Le marquis de —). Une chapelle de l'église d'Abbans-Dessous, V, 221. + Mort du —, chr., V, 239. + Papin et le —, VIII, 304.
Jouffroy (Th. de —). Sa doctrine, chr., I, 263. + 349. + X, 72. + Jeunesse et mort de —, X, 455. + — d'après Ollé-Laprune, XI, 55. + Sa vie, C. R., XI, 300. + Sa correspondance, C. R., XIV, 52.
Jouffroy (Cl. de —). Sa statue, chr., I, 80. + 168.
Jouffroy. Le général comte de —, chr., XI, 306.
Jougne. Histoire de —, chr., XIV, 374.
Jouhe. Le prieuré de —, VIII, 271.
Jouin (H.). Jean Gigoux, C. R., VIII, 135.
Jourdy (G.). Le médecin Bougauld (livre de raison), IV, 409. + Une émancipation à Gray en 1717, C. R., V, 456. + Picards et Normands en F.-C., chr., VI, 399. + Une brouille entre la France et Genève, VII, 75. + L'hôtel de ville de Gray, chr., XIII, 268. + Le peintre F.-N. Mouchet, C. R., XV, 367.
Journal de campagne, 1754-1825, C. R., XVI, 170.
Joux. Une évasion du fort de —, VI, 100. + Le sire de — (poésie), XVI, 292.
Saint-Juan (A. de —). Poésies, C. R., XIII, 256.
Saint-Juan. Mlle de —, C. R., II, 230.
Juifs. Les — dans les deux Bourgognes, chr., XVI, 369.
Jupiter. Statue de — armé, à Mandeure, chr., II, 315. + III, 150.
Jura. Le haut — au ve siècle, II, 91. + Accidents dans le — (1890), chr., II, 407. + A travers le —, C. R., XII, 219. + XIII, 55. + Le — en traîneau, chr., XIV, 123. + La Tectonique du —, chr., XIV, 187. + Syndicat d'initiative du — chr., XV, 318. + Les patriotes du — (1814-1815), chr., XV, 375., + Guide du —, chr., XVI, 127. + Les lacs du —, chr., XVI, 306.
Jurassiennes. Les — (poésies), C. R., V, 395.
Juridiction. Le privilège de —, chr., VII, 437.
Justice. Catalogues des documents judiciaires avant 1790 (Bibliothèque nationale), C. R., VI, 391.

K

Keller (E.). Le combat d'infanterie, C. R., III, 219.
Kirvan (C. de —). Théologie et synthèse des sciences, chr., VII, 145. + La bête et l'homme, chr., X, 227.

Kirvan (G. de —). Localisation du déluge, chr., XI, 74.
Kneipp (L'abbé). Son traitement, VI, 262.
Konakry. De la Côte d'ivoire à —, chr., XIII, 196.
Kornprobst. L'ingénieur —, chr., III, 153.
Kuntz. Le procès de Proudhon, chr., IX, 454. + La Fontaine et la magistrature, chr., XIII, 386.
Kusemski. Le conventionnel Lejeune à Bes., chr., XIV, 64.

L

Labelle. Le curé —, C. R., IV, 141.
Labussière. Le vrai —, chr., III, 153.
De Lacoré. L'intendant —, chr., IX, 307. + X, 212.
Lacs. Les — f.-c., chr., VI, 71. + Le hérisson et les lacs du Jura, XII, 401.
Lacusson. La messe de —, chr., XIV, 121.
Lacustres. Habitations — au lac de Chalain, chr., XVI, 246.
Lagardère (Le chanoine). La revue *la Femme contemporaine*, chr., XV, 374.
Laillet. Le P. —, professeur à Pont-à-Mousson, chr., II, 410.
Lair (A.). Th. de Jouffroy, chr., X, 72. + 455.
Lamartine. Le berceau et la tombe de —, II, 257. + — en F.-C., chr., III, 70. + Anecdotes sur —, V, 276.
Lambert (Maurice). La Fédération en F.-C. (1790), C. R., II, 310. + L'enseignement du droit en F.-C., III, 116. + Le féminisme, C. R., IX, 452. + Exposition des œuvres de James Tissot, XIV, 362. + C. R., III, 389.
Lambert. Mémoires de famille de l'abbé —, C. R., VI, 227.
Lamy (Étienne). La Révolution en Dauphiné, chr., I, 550. + Aimée de Coigny, chr., XIV, 184.
Lançot. Les grottes du —, IV, 208.
Lancrenon. Trois mille lieues à la pagaie, C. R., X, 136. + Son prix à l'Académie, chr., XI, 455.
Landosle (Hyrvoix de —). Le palais Granvelle au XVIII[e] siècle, XVI, 42. + Le médecin Tournet, prisonnier à Bes. (1680-1711), XVI, 151.
Langeron. A M. l'abbé Faivre (poésie), II, 401.
Langres. Plateau de — (Faucilles), chr., XV, 258.
Saint-Lanne. Dictionnaire des contemporains, C. R., III, 470. + IV, 230.
De Lapparent. Nansen au pôle nord, chr., IX, 459.
Larroumet (G.). Sa conférence à Bes., chr., XI, 149. + 230.
Larousse. Atlas —. Ses erreurs sur la F.-C., chr., X, 148.
Lataste. Vie du R. P. —, C. R., III, 298.
Laubespin (Marquise de —). Esquisses de voyages, C. R., III, 291.
Laubespin. Le comte de — dans le Jura, C. R., VIII, 215.
Launay (A.). La mission de Birmanie, C. R., II, 483.
Laurens (Paul). Sa mort, chr., I, 351. + Notice sur —, chr., II, 161.
Lavergne (A.). Paroles d'amour (poésies), C. R., V, 469.
Laviron. Manuscrit de —, chr., IV, 321.
Lavraud (Le docteur). Le médecin chrétien, chr., XIV, 184.
Leblanc (L.). Exposition de ses peintures, chr., XII, 68. + Sa mort, chr., XIII, 62.
Lebon. Le docteur —, chr., XV, 255.

Lecourbe. Correspondance du général —, C. R., VII, 289.

Lecoz. L'évêque Claude — et son serment, chr., III, 229.

Ledoux (Le docteur E.). Les chemins de fer suisses et français, chr., IX, 311. + Bes. sous le premier empire, C. R., XI, 144.

Légendes. Trois — jurassiennes, chr., IV, 154.

Lehautcourt (P.). Le combat de Villersexel (1870), VIII, 451. + Campagne de l'Est, C. R., IX, 223.

Lejeune. Le conventionnel — à Bes., chr., XIV, 64.

Lenepveu. Sa Jeanne d'Arc au théâtre, chr., III, 474.

Leroy (Stephen). Monnaie de Champlitte. Emplacement de Varcia, C. R., XII, 64. + Pensions à des F.-C. (1789), C. R., XII, 65. + Histoire de la Haute-Saône, chr., XV, 257.

Lescot (Mme). Sublime mensonge, C. R., X, 293. + Fêlure d'âme, chr., XIII, 66. + Mort de —, chr., XV, 62. + 73.

Levasseur. Mme — Deshautchamps, IX, 182.

Levée. La première —, chr., XVI, 125.

Liard. Discours de M. — devant la statue de Pasteur, chr., XIV, 123.

Libois. L'instruction primaire dans le Jura (1789-1800), C. R., IX, 297.

Lieffroy (A.). Bourmont à la citadelle de Bes., IV, 443. + L'église du séminaire de Bes., VII, 91. + Comptes rendus, II, 66. + VI, 149. + IX, 138.

Ligier. L'ancien préfet Hermann —, chr., XVI, 183.

Ligne. Le prince de —, C. R., II, 306.

Lille. L'Institut catholique de —, chr., V, 318.

Lise (poésie), X, 376.

Lisola. François de —, XII, 100. + C. R. de —, XIV, 366.

Lison. Captation des sources du —, chr., XV, 257.

Litanies épiques (poésie), VIII, 207.

Littérature. Un rendez-vous littéraire en F.-C. (XVIIIe siècle), VI, 54. + — cosmopolite, chr., XII, 71. + La — avant et après le mariage, chr., XIII, 132.

Livingstone (poème), chr., XVI, 247.

Livre. Le — d'or (poésie), XII, 295.

Livret-guide du Jura, chr., XVI, 127.

Loches (Pion des). Un réquisitoire du Jura, I, 10. + Campagnes de —, C. R., I, 252.

Lods (Armand). Réunion de Montbéliard à la France, C. R., I, 69. + Le culte de la Raison en Alsace, I, 506. + Le protestantisme à Montbéliard en 1789...., C. R., I, 534. + II, 489. + V, 470. + Réponse de M. Meynier, C. R., II, 59. + Le protestantisme à Paris (1789), C. R., II, 73. + Une lettre de Mirabeau, III, 92. + Le vrai Labussière, chr., III, 153. + Le culte de Marat dans la Haute-Saône, IV, 106. + Dorfeuille, chr., IV, 155. + Georges Bretegnier (peintre), C. R., V, 52. + Correspondance de Rabaut-Saint-Étienne, chr., X, 455.

Loiseau (Ch.). Chronique comtoise (Gazette), chr., IV, 154. + — Sa décoration du Monténégro, chr., VIII, 72. + Le Balkan slave et l'Autriche, C. R., X, 209.

Lombard. Le docteur —, chr., IX, 387.

Longin (E.). Les Flamands et l'Université de Dole, chr., IV, 155. + Annales de Sainte-Claire de Poligny, C. R., VI, 457. + Le siège de Dole, C. R., VIII, 384. + XV, 197. + XVI, 184. + 239. + Commissions révolutionnaires, IX, 126. + La F.-C. et la Gazette de France, IX, 241, XI, 385. + Saint Pierre Fourier et la F.-C., X, 30. + Le général Polavieja, XI, 35. + Document inédit sur saint

Pierre Fourier, XI, 161. + Une émeute à Gray au XVIIe siècle, XII, 35. + Guerre de Dix ans à Dole, chr., XIV, 62. + François de Lisola, C. R., XIV, 366. + Christophe de Raincourt, XVI, 5.

Lons-le-Saunier. L'arrondissement de —, chr., VI, 318. + Théâtre de —, XIII, 64.

Loray. Le marquis de —, chr., VII, 153.

Lory. Charles —, chr., I, 265.

Losier (L.). Réglage des montres, C. R., II, 405. + 485.

Loue. La — (poésie), C. R., V, 62. + Provenance des eaux de la —, XIII, 331. + XIV, 58.

Louis XVI. Impression produite par sa mort en F.-C., chr., V, 76.

Saint Louis, C. R., X, 293.

Lourchaux. Les sépultures de Mont-Roland et de —, V, 369.

Louverture (Toussaint) au fort de Joux, III, 401. + Sa vie, chr., IV, 74.

Louvot (L'abbé F.). Mgr Petit. Mgr Touchet, chr., VI, 315. + L'abbé Debedey, chr., VII, 142. + Lettres de E. Droz à l'abbé Grandidier, VII, 178. + Lettres de D. Grappin et de l'abbé Grandidier, chr., X, 304. + 444. + Correspondance de l'abbé Grandidier, C. R., XI, 369. + Lettres de J. Oberlin à L. Coste, chr., XIV, 121. + 185. + Histoire de Notre-Dame de Gray par l'abbé Villerey, chr., XV, 379. + Comptes rendus : II, 307. + III, 298. + IV, 146. + VI, 460, VIII, 55. + 450. + X, 205. + XI, 448. + XII, 150.

Loye (L'abbé). La baronnie de Belvoir, C. R., IV, 225. + Histoire de l'Église de Bes., chr., XIII, 388. + XV, 65. + 249.

Lulier. Le sculpteur Claude —, chr., II, 316.

Lunetterie. La — de Morez à l'Exposition, XII, 440.

Lupicin. Saints Romain, — et Eugende, chr , X, 304. + Prieuré de —, C. R., XIV, 171.

Lure. Élection législative à — (1894), chr., VI, 397. + — pendant la guerre de Trente ans, X, 208. + Les campagnards des environs de —, chr., XV, 258.

De Lurion. Nobiliaire de F.-C., C. R., II, 71. La chambre des comptes de Dole, chr., IV, 74. + 396. + L'intendant de Lacoré, C. R., X, 212.

Luxeuil. L'église de —, I, 29. + La bibliothèque de l'abbaye de —, chr., I, 349. L'abbaye de —, chr., VI, 470. + — évangélisé au IIe siècle, IX, 81. + Les bains de —, chr., IX, 235. + Cippes chrétiens de —, IX, 289.

Lyautey. Le général —, chr., VI, 468. + VII, 70.

M

Mabile. (L'abbé Ch.). Le tabac en F.-C., VII, 102.

Machard. Le peintre Jules —, chr., XII, 473. + XIII, 66. + 145. + Don de deux de ses tableaux à Bes., chr., XIII, 197. + Son monument à Meudon, chr., XVI, 365.

Macler. Polémique de — avec l'abbé Narbey, C. R., II, 303.

Madagascar. Dans le sud de —, XV, 319.

Madeleine. Portail de l'ancienne église de la —, chr., VI, 70. La — de Bes., chr., XIV, 124. + Poésie sur Sainte-—, chr., XI, 455.

Magistrature. La Fontaine et la —, chr., XIII, 386.

Magnin. Parmentier et la pomme de terre, C. R., VII, 128. — (et Fournier). Spéléogie dans le Jura, C. R., XII, 62.

Mahuet. Le médecin —, chr., XII, 76.
Mai. Notre-Dame de — (poésie), I, 247.
Maillefer (Paul). Le canton de Vaud, C. R., XV, 115.
Maillet. Mgr — nommé évêque de Saint-Claude, chr., X, 144. + Son sacre, X, 299.
Maillot. Collaborateur de Pasteur, chr., II, 165.
Maillot (L'abbé). Préface de vers en patois, IV, 128.
Mainmorte. La — au moyen âge, C. R., IX, 225.
Mairot (Henri). Mme de Gasparin, chr., I, 548. Mgr Ducellier, chr., V, 253. + Œuvre poétique d'Ed. Grenier, XIV, 69. + Compte rendu, V, 54.
Mairot. Les —, leur livre de raison (Pesmes), XIII, 389.
Maison. La — de l'Empereur, C. R., IX, 440.
Maisonneuve (Le docteur). La vie et ses origines, chr., XIII, 131.
Maistre (Joseph de) avant la Révolution, C. R., V, 457.
Malades. La fontaine des —, I, 237.
Maladrerie. La — d'Arbois, chr., VII, 68.
Malet. Le général —, chr., II, 167.
Malet. Le capitaine — en Alsace et F.-C., chr., IV, 322.
Malfroy (C.-A.), horloger à Morey, chr., XI, 156.
Mallié (Albert). L'Afrique du sud et ses mines, II, 355. + Les promenades de Bes , VI, 81. + Promenade à Vallorbe, etc., IX, 261. + Le hérisson et les lacs du Jura, XII, 401. + Compte rendu, V, 465. + Sa mort, chr., XIV, 258.
Malnory (L'abbé). Ses thèses de doctorat, chr., VII, 223.
Mamirolle. Livre de raison de J. C. Mercier de —, XII, 198.
Mandeure. Pièces trouvées à —, chr., II, 162. + Jupiter armé, chr., II, 315.
Manœuvres. Souvenirs des — de 1894 (poésie), VIII, 45.
Mantoche. Fouilles à —, chr., XIV, 122. + XV, 66.
Manuscrits de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, chr., III, 313. Catalogue des — des bibliothèques de France, C. R., VI, 311. + IX, 293. + De la bibliothèque de Bes., chr., XVI, 369.
Marat. Le culte de — dans la Haute-Savoie, IV, 106.
Marbeau (E.). Le cardinal de Granvelle, chr., III, 312.
Marchand. Fête des saints — et Gagelin à Saint-Jean, chr., XIII, 57.
Maréchal (Le P.). La Révolution dans la Haute-Saône, XVI, 119.
Marenches (E. de). Hermine, C. R., IV, 145.
Marie. Le chêne —, I, 237.
Marlet (A.). Poésies de —, III, 49.
Marmier (Xavier), d'après M. de Vogüé, C. R., I, 347. + — à travers les tropiques, C. R., I, 543. + — directeur de l'Académie française, chr., II, 321 + Au Sud et au Nord, chr., II, 321. + Prose et vers, C. R., III, 64. + Contes des grand'mères, C. R., VI, 65. + Journal de —, chr., VIII, 461. + Discours sur —, chr., III, 72. + Sa bibliothèque donnée à Pontarlier, chr., III, 74. + Mort de —, chr., IV, 468. + 474. + Son éloge à l'Académie, chr., V, 240. Sa vie, ses œuvres, C. R., V, 301. + Biographies de —, chr., XIV, 122.
Marmier. La marquise de —, chr., XIV, 63.
Marnay. Peintures de L. de Gorrevod à l'église de —, chr., XVI, 243.
Marpot. Mgr —, évêque de Saint-Claude, chr, X, 67. + 145.
Marquiset (Alfred). Poésies : Chanson du Royal Comtois, I, 246. + Au coin du feu, I, 532. + Pajol, III, 455. + Le vieux Comtois, IV, 219. + Notre campagne,

IV, 457. + Mossieu Joseph, V, 126. + Rasure et Ramandons, C. R., V, 304. + Au vieux Montfaucon. En vedette, V, 451. + Aux aïeules, VI, 377. + Chansons d'épée. Estocade. Le dragon de Lorraine. Le vieux canon, VI, 452. + Besançon-Revue, chr., VII, 143. + Chanson de tambour. A mon épée, VII, 204. + Beau cornette. Quatre appels, VIII, 48. + Pour la charge. Litanies épiques, VIII, 206. + Chansons bonapartistes (1815), VIII, 406. + Chansons poudrées, C. R., IX, 300. + Austerlitz. Chant des croisés, IX, 434. + Après le combat. Helvétie, XII, 143. + Étude. Le livre d'or, XII, 295. + Au petit bonheur, C. R., XIII, 185. + Sous le feu. Rêve, XIV, 298. + Claironnées, C. R., XV, 120. + Le sire de Joux. La route royale, XVI, 292. Franches contées, C. R., XII, 304. + La forêt (Vendée, 1793), XII, 337. + L'homme à la faux (Vendée, 1793), XII, 423. + La croix de fer (Vendée, 1793), XIII, 289. + La première levée, chr., XVI, 125.

Marquiset (Armand). Souvenirs d' —, XV, 343. + XVI, 35. + A travers ma vie, chr., XVI, 370.

Marquiset (Gaston). Sa mort, chr., I, 452. + 549.

Marquiset (Léon). Réfection du cadastre, C. R., III, 391. + Mort de —, chr., VIII, 150.

Marseillaise. La — et Rouget de Lisle, IV, 368.

Marsollier. Sa vie, ses œuvres, VI, 57.

Martel. La spéléologie à Bes., XI, 230.

Martin. L'arbitrage, chr., VI, 467. + Les tombes de l'abbaye de Tournus, chr., XIV, 63.

Massacre. Un — à Échenoz-le-Sec (1870), XVI, 26.

Masse (E.). Le Code pénal français et italien, chr., II, 487.

Masson (M.-G.). Compte rendu, VI, 66.

Mater dolorosa (poème), I, 248. + II, 401.

Mathey (J.). Officier d'Académie, III, 74.

Mathey-Doret. Médaillé pour ses gravures, chr., III, 227.

Mathieu. Le cardinal —, chr., VII, 139. + 294.

Maugeret (Marie). *Le Féminisme chrétien* (revue), chr., IX, 389.

Saint-Mauris. La maison de — en F.-C., chr., VII, 74.

Mauveaux (J.). Campenottes (poésies), C. R., VI, 464. + Yang-ha (poésie), C. R., VIII, 60. + Occupation de Montbéliard par les Français (1699), chr., XIV, 374. + Rixes entre Héricourt et Montbéliard, XVI, 60.

Mazon (A.). Histoire de Soulavie, C. R., IV, 461.

Médecine. École de — de Bes., chr., I, 259. + II, 477. + Bulletin de la Société de — de Bes. et F.-C., C. R., III, 59. + XIV, 120.

Médecins. Suppression des officiers de santé, chr., III, 225. + Les — trop rares dans les campagnes, VI, 301. + Le — chrétien, chr., XIV, 184.

Mégevand. Rue — (son nom), chr., VI, 73. + 153.

Mélancolie. Heures de — (poésie), C. R., IV, 399.

Melcot (L'avocat général). Les mœurs judiciaires, chr., X, 450.

Mémoires. Petits — du XIXe siècle, C. R., XII, 307.

Mendiants (Ordres —). L'Université et les —, C. R., VII, 365.

Mendicité. Répression de la —, chr., XII, 471.

Ménessier-Nodier. Mort de Mme —, chr., V, 477. + VI, 157.

Mensonge sublime, C. R., X, 293. + Le — (poésie), XV, 358.

De Menthon (Henry). Vingt-deux mois autour du monde, C. R., XII, 299.

Mercier (L'abbé). Vie du P. Lataste, C. R., III, 298.

Mercier. Livre de raison de J.-Cl. —, XII, 198.

Mercier (Louis). Poésies : Les fleurs de Saint-Georges, I, 154. + Notre-Dame de Mai Mater Dolorosa, I, 247. + Notre-Dame de Vennes, I, 529. + Chant du pays. Sonnet à la Vierge, III, 208. + Aux F.-C. A Jeanne d'Arc, III, 288. + Les veilleuses, IV, 458. + Au pays comtois, C. R., VI, 230. + Rêve printanier, VIII, 301. + Vallon perdu. Adieux à Paris. Le cimetière de mon village, IX, 379. + La Babet. L'escadron. Mon ami Pierre. La sorcière, X, 202. + Primes amours. Lise. Claudine. Rose. Dites-moi si toujours, X, 376. Le renouveau. La fête du village. Fleurs de l'âme. Crépuscule, XI, 291. + Le petit sentier. Les croix de paille. Claudine l'orgueilleuse, XII, 296. + L'Angelus, XIII, 48. + Les nostalgies, C. R., XIII, 127. + — Médaillé, chr., III, 312. + V, 317. + XI, 309.

Mères. Nos — (poésie), XI, 141.

Mermet. L'abbé Jean —, chr., XIV, 375.

Mésopotamie. Canalisation sur l'Euphrate, chr., IV, 151.

Meunier (Dauphin). Noël en F.-C. (noëls), X, 72.

Meynier (le docteur J.). La F.-C. et l'Ajoie en 1789, I, 310. Le protestantisme à Montbéliard (Réponse à M. Lods), C. R., II, 59. + Louis de Montjoie, III, 241. + Histoire d'Ornans, C. R., III, 300. + La Révolution à Ornans, V, 325. + Le droit féodal de Vacon ? chr., VI, 158. + L'abbé Bergier à Versailles, VIII, 393. + Les incommunicants, chr., VIII, 463. + Un prêtre réfractaire, X, 272. + Ventes nationales à Ornans, XV, 39. + Bes. et la guerre de Dix ans. Le médecin comte d'Udressier, chr., XV, 124. Comptes rendus, VIII, 57. + 304. + 382. IX. 443. + 445. + X, 207. + 208. + 210. + 439. + 440. + XI, 144. + 296. + XII, 222. + XIII, 53. + 126. + 184. + 326. + XV, 115.

Le Michaud d'Arçon au siège de Gibraltar en 1782, chr., II, 321.

Michel (H.). Histoire d'un trésor, III, 202.

Michelot Moulin. Mémoires de —. Son évasion du fort de Joux, VI, 100.

Mieusset (P.), officier d'Académie, chr., III, 74. + Médaillé, chr., V, 317. + Sa mort, chr., XII, 391.

Milcent (L.). L'organisation professionnelle dans l'agriculture, chr., V, 75.

Milliard (A.). Poésies : les Aquatintes, C. R , I, 257. + En tisonnant, VIII, 455.

Militaires. Rivalités entre civils et — à Gray (1609), chr., XV, 64.

Millot. Mémoires de l'abbé —, C. R., X, 294.

Mines. Les — de l'Afrique du Sud, II, 355.

Miottinus. Promenades aux environs de Belfort, C. R., X, 211.

Mirabeau à Pontarlier et au fort de Joux, chr., II, 81. + Une lettre de — quittant le fort de Joux, III, 92. + — devant le bailliage de Pontarlier. chr., VII, 223. + — en F.-C., chr., XIV, 185. + — Sa correspondance avec la marquise de Monnier, chr., XV, 189. + 366.

Miroir. Le — (conte), I, 243. + Le vieux — (fables), C. R., XII, 223.

Missel romain pour les fidèles. C. R., VI, 393.

Mission. La — de 1897 à Bes., chr., X, 61.

Moillot (l'abbé). Un massacre à Échenoz-le-Sec (1870), XVI, 26.

Moïse, évêque du Jura, XVI, 267.

De Moltke. Son histoire de la guerre de 1870. C. R., III, 465.

Momoro (A.-F.). Biographie de —, chr., XV, 66.

Moncaut (Fabri de —), gouverneur de la citadelle de Bes., IV, 329.

Moncey. Deux lettres du général —, chr., XI, 235. + Le maréchal — d'après son dernier biographe, XIV, 129.

Monciel. Terrier de —, chr., XI, 234.
Monde. Campagne autour du —, C. R., XII, 299.
Monnier (Marcel). Son prix à l'Académie, chr. XII, 314.
Monnier (Sophie de). Une intrigue de —, chr., III, 476. + Correspondance de — avec Mirabeau, chr., XV, 189. + 366.
Monnot. L'abbé J. —, chr., XV, 190.
Montagne. Sur la — (poésie), II, 153. + Les — de France, Jura et F.-C., C. R., X, 55.
Montaigne. Michel de —, C. R., XII, 58.
Montalembert à l'Académie (sa réception), chr., XIII, 390.
Montarlot. Les Boult et les lieux saints de —, chr., III, 226.
Montbéliard. Réunion de — à la France, I, 69. — Centenaire de cette réunion, chr., V, 313. + 399. + L'invasion de 1814 à —, I, 108. + Belfort contre — (1792), II, 29. + Le protestantisme à — (Réponse de M. Meynier à M. Lods), C. R., II, 59. + L'Église française à Clichy et à —, II, 202. Défense de — en 1815, chr., II, 242. + Le culte de la Raison à —, II, 287. + Le protestantisme à — (M. Macler et M. Narbey), C. R., II, 303. + — au XVIIIe siècle, C. R., IV, 227. + École industrielle de —, chr. IV, 473. + Deux missions de — à Paris (1794), V, 345. + Séparation de l'Église et de l'État à — (1798-1801), X, 54. + Histoire religieuse de — pendant la Révolution, chr., X, 455. + Occupation de — par les Français en 1699, chr., XIV, 374. + Les Montbéliardais au Maroc (XVIIIe siècle), XV, 205. + L'industrie du coton à —, chr., XVI, 60. + Rixes entre Héricourt et — (XVIIIe siècle), chr., XVI, 61.
Montby. Le baron de —, IV, 214.
Montenoise (L.). Histoire de Jacquemard, IV, 178.
De Montépin (X.). Sa mort, chr., XIV, 187.
Montfaucon. Au vieux — (poésie), V, 451.
Montfort. La tradition de — à Clerval (Les porcelets), II, 469.
Montglat. Opinion du marquis de — sur les F.-C., chr., VII, 210 + 362.
Montjoie. Louis de —, III, 241.
Montre. Réglage de la —, C. R. II, 405. + 485.
Mont-Roland. Les sépultures de — et Pourchaux, V, 369.
Montussaint (Fondet de —). La Troïka maudite, III, 332. + Sercenne et la dame verte, IV, 23. + La légende de Pontamougeard, IV, 265. + Le gâteau des Rois, V, 193. + Les bouilines, V, 418. + Le saut de la pucelle à Goailles, VII, 157. + La croix qui vire, XI, 330.
Moreau. Collection —, chr., IV, 237. + Journal de Dom —, C. R., XI, 296.
Morey (L'abbé J. —). L'instruction des femmes en F.-C. avant 1789, III, 61. + Anne de Xainctonge, C. R., V, 157. + L'abbaye de Corneux, chr., XII, 65. + 378. + Comptes rendus, VI, 383. + 457. + Mort de —, chr., VII, 218.
Morgan (R.). Chansons au Canada et en F.-C., IV, 280.
Mort. Le secret d'une —, IX, 361. + Le jour des — en Bretagne (poésie), V, 453.
Mortalité. La — à Bes., chr., XI, 231.
Morteau. Les Suédois dans le val de —, I, 45. + — au XIIe siècle, XVI, 313.
Mouchet. Le peintre F.-N. —, C. R., XV, 367.
Moulin. Évasion de Michelot — du fort de Joux, VI, 100.
Moulins. Les — en F.-C., chr., VII, 144.
Moureau (L'abbé —). Le médecin chrétien, chr., XIV, 184.

Moussard (L'abbé —). Le prêtre et la vie d'étude, C. R., III, 146. + Vie du P. Jeanjacquot, C. R., VI, 460. + Les dernières instructions du prêtre à la jeunesse, chr., X, 227. + Le culte catholique, chr., XV, 63. + Comptes rendus, X, 444. + XI, 369. + Mort de —, chr., XV, 373.

Moustier (Le comte de —). Souvenirs et pensées, C. R., II, 404.

Moutier-Grand-Val. La république de — et la Révolution, XV, 136.

Muguet. Félix-Léon —, chr., VII, 141.

Municipalité. La — de Bes., C. R., X, 438.

Müntz (E.). Musée d'art. Histoire de l'art, chr., XV, 320.

Musée. Dons de M. A. de Rothschild au — de Bes., chr., II, 408. + Les fouilles de Chatelneuf au — de Bes., chr., XIV, 183. + — des enfants (Revue), chr., V, 403.

Musique. Réminiscences musicales, V, 209. + Esthétique musicale, C. R., XII, 387.

Mussat. Le docteur — médaillé, chr., III, 73.

Musset (Alfred de —) à l'Union artistique de Bes., chr., XIII, 132.

Muston (Le docteur). La terre du froid, C. R., I, 255.

N

Nac (P.). Vingt jours en Suisse, C. R., IV, 140.

Nahon. La légende de —, IV, 381.

Nanc. La décoration de l'église de — (Jura), C. R., X, 445.

Nancray. Les amis des arbres à —, chr., VI, 397.

Nansen au pôle nord, chr., IX, 459.

Napoléon. La jeunesse de —, C. R., IX, 450. + X, 292. + XI, 143. + — jugé par un Anglais, C. R., XIII, 258. + 389. + Napoléon III et le désarmement, chr., XI, 233.

Narbey (L'abbé —). L'église française à Clichy et à Montbéliard, II, 202. + Polémique avec M. Macler, C. R., II, 303. + La relation primitive des saints Ferréol et Ferjeux, V, 409. + VIII, 330. + Supplément aux Bollandistes, C. R., VI, 67. + Persécutions aux IIe et IIIe siècles, VII, 5. + La maison de Saint-Mauris en F.-C., chr., VII, 74. + Luxeuil évangélisé (IIe siècle), IX, 81. + Cippes chrétiens de Luxeuil, IX, 289.

Narbonne. Le comte de — à Bes. pendant la Révolution, chr., II, 77.

Narlay et son lac (poésie), VI, 378.

Nationalisme et cosmopolitisme, chr., XIII, 58.

Naville. Le témoignage du Christ et le monde chrétien, C. R., V, 226.

Nédey (E.). Patois f.-c., chr., XV, 65.

Neiges. Notre-Dame des — à Cubrial, IV, 210.

Néologismes exotiques, chr., XIII, 383.

Ner (H.). Discours en vers, C. R., I, 447 + Les chants du divorce (poésie), IV, 312. + L'humeur inquiète, C. R., VII, 66.

Neuchatel. Montagnes et vallées de —? X, 304. + Société d'archéologie de —, chr., XI, 376. + La principauté de — sous Berthier, chr., XV, 122.

Neurasthénie. La —, chr., IX, 71.

Ney Le maréchal — en F.-C., chr., VII, 140. + 222.

Nobiliaire de F.-C., II, 71.

Nodier (Ch.). Une lettre de —, I, 329. + Ses œuvres, I, 484. + — conspira-

teur, chr., VIII, 461. + — médecin, chr., IX, 154. + — et Fouché, chr., XIII, 264. + Biographie de —, chr., XIV, 122. + — et V. Hugo à Reims, chr., XVI, 127.

Noé. Récits du père —, C. R., V, 161

Noël. Vœux de — (poésie), VII, 206. + Noëls f.-c., chr., X, 72. + — f.-c. à l'Odéon, chr., XIV, 64.

Noirot, ancien député. Sa mort, I, 452.

Normands et Picards en F.-C., chr., VI, 399. + VII, 147.

Nostalgies. Les — (poésie), C. R., XIII, 127.

Nozeroy. Girardot de — et la Bourgongne délivrée, VII, 394. + Sa biographie, C. R., XIII, 53.

Nozeroy. Église Saint-Antoine de —, XIII, 28.

O

Oberlin (J.). Six lettres d'—, chr., XIV, 121.

Sainte Odile. Légende de —, I, 59.

Officialité. Testaments de l'— de Bes., III, 19. + XV, 64. + 173.

Officiers. Unité d'origine des —, chr., XVI, 186.

Oiseaux. Les — du chasseur, C. R., XVI, 237.

Ollé-Laprune. Théodore de Jouffroy, XI, 55. + 300.

D'Olonne (Max). Grand prix de Rome, chr., IX, 312.

D'Olonne (H.). De la côte d'Ivoire à Konakry, chr., XIII, 196. + Son prix à l'Académie, chr., XIV, 372.

Omont. Inventaires de manuscrits f.-c., chr., III, 313. + Inventaire de la collection Moreau, chr., IV, 237.

Onthier, prêtre f.-c., chr., XVI, 128.

d'Oppède. La marquise Forbin —, chr., IV, 477.

Orages de l'été (1895), chr., VII, 292.

Orange. Le prince d' — et la guerre d'Italie (1526), C. R., IX, 442 + — au sac de Rome (1527), XIII, 7. + Tombeau et portraits du —, C. R., XIII, 381 + XIV, 121. + Vie du —, C. R., XIV, 164. + 307.

Orateurs et tribuns, C. R., III, 147.

Ordinaire. Dionys —, député, chr., VIII, 459.

Ordinaire (M.). Ses paysages au musée de Bes., chr., IX, 233.

Ordinaire (O.). Du Pacifique à l'Atlantique, C. R., IV, 148.

D'Orgemont (L.). Guide pratique de Bes., chr., XIII, 389.

Orgues. Bénédiction des — de Saint-Jean, chr., IX, 234.

D'Orival. Le président —, chr., VI, 157.

Ornans. Anecdotes et coutumes du val d' —, II, 271. + Histoire d' —, C. R., III, 300. + La Révolution à —, V, 325. + Ventes nationales à —, XV, 39.

Ornithologie. Notes d' —, C. R., II, 406.

Orologe. Massacre de la famille d' —, XI, 69.

Orthographe. Question de l' —, chr., VI, 467.

Oudet. Le colonel —, chr., I, 170. + XIII, 273.

Oudet (G.). Le sénateur —, chr., IX, 234.

Oudinot. Le maréchal —, chr., VII, 70.

Ours. L' — de Crosey, II, 472. + La grande — à Montbéliard, chr., VII, 146.

Outhier. L'abbé, chr., XII, 476. + XIII, 67. + 136. + XVI, 251.

P

Pacifique. Du — à l'Atlantique, C. R., IV, 148.
Padelewski. L'affaire —, C. R., VIII, 59.
Pagaie. Trois mille lieues à la —, X, 136.
Pain. La fermentation du —, III, 309.
Paix. Unions de la — sociale à Bes., chr., IV, 235. + 339. + V, 73. + VII, 137. + La guerre et la — d'après l'Église, V, 259.
Pajol. Le général — chr., II, 411. + Sa statue à Chamars, chr., III, 227. + — (poésie), III, 455. + Le général Ch. —, chr., VII, 293.
Palais. Le — de justice de Bes., chr., XIV, 181.
Paléographie. La — et la diplomatique, XIII, 88.
Palestine. Pèlerinage d'un prêtre f.-c. en —, IX, 413.
Panama. Chr., V, 163.
Papier. Fabrication du — en F.-C., chr., V, 238.
Papillon. Fernand —, IX, 393.
Papin et le marquis de Jouffroy, C. R., VIII, 304.
Papuchon. Histoire militaire de Belfort, C. R., II, 157.
Parandier (A.). Ses vignobles. Sa décoration, chr., VII, 369. + Sa mort, XIII, 199.
Parguez. Le docteur —, chr., III, 152.
Paris, Tours, Bordeaux (1870-1871), C. R., V, 461. + Mon vieux —, C. R., VI, 229. + Adieux à — (poésie), IX, 379. + Ville d'art, C. R., XII, 465.
Paris. Le comte de —, chr., VI, 395.
Paris. L'architecte —. Ses objets d'art à la bibliothèque de Bes., chr., II, 489. + Sa vie, XV, 57.
Paris (S.). Les débuts du peintre E. Baille, VI, 405.
Parisot. Président de la Société d'émulation de Belfort, chr., II, 243.
Parlement. Le — de F.-C., chr. et C. R., II, 162. + III, 460. + IV, 66. + 314.
Parmentier et la pomme de terre, VII, 50. + 128.
Parmentier. Dépopulation des campagnes en F.-C., chr., XVI, 185.
Paroisses. Échange de — alsaciennes et f.-c. (1757-1782), chr., XVI, 184.
Paroissiens. Procès de — contre leur curé, XV, 283. + Curé et — il y a cent ans, C. R., XV, 313.
Parsifal et Tannhauser, deux drames mystères, I, 192.
Passavant (Haute-Saône). Sa forêt frontière (XVIe siècle), chr., XIV, 64.
Pasteur d'après M. de Vogüé, I, 347. + Sa vie, chr., II, 490. + V, 318. + 479. + C. R., VIII, 61. + XIII, 50. + — d'après un livre récent, XIII, 232. + — d'après M. Boutroux, chr., VIII, 148. + A l'occasion de la soixante-dixième année de —, IV, 451. + V, 70. + — dans les immortels de F. Vallotton, chr., VI, 319. + — entrevu dans l'image, VII, 426. + Ses monuments à Arbois et Dole, chr., VIII, 68. + XIII, 384. + 387. + XIV, 123. + 302 + A Bes., XI, 153. + XIII, 64. + Mort de —, chr., VII, 437. + Album-souvenir des fêtes de —, chr., XIV, 373.
Patois. Vers en —, IV, 129. + Les — f.-c., chr., XII, 134. + XV, 65.
Patrie. Pour la — (poésies), C. R., XIV, 241.
Pâture. Droit de vaine —, chr., II, 241.
Pauthier (H.). Au village (poésie), C. R., XII, 147. + 213.
Payen (L'abbé —). Vie et survie. Au son des cloches villageoises, C. R., XIV, 172.

Pays natal (poésie), X, 287. + — comtois (revue), chr., XII, 390. + XIII, 390.

Paysages. Protection des — f.-c., chr., XIII, 387. + XV, 257.

Pégase. Ruades de — (poésies), C. R., III, 223.

Peinture. La — à l'exposition de Bes. (1890), chr., II, 168. + 245. + De Genève (1896), VIII, 289. + La — anglaise, chr., XIV, 183. + 247. + La — française (XIVe et XVe siècles), XVI, 243.

Pèlerinages. Iconographie des — f.-c., chr., I, 167. + — français de la sainte Vierge, C. R., III, 63 + — f.-c. avant 1789, chr., XV, 259 + — d'un prêtre, f.-c. à Jérusalem, IX, 413.

Pellarin. Ch. Fourier, chr., II, 410.

Pellet (M.). Le général Malet, chr., II, 167.

Pellot (P.). E. de Watteville, marquis de Conflans, chr., V, 242.

Pensées sur l'histoire, C. R., I, 346.

Pensions à des F.-C., sur le trésor royal (1789), C. R., XII, 65.

Pentateuque. Traduction des derniers livres du —, C. R., XIII, 252.

Péquegnot. Le chanoine —, chr., III, 229.

Pequignot. L'avocat Léon —, chr., VIII, 460.

Perchet (E.). Le culte à Pesmes, C. R., VI, 147. + Histoire de Pesmes, C. R., VIII, 447. + IX, 67. + P.-F. Percy, chirurgien militaire, C. R., X, 55.

Percy, chirurgien militaire, C. R., X, 55. + XVI, 170 + 319.

Perdriset (M.) — en Macédoine, chr., XIV, 186.

Périer. Démission du président Casimir —, chr., VII, 67.

Péril économique et commercial, chr., XIII, 196.

Pernard (L.). Le droit romain, grec (Plaute et Térence), chr., XII, 314.

Péroz (E.). Le capitaine — au Soudan français, II, 307.

Perrault (P.). Ma sœur Thérèse, C. R., IX, 221.

Perreciot. Lettres de — à Grandidier, C. R., XI, 369.

Perrey. Le sculpteur Léon —, chr., XII, 234.

Perrin (L'abbé Elie). L'archéologie religieuse en F.-C., V, 108. + L'Évangile et le temps présent, C. R., IX, 448. + XIII, 198. + Saint Anselme, C. R., XIV, 50. + Le christianisme de V. Hugo, chr., XV, 67. + Comptes rendus, VIII, 209, + XIII, 252. + XV, 52. + Mort de —, XV, 133.

Perrin. Le fabuliste Jean-Baptiste — (1778-1862), VII, 107.

Perrod (M.). Reliques des saints Amator et Viator, VI, 123. + Les sires de Coligny, VII, 123. + Guillaume de Saint-Amour, chr., VII, 144. + 365. + XV, 116. + Saint-Amour en F.-C., VII, 301. + Pierre de Saint-Amour, XIV, 313. + Saint Anatoile, VIII, 16. + Chansons royalistes (1815), VIII, 349. + 402. + Saint Garadoz, IX, 317. + Écoles et collège de Salins jusqu'en 1820, X, 400. + Comptes rendus, X, 445. + Le livre de retraite de Girardot de Nozeroy, C. R., XII, 184. + Étude sur le même, C. R., XIII, 53. + Dole ou Besançon capitale. Jean Vétus, chr., XIII, 388. + Moïse, évêque du Jura, XVI, 257.

Perrollaz (L.). V. Hugo pleurant sa fille, chr., XIV, 305.

Perron (Le docteur —). Les Franc-Comtois, C. R., IV, 462. + Sa mort, chr., IV, 403.

Perron. Le peintre F. —, chr., I, 80.

Perrot (L'abbé F.-X.). Jérusalem, aller et retour, C. R., IX. 447. + Dépopulation des campagnes, chr., XVI, 125.

Persécution. La — révolutionnaire dans le Jura, C. R., VII, 130. + A propos

de la persécution dans le Doubs par Sauzay, IX, 43. + — aux IIe et IIIe siècles (Paris, Tours, Bes.), VII, 5.

Pesmes. Le culte à —, C. R., VI, 147. + — et ses environs, C. R., VIII, 53. + Recherches sur —, C. R., VIII, 447. + Histoire de —, C. R., IX, 67. + Le château de —, chr., XIII, 59.

Pessimisme. Le — au XIXe siècle, chr., V, 314.

Petit (Mgr) nommé archevêque de Bes., chr., VI, 69. + Sa prise de possession, chr., VI, 315.

Petit (Jean). Ses collections à la bibliothèque de Bes., chr., XIV, 306. + Sa mort, chr., XV, 186. + Ses legs à Bes., chr., XV, 320.

Petitclerc. Notes d'ornithologie, C. R , II, 406.

Petits. Les — (poésie), VI, 142. + A mes tout — (poésie), XV, 259.

Peugeot (P.). La diane ou réveil, chr., IV, 154.

Peugeot. Bicyclettes — à l'Exposition de 1900, XII, 288.

Peuple. Le — (poésie), C. R., V, 63. + 314.

Peyen (L.). L'évadé (poésie), VI, 343. + Jean-Baptiste Perrin, fabuliste f.-c., VII, 107. + — récompensé à l'association Les Gaudes, chr., VII, 142. + Poésies de —. La sensitive. Le pôle, X, 378. + Mort de —, chr., XI, 70.

Pfister. Le comté de Horbourg, I, 352.

Phalanstériens. Les — f.-c. au Mexique, chr., XIV, 188.

Phèdre. Les fables de — (rééditées), C. R., VI, 307.

Photographie. Exposition de —, chr., VIII, 230. + XIV, 305.

Physionomiques. Les sciences —, chr., XIV, 184.

Picard. Le général —, chr., XIV, 124.

Picards et Normands en F.-C., chr., VI, 399. + VII, 147.

Pichegru. Suicide de —, chr., II, 244. + — et les royalistes en F.-C., XII, 81. + La trahison de —, chr., XII, 394. + La réhabilitation de —, chr., XIII, 136. + Conjuration de —, XIV, 369.

Picheney. Le vétérinaire —, chr., I, 168.

Pidoux (P.), directeur du comptoir d'escompte à Dole, chr., X, 145.

Pidoux (A.). La Vieille Loye, C. R., VI, 149. + Confrérie des Saints-Crépin et Crépinien à Dole, VI, 360. + Le prieuré de Jouhe, VIII, 271. + Mme Levasseur-Deshautchamps, IX, 182. + L'église Saint-Antoine de Nozeroy, XIII, 28. + Les œuvres de charité à Dole, chr., XIII, 64, + Exposition des beaux-arts à Bes., XIV, 281. + Un législateur socialiste en F.-C. au XVIe siècle, XV, 87. + L'œuvre du bouillon à Dole, XVI, 74. + — au congrès liturgique de Rome. + — commandeur de Saint-Sylvestre, chr., XVI, 183.

Pierres percées dans la Haute-Saône, chr., VIII, 462.

Pierre (V.). Congrès de la Société bibliographique (1892), V, 5.

Pierre. Mon ami — (poésie), X, 203.

Saint-Pierre (Église — de Bes.). Mutilation de l' —, chr., IX, 305. + Chronique de l' —, C. R., XV, 365.

Pierron (Le général). Méthodes de la guerre actuelle, chr., VIII, 231.

Pillard (Mlle H.). Son pays, ses œuvres, chr., XIII, 392. + Sa vie, chr., XIV, 65. + 188.

Pingaud (L.). Lettres de Weiss à Nodier, C. R., I, 161. + Le colonel Pion des Loches, I, 252. + La fête des vignerons à Vevey, I, 369. + La frontière franco-suisse pendant la Révolution, III, 81. + L'industrie et le commerce en F.-C., IV, 161. + Un agent de la Révolution sous l'Empire (le comte d'Antraigues), C. R.,

V, 54. + VI, 75. + A. Castan et la F.-C., VI, 5. + Castan voyageur et critique d'art, VIII, 5. + Le dernier seigneur de Fénétrange, chr., VI, 318. + Une négociation sous le Directoire, C. R., VI, 394. + Le conventionnel Quirot, VII, 172. + — décoré, chr., VIII, 313. + Jean de Bry, préfet du Doubs, chr., X, 144. + Saint Pierre Fourier, chr., X, 144. + 205. + Mémoires de l'abbé Millot, C. R., X, 294. + Mémoires du colonel Combe, XII, 321. + Bernadotte. Napoléon et les Bourbons, C. R., XIII, 181. + Le maréchal Moncey d'après son dernier biographe, XIV, 129. + Les Russes à Paris, chr., XVI, 185. + A propos du vieux Salins, XVI, 219. + Le chanoine Suchet, chr., XVI, 307. + Comptes rendus : II, 154. + V, 149. + 457. + IX, 293. + 440. + 450. + XIII, 50.

Pingaud (Albert). L'esprit militaire en Italie, chr., IX, 310. + Napoléon III et le désarmememt, chr., XI, 233.

Piquerez (Ch.). Voyages de —, chr., X, 301.

Pivoine. La —, C. R., V, 467.

Plantet (E.). Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France (1579-1830), chr., II, 409.

Pleurant. En — (poésie), XVI, 277, 297.

Pline le jeune et son temps, C. R., X, 381. + — avocat, chr., XI, 452.

Poèmes du soir, C. R., I, 256.

Poésie. Discours en vers, C. R., I, 447. + La — et les poètes en F.-C. avant le XIXe siècle, C. R., VIII, 65. + Choix de —, C. R., XII, 219. + Nouvelles —, chr., XII, 395. + — de A. de Saint-Juan, C. R., XIII, 256.

Poètes. Les — du clocher, C. R., II, 236. + — et romanciers du XIXe siècle, C. R., VI, 458. + A un — (poésie), VI, 140.

Poète (M.). La charité en F.-C., chr., II, 82. + — bibliothécaire de Bes., chr., VI, 75.

De Poinctes (Mlle Fanny). Ses œuvres, chr., II, 488.

Poinsotte. Sa thèse à l'École des chartes, chr., XII, 159.

Saint-Point. Le lac —, chr., VI, 71. + 317.

Polavieja. Le général —, XI, 35.

Pôle. Le — (poésie), X, 379.

Poligny. L'arrondissement de —, chr., VII, 147. + L'attentat de — et Bismarck, VIII, 427. + L'invasion à — en 1870, chr., IX, 460.

Politiques. Sciences — et sociales, chr., VI, 398.

Poly (F.). Les pierres percées de la Haute-Saône, chr., VIII, 462.

Pomme de terre. La — et Parmentier, VII, 50. + 128.

Pompée. Pierre-Philibert —, chr., VII, 146.

Ponsot. Son prix à l'Académie, chr., XIV, 59.

Pontamougeard. La légende de —, IV, 265.

Pontarlier. De — au Saint-Bernard, X, 389.

Pont-de-Roide. De — à Vienne, chr., X, 383. + XI, 154.

De Pontmartin (A.). Sa mort, chr., II, 192.

Population à Bes. et en F.-C. (statistique), I, 452. + II, 487. + III, 142. + XIII, 193. + La — rurale et la crise agricole en F.-C., X, 353.

Porcelets. Origine des — de Bes., II, 469.

Porrentruy. La Révolution à — (1792), C. R., XI, 296.

Porte Noire. La — de Bes., chr., X, 63. + 65. + XIII, 195. + XIV, 118. + XV, 63. + 65.

Porteur. Le — de bannière, II, 150.

Portraits f.-c., C. R., II, 66.
Port Tarascon. Un — sous la Restauration, XI, 341.
Portugal. La légion de — (1813), C. R., IX, 447.
Poudre. La — sans fumée, II, 78.
Pougery. Le puits de —, III, 136.
Poulet. Le docteur —, chr., XI, 307.
Poupardin (R.). Deux diplômes de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Claude, chr., XVI, 184.
Pour qui j'écris (poésie), XV, 360.
Préfecture. Réforme des conseils de —, chr., VIII, 456.
Préfets. Nominations préfectorales, chr., XVI, 305.
Prélot (Le P. H.). Situation du pape, chr., VII, 73. + M. Vandal, chr., IX, 76. + Périls du protectorat français en Orient, chr., XI, 74.
Prétet. Louis —, chr., XVI, 304.
Prêtre. Le — et l'étude, C. R., III, 146. + Un — réfractaire pendant la Révolution, X, 272.
Princesse. La — errante (roman), chr., XV, 190.
Prinet (M.). Les ouvriers des anciennes salines f.-c., IX, 271. + La paléographie et la diplomatique, XIII, 88. + La crèche et les jacobins, XV, 265. + L'industrie du cuivre à Dinant, chr., XVI, 61.
Priorat, poète f.-c. du XIIIe siècle, chr., VI, 240.
Prisonnier. Souvenirs d'un — de guerre (1870), C. R., IV, 393.
Prix de l'Académie française à des F.-C., chr., V, 478. + XIII, 391. + Distribution de —, chr., X, 382. + XVI, 303.
Problème ecclésiastique (1698), chr., III, 155.
Procès de paroissiens contre leur curé (XVIe siècle), XV, 283.
Procession de Notre-Dame interdite à Salins, chr., XV, 126.
Professeur. Le testament du —, IV, 81.
Progrès. Le — français (journal), chr., XII, 390.
Promenades (poésies), chr., XV, 379. + — congés et séjours, C. R., VIII, 307. + Les — de Bes., VI, 81.
Prost (B.). Archives historiques, etc., chr., I, 549. + Documents inédits sur sainte Colette, chr., II, 80. + Manuscrits de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, chr., III, 313.
Prost (A.). Papin et le marquis de Jouffroy, C. R., VIII, 304. + Les Thénards, chr., XII, 314. + Biographie de —, chr., XIII, 66. + — récompensé à l'Académie de Dijon, chr., XIV, 183. + — royaliste, chr., XVI, 61.
Protectorat. Périls du — français en Orient, chr., XI, 74.
Protestantisme. Le — au pays de Montbéliard, C. R., I, 73. + État du — au même lieu en 1789, C. R., I, 534. + Réponse de M. le docteur Meynier, sur le même sujet, C. R., II, 59. + Le — à Montbéliard pendant la Révolution, II, 489. + C. R., V, 470. + — et catholicisme à Montbéliard, C. R., VII, 63. + Le — à Montbéliard, d'après le pasteur Viénot, XIII, 73.
Proudhon. Buste du jurisconsulte — à Dijon, chr., III, 304.
Proudhon (P.-J.). Éléments primitifs des langues, chr., I, 267. + — et le *Dies iræ*, chr., IV, 322. + —, sa vie, C. R., VIII, 211. + Dernier voyage de — à Bes., VIII, 317. + Le procès de —, chr., IX, 454. + Conférence sur — à l'association de Saint-Thomas d'Aquin, X, 5. + Lettres inédites de —, chr., XIV, 184. + Maison natale de —, chr., XVI, 123.

Proverbes judiciaires, IV, 142.
Providence. La — dans le gouvernement des nations, I, 177.
Provence. La société en — au moyen âge, C. R., IX, 443.
Psychologie thomiste, C. R., V, 59.
Pucelle. Le saut de la — à Goailles, VII, 157.
Puffeney. Le capitaine —, III, 24.
Puffeney (E.). Fables et poésies, C. R., III, 295. + — sa mort, chr., XII, 474.
Pupillin. Recherches archéologiques à —, chr., II, 409.

Q

Quillet (L'abbé). Guide du conférencier agricole, C. R., XVI, 173.
Quin. Les corneilles du —, I, 240.
Quingey. Deux tableaux à l'église de — (discours), IV, 169. + La ville de —, XIII, 205.
Quirot. Le conventionnel —, VII, 172.

R

Rabaut-Pomier. Le pasteur —, C. R., V, 470.
Rabaut-Saint-Étienne. Correspondance de —, chr., X, 455.
Racine. La Bible dans —, C. R., IV, 465.
Rage. La — et l'Institut Pasteur, chr., III, 229.
Raincourt. Christophe de —, XVI, 5.
Raison. Le culte de la — en Alsace et à Montbéliard, I, 506. + II, 287.
Raison. Le livre de — de J.-C. Mercier, XII, 198.
Ramandons. Rasure et —, C. R., V, 304.
Rambaud (A.). La France coloniale, C. R., V, 300.
Rambert (E.). Écrits de —, chr., IV, 72.
Rambey (Ch. de —). Comptes rendus, X, 138. + XII, 217.
Ranguevelle. Notre-Dame de —, I, 231.
Rapin. Le peintre A. —, chr., II, 80.
Rasure et Ramandons, C. R., V, 304.
Râteau. Le — (poésie), chr., I, 264.
Ratez (E.). Compositions musicales de —, chr., XIII, 67.
De Raucourt. Massacre de la famille d'Orologe par le seigneur —, XI, 69.
Raulet (L.). Le papier timbré à Montbéliard, chr., XV, 258.
Ray. Jean de —, gouverneur du comté de Bourgogne, C. R., XII, 64.
Rebillot (Le général —). Unité d'origine des officiers, chr., XVI, 186.
Recensements en F.-C. de 1896 et 1901, XIII, 193.
Receveur. Vie du vénérable —, chr., VI, 318. + 383.
Réforme. La — à Paris pendant la Révolution, C. R., II, 73. + La — à Bes., chr., XIII, 331. + La contre- — en F.-C., chr., XVI, 127.
Régénération intellectuelle et sociale, C. R., XIII, 325.
Régiments. Les — f.-c. en 1870, chr., IV, 474. + V, 164.
Réglage de la montre, II, 405. + 485.
Religion. Le livre de J. Simon sur la — naturelle, II, 65. + — et pauvreté, II, 177.
Saint-Remy et la famille de Rosen, C. R., XI, 223.

Renaissance. L'Église et les origines de la —, C. R., XIV, 47.
Renauld (E.). Baume-les-Messieurs, chr., VI, 241.
Renouveau. La fête du — (poésie), XI, 291.
Réquisitoire. Un — dans le Jura en 1793, I, 10.
Restauration. Esprit mondain de la —, chr., V, 242.
Rêve printanier (poésie), VIII, 301. + — (poésie), XIV, 299.
Reverchon (L.). Saint-Claude et son tramway, chr., XII, 159. + Grotte de Baume-les-Messieurs, chr., XIII, 198.
Reverchon (H.). chr., VI, 395. + 470.
Revers. Le — du diable, II, 467.
Révolution. Les débuts de la —, C. R., V, 66. + VIII, 133. + Commissions révolutionnaires, IX, 126. + Un agent secret de la Révolution sous l'Empire, VI, 75. + Un prêtre réfractaire pendant la —, X, 272. + La République de Moutiers-Grand-Val et la —, XV, 136. + La — dans la Haute-Saône, C. R., XVI, 119. + La — à Ornans, V, 325. + Ventes nationales à Ornans, XV, 39.
Riat (G.). Les moulins de F.-C., chr., VII, 144. + L'art des jardins, C. R., XII, 303. + Villes d'art célèbres, C. R., XII, 465. + L'âme du pays, C. R., XV, 177. + Village endormi, chr., XVI, 62. + 360.
De Ribbe (Ch.). La société provençale au moyen âge, IX, 443.
Ricard (Mgr). Grands évêques de France (XIXe siècle), chr., IV, 237.
Richardot. Correspondance de —, chr., VII, 444. + — (J. Grusset), ministre belge, chr., XIV, 63. + — évêque d'Arras, chr., XIV, 121.
Ricot (A.). L'ancien député —, chr., XIV, 123.
De Ridder (A.). Les droits de Charles-Quint en Bourgogne, chr., III, 154.
Rigny (Le chanoine). Inauguration de deux tableaux à Quingey, IV, 169. + Voyages du baron de Tricornot (1744-1831), VI, 325. + — chr., XVI, 367.
Rigny. Le château de —, chr., XIV, 185.
Rimes et causeries, C. R., VI, 151.
Riquewihr. La seigneurie de —, chr., I, 352.
Rivet. Mgr —, évêque de Dijon, chr., XV, 127. + 173.
Du Rizou. Souvenirs f.-c., C. R., I, 345. + Chr., XII, 75. + Lettres de vacances, chr., X, 71. + Comptes rendus, XII, 147. + 213.
Robert (Ul.). Le prieuré de Vaucluse, C. R., I, 72. + Calixte II. Sa jeunesse. Son épiscopat, I, 465. + Son bullaire, chr., I, 551. + II, 55. + Sa politique. Sa vie privée, II, 456. + Signes d'infamie au moyen âge, C. R., I, 536. + II, 410. + III, 312. + Testaments de l'officialité de Bes., III, 19. + XV, 64. + 172. + — couronné par l'Académie, chr., III, 312. + Commandeur du Danebrog, chr., VI, 241. + Édition des Fables de Phèdre, C. R., VI, 307. + — du Codex lugdunensis, chr., VII, 444. + Journal de X. Marmier, chr., VIII, 461. + De Pont-de-Roide à Vienne, chr., X, 383. + XI, 154. + Les écoles f.-c. au moyen âge, XI, 104. + Le théâtre à Bes., chr., XI, 153. + Le prince d'Orange au sac de Rome (1527), XIII, 7. + Son tombeau. Son portrait, C. R., XIII, 381. + XIV, 121. + Ouvrage de — sur le prince d'Orange, chr., XIV, 164. + 307. + Traduction des derniers livres du Pentateuque, C. R., XIII, 252. + L'enseignement à Bes. jusqu'au XVIe siècle, C. R., XIII, 254. + — à l'Académie de Vienne, chr., XIV, 187. + Comptes rendus, II, 61. + III, 291. + XII, 58. + Mort de —, chr., XV, 355.
Rochard (C.). Fontaine-Française, C. R., IV, 138. + Une journée en ce bourg, C. R., IV, 399.
Roche. La — du prêtre, III, 448. + Le château de la —, IV, 212.

Rochelle. Le chevalier de la —, X, 233.
Rodolphe. Le bois —, I, 435.
Rohan-Chabot (le cardinal de —). Lettres inédites du —, XI, 347. + — d'après M. Ch. Baille, IX, 49. + Étude sur —, C. R., XVI, 46.
Roland (J.). Une partie de boston, II, 45.
Romain. Saint — et saint Lupicin, chr., X, 304.
Romanciers. Poètes et — du XIXe siècle, C. R., VI, 458.
Rondot. La place du — Saint-Quentin, XII, 431.
Rose. La — de Saint-Jean, chr., X, 70. + — (poésie), X, 377.
Rosen. Saint Remy et la famille de — C. R., XI, 223.
Rossi. L'archéologue —, chr., VII, 70.
Rossignot (l'abbé J. —). Notice sur le P. Vivier, chr., XIV, 122. + La construction de l'église de Saint-Ferjeux, chr., XVI, 124. + La Madeleine de Bes , XIV, 124.
Rossignot (l'abbé A. —). Le livre de raison de J.-C. Mercier, XII, 198. + Les impôts d'un paysan f.-c. sous l'ancien régime, C. R., XII, 460. + Casuel d'un curé de campagne au XVIIe siècle, XIII, 361. + Le général Donzelot, XIV, 259. + Chr., XV, 63. + Le chanoine Suchet, XVI, 69.
Rosureux. Bulle de Paul V à la confrérie de Sainte-Foy à —, XVI, 205.
De Rothschild (A.). Don de — au musée de Bes., chr., II, 408.
Rouget. Le docteur —, chr., I, 548.
Rouget. Le viticulteur Charles —, chr., XI, 377.
Rouget de Lisle et la Marseillaise, IV, 368. + Mort de —, I, 548. + XI, 377. + Monument de — à Choisy-le-Roi, chr., XIV, 249.
Rousseau. Le peintre T. —, chr., XIII, 66.
Roussel (le P. —). Claude Lecoz, chr., XIV, 248. + Correspondance de Cl. Lecoz, XVI, 114. + Le Coz, évêque assermenté, C. R., XI, 65. + 222.
Rousses. Promenades aux —, chr., XV, 258.
Rousset (le commandant —). Histoire de la guerre franco-allemande (1870), C. R., VIII, 62.
Route. La — royale (poésie), XVI, 294.
Routhier. Les Suédois au val de Morteau, I, 45.
Rouvière. Le trou de la —, I, 234.
Roux (Ch.). Analyse de : Dans le sud de Madagascar, chr., XV, 319.
Roux. Le peintre Gérard le —, chr., II, 322.
Roux. La canne de Joseph —, chr., IX, 388.
Roy (Ch.). Un épisode des invasions (1814) à Montbéliard I, 108. + Les Belfortains contre Montbéliard (1792), II, 29. + Le culte de la Raison à Montbéliard, II, 287. + Le calendrier républicain à Montbéliard, III, 415. + Deux missions montbéliardaises à Paris (1794), V, 345. + Mort de —, C. R , V, 298.
Royal-Comois (chanson), I, 246.
Russes. Les — à Paris (1800-1830), chr., XVI, 185.
Russie. Les F.-C. en —, chr., IV, 71. + L'escadre de — à Toulon, chr., V, 474. La — et la France (visite des souverains de —), chr., VIII, 386.
Rye. Jean de —, chr., I, 263.

S

Sabbat. La ruelle du —, IV, 217.
De Sagey. Mgr —, évêque de Tulle, chr., XIII, 332.

Sahara. Les eaux du —, V, 448.
Sahariennes. Légendes —, VI, 448.
Sahler (L.). L'industrie du coton à Montbéliard, XVI, 60.
Saillard (A.). Thèses du doctorat en droit, chr., III, 229.
Saint-Thuron. Ruades de Pégase (poésies), III, 223.
Sale. Antoine de la —, chr., XII, 69.
Salines. Les ouvriers des anciennes salines f.-c., IX, 271.
Salins. La chronique de — (Revue), VI, 75. + Première imprimerie de F.-C. à —, X, 338. + Ecoles et collège de — jusqu'en 1820, X, 400. + C. R., XV, 245. + Saint-Anatoile et la vie religieuse à —, XVI, 133. + A propos du vieux —, XVI, 219.
Salomon (M.). Ch. Nodier et V. Hugo à Reims, chr., XVI, 127.
Sambin (H.). Architecte du palais de justice de Bes., chr., II, 162. + IX, 456.
Sancey. Registres paroissiaux de — (1561-1792), XIII, 337.
Sanctuaires f.-c. de la sainte Vierge, chr., XIII, 389.
De Sandrans. Le baron —, chr., VI, 470.
Sanloutius, épigraphiste? chr., XIV, 307.
Saône. Le bassin de la —, chr., XIII, 65. + Vallée de la —, chr., XIII, 65. + Histoire de la Haute- —, chr., XV, 257.
Sarrasins. Le château des —, IV, 209.
Sauneries. Les — de Salins. C. R., VIII, 216.
Sauria (Ch.), médecin, agronome, chr., VII, 369. + Inventeur des allumettes chimiques. Son buste à Dole, XIII, 387.
Saut. Le — de Gamache, I, 239. + La sécheresse au — du Doubs, VI, 75.
Sauzay (J.). Le mariage de Mlle Sermet, chr., II, 411. + Boutades, stances et couplets. C. R., VIII, 144. + A propos de la persécution dans le Doubs, IX, 43. + Mort de —, chr., XII, 72.
Save. Jean — (roman), chr., XV, 68.
Savigny. Siège du château de —, XI, 69.
Sayous. La religion romaine et le moyen âge oriental, II, 234. + Vie de Fustel de Coulanges, chr., II, 487. + Les deux révolutions d'Angleterre, C. R., IV, 69. + Compte rendu : VI, 227. + Le professeur —, chr., X, 68.
Scarron dans la querelle du Cid, C. R., XII, 149.
Scey-en-Varais. Histoire de —, C. R., II, 403.
Schwab (M.). Une bible du XIIIe siècle à Bes., chr., XIII, 233, 268.
Science et sciences. Association pour l'avancement des —, chr., IV, 223. + XXIIe session, C. R., VI, 66. + 463. + Congrès des — à Bes. (1893), chr., V, 312. + 397. + Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, chr., IX, 233. + Société des — naturelles (Haute-Saône), C. R., VIII, 385. + Congrès des sociétés savantes à Paris, chr., II, 318. + Les sociétés savantes de F.-C. à l'exposition, XII, 440. + A Lons-le-Saunier, C. R., XV, 362. + La — et l'Église, IV, 249.
Sculpteur. L'expiation ou la légende du —, IV, 429.
Sécheresse. La — en 1893, chr., V, 235. + — au Saut du Doubs, chr., VI, 75. + — en 1895, chr., VII, 268.
Secret. Le — d'une mort, IX, 364.
Secrétan (le colonel). L'armée de l'Est (1870), C. R., VIII, 142.
De Ségur. Souvenirs sur Mgr —, VIII, 237.
Seine. De la — à la Volga, C. R., X, 136.
Sel. Le — en F.-C. avant la conquête, chr., IX, 235.

Séminaire (de Bes.). Restauration de l'église du —, VII, 91. + Deux centième anniversaire d'Antoine I[er] de Grammont au —, chr., X, 297.

Sémite. Le — (poésie), VII, 60.

Sensitive. La — (poésie), X, 378.

Sentier. Le petit — (poésie), XII, 296.

Sentiments et pensées (poésies), VII, 433.

Sentupéry. Les économies à faire, XV, 349,

Sepet (M.). La Révolution, chr., II, 167. + Jeanne d'Arc, C. R., III, 389. + La chute de l'ancienne France. Les débuts de la Révolution, C. R., V, 66. + La Fédération, etc., C. R., VIII, 133. + La Société bibliographique, V, 121. + En congé, etc., C. R., VIII, 307. + Saint Louis, C. R., X, 293.

Sercenne et la dame Verte, IV, 23.

Serf. Droit coutumier pour le — au moyen âge, C. R., XI, 68. + Les — du Jura (drame), C. R., II, 484.

Serment constitutionnel. Un évêque assermenté (Le Coz), C. R., XI, 222.

Sermet. Le mariage de M[lle] —, chr., II, 411.

Sertillanges. Conférence du P. — à Bes., chr., XI, 231.

Sérurier. Le général —, chr., XI, 308.

Seuil. Sur le —, C. R., II, 74.

Sévigné (M[me] de —), par Vallery-Radot, chr., I, 349.

Sicard (J.). Champagnole et ses environs, C. R., XII, 222.

Sidi-Brahim. Fête de — à la Madeleine, chr., III, 396.

Siècle. Le nouveau —, chr., XII, 66. + XIII, 57.

Siège. Le — de Dole (1636), X, 309.

Silley. Le château de —, I, 436.

Simon. Jules — et Jouffroy, chr., I, 266.

Sincère (C.). Un royaliste au xx[e] siècle, chr., XVI, 61.

Sire (G.). La mécanique des rotations, chr., I, 168. + — membre correspondant de l'Académie des sciences, chr., III, 152.

Sire. La chapelle du —, III, 448.

Sociales. Sciences — et politiques à l'Université de Lille, chr., VI, 398.

Socialisme. Le — : Babeuf, Proudhon, Karl Marx, chr., III, 473. + Le —, chr., VI, 469. + Revendications ouvrières, C. R., VI, 462. + V. Considérant en Belgique, chr., VII, 369. + Une législation socialiste en F.-C. au xvi[e] siècle, XV, 87.

Sociétés savantes au palais Granvelle, chr., XVI, 247 (voir au mot *sciences*). — forestière de F.-C. et Belfort, chr., III, 69. + Les — chez les animaux, C. R., III, 216. + — pour faire connaître les beautés de F.-C., chr., XII, 72. + La — française avant et après la Révolution, C. R., IV, 137. + — du xvi[e] au xx[e] siècle, C. R., XII, 145. + XIV, 240.

Soie. La — de Chardonnet à l'Exposition de 1900, XII, 288.

Soir. Le — (poésie), II, 152.

Soldats poètes tribuns, C. R., XII, 307.

Sommeil. Le — (poésie), XVI, 296.

Sonnets f.-c. inédits du xvii[e] siècle, C. R., IV, 459. + — de J.-M. des Granges, X, 134.

Sonnette. La — de Barbe de Moustier, IV, 213.

Sorcellerie. Les procès de — au xvii[e] siècle, C. R., VI, 150.

Sorcière. La — (poésie), X, 204.

Sortie. Par ici la —, C. R., V, 393.

Soudan. Au — français. Souvenirs, C. R., II, 304.

Soulavie. Histoire de —, C. R., IV, 461.

Sources intermittentes du Jura, chr., XI, 151. + 152. + Les — du Jura, chr., XV, 257.

Souvenirs f.-c., C. R., I, 345. + XII, 75. + — et pensées, C. R., II, 404. + — du baron de Barante, chr., IV, 154. + — littéraires, C. R., VI, 387. + — de 1815, chr., XV, 277.

Spéléologie. La —, chr., XI, 453. + — à Bes., chr., XI, 230. + — dans le Jura, C. R., XII, 62. + XIV, 63.

Square archéologique de Bes., chr., II, 242. + 318.

Staël. Le baron de —, VII, 229. + M. et Mme de —, chr., XIV, 185.

Sténographie. Société de — à Bes., chr., XV, 63.

Stouf (L.). Coutumes de Sainte-Ursanne au xve siècle, chr., II, 244. + Les comtes de Bourgogne, etc., C. R., X, 441.

Strasbourgeois. Les — en F.-C. (1474), chr., XV, 189.

Strass et diamants, C. R., II, 309.

Suaire. Le saint — de Bes., chr., V, 237. + XIV, 250.

Suard. Notice sur —, chr., XV, 321.

Suchet (le chanoine J.-M.). Les anciennes et les nouvelles annales f.-c., I, 5. + A. de Pontmartin, II, 192. + Anecdotes et coutumes du val d'Ornans, II, 271. + Toussaint Louverture au fort de Joux, III, 401. + Notre-Dame de Bes. et du Doubs, C. R., IV, 146. + Les anciennes corporations d'arts et métiers à Bes., V, 173. + Paul Franceschi, VI, 165. + Le vénérable Receveur, chr., VI, 318. + C. R., VI, 383. + Les châtellenies de Vuillafans, VII, 248. + L'éloquence religieuse en F.-C., C. R., IX, 383. + Apostolat des saints Ferréol et Ferjeux, XII, 306. + La cathédrale de Saint-Jean pendant la Révolution, chr., XII, 393. + Quingey, XIII, 205. + Almanachs historiques de F.-C., XIV, 87. + Guide du visiteur à la cathédrale de Bes., chr., XIV, 374. + L'église de Saint-Pierre de Bes., C. R., XV. 365. + Compte rendu, IV, 141. + Notice sur —, XVI, 69. + 307.

Suédois. Les — dans le val de Morteau, I, 45.

Suisse. Vingt jours en —, C. R., IV, 140. + Histoire littéraire de la — française, C. R., II, 154.

Susses. Les — en F.-C. (1815), IV, 48. + Les — contre Charles le Hardi, chr., XV, 189.

Suremain. Mémoires du lieutenant général de —, XIV, 193.

Sainte-Suzanne. Notice sur —, C. R., V, 161.

Syllabus. L'infaillibilité et le —, C. R., XVI, 240.

Syndicats. Les — professionnels, chr., III, 472.

Syrie. Souvenirs de —, XV, 325.

T

Tabac. La culture du — en F.-C., VII, 102.

Taine. Quelques mots sur —, C. R., V, 149.

Tambour. Chanson de —, VII, 204.

Tananarive. De — à Fianarantsoa, XIII, 11. + XV. 21.

Tanconville (H.). Affiches coloriées de —, chr., IV, 323.

Tannhauser et Parsifal (Drames mystères au xixe siècle), I, 192.

Tavaux. Fouilles au cimetière de —, chr., XIV, 373.

Tavernier (E.). Poésie et poètes f.-c. avant le XIXe siècle, C. R., VIII, 65.
Tavernier (H.). Le bassin de la Saône, chr., XIII, 65.
Télégraphie. La — optique, chr., III. 476. + Sans fil, XII, 49. + 232.
Téméraire. Charles le — et la ligue de Constance, chr., XV, 63.
Temps. Le — (poésie), XVI, 297.
Terre. La — du froid, C. R., I, 255.
Testament. Le — du professeur, IV, 81.
Testaments de l'officialité de Bes., III, 19.
Théâtre inédit, C. R., I, 340 + — de Bes. (concert), II, 223. + Pièces de — au concours par l'Union artistique, chr., III, 228. + Origines du — à Bes., chr., XI, 153.
Thénards. Les —, biographies, chr., XII, 314.
Théologie et synthèse des sciences, chr., VII, 145. + L'impôt et la —, VII, 373.
Thérèse. Ma sœur —, C. R., IX, 221.
Thérion, né à Vesoul, précepteur d'un empereur d'Autriche, chr., I, 84.
Theuret (Mgr), évêque de Monaco, chr., XIII, 390.
Thiébaut. Le chanoine —, chr., IV, 476.
Thierry. Augustin et Amédée —, chr., III, 309.
Saint-Thomas d'Aquin. Réunions et conférences de l'association de —, chr., III, 475. + VIII, 146. + 225. + XII, 153, + 401. + XIII, 58. + 131. + XIV, 248.
Thoré. Souvenirs de Théophile —, chr., X, 455.
Thoumas (Ch.). Les grands cavaliers du premier empire, C. R., IV, 310.
Thoumas (Le général). Paris, Tours, Bordeaux, C. R., V, 461.
Thouret. La Mère —, religieuse de Charité, C. R., IV, 463.
Thuriet (Ch.). Légendes de —, I, 57. Traditions populaires de F.-C., I, 57. + Du Doubs, II, 466. + III, 136. + 447. + IV, 208. + 478. + De la Haute-Saône et du Jura, C. R., V, 61. + Le râteau (poésie), chr., I, 264. + Le berceau et la tombe de Lamartine, II, 257. + Saint-Claude et ses environs, C. R., III, 66. + *Reine Cigale*, III, 255. + — récompensé par la Société d'encouragement, chr., III, 312. + Le testament du professeur, IV, 81. + — médaillé, chr., IV, 321. + Légendes de Rougemont, IV, 381. + L'expiation ou la légende du sculpteur, IV, 429. + Lady Carswelle, f.-c., C. R., V, 233. + Anecdotes sur Lamartine, V, 276. + Quelques fables de Babrius traduites par un F.-C., VIII, 157. + Dernier voyage de Proudhon à Bes., VIII, 317. + Le secret d'une mort, IX, 364. + Le chevalier de la Rochelle, X, 288. + Sainte Madeleine (poésie), Philibert Buchot, chr., XI, 455. + Guigne de Champvans, XII, 165. + Le colonel Oudet, XIII, 273. + Boncerf, XIV, 219.
Tiersot. Les Noëls f.-c. à l'Odéon, chr., XIV, 64.
Timbre. Papier timbré à Montbéliard, chr., XV, 258.
De Tinseau (L.). Entre chien et loup (comédie), I, 140. + Ma cousine Pot-au-feu et la dame au gant. Alain de Kérisel, chr., I, 170. + Bouche close, C. R., I, 441. + Sur le seuil, C. R., II, 74. + Strass et diamants, C. R., II, 309. + Les grands côtés du Japon, II, 417. + Du Havre à Marseille, C. R., III, 66. + Plus fort que la haine, C. R., III, 297. + L'Amérique. Faut-il aimer ? C. R., IV, 73. + Maître Gratien, chr., V, 167 + — décoré du Japon, chr., VII, 144. + La princesse errante, chr., XV, 190. + En haut, chr., XVI, 186.
Tisonnant. En — (poésie), C. R., VIII, 455.
Tissot (James). Tableaux de — sur la vie de Jésus-Christ, C. R., VI, 312. + Mort de —, chr., XIV, 305. + Exposition de ses œuvres, XIV, 362.

Tivier (H.). Régénération intellectuelle et sociale, C. R., XIII, 325.
Toubin (Ch.). Chr., III, 476.
Touchet (Mgr). La Providence dans le gouvernement des nations, I, 177. + Conférences de — à Bes., C. R., II, 163. + III, 151. + IV, 152. + V, 166. + La religion et les pauvres, II, 177. + Œuvre de la Croix Rouge, III, 40. + L'Église et la science, IV, 249. + La guerre et la paix, V, 259 + — nommé évêque d'Orléans, chr., VI, 70. + Jeanne d'Arc, VI, 209. + Sacre de —, chr., VI, 314. + — à la fête de l'association de Saint-Thomas d'Aquin, chr., XI, 148. + Œuvres de —, C. R., XV, 313.
Touhyard (J.). Les infinies, etc. (poésies), C. R., XVI, 304.
Touriste. Guide du — en Alsace et dans les Vosges, C. R., VII, 289.
Tournet. Le médecin — prisonnier à Bes. (1680), XVI, 151.
Tournier (L'abbé). Le protestantisme dans le pays de Montbéliard, C. R., I, 73. + Catholicisme et protestantisme à Montbéliard, C. R., VII, 63.
Tournus. Les tombes de l'abbaye de —, chr., XIV, 63.
De Tours (C.). Vingt jours en Suisse, C. R., IV, 140.
Toussaint Louverture au fort de Joux, chr., XIII, 331.
Tout. Au fond de — (poésie), IX, 437.
Toutey. Ses thèses de doctorat ès lettres, chr., XIV, 61. + Charles le Téméraire et la ligue de Constance, C. R., XV, 63. + — récompensé à l'Académie, chr., XV, 188.
Traditions populaires de F.-C., I, 57. + XI, 156. + — de la Haute-Saône et du Jura, C. R., V, 61.
Trahit sua (poésie), II, 151.
Travail. Protection du — national, chr., VIII, 457. + La loi du — (poésie), XI, 428.
Tremblecourt et les Lorrains en F.-C., VII, 81.
Trémont. Le baron de —. Ses legs, chr., XV, 375.
Trésor. Histoire d'un —, III, 202. + Le — (anciennes monnaies de Beaujeu), C. R., X, 380.
Tribunaux. Les mœurs judiciaires, chr., X, 450.
Tricornot. Voyages du baron de — (1744-1831), VI, 325.
Tripard (J.). Parmentier et la pomme de terre, VII, 50.
Troïka maudite, III, 332.
Tropiques. A travers les —, C. R., I, 543.
Trou. Le — de la Bouvière, I, 234.
De Truchi. La population rurale et la crise agricole en F.-C., X, 353. + La chasse en F.-C., chr., XIV, 374.
Tua. Le canon — contre la grêle, C. R., XII, 305.
Tuetey (Louis), récompensé à l'Académie, chr., XI, 308. + 455.
Tunis. La Franc-Comtoise (société) à —, chr., XVI, 183.
Turenne (la comtesse Léo de). Une femme d'autrefois : la marquise de Marmier, chr., XIV, 63.

U

Udressier. Le médecin comte d' —, chr., XV, 124.
Union. L' — artistique de Bes. et Alfred de Musset, chr., XIII, 132.
Unions de la paix sociale en F.-C., chr., IV, 151.

Unité. Le témoignage du Christ et l' — du monde chrétien, C. R., V, 226.
Univers. L' — visible, IV, 5.
Université. L'ancienne — de Bes., chr., III, 150. + — du comté de Bourgogne, chr., XVI, 364. + Vœu en faveur de l' — de Bes., II, 408. + 488. + III, 68. + III, 149. + IV, 232. + L' — de Bes., chr., VII, 67. + Ses bâtiments, etc., chr., IX, 387. + École de droit à l' — de Bes., X, 62. + Cours accessoires, chr., XII, 230. + L' — de Bes. à l'Exposition, XII, 440. + Son enseignement, chr., XII, 471. + Nominations à l' — de Bes., chr., XIV, 119. + Les amis de l' — de Bes., chr., XV, 252. + Rentrées de l' — à Bes., V, 475. + VIII, 457. + X, 451. + XIII, 383. + XIV, 372. + L' — populaire à Bes., chr., XII, 71. + — de Dijon, chr., III, 149. + IX, 69. + — de Gray, chr., XI, 235.
Universités régionales, chr., IV, 149. + VII, 292. + VIII, 309. + IX, 68. + X, 301.
Sainte-Ursanne. Coutumes de la ville de — au xv[e] siècle, chr., II, 244.
Ursulines. Anne de Xainctonge et les —, C. R., V, 157.
Usages locaux du Jura, chr., XVI, 184.
Uzerche. Le district d' — (1792-1795), chr., XI, 156.

V

Vacances. Lettres de —, chr., X, 71. + Les —, chr., XVI, 363.
Vacant (l'abbé). L'auteur du problème ecclésiastique, chr., III, 155.
Vachon (M.). Promenade à l'Exposition, chr., XIII, 58.
Vacon. Le droit féodal de — ? chr., VI, 158.
Vagabondage. Répression du —, chr., XII, 471.
Vaissier (A.), officier de l'Instruction publique, chr., X, 143. + La Jacquemardade de Bizot, C. R., XIII, 378. + Porte Noire. Fouilles à Bes. et à Chambornay, chr., XV, 65.
De Vaissière (P.). Ch. Nodier conspirateur, chr., VIII, 461.
Saint-Valbert. L'ermitage de — (poésie), VI, 379.
Valfrey. Jules —, XIII, 61.
Vallée. École normale de Vesoul, chr., XIV, 121.
Vallery-Radot. Ses prix, chr., I, 349 ; XIV, 372. + Pasteur, C. R., XIII, 50.
Vallon perdu (poésie), IX, 379.
Vallorbe. Promenade à —, IX, 261.[1]
Vallotton. Dictionnaire des immortels, chr., VI, 319.
Valonne. Le docteur Sanderet de —, chr., II, 409.
Vandaele. Néologismes exotiques, chr., XIII, 383.
Vandal. L'académicien A. —, chr., IX, 76.
Saint-Vandelin. Légende de —, I, 64.
Vannier. L'abbé —, chr., IV, 236.
Varcia. Emplacement de —, C. R., XII, 64.
Vaucheret. Le colonel —, chr., III, 475.
Vaucluse. Le prieuré de —, C. R., I, 72.
Vaud. Le canton de —, C. R., XV, 115.
Vaudrivillers. Le vieux crucifix de —, II, 466.
De Vaulchier. Le saut de Gamache, I, 439. + Le lieutenant général de Suremain, XIV, 193.
Vaulion. Promenade à Vallorbe, IX, 261.

Vedette. En — (poésie), V, 452.

Veilleuses. Les — (poésie), IV, 458.

Vellexon. Le siège du château de —, C. R., XIII, 255.

Vendée (1793), XII, 423. + La forêt (en —), XII, 337. + La croix de fer, XIII, 289.

Vénéla, I, 438.

Vennes. Notre-Dame de — (poésie), I, 529.

Vent. La voix du — (poésie), VIII, 50.

Vere novo (poésie), II, 151.

Saint Vernier. Son culte en Auvergne, Bourgogne et F.-C., chr., I, 352.

Vernier (L.). Ses thèses de doctorat ès lettres, chr., I, 170. + Voltaire et la grammaire, C. R., I, 338. + L'orthographe, chr., VI, 467.

Vesoul. Le bailliage présidial de —, C. R., VIII, 453. + École normale de —, chr., XIV, 121.

Vétus. Jean —, chr., XIII, 388.

Veuillot. Une lettre inédite de Louis —, III, 283.

Vevey. La fête des vignerons à —, I, 369.

Viancin (P.), nommé bibliothécaire de Bes., IV, 403. + — chr., VII, 72.

Viator. Reliques des saints Amator et —, VI, 123.

Vicaire. Le poète Gabriel —, XVI, 142. + Livingstone (poésie), chr., XVI, 247.

Vie. La — et ses origines, chr., XIII, 131 + — et survie (poésie), C. R., XIV, 172.

Vieille (M.), inventeur de la poudre sans fumée, chr., II, 78.

Vieille (J.), recteur honoraire, chr., VIII, 387.

Vieille (le R. P.). Ses livres de spiritualité, chr., X, 303.

Vieille-Loye. La —, C. R., VI, 149.

Vieilleville. Le portrait du maréchal de — au musée de Bes., chr., IV, 319.

Viénot (J.). La vie ecclésiastique à Montbéliard au XVIIIe siècle, C. R., VIII, 132. + La séparation de l'Église et de l'État à Montbéliard (1793), C. R., X, 54. + Le protestantisme à Montbéliard. Réponse à M. —, XIII, 73. + — et J. Guiraud sur le même sujet, chr., XIII, 141. + La Réforme à Bes., chr., XIII, 331.

Viette. Député du Doubs, chr., VI, 156.

Vigne. La — et les vignerons à Bes., chr., XI, 73. + Vignerons de Vevey, I, 369. + Congrès viticole de Poligny, chr., VIII, 146.

Village. La fête du — (poésie), XI, 292. + Au — (poésie), C. R., XII, 147. + 213. + — endormi, chr., XVI, 62. + 360. + Mon — (Dépopulation), chr., XVI, 125.

De Villefosse (H.). Fouilles de Mantoche, chr., XV, 66.

Villequez, doyen de la Faculté de droit de Dijon, chr., II, 408 + 488.

Villerey (l'abbé). Histoire de Notre-Dame de Gray, chr., XV, 379. + XVI, 355.

Villersexel. Le combat de — (1870), C. R., VIII, 451.

De Villers-la Faye (S.). Boivin et le siège de Dole, C. R, XVI, 300.

Villers-le-Lac. Les brûlés de —, I, 241.

Villes. Les grandes — de France (Bes.), chr., XVI, 62.

Villevert (E.). L'ingénieur —, chr., X, 146.

Vin. Récolte du — en 1888 et 1889, chr., II, 164. + — changé en eau, IV, 384. + — du Jura à l'Exposition de 1900, XII, 288.

Viollet (P.). L'infaillibilité et le Syllabus, C. R., XVI, 240.

Violettes du Jura (poésie), chr., XIV, 249.

Visions chrétiennes (poésie), C. R., XI, 446.

Viticole. Revue — de F.-C., chr., IX, 75. + Et de Bourgogne, chr., IX, 76.
Vivier. Le P. —, chr., XIV, 122.
De Vogüé (M.). Pasteur et X. Marmier, chr., I, 347. + Nationalisme et cosmopolitisme, chr., XIII, 58.
Volga. De la Seine à la —, C. R., X, 136.
Voltaire grammairien, C. R., I, 338.
De Vorges (Domet). La psychologie thomiste, C. R., V, 59. + La volonté et le libre arbitre, chr., VII, 73. + L'impôt et les théologiens, VII, 373. + Saint Anselme, C. R., XIV, 50.
Vouivre. La — de Cubry, IV, 211.
Voyage. Esquisses de —, C. R., III, 291.
Vuillafans. Les châtellenies de —, VII, 248.
Vuillaume. Le caractère des F.-C., chr., XII, 315.
Vuillemin (J.-B.). Vie de saint Pierre Fourier, C. R., IX, 294.
Vuillerme (A.). L'incendie de Saint-Claude (1639), C. R., XIV, 368.
Vuillermet (F.). Le livre de raison de M. Patornay du Fied, VII, 24.
Vuillermoz (J.), ancien magistrat, chr., VII, 71.

W

Wallon. Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire, I, 352.
Wasserzug. Mort de —, chr., I, 265.
Watteville. Thomas-Eugène de —, marquis de Conflans, chr., V, 242.
Watteville. L'abbé de — (roman), IX, 381.
Weiss (Ch.). Ses lettres à Ch. Nodier, C. R., I, 161.
Welvert. Le peintre David à Bes , chr., II, 489.
Wiesener (L.). Les Pays-Bas au XVIe siècle (Granvelle), C. R., I, 444.
Willemot. Le président —, chr., I, 548. + Sa collection d'objets d'art au palais Granvelle, chr., II, 322.
Wœrishofen. Voyage d'un F.-C. à — (Kneipp), VI, 262.
Wuillemin (C.). La leçon de catéchisme (poésie), II, 401.
Wyrsch. Le peintre Melchior —, chr., XII, 234.

X

Xainctonge. Anne de — et les Ursulines, C. R., V, 157.

Y

Yang-ha (poésie), C. R., VIII, 60.
Saint Yves. Son culte en F.-C., VII, 417.

Z

Zaza. Voyage de Tiénon — à Paris, V, 441.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.